

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
FINANCIÈRE

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 27 avril 2022*

Présentation en deux tomes

Le rapport de gestion financière est présenté en deux tomes. Le tome 1 présente les comptes globaux audités de l'État avec pour objectif de fournir une image fidèle de la situation financière agrégée de l'État et des entités qu'il contrôle. Le tome 2 présente une vision plus fine de la gestion de l'État et des comptes détaillés (financiers et analytiques) par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

MCH2	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
EPT	Équivalent plein temps
B	Budget
C	Comptes
PFT	Plan financier et des tâches
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
AUEX	Autorités exécutives
AUJU	Autorités judiciaires
AULE	Autorités législatives
DFS	Département des finances et de la santé
DESC	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture
DFDS	Département de la formation, de la digitalisation et des sports
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DECS	Département de l'emploi et de la cohésion sociale

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Synthèse politique et institutionnelle du Conseil d'État	4
2.	Composition du Conseil d'État	6
3.	Gestion et comptes détaillés par département et entité	7
3.1.	Présentation des informations	7
3.1.1.	Fiches standardisées par entité	7
3.1.1.1.	Dimension managériale	7
3.1.1.2.	Dimension financière et des ressources humaines	7
3.1.1.3.	Dimension analytique	7
3.1.1.4.	Forfaits des services centraux	8
3.2.	Autorités législatives (AULE)	11
3.2.1.	Compte de résultats des AULE	11
3.2.2.	Grand Conseil (GCNE)	12
3.2.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)	19
3.3.	Autorités exécutives (AUEX)	24
3.3.1.	Synthèse des AUEX	24
3.3.2.	Compte de résultats des AUEX	25
3.3.3.	Chancellerie (SCHA)	26
3.3.4.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)	34
3.4.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	41
3.5.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	45
3.6.	Autorités judiciaires (AUJU)	51
3.6.1.	Compte de résultats des AUJU	51
3.6.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)	54
3.6.3.	Tribunal d'instance (TINS)	57
3.6.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	61
3.6.5.	Ministère public (MP)	65
3.7.	Département des finances et de la santé (DFS)	70
3.7.1.	Synthèse du DFS	70
3.7.2.	Compte de résultats du DFS	73
3.7.3.	Secrétariat général DFS (SDFS)	75
3.7.4.	Office d'organisation (OORG)	80
3.7.5.	Service financier (SFIN)	86
3.7.6.	Service des contributions (SCCO)	93
3.7.7.	Service de la santé publique (SCSP)	99
3.7.8.	Service des bâtiments (SBAT)	110
3.7.9.	Service des communes (SCOM)	120
3.7.10.	Service de la statistique (STAT)	125
3.7.11.	Fonds d'aides aux communes	130
3.8.	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)	134
3.8.1.	Synthèse du DESC	134
3.8.2.	Compte de résultats du DESC	138
3.8.3.	Secrétariat général DESC (SESC)	140
3.8.4.	Service de l'économie (NECO)	144
3.8.5.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	152
3.8.6.	Service cantonal de la population (SCPO)	158
3.8.7.	Service pénitentiaire (SPNE)	165
3.8.8.	Police neuchâteloise (PONE)	170
3.8.9.	Centre interrégional de formation de police (CIFFPol)	182
3.8.10.	Service sécurité civile et militaire (SSCM)	185
3.8.11.	Service de la culture (SCNE)	192
3.8.12.	Service des ressources humaines (SRHE)	201
3.8.13.	Service juridique (SJEN)	207
3.8.14.	Fonds de la protection civile régionale	212
3.8.15.	Fonds contribution remplacement abris PC	214
3.8.16.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande	216
3.9.	Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)	220
3.9.1.	Synthèse du DFDS	220
3.9.2.	Compte de résultats du DFDS	225
3.9.3.	Secrétariat général DFDS (SDFS)	227

3.9.4.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	234
3.9.5.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	241
3.9.6.	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)	245
3.9.7.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars	254
3.9.8.	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)	262
3.9.9.	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)	266
3.9.10.	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)	272
3.9.11.	Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA)	279
3.9.12.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	282
3.9.13.	Service des sports (SSPO)	288
3.9.14.	Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)	293
3.9.15.	Fonds structures d'accueil extra-familial	301
3.9.16.	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual	304
3.10.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)	308
3.10.1.	Synthèse du DDTE	308
3.10.2.	Compte de résultats du DDTE	310
3.10.3.	Secrétariat général DDTE (SDTE)	311
3.10.4.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	318
3.10.5.	Service des transports (SCTR)	327
3.10.6.	Service des ponts et chaussées (SPCH)	333
3.10.7.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	343
3.10.8.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	351
3.10.9.	Service de l'agriculture (SAGR)	359
3.10.10.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)	369
3.10.11.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	378
3.10.12.	Fonds d'aménagement du territoire	386
3.10.13.	Fonds des routes communales	389
3.10.14.	Fonds cantonal de l'énergie	391
3.10.15.	Fonds des eaux	394
3.10.16.	Fonds forestier de réserve	397
3.10.17.	Fonds de conservation de la forêt	400
3.10.18.	Fonds agricole et viticole	402
3.10.19.	Fonds des mensurations officielles	405
3.11.	Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)	410
3.11.1.	Synthèse du DECS	410
3.11.2.	Compte de résultats du DECS	413
3.11.3.	Secrétariat général DECS (SECS)	415
3.11.4.	Service de l'emploi (SEMP)	423
3.11.5.	Service des migrations (SMIG)	431
3.11.6.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	439
3.11.7.	Service de l'action sociale (SASO)	445
3.11.8.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)	454

1. Synthèse politique et institutionnelle du Conseil d'État

Malgré les incidences financières de la crise sanitaire dont l'impact net sur le compte de résultats est estimé à quelque 47 millions de francs, le compte de résultats de l'État enregistre un excédent de revenus de 3,5 millions de francs, soit une amélioration de 2,7 millions de francs par rapport à 2020. Le Conseil d'État invite néanmoins à la prudence : les mécanismes du frein à l'endettement ne sont pas respectés.

À l'instar de l'année précédente, 2021 a été fortement marquée par la pandémie de la Covid-19. Le Conseil d'État a dû prendre de nombreuses mesures urgentes tant au niveau de la santé publique, des aides financières apportées aux entreprises et aux particuliers (primes à l'embauche, cas de rigueur, y compris dans le domaine de la culture) que de l'enseignement.

Dans le domaine de la santé, plusieurs centres de vaccination ont été mis en place avec d'importants dispositifs et des efforts de communication et d'information ont été déployés en lien avec la crise sanitaire.

En février, le Conseil d'État a mis en consultation son Plan climat cantonal. Ce rapport établit l'état de la situation des émissions de gaz à effet de serre (GES), fixe l'objectif cantonal de neutralité carbone pour 2050, décrit les 80 mesures en cours de déploiement et propose 52 nouvelles mesures de réduction des GES et d'adaptation aux changements climatiques. En l'état, le Plan climat cantonal représente un engagement financier de 55 millions de francs pour les cinq prochaines années.

La réorganisation future de la majorité des services de l'administration cantonale (près de 30 entités) sur deux pôles, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, a été présentée dans le cadre du projet « Vitamine ». Son but ? Développer une administration agile et accessible. Ce regroupement repense l'accessibilité et l'accueil à la population et offre un environnement de travail plus adapté aux attentes des titulaires et aux nouvelles organisations et méthodes de travail.

En mars, le Conseil d'État de la précédente législature a dressé son bilan sous une forme originale : une vidéo d'une quinzaine de minutes revenant sur les principales réalisations du quadriennat.

La stratégie de domiciliation « ancrer, attirer, accueillir » du Conseil d'État a été mise en consultation : elle vise à inverser la tendance démographique et attirer de nouvelles habitantes et nouveaux habitants en renforçant le sentiment d'appartenance et en mettant en avant les nombreux atouts du canton.

Au mois de mai, ESPACE (Espace social et professionnel d'acquisition de compétences et d'expériences) a ouvert ses portes sur deux sites : La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Ce bel outil servira à soutenir notre population migrante dans son processus d'intégration, tout en offrant un lieu convivial d'échanges pour favoriser la cohésion sociale dans notre canton.

L'année 2021 a également été marquée par le changement de législature avec l'entrée en fonction de deux nouvelles conseillères d'État. Trois départements ont été renommés et plusieurs services ou domaines ont changé de département. Le DEF est ainsi devenu le DFDS, le DEAS est devenu le DECS et le DJSC est devenu le DESC.

En juin, le pôle de développement économique Littoral Est a été mis à l'enquête publique. Il devrait permettre d'accueillir des entreprises porteuses dans des domaines à haute valeur ajoutée, mais également de réaliser un écoquartier à proximité immédiate des infrastructures autoroutières et ferroviaires. Ce projet se veut exemplaire en alliant développement économique, résidentiel, efficacité énergétique et biodiversité.

Les châteaux cantonaux et le patrimoine médiéval neuchâtelois ont été valorisés grâce à un programme commun intitulé Ô Châteaux avec des événements de juin à novembre dans les Châteaux de Valangin, Boudry, Colombier et Neuchâtel.

Le 22 juin, le village de Cressier a été ravagé par d'importantes inondations. Le Canton s'est engagé pour venir en aide aux personnes touchées et pour sécuriser le village en étroite collaboration avec les autorités communales et avec l'appui de l'armée.

Au niveau de la formation, l'Université de Neuchâtel bénéficiera de nouveaux bâtiments grâce au projet UniHub. Le Conseil d'État a pris plusieurs mesures pour renforcer la formation professionnelle. Il a notamment décidé de verser une prime de 2000 francs pour chaque entreprise formatrice engageant un-e apprenti-e de 1^{ère} année. Le CPNE (Centre de formation professionnelle neuchâtelois) prend peu à peu forme et réunit les écoles professionnelles neuchâteloises sous un nouveau toit.

Au mois de novembre, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité la loi sur l'inclusion et sur l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap en acceptant le rapport LIncA du Conseil d'État. Ce projet novateur offre une base légale complète favorisant, d'une part, une société neuchâteloise inclusive et consolidant, d'autre part, un dispositif de prestations en faveur des personnes vivant avec un handicap (PVH).

Le 28 novembre, la population neuchâteloise a plébiscité (77,12%) le contournement est de la Ville de La Chaux-de-Fonds par la route H18, compris dans la stratégie Neuchâtel Mobilité 2030 du Conseil d'État. Cet aménagement doit servir à délester de son trafic le centre-ville historique de la métropole horlogère et le requalifier en renforçant son attractivité résidentielle et économique. De plus, de mars à novembre, la première étape d'assainissement et de développement du RER neuchâtelois a été réalisée à satisfaction entre Neuchâtel et Le Col-des-Roches au Locle.

Ce message est également l'occasion pour le Conseil d'État de saluer l'engagement et les importants efforts consentis par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale dans ce contexte particulier.

Avec les projets réalisés et les réformes menées, le Conseil d'État est convaincu que le canton est aujourd'hui sur la bonne voie, celle de l'attractivité, de la prospérité et de la cohésion cantonale.

Neuchâtel, le 27.04.2022

Au nom du Conseil d'État :

Le président,

L. FAVRE

La chancelière,

S. DESPLAND

2. Composition du Conseil d'État

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

Du 1^{er} juin 2020 au 25 mai 2021 :

Mme Monika Maire-Hefti, présidente
M. Jean-Nathanaël Karakash, vice-président

Du 25 mai 2021 au 31 mai 2022 :

M. Laurent Favre, président
M. Laurent Kurth, vice-président

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS

*Département des finances
et de la santé (DFS) :*

M. Laurent Kurth
Suppléant : M. Laurent Favre

*Département de l'économie, de la sécurité et
de la culture (DESC) :*

M. Alain Ribaux
Suppléant : M. Laurent Kurth

*Département de la formation, de la
digitalisation et des sports (DFDS) :*

Mme Crystel Graf
Suppléant : Mme Florence Nater

*Département du développement territorial
et de l'environnement (DDTE) :*

M. Laurent Favre
Suppléant : Mme Crystel Graf

*Département de l'emploi et de la cohésion
sociale (DECS)*

Mme Florence Nater
Suppléante : M. Alain Ribaux

Chancellerie (SCHA)

Mme Séverine Despland, chancelière d'État
Monsieur Pascal Fontana, vice-chancelier

3. Gestion et comptes détaillés par département et entité

3.1. Présentation des informations

Alors que le tome 1 offre une vision globale des comptes de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine de la gestion de l'État et des comptes détaillés par département et entité. Ainsi, ce chapitre présente le résultat financier et analytique par entité au travers de fiches standardisées. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État.

Des synthèses des évènements marquants par département sont présentées en introduction de chaque département ainsi qu'un compte de résultats commenté. À noter que les autorités qui disposent de leur propre rapport de gestion (Contrôle cantonal des finances, Autorités de protection des données et de la transparence, Autorités judiciaires et Autorités législatives) ne font pas l'objet d'une synthèse.

3.1.1. Fiches standardisées par entité

Les informations figurant dans les fiches standardisées s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État.

3.1.1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les activités, les réalisations et faits marquants de l'année permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

3.1.1.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au nouveau plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant dans les comptes, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes de l'année précédente et budget), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par l'entité en question. Ceux-ci sont distingués entre personnel administratif et technique, et magistrat. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent le nombre de postes occupés à temps partiel ou à plein temps ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

3.1.1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts des groupes de prestations
- les charges et revenus non incorporables aux prestations
- les projets gérés par crédit d'engagement
- Les incidences financières liées à la pandémie COVID-19 sur le compte de résultats et le compte des investissements. Les heures internes enregistrées par les collaborateurs sur le projet « COVID » sont également présentées, mais uniquement à titre d'information (ces heures ne font pas l'objet d'une valorisation). **Cette donnée n'est que purement indicative** et correspond aux heures dédiées par les collaborateurs à la gestion de la crise sanitaire (au lieu de leurs tâches habituelles), aucun contrôle de cohérence n'a été effectué.

Groupes de prestations

Les tableaux suivants présentent les coûts des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2020, budget 2021, comptes 2021) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert. On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation. On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

À noter qu'un signe négatif dans ces tableaux traduit un revenu net.

Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec beaucoup de réserve. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Il s'agira encore de corriger certaines erreurs de jeunesse dans les prochains exercices.

3.1.1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet », il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux.

En 2021, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique		Basé sur l'historique de l'utilisation des trois dernières années.
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Multifonction		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Loyers calculatoire	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers amortissements, etc.).
Service de l'informatique	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés.
	Postes de travail informatiques	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc.
Garage de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc.
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Le tarif horaire comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures).
Service des ressources humaines	Gestion administrative et salariale	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures).
	Conseils, expertises et évaluations		
	Recrutement & mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

La méthode de calcul des forfaits des services centraux a été définie de manière théorique. Toutefois, dans les faits, la structure de coûts des forfaits, notamment la composition des montants qu'ils englobent ainsi que les unités d'œuvre n'est pas encore assez aboutie et bien maîtrisées par les services centraux pour que les départements soient en mesure de les justifier dans tous les cas. Ils doivent encore faire l'objet d'une définition précise et documentée sur leur contenu. Il est toutefois important qu'une standardisation dans la définition de ces forfaits soit conservée afin de ne pas amener un niveau de complexité qui rendrait leur mise en œuvre ingérable.

Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

3.2. Autorités législatives (AULE)

3.2.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	2'945'277	2'947'042	2'876'819	-70'223	-2.4%	-68'458	-2.3%
30 Charges de personnel	2'435'403	2'520'610	2'383'074	-137'536	-5.5%	-52'329	-2.1%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	285'810	248'000	275'699	+27'699	+11.2%	-10'111	-3.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	224'064	178'432	218'046	+39'614	+22.2%	-6'018	-2.7%
Résultat d'exploitation	-2'945'277	-2'947'042	-2'876'819	+70'223	+2.4%	+68'458	+2.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-2'945'277	-2'947'042	-2'876'819	+70'223	+2.4%	+68'458	+2.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'945'277	-2'947'042	-2'876'819	+70'223	+2.4%	+68'458	+2.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	10.00	-1.00	-9.1%	-1.00	-9.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	8.20	7.50	-0.70	-8.5%	-0.70	-8.5%

Commentaires

Groupe 30 : Les charges sont maîtrisées.

Groupe 31 : L'écart entre le budget 2021 et les comptes 2021 est dû à l'organisation de sessions du Grand Conseil extra-muros.

Groupe 39 : La différence entre budget et comptes est due aux écarts statistiques RH non budgétisés.

3.2.2. Grand Conseil (GCNE)

Missions principales

Ne s'applique pas.

Évolution de l'environnement et des tâches

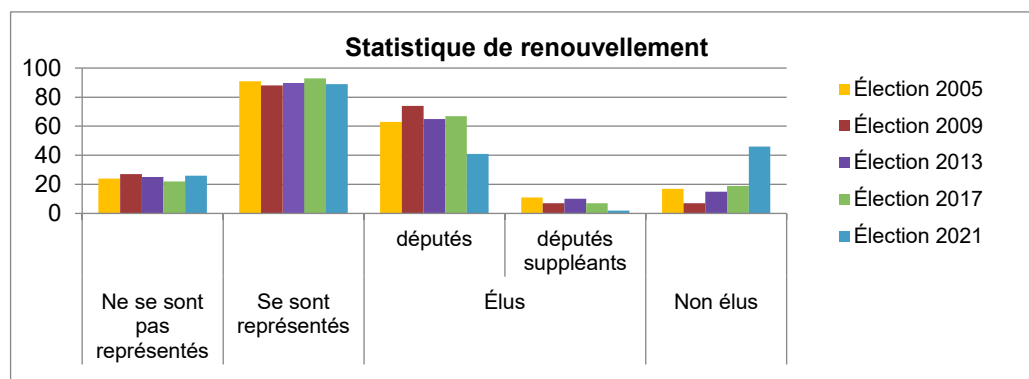
Ne s'applique pas.

Activités et réalisations

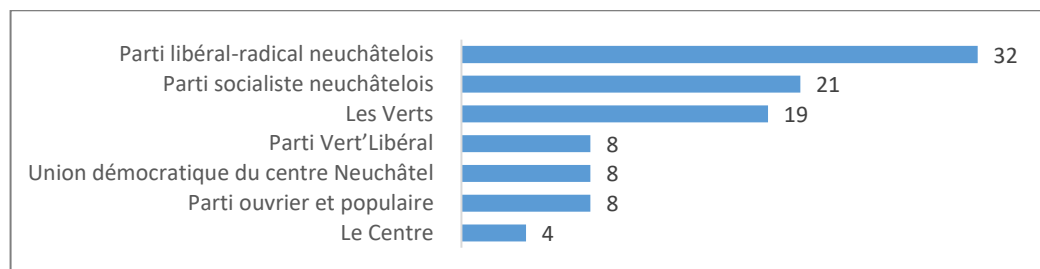
Présidence du Grand Conseil

La présidence a été assumée, jusqu'au 24 mai, par M. Baptiste Hunkeler (S), domicilié à Neuchâtel, puis par M. Quentin Di Meo (LR), domicilié à Saint-Sulpice.

Renouvellement des membres du Grand Conseil, installation des autorités 2021-2025



Partis politiques représentés au Grand Conseil – résultat des élections 2021-2025

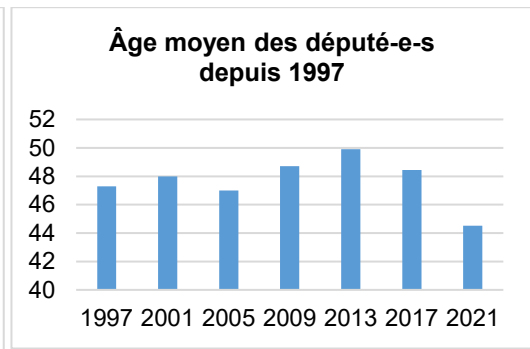
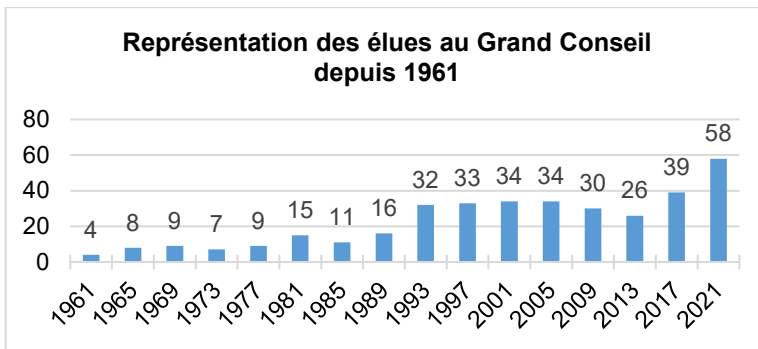


Pour la législature 2021-2025, les groupes politiques se sont formés ainsi :

- groupe libéral-radical (LR), formé par les membres du parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN)
- groupe socialiste (S), formé par les membres du parti socialiste neuchâtelois (PSN)
- groupe VertPOP, formé par les membres du parti Les Verts et du parti ouvrier et populaire (POP)
- groupe Union démocratique du centre (UDC), formé par les membres de l'Union démocratique du centre (UDC)
- groupe Vert'Libéral-Le Centre (VL-LC), formé par les membres du parti Vert'Libéral (VL) et du parti Le Centre (LC)

Une nouvelle législature particulièrement marquée par les éléments suivants :

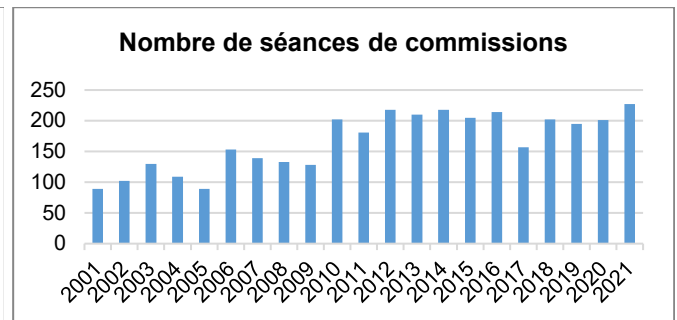
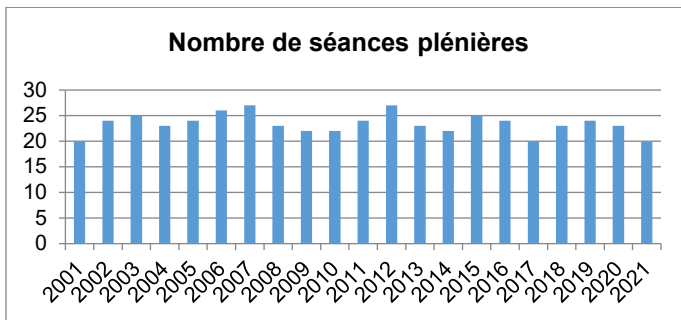
- abaissement du nombre de député-e-s de 115 à 100
- élu-e-s d'après une circonscription électorale unique, le canton, et non plus par district
- rajeunissement des député-e-s du Grand Conseil, avec un âge moyen de 44 (44.52) ans (*législature précédente 48 (48.43) ans*)
- score historique d'élection de femmes dans un parlement cantonal, avec une majorité de 58%



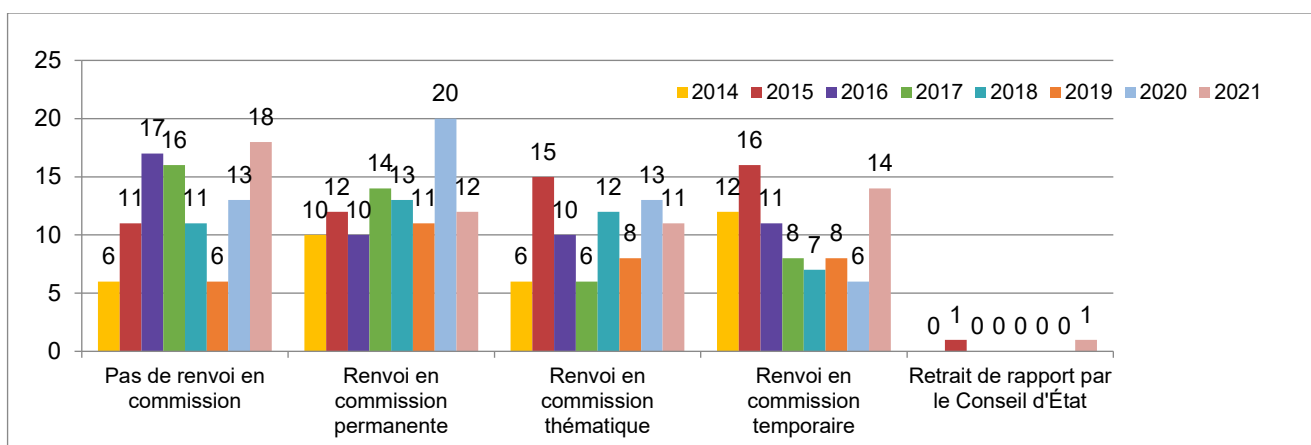
Chiffres clés de l'année 2021 :

- **9 sessions** réparties sur 20 séances (*année précédente 23*), totalisant 75h25 de débats.
- **227 séances d'organes du Grand Conseil** (*année précédente 201*), dont :
 - 152 séances (*année précédente 147*) d'organes permanents (bureau du Grand Conseil, commissions et sous-commissions), avec une tendance à la hausse essentiellement imputée à la tenue de séances de groupes de travail créés pour approfondir des sujets particuliers ; la commission la plus active ayant été la commission des finances, avec 17 séances ;
 - 42 séances (*année précédente 32*) de commissions thématiques ;
 - 33 séances (*année précédente 22*) de commissions temporaires.

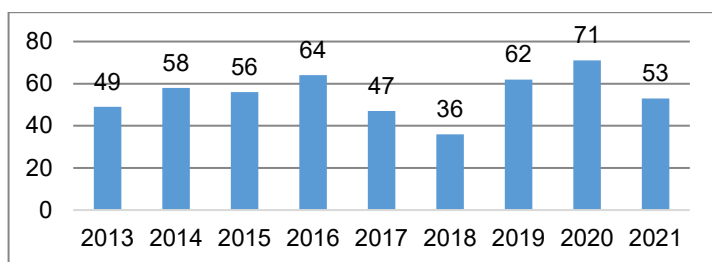
Historique :



- **36 mutations au sein du Grand Conseil** : 14 remplacements de député-e-s démissionnaires ; 22 remplacements de député-e-s suppléant-e-s, dont 14 ayant accédé à la fonction de député-e et 8 démissionnaires.
- **56 rapports déposés par le Conseil d'État** (*année précédente 52*), examinés par le Grand Conseil selon la procédure suivante :

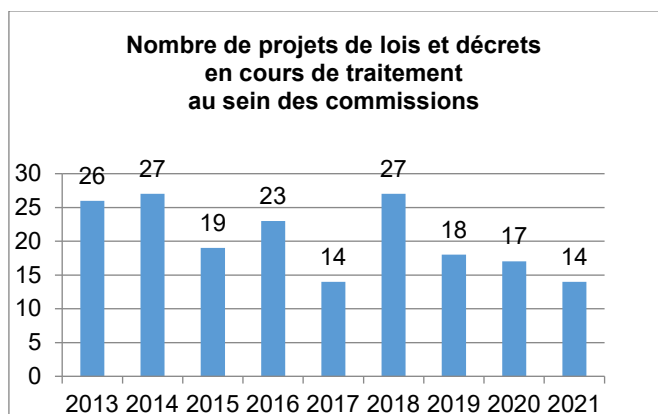
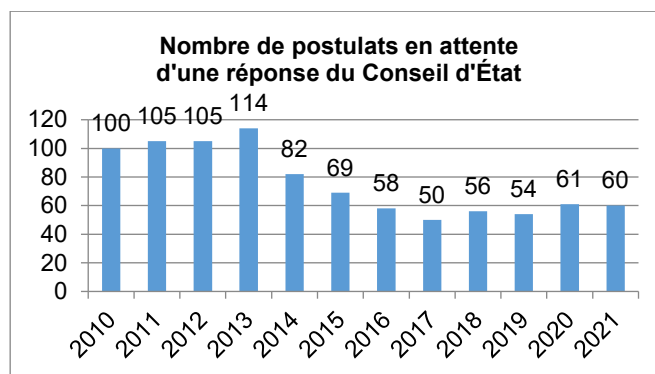
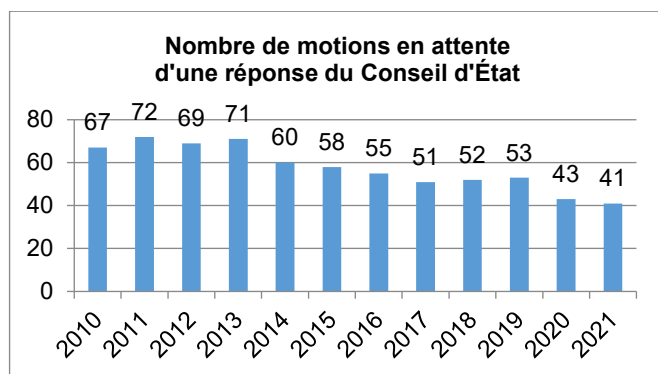


- **63 rapports déposés par des commissions parlementaires**, dont 35 suite à l'examen de rapports du Conseil d'État et 28 sur d'autres objets.
- **53 projets de lois et décrets adoptés** par le Grand Conseil.



– 181 interventions déposées – 33 interventions acceptées – 176 interventions classées.

Types d'objets	Déposés	Acceptés	Refusés ou retirés	Traités ou classés
Questions	53	–	1	52
Interpellations	66	–	1	55
Motions et motions populaires	22	11	5	13
Postulats	11	12	2	13
Recommandations	14	7	3	13
Résolutions	7	3	4	–
Projets de lois et de décrets	8	–	4	10
TOTAL	181 (197)	33 (38)	20 (17)	156 (164)
			176 (181)	



Liens utiles :

Composition du parlement : <https://www.ne.ch/autorites/GC/composition/Pages/accueil.aspx>
 Sessions : <https://www.ne.ch/autorites/GC/sessions/Pages/oj-rapports.aspx>
 Objets : <https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Pages/accueil.aspx>
 Lois et décrets adoptés : https://www.ne.ch/autorites/GC/sessions/Pages/Lois_decrets_adoptes.aspx

Les statistiques présentées ci-dessus font état de la situation au 31 décembre.

Indemnités de présence Montants versés	Année 2021	Année 2020	Année 2019	Année 2018	Année 2017	Année 2016	Année 2015
Sessions	410'300.–	496'665.–	514'605.–	482'138.–	434'850.–	530'150.–	539'100.–
Séances de groupes	379'750.–	367'968.–	375'131.–	362'895.–	339'592.–	419'550.–	398'800.–
Commissions parlementaires	353'931.–	300'934.–	358'242.–	367'771.–	265'921.–	392'400.–	374'325.–
Représentations	7'800.–	5'655.–	8'385.–	12'285.–	17'620.–	17'000.–	34'800.–
Total	1'151'781.–	1'171'222.–	1'256'363.–	1'225'089.–	1'057'983.–	1'359'100.–	1'347'025.–

Indemnités de déplacement	Année 2021 ²⁾	Année 2020	Année 2019	Année 2018 ¹⁾	Année 2017	Année 2016	Année 2015
Montants versés	77'755.–	87'642.–	107'626.–	106'416.–	111'057.–	156'664.–	148'746.–

¹⁾Dès 2018 : indemnités de déplacement de 60 ct./km en lieu et place de 70 ct./km.

²⁾Année 2021, indemnités de déplacement impactées en particulier par le recours aux séances virtuelles pour les organes du Grand Conseil, ainsi que par la baisse du nombre de sessions du Grand Conseil et l'abaissement du nombre de député-e-s.

Impact de la crise sanitaire sur les activités du Grand Conseil

Parmi les nombreux éléments liés à la crise sanitaire qui ont marqué cette année, les suivants sont à relever :

- la tenue externalisée des sessions de janvier, février et mars au Pavillon des Sports à La Chaux-de-Fonds, puis un retour au Château de Neuchâtel dans la salle du Grand Conseil rendu possible grâce à l'instauration de mesures strictes de sécurité (port du masque, installation de plexiglas à certaines places, désinfection en continu des lieux, interdiction de rassemblement, etc.) ;
- l'annulation de la cérémonie solennelle et du cortège lors de l'installation des nouvelles autorités au mois de mai, réduite à la seule session constitutive ;
- l'important recours aux séances virtuelles pour les travaux des commissions parlementaires (46%).

Évènementiel

Compte tenu de la situation sanitaire extraordinaire vécue tout au long de l'année, un certain nombre de rencontres ont dû être annulées ou reportées à des temps meilleurs. Tel a notamment été le cas de la réunion annuelle des présidents et vice-présidents des parlements cantonaux de Suisse, initialement prévue en 2020 puis reportée à 2021, qui a finalement été annulée cette année encore.

La 58e Réunion des bureaux des Grands Conseils de Suisse romande, de Berne et du Tessin – moyennant l'application de règles sanitaires strictes – a quant à elle pu se dérouler les 24 et 25 septembre à Bienne et Tramelan, sur le thème « Médias sociaux en politique : enjeux et défis ». Une large délégation du bureau du Grand Conseil y a participé.

L'assemblée d'automne de la Conférence législative intercantonale (CLI) et de la CoSec s'est tenue le 1er octobre à Zurich, et a porté sur le thème « Le fédéralisme en temps de crise. Parlements et conférences intergouvernementales dans la tempête ».

Le 13 novembre, à Lucerne, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), sur le thème « Quelles mesures les parlements doivent-ils prendre dès à présent pour pouvoir faire face à une prochaine situation extraordinaire ? ».

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'695'975	1'763'938	1'688'795	-75'143	-4.3%	-7'179	-0.4%
30 Charges de personnel	1'375'277	1'471'000	1'367'670	-103'330	-7.0%	-7'607	-0.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	281'862	242'000	271'539	+29'539	+12.2%	-10'323	-3.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	38'836	50'938	49'586	-1'352	-2.7%	+10'750	+27.7%
Résultat d'exploitation	-1'695'975	-1'763'938	-1'688'795	+75'143	+4.3%	+7'179	+0.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'695'975	-1'763'938	-1'688'795	+75'143	+4.3%	+7'179	+0.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'695'975	-1'763'938	-1'688'795	+75'143	+4.3%	+7'179	+0.4%

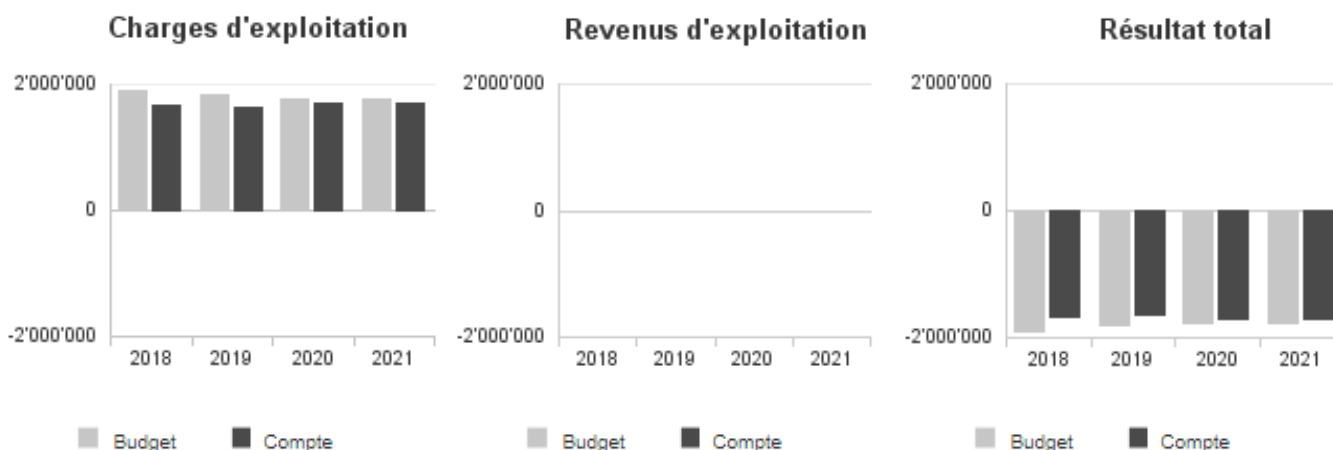
Commentaires

Groupe de natures comptables 30 : En 2021, plusieurs séances du Grand Conseil ont été prolongées, permettant de renoncer à la tenue de séances du soir notamment. La bonne préparation des député-e-s aux sujets traités ainsi que la bonne gestion opérée par le président lors des débats sont ici à relever comme ayant participé de manière efficace à ce résultat.

Quant aux séances de commissions, elles se sont tenues par visioconférence à 46% plutôt qu'en présentiel. Alors que l'activité parlementaire est généralement marquée par un certain ralentissement au cours des années électorales, cette année a fait exception, les « anciennes » commissions ayant travaillé à un rythme soutenu jusqu'à la fin de leur mandat, et les « nouvelles » ayant rapidement repris du service.

Groupe de natures comptables 31 : L'organisation de sessions du Grand Conseil extra-muros a généré d'importants coûts – près de 100'000 francs –, sous-estimés dans le budget. Ces dépenses ont été en grande partie compensées, d'une part, par les économies réalisées dans le groupe de natures comptables 30 et, d'autre part, par la diminution des frais de déplacement des membres du Grand Conseil pour se rendre en séances de commissions, et le faible recours à des expertises externes. Par ailleurs, la stricte limitation des dépenses de tous ordres a été maintenue.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	8'696	30'600	23'496
Coûts salariaux et de structure	93'026	161'101	115'485
Coûts des services centraux	3'178	5'700	5'549
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	104'900	197'401	144'530

Commentaires

Le montant figurant dans le groupe de prestations « Députation » est constitué de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers (charges directes) ainsi que des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure). La crise sanitaire a continué d'entraîner une certaine économie, tant de coûts salariaux – puisque la présidence du Grand Conseil a été moins sollicitée pour effectuer des représentations – que dans les charges directes, notamment par la renonciation aux festivités liées à l'installation des nouvelles autorités.

Sessions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	243'978	126'400	104'667
Coûts salariaux et de structure	936'678	916'727	850'687
Coûts des services centraux	24'487	31'019	30'195
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'205'143	1'074'146	985'550

Commentaires

Frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, frais divers (charges directes), indemnités de présence pour les séances de groupes et sessions (coûts salariaux et de structure) et coûts des services centraux relatifs aux sessions.

Commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	29'188	85'000	33'456
Coûts salariaux et de structure	345'573	393'172	401'499
Coûts des services centraux	11'171	14'219	13'842
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	385'932	492'391	448'796

Commentaires

Frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités de déplacement, boissons, collations, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), indemnités de présence (coûts salariaux et de structure). Les économies réalisées par rapport aux montants budgétisés sont essentiellement dues au fait que de nombreuses séances de commissions ont eu lieu par visioconférence et donc sans frais de déplacement ni frais de bouche.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	0

Commentaires

Dès 2020, les contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre – Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), Conférence suisse des secrétaires des parlements (KoRa-Cosec) – sont comptabilisées en tant que cotisations et non plus en tant que subventions. Le montant budgétisé pour ce type de dépenses n'apparaît donc plus dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations, étant maintenant comptabilisé dans le groupe de prestations « Députation ».

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	<i>Nature de la variation</i>
Charges d'exploitation	109'920	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	109'920	Augmentation de charges
Résultat total	-109'920	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces frais sont essentiellement dus à l'organisation des sessions du Grand Conseil extra-muros de janvier, février et mars, ainsi qu'à la mise en place des différences mesures garantissant la sécurité des parlementaires afin de leur permettre de se retrouver sans entraver leur activité.

3.2.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Missions principales

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le parlement et ses organes dans l'exercice de leurs missions.

Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.

Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général du Grand Conseil fournit en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres les prestations inscrites aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC). Ces dernières sont, par essence, générées par les activités et réalisations du parlement neuchâtelois, relatées au chapitre « Grand Conseil (GCNE) », en pages précédentes du présent rapport.

Activités et réalisations

L'adaptation de l'activité du secrétariat général à la crise sanitaire s'est poursuivie tout au long de cette année. En particulier, elle a été marquée par l'organisation complexe des sessions extra-muros du Grand Conseil dans le strict respect d'un plan de protection autorisant 130 personnes à se réunir pour de nombreuses heures dans un espace clos jusqu'à la session de mars, puis dans la salle du Grand Conseil moyennant l'installation de dispositifs de sécurité et le strict respect des règles de protection. Les séances des commissions parlementaires se sont poursuivies, dans une large mesure, par visioconférence, demandant un certain accompagnement des commissaires dans l'emploi de l'outil utilisé. La situation sanitaire a par ailleurs exigé un large recours au télétravail durant une importante partie de l'année.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par le changement de législature et l'installation des nouvelles autorités. À cette occasion, il a dû être renoncé à la traditionnelle cérémonie solennelle et à toute autre festivité en raison de la crise sanitaire. Seule la session constitutive a pu avoir lieu dans la salle du Grand Conseil, limitée à son strict minimum. Ce changement de législature a également marqué un tournant dans l'histoire du parlement, avec l'abaissement du nombre de député-e-s de 115 à 100, et la réduction proportionnelle de leur nombre au sein des commissions parlementaires.

Enfin, l'annonce du départ à la retraite de la secrétaire générale du Grand Conseil, Mme Janelise Pug, a donné lieu à une procédure de recrutement menée par le bureau du Grand Conseil dans le courant de l'automne. Cette dernière s'est soldée par la nomination d'un duo à la tête du secrétariat général, composé de Mme Inês Gardet, secrétaire générale adjointe du Grand Conseil, et de M. Matthieu Lavoyer-Boulianne, secrétaire général du DFS. Tous deux prendront leurs fonctions dès le mois de mars 2022.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'249'302	1'183'104	1'188'024	+4'920	+0.4%	-61'278	-4.9%
30 Charges de personnel	1'060'125	1'049'610	1'015'403	-34'207	-3.3%	-44'722	-4.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'949	6'000	4'160	-1'840	-30.7%	+212	+5.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	185'228	127'494	168'460	+40'966	+32.1%	-16'768	-9.1%
Résultat d'exploitation	-1'249'302	-1'183'104	-1'188'024	-4'920	-0.4%	+61'278	+4.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'249'302	-1'183'104	-1'188'024	-4'920	-0.4%	+61'278	+4.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'249'302	-1'183'104	-1'188'024	-4'920	-0.4%	+61'278	+4.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	10.00	-1.00	-9.1%	-1.00	-9.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	8.20	7.50	-0.70	-8.5%	-0.70	-8.5%

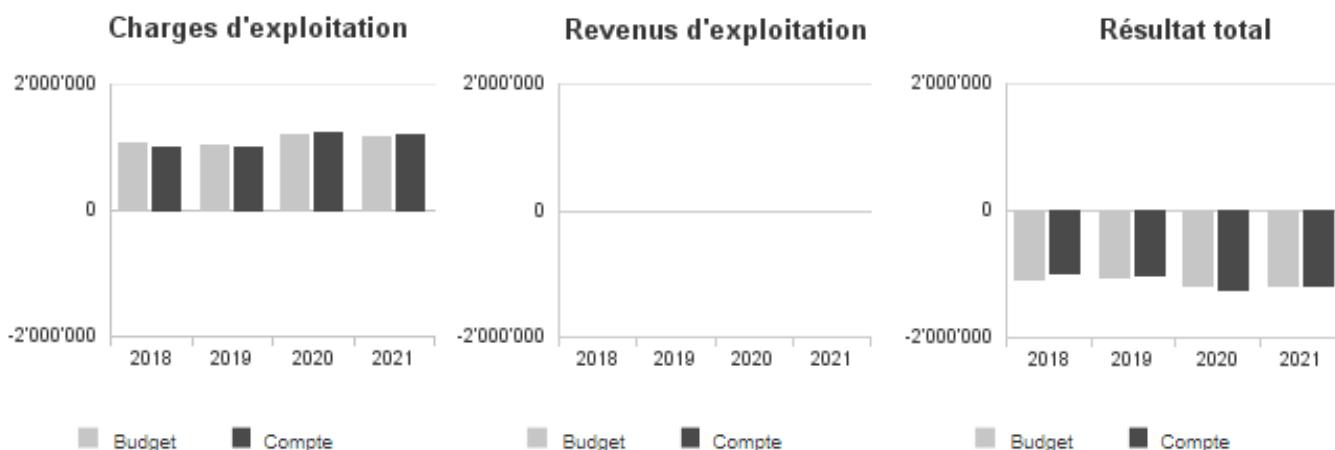
Commentaires

Groupes de natures comptables 30 et 31 : Aucune remarque particulière n'est à signaler.

Groupe de natures comptables 39 : La différence entre budget et comptes est due aux écarts statistiques RH non budgétisés.

Personnel administratif, effectif et nombre d'EPT : La différence (-0,7 EPT) s'explique par la vacance temporaire d'un poste à fin 2021, qui sera repourvu dès le mois de février 2022 par l'apprentie employée de commerce (CFC) pour titulaire de maturité gymnasiale, en formation au secrétariat général depuis d'août 2020, une fois qu'elle sera arrivée au terme de sa formation.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'200	0	0
Coûts salariaux et de structure	143'718	155'761	192'377
Coûts des services centraux	26'271	29'044	32'698
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	171'189	184'804	225'075

Commentaires

Pour l'essentiel, les coûts se composent des heures de travail effectuées par le personnel du secrétariat général pour toutes les prestations à l'intention des membres du Grand Conseil ne se rapportant pas directement aux sessions et aux commissions parlementaires (coûts salariaux et de structure). Les heures de travail effectuées par le personnel du secrétariat général concernant cette prestation ont été plus nombreuses que budgétisé en raison des travaux liés à l'installation des nouvelles autorités.

Sessions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	395'352	374'028	284'681
Coûts des services centraux	74'644	69'743	48'341
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	469'995	443'772	333'023

Commentaires

Les heures de travail effectuées par le personnel du secrétariat général concernant les sessions du Grand Conseil ont été moins nombreuses que budgétisé, d'une part en raison du retour au Château depuis la session de mai, d'autre part par l'abandon d'un certain nombre de séances prévues.

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	219	0	0
Coûts salariaux et de structure	450'003	467'378	512'063
Coûts des services centraux	84'313	87'150	87'421
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	534'534	554'528	599'484

Commentaires

La plus grande partie des coûts se compose des heures de travail des personnes en charge de l'assistance et du secrétariat des organes du Grand Conseil : bureau et commissions parlementaires (coûts salariaux et de structure).

Malgré le changement de législature, au cours duquel on observe généralement une légère baisse des travaux des commissions parlementaires, les organes du Grand Conseil ont travaillé cette année de manière constante, ce qui a pour conséquence le dépassement des heures budgétisées.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Secrétariat général du Grand Conseil	371
Total	371

Commentaires

Heures effectuées par le secrétariat général pour l'organisation des sessions décentralisées et autres travaux rendus nécessaires par la gestion de la crise Covid-19.

Autorités exécutives (AUEX)

Synthèse des AUEX

Compte de résultats des AUEX

SCHA Chancellerie

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

3.3. Autorités exécutives (AUEX)

3.3.1. Synthèse des AUEX

L'année 2021 a été à nouveau fortement marquée par la pandémie et la gestion de la crise qui en a découlée, et ceci dans la grande majorité des domaines d'activités de la chancellerie d'État. Ainsi, de nouvelles priorités ont été établies et, par conséquent, des projets ont dû être repoussés ou ralentis.

La chancellerie et le service d'achat, de logistique et des imprimés ont poursuivi, voire même intensifier leurs activités tout au long de l'année. Cela a été plus particulièrement le cas des tâches en lien avec les séances du Conseil d'État, la communication, les droits politiques, l'approvisionnement et la logistique de matériel sanitaire. Compte tenu des mesures de protection sanitaire à prendre pour le personnel, le télétravail a été généralisé lorsque c'était possible. L'organisation du travail a donc été revue à plusieurs reprises pendant l'année en fonction des aléas de la crise sanitaire. Les collaboratrices et collaborateurs ont ainsi fait preuve d'une grande disponibilité et souplesse pour surmonter cette épreuve et ces changements.

Tout au long de l'année, le Conseil d'État a modifié son organisation pour se réunir deux fois par semaine lorsque cela était nécessaire. Les séances supplémentaires ont été consacrées essentiellement à la gestion de la crise de la Covid-19. Certaines de ces séances se sont déroulées à distance, soit par visioconférence. La chancellerie a été particulièrement impactée par l'organisation et le suivi de ces séances.

La communication a également été fortement sollicitée par la communication de crise. La tâche d'informer la population et les entreprises des mesures de protection sanitaire et des aides à disposition a été importante. Si elle a été faite par une structure ad hoc, le personnel du service de la chancellerie y a fortement contribué.

Quant au service d'achat, de logistique et des imprimés, il a continué de mettre à disposition de l'ensemble de l'administration cantonale et des écoles le matériel de protection sanitaire. Il est également resté en soutien du service de la santé publique pour gérer l'achat et la logistique du matériel sanitaire.

Dans le domaine des droits politiques, l'année a été marquée par les élections cantonales des 18 avril (premier tour) et 9 mai (second tour de l'élection du Conseil d'État). Pour l'élection du Grand Conseil, le canton formait, pour la première fois, une seule circonscription de 100 député-e-s. Le dépouillement à l'aide de la numérisation des bulletins développé principalement pour cette échéance a permis de simplifier les travaux dans les communes et, par conséquent, de transmettre les résultats dans les temps, malgré la complexité nouvelle de l'élection du Grand Conseil. Comme à l'accoutumée pour cette élection, à réception des résultats des communes, la commission électorale composée de représentant-e-s des partis politiques représentés au Grand Conseil, a encore procédé au tirage au sort des égalités de suffrages. Mais celle-ci avait aussi pour tâche de procéder pour la première fois au contrôle des sièges garantis. En l'occurrence, elle a pu constater que chaque région était suffisamment représentée, sans qu'il soit nécessaire de déterminer quel-le vient-ensuite d'une région déficitaire parmi toutes les listes remplacera un-e élu-e provisoire.

3.3.2. Compte de résultats des AUEx

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	10'837'249	8'782'252	10'393'637	+1'611'385	+18.3%	-443'612	-4.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'740'916	1'873'000	1'691'227	-181'773	-9.7%	-49'689	-2.9%
43 Revenus divers	89'525	80'000	767'841	+687'841	+859.8%	+678'315	+757.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	9'006'808	6'829'252	7'934'570	+1'105'318	+16.2%	-1'072'238	-11.9%
Charges d'exploitation	22'082'632	22'793'430	22'582'015	-211'415	-0.9%	+499'383	+2.3%
30 Charges de personnel	7'672'599	8'165'070	7'701'356	-463'714	-5.7%	+28'757	+0.4%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'437'259	11'245'100	10'906'125	-338'975	-3.0%	+468'866	+4.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	352'513	316'448	-36'065	-10.2%	+2'739	+0.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	600'600	616'000	569'148	-46'853	-7.6%	-31'453	-5.2%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	3'058'465	2'414'747	3'088'939	+674'192	+27.9%	+30'473	+1.0%
Résultat d'exploitation	-11'245'383	-14'011'178	-12'188'378	+1'822'800	+13.0%	-942'995	-8.4%
44 Revenus financiers	0	0	20'017	+20'017	--	+20'017	--
34 Charges financières	0	0	52	+52	--	+52	--
Résultat de financement	0	0	19'966	+19'966	--	+19'966	--
Résultat opérationnel	-11'245'383	-14'011'178	-12'168'412	+1'842'766	+13.2%	-923'029	-8.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-11'245'383	-14'011'178	-12'168'412	+1'842'766	+13.2%	-923'029	-8.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	40.00	43.00	38.00	-5.00	-11.6%	-2.00	-5.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	33.80	35.40	32.60	-2.80	-7.9%	-1.20	-3.6%
Conseil d'État							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%

Commentaires

Le résultat global de la chancellerie d'État est favorable par rapport au budget (13.2%). Ceci est principalement dû à la dissolution de la provision magistrat. Pour rappel, la variation de provision concerne l'ajustement périodique de la provision des rentes des anciens membres du Conseil d'État. Afin de lisser les variations liées à chaque changement de législature, cette provision est adaptée d'année en année. Le deuxième facteur d'amélioration du résultat est la hausse des prestations du SALI aux services de l'État.

3.3.3. Chancellerie (SCHA)

Missions principales

Le service de la chancellerie remplit les fonctions d'état-major du Conseil d'État et assume les tâches dévolues à l'État dans les domaines des droits politiques, des relations extérieures et de la communication, de l'accueil aux usagères et usagers, ainsi que des publications officielles. Il a notamment pour missions :

- la planification des travaux du Conseil d'État ;
- la gestion des décisions du Conseil d'État et leur archivage ;
- la surveillance de l'application des dispositions ayant trait aux droits politiques ;
- l'organisation des scrutins fédéraux et cantonaux ;
- la gestion du vote électronique, ainsi que des autres applications informatiques liées à l'organisation des scrutins fédéraux et cantonaux ;
- les vérifications prévues par la législation sur les droits politiques et sur l'organisation du Grand Conseil en matière d'initiative et de motion populaires, ainsi que de demande de référendum ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies en matière de relations extérieures et de communication ;
- la coordination et la gestion de l'information du Conseil d'État et des départements ;
- le conseil et le soutien au Conseil d'État, aux départements et aux services en matière de politique extérieure, de communication, de rédaction et de diffusion des informations aux médias ;
- la systématisation de la défense des intérêts du canton ;
- l'organisation d'un système de veille des dossiers stratégiques ;
- l'organisation des réceptions et manifestations officielles ;
- la gestion des relations avec les médias ;
- la responsabilité de l'identité visuelle ;
- la publication de la Feuille officielle ;
- la gestion du registre des partenariats enregistrés ;
- l'accueil des usagères et usagers ;
- la gestion administrative liée au Guichet unique ;
- la légalisation des signatures des officières et officiers publics.

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la transition numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, l'évolution complexe du développement du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

La crise sanitaire de la COVID-19, qui a perduré en 2021, a impacté également de manière importante la gestion des activités gouvernementales et le domaine de la communication.

Activités et réalisations

Droits politiques

Organisation des scrutins

Le service de la chancellerie a organisé quatre votations fédérales en 2021, soit les 7 mars, 13 juin, 26 septembre et 28 novembre, ainsi que deux votations cantonales. La première a eu lieu le 26 septembre sur la loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LRCR) et la seconde le 28 novembre sur le décret du 31 mars 2021 portant octroi d'un crédit d'engagement de 186'000'000 francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18. Des votations communales, voire des élections complémentaires, ont également eu lieu les 7 mars dans les communes de Cortaillod et Val-de-Travers, 13 juin dans les communes de Neuchâtel et Val-de-Ruz et 26 septembre aux Planchettes.

Les élections cantonales ont eu lieu les 18 avril (élection du Grand Conseil et premier tour de l'élection du Conseil d'État) et 9 mai 2021 (deuxième tour de l'élection du Conseil d'État). Les travaux préparatoires ont été très importants pour assurer le bon déroulement de ces élections. Un carnet spécifique pour l'élection du Grand Conseil a dû être réalisé (format A4, papier plus fin, perforation dans le pli) afin de contenir les listes d'au maximum cent candidat-e-s. Une nouvelle application informatique a également été développée pour simplifier le dépouillement de ces listes au sein des communes.

Pour s'assurer du bon fonctionnement de cette solution informatique, deux tests à grande échelle ont été réalisés avec l'ensemble des communes. Le premier test a consisté à vérifier le comptage sur la base d'un échantillon de bulletins, même si cette partie du processus n'a jamais montré de défaillance lors des précédents scrutins. Quant au second test, il s'est focalisé

sur le traitement de masse des bulletins afin de confirmer que la numérisation de ces derniers ne posait plus aucun problème. Ces mesures préparatoires ont permis un bon déroulement des deux tours des élections cantonales et la publication rapide des résultats, malgré les importants changements liés à la réforme des institutions. Finalement, seule la participation des électrices et électeurs a été décevante (32.09% au premier tour et 30.20% au second tour). À ce sujet, les député-e-s du Grand Conseil ont décidé de créer une commission Démocratie cantonale chargée de proposer des mesures pour augmenter la participation.

Les résultats détaillés des élections cantonales sont disponibles sur le [site Internet](#).

Vote électronique

En vue de la reprise du vote électronique et à la suite des travaux menés avec un groupe d'expert-e-s, les cantons et le fournisseur de la solution, la chancellerie fédérale a consulté les cantons sur la modification de l'ordonnance sur les droits politiques et de l'ordonnance sur le vote électronique (restructuration de la phase d'essai). Les modifications soumises aux cantons mettent en place les recommandations du groupe d'expert-e-s, qui permettront certes d'assurer la sécurité du vote électronique, mais qui généreront des coûts très importants de mise en œuvre et d'exploitation. En outre, la chancellerie fédérale propose de limiter la participation de l'électorat cantonal à 30% et à 10% au niveau national, ce qui n'est pas en adéquation avec la forte croissance du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs du Guichet unique. Pour les raisons susmentionnées, notre canton a adopté avec des réserves importantes les orientations et objectifs de la restructuration de la phase d'essai du vote électronique et attend de connaître précisément les conditions financières et techniques avant de planifier un redémarrage du vote électronique.

Initiatives et référendums

En raison de la pandémie, les délais légaux pour la récolte des signatures pour les initiatives et référendums au niveau cantonal et communal ont été suspendus du 18 novembre 2020 jusqu'à la fin de la situation extraordinaire, le 23 février 2021. Ces mesures ont eu pour conséquence la prolongation du délai de récolte des signatures pour les initiatives et référendums en cours.

Ci-après, le tableau faisant état du traitement des initiatives en cours au 31 décembre 2021 :

Intitulé	Publication dans la FO	Date dépôt	du	Publication des résultats dans la FO	Décret recevabilité matérielle	Date d'adoption du rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
1% pour le sport	19.03.2021	16.09.2021		29.10.2021		
Pour 1% culturel	23.10.2020	30.07.2021		17.09.2021		
Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes	13.12.2019	21.08.2020		11.09.2020	23.02.2021	
Pour des transports publics gratuits	13.10.2017	23.02.2018		13.04.2018	02.10.2018	25.01.2021

Deux référendums ont été déposés en 2021. Le premier concernait la loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LR CR). Cette dernière a été refusée par les électrices et électeurs lors de la votation du 26 septembre. Quant au décret du 31 mars 2021 portant octroi d'un crédit d'engagement de 186'000'000 francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18, les électrices et électeurs l'ont accepté en votation le 28 novembre.

Relations extérieures et communication

La pandémie a modifié l'organisation du domaine des relations extérieures et de la communication tout au long de l'année et il a été nécessaire de s'adapter à l'évolution des conditions sanitaires. L'équipe a beaucoup œuvré en télétravail et par visioconférence. Un collaborateur a participé activement à la cellule de crise ORCCAN.

En matière de communication, outre les nombreuses communications opérationnelles, il faut notamment relever la création d'une charte graphique et la réalisation d'une vidéo avec le Conseil d'État pour présenter le bilan de législature. En outre, différentes communications ont été diffusées sur nos réseaux sociaux, en étroite collaboration avec ORCCAN et le service de la santé publique, en lien avec la pandémie (promotion de la vaccination notamment).

Au niveau opérationnel, 41 conférences de presse ont été organisées pour le Conseil d'État et les services ; 232 communiqués de presse ont été préparés et transmis aux médias (dont 51 en lien avec la crise du coronavirus). Par contre, un seul discours a été rédigé, la plupart des manifestations publiques ayant été annulées ou reportées. Par ailleurs, les rencontres organisées se sont déroulées principalement par visioconférence.

Quant aux réseaux sociaux, il faut relever une croissance du nombre d'abonné-e-s Facebook 17'920 (+ 2'389), Twitter 3'263 (+ 628), LinkedIn 20'042 (+ 2'089) et pour la page Instagram 23'684 (+ 4'920). Nous comptons encore 2'085'231 visites du site Internet pour 4'385'481 pages vues.

Dans le domaine des relations extérieures, le service de la chancellerie a notamment organisé le 9ème forum de la Région Capitale Suisse, en collaboration avec le secrétariat de cette dernière. Celui-ci s'est déroulé le 26 novembre à Neuchâtel sous le signe des innovations au service du développement durable.

Guichet unique

La chancellerie a enregistré 5'996 nouveaux contrats privés et 379 nouveaux contrats professionnels. Ainsi, au 31 décembre 2021, ce sont 58'932 contrats au Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées. Par ailleurs, on dénombre au total 3'439 contrats pour des entreprises. Quant aux travaux en cours, une solution pour smartphone de développement, ainsi qu'une solution pour recevoir du courrier.

Programme des réformes de l'État

La chancellerie coordonne la mise en place d'un système de conduite stratégique et politique pour l'État (ConduiteNE), permettant une conduite cohérente de ses actions et orientée par des objectifs à long terme. Il se fonde sur le développement d'une série d'outils dynamiques qui interagissent entre eux. Après les cockpits du Conseil d'État et des départements, l'objectif s'est poursuivi avec le développement des cockpits des services.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

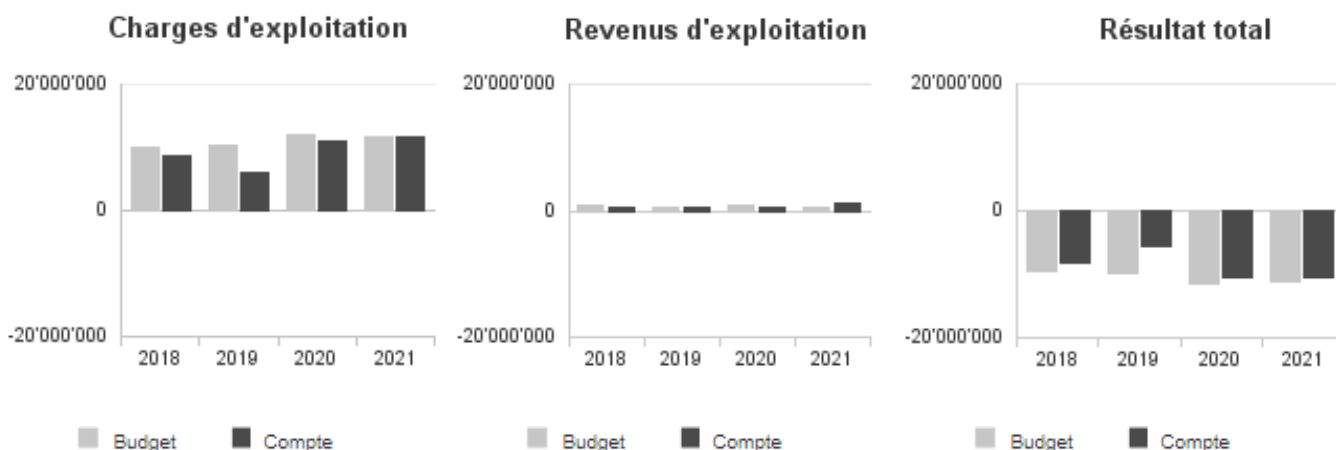
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	578'893	560'200	1'252'084	+691'884	+123.5%	+673'191	+116.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	321'248	293'000	339'300	+46'300	+15.8%	+18'052	+5.6%
43 Revenus divers	89'525	80'000	767'841	+687'841	+859.8%	+678'316	+757.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	168'120	187'200	144'944	-42'256	-22.6%	-23'177	-13.8%
Charges d'exploitation	11'100'562	11'778'734	11'774'065	-4'669	-0.0%	+673'502	+6.1%
30 Charges de personnel	4'868'969	5'370'214	5'115'196	-255'018	-4.7%	+246'226	+5.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'977'629	4'420'000	4'229'931	-190'069	-4.3%	+252'302	+6.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	25'000	0	-25'000	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	600'600	616'000	569'148	-46'853	-7.6%	-31'453	-5.2%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'653'364	1'347'520	1'859'791	+512'271	+38.0%	+206'426	+12.5%
Résultat d'exploitation	-10'521'670	-11'218'534	-10'521'981	+696'553	+6.2%	-311	-0.0%
44 Revenus financiers	0	0	20'000	+20'000	--	+20'000	--
34 Charges financières	0	0	1	+1	--	+1	--
Résultat de financement	0	0	19'999	+19'999	--	+19'999	--
Résultat opérationnel	-10'521'670	-11'218'534	-10'501'982	+716'552	+6.4%	+19'688	+0.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-10'521'670	-11'218'534	-10'501'982	+716'552	+6.4%	+19'688	+0.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	15.00	16.00	14.00	-2.00	-12.5%	-1.00	-6.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.00	12.50	11.20	-1.30	-10.4%	-0.80	-6.7%
Conseil d'État							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Le résultat global du service est meilleur que le budget. Ceci est principalement dû à la dissolution de la provision liée aux rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement, qui a ainsi engendré un revenu supplémentaire. Pour rappel, la variation concerne l'ajustement périodique de cette provision. Afin de lisser les variations liées à chaque changement de législature, cette provision est adaptée d'année en année.

S'agissant du personnel administratif, l'écart de 1.30 EPT s'explique par deux postes vacants en fin d'année, respectivement de 0.5 EPT et 0.8 EPT dans le domaine des relations extérieures et de la communication.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	145	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'361'359	3'558'485	3'594'555
Coûts des services centraux	305'325	209'659	136'891
Revenus	87'013	80'000	766'399
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'579'817	3'688'144	2'965'047

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

La différence des coûts des services centraux provient de la facturation en lien avec la gestion du cockpit du Conseil d'État, qui est moins élevée que prévu. S'agissant des revenus, l'écart provient de la dissolution de la provision liée aux rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	22'143	25'723	18'656
Coûts des services centraux	14'801	15'450	17'134
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	36'944	41'173	35'790

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	5'427	0	0
Coûts salariaux et de structure	79'274	189'263	76'384
Coûts des services centraux	50'436	113'675	63'865
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	135'137	302'938	140'249

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

La différence des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'explique par une réallocation des ressources au cours de l'année sur les différents groupes de prestations.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	56'940	109'490	57'224
Coûts des services centraux	37'548	65'762	48'296
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	94'489	175'251	105'520

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

La différence des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'explique par le transfert de la responsable financière du service de la chancellerie au service financier.

Affaires du Conseil d'Etat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	59'823	92'000	93'959
Coûts salariaux et de structure	183'507	171'383	190'967
Coûts des services centraux	123'081	102'936	177'048
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	366'411	366'318	461'974

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

La différence des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'explique par une légère hausse d'activités pour ce groupe de prestations en lien notamment avec la gestion de la crise sanitaire.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'609'727	4'124'200	3'975'123
Coûts salariaux et de structure	510'170	522'610	539'560
Coûts des services centraux	653'502	586'866	767'127
Revenus	491'593	480'200	505'112
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'281'806	4'753'476	4'776'697

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État.

La différence de coûts des services centraux provient essentiellement de la refacturation du matériel de votation lié aux élections cantonales.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	101'176	163'000	119'871
Coûts salariaux et de structure	699'132	694'875	695'739
Coûts des services centraux	463'975	417'356	642'774
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'264'283	1'275'232	1'458'384

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

La différence de charges directes provient essentiellement de la diminution d'événements en lien avec la crise sanitaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Collab. intercant.	167'436	181'000	162'519
Partis politiques	345'000	345'000	318'750
Réseau Urbain Neuchâtelois	88'164	90'000	87'879
Total charges (+) / revenus (-) nets	600'600	616'000	569'148

Commentaires

Aucun commentaire.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-287	0	-573
Total charges (+) / revenus (-) nets	-287	0	-573

Commentaires

Aucun commentaire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	<i>Nature de la variation</i>
Charges d'exploitation	-10'254	Diminution de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-10'254	Diminution de charges
Résultat total	10'254	Amélioration du résultat

Commentaires

Ce montant concerne l'extourne de transitoires de la campagne de communication "J'agis pour mon canton. Et toi?" réalisée en 2020.

3.3.4. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Missions principales

Le service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) a notamment pour missions :

Domaine des achats

- Définition et mise en œuvre des processus achats et logistique ;
- Soutien et accompagnement dans les processus achats ;
- Gain d'efficacité sur les achats centralisés de l'État ;
- Support SAP de SIGE pour les services de l'administration cantonale ;
- Supervision des impressions effectuées à l'extérieur pour le compte de l'État.

Domaine de l'approvisionnement et de la logistique

- Gestion des achats du matériel de bureau pour l'administration cantonale ;
- Gestion de l'approvisionnement et coordination de la distribution du matériel scolaire pour l'école obligatoire ;
- Gestion du parc des machines de bureau et des appareils d'impression multifonctions ;
- Réalisation de diverses missions de logistique pour l'administration cantonale ;
- Logistique du matériel des élections et des votations fédérales et cantonales.

Centre éditique de l'État de Neuchâtel

- Conception et distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement et réalisation des travaux pour les communes, les entités paraétatiques et les clients externes ;
- Édition et réalisation de documents administratifs et de divers manuels d'enseignement.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement influençant la marche du service sont les suivants :

Impacts externes :

Environnement économique

- L'évolution du chiffre d'affaires dépend de la stratégie des clients.

Environnement de l'imprimerie

- Les prestations proposées par les imprimeurs peuvent évoluer en fonction de leurs stratégies respectives et de leurs choix techniques (papier, numérique, offset, etc.).

Marchés publics

- Le service est dépendant de la loi sur les marchés publics et se doit d'assurer la transparence des achats, de respecter la législation, de baisser les coûts d'achat en préservant une qualité de service et de privilégier les fournisseurs orientés sur le développement durable.

Technologie

- Le service est dépendant de l'offre du matériel proposé par les fournisseurs du domaine de l'édition et de l'imprimerie.

COVID-19

- Le service met à disposition des ressources et son savoir-faire dans le domaine de la logistique pour gérer les clients du service de la santé publique. En lien avec ces prestations, le service est également impliqué dans l'état-major ORCCAN pour suivre l'évolution sanitaire.

Impacts internes :

Programme des réformes

- Le service joue un rôle central dans le cadre des prestations centralisées de SIGE, notamment avec la centralisation des achats et des factures.

Collaboration avec les services centraux

- Le SALI travaille en étroite collaboration avec les autres services centraux et est aussi dépendant des tâches fournies par ces derniers.

COVID-19

- Le service a géré l'achat, ainsi que la livraison du matériel sanitaire (masques, gel hydroalcoolique, gants, etc.).

Activités et réalisations

Achats

Les activités principales ont été, d'une part, le renouvellement du marché des fournitures de bureau et, d'autre part, celui du matériel informatique en lien avec la place de travail (PC et PC portables). Pour ces fournitures, l'appel d'offres a été réalisé pour la première fois au sein du Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR). Ce travail, en collaboration avec le SIEN, a permis de réduire les prix d'achat de 30%, ce qui représente au total environ 400'000 francs d'économies par année.

Malgré l'absence pour une longue durée d'une collaboratrice dans ce domaine, le service a continué de participer à des procédures d'appels d'offres lancées par plusieurs services, de déployer la solution d'impression confidentielle à partir des multifonctions et de gérer le support de premier niveau du catalogue TEB (gestion des articles dans la base de données SAP et paramétrage de celle-ci).

Approvisionnement et logistique

Le service a passé 2'496 commandes auprès de fournisseurs (2'340 en 2020, 2604 en 2019) et a enregistré 5'817 commandes de l'administration cantonale, ainsi que des écoles cantonales (5'584 en 2020, 5'682 en 2019). Ces commandes ont généré les livraisons de 31'345 colis (28'506 en 2020, 28'034 en 2019).

L'approvisionnement en matériel sanitaire des services de l'administration, des écoles cantonales et des autres clients du service de la santé publique (pharmacies, médecins, homes, NOMAD, infirmières et infirmiers indépendants, etc.) a représenté un véritable défi tout au long de l'année. Cette tâche s'est naturellement ajoutée à celles ordinaires du service.

Dans ce secteur d'activité, le service a encore assuré la formation de cinq apprenti-e-s, quatre personnes temporaires en stage de réinsertion et une personne en réinsertion professionnelle. Il collabore ainsi activement au projet +30.

Centre éditique

Les volumes traités sont de 15 millions d'impressions (15 millions en 2020, 14 millions en 2019) et de 3,3 millions d'enveloppes (2,6 millions en 2020, 2,7 millions en 2019). 43'675 e-factures ont été envoyées en 2021 (55'700 en 2020, 34'875 en 2019). Le nombre d'impressions pour l'externe s'élève à 3,5 millions (4 millions en 2020, 4,2 millions en 2019) et 3,1 millions d'enveloppes (3,7 millions en 2020, 4 millions en 2019). La centralisation de la réception des factures de l'État a représenté une moyenne de 134 factures par jour (170 en 2020, 200 en 2019).

Par ailleurs, le Centre éditique a activement collaboré au projet de refonte de l'environnement de l'impôt des personnes morales mené par le service des contributions, ainsi qu'au projet d'introduction du QR-code sur les factures menées par le service informatique de l'Entité neuchâteloise.

Administration

Le fonctionnement des multifonctions et la facturation des prestations en fonction de l'utilisation des machines ont fortement impacté le secteur comptable chargé du contrôle de la facturation. Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité du support aux utilisatrices et utilisateurs des multifonctions, un contrat de soutien a été conclu avec le fournisseur, afin de disposer d'une personne pour dépanner les multifonctions.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

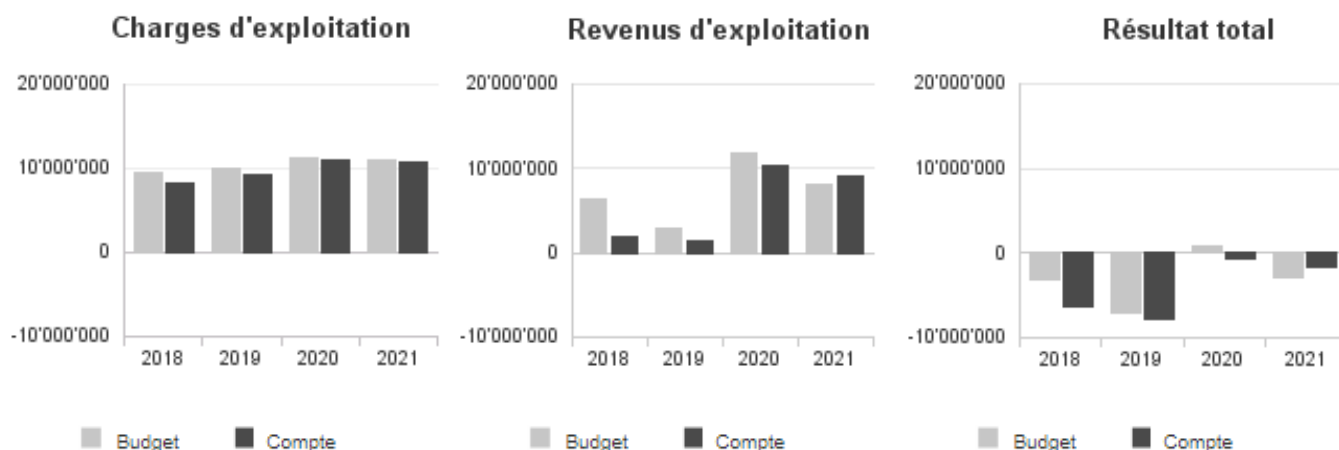
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	10'258'357	8'222'052	9'141'554	+919'502	+11.2%	-1'116'803	-10.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'419'668	1'580'000	1'351'927	-228'073	-14.4%	-67'741	-4.8%
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	-0	-86.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	8'838'688	6'642'052	7'789'626	+1'147'574	+17.3%	-1'049'062	-11.9%
Charges d'exploitation	10'982'070	11'014'696	10'807'950	-206'746	-1.9%	-174'119	-1.6%
30 Charges de personnel	2'803'630	2'794'856	2'586'160	-208'696	-7.5%	-217'469	-7.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'459'630	6'825'100	6'676'194	-148'906	-2.2%	+216'564	+3.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	327'513	316'448	-11'065	-3.4%	+2'739	+0.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'405'101	1'067'227	1'229'148	+161'921	+15.2%	-175'953	-12.5%
Résultat d'exploitation	-723'713	-2'792'644	-1'666'397	+1'126'248	+40.3%	-942'684	-130.3%
44 Revenus financiers	0	0	17	+17	--	+17	--
34 Charges financières	0	0	51	+51	--	+51	--
Résultat de financement	0	0	-33	-33	--	-33	--
Résultat opérationnel	-723'713	-2'792'644	-1'666'430	+1'126'214	+40.3%	-942'717	-130.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-723'713	-2'792'644	-1'666'430	+1'126'214	+40.3%	-942'717	-130.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	25.00	27.00	24.00	-3.00	-11.1%	-1.00	-4.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.80	22.90	21.40	-1.50	-6.6%	-0.40	-1.8%

Commentaires

Le résultat global du SALI est meilleur que le budget. Ceci est lié à la hausse des prestations aux services de l'État d'où une refacturation plus importante que prévu (rubrique 49). Toutefois, les commandes des clients externes pour les imprimés et les achats de fournitures de bureau sont en légère baisse.

S'agissant du personnel administratif, l'écart de 1.50 EPT s'explique par l'augmentation du temps de travail de deux collaboratrices du domaine de l'approvisionnement, respectivement de 0.4 EPT et 0.1 EPT, par le départ à la retraite du responsable adjoint du domaine de l'approvisionnement (1 EPT, ainsi que d'un poste vacant dans le domaine des achats (1 EPT).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Achat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	537'655	0	0
Coûts salariaux et de structure	552'980	0	0
Coûts des services centraux	350'960	0	0
Revenus	6'526	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	1'858'958	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-423'889	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus mais apparaît encore afin de présenter les comptes 2020.

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	-113'048	853'000	783'757
Coûts salariaux et de structure	844'969	981'816	962'693
Coûts des services centraux	350'960	195'264	195'331
Revenus	0	36'000	9'284
Revenus de la facturation des services centraux	550'060	1'247'295	1'207'282
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	532'821	746'785	725'215

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne les achats de fournitures de bureau pour l'administration, le matériel scolaire, ainsi que le matériel des élections et votations fédérales et cantonales.

Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Logistique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	4'265'535	4'525'000	4'317'772
Coûts salariaux et de structure	373'273	638'205	602'737
Coûts des services centraux	350'960	436'320	436'187
Revenus	825'208	940'000	817'126
Revenus de la facturation des services centraux	4'935'773	3'769'993	4'257'515
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-771'212	889'532	282'056

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats du domaine de l'approvisionnement. La différence des revenus provient d'une légère baisse des ventes de fournitures de bureau à l'externe. Quant aux revenus de la facturation des services centraux, la diminution par rapport aux comptes 2020 s'explique par l'adaptation des forfaits.

CEEN (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'408'997	1'417'500	1'502'909
Coûts salariaux et de structure	1'213'759	1'358'324	1'326'381
Coûts des services centraux	350'960	590'267	590'334
Revenus	604'933	645'400	544'340
Revenus de la facturation des services centraux	1'498'461	1'579'370	2'276'792
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	870'323	1'141'321	598'491

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement. La différence des revenus de la facturation des services centraux provient d'une hausse d'activité pour les impressions des documents de votations.

Gestion du service (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	14'872	19'000	29'172
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	-21'582	3'993	29'172
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	36'454	15'007	0

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des honoraires pour les formations externes, les audits, les certifications ISO et les droits d'auteur pour l'administration cantonale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-20	0	-60
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	-60

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Remplac. machine mise sous pli Kern 2500	En cours	0	0	0	496'928	0	496'928	493'051	0	493'051
Total		0	0	0	496'928	0	496'928	493'051	0	493'051

Commentaires

Le service dispose de deux machines pour la mise sous pli dont la maintenance est arrivée à échéance pour l'une et est à venir pour la seconde (2023). Une nouvelle machine a donc été acquise. L'objectif est de la tester puis d'évaluer les possibilités avant le remplacement de la seconde machine.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	19'223	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'503	Augmentation de charges
39 Imputations internes	5'720	Augmentation de charges
Résultat total	-19'223	Détérioration du résultat

Commentaires

Le service a acheté du matériel pour l'administration (masques, gel et serviettes) pour CHF 10'000.- et a loué des surfaces de stockage pour le même montant environ.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service d'achat, logistique et imprimés	567
Total	567

Commentaires

Les heures concernent principalement la gestion des commandes et le transport de matériel sanitaire.

**Autorités protection des données et
transparence (PPDT)**

PPDT Autorités protection des données et transparence

3.4. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Missions principales

Le PPDT s'occupe non seulement de la protection des données personnelles traitées par les autorités cantonales et communales, mais aussi de la transparence de ces dernières.

Il est principalement chargé dans ces deux domaines de :

- Promouvoir la protection des données et la transparence, en informant et sensibilisant le public et les entités soumises à la CPDT-JUNE au sujet des principes inscrits dans cette dernière.
- Assister et conseiller le public et les entités soumises à la CPDT-JUNE à propos des sujets régis par cette dernière.
- Se prononcer sur les projets d'actes législatifs ayant un impact sur la protection des données et la transparence.
- Se prononcer sur les projets de vidéosurveillance des entités soumises à la CPDT-JUNE.
- Concilier les parties lorsqu'il est saisi d'une requête parce qu'une entité soumise à la CPDT-JUNE n'a pas pleinement accepté une demande fondée sur cette dernière.
- Surveiller activement les entités soumises à la CPDT-JUNE pour vérifier qu'elles appliquent correctement la convention, et émettre des recommandations lorsqu'un manquement est constaté (exclusivement en matière de protection des données).
- Saisir la CPDT lorsque la CPDT-JUNE le lui permet.
- Tenir le registre public des fichiers.
- Rendre un rapport annuel d'activité aux gouvernements et parlements des deux cantons.

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppdt-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes. Plus les entités sont sensibilisées, plus les questions affluent. En 2021, il y a eu 8.8 % de sollicitations en plus qu'en 2020.

Activités et réalisations

Les activités et les réalisations du PPDT font l'objet d'un rapport séparé, conformément à [l'article 13 CPDT-JUNE](#).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	638	2'900	0	-2'900	-100.0%	-638	-100.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	638	2'900	0	-2'900	-100.0%	-638	-100.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	194'314	213'000	197'329	-15'672	-7.4%	+3'014	+1.6%
30 Charges de personnel	2'200	8'000	1'403	-6'598	-82.5%	-798	-36.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	192'114	205'000	195'926	-9'074	-4.4%	+3'812	+2.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	-193'676	-210'100	-197'329	+12'772	+6.1%	-3'652	-1.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-193'676	-210'100	-197'329	+12'772	+6.1%	-3'652	-1.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-193'676	-210'100	-197'329	+12'772	+6.1%	-3'652	-1.9%

Commentaires

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'200	8'000	1'403
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'200	8'000	1'403

Commentaires

Coûts imputables à la Commission.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Contrib. des cantons	-638	-2'900	0
Contrib. préposé	192'114	205'000	195'926
Total charges (+) / revenus (-) nets	191'476	202'100	195'926

Commentaires

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

3.5. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Missions principales

Le CCFI est l'organe indépendant et autonome chargé de la surveillance financière de l'État de Neuchâtel, au sens large. Il exerce également ses missions auprès d'établissements de droit public ou d'entités subventionnées. Il ne dépend hiérarchiquement ni du Conseil d'État, ni d'un département et son activité n'est régie que par la Loi sur le contrôle des finances (LCCF) et son règlement. Le CCFI traite directement avec les entités et les personnes soumises à sa surveillance, dispose de tout pouvoir d'investigation et peut intervenir en tout temps, sans en référer à quiconque. Le secret de fonction ne peut pas lui être opposé. Le CCFI bénéficie depuis 2009 d'un agrément d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, renouvelé en 2019.

Missions d'audit interne

- Contrôler la gestion financière de l'administration cantonale (notamment respect des principes d'économie, d'efficacité et d'efficience), y compris la gestion des subventions et les investissements
- Contrôler la fiabilité des systèmes de contrôle interne (SCI) et des applications informatiques

Missions d'organe de révision (audit externe)

- Auditer les comptes annuels de l'État (contrôle ordinaire)
- Auditer les comptes annuels d'entités autonomes proches de l'État (UniNE, SCAN, CNIP, etc.)

Autres missions

- Effectuer des mandats spéciaux pour le compte du Conseil d'État, de la Commission de gestion du Grand Conseil (COGES), de la Commission des finances du Grand Conseil (COFI) ou du Conseil de la magistrature
- Attester des décomptes de subventions, notamment en vertu d'exigences fédérales
- Conseiller les départements et les unités administratives de l'État

Évolution de l'environnement et des tâches

Réformes

La réforme de l'administration cantonale implique sur plusieurs années pour le CCFI une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes des unités administratives de l'État. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI doit mettre à jour toutes ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.).

Audits informatiques et analyses de données

Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données au moyen d'outils dédiés, dont le CCFI dispose depuis début 2019.

Pandémie COVID-19

Les activités du CCFI en 2021 ont naturellement été affectées par la pandémie de la COVID-19. Comme toutes les organisations, le CCFI a dû s'adapter à la situation et trouver des solutions afin d'effectuer ses prestations dans ce contexte particulier et contraignant. Une grande partie de ses activités d'audit en 2021 ont été effectuées à distance.

Initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes »

Les tâches du CCFI seront modifiées dans le cadre du traitement de l'initiative. En effet, l'initiative confierait à cette nouvelle entité le contrôle annuel des comptes de l'État actuellement effectué par le CCFI. Quant au contre-projet qui sera soumis au peuple le 15 mai 2022, il prévoit notamment que le CCFI pourrait aussi, sur demande des autorités concernées, élargir le cercle de ses interventions aux activités communales.

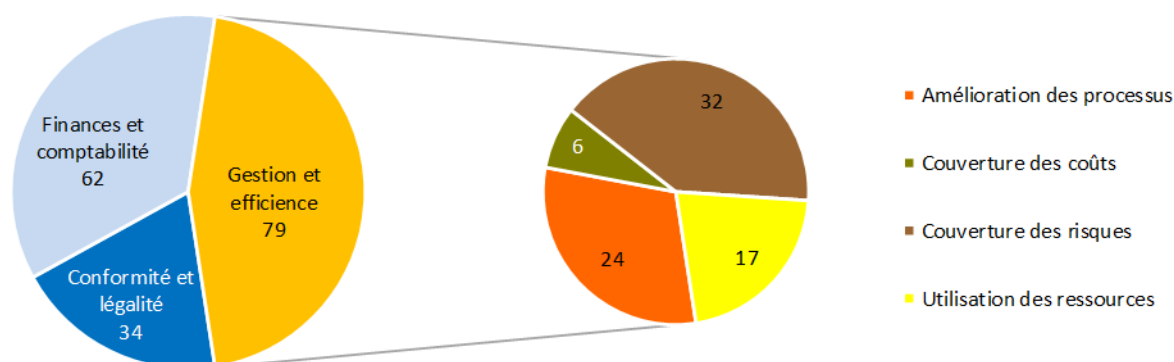
Activités et réalisations

Rapports et observations

Le CCFI a émis 57 rapports d'audit en 2021, qui se répartissent ainsi :

- 30 rapports d'audit interne
- 20 rapports d'audit en tant qu'organe de révision
- 1 mandat spécial du Conseil d'État
- 6 autres rapports

175 demandes, remarques et recommandations ont été émises en 2021, dans les catégories suivantes :



Le CCFI vérifie la mise en œuvre ultérieure des demandes et recommandations qu'il émet. Au 31 décembre 2021, 79% des 802 demandes et recommandations émises depuis 2015 ont été mises en œuvre.

Une planification 2021 adaptée aux risques et aux circonstances

Dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, les pouvoirs publics ont décidé d'octroyer diverses aides aux acteurs économiques et à ceux de la culture. Étant donné les risques liés à la rapidité d'exécution, aux ressources limitées des services en charge, et aux volumes en question, le CCFI a estimé nécessaire d'adapter sa planification et d'effectuer des vérifications sur l'octroi de ces aides. Deux audits ont donc été effectués, relatifs aux aides gérées par le Service de la culture (SCNE) et par le Service de l'économie (NECO) (cas de rigueur).

Toujours en relation avec les conséquences de la pandémie, le CCFI a effectué des audits sur les subventions accordées sur la base du rapport 20.048 concernant les impacts financiers sur l'exercice 2020 de la crise liée à la COVID-19 et le subventionnement extraordinaire des entités partenaires de l'État au bénéfice d'un contrat de prestations. Des contrôles ont été menés sur les subventions versées dans ce cadre par le Service des transports (SCTR), par le Service de la santé publique (SCSP), et par le Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA).

Par ailleurs, le Conseil d'État a confié au CCFI un mandat spécial relatif à la soumission de composantes de rémunération aux cotisations du 2ème pilier par les employeurs affiliés à prévoyance.ne.

Plus d'informations dans le [rapport de gestion 2021](#) du CCFI sur www.ne.ch/ccfi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	197'563	200'000	190'749	-9'251	-4.6%	-6'815	-3.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	197'563	200'000	190'749	-9'251	-4.6%	-6'815	-3.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'714'908	1'680'608	1'621'153	-59'454	-3.5%	-93'754	-5.5%
30 Charges de personnel	1'460'354	1'474'608	1'410'481	-64'127	-4.3%	-49'873	-3.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	80'974	126'000	52'658	-73'342	-58.2%	-28'316	-35.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	173'580	80'000	158'015	+78'015	+97.5%	-15'565	-9.0%
Résultat d'exploitation	-1'517'345	-1'480'608	-1'430'405	+50'203	+3.4%	+86'940	+5.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'517'345	-1'480'608	-1'430'405	+50'203	+3.4%	+86'940	+5.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'517'345	-1'480'608	-1'430'405	+50'203	+3.4%	+86'940	+5.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	10.00	-1.00	-9.1%	-1.00	-9.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.75	9.75	9.25	-0.50	-5.1%	-0.50	-5.1%

Commentaires

Les charges de personnel s'affichent inférieures au budget en raison du départ de plusieurs collaborateurs-trices, et du délai nécessaire pour mener à bien leur remplacement.

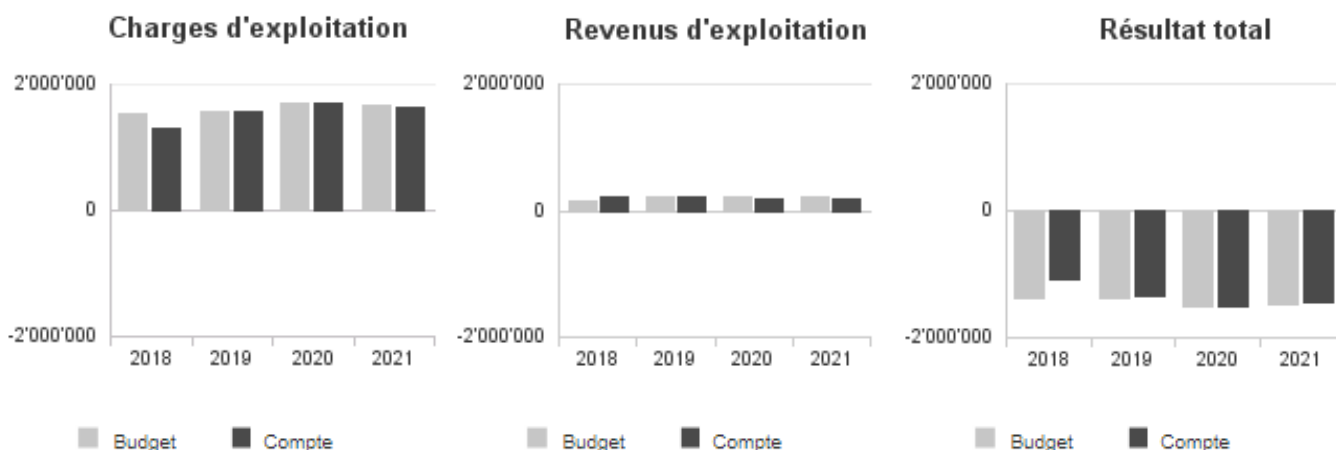
Les charges de biens, services et autres charges d'exploitation ont été maintenues en dessous du budget notamment pour ce qui concerne les honoraires aux consultants pour les audits informatiques. Ces derniers n'ont pas pu être organisés en raison du manque de ressources internes pour en effectuer le suivi.

Le dépassement constaté au niveau des imputations internes concerne essentiellement l'écart statistique RH dont le montant figure au budget mais pas aux comptes.

Effectifs

Le CCFI a dû faire face à quatre départs en 2021, dont deux au sein de l'administration cantonale. Un poste d'auditeur-trice expert-e, vacant au 31.12.2021, est repourvu au 1er février 2022. Un poste d'adjoint-e n'a pas pu être repourvu pour l'instant.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	70'641	70'000	27'197
Coûts salariaux et de structure	1'088'964	1'021'376	1'052'929
Coûts des services centraux	127'097	113'074	116'597
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'286'702	1'204'449	1'196'723

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale (audit de gestion des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Ces activités sont tendanciellément à la hausse mais pour 2021, le budget n'a pas été atteint en raison des départs de plusieurs collaborateurs-trices. Cette situation a en effet entraîné une baisse des charges de personnel et une diminution des heures prestées, en raison des reprises de vacances et d'heures.

Hors audit (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	62'290	39'913	67'609
Coûts des services centraux	7'369	4'419	7'441
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	69'659	44'332	75'050

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail. Ces activités varient essentiellement en fonction de facteurs externes peu prévisibles. En 2021, le chef du CCFI a été particulièrement sollicité par les travaux des commissions du Grand Conseil en lien avec le traitement de l'initiative pour la création d'une Cour des comptes.

Audit externe (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	319'433	388'785	315'404
Coûts des services centraux	39'114	43'041	33'976
Revenus	197'563	200'000	190'749
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	160'984	231'827	158'632

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UniNE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

La diminution des ressources consacrées aux audits externes s'explique essentiellement par une amélioration continue de l'efficacité dans ce type d'audit (y compris dans l'audit des comptes de l'État) et par la décision de l'UniNE de ne plus faire auditer les comptes de sa fortune dès 2021 alors que cet audit était prévu au budget.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

3.6. Autorités judiciaires (AUJU)

3.6.1. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'771'817	2'815'555	2'955'379	+139'824	+5.0%	+183'562	+6.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'771'817	2'815'555	2'926'844	+111'289	+4.0%	+155'027	+5.6%
43 Revenus divers	0	0	28'535	+28'535	--	+28'535	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Sunventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	26'163'724	25'444'394	26'016'870	+572'476	+2.2%	-146'853	-0.6%
30 Charges de personnel	21'633'275	21'832'918	21'268'946	-563'972	-2.6%	-364'328	-1.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'716'155	1'887'396	1'898'925	+11'529	+0.6%	+182'770	+10.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'789	45'722	3'042	-42'680	-93.3%	+253	+9.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	185'514	287'500	257'370	-30'130	-10.5%	+71'856	+38.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	2'625'991	1'390'858	2'588'587	+1'197'728	+86.1%	-37'404	-1.4%
Résultat d'exploitation	-23'391'907	-22'628'839	-23'061'491	-432'652	-1.9%	+330'416	+1.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-23'391'907	-22'628'839	-23'061'491	-432'652	-1.9%	+330'416	+1.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-23'391'907	-22'628'839	-23'061'491	-432'652	-1.9%	+330'416	+1.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	112.00	115.00	113.00	-2.00	-1.7%	+1.00	+0.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	89.95	90.85	90.70	-0.15	-0.2%	+0.75	+0.8%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	51.00	47.00	48.00	+1.00	+2.1%	-3.00	-5.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.74	42.50	42.50	0.00	0.0%	-0.23	-0.5%

Commentaires

Le compte de résultats boucle en 2021 avec un excédent de charges de CHF 23'061'491, supérieur au budget 2021 de CHF 432'652 (1.9%), qui provient essentiellement de l'écart statistique RH inclus dans les imputations internes. En effet, les imputations internes du budget 2021 de CHF 1'390'858 résultent de la répartition analytique des services centraux pour CHF 2'546'458, de prestations internes d'autres services pour CHF 4'000 et de l'écart statistique RH pour les autorités judiciaires de CHF -1'159'600. Cet écart statistique RH a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Hors imputations internes, les comptes 2021 des autorités judiciaires présentent un excédent de charges de CHF 20'502'497, inférieur au budget 2021 de 739'484 (3.5%) et en baisse par rapport aux comptes 2020 de CHF 283'105 (1.4%).

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget de CHF 563'972 (2.6%) provient des postes vacants qui n'ont pas été pourvus en 2021 (0.5 EPT de procureur assistant au ministère public et 0.5 EPT de responsable RH au secrétariat général), des provisions vacances et heures supplémentaires, de l'effet de noria (remplacement à des salaires inférieurs), des remboursements

d'assurance ainsi que des coûts liés aux apprenants, stagiaires, des frais de suppléance de magistrat et des frais de formation et de perfectionnement qui sont inférieurs au budget.

La diminution de CHF 364'328 (1.7%) par rapport à l'année précédente provient notamment du versement en 2020 d'une indemnité selon l'article 28 LMSA et une provision pour une indemnité supplémentaire et des provisions vacances et heures supplémentaires.

Il est à relever que les autorités judiciaires gèrent le secrétariat de plusieurs commissions externes, dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés.

Biens, services et autres charges d'exploitation

Le léger dépassement budgétaire de CHF 11'529 (0.6%) s'explique par les honoraires et les prestations de service dans le cadre des affaires au ministère public, les dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry et les pertes sur débiteurs et qui ont été compensés en grande partie par des charges inférieures au budget, notamment les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP et les frais de déplacement.

Un dépassement de crédit non compensé de CHF 155'000 a été établi en date du 21 septembre 2021 suite à des dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry. N'ayant pas, au moment de l'établissement du dépassement de crédit, de vision de la manière dont ces travaux allaient s'échelonner dans le temps et afin d'appliquer le principe de prudence, le montant total avait été indiqué dans le dépassement de crédit. Il s'est avéré par la suite que les travaux allaient s'échelonner entre 2021 et 2022 et l'analyse des comptes de début décembre a démontré que la charge effective sur 2021 serait en grande partie absorbée par les économies réalisées sur les autres rubriques budgétaires. Par conséquent, avec l'accord du Service financier, le solde non consommé de ce dépassement de crédit, soit CHF 135'000, a été utilisé en date du 10 décembre 2021 pour compenser le dépassement de crédit établi suite au dépassement budgétaire des honoraires et prestations de service dans le cadre des affaires du ministère public.

L'augmentation de CHF 182'770 (10.6%) par rapport à l'année précédente résulte des honoraires et prestations de service dans le cadre des affaires au ministère public, les dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry et les pertes sur débiteurs et qui ont été partiellement compensés par la diminution d'autres charges, notamment les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP.

Il est à noter que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex alors que les autorités judiciaires représentent 62% des utilisateurs. Les 38% restant concernent d'autres services utilisateurs de l'Etat qui ne sont pas refacturés.

Amortissements

L'amortissement dans les comptes 2021 concerne l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds. L'amortissement au budget 2021 inclut également l'amortissement du crédit d'étude relatif au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds.

Charges de transfert

Elles concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

Taxes

L'excédent de CHF 111'289 (4.0%) par rapport au budget des émoluments en matière civile et administrative provient pour CHF 63'618 par le Tribunal d'instance et pour CHF 48'340 du Tribunal cantonal. Concernant le deuxième cas, les émoluments supérieurs au budget s'expliquent par des affaires qui ont généré un émolument exceptionnellement élevé calculé en fonction de la valeur litigieuse.

La hausse des émoluments de CHF 155'027 (5.6%) par rapport à l'année précédente provient du Tribunal d'instance (CHF 261'233) partiellement réduit par la diminution des émoluments du Tribunal cantonal (CHF 111'331).

Revenus divers

Ces revenus proviennent, d'une part, de la dissolution d'une partie d'une provision constituée en 2020 relative au versement d'une indemnité supplémentaire selon l'article 28 LMSA au Tribunal d'instance et, d'autre part, de la renonciation par les magistrats à une partie de la prime collective 2019.

Personnel administratif

L'écart de -0.15 EPT par rapport au budget résulte de :

- -0.5 EPT par le poste vacant de responsable RH au secrétariat général.
- -0.5 EPT par un poste vacant de procureur assistant au ministère public.
- +0.6 EPT par des augmentations de taux d'activité de secrétaires, augmentations portées au budget 2022, mais effectuées courant 2021 au vu de la situation urgente du greffe. Il est à relever que ces augmentations de taux d'activité n'ont engendré aucun dépassement budgétaire et ont été entièrement compensées à l'interne.
- +0.15 EPT par un poste de greffier-rédacteur engagé de manière temporaire à 30% afin de renforcer le pôle pénal du Tribunal cantonal. Il est à noter que ce pourcentage d'effectif supplémentaire de 0.15 EPT n'a engendré aucun dépassement budgétaire et a été entièrement compensé à l'interne.
- +0.1 EPT par l'augmentation de 10% du taux d'activité d'une secrétaire au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz afin de reprendre les travaux d'intérêt général (TIG) de l'Office de protection de l'enfant (OCPE).

L'augmentation de 0.75 EPT par rapport à 2020 s'explique pour 0.6 EPT par les augmentations de taux d'activité de secrétaires au ministère public et pour 0.15 EPT par un poste de greffier-rédacteur engagé de manière temporaire à 30% afin de renforcer le pôle pénal du Tribunal cantonal.

Magistrats

Le nombre de juges de 1^{ère} instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN) de même que le nombre de juges de 2^{ème} instance (art. 38 OJN) et le nombre de procureurs du ministère public (art. 51 OJN).

La diminution par rapport à l'année précédente de 0.23 EPT résulte d'une augmentation en 2020 du taux d'activité d'une juge pour une suppléance.

3.6.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Missions principales

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des autorités judiciaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'autonomie des autorités judiciaires en matière financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités. Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

Suite à la libération des locaux de la rue du Pommier 3 et 3a par le ministère public, les locaux du Tribunal cantonal seront étendus à ces surfaces qui seront occupées par les juges et les greffiers-rédacteurs, ainsi que par le secrétariat général, actuellement à la rue du Château 12.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2021 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : déménagement du Tribunal cantonal et du secrétariat général.
- Les mutations au sein des membres des autorités judiciaires.
- La participation des autorités judiciaires à différents projets transversaux, à des titres et à des stades divers.

Les objectifs stratégiques du secrétariat général des autorités judiciaires sont :

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires (locaux des tribunaux).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	3'494'297	3'770'134	3'557'353	-212'781	-5.6%	+63'056	+1.8%
30 Charges de personnel	630'055	869'011	693'890	-175'121	-20.2%	+63'834	+10.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	72'423	99'000	47'098	-51'902	-52.4%	-25'324	-35.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	185'514	287'500	257'370	-30'130	-10.5%	+71'856	+38.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	2'606'305	2'514'623	2'558'994	+44'371	+1.8%	-47'311	-1.8%
Résultat d'exploitation	-3'494'297	-3'770'134	-3'557'353	+212'781	+5.6%	-63'056	-1.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-3'494'297	-3'770'134	-3'557'353	+212'781	+5.6%	-63'056	-1.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'494'297	-3'770'134	-3'557'353	+212'781	+5.6%	-63'056	-1.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	6.00	5.00	-1.00	-16.7%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.50	4.00	3.50	-0.50	-12.5%	+0.00	0.0%

Commentaires

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget s'explique par le poste vacant de responsable RH à 50% ainsi que par les coûts liés aux apprenants, stagiaires et les frais de suppléance de magistrat inférieurs au budget.

L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par l'engagement à partir du mois d'août 2020, au secrétariat général, d'un secrétaire itinérant suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire et par l'augmentation des frais de suppléance de magistrat.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'écart favorable par rapport au budget ainsi que la diminution par rapport à l'année précédente résultent des frais de recours au Tribunal fédéral inférieurs au budget et aux comptes 2020 et des frais de fonctionnement des autorités judiciaires inférieurs au budget.

Charges de transfert

Elles concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

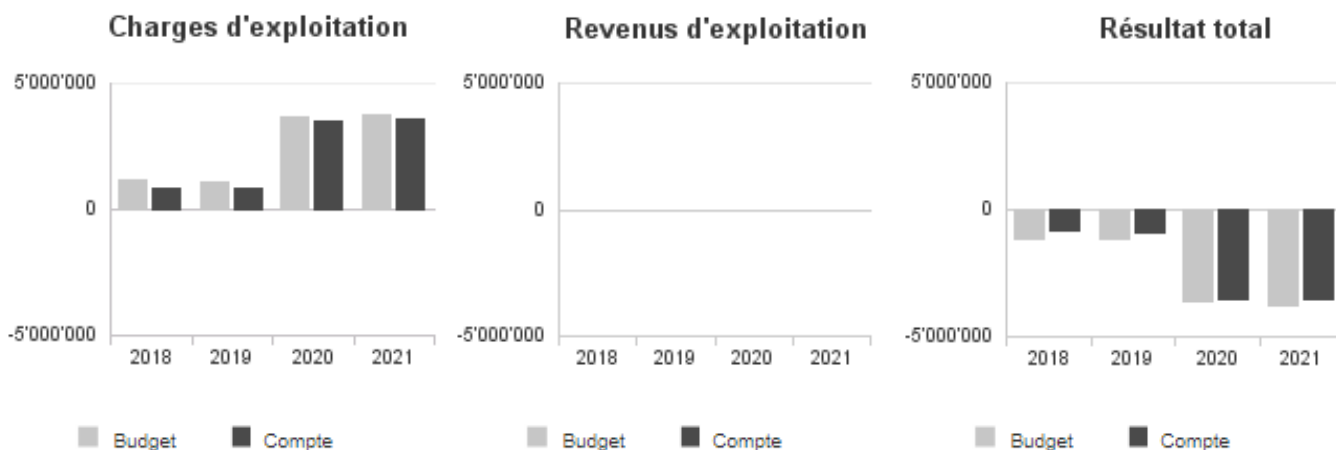
Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient principalement de l'écart statistique RH. En effet, les imputations internes du budget 2021 incluent la répartition analytique des services centraux ainsi que l'écart statistique RH négatif. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Personnel administratif

L'effectif est inférieur au budget de 0.5 EPT et correspond au poste vacant de responsable RH.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Dédom. div. Confédération	185'514	287'500	257'370
Total charges (+) / revenus (-) nets	185'514	287'500	257'370

Commentaires

Les charges de transfert concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

3.6.3. Tribunal d'instance (TINS)

Missions principales

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes subdivisions. En matière pénale, on connaît : le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve : la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre du projet PLAJ (planification des locaux des autorités judiciaires), le Tribunal d'instance sera réuni en un seul ressort de juridiction sur deux sites, l'un à Neuchâtel et l'autre à La Chaux-de-Fonds.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2021 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : localisation des autorités judiciaires.
- Les mutations au sein du Tribunal d'instance.

Les objectifs stratégiques du Tribunal d'instance sont :

- Locaux des tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'132'385	2'330'000	2'418'623	+88'623	+3.8%	+286'237	+13.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'132'385	2'330'000	2'393'618	+63'618	+2.7%	+261'233	+12.3%
43 Revenus divers	0	0	25'004	+25'004	--	+25'004	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	11'038'845	10'286'805	10'684'661	+397'856	+3.9%	-354'184	-3.2%
30 Charges de personnel	10'290'572	10'096'224	9'911'591	-184'633	-1.8%	-378'981	-3.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	728'587	720'454	757'147	+36'693	+5.1%	+28'560	+3.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	19'686	-529'873	15'924	+545'797	+103.0%	-3'763	-19.1%
Résultat d'exploitation	-8'906'460	-7'956'805	-8'266'039	-309'234	-3.9%	+640'421	+7.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-8'906'460	-7'956'805	-8'266'039	-309'234	-3.9%	+640'421	+7.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-8'906'460	-7'956'805	-8'266'039	-309'234	-3.9%	+640'421	+7.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	53.00	53.00	52.00	-1.00	-1.9%	-1.00	-1.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.35	43.25	43.35	+0.10	+0.2%	+0.00	0.0%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	26.00	24.00	24.00	+0.00	0.0%	-2.00	-7.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.24	20.00	20.00	+0.00	0.0%	-0.23	-1.2%

Commentaires

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget s'explique par l'effet de noria, des remboursements d'assurance, les provisions vacances et heures supplémentaires et les frais de formation et de perfectionnement inférieurs au budget.

La baisse par rapport à l'année précédente provient essentiellement du versement en 2020 d'une indemnité selon l'article 28 LMSA et d'une provision pour une indemnité supplémentaire ainsi que des provisions vacances et heures supplémentaires.

Biens, services et autres charges d'exploitation

Le dépassement budgétaire ainsi que l'augmentation par rapport à l'année précédente s'expliquent principalement par les dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry ainsi que par les pertes sur débiteurs et qui ont été compensés, en grande partie, par d'autres charges inférieures au budget telles que les honoraires et les prestations de service dans le cadre des affaires, les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP et les frais de déplacement.

Un dépassement de crédit non compensé de CHF 155'000 a été établi en date du 21 septembre 2021 suite à des dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry. N'ayant pas, au moment de l'établissement du dépassement de crédit, de vision de la manière dont ces travaux allaient s'échelonner dans le temps et afin d'appliquer le principe de prudence, le montant total avait été indiqué dans le dépassement de crédit. Il s'est avéré par la suite que les travaux allaient s'échelonner entre 2021 et 2022 et l'analyse des comptes de début

décembre a démontré que la charge effective sur 2021 serait en grande partie absorbée par les économies réalisées sur les autres rubriques budgétaires. Par conséquent, avec l'accord du Service financier, le solde non consommé de ce dépassement de crédit, soit CHF 135'000, a été utilisé pour compenser le dépassement de crédit du ministère public.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Taxes

Les émoluments en matière civile et administrative sont en-dessus du budget et supérieurs à l'année précédente.

Revenus divers

Ces revenus proviennent de la dissolution d'une partie d'une provision constituée en 2020 relative au versement d'une indemnité supplémentaire selon l'article 28 LMSA.

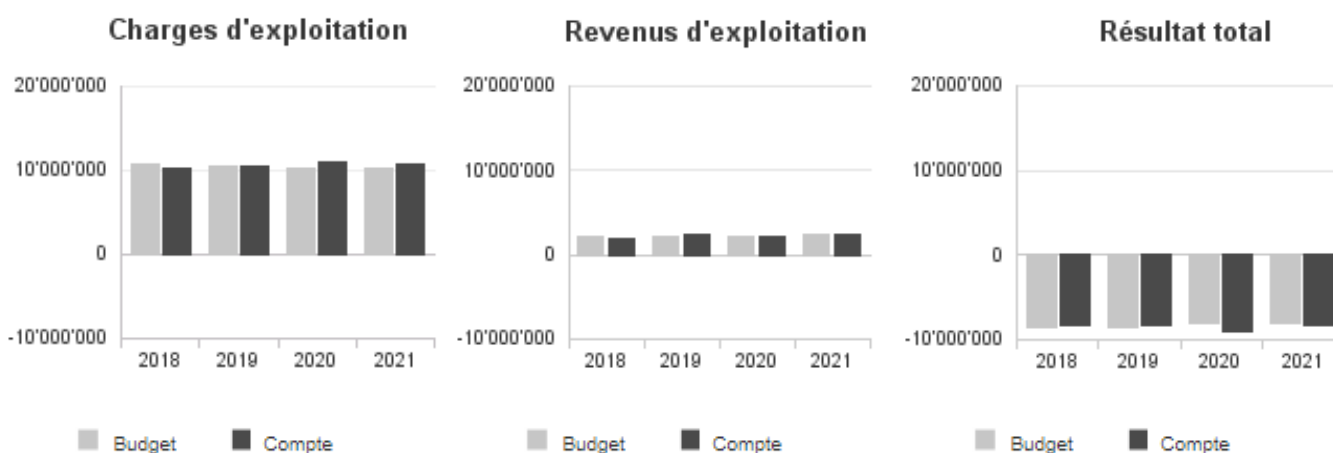
Personnel administratif

L'effectif est supérieur au budget de 0.10 EPT et s'explique par l'augmentation, au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, du taux d'activité d'une secrétaire de 10% afin de reprendre les travaux d'intérêt général (TIG) de l'Office de protection de l'enfant (OCPE), cette augmentation a été portée au budget 2022.

Magistrats

Le nombre de juges de 1ère instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN). La diminution par rapport à l'année précédente résulte d'une augmentation en 2020 du taux d'activité d'une juge pour une suppléance.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	228'541	202'673	322'197
Coûts salariaux et de structure	3'025'963	2'747'560	2'781'485
Coûts des services centraux	343'679	335'218	337'324
Revenus	604'355	675'000	707'775
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'993'828	2'610'451	2'733'230

Commentaires

Le dépassement du budget des charges directes s'explique par les dépenses non prévues relatives à l'assainissement des archives du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry, les honoraires et les prestations de service dans le cadre des affaires, les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP ainsi que les pertes sur débiteurs. Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	182'006	212'765	167'011
Coûts salariaux et de structure	3'179'083	3'098'834	3'212'131
Coûts des services centraux	339'858	330'933	333'039
Revenus	751'414	755'000	704'495
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'949'533	2'887'532	3'007'686

Commentaires

L'écart favorable par rapport au budget des charges directes s'explique par les frais liés aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances et tribunaux.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	332'582	305'016	275'674
Coûts salariaux et de structure	4'433'740	4'177'159	4'286'232
Coûts des services centraux	541'784	531'292	533'398
Revenus	776'615	900'000	1'006'352
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'531'491	4'113'467	4'088'951

Commentaires

L'écart favorable par rapport au budget des charges directes s'explique par les honoraires et les prestations de service dans le cadre des affaires et est partiellement réduit par les pertes sur débiteurs supérieures au budget.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	1'810	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'810	Augmentation de charges
Résultat total	-1'810	Détérioration du résultat

Commentaires

Il s'agit du versement à une secrétaire du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Neuchâtel des heures supplémentaires effectuées entre le 01.01.2021 et le 31.05.2021 et représentant plus d'une semaine de travail.

3.6.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Missions principales

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes : la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matière civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à la libération des locaux de la rue du Pommier 3 et 3a par le ministère public, les locaux du Tribunal cantonal seront étendus à ces surfaces qui seront occupées par les juges et les greffiers-rédacteurs, ainsi que par le secrétariat général, actuellement à la rue du Château 12.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2021 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : extension des locaux du Tribunal cantonal et libération des locaux de la rue du Château 12.

Les objectifs stratégiques du Tribunal cantonal sont :

- Locaux du Tribunal cantonal.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	629'671	470'000	521'280	+51'280	+10.9%	-108'391	-17.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	629'671	470'000	518'340	+48'340	+10.3%	-111'331	-17.7%
43 Revenus divers	0	0	2'940	+2'940	--	+2'940	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	5'199'300	5'092'577	5'165'413	+72'836	+1.4%	-33'887	-0.7%
30 Charges de personnel	5'057'635	5'098'939	5'048'484	-50'455	-1.0%	-9'152	-0.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	141'665	274'064	116'910	-157'155	-57.3%	-24'755	-17.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	-280'426	20	+280'446	+100.0%	+20	--
Résultat d'exploitation	-4'569'629	-4'622'577	-4'644'134	-21'557	-0.5%	-74'504	-1.6%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-4'569'629	-4'622'577	-4'644'134	-21'557	-0.5%	-74'504	-1.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-4'569'629	-4'622'577	-4'644'134	-21'557	-0.5%	-74'504	-1.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	23.00	23.00	24.00	+1.00	+4.3%	+1.00	+4.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.20	18.20	18.35	+0.15	+0.8%	+0.15	+0.8%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget ainsi que la diminution par rapport à l'année précédente s'expliquent par les provisions vacances et heures supplémentaires et par les frais de formation et de perfectionnement.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'écart favorable par rapport au budget ainsi que la baisse par rapport à l'année précédente s'expliquent principalement par les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Taxes

Les émoluments en matière civile et administrative sont supérieurs au budget et sont en diminution par rapport à l'année précédente. Les émoluments des comptes 2021 s'expliquent pour CHF 403'151 par des affaires qui ont généré un émolument exceptionnellement élevé (>3'000 frs) calculé en fonction de la valeur litigieuse.

Revenus divers

Ces revenus proviennent de la renonciation par les magistrats à une partie de la prime collective 2019.

Magistrats

Le nombre de juges de 2ème instance est fixé dans la loi (art. 38 OJN).

Personnel administratif

L'écart par rapport au budget ainsi que l'augmentation par rapport à 2020 concerne un poste de greffier-rédacteur engagé de manière temporaire à 30% afin de renforcer le pôle pénal du Tribunal cantonal. Il est à relever que ce pourcentage d'effectif supplémentaire de 0.15 EPT n'a engendré aucun dépassement budgétaire et a été entièrement compensé à l'interne.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	141'665	274'064	116'930
Coûts salariaux et de structure	5'221'002	5'036'228	5'219'068
Coûts des services centraux	680'810	663'045	665'754
Revenus	629'671	470'000	521'280
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'413'807	5'503'337	5'480'472

Commentaires

L'écart favorable par rapport au budget des charges directes s'explique principalement par les frais liés aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH et est partiellement compensé par la diminution des provisions vacances et heures supplémentaires et par les frais de formation et de perfectionnement qui sont inférieurs au budget.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	1'739	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'739	Augmentation de charges
Résultat total	-1'739	Détérioration du résultat

Commentaires

Il s'agit du versement à une greffière-rédactrice du Tribunal cantonal des heures supplémentaires effectuées entre le 01.01.2021 et le 31.05.2021 et représentant plus d'une semaine de travail.

3.6.5. Ministère public (MP)

Missions principales

Le ministère public est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois fédérales ou cantonales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et, vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2021 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Les mutations enregistrées au sein du ministère public.

Les objectifs stratégiques du ministère public sont :

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.)
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	9'760	15'555	15'477	-78	-0.5%	+5'716	+58.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	9'760	15'555	14'886	-669	-4.3%	+5'125	+52.5%
43 Revenus divers	0	0	591	+591	--	+591	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	6'431'281	6'294'878	6'609'443	+314'565	+5.0%	+178'162	+2.8%
30 Charges de personnel	5'655'012	5'768'744	5'614'982	-153'762	-2.7%	-40'030	-0.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	773'480	793'878	977'770	+183'892	+23.2%	+204'290	+26.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'789	45'722	3'042	-42'680	-93.3%	+253	+9.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	-313'466	13'649	+327'115	+104.4%	+13'649	--
Résultat d'exploitation	-6'421'520	-6'279'323	-6'593'966	-314'643	-5.0%	-172'445	-2.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-6'421'520	-6'279'323	-6'593'966	-314'643	-5.0%	-172'445	-2.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-6'421'520	-6'279'323	-6'593'966	-314'643	-5.0%	-172'445	-2.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	31.00	33.00	32.00	-1.00	-3.0%	+1.00	+3.2%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	24.90	25.40	25.50	+0.10	+0.4%	+0.60	+2.4%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	13.00	11.00	12.00	+1.00	+9.1%	-1.00	-7.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget provient notamment d'un poste vacant qui n'a pas été pourvu en 2021 (0.5 EPT de procureur assistant), des provisions vacances et heures supplémentaires ainsi que des honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État inférieurs au budget.

La réduction par rapport à l'année précédente s'explique essentiellement par les provisions vacances et heures supplémentaires.

Biens, services et autres charges d'exploitation

Le dépassement du budget et la hausse par rapport à l'année précédente résultent principalement des honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires.

Ce dépassement budgétaire a fait l'objet d'un dépassement de crédit de CHF 135'000 en date du 10 décembre 2021, compensé, avec l'accord du service financier, par le solde non consommé du dépassement de crédit établi le 21 septembre 2021 pour le Tribunal d'instance.

Amortissements

L'amortissement dans les comptes 2021 concerne l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds.

L'amortissement au budget 2021 inclut également l'amortissement du crédit d'étude relatif au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Revenus divers

Ces revenus proviennent de la renonciation par les magistrats à une partie de la prime collective 2019.

Personnel administratif

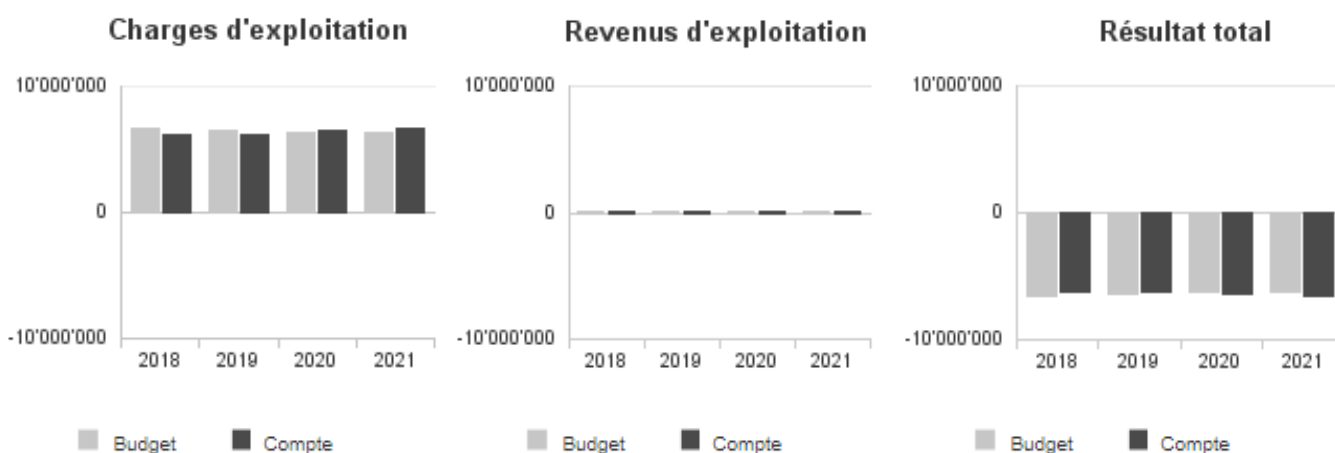
L'écart de 0.10 EPT par rapport au budget résulte pour -0.5 EPT d'un poste vacant de procureur assistant et pour 0.6 EPT des augmentations de taux d'activité de secrétaires, lesquelles ont été portées au budget 2022, mais effectuées courant 2021 au vu de la situation urgente du greffe. Néanmoins, il est à relever que ces augmentations de taux d'activité n'ont engendré aucun dépassement budgétaire et ont été entièrement compensées à l'interne.

L'augmentation par rapport à 2020 s'explique par les augmentations de taux d'activité de secrétaires pour un total pour 0.6 EPT mentionnées ci-dessus.

Magistrats

Le nombre de procureurs du ministère public est fixé dans la loi (art. 51 OJN).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	766'215	793'878	977'877
Coûts salariaux et de structure	5'861'106	5'762'258	5'836'334
Coûts des services centraux	700'174	685'970	689'479
Revenus	9'760	15'555	15'477
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'317'735	7'226'552	7'488'214

Commentaires

Le dépassement du budget des charges directes résulte principalement des honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires. Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH et est partiellement compensé par un poste vacant qui n'a pas été pourvu en 2021 (0.5 EPT de procureur assistant), les provisions vacances et heures supplémentaires ainsi que des honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État inférieurs au budget.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Achat machine à café café. MP LCF	Clôturé	15'210	0	15'210	0	0	0	0	0	0
Total		15'210	0	15'210	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Il s'agit de l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public en un site unique à La Chaux-de-Fonds.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	2'019	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	2'019	Augmentation de charges
Résultat total	-2'019	Détérioration du résultat

Commentaires

Il s'agit du versement à deux secrétaires du ministère public des heures supplémentaires effectuées entre le 01.01.2021 et le 31.05.2021 et représentant plus d'une semaine de travail.

Département des finances et de la santé (DFS)

Synthèse du DFS

Compte de résultats du DFS

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SCOM	Service des communes
STAT	Service de la statistique

Fonds d'aide aux communes

3.7. Département des finances et de la santé (DFS)

3.7.1. Synthèse du DFS

Comme la précédente, l'année écoulée a encore été marquée par la gestion de crise prolongée induite par la COVID-19 sur le plan sanitaire, mais aussi par ses multiples conséquences indirectes, notamment sur le plan financier. Cela a nécessité d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus impérieuse qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, adaptabilité ainsi que capacité à monter en puissance et à tenir dans la durée. Conséquence d'une crise par nature imprévisible et appelant des réponses urgentes et innovantes, la planification des dossiers a été régulièrement réévaluée et les priorités revues, de même que l'allocation des ressources.

Depuis février 2020 et sans interruption, le **secrétariat général** (SDFS) a été particulièrement impliqué dans la gestion de crise et la coordination des actions à mettre en œuvre. Le secrétaire général a ainsi intégré l'État-major de conduite ORCCAN afin d'assurer une mission de liaison et de coordination interdépartementale. Au-delà de cette implication dans la gestion de crise au premier degré, toute l'équipe du SDFS a également dû accompagner les services du département dans leur adaptation permanente aux impératifs de la période ainsi que contribuer à relever les importants défis induits par la crise, en particulier sur les plans financiers communicationnel et organisationnel.

Malgré ce contexte particulièrement exigeant, conformément à ses missions et en collaboration avec les services, le SDFS a assuré de manière constante un appui et une coordination pour le chef de département dans la conduite de nombreux dossiers. L'organisation mise en place a permis de maintenir la capacité du SDFS à remplir sa mission de coordination, contribuant ainsi à la poursuite de la plupart des activités et dossiers courants du département, cela alors même que plusieurs de ses services ont été sollicités de manière intensive sur le front de la crise sanitaire.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SDFS a également fourni, avec l'aide des services, un appui marqué au chef de département dans ses relations et travaux avec le parlement ainsi qu'avec les commissions qui le composent. 11 rapports en provenance du DFS ont été adoptés par le Conseil d'État en 2021, puis transmis au Grand Conseil, et 3 objets parlementaires classés. Au cours de l'année, 16 questions et 13 interpellations (9 déposées) ont été traitées, dont une majeure partie concernait le domaine de la santé, auxquelles s'ajoutent 3 motions et 2 postulats déposés par les députées et députés pour des domaines ayant trait au DFS. Enfin, l'appui du secrétariat général a également été important dans la préparation et l'accompagnement du chef de département aux différentes séances de commissions et sous-commissions parlementaires, soit 52 séances au total sur l'année.

L'environnement dans lequel a évolué l'**office d'organisation** est principalement défini par le programme vitamine, la moitié de l'effectif de l'office étant impliquée. Vitamine est un programme ambitieux, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'instauration de nouvelles méthodes de travail. 2021 a été synonyme de concrétisation : une phase d'analyses a été nécessaire pour aligner le budget du programme à ses ambitions politiques et stratégiques et la nouvelle réalité du terrain. La formalisation de ces analyses est attendue début 2022. D'un point de vue plus opérationnel, le projet pilote avec le SCCO est arrivé à terme et des aspects essentiels ont été affinés, notamment l'accueil aux citoyen-ne-s et un plan de mobilité.

En 2021, les autres projets de l'OORG ont obtenu de bons résultats. Le projet PartenariatsNE a œuvré pour améliorer et simplifier ses outils et processus, notamment le canevas pour les contrats de prestations et la thématique de « délégation de signatures ». Le projet GestionNE a atteint un jalon important, grâce à la certification du dernier service de l'État. Finalement, en collaboration avec le SFIN, un projet concernant les systèmes de contrôle interne a été présenté au et validé par le Conseil d'État et sera mis en œuvre en 2022.

2021 a également été marquée par la Covid19. Certaines activités opérationnelles ont été réduites pour soutenir les travaux de l'État en lien avec la crise sanitaire, notamment avec le détachement d'une cheffe de projet. Ainsi, l'environnement de l'office est resté passablement exigeant durant toute l'année.

La réorganisation en quatre domaines, incluant le domaine « systèmes de gestion », du **service financier** est terminée. Un travail important a été réalisé sur des outils de contrôle financier pour les services, le SCI financier transversal à l'État, ainsi que la planification de la migration de l'outil SAP pour 2022.

Les travaux liés à l'optimisation de la comptabilité du SCCO ont continué à un rythme soutenu, permettant un meilleur contrôle des comptes. Certains développements sont encore en cours et doivent se terminer en 2022.

L'office de recouvrement de l'État n'a pas pu migrer son système de gestion comme planifié vu la complexité de certains flux. Un report de 6 mois est nécessaire, mais il apportera des plus-values importantes en automatisant passablement de tâches manuelles sans valeur ajoutée.

Pour le **service cantonal des contributions** (SCCO), l'année 2021, en plus de la crise sanitaire, a été marquée par la finalisation des opérations menées dans le cadre du programme vitamine en prenant possession du nouvel environnement de travail. Cela s'est traduit principalement par deux déménagements à six mois d'intervalle et par l'adaptation de la gestion des activités du service.

En parallèle, le service a à nouveau alloué des ressources et des compétences au SCSP dans le cadre de la crise sanitaire.

Les engagements d'un responsable informatique et d'un responsable comptabilité et finances ont apporté de nouvelles compétences et permis une grande avancée dans divers projets d'importance pour le service. Ces renforts ont permis une coordination plus structurée et mieux encadrée avec le SFIN et le SIEN, répondant à un besoin identifié de longue date.

L'année 2021 a permis aux collaborateurs d'approprier le nouveau logiciel de taxation des personnes morales. Les mandataires ont quant à eux pu se familiariser avec le nouveau programme de remplissage des déclarations et de transmission des documents et pièces justificatives.

Outre le fait qu'elle a marqué la dernière étape de l'introduction de la réforme votée en 2019 au plan cantonal, cette année a également été marquée par des décisions fondamentales au niveau international sur la fiscalité des entreprises. En effet, l'OCDE a notamment annoncé l'application au niveau mondial d'un taux minimum de 15% pour les multinationales à partir d'un certain niveau de chiffre d'affaire. De nouvelles réflexions sont menées tant au niveau fédéral que cantonal afin d'appréhender cette nouvelle problématique. De manière générale, l'environnement en matière fiscale est en perpétuelle mutation, ce qui contraste avec la relative stabilité qui a prévalu durant des décennies. Les deux réformes fiscales importantes mises en œuvre concernant les sociétés en moins de deux ans en témoignent.

La gestion de l'épidémie COVID-19 aura continué, comme ce fut déjà le cas en 2020, de mobiliser une partie des ressources ordinaires du **service de la santé publique** en 2021, notamment au niveau de sa direction, du médecin cantonal et de la pharmacienne cantonale et de leurs équipes, et de nécessiter le recours à de nombreuses autres ressources et compétences spécialement engagées pour remplir les différentes missions qu'implique la gestion de cette épidémie (vaccination, infoline, certificats COVID, enquêtes d'entourage), dans le cadre d'engagements de durée limitée.

Malgré ce contexte peu favorable et les incertitudes en résultant, il a cependant été possible d'avancer sur plusieurs dossiers d'importance en 2021, en particulier :

- de mener de premières réflexions et travaux sur la politique sanitaire cantonale 2023-2030, de poursuivre la consolidation du cadre légal et réglementaire régissant le domaine de la santé, d'obtenir la certification par la Confédération de la communauté de référence neuchâteloise appelée à mettre à disposition de la population un dossier électronique du patient (DEP) et procéder à son lancement dans ce cadre d'un projet pilote pour les patient-e-s-diabétiques ;
- d'entamer les travaux de mise en œuvre sur le plan cantonal de la révision partielle de la LAMal concernant l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires ;
- de poursuivre le déploiement de la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026, ainsi que de mettre en œuvre plusieurs programmes d'action pluriannuels cantonaux qui en découlent, de renforcer la collaboration avec les communes dans ce domaine et de donner un nouvel élan au dossier de la santé scolaire ;
- de réaliser les deux premières des trois étapes de la planification hospitalière 2023, qui, depuis lors a dû être suspendue en raison d'un arrêt du Tribunal administratif fédéral sur la précédente planification hospitalière ; de poursuivre l'identification des prestations d'intérêt général (PIG) du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) et du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) et d'accompagner le CNP dans la mise en œuvre de ses options stratégiques impliquant la cessation et le transfert de ses activités résidentielles et occupationnelles ;
- de poursuivre la mise en œuvre de la Planification médico-sociale pour les personnes âgées (PMS), notamment dans les volets accueil et séjour, avec l'adoption de nouvelles normes architecturales permettant la modernisation à terme du parc immobilier des établissements médico-sociaux (EMS) du canton en tenant compte des besoins des résident-e-s et du personnel, la préparation d'une nouvelle base légale sur l'accompagnement et le soutien à domicile ainsi que le développement et l'amélioration de l'orientation des personnes âgées dans le réseau santé social, et enfin le soutien aux proche aidant-e-s.

La situation sanitaire actuelle a eu peu d'impact sur le fonctionnement du **service des bâtiments**. Au niveau des grands projets immobiliers de l'État, l'année 2021 a été très riche avec la validation par le Grand Conseil de plusieurs crédits d'études dont le projet UniHub visant la réalisation d'un bâtiment universitaire et la réalisation d'une salle de sports double à Neuchâtel ; l'acquisition d'un bien-fonds et la validation du lancement d'un projet pour la réalisation d'un nouveau centre des Archives cantonales à La Chaux-de-Fonds, l'acquisition d'un terrain et le lancement d'un projet de Centre d'entretien routier des Montagnes. Le développement de ces trois projets majeurs sera précédé par l'organisation de concours d'architecture. Le Grand Conseil s'est également prononcé favorablement sur un crédit de construction visant le regroupement du Lycée Jean-Piaget de Neuchâtel dans le quartier des Beaux-Arts sur les bâtiments Léopold-Robert 10 et Beaux-Arts 30 avec le réaménagement des combles et l'assainissement complet de ce dernier.

Dans le giron du crédit-cadre sur l'assainissement du patrimoine de l'État, un MEP (mandat d'études parallèles) a été lancé pour la restauration du Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel et les études préliminaires en vue de l'assainissement du bâtiment Hôtel-de-Ville 7 au Locle sur le campus de formation cantonal.

Parallèlement à ces grands projets en cours de développement, les travaux du centre forestier et du centre des déchets carnés de Montmollin ont été quelque peu ralentis par la situation pandémique et les pénuries de matériaux en résultant. Ces deux bâtiments seront finalement livrés courant 2022. De son côté, le chantier du data-center des Cadolles à Neuchâtel a démarré, alors que celui de l'École Pierre-Coullery dans l'ancien Hôpital de La Chaux-de-Fonds s'est terminé dans les temps et à la satisfaction des utilisateurs. Le regroupement et l'optimisation du logement des autorités judiciaires se poursuit avec les travaux en cours dans les bâtiments de la rue du Pommier à Neuchâtel.

En plus des travaux d'entretien courant, le domaine Entretien a mené à bien des travaux d'entretien lourd, portés au compte des investissements, dont la troisième et dernière étape de remplacement du revêtement pierreux des façades d'Unimail avec intégration de modules photovoltaïques, la dépollution (amiante et PCB) du bâtiment Hôtel-de-Ville 7 au Locle, la seconde étape de travaux relatifs à la création de deux lieux collectifs d'apprentissage et d'échange pour les personnes issues de la migration (projet ESPACE) à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds ainsi que la mise en œuvre de mesures visant l'optimisation des consommations dans plusieurs bâtiments cantonaux.

Diverses opérations immobilières ont eu lieu en 2021, notamment les ventes du bâtiment des Courtons occupé précédemment par le service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) à Noiraigue et du jardin botanique de Neuchâtel. Le domaine immobilier a également conduit l'acquisition du bien-fonds destiné au nouveau centre cantonal des Archives à La Chaux-de-Fonds. En outre le domaine immobilier a préparé les accords relatifs aux baux à loyer et aux droits d'emption du site à construire aux Docks à La Chaux-de-Fonds, pour le programme vitamine. La CLA a traité une demi-douzaine de demandes de logement de l'administration.

Le domaine Exploitation a repris l'exploitation du site de Perreux et s'est préparé au rapatriement de la conciergerie du CPNE (formation professionnelles)

Le nouveau processus achat, mis en production en septembre 2019, a été utilisé de manière systématique par l'ensemble des collaborateurs du SBAT. Les processus sont toujours en cours d'optimisation au niveau du SIEN et du SFIN. La comptabilité analytique a également été revue pour permettre une imputation des coûts plus précise. Enfin, la gestion de la TVA a également été revue.

Dans le cadre de la politique cantonale du logement, le Conseil d'État a octroyé en 2021 à la coopérative Arc-En-Ciel des aides à la pierre qui visent à favoriser la construction d'appartements avec encadrement d'utilité publique. Ce projet permettra de tendre vers les objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) concernant la construction/rénovation d'appartements avec encadrement pour faire face au vieillissement de la population

Dans son rôle de service central et transversal, **le service de statistique (STAT)** a fourni en 2021 de nombreuses prestations à l'interne de l'administration, en termes de conseil et d'appui. Le service a en outre apporté ses compétences et son expertise, notamment pour le traitement des données et visualisation des statistiques dans le domaine de la formation obligatoire et postobligatoire. Parallèlement, parmi ses nombreux projets, le STAT poursuit ses travaux pour moderniser les outils de pilotage de l'administration cantonale dispose.

Le STAT réalise également différentes prestations externes sur mandat, notamment pour arcjurassien.ch, le Canton du Jura, les communes, l'Office fédéral de la statistique (OFS), ainsi que d'autres mandants

En 2021, le **service des communes (SCOM)** a été mis à contribution pour accompagner le mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen des charges d'altitude, comme suite à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil. À réception du rapport du mandataire et de sa présentation, le service a élaboré le rapport 21.023 relatif à la demande de classement de la motion 19.124 de la commission péréquation relative à la prise en compte de critères géotopographiques dans le volet des charges de la péréquation financière intercommunale.

Il a aussi été mis à contribution par l'initiation de réflexions relatives à la révision de la loi sur les communes intégrant la modification du rôle des communes la professionnalisation de leur gestion et les implications de ces changements sur la surveillance exercée par l'État.

Il a aussi participé aux travaux de révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, plus particulièrement du volet communal, à côté de la poursuite des travaux en vue d'implémenter le nouveau modèle de compte harmonisé et ses nouvelles exigences dans les communes.

Le SCOM a aussi tout au long de l'année apporté son soutien constant en matière juridique, financière et comptable aux communes et syndicats intercommunaux.

Le résultat cumulé de l'ensemble des communes a affiché en 2020 un déficit cumulé de CHF 23 millions (bénéfice de CHF 80 millions en 2019), qui représente une amélioration de CHF 4.9 millions par rapport aux prévisions budgétaires. Le déficit important de l'exercice 2020 s'explique principalement par celui des trois villes. Le nombre des communes bouclant leur compte de fonctionnement dans les chiffres noirs est en légère baisse avec 17 communes (19 en 2019), 14 étaient déficitaires (12) et aucune équilibrée (0). L'excédent net des communes (fortune) s'établit à CHF 623.7 millions au 31 décembre 2020, contre CHF 648.4 millions au 31 décembre 2019.

Les transferts totaux de la péréquation financière intercommunale intervenus en 2021 sont stables par rapport à l'exercice 2020, premier exercice intégrant les effets de la réforme de la péréquation financière. En effet, les montants bruts transférés au titre de la péréquation des ressources, de la péréquation verticale des charges de centre, y compris la compensation temporaire pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'allocation temporaire aux communes d'altitude, et ceux de la compensation intercommunale des charges scolaires, préscolaires et parascolaires se sont élevés à CHF 39 millions, montant stable par rapport à 2020, mais qui marque une hausse de près de CHF 6.3 millions par rapport à la totalité des montants bruts transférés avant la réforme de la péréquation financière intercommunale, lesquels s'élevaient alors à CHF 32.7 millions en 2019. Au final, si l'on compare les transferts nets alloués aux communes bénéficiaires au titre des différents dispositifs péréquatifs, on observe que ces communes ont reçu CHF 31.5 millions en 2021, soit une hausse de CHF 0.7 million par rapport aux montants transférés

en 2020 et de CHF 8.8 millions par rapport à l'exercice 2019, dernier exercice avant la réforme de la péréquation financière intercommunale.

Les statistiques fiscales, financières et les indicateurs financiers des communes font l'objet de fiches communales qui peuvent être consultées sur Internet en parallèle à la présentation des graphiques relatifs aux comptes cantonaux.

3.7.2. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'506'134'344	1'457'117'823	1'529'069'915	+71'952'092	+4.9%	+22'935'571	+1.5%
40 Revenus fiscaux	1'005'052'772	1'002'500'000	988'136'076	-14'363'924	-1.4%	-16'916'695	-1.7%
41 Patentes et concessions	55'581'413	14'020'000	82'432'555	+68'412'555	+488.0%	+26'851'142	+48.3%
42 Taxes	12'255'804	10'892'800	16'582'926	+5'690'126	+52.2%	+4'327'122	+35.3%
43 Revenus divers	3'420'506	2'063'720	12'964'400	+10'900'680	+528.2%	+9'543'894	+279.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'499'901	12'130'000	11'914'113	-215'887	-1.8%	+10'414'212	+694.3%
46 Revenus de transfert	371'540'467	372'304'000	374'118'757	+1'814'757	+0.5%	+2'578'290	+0.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	56'783'482	43'207'303	42'921'088	-286'215	-0.7%	-13'862'394	-24.4%
Charges d'exploitation	563'111'218	509'104'129	584'295'588	+75'191'459	+14.8%	+21'184'370	+3.8%
30 Charges de personnel	37'638'650	41'275'864	42'423'145	+1'147'281	+2.8%	+4'784'495	+12.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	53'066'364	56'363'671	79'729'641	+23'365'970	+41.5%	+26'663'277	+50.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	21'402'631	23'830'466	19'417'387	-4'413'079	-18.5%	-1'985'244	-9.3%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'200'000	0	0	0	--	-8'200'000	-100.0%
36 Charges de transfert	423'193'028	378'404'322	431'287'413	+52'883'091	+14.0%	+8'094'386	+1.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	19'610'545	9'229'807	11'438'002	+2'208'195	+23.9%	-8'172'543	-41.7%
Résultat d'exploitation	943'023'126	948'013'693	944'774'327	-3'239'366	-0.3%	+1'751'201	+0.2%
44 Revenus financiers	61'244'371	60'576'531	61'448'777	+872'246	+1.4%	+204'406	+0.3%
34 Charges financières	21'307'159	25'040'700	21'410'047	-3'630'654	-14.5%	+102'888	+0.5%
Résultat de financement	39'937'212	35'535'831	40'038'730	+4'502'899	+12.7%	+101'519	+0.3%
Résultat opérationnel	982'960'338	983'549'524	984'813'058	+1'263'533	+0.1%	+1'852'720	+0.2%
48 Revenus extraordinaires	20'880'830	31'449'902	22'189'834	-9'260'068	-29.4%	+1'309'004	+6.3%
38 Charges extraordinaires	6'246'720	0	2'641'433	+2'641'433	--	-3'605'287	-57.7%
Résultat extraordinaire	14'634'110	31'449'902	19'548'401	-11'901'501	-37.8%	+4'914'291	+33.6%
Résultat total	997'594'448	1'014'999'426	1'004'361'459	-10'637'968	-1.0%	+6'767'011	+0.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	341.00	375.00	355.00	-20.00	-5.3%	+14.00	+4.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	284.39	311.82	294.74	-17.08	-5.5%	+10.35	+3.6%

Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) qui représentent des revenus nets de CHF 31,5 millions aux comptes contre CHF 34 millions au budget 2021, le DFS présente un résultat total de CHF 973 millions représentant un écart au budget de CHF -8 millions. Considérant que le budget ne contient pas l'amendement COVID, l'impact de la crise sanitaire a été moins important que prévu.

Les charges salariales (gr. 30) ont augmenté de CHF 1,1 million, les engagements des effectifs supplémentaires pour la gestion COVID au SCSP (CHF 4.3 millions) ont été partiellement compensés par des reports d'engagement dans les autres services du département (17 postes vacants au 31.12.2021). Le dépassement de 23.3 millions dans les biens services et autres charges d'exploitation (gr. 31) est principalement dû aux dépenses COVID au SCSP (CHF 14.4 millions) et aux changements du mode de comptabilisation des frais de poursuite (CHF 6.3 millions). Les charges d'amortissements (gr. 33) sont en baisse de CHF 4,4 millions en raison du report de la mise en service de certains bâtiments.

Sans surprise, les charges de transfert (gr 36) du DFS se sont accrues de CHF 53 millions. Ces dépenses s'expliquent, en partie, par la création de CHF 26 millions de provision COVID et CHF 15,2 millions d'augmentation de participation aux prestations hospitalières en ce qui concerne le domaine de la santé. À cela s'ajoute la réévaluation de participations pour un montant de CHF 6,4 millions pour le domaine financier. Les charges financières (gr. 34) ont été surestimées au budget de CHF 3.6 millions, en raison des taux d'intérêts plus attractifs qu'attendus.

Considérant les revenus du DFS, les recettes fiscales (gr. 40) ont atteint CHF 988 millions, soit CHF 14.4 millions inférieurs au budget initial. En revanche, le compte de résultats a bénéficié de la part au bénéfice de la BNS qui a été plus élevée que prévu de CHF 68,4 millions (gr. 41),

d'une augmentation de la refacturation aux débiteurs des frais de poursuite pour CHF 5,1 millions au SFIN (gr. 42) et d'une hausse des revenus (gr. 43) d'environ CHF 10 millions due à la dissolution de provisions au SCSP.

Le résultat des charges et revenus extraordinaires (gr. 38 et 48) enregistre une attribution à la réserve de lissage CHF 2,6 millions alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 6.7 millions, un prélèvement à la réserve du programme d'impulsion de CHF 2 millions et un prélèvement à la réserve de retraitement de CHF 20,2 millions.

3.7.3. Secrétariat général DFS (SDFS)

Missions principales

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- la planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Il assume également à son niveau les compétences du département en matière de coopération et d'aide humanitaire, de politique régionale ainsi que d'affaires religieuses

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme la précédente, l'année écoulée a encore été marquée par la gestion de crise prolongée induite par la COVID-19 sur le plan sanitaire, mais aussi par ses multiples conséquences indirectes, notamment sur le plan financier. Cela a nécessité d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus impérative qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, adaptabilité ainsi que capacité à monter en puissance et à tenir dans la durée. Conséquence d'une crise par nature imprévisible et appelant des réponses urgentes et innovantes, la planification des dossiers a été régulièrement réévaluée et les priorités revues, de même que l'allocation des ressources.

Au niveau de l'activité courante, le SDFS s'est adapté à ce contexte pour continuer d'assurer le suivi de nombreux dossiers techniques et politiques présentés au chapitre suivant. Il accompagne en particulier les réformes en cours dans le domaine de la santé ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. De plus, la forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels tels que l'optimisation du logement de l'administration (Vitamine) et l'assainissement du patrimoine bâti de l'Etat, mais aussi l'importance grandissante des enjeux des communications publiques ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte. Pour le secrétariat général, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général.

L'année 2021 a aussi été marquée par le changement de législature, impliquant pour le secrétariat général d'accompagner le transfert de deux services (départ du SIEN, arrivée du STAT) ainsi que de nouvelles responsabilités en matière de la politique régionale (APS et ArcJurassien). Ce fut également l'occasion de procéder à des séances dites « au vert » permettant de dessiner bilans et de perspectives sur la longue durée avec chacun des services du département.

Activités et réalisations

Depuis février 2020 et sans interruption, le secrétariat général a été particulièrement impliqué dans la gestion de crise sanitaire et la coordination des actions à mettre en œuvre. Le secrétaire général a ainsi intégré l'État-major de conduite ORCCAN afin d'assurer une mission de liaison et de coordination interdépartementale. Au-delà de cette implication dans la gestion de crise au premier degré, toute l'équipe du SDFS a également dû accompagner les services du département dans leur adaptation permanente aux impératifs de la période ainsi que contribuer à relever les importants défis induits par la crise, en particulier sur les plans financier et organisationnel.

Malgré ce contexte particulièrement exigeant, conformément à ses missions et en collaboration avec les services, le SDFS a assuré de manière constante un appui et une coordination pour le chef du département dans la conduite de nombreux dossiers. L'organisation mise en place a permis de maintenir la capacité du SDFS à remplir sa mission de coordination, contribuant ainsi à la poursuite de la plupart des activités et dossiers courants du département, cela alors même que plusieurs de ses services ont été sollicités de manière intensive sur le front de la crise sanitaire.

En 2021, nous pouvons relever l'élaboration et le suivi des dossiers suivants :

- Planification et coordination de la gestion financière relevant des compétences du département, notamment les processus liés au bouclage des comptes 2020 et au budget 2022 et rapports y relatifs ;
- Poursuite de la mise en œuvre de l'optimisation et regroupement du logement de l'administration (Vitamine) et du programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel ;
- Planification hospitalière 2023 (étape 2 conditions cadres), rapport retiré par la suite en raison d'un arrêt du Tribunal administratif fédéral (TAF) et en cours d'adaptation ;

- Rapport sur la planification médico-sociale (PMS) (accompagnement et soutien à domicile) 21.021 et nouvelle réglementation en lien avec les établissements médico-sociaux (EMS) ;
- Révision partielle de la LFinEC ;
- Analyse de la péréquation intercommunale en réponse à la motion 19.124 ;
- Rapport en lien avec la crise sanitaire COVID-19 concernant les décisions prises en vertu de la situation extraordinaire ;
- Votation concernant la reconnaissance des communautés religieuses ;
- Rapport concernant les prestations d'intérêt général du RHNE ;
- Grands projets immobiliers notamment dans les domaines de la formation professionnelle et du secondaire II, des archives, de l'entretien des routes, du logement de l'administration et des autorités judiciaires ;
- Partenariat en vue de la lutte contre le surendettement ;
- Poursuite de la mise en œuvre et valorisation des réformes fiscales ;
- Reprise des accords de positionnement stratégique (APS) auparavant de la compétence du DEAS.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SDFS a également fourni, avec l'aide des services, un appui marqué au chef de département dans ses relations et travaux avec le parlement ainsi qu'avec les commissions qui le composent. 11 rapports en provenance du DFS ont été adoptés par le Conseil d'État en 2021, puis transmis au Grand Conseil, et 3 objets parlementaires classés. Au cours de l'année, 16 questions et 13 interpellations (9 déposées) ont été traitées, dont une majeure partie concernait le domaine de la santé, auxquelles s'ajoutent 3 motions et 2 postulats déposés par les députées et députés pour des domaines ayant trait au DFS. Enfin, l'appui du secrétariat général a également été important dans la préparation et l'accompagnement du chef de département aux différentes séances de commissions et sous-commissions parlementaires, soit 52 séances au total sur l'année.

Le SDFS a assuré la coordination de la communication et des relations aux médias pour le département. En outre, le SDFS a continué de coordonner le travail consultatif au sein du département et d'assurer une représentation du département au sein des groupes de travail et comités de pilotage interdépartementaux permanents et ad hoc. Il a, en particulier, collaboré de manière très régulière avec le DECS dans le cadre de la lutte contre l'endettement excessif, avec le DDTE pour la politique de domiciliation et avec les différents départements pour la politique régionale.

Le SDFS a également soutenu l'activité du chef du DFS dans le cadre des conférences intercantionales auxquelles il participe, soit la Conférence suisse des directeurs des finances (CDF), la Conférence latine des directeurs des finances (CLDF), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS).

Cellule foncière

Les tâches opérationnelles liées à l'acquisition, la cession de biens-fonds ou de bâtiments, ou des droits réels restreints (servitudes, droit de superficie, etc.) ont occupé la coordinatrice de la cellule foncière, rattachée au secrétariat général du DFS. De plus, comme les années précédentes, elle a apporté son soutien à différents projets concrets et mis à leur profit son expertise (pôles de développement économique d'importance cantonale, projets de régularisation foncière, acquisition de terrains, réflexions sur la valorisation de bâtiments, recherche de solutions globales relevant de la politique foncière active, etc.). Cette tâche de coordination est essentielle et assure progressivement la cohérence de la politique foncière souhaitée par le Conseil d'État. La cellule a poursuivi l'analyse des biens-fonds propriété de l'Etat pour s'assurer de l'adéquation de leur affectation dans le cadre de la révision des PAL. De plus, un groupe de travail sous l'égide de la coordinatrice a défini une méthodologie pour réestimer les immobilisations foncières et immobilières portées au bilan de l'État: les services gestionnaires et le SFIN seront donc chargés en 2022 de réexaminer les biens-fonds qu'ils gèrent à la lumière de ces principes. Pour ces projets importants, la cellule a pu profiter de ressources supplémentaires avec l'engagement d'un stagiaire en premier emploi (50%). Enfin, la documentation d'INFINE s'est poursuivie avec l'aide précieuse du SGRF.

Parmi ses missions, la cellule foncière doit tenir des statistiques de tous les mouvements des biens-fonds et des bâtiments intéressant l'État. Pour 2021, trente-six transactions immobilières ont été conclues, dont trente portent sur des régularisations routières mineures ; le solde concerne la promotion économique et le logement de l'administration. Plus précisément, l'État a acheté et vendu des biens immobiliers (biens-fonds et bâtiments) pour un montant total respectif de CHF 7'285'956.90 et de CHF 3'959'547.40 principalement dans les Montagnes neuchâteloises et sur le Littoral.

Statistiques 2021 des opérations foncières et
immobilières

	Terrains - Bâtiments	Terrains N5	Total
Vente (Fr)	fr. 3'959'547.40	fr. 0.00	fr. 3'959'547.40
Achats (Fr)	fr. 7'285'956.90	fr. 0.00	fr. 7'285'956.90

Localisation	achat (Fr)	vente (Fr)
Littoral	fr. 1'159'885.00	fr. 2'880'662.40
MN	fr. 6'125'171.90	fr. 500'100.00
VDT	fr. 900.00	fr. 578'785.00
VDR	fr. 0.00	fr. 0.00

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	17'567	12'500	19'604	+7'104	+56.8%	+2'037	+11.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'800	2'500	3'000	+500	+20.0%	+1'200	+66.7%
43 Revenus divers	15'767	10'000	16'604	+6'604	+66.0%	+837	+5.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'735'969	1'813'712	1'766'978	-46'734	-2.6%	+31'009	+1.8%
30 Charges de personnel	1'032'680	1'095'328	1'031'574	-63'754	-5.8%	-1'105	-0.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	20'263	82'400	79'684	-2'716	-3.3%	+59'422	+293.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	486'611	508'000	490'841	-17'160	-3.4%	+4'229	+0.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	196'415	127'984	164'878	+36'895	+28.8%	-31'537	-16.1%
Résultat d'exploitation	-1'718'402	-1'801'212	-1'747'373	+53'838	+3.0%	-28'972	-1.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'718'402	-1'801'212	-1'747'373	+53'838	+3.0%	-28'972	-1.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'718'402	-1'801'212	-1'747'373	+53'838	+3.0%	-28'972	-1.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	8.00	9.00	9.00	+0.00	0.0%	+1.00	+12.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.20	6.90	6.60	-0.30	-4.3%	+0.40	+6.5%

Commentaires

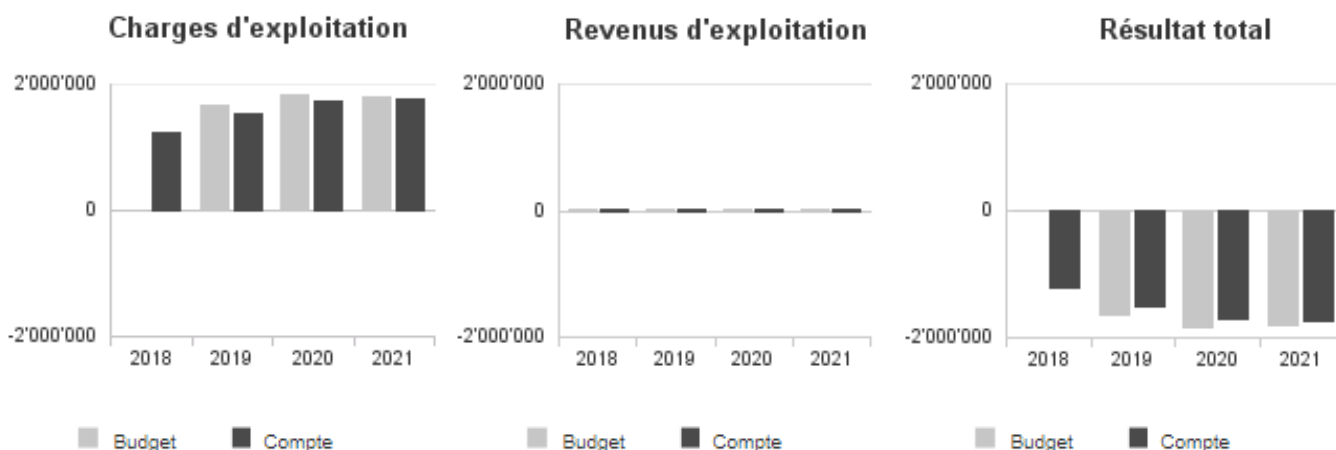
Le résultat d'exploitation du secrétariat général relève un écart positif d'environ CHF 54'000 entre le budget et les comptes 2021. Cela s'explique principalement par une surestimation des charges salariales dues à un report d'engagement de quelques mois et la réduction du taux d'activité de deux cadres.

Les charges de transferts, groupe 36, enregistrent une légère diminution de la contribution à la conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (suisse), de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et de la conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS).

Le groupe 42 enregistre l'émolument lié à la délivrance des laissez-passer pour cadavres pour leur transfert et inhumation à l'étranger. Cette recette est difficilement planifiable.

Le groupe 43 enregistre les produits concernant la gestion de la comptabilité de la CLASS effectuée par le secrétariat du DFS.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	98'345	91'161	132'671
Coûts des services centraux	20'678	15'839	23'658
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	119'024	107'000	156'329

Commentaires

Cette prestation concerne la gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	40'000
Coûts salariaux et de structure	464'293	762'520	422'062
Coûts des services centraux	97'852	132'467	70'940
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	562'145	894'986	533'002

Commentaires

La prestation "stratégie et politique" (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication) a présenté moins d'heures que budgétées.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	182'284	224'692	252'010
Coûts des services centraux	42'000	39'034	41'256
Revenus	17'567	12'500	19'604
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	206'717	251'226	273'661

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits concernent la gestion "des laisser-passer pour cadavres", la gestion de la comptabilité de la CLASS et le remboursement d'une part de la cotisation 2020 en faveur de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	6'000	40'000	22'430
Coûts salariaux et de structure	159'010	0	159'585
Coûts des services centraux	35'885	0	28'624
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	200'895	40'000	210'639

Commentaires

Prestations propres au DFS: cellule foncière.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Conférences intercantionales	208'611	220'000	204'674
Coopération au développement	278'000	288'000	288'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	486'611	508'000	492'674

Commentaires

Légère diminution de la contribution à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (Suisse), de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	3'293	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	3'293	Augmentation de charges
Résultat total	-3'293	Détérioration du résultat

Commentaires

Ce montant correspond au paiement d'heures supplémentaires, respectivement de primes, en lien avec l'activité de gestion de crise COVID.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Secrétariat général DFS	524
Total	524

Commentaires

Prestation se rapportant à l'implication des collaborateurs-trices du secrétariat général dans la gestion de crise au sens strict et la coordination des actions à mettre en œuvre en lien direct avec celle-ci.

3.7.4. Office d'organisation (OORG)

Missions principales

L'office d'organisation (OORG) est un office à vocation transversale, qui travaille en étroite collaboration avec le Conseil d'État, les départements et les services de l'administration cantonale.

Il soutient le Conseil d'État et le Grand Conseil dans la conduite de l'État en tant que centre de compétences dans les domaines de l'organisation, de la gestion de projets, des mandats de prestations et de la gestion des risques.

Il appuie les unités administratives dans l'amélioration de leur efficacité et leur efficacité et agit en tant que cellule d'innovation en développant, testant et implémentant des solutions dans le domaine de l'organisation des services, du fonctionnement de l'administration et des nouvelles méthodes de travail.

En sus de ses tâches « historiques », l'OORG est également chargé de la direction du programme vitamine, ainsi que du pilotage du programme NE 2.0.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis principalement par le programme vitamine, sous sa responsabilité, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'instauration de nouvelles méthodes de travail. En 2022, avec la préparation des premiers déménagements, l'équipe vitamine sera hautement sollicitée (planification, faisabilité, accompagnement, etc.). Il s'agira d'être très attentif à la capacité d'absorption des services, tant « clients » que « porteurs ».

2021 a également été marquée par la Covid19. Certaines activités opérationnelles ont été réduites pour soutenir les travaux de l'État en lien avec la crise sanitaire, notamment avec le détachement d'une cheffe de projet pour les centres de vaccination et le certificat Covid. Ainsi, l'environnement de l'office a été passablement exigeant durant toute l'année, avec des tâches ambitieuses liées aux projets ordinaires et au soutien extraordinaire des entités.

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE a poursuivi d'une part sa volonté d'offrir des outils utiles et simples aux entités de l'État, d'autre part le projet continue de soutenir les travaux en lien avec l'initiative pendante demandant l'instauration d'une Cour des comptes. Finalement, le projet GestionNE a concrétisé ses travaux sur les systèmes de contrôle interne suite à la validation par le Conseil d'État d'un accompagnement ambitieux aux entités de l'État.

La réussite des activités de l'OORG est hautement dépendante du soutien politique, ce qui représentera un grand défi durant 2022.

Activités et réalisations

En tant qu'entité responsable du programme vitamine ainsi que des projets GestionNE et PartenariatsNE, l'OORG y a consacré la majeure partie de ses ressources.

Concernant vitamine, l'année écoulée a été synonyme de concrétisation. Suite à la validation par les autorités exécutives de la future cartographie de l'administration cantonale en février 2021, une phase d'analyses a été nécessaire pour préciser la portée du programme. En effet, l'équipe vitamine a été mandatée par le Conseil d'État pour aligner le budget du programme avec des objectifs stratégiques liés (Mobilité 2030, Accords de positionnement stratégiques, centres de compétences, etc.), tout en prenant en compte la réalité du terrain (télétravail, opportunités immobilières, etc.). La formalisation de ce redimensionnement est attendue début 2022. D'un point de vue plus opérationnel, le projet pilote avec le SCCO est arrivé à terme, tout le service ayant intégré des nouveaux locaux, dimensionnés selon le concept « vitamine ». De plus, l'équipe vitamine a identifié et développé les aspects connexes au programme, notamment l'accueil aux citoyen-ne-s et un plan de mobilité. Elle s'est investie également dans l'accompagnement des services concernés et la communication interne. Ce programme occupe à ce jour quasiment la moitié de l'effectif de l'office.

En 2021, le programme NE 2.0 a été temporisé, tous les projets étant suivis par des instances spécifiques (i.e. comités de pilotage). Aujourd'hui, le programme NE 2.0 est avant tout considéré comme un véhicule de financement pour assurer la poursuite et la consolidation des projets le composant. Ainsi, piloté par l'OORG, le projet PartenariatsNE a œuvré pour améliorer, simplifier et standardiser les outils et processus, notamment le canevas pour les contrats de prestation et la thématique de « délégation de signatures ». Le projet GestionNE a atteint un jalon important, grâce à la certification du dernier service de l'État en 2021. Finalement, en collaboration avec le SFIN, un projet de mise à niveau des systèmes de contrôle interne a été présenté et validé par le Conseil d'État. Il sera mis en œuvre en 2022.

En sus des projets précédemment cités, dans le cadre des tâches courantes l'OORG a continué de soutenir et de conseiller les services en sa qualité de centre de compétences dans les domaines suivants : gestion de projets, description de processus, contrats de prestations et mobilité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	304'956	282'300	453'223	+170'923	+60.5%	+148'267	+48.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	304'956	282'300	453'223	+170'923	+60.5%	+148'267	+48.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'175'008	2'052'207	1'175'558	-876'649	-42.7%	+551	+0.0%
30 Charges de personnel	717'272	1'188'092	964'802	-223'290	-18.8%	+247'530	+34.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	344'001	806'250	106'638	-699'612	-86.8%	-237'363	-69.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	19'449	0	-19'449	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	113'735	38'416	104'119	+65'703	+171.0%	-9'616	-8.5%
Résultat d'exploitation	-870'052	-1'769'907	-722'336	+1'047'572	+59.2%	+147'716	+17.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-870'052	-1'769'907	-722'336	+1'047'572	+59.2%	+147'716	+17.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-870'052	-1'769'907	-722'336	+1'047'572	+59.2%	+147'716	+17.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	8.00	12.00	9.00	-3.00	-25.0%	+1.00	+12.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.10	7.90	6.50	-1.40	-17.7%	+1.40	+27.5%

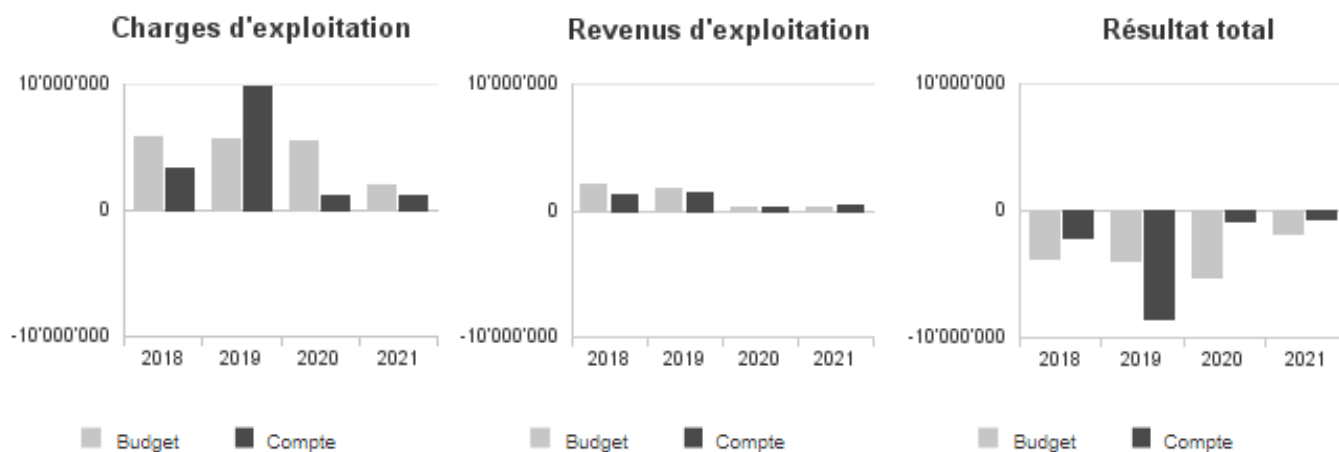
Commentaires

En 2021, les charges de l'office ont été concentrées sur des mandats externes en soutien des programmes vitamine et NE 2.0 et sur les charges en personnel. Inférieures au budget 2021, ces dernières (NC 30) ont augmenté par rapport aux comptes 2020, en lien avec les ressources nécessaires au suivi des programmes, alors qu'un écart important est constaté pour les BSM (NC 31), la crise sanitaire ayant fortement ralenti la mise en œuvre de certains projets, notamment SIGE.

Le reste des postes est plutôt stable et aucun écart notable n'est à relever.

Concernant le personnel administratif, l'office compte 6.5 EPT au 31 décembre 2021, dont 1.5 EPT sont détachés au service de la statistique, dans le cadre du programme NE 2.0. Les postes en lien avec la digitalisation ont été transférés au DFDS suite au transfert du SIEN, d'autres postes ont été gelés momentanément (Covid19, changement/ calibrage suite au changement de législation).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Optimisation de l'administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	8'778	0	0
Coûts des services centraux	373	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	9'151	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Soutien à la gestion des services (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	120'952	0	0
Coûts des services centraux	49'845	0	0
Revenus	2'800	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	167'996	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Gestion des partenariats (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	55'231	0	0
Coûts des services centraux	24'454	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	79'684	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Gestion de projets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'407	0	0
Coûts des services centraux	8'327	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	38'733	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Mobilité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	2'577	0	0
Coûts salariaux et de structure	29'979	0	0
Coûts des services centraux	15'321	0	0
Revenus	5'337	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	42'541	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Gestion des risques (centre compétences) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	38'921	0	0
Coûts des services centraux	15'416	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	54'337	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations n'existe plus.

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	14'771	48'746
Coûts des services centraux	0	3'038	10'294
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	17'809	59'040

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les heures saisies pour la gestion du programme NE 2.0. De plus, les activités relevant du centre de compétences "gestion de projets" sont également comptabilisées dans ce groupe de prestations.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	429'185	126'960
Coûts des services centraux	0	87'126	84'587
Revenus	0	500	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	515'811	211'547

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les heures saisies sur les projets GestionNE et PartenariatsNE, également les salaires occasionnels.

Mobilité (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	0	4'000	3'155
Coûts salariaux et de structure	0	66'949	10'309
Coûts des services centraux	0	13'538	9'237
Revenus	0	5'500	3'797
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	78'987	18'904

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs, ainsi que les coûts liés à Mobility.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-Réformes	En cours	361'233	0	361'233	1'157'300	0	1'157'300	249'510	0	249'510
Programme des réformes de l'Etat	En cours	-545	0	-545	0	0	0	0	0	0
Vitami.NE	En cours	483'942	0	483'942	453'000	0	453'000	555'862	0	555'862
Total		844'630	0	844'630	1'610'300	0	1'610'300	805'372	0	805'372

Commentaires

Depuis 2020, l'office d'organisation pilote le programme vitamine. Les chiffres ci-dessus comprennent les mandataires externes des domaines liés à l'office (accompagnement au changement, communication, analyse regroupement, etc.) et les charges salariales. Le dépassement de budget en 2021 est principalement dû aux ressources humaines, qu'il a fallu renforcer pour répondre aux ambitions du programme. Le programme vitamine est financé par un crédit d'investissement de CHF 31 millions.

Le programme NE 2.0, financé par un crédit d'engagement de CHF 5 millions, a souffert de la crise sanitaire. En 2021, comme en 2020, il n'a pas été possible de suivre le planning initial, notamment en ce qui concerne SIGE (pilote par le SFIN depuis 2020) et GestionNE.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	5'480	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	5'480	Augmentation de charges
Résultat total	-5'480	Détérioration du résultat

Commentaires

Le principal effet Covid19 sur les comptes de l'OORG est une accumulation d'heures supplémentaires, en lien avec des détachements de ressources humaines auprès de l'EMCC Covid19 et du SCSP.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Office de l'organisation	298
Total	298

Commentaires

Les heures saisies par l'OORG dans le cadre de la pandémie sont liées à des tâches de soutien. En effet, plusieurs ressources de l'OORG ont activement contribué aux travaux en lien avec la crise sanitaire, pendant plusieurs mois (soutien à l'EMCC ORCCAN sous forme de détachement, coordination "certificat Covid19" et plans de renoncement).

3.7.5. Service financier (SFIN)

Missions principales

Les missions principales du service financier se caractérisent par :

- Planification, analyse et contrôle budgétaire (Budget et PFT, prévision des comptes, contrôle de gestion, préavis, gestion des crédits) ;
- Comptabilité financière et analytique (comptabilité auxiliaires et générale, boucllements périodiques et annuels, gestion de la dette, inventaire des engagements, TVA et trafic des paiements) ;
- Gestion des assurances de l'État (analyse de risque, suivi du portefeuille d'assurances et des sinistres) ;
- Gestion du recouvrement (du recouvrement judiciaire à la gestion de la relance des actes de défaut de bien, en passant par l'aide au désendettement) ;
- Élaboration, mise en place, exploitation et contrôle d'exécution du SCI financier, accompagnement des services de l'État pour la gestion des risques essentiels et la mise en œuvre des contrôles requis dans le cadre des processus financiers transverses ;
- Pilotage SIGE sous l'angle métier, intégration des systèmes de gestion, soutien aux services dans l'utilisation de SAP et de la BI (Business Intelligence).

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La poursuite de l'appui aux services, départements et au Conseil d'État, dans les démarches devant permettre de consolider l'assainissement structurel des finances et un maintien du respect des mécanismes de frein à l'endettement ;
- Le suivi des dossiers fédéraux, dans lesquels le Conseil d'État s'engage activement pour défendre les intérêts de notre canton ;
- Le maintien du respect du référentiel comptable MCH2, accompagné de l'amélioration permanente de la gestion des données financières et annexes liées au projet SIGE. Il mobilise une part conséquente des ressources internes du service et le support aux utilisateurs, tant sur des aspects techniques que de gestion ;
- L'analyse permanente des flux d'informations des services de l'État, permettant au fil du temps de gagner en efficacité et d'automatiser les écritures comptables, et de supprimer les risques d'erreur et de fraude ;
- Un large soutien au service des contributions pour l'optimisation des flux comptables et la révision du traitement informatique de la perception des impôts directs ;
- Une gestion de la dette permettant de consolider des emprunts à long terme avec des taux d'intérêts très compétitifs ;
- Une gestion efficace et efficiente de la trésorerie permettant d'éviter les intérêts négatifs ;
- L'implantation de nouvelles directives liées au désendettement permettant un soutien efficace aux citoyens en difficulté avec l'aide de partenaires sociaux.

Activités et réalisations

2021 marque la fin de la réorganisation du service financier, désormais structuré en quatre domaines suite à la création du nouveau domaine Systèmes de Gestion, lié au projet SIGE (Système d'Information et de Gestion de l'État). Elle a permis de consolider les compétences par métier et d'organiser une réelle suppléance des connaissances pour assurer une continuité des tâches du service. Une nouvelle ressource engagée a permis de fixer le cadre du système transversal de contrôle interne financier pour l'État, dans son intégralité.

En parallèle à cette réorganisation, le SFIN travaille à l'évolution du logiciel SAP qui sera migré de la version R3 sur la version S4 en 2022. Afin de minimiser les risques inhérents à une migration majeure, des plannings de tests incluant les unités administratives centrales et métiers sont en cours d'établissement.

En complément de l'obligation de faire évoluer le système, l'objectif prioritaire reste d'intégrer et de simplifier le travail administratif des services. Dans ce contexte, le SFIN a notamment perfectionné un outil standardisé permettant un suivi mensuel des comptes des services de l'administration à disposition de leur direction.

SIGE fait toujours l'objet de multiples sous-projets conséquents dans lesquels le SFIN collabore ou pilote le processus. Un certain nombre de ces sous-projets déjà annoncés l'année dernière sont décalés dans le temps afin de profiter des nouvelles technologies de la version SAP S4. (Simplification des flux logistiques d'achat, gestion des workflows, intégration de différents logiciels métiers, sécurisation des accès, etc...). Dans ce contexte on peut mentionner la mise en place du QR code qui a été coordonné par le nouveau domaine du SFIN.

Poursuivant la modernisation des outils comptables du SCCO, le SFIN, avec une équipe projet conjointe SCCO/SIEN, continue de travailler sur les interfaces des écritures comptables du service des contributions pour les impôts des personnes physiques et morales. Un important projet de reprise de données via la BI (Business intelligence) permettra de construire des tableaux de bords justifiant des comptes du SCCO.

Sur le plan légal, le SFIN a finalisé un rapport de modification technique de la LFinEC, en cours de travail auprès de la commission financière du Grand Conseil, qui permettra de limiter les possibilités d'interprétation de différents articles pas assez précis.

La refonte au niveau cantonal du dispositif de lutte contre l'endettement excessif, a été introduite avec une nouvelle loi votée par le Grand-Conseil, ainsi qu'un règlement d'exécution et de nouvelles directives. La partie curative est pilotée par l'Office de Recouvrement qui bénéficie d'un outil supplémentaire permettant de venir en aide aux administrés endettés, par l'octroi de facilités de paiement sous forme de convention, dans la mesure où les conditions requises par le cadre légal en vigueur sont remplies. Le projet de migration de l'outil informatique de gestion du recouvrement a été différé à l'été 2022, afin de mieux intégrer les tâches à faible valeur ajoutée et les automatiser par le système.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	308'611'264	292'715'192	362'974'634	+70'259'442	+24.0%	+54'363'370	+17.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	55'581'413	14'020'000	82'432'555	+68'412'555	+488.0%	+26'851'142	+48.3%
42 Taxes	4'699'011	5'430'000	8'069'784	+2'639'784	+48.6%	+3'370'773	+71.7%
43 Revenus divers	1'148'098	200'000	406'805	+206'805	+103.4%	-741'293	-64.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	246'378'709	272'277'000	271'252'715	-1'024'285	-0.4%	+24'874'006	+10.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	804'034	788'192	812'776	+24'584	+3.1%	+8'742	+1.1%
Charges d'exploitation	14'247'598	12'921'704	27'353'939	+14'432'235	+111.7%	+13'106'341	+92.0%
30 Charges de personnel	5'769'509	6'506'572	6'161'969	-344'603	-5.3%	+392'461	+6.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	505'620	1'794'100	9'941'099	+8'146'999	+454.1%	+9'435'480	+1'866.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	-1'358'646	3'804'000	10'200'378	+6'396'378	+168.1%	+11'559'024	+850.8%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	9'331'117	817'032	1'050'493	+233'461	+28.6%	-8'280'624	-88.7%
Résultat d'exploitation	294'363'666	279'793'488	335'620'695	+55'827'207	+20.0%	+41'257'030	+14.0%
44 Revenus financiers	31'619'226	33'443'425	32'931'844	-511'581	-1.5%	+1'312'618	+4.2%
34 Charges financières	18'005'699	24'554'200	18'834'509	-5'719'691	-23.3%	+828'810	+4.6%
Résultat de financement	13'613'527	8'889'225	14'097'335	+5'208'110	+58.6%	+483'808	+3.6%
Résultat opérationnel	307'977'193	288'682'713	349'718'030	+61'035'317	+21.1%	+41'740'837	+13.6%
48 Revenus extraordinaires	20'880'830	31'449'902	22'189'834	-9'260'068	-29.4%	+1'309'004	+6.3%
38 Charges extraordinaires	6'246'720	0	2'641'433	+2'641'433	--	-3'605'287	-57.7%
Résultat extraordinaire	14'634'110	31'449'902	19'548'401	-11'901'501	-37.8%	+4'914'291	+33.6%
Résultat total	322'611'303	320'132'615	369'266'431	+49'133'816	+15.3%	+46'655'128	+14.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	46.00	48.00	48.00	0.00	0.0%	+2.00	+4.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.30	43.80	42.60	-1.20	-2.7%	+2.30	+5.7%

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2021 affiche une amélioration de CHF 55,8 millions par rapport au budget et de CHF 41,3 millions en regard de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus d'exploitation découle principalement de la part au bénéfice de la BNS. En effet, suite à la signature d'une nouvelle convention entre le Département fédéral des finances et la BNS en janvier 2021, le montant de la part ordinaire du bénéfice allouée au canton passe à CHF 27,4 millions, contre près de CHF 14 millions jusqu'alors. Ainsi, la distribution annuelle maximale se compose dorénavant d'un montant de base (CHF 27,4 millions). Comme les conditions d'une distribution maximale ont été remplies pour l'exercice 2020 (versée en 2021), un montant total de CHF 82,4 millions a été versé à l'État de Neuchâtel. Pour rappel, le budget 2021 de l'État prévoyait le versement d'un montant total de CHF 56 millions, dont CHF 14 millions comptabilisés dans le budget du service financier et CHF 42 millions comptabilisés dans

l'unité administrative COVID pour compenser les incidences relatives à la pandémie. Étant donné que la part au bénéfice a entièrement été comptabilisée dans les comptes du service financier, le groupe « patentes et concessions » du service augmentent de CHF 68,2 millions (différence entre CHF 82,4 millions et CHF 14 millions) par rapport au budget.

L'augmentation de CHF 2,6 millions au niveau des « Taxes » découle essentiellement de la refacturation aux débiteurs des frais de poursuites de l'office de recouvrement (CHF +2,8 millions), compensée par des récupérations de créances amorties mais moins importantes que prévues (CHF -0,3 million). Une hausse est également observée au niveau des revenus divers, dont l'écart de CHF +0,2 million par rapport au budget s'explique par la dissolution de la provision LResp (CHF +43'000), des ristournes de courtage plus importantes que prévues (CHF +54'000) et diverses recettes supplémentaires (CHF +0,1 million).

Les revenus de transfert présentent une diminution de CHF 1 million, en raison des montants définitifs relatifs à la RPT qui se sont révélés être moins importants que ceux pris en compte au moment de l'élaboration du budget, notamment en raison de correctifs intervenus dans les données d'autres cantons.

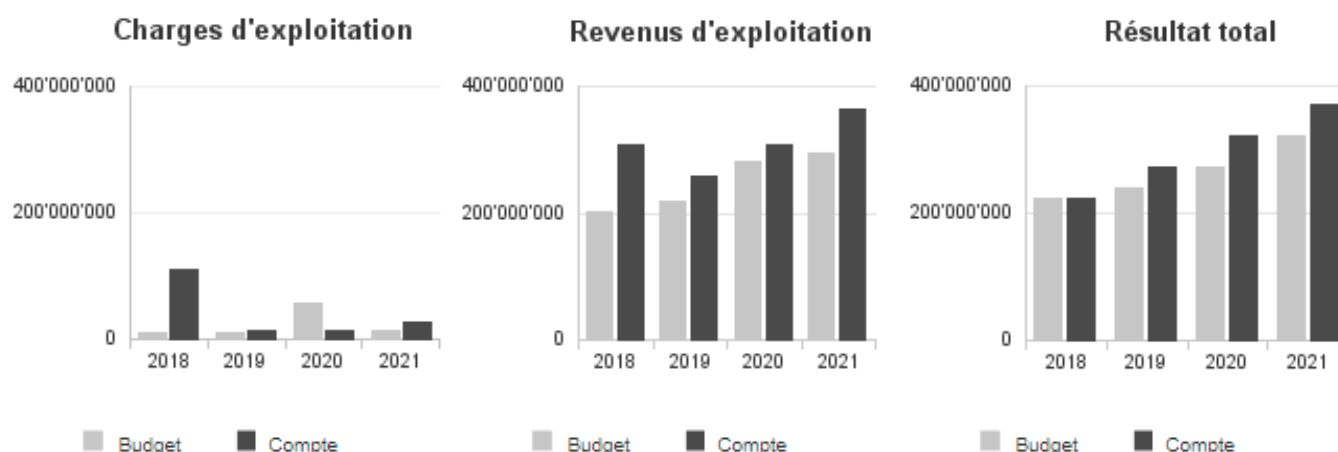
Du côté des charges d'exploitation, l'augmentation de CHF 8,1 millions par rapport au budget dans le groupe 31 provient des frais de poursuites comptabilisés par l'office de recouvrement (CHF +6,3 millions), dont la méthode de comptabilisation a été modifiée en 2021 afin d'appliquer le principe du produit brut. En contrepartie, des frais de poursuites sont comptabilisés en revenus au service financier et au service des contributions. À cela s'ajoutent, les amortissements sur créances de l'office de recouvrement (CHF +1,9 million), dont les dossiers gelés en 2020 en raison à la crise sanitaire ont été rattrapés sur 2021. Au niveau des charges de transfert, l'écart de CHF 6,4 millions s'explique par les différentes réévaluations (à la hausse et à la baisse non budgétées) des participations dans les entreprises publiques détenues par l'État, dont la réévaluation à la baisse de la participation RHNe pour un montant de CHF 5,5 millions compte tenu des premières prévisions du résultats 2021 de l'entité.

Le résultat financier s'améliore de CHF 5,2 millions par rapport au budget et de CHF 0,5 million par rapport aux comptes 2020. Les taux à long terme se situant à un niveau historiquement bas, l'État continue de profiter des conditions de marché favorables. De plus, la dette au sens strict 2021 est inférieure aux comptes 2020 (CHF -25,2 millions) et aux prévisions budgétaires (CHF -139,8 millions). L'important écart de la dette par rapport au budget s'explique par un niveau des investissements nets inférieur au budget, l'absence de prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle dans les comptes 2021 (alors que le budget global de l'État le prévoyait dans l'unité administrative COVID) et les incertitudes sur les incidences financières de la pandémie lors de l'estimation de la dette prévisionnelle. Au vu de ces éléments, les intérêts nets de la dette (CHF -4,7 millions) ainsi que les frais d'emprunts (CHF -0,1 million) sont moins élevés que prévus. Par ailleurs, la réévaluation des participations du patrimoine financier a débouché sur une hausse globale de CHF 0,8 million comptabilisée en diminution des charges financières. Du côté des revenus financiers, ceux-ci ont été moins importants que prévus (CHF -0,5 million). Les rémunérations des cautions accordées par l'État ont été moins élevées (CHF -0,3 million) dû au fait que de plus en plus d'entités recherchent à se financer sur les marchés sans le cautionnement de l'État et ainsi éviter de verser une rémunération sur la caution accordée. De plus, les conditions sur les comptes courants étant de plus en plus restrictives, le volume d'emprunts à court terme a dû être adapté ce qui a eu pour conséquence une diminution des fonds obtenus à taux négatifs (CHF -0,2 million).

Le résultat extraordinaire affiche un bénéfice de CHF 19,5 millions, soit CHF 11,9 millions inférieurs au budget. Cette différence s'explique par le prélèvement à la réserve du programme d'impulsion qui a été moins important que prévu (CHF -2,6 millions) et par l'attribution globale de CHF 2,6 millions à la réserve de lissage des recettes fiscales, alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 6,7 millions.

En ce qui concerne les effectifs, la réorganisation du service a permis de gagner en efficience et d'intégrer de nouvelles fonctions (2,3 EPT par rapport aux comptes). Désormais structuré en quatre domaines, des ressources ont été engagées pour intégrer le nouveau domaine « Systèmes de gestion » qui doit garantir le bon fonctionnement de la gestion des projets de l'État, ainsi que pour le système de contrôle interne (SCI) afin de fixer les bases minimales de gestion du SCI pour l'État dans son intégralité, et pour renforcer le secrétariat de direction. En regard du budget la situation au 31 décembre 2021 est positive de 1.2 EPT lié en partie à une démission de 1 EPT fin 2021 non remplacé à la date du boucllement.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	-3'736	0	89
Coûts salariaux et de structure	805'598	1'306'969	1'184'775
Coûts des services centraux	263'585	332'933	321'308
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'065'448	1'639'902	1'506'171

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, à l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Les charges directes comptabilisées dans ce groupe de prestations concernent des déplacements effectués dans les services de l'État pour l'établissement des inventaires de stocks. Les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux restent relativement conformes aux montants prévus au budget.

Comptabilité analytique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	794'686	850'000	889'495
Coûts salariaux et de structure	1'346'346	1'667'388	1'374'520
Coûts des services centraux	429'818	424'489	372'869
Revenus	44'379	0	108'120
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'526'472	2'941'877	2'528'765

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Les coûts nets de ce groupe de prestations sont inférieurs au budget (CHF -0,4 million), en raison des coûts salariaux et de structures moins élevés que prévus et des revenus divers non budgétés encaissés durant l'année.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	-911'367	170'000	8'303'898
Coûts salariaux et de structure	2'408'609	2'521'786	2'450'062
Coûts des services centraux	338'075	331'087	312'548
Revenus	4'669'930	5'430'000	8'047'287
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-2'834'613	-2'407'127	3'019'220

Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe de la gestion des actes de défaut de bien, ainsi que du désendettement. L'augmentation des charges directes correspond aux frais de poursuites (CHF 6,3 millions), dont la méthode de comptabilisation a été modifiée en 2021 pour respecter le principe du produit brut. À cela s'ajoutent, les amortissements sur créances fiscales de l'office de recouvrement (CHF +2,1 million), dont les dossiers gelés en 2020 en raison à la crise sanitaire ont été rattrapés sur 2021, compensées en partie par la récupération des créances amorties à la baisse (CHF -0,2 millions). Du côté des revenus, l'écart s'explique par la contrepartie des frais de poursuites comptabilisés au SFIN (CHF 2,8 millions).

Assurances (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	596'616	627'000	607'716
Coûts salariaux et de structure	79'342	59'336	130'471
Coûts des services centraux	26'554	15'115	35'101
Revenus	269'108	200'000	322'619
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	433'403	501'452	450'669

Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume de prime, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. La diminution au niveau des charges directes est principalement liée aux franchises assurances et à la prime annuelle d'assurances RC véhicules qui ont été moins importantes que prévues. En ce qui concerne les revenus, l'augmentation de CHF 0,1 million s'explique par la dissolution de la provision LResp (CHF +43'000), des ristournes de courtage et des remboursements de prime assurance plus importantes que prévues (CHF +80'000).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Désendettement	0	360'000	360'000
Impôt anticipé	-6'587'620	-20'155'000	-20'071'478
RPT	-237'772'599	-250'238'000	-249'297'313
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-242'800'219	-268'473'000	-267'448'791

Commentaires

Les charges nettes de transferts non incorporables aux prestations relatives au désendettement (CHF 0,4 million) correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre du nouveau dispositif de désendettement, qui a permis de scinder les contrats des partenaires engagés dans cette tâche, entre le DECS pour la prévention et le DFS pour la gestion. La RPT diminue de CHF 1 million par rapport au budget 2021, étant donné que les chiffres définitifs se sont révélés être moins importants que ceux pris en compte au moment de l'élaboration du budget. En ce qui concerne la part cantonale à l'impôt anticipé, dont les montants subissent une forte volatilité d'une année à l'autre, elle est conforme aux prévisions fournies par la Confédération et présente une amélioration de CHF -13,5 millions par rapport aux comptes 2020.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Autres charges & recettes hors exploita.	-1'141'932	-38'742	5'649'803
Autres participations	-965'348	-920'000	-848'289
Cautions	-1'540'830	-1'750'000	-1'460'918
Ecart rapprochement	3	0	31
Ecart petite caisses	0	0	0
Lissage des recettes fiscales	6'246'720	-6'695'329	2'641'433
Participation BCN	-28'022'000	-29'000'000	-28'956'000
Participation BNS	-55'563'434	-14'000'000	-82'410'370
Pertes et gains de change	11'725	0	22'339
Prêts et emprunts	20'429'299	21'925'625	17'074'310
Recapitalisation caisse de pensions	897'206	897'300	897'206
Réserve de réévaluation	-18'899'273	-20'224'103	-20'224'104
Réserve du programme d'impulsion	-1'981'557	-4'530'470	-1'965'730
Successions dévolues à l'Etat	-755'661	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-81'285'082	-54'335'719	-109'580'288

Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une amélioration de CHF 55,2 millions par rapport aux prévisions budgétaires qui s'explique notamment par le versement de la part au bénéfice de la BNS qui a été largement plus élevé que prévu (+68,4 millions), comme expliqué précédemment (voir commentaire sur le compte de résultats).

L'augmentation de CHF 5,6 millions du groupe « autres charges & recettes hors exploitation » par rapport au budget provient de la réévaluation des participations dans des entreprises publiques détenues par l'État qui découle globalement sur une hausse des charges nettes de 6,4 millions, dont celle relative à la participation RHNe pour un montant de CHF 5,5 millions compte tenu des premières prévisions du résultat 2021 de l'entité. En revanche, la réévaluation des participations du patrimoine financier débouche globalement sur un revenu net de 0,8 million.

Au niveau de la réserve de lissage des recettes fiscales, une attribution de CHF 2,6 millions a été effectuée alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 6,7 millions. Le prélèvement à la réserve du programme d'impulsion (CHF 2 millions en 2021), destinée à neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats, a été moins important que prévu (CHF -2,6 millions).

Malgré l'incertitude provoquée par la crise sanitaire, l'État a pu profiter des conditions de marché favorables et des taux attractifs dans le cadre de la gestion de la dette. Cet élément ainsi qu'une dette inférieure au budget ont contribué à une amélioration de CHF 4,8 millions par rapport au budget de la rubrique « prêts et emprunts ». Finalement, les montants encaissés relatifs aux rémunérations des cautions accordées par l'État ont été moins élevés que prévus (CHF -0,3 million). En effet, de plus en plus d'entités cherchent à se financer sur les marchés sans cautionnement de l'État afin d'éviter de payer une rémunération.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Collectivités et fondations PA	En cours	0	322'543	-322'543	0	322'543	-322'543	0	1'822'543	-1'822'543
Dispositif de désendettement	A solliciter	0	0	0	210'000	0	210'000	0	0	0
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	0	96'000	-96'000	0	86'000	-86'000	0	91'000	-91'000
Fonds de désendettement - OREE	En cours	0	0	0	0	0	0	136'592	74'558	62'034
PI-Réformes	En cours	128'743	0	128'743	0	0	0	147'599	0	147'599
Prêts office du logement	En cours	0	318'640	-318'640	0	375'412	-375'412	0	318'640	-318'640
Régions de montagne	En cours	0	23'000	-23'000	0	23'000	-23'000	0	23'000	-23'000
Transferts du PA au PF ou du PF au PA	En cours	0	0	0	0	0	0	19'732'110	3'287'757	16'444'353
Total		128'743	760'183	-631'441	210'000	806'955	-596'955	20'016'300	5'617'498	14'398'802

Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PA », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter que seuls des remboursements ont été comptabilisés en 2020 et 2021.

Au niveau des « collectivités et fondations PA », le budget prévoyait uniquement l'amortissement annuel du prêt de la Fondation pour la rénovation des bâtiments du CPMB (CHF 0,3 million). Néanmoins, les comptes enregistrent également une recette supplémentaire de CHF 1,5 million relative à la dissolution du prêt de l'État au fonds de désendettement et de prévention de l'endettement, conformément au rapport 20.012 qui prévoit la dissolution du fonds suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le désendettement. Ainsi, la dissolution du fonds induit pour l'État une reprise des actifs et passifs de la fondation de droit public, dont l'amortissement du prêt de CHF 1,5 million.

L'année 2021 est marquée par le transfert technique des participations du Groupe E et Viteos SA (CHF 18'390'109.75), ainsi que du transfert des parts sociales des coopératives d'habitations de l'OCNL (CHF 1'342'000), du patrimoine financier au patrimoine administratif. Ces titres acquis via le patrimoine financier sont reclassés dans le patrimoine administratif. Ainsi, le passage du patrimoine financier au patrimoine administratif se matérialise comptablement par l'inscription de dépenses (non budgétées) au compte des investissements 2021. Il s'agit donc uniquement de dépenses techniques, sans influence sur le cash-flow, la sortie de liquidités relatives à l'acquisition de ces participations étant intervenue antérieurement à l'exercice 2021. Par ailleurs, la recette de CHF 3,3 millions concerne : le transfert des immobilisations du jardin botanique (terrains et bâtiment) pour cession à la Ville de Neuchâtel (CHF 2,3 millions), la vente d'un bien-fonds à Cressier pour CHF 0,6 million et d'un bien-fonds à Noiraigue pour CHF 0,4 million.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service financier	158
Total	158

Commentaires

Environ 158 heures dédiées à la gestion de crise COVID ont été effectuées par deux collaboratrice du service, afin de traiter les demandes des cas de rigueur en collaboration avec le service de l'économie.

3.7.6. Service des contributions (SCCO)

Missions principales

Les missions principales du service des contributions comprennent la taxation et la perception pour:

- les impôts directs fédéral, cantonal et communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques et sur le bénéfice et le capital des personnes morales ;
- l'impôt sur les gains immobiliers, les droits de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt foncier cantonal ;
- l'impôt sur les successions et les donations entre vifs.

Dans le cadre de ses attributions, le service procède aux investigations et enquêtes fiscales permettant d'assurer des taxations conformes à la loi, d'établir les rappels d'impôts, d'infliger les amendes pour soustractions fiscales et de dénoncer les actes délictueux au Ministère public. Il tient à jour le dossier fiscal des contribuables qui peuvent être des personnes physiques (env. 108'800) ou des personnes morales (env. 9'500). Il doit être capable à tout moment d'informer le contribuable sur sa situation fiscale et sur les règles en vigueur dans ce domaine.

Il est responsable du contrôle des demandes de restitution de l'impôt anticipé fédéral des personnes physiques et de l'application des traités internationaux pour éviter les doubles impositions. Il procède également à l'évaluation des titres non cotés en bourse pour l'impôt sur la fortune et à l'estimation cadastrale des immeubles.

Il collabore avec diverses collectivités publiques (cantons, Confédération, communes, diverses administrations, etc.) et les assiste conformément aux législations. En matière fiscale et informatique, il collabore avec les partenaires fédéraux, cantonaux et communaux. Il tient à jour la législation fiscale cantonale et appuie le chef de département dans la conduite des dossiers politiques.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par les éléments suivants :

- Dans le cadre de l'évolution de la situation sanitaire, le service a fait face sans grande difficulté et en adaptant son organisation et ses méthodes de travail. Grâce au télétravail et à son développement au sein du service, les différentes mesures sanitaires qui ont jalonné l'année 2021 n'ont pas eu d'effets significatifs sur la livraison des prestations du service.
- Parallèlement, dans le cadre du projet Vitamine le service a dû quitter les locaux de Docteur-Coullery durant le mois de juin 2021 pour y emménager à nouveau en fin d'année, après qu'ils aient été transformés. Ces deux déménagements n'ont pas impacté la capacité du service à délivrer ses prestations aux contribuables et aux collectivités publiques. Les tâches ont été réalisées dans les délais et avec un même niveau de qualité que précédemment.
- L'année 2021 a également été marquée par des décisions au niveau international sur la fiscalité des entreprises. L'OCDE a notamment annoncé l'application au niveau mondial d'un taux minimum de 15% pour les multinationales.
- Les déclarations 2020 des personnes morales ont été traitées pour la première fois par le biais du nouveau logiciel de taxation des entreprises
- En 2021, le service a traité les déclarations 2020 comprenant la nouvelle valeur locative prise en compte dans le cadre de la taxation. Par ailleurs, le nouveau barème comprenant le taux de splitting abaissé à 52% a été appliqué pour le calcul des tranches 2021.
- Concernant l'impôt foncier, le service a collaboré avec le service financier afin de mettre en œuvre un bordereau unique pour 2022.
- Le service a engagé un nouveau responsable informatique avec l'appui du service informatique. Il sera en charge d'un vaste programme de renouvellement de l'ensemble des logiciels du domaine de l'impôt, en cohérence avec la stratégie suisse en matière d'informatique fiscale chapeauté par la Conférence suisse des impôts. Ce programme nécessite une forte coordination du travail avec les services financier et informatique.
- L'engagement d'un responsable comptable et financier a permis d'améliorer la justification des comptes et la maîtrise des flux comptables et financiers. Une excellente collaboration avec le service financier est en place.
- La relation avec le contribuable reste au centre des préoccupations et de l'organisation du service. La relation avec les autorités communales gagne également en importance. De manière générale, l'appui au département et au Conseil d'État dans le traitement des dossiers de nature politique nécessite un engagement toujours plus important de la part du service. De plus, le service répond également de plus en plus souvent à des sollicitations des médias.
- Le service poursuit le travail des descriptions des flux et du schéma comptable en parallèle à l'intégration des données dans le logiciel SAP en collaboration avec le service financier. Les premiers résultats montrent une intégration satisfaisante des données de l'impôt par l'interfaçage des applications métiers avec le logiciel SAP. Ces développements constituent un pas de plus vers la réalisation du dossier fiscal, au centre de la vision inscrite dans le rapport 12.033 validé en 2012 par le Grand Conseil.

Activités et réalisations

L'ensemble des données des déclarations d'impôts des personnes physiques a été numérisé, notamment, pour plus d'un tiers, par le biais du guichet unique (35'367 déclarations transmises), ce qui contribue à améliorer la disponibilité des guichets et de la centrale téléphonique pour le bénéfice des usagers. Cela permet également de concentrer les compétences des collaborateurs sur les tâches et demandes prioritaires et de complexité plus élevée.

Le service a répondu à près de 102'000 demandes téléphoniques et 43'000 demandes par courriel. Les visites aux guichets ont fortement diminué par rapport aux années précédentes en raison de leur fermeture partielle découlant de la crise sanitaire.

L'année 2021 a permis aux collaborateurs d'approprier le nouveau logiciel de taxation des personnes morales, ainsi qu'aux mandataires de se familiariser avec le nouveau programme de remplissage des déclarations.

En plus de la gestion courante et de l'adaptation de l'organisation en lien avec la pandémie, le service est entré dans la phase finale du projet Vitamine. En effet, deux déménagements ont marqué cette année 2021. Afin de libérer les locaux du bâtiment Docteur-Coullery pour effectuer des travaux, une partie du service a emménagé temporairement dans les locaux adjacents de la Rue du Cygne. Les collaborateurs ont ensuite réintégré leurs locaux définitifs au terme des travaux en fin d'année. Une partie des collaborateurs du service est désormais établie de manière permanente dans le bâtiment de la rue du Cygne. Il est à relever la remarquable adaptation des collaborateurs à ces importants changements d'environnement et l'important travail d'organisation et de gestion du déménagement afin de mener à bien ce projet.

En parallèle, le service a à nouveau alloué des ressources et des compétences en soutien du service de la santé dans le cadre de la crise sanitaire.

Les engagements du responsable informatique et du responsable comptabilité et finances ont apporté de nouvelles compétences et permis une grande avancée dans les divers projets dans les domaines financier et informatique. Grâce à ces renforts, une coordination plus structurée et mieux encadrée a été mise en place avec le service financier et le service informatique.

L'efficacité du traitement et de l'analyse des dossiers reste la préoccupation première du service. Il en va de même de la dynamique initiée il y a quelques années et visant à permettre au contribuable de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble de ses questions fiscales, qu'il s'agisse de taxation, de perception ou d'autres questions. Il s'agit de la traduction concrète du concept de dossier fiscal évoqué précédemment. Outre une amélioration évidente de la qualité des relations avec les contribuables, cela contribue à une meilleure compréhension de l'impôt de la part de ces derniers et parfait la maîtrise de l'ensemble des informations fiscales. Ces améliorations contribuent aussi fortement à la productivité du service et à accroître le rendement de l'impôt.

S'agissant de la taxation, le rythme soutenu de ces dernières années n'a pas faibli, malgré un nombre conséquent de collaborateurs en télétravail. Une amélioration du rendement a été constatée et le contrôle des dossiers a démontré que la qualité du travail est restée au même niveau.

Signalons encore :

- les multiples réponses à des consultations fédérales ;
- les sollicitations croissantes de la part des communes dans le cadre de l'élaboration de leurs budgets. À noter que les communes sont désormais systématiquement informées tout au long de l'année sur l'évolution de leurs recettes et sur les événements exceptionnels qui peuvent impacter leurs finances.

Un des enjeux pour le service dans les années à venir sera de faire évoluer les compétences afin de répondre au mieux aux évolutions de la fiscalité, de l'informatique et de la gestion financière, ainsi qu'aux besoins croissants d'information des partenaires de l'État. La gestion de projets devient également un facteur de plus en plus important nécessitant une approche systématique et l'engagement de ressources adaptées. En parallèle, le service continue de remplir sa mission principale, soit la détermination de l'impôt et son encaissement. Le mariage de ces domaines d'activité est un défi que le service s'efforce de relever.

Au plan international, la fiscalité connaît de grands changements avec l'introduction d'un taux minimum de 15% pour les multinationales et l'ébauche d'une harmonisation de l'imposition des sociétés. Il s'agit de l'aboutissement de travaux remontant à 2008. Les gigantesques montants consacrés par les États à la résolution de la crise sanitaire et au soutien aux particuliers et aux entreprises ont contribué à accélérer ce changement.

De manière générale, les recettes fiscales ont été supérieures aux prévisions budgétées. Grâce au soutien des États, l'environnement économique s'est rapidement amélioré en sortie de crise et le résultat des entreprises a été bien moins péjoré que prévu. Parallèlement, les mesures étatiques ont largement contribué à maintenir le taux d'emploi.

Seule la distribution de dividendes a vu une évolution à la baisse, ce qui explique la baisse des bordereaux soldes des taxations des années antérieures.

Évolution des différents impôts (tranches et bordereaux)

Impôt ordinaire des personnes physiques	2021	2020
	mio CHF	mio CHF
• perception provisoire année courante	661.2	668.2
• bordereaux soldes taxation année précédente	11.4	35.0
• gains de loterie	0.0	0.0
• corrections taxations antérieures, insuffisances, rappels, amendes, etc., y.c. amnistie	12.9	17.0
• impôt à la source	33.6	29.4
Total impôt ordinaire personnes physiques	719.1	749.6

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'134'293'341	1'104'815'000	1'092'886'266	-11'928'734	-1.1%	-41'407'075	-3.7%
40 Revenus fiscaux	1'005'052'772	1'002'500'000	988'136'076	-14'363'924	-1.4%	-16'916'695	-1.7%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	5'104'589	3'295'000	5'997'535	+2'702'535	+82.0%	+892'946	+17.5%
43 Revenus divers	8'812	20'000	370'772	+350'772	+1'753.9%	+361'960	+4'107.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	124'127'167	99'000'000	98'381'882	-618'118	-0.6%	-25'745'285	-20.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	35'331'416	38'146'087	42'649'528	+4'503'441	+11.8%	+7'318'112	+20.7%
30 Charges de personnel	15'450'204	16'746'935	15'352'688	-1'394'247	-8.3%	-97'516	-0.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	14'118'158	16'790'000	21'580'732	+4'790'732	+28.5%	+7'462'574	+52.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	175'528	200'000	164'035	-35'965	-18.0%	-11'493	-6.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	5'587'526	4'409'152	5'552'073	+1'142'921	+25.9%	-35'453	-0.6%
Résultat d'exploitation	1'098'961'925	1'066'668'913	1'050'236'739	-16'432'175	-1.5%	-48'725'186	-4.4%
44 Revenus financiers	10'654'097	8'000'000	9'242'907	+1'242'907	+15.5%	-1'411'190	-13.2%
34 Charges financières	144'922	140'000	100'322	-39'678	-28.3%	-44'600	-30.8%
Résultat de financement	10'509'175	7'860'000	9'142'585	+1'282'585	+16.3%	-1'366'589	-13.0%
Résultat opérationnel	1'109'471'100	1'074'528'913	1'059'379'324	-15'149'589	-1.4%	-50'091'776	-4.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	1'109'471'100	1'074'528'913	1'059'379'324	-15'149'589	-1.4%	-50'091'776	-4.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	139.00	150.00	140.00	-10.00	-6.7%	+1.00	+0.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.20	130.90	122.80	-8.10	-6.2%	+0.60	+0.5%

Commentaires

Il est important de savoir que le chiffre figurant sur la rubrique budget 2021 est celui initialement déterminé, sans tenir compte des effets de la crise sanitaire. La majorité de l'explication de cette différence est liée à cette crise sanitaire. Toutefois, certaines

Service des contributions (SCCO)

recettes fiscales, par exemple personnes morales, ont été supérieures au budget initialement prévu et par conséquent, nettement supérieures au budget tenant compte des effets Covid.

Nous constatons que nos prévisions ont été plus pessimistes que la réalité en ce qui concerne l'impact de la situation sanitaire. Cela signifie que les revenus fiscaux n'ont pas baissé de manière aussi importante que redouté.

Le total des recettes fiscales du budget 2021 s'élevait à CHF 1'101'500'000 (CHF 1'002'500'000 + CHF 99'000'000) alors que nous avons réduit de CHF -85'500'000, le montant de ces recettes pour atteindre un budget de CHF 1'016'000'000.

Dans la réalité, les montants figurant aux comptes (CHF 1'086'517'958) sont meilleurs. Par conséquent, la baisse de CHF -14'982'042 est nettement moins importante que prévu (CHF 85'500'000).

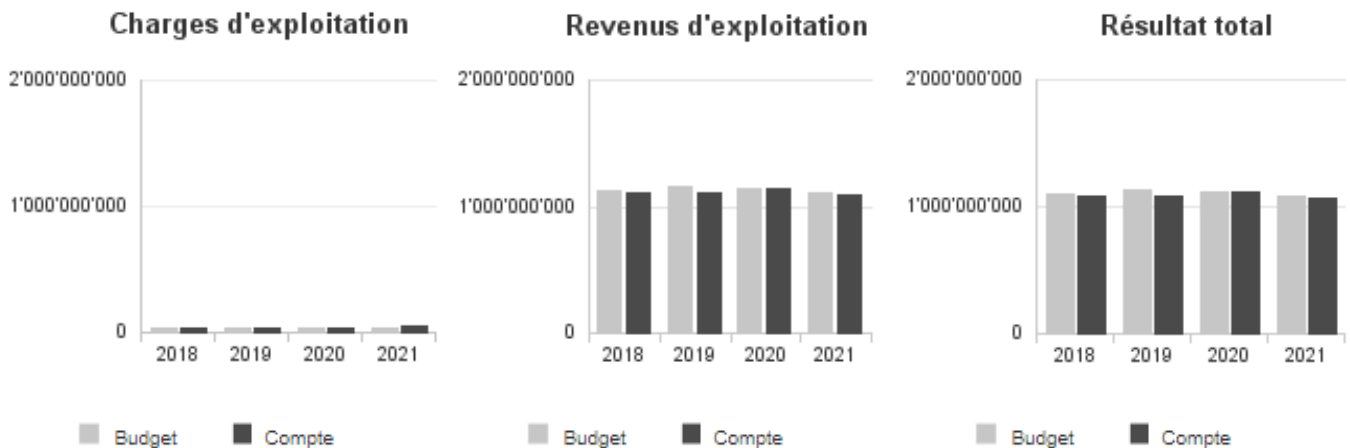
Cette différence peut s'expliquer par l'allègement des charges des entreprises suite aux mesures de soutien (RHT, cas de rigueur). L'aide de l'État a permis également de conserver les places de travail. Parallèlement, la reprise de l'activité a été plus importante et rapide que prévu.

Par contre, nous avons enregistré une augmentation des impôts irrécouvrables de plus de CHF +4'000'000, qui explique en grande partie la variation entre le budget et les comptes pour la rubrique 31 "Biens, services et autres charges d'expl." Nous signalons que les dernières mesures de la réforme fiscale ont certainement influencé les recettes. Il est difficile de déterminer de manière précise leur impact au vu du contexte très particulier lié à la pandémie.

Charges du personnel

La planification des effectifs et les réflexions menées lors du remplacement permettent une maîtrise de cette rubrique. En 2021, la situation sanitaire a continué d'entraver les engagements.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'181'853	2'367'986	2'565'315
Coûts des services centraux	783'846	792'078	932'780
Revenus	120'050	135'000	127'343
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'845'648	3'025'064	3'370'752

Commentaires

Un phénomène de rattrapage, conduit par un retour à une certaine normalité ainsi que par un soutien important de l'accueil des contributions au service de la santé pour les prises de rendez-vous de la campagne de vaccination, explique l'augmentation des coûts.

Service des contributions (SCCO)

Formation externe (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	100'464	117'722	100'033
Coûts des services centraux	35'180	39'377	36'427
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	135'644	157'100	136'459

Commentaires

Rien de particulier à signaler. Une grande partie de la formation s'est tenue en ligne, avec un coût moins élevé.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'517'399	1'688'000	1'558'624
Coûts salariaux et de structure	13'147'083	13'401'194	12'658'159
Coûts des services centraux	4'765'410	4'482'622	4'581'461
Revenus	4'970'153	3'080'000	6'066'417
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	14'459'740	16'491'816	12'731'826

Commentaires

Le budget 2021 ne tenait pas compte des changements de comptabilisation de certains éléments qui ont été transférés au SCCO. Les frais de poursuites et de procédures sont dorénavant comptabilisés dans nos revenus.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'285	7'136	0
Coûts des services centraux	1'514	2'387	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'799	9'523	0

Commentaires

Pas de commentaire.

Prestations politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'289	20'670	4'671
Coûts des services centraux	1'576	6'914	1'405
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'865	27'584	6'077

Commentaires

Pas de commentaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Impôt fédéral direct	-124'127'065	-99'000'000	-98'380'335
Projets intercantonaux	175'528	200'000	164'035
Total charges (+) / revenus (-) nets	-123'951'537	-98'800'000	-98'216'300

Commentaires

La part à l'impôt fédéral direct est proche des montants budgétés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-23'300	-100'000	-30'733
ID, à la source	-29'422'482	-35'000'000	-33'634'701
ID, pers. morales	-149'702'471	-150'000'000	-152'618'540
ID, pers. Physiques	-720'180'879	-701'000'000	-685'549'257
ID, trav. frontaliers	-12'221'511	-12'500'000	-12'298'958
Impôt foncier	-28'020'191	-28'750'000	-27'847'982
Impôts irrécouvrables	12'529'598	15'020'000	19'909'924
Impôts successions	-18'255'672	-18'750'000	-19'113'605
Imp. s/gains immob.	-22'621'239	-26'500'000	-27'537'365
Intérêts payés par contrib.	-10'654'097	-8'000'000	-9'238'703
Intérêts versés aux contrib.	144'922	140'000	100'322
Lods	-24'628'327	-30'000'000	-29'619'078
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'003'055'648	-995'440'000	-977'478'678

Commentaires

Les effets de la réforme personnes physiques ainsi que la pandémie ont impacté l'impôt des personnes physiques et l'impôt immobilier. Le rattrapage de la procédure de recouvrement qui avait été interrompue pendant quelques mois en 2020 explique l'augmentation des pertes fiscales.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures Comptes 2021
Service des contributions	611
Total	611

Commentaires

Le service des contributions s'est mis en soutien du service de la santé, au travers de son call-center. De plus, le chef de service adjoint a mis à disposition ses compétences de chef de projet pour la campagne de vaccination intensive de fin d'année.

3.7.7. Service de la santé publique (SCSP)

Missions principales

Le service de la santé publique (SCSP) répond aux missions principales suivantes :

- promouvoir l'aménagement et le maintien des conditions de vie favorables à la santé en tant qu'état de bien-être et d'équilibre physique, psychique et social (définition de la santé de l'Organisation mondiale de la santé OMS) ;
- protéger la population par des mesures appropriées contre des risques ou des atteintes à la santé de tout ou partie de ses individus ;
- assurer un accès sans discrimination aux prestations de soins et d'accueil, aux personnes atteintes dans leur intégrité physique ou psychique, et veiller au respect de leurs droits ;
- promouvoir la qualité des prestations en veillant à une utilisation judicieuse des ressources.

Pour l'année 2021, les objectifs stratégiques du service de la santé publique (SCSP) ont été les suivants :

- développer la promotion de la santé et la prévention des maladies ;
- poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale ;
- poursuivre la mise en œuvre du dossier électronique du patient et du projet pilote relatif au dossier de soins coordonnés ;
- élaborer une nouvelle planification hospitalière valable dès 2023 ;
- poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine pré hospitalier ;
- améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins) ;
- mise en œuvre de la révision des dispositions légales fédérales liées à l'admissions des fournisseurs de prestation du domaine ambulatoire ;
- structurer le SCSP dans sa fonction de pilotage du système de santé ;
- participer, autant que faire se peut, à la limitation de la croissance des coûts de la santé.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le domaine de la santé a continué d'être tout particulièrement impacté tout au long de l'année 2021 par l'épidémie de la COVID-19, comme ce fut déjà le cas en 2020, et de devoir s'adapter à l'évolution constante et rapide de celle-ci et du cadre légal ainsi qu'à la stratégie fédérale de lutte contre cette épidémie. Le SCSP a donc continué d'être massivement mobilisé dans la gestion de la lutte contre cette épidémie et de ses conséquences sanitaires. Cela a été tout particulièrement le cas au niveau de sa direction, du médecin cantonal et de la pharmacienne cantonale et de leurs équipes. Avec comme conséquence que le SCSP n'a malheureusement pas été en mesure de consacrer toute l'énergie et les ressources nécessaires à ses activités courantes et à différents projets.

Il n'en demeure pas moins que le SCSP a continué de développer ou d'être actif dans des projets très importants pour le système de santé neuchâtelois. Nous pouvons relever en particulier :

- dans le domaine de compétence de la direction : les premières réflexions menées sur la politique sanitaire cantonale 2023-2030, l'élaboration de différents projets de modifications de législations et réglementations cantonales pour répondre à différentes problématiques de santé publique ; la poursuite du développement d'un cockpit santé permettant un pilotage toujours plus fin du système de santé ; l'implication forte dans la gouvernance de plusieurs organisations intercantionales, la poursuite de la mise en place du dossier électronique du patient, avec le lancement d'un projet pilote qui concerne les patient-e-s diabétiques ;
- dans le domaine des prestataires ambulatoires : les travaux de mise en œuvre sur le plan cantonal de la révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) concernant l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires ;
- dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention : la poursuite du déploiement de la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026, ainsi que la mise en œuvre des différents plans d'actions et programmes cantonaux qui en découlent ; le renforcement de la collaboration avec les communes, la reprise en mains du dossier de la santé scolaire ;
- dans le domaine hospitalier et des institutions psychiatriques : l'adoption par le Grand Conseil du rapport concernant l'évaluation des besoins et le traitement par celui-ci du rapport concernant les conditions cadres¹ en lien avec la réalisation des deux premières étapes de la planification hospitalière 2023, la poursuite de l'identification des prestations d'intérêt général (PIG) du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) et du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), l'accompagnement du CNP dans la mise œuvre de ses options stratégiques impliquant la cessation et le transfert de ses activités résidentielles et occupationnelles ;
- dans le domaine de l'hébergement et du maintien à domicile, la poursuite de la mise en œuvre de la planification médico-sociale (PMS) pour les personnes âgées, notamment : dans les volets accueil et séjour, avec l'adoption de nouvelles normes architecturales permettant de moderniser à terme le parc immobilier des établissements médico-sociaux (EMS) du canton en tenant compte des besoins des résident-e-s et du personnel, l'établissement d'une nouvelle base légale sur l'accompagnement et le soutien à domicile ainsi que le développement et l'amélioration de l'orientation des personnes âgées dans le réseau santé social, et le soutien aux proche aidant-e-s.

¹ entre temps suspendu du fait de l'arrêt du Tribunal fédéral C-7017/2015

L'activité du SCSP comprend aussi la réalisation de nombreuses tâches régaliennes, notamment de contrôle et de surveillance des institutions de soins et des professionnels de la santé, de même que de prévention, de surveillance et de lutte contre certaines maladies transmissibles à l'humain.

Au niveau de son organisation et de son personnel, le service s'est adjoint en particulier des compétences d'une chargée de communication notamment pour mieux informer la population, ses partenaires ainsi que son personnel sur ses actions. Il a également renforcé ses ressources et compétences juridiques pour faire face notamment à l'augmentation de violations des obligations incombant aux professionnels de la santé, dans une moindre mesure aux institutions de soins, impliquant l'ouverture de procédures administratives et le dépôt de dénonciations pénales toujours plus nombreux, et la judiciarisation toujours plus grande du domaine de la santé, marqué par des recours de plus en plus systématiques contre les décisions prises par les autorités sanitaires cantonales

Activités et réalisations

Direction

Gestion stratégique-opérationnelle de l'épidémie de la COVID-19

- participation aux travaux et séances de l'État-major de crise Organisation de gestion de crise et de catastrophe du Canton de Neuchâtel (ORCCAN) ;
- organisation de séances régulières avec les principaux acteurs du système de santé neuchâtelois actifs dans la gestion de l'épidémie (le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), Neuchâtel Organise le Maintien à Domicile (NOMAD), Analyses et diagnostics médicaux (ADMED), SNM, Association Neuchâteloise des Établissements et Maison pour Personnes Âgées (ANEMPA) pour tous les EMS du canton) ;
- Activités de support (RH, droit, finances, logistique, communication) pour permettre de faire face aux besoins spécifiques liés à la gestion sanitaire de l'épidémie de la COVID-19 dans ses différentes dimensions ;
- élaboration/mise à jour très régulière de nombreux tableaux de bord, pour répondre aux besoins de pilotage des autorités politiques et sanitaires pendant cette période sur les plan stratégique et opérationnel

Politique sanitaires

- premières réflexions et travaux sur la politique sanitaire cantonale 2023-2030 (axes stratégiques, objectifs opérationnels, mesures).

Pilotage du système de santé

- poursuite du développement du cockpit santé du service, pour permettre un pilotage toujours plus large et fin du système de santé.

Affaires extérieures

- préparation de projets de réponses pour le Conseil d'État à plusieurs consultations fédérales portant sur la gestion de l'épidémie de la COVID-19, de la modification de la LAMal concernant, l'admission des fournisseurs de prestations, la révision partielle de la loi sur les transplantations sur l'ordonnance sur les diagnostics in vitro et modification de l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux.
- représentation du canton et présidence des comités de direction des trois associations intercantionales actives dans le domaine de la santé dans l'espace (BE)JUNE : l'Association pour le dépistage du cancer (ADC) BEJUNE (organisation, promotion, mise en œuvre et gestion de programmes de dépistage du cancer du sein et du côlon) ; l'Association pour le développement des soins palliatifs (ADSP) dans l'espace BEJUNE (mise en œuvre de la stratégie de soins palliatifs BEJUNE 2017-2027 et gestion d'une équipe mobile de soins palliatifs) et le Registre neuchâtelois et jurassien des tumeurs (RNJT) ; enregistrement des cas de cancer) ;
- soutien au chef de département dans la préparation des assemblées plénières de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), des séances de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et des assemblées générales de différentes associations intercantionales (BE)JUNE.

Affaires légales et juridiques, contractualisation

- élaboration, en collaboration avec le service juridique de l'État de Neuchâtel (SJEN), d'un rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi constituant un établissement de droit public d'orientation et de coordination du réseau socio-sanitaire Accueil Réseau Orientation Santé Social ; (AROSS) (consultation auprès des milieux intéressés à la fin 2021) ;
- élaboration, en collaboration avec le SJEN, d'un rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi sur l'accompagnement et le soutien à domicile (LASDom) ;
- élaboration, en collaboration avec le SJEN, d'une proposition de modification de la loi de santé concernant le financement pérenne du Dossier électronique du patient (DEP) dans le cadre du rapport à l'appui du projet de budget 2022 (adoption par le Grand Conseil en décembre 2021) ;
- accompagnement de différents projets législatifs au niveau parlementaire (notamment santé bucco-dentaire, dossier électronique du patient) ;
- élaboration, en lien avec le SJEN, pour le Conseil d'État de différentes réglementations ou modifications réglementaires (en lien avec la gestion de l'épidémie de la COVID-19 le registre cantonal des tumeurs, la répartition de la dîme de l'alcool, le financement des établissements spécialisés, etc.) ;
- négociation, formalisation de nombreux contrats de tous types (bail, entreprise, mandat, travail), notamment en lien avec la gestion de l'épidémie de SARS-COV-2, en particulier la vaccination.

Finances

- rédaction de plusieurs demandes de crédits complémentaires pour financer la gestion sanitaire de l'épidémie de la COVID-19, l'indemnisation des institutions ainsi que le suivi financier des moyens engagés

Mise en service ou renouvellement d'équipements médico-techniques lourds

- traitement de quatre demandes d'autorisation de mise en service ou renouvellement d'équipements médico-techniques lourds en matière d'imagerie médicale pour le Conseil d'État

Cybersanté/Dossier électronique du patient (DEP)

- réalisation et obtention de la certification de la Communauté de référence dossier électronique du patient Neuchâtel (CR DEP NE) décernée par un organisme indépendant accrédité ;
- mise en œuvre du DEP en général ;
- lancement d'un projet de soins coordonnés pour les patient-e-s diabétiques dans le cadre de la mise en œuvre du DEP.

Médecin cantonal

De manière générale, l'activité du médecin cantonal et de son équipe a continué d'être très fortement impactée en 2021 par la gestion de l'épidémie de la COVID-19 dans ses domaines de compétences. Selon les législations fédérale et cantonale en la matière, les activités ont notamment porté sur la surveillance et le suivi de l'épidémie, l'adoption de mesures individuelles (isolements et quarantaines notamment) et collectives (activités de dépistage, enquêtes d'entourage, vaccination) de lutte contre l'épidémie, la mise en place, le suivi et le pilotage du dispositif médical dédié à la gestion de la crise de la COVID-19. Le médecin cantonal a soutenu les travaux de l'État-major ORCCAN dans l'élaboration des stratégies de lutte contre le SARS-COV-2, dans les étapes des consultations fédérales et en répondant aux demandes des médias.

De ce fait, l'exercice de ses tâches régaliennes a été limité au strict nécessaire et les activités en la matière peuvent être résumés comme suit :

- surveillance des autres maladies transmissibles (que la COVID) ;
- surveillance des institutions de soins et professionnels de la santé : ouverture et/ou traitement de plusieurs procédures administratives ainsi que poursuite des activités régulières de surveillance des institutions de soins ;
- assurer le respect du droit des patient-e-s notamment dans les demandes de levée du secret professionnel ;
- gestion du contentieux ainsi que traitement de plaintes concernant le respect du droit des patient-e-s.

Dans le contexte décrit ci-dessus, aucun projet particulier n'a pu être développé par le médecin cantonal en 2021.

Pharmacienne cantonale

De manière générale, l'activité de la pharmacienne cantonale et de son équipe a également continué d'être fortement impactée en 2021 par la gestion de l'épidémie de la COVID-19 dans ses domaines de compétence selon les législations fédérale et cantonale en la matière, notamment dans la gestion de l'approvisionnement en vaccins, de la vaccination de la population et de la validation ainsi que du contrôle des centres de tests de dépistage SARS-COV-2.

De ce fait, l'exercice de ses tâches régaliennes a été restreint, notamment en matière d'inspections, et l'activité peut être résumé comme suit :

- réalisation de onze inspections de Bonnes pratiques de fabrication (BPF) sous la supervision de la pharmacienne cantonale ou de l'Inspectorat de Suisse Occidentale des Produits Thérapeutiques (ISOPTh) sur mandat ;
- réalisation de dix inspections du retraitement de dispositifs médicaux (stérilisation) par deux médecins-dentistes dans des cabinets dentaires, sous la supervision de la pharmacienne cantonale et sur la base d'une convention de collaboration entre le SCSP et l'Association des médecins-dentistes neuchâtelois (SSO-NE) ;
- traitement de demandes d'autorisations de pratiquer pour des pharmaciens-ne-s et droguiste, d'exploiter de pharmacies publiques ou d'institutions de santé et de distributions de stupéfiants. L'instruction de ces demandes a conduit à :
- délivrance de treize autorisations de pratiquer à des pharmaciens-ne-s ;
- délivrance d'une autorisation de pratiquer de droguiste ;
- délivrance de vingt-et-une autorisations d'exploitation de pharmacies publiques ou d'institutions de santé ;
- délivrance de neuf autorisations pour les stupéfiants

Dans le contexte décrit ci-dessus, aucun projet particulier n'a pu être développé par la pharmacienne cantonale en 2021.

Promotion de la santé et prévention

- mise en œuvre par l'Office de promotion de la santé (OPSP) de ses principaux Programmes d'action cantonaux (PAC) alimentation, activité physique, santé psychique et 65+ ainsi que le Programme cantonal et prévention du tabagisme (PCPT). Le PAC est soutenu par Promotion Santé Suisse et le PCPT par le fonds de prévention du tabagisme, tous les deux pour la période 21-24. Entre les deux, cela représente plusieurs dizaines de projets de promotion de la santé complémentaires ;
- en parallèle, mise en place de mesures pour accompagner la période particulière de l'épidémie de SARS-COV-2 : cours de 1er secours en santé mentale (90 personnes formées au cours des trois premières sessions), campagnes de communication renforcées sur les ressources d'aide à disposition (« Pas au top avant les vacances » et « Pour les fêtes, faites-vous un cadeau »), les bons réflexes pour prendre soin de sa santé (« 10 pas pour la santé psychique » sur les réseaux sociaux et campagne avec une série de contenus dans les trois médias régionaux, campagne « Prenons l'air » avec le Canton du Jura et le Réseau de soins neuchâtelois (RSN) ;

- poursuite de la collaboration très fructueuse avec les communes en matière de promotion de la santé, notamment la Conférence des directeurs communaux (CDC-Santé) : lancement d'un appel à projets et soutien apporté à cinq nouveaux projets de promotion de la santé communaux, organisation d'une formation continue sur la promotion de la santé pour les conseillers communaux, poursuite du projet Reliages sur l'isolement social des seniors et organisation d'une conférence de presse commune en novembre ;
- reprise du dossier de la santé scolaire, jusque-là en main du médecin cantonal, par l'OPSP. L'année a été consacrée à la prise de contact avec les principaux partenaires, l'élaboration d'une feuille de route stratégique ainsi que d'une planification concrète 2022/23 et la validation de ces orientations par les chefs de départements respectifs en fin d'année ;
- poursuite par l'OPSP de son rôle-clé dans la mise en réseau cantonale et la recherche de synergies et de coopération entre les partenaires de son domaine d'activité malgré la situation sanitaire chaotique. Principales concrétisations : animation des plateformes d'échanges en matière de promotion de la santé (réseau suicide ou 65+ par exemple), séances de travail au sein des commissions de santé mentale et de promotion de la santé, mise sur pied de différentes formations et organisation du colloque cantonal Promotion de la santé sur le thème « De la recherche au terrain. Comment promouvoir la santé au-delà des idées reçues et des y'a cas ? ».

Prestataires ambulatoires

- poursuite par l'Office des prestataires ambulatoires (OPAM) des rencontres avec les Autorités communales du canton pour thématiser la problématique de la relève médicale sur leur territoire ;
- traitement d'un nombre inhabituellement élevé de demandes d'autorisations de pratiquer de professionnels de la santé ambulatoire. Avec comme conséquence qu'il n'a pas toujours été possible de respecter les délais indiqués. L'instruction de ces demandes a conduit à :
- la délivrance de décisions d'autorisation de pratiquer à nonante-deux médecins (dont trente-et-un renouvellements à des médecins ayant septante ans ou plus), quatorze médecins-dentistes, dix psychologues-psychothérapeutes (dont six renouvellements à des psychologues-psychothérapeutes ayant septante ans ou plus), quarante infirmier-ière-s (dont trois renouvellements à des infirmier-ière-s ayant septante ans ou plus), trois opticien-ne-s qualifié-e-s, neuf opticien-ne-s diplômé-e-s ou optométristes, dix logopédistes-orthophonistes, trente-cinq physiothérapeutes, quinze ergothérapeutes, dix sages-femmes, cinq diététicien-ne-s, deux pédicures-podologues, un ostéopathe ;
- la vérification des déclarations de 90 jours pour trois médecins-dentistes, vingt-trois médecins, une infirmière et un psychothérapeute, ainsi qu'une opticienne diplômée (prestataire de services UE) ;
- la délivrance de décisions d'admissions à facturer à l'assurance obligatoire des soins (AOS) à onze médecins soumis à la preuve du besoin et à la délivrance d'attestations d'autorisation à facturer à l'AOS pour quarante-deux médecins ;
- la délivrance d'autorisations de pratiquer pour 293 médecins-assistant-e-s, renouvellements compris, ainsi que pour deux chiropraticien-assistant ;
- NB : Aucune décision de refus, ni de retrait d'autorisation de pratiquer n'a été prise en 2021.
- Premières réflexions et concrétisations en lien avec la mise en œuvre de la révision partielle de la LAMal concernant l'admission des fournisseurs de prestations, laquelle a conduit à un renforcement des compétences cantonales dans ce domaine et à une augmentation des tâches leurs incombant.

Hôpitaux et institutions psychiatriques

- élaboration, en étroite collaboration avec le SJEN, et suivi parlementaire du rapport 20.047 du Conseil d'État concernant la planification hospitalière neuchâteloise 2023 - 1ère partie : évaluation des besoins (adopté par le Grand Conseil en mars 2021) ;
- élaboration, en collaboration étroite avec le SJEN, et suivi parlementaire du rapport 21.017 du Conseil d'État au Grand Conseil concernant la deuxième étape de la planification hospitalière neuchâteloise 2023 (conditions-cadres) et à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi de santé, avant son retrait par le Conseil d'État suite à une nouvelle jurisprudence fédérale ;
- élaboration des outils pour le futur appel d'offre dans le cadre des travaux de planification hospitalière 2023- 2030 ;
- traitement d'une demande et octroi d'un mandat à RHNe pour des prestations de réadaptation pulmonaire stationnaire ;
- traitement des conséquences dues à l'arrêt du Tribunal administratif fédéral (TAF) C-7071/2015 concernant, le recours contre la liste hospitalière neuchâteloise 2016-2022 ;
- traitement et décisions finales concernant les litiges avec des hôpitaux extracantonaux ;
- appui au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) dans la mise en œuvre de ses options stratégiques impliquant notamment le transfert de l'activité résidentielle et de ses ateliers thérapeutiques vers des partenaires du domaine de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte, en collaboration étroite avec l'Office du maintien à domicile et de l'hébergement (OMDH) ;
- poursuite des travaux d'identification et de valorisation des prestations d'intérêt général (PIG) pour le Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe), et le CNP, notamment élaboration en collaboration avec le SJEN, du rapport 21.009 portant sur les PIG du RHNe, adopté par le Grand Conseil en juin 2021 ;
- récolte et livraison des données 2020 dans le cadre de l'échange des données sur les coûts des hôpitaux ;
- participation aux travaux intercantonaux portant sur la concrétisation de la réglementation « ambulatoire avant stationnaire » ;
- traitement de nombreuses demandes d'approbation et de fixation de tarifs LAMal.

Maintien à domicile et hébergement médico-social

- finalisation par le SCSP et soumission par le Conseil d'État au Grand Conseil d'un projet de loi sur l'accompagnement et le soutien à domicile (LASDom), ainsi que de propositions de révision de la loi NOMAD et de loi de santé, dans le cadre d'un rapport d'information sur la planification médico-sociale faisant office de bilan depuis le dernier rapport (2015) et présentant les perspectives à venir ;
- élaboration d'un projet de loi et d'un rapport sur la création d'un établissement autonome de droit public pour l'orientation des personnes âgées dans les domaines sanitaires et sociaux (LAROSS) ;
- finalisation et adoption par le Conseil d'État d'une modification du règlement sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions (RASI) et d'un nouveau règlement d'exécution de la loi sur le financement des EMS concernant les institutions actives dans les domaines de l'accueil et du séjour (RLFinES, en remplacement du RLFinEMS) ; finalisation et adoption par le département d'une directive relative aux infrastructures des établissements spécialisés ;
- préparation et adoption par le Conseil d'État d'une révision de l'arrêté fixant les tarifs de soins de longue durée dispensés en EMS, consécutive aux modifications apportées à la LAMal et relative au matériel liste des moyens et appareils (LiMA) ;
- préparation et adoption par le Conseil d'État de la planification des appartements avec encadrement par région d'ici 2030 et 2040 pour guider les communes dans la révision de leur plan d'aménagement ;
- promotion et labellisation de 161 appartements avec encadrement dans 6 immeubles ;
- promotion au niveau cantonal de l'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS) ; appui pour les travaux de structuration de cette association (positionnement stratégique, comptabilité analytique, RH, etc.) ;
- participation aux travaux liés à la mise en œuvre du plan stratégique du CNP ;
- élaboration et suivi des contrats de prestations avec les différents partenaires ;
- pilotage des travaux visant à la mise en œuvre, dès 2021, d'une comptabilité analytique par mission standardisée pour les EMS ;
- dans le cadre de la fluidification générale de réseau, organisation régulière de rencontres entre le RHNe et l'AROSS et monitoring systématique afin de maintenir un nombre de lits C à RHNe aussi bas que possible ;
- accompagnement des EMS et foyers de jour durant la gestion de l'épidémie de SARS-COV-2 ;
- travaux relatifs au financement par prestations de NOMAD, puis lancement d'un mandat externe (suivi de la réponse à la motion NOMAD 18.021) ;

Actions de communication

- lancement de la ligne téléphonique Proches Info NE (août) ;
- lancement de l'application proches aidants « Approches » (septembre) ;
- action sur les réseaux sociaux pour la journée intercantonale des proches aidant-e-s (octobre) ;
- conférence de presse AROSS (5 novembre) ;
- groupe de coordination PMS (8 novembre).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'402'342	1'710'000	15'491'914	+13'781'914	+806.0%	+13'089'572	+544.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	619'332	507'000	1'009'363	+502'363	+99.1%	+390'031	+63.0%
43 Revenus divers	719'964	91'000	10'163'129	+10'072'129	+11'068.3%	+9'443'165	+1'311.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	963'046	1'012'000	4'219'422	+3'207'422	+316.9%	+3'256'376	+338.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	100'000	100'000	100'000	0	0.0%	0	0.0%
Charges d'exploitation	419'810'766	356'706'578	420'956'367	+64'249'789	+18.0%	+1'145'601	+0.3%
30 Charges de personnel	5'600'134	4'819'277	9'149'930	+4'330'653	+89.9%	+3'549'796	+63.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'473'142	1'912'375	15'571'193	+13'658'818	+714.2%	+11'098'051	+248.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	416'792	1'361'382	420'652	-940'730	-69.1%	+3'860	+0.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	408'836'746	348'379'822	395'304'007	+46'924'185	+13.5%	-13'532'739	-3.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	483'952	233'722	510'585	+276'863	+118.5%	+26'632	+5.5%
Résultat d'exploitation	-417'408'424	-354'996'578	-405'464'453	-50'467'875	-14.2%	+11'943'972	+2.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-417'408'424	-354'996'578	-405'464'453	-50'467'875	-14.2%	+11'943'972	+2.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-417'408'424	-354'996'578	-405'464'453	-50'467'875	-14.2%	+11'943'972	+2.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	40.00	41.00	43.00	+2.00	+4.9%	+3.00	+7.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.95	32.60	33.40	+0.80	+2.5%	+0.45	+1.4%

Commentaires

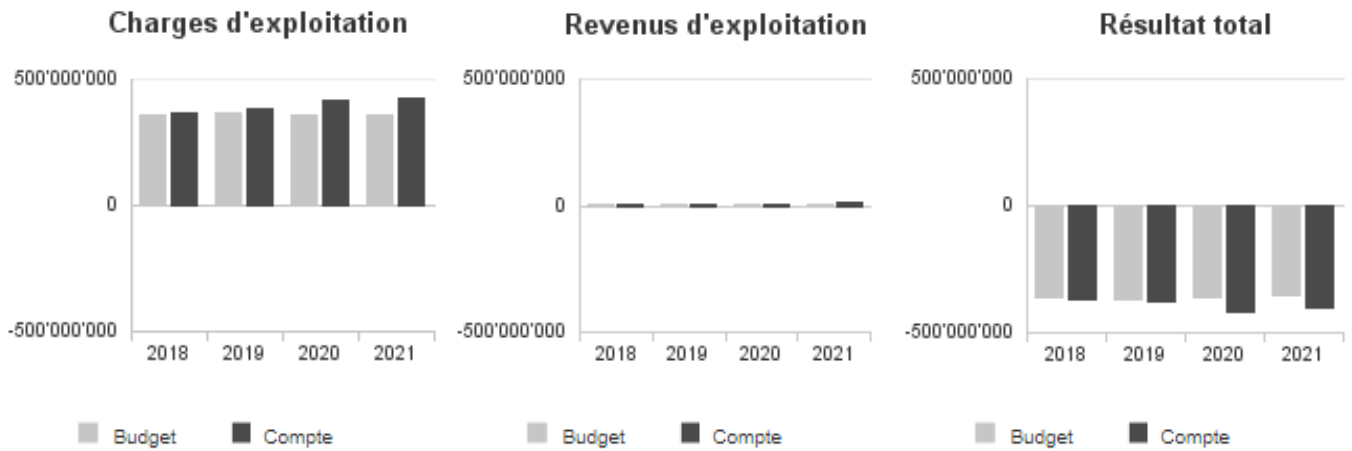
Les revenus d'exploitation sont largement supérieurs au budget et aux comptes de l'année 2020 en raison du COVID-19 pour CHF 3.6 millions (vente de matériel de protection et participation de la Confédération à la vaccination) et de dissolutions de provisions pour CHF 9.8 millions. Le service a massivement renforcé la cellule COVID pour environ CHF 4.4 millions. Cette cellule de plus de 45 personnes a assuré principalement les prestations de traçage, de coordination de la vaccination et des tests ainsi que de la communication.

La COVID-19 a par ailleurs nécessité des dépenses importantes (CHF 14.4 millions) dans le domaine des biens, services et autres charges d'exploitation, spécialement en mandats (exploitation des centres de vaccination ou du traçage) et en matériel médical (matériel de protection, de nettoyage, achat de tests). Les autres dépenses dans ce domaine ont été limitées par les effets des restrictions sanitaires.

Les charges de transfert sont supérieures au budget de près de CHF 47 millions. La pandémie explique CHF 26 millions (provision pour les indemnités aux institutions pour CHF 24.8 millions et exploitation des centres de test pour CHF 1.2 millions). Les dépenses dans le domaine de la planification médicosociale sont supérieures de CHF 3.5 millions principalement en raison d'augmentation de dépenses d'intensité dans les soins à domicile. Dans le domaine hospitalier, la part cantonale aux prestations stationnaires dépasse le budget pour CHF 14.4 millions, comme projeté lors de la demande de crédit supplémentaire validé par le Grand Conseil à l'automne 2021. D'autres coûts dans le domaine hospitalier (prestations d'intérêt général, des coûts de transitions ou des provisions) sont supérieurs au budget pour environ CHF 6.3 millions, partiellement compensés par d'autres charges de subventions (CHF -3.2 millions).

Le service s'est renforcé durant l'année de 0.8 EPT pour de la communication (un poste) et a créé un poste de juriste sans augmenter les EPT.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	546'857	760'250	503'394
Coûts salariaux et de structure	678'620	1'756'005	1'076'977
Coûts des services centraux	66'757	111'121	105'487
Revenus	543'004	493'000	716'150
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	749'230	2'134'376	969'709

Commentaires

Ce groupe concerne le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont cofinancées par la Confédération. Les activités dans le domaine de la prévention et promotion de la santé et certains événements liés n'ont pas été aussi importants que budgétés en raison de la pandémie.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'323	0	366
Coûts salariaux et de structure	877'423	567'571	832'688
Coûts des services centraux	90'772	35'917	87'056
Revenus	172'192	180'000	207'911
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	797'326	423'487	712'200

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de santé ou d'exploiter pour les institutions ainsi que de les renouveler ou de les refuser. Ces prestations sont facturées.

Surveillance (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	71'157	98'000	90'635
Coûts salariaux et de structure	1'234'504	1'634'901	1'175'616
Coûts des services centraux	131'192	103'457	123'080
Revenus	303'799	323'000	468'778
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'133'053	1'513'359	920'553

Commentaires

Dans le domaine de la surveillance, les coûts du service proviennent de l'organisation de formations pour la prévention et le contrôle des infections, ainsi que de l'inspection des cabinets dentaires par délégation. Certains coûts (mandats) ont été budgétés de manière globale, sur un centre de coûts et dépensés de manière spécifique et donc affectés à une prestation. Les revenus correspondent aux remboursements de la part cantonale aux hospitalisations qui a été payée par erreur.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	206'749	326'270	148'476
Coûts des services centraux	22'773	20'647	15'606
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	229'522	346'916	164'082

Commentaires

L'État a un rôle de planificateur dans le domaine hospitalier et médico-social. En 2021, les travaux se sont poursuivis pour la planification hospitalière 2023+.

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	54'958	45'000	81'044
Coûts salariaux et de structure	600'932	587'934	593'523
Coûts des services centraux	60'949	37'205	61'935
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	716'839	670'138	736'502

Commentaires

Dans le cadre du suivi des contrats et le financement des institutions de santé, le service mobilise essentiellement des ressources humaines. Les charges directes sont des mandats dans le domaine des urgences et des aides individuelles pour les résidents en EMS.

Tarification (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	73'634	148'849	77'211
Coûts des services centraux	7'454	9'419	8'163
Revenus	8'252	0	1'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	72'836	158'269	84'375

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les assureurs-maladie et les prestataires de soins. Ces prestations sont facturées aux partenaires.

Pilotage Système Santé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	210'801	334'000	255'775
Coûts salariaux et de structure	1'004'046	2'257'599	1'015'802
Coûts des services centraux	100'911	142'861	103'955
Revenus	395'894	4'000	9'280
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	919'864	2'730'461	1'366'252

Commentaires

Le SCSP pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire, notamment dans la mise en œuvre de la planification médico-sociale et du dossier électronique du patient. Il s'appuie notamment sur des commissions techniques et mandate des spécialistes des domaines concernés.

Médias (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'530	11'353	36'949
Coûts des services centraux	3'144	718	3'965
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	33'674	12'072	40'914

Commentaires

Le service est amené à communiquer auprès de la population. L'année 2021 ayant été marqué par la pandémie, le service a participé à plusieurs conférences de presse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
EMS - autres subventions	1'098'049	1'000'000	1'036'085
EMS - part aux soins	48'560'318	42'700'000	47'256'768
EMS - subventions à l'activité	21'738'026	22'740'000	19'044'183
Formation santé	179'539	300'000	419'806
Maintien à domicile - part aux soins	9'404'885	6'910'000	16'954'503
Maintien à domicile - subventions	32'694'964	34'290'000	26'162'788
Prestation hosp.	163'425'353	167'700'000	182'886'348
Prestations d'intérêt général	51'477'500	47'000'000	47'763'425
Prest. intérêt gén. - CNP	21'000'000	17'500'000	18'538'159
Prest. intérêt gén. - Hors canton	68'731	516'000	135'297
Prévention et promotion santé	2'399'900	2'625'500	2'270'738
Soins palliatifs	496'453	555'000	541'222
Urgences	2'238'059	2'781'000	2'332'016
Total charges (+) / revenus (-) nets	354'781'777	346'617'500	365'341'338

Commentaires

Dans le domaine des EMS, la part aux soins est supérieure au budget de CHF + 4.6 millions mais inférieure aux comptes 2020 de CHF 1.3 million, la pandémie ayant augmenté la charge en soins dans les institutions. Les autres charges en EMS sont globalement maîtrisées et compensent en partie la part aux soins. La formation des médecins en cabinet privé se développe avec de nouvelles places de formation. Les prestataires privés de soins à domicile ont augmenté leur part de marché (CHF +3.4 millions). Le groupe de prestations "Maintien à domicile - part aux soins" comprend également la part aux soins de NOMAD dès les comptes 2021. La participation aux prestations hospitalières est supérieure de CHF 15.2 millions dont CHF 14.4 millions à RHNe comme prévu lors de la demande de crédit supplémentaire à l'automne 2021. Les enveloppes PIG ont globalement été

respectées, le CNP ayant bénéficié de coûts de transition pour la réalisation de ses options stratégiques en quittant le site de Perreux. Dans le domaine de la prévention et promotion de la santé, les projets dans le domaine de la santé scolaire ont été reportés en raison de la pandémie. Les charges dans le domaine des urgences sont maîtrisées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-160	0	-560
Total charges (+) / revenus (-) nets	-160	0	-560

Commentaires

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Constitution et certification e-health	En cours	986'209	0	986'209	1'250'000	0	1'250'000	1'487'031	0	1'487'031
Coronavirus	En cours	10'177'720	429'691	9'748'030	0	0	0	20'188'587	3'468'718	16'719'869
COVID - Aides aux partenaires	En cours	46'880'000	0	46'880'000	0	0	0	24'861'627	7'102'643	17'758'985
Infrastructures EMS	A solliciter	0	0	0	1'920'000	0	1'920'000	0	0	0
Mise en œuvre de la loi RHNe	En cours	5'850	0	5'850	0	0	0	2'659	0	2'659
PI-études invest. futurs	En cours	13'215	0	13'215	250'000	0	250'000	254'011	0	254'011
PI-Réformes	En cours	0	0	0	390'000	0	390'000	0	0	0
Prêts SCSP - Temps Présent	En cours	600'000	0	600'000	0	0	0	0	0	0
Total		58'662'994	429'691	58'233'304	3'810'000	0	3'810'000	46'793'915	10'571'361	36'222'554

Commentaires

Le projet "Constitution et certification e-health" voté par le Grand Conseil en septembre 2017, devant permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP) a débuté au début de l'année 2018. Le projet a été prolongé d'une année en raison de retard au niveau national. Il se termine en 2021.

Le crédit "Coronavirus" a permis au SCSP de renforcer ses effectifs, acheter du matériel médical, mettre en place des centres de tri/tests, les centres de vaccination et mettre en place la surveillance épidémiologique avec des enquêtes d'entourage. Les recettes proviennent de la revente de matériel de protection ainsi que la participation de la Confédération à la vaccination. Le crédit "COVID - Aides aux partenaires" correspond aux montants estimés par les institutions comme les coûts relatifs au COVID-19. Les revenus correspondent à la dissolution de la provision du même acabit de 2020.

Des projets ont été retardés par la pandémie (infrastructures EMS, PI-réformes). Le projet "PI-études invest. futurs" permet de préparer la mise en œuvre du projet "Infrastructures EMS".

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	10'571'361	Augmentation de revenus
42 Taxes	318'601	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	7'202'643	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	3'050'118	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	44'869'734	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	4'391'645	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'431'449	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	26'045'303	Augmentation de charges
39 Imputations internes	1'337	Augmentation de charges
Résultat total	-34'298'373	Détérioration du résultat

Commentaires

Les taxes proviennent de la revente de matériel de protection aux partenaires (communes, prestataires de soins, institutions). Les revenus divers correspondent à la dissolution de provision en lien avec les indemnités COVID-19 (rapport 20.048). Les revenus de transfert proviennent de la participation de la Confédération à la campagne de vaccination.

Les effectifs du SCSP ont quasiment doublé par rapport à l'effectif de base en 2021 avec plus de 45 personnes directement engagées pour la pandémie. Les effectifs supplémentaires sont des médecins, infirmier-ière-s, des chef-fe-s de projets, des épidémiologistes, des renforts administratifs.

L'État a dépensé pour près de CHF 1 million de matériel de protection, il a également mandaté divers partenaires pour l'aider à gérer la crise (exploitation des centres de vaccination, participation aux enquêtes d'entourage).

Les charges de transfert ont permis de créer la provision pour les aides aux institutions ainsi que pour l'exploitation des centres de tri et de tests sur le territoire cantonal.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la santé publique	6'960
Total	6'960

Commentaires

Une partie des collaborateurs usuels du SCSP ont saisi leurs heures de travail de manière spécifique dans le cadre de la pandémie. Ces heures sont valorisées ici.

3.7.8. Service des bâtiments (SBAT)

Missions principales

Le service des bâtiments de l'État (SBAT) est chargé d'assurer la gestion globale du patrimoine immobilier de l'État. Il assure l'entretien des bâtiments, la maintenance des installations techniques et le service de conciergerie. Il procède à l'acquisition et aux réparations du mobilier de bureau. Il garantit la gestion financière et administrative des baux à loyer (pour les objets propriété de l'État et les objets loués à des tiers).

Au niveau des projets immobiliers, le service est responsable du pilotage et de l'appui logistique. Cela concerne les rénovations, transformations ou constructions de bâtiments.

Le service est le référent de l'État en matière de gestion et constructions immobilières. Il conseille le gouvernement dans ses décisions et répond aux besoins des services. Il est également responsable de la gestion du registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs.

Le service, par l'office du logement, est chargé de la mise en œuvre des lois fédérales et cantonales en lien avec la politique du logement.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- changement d'échelle du service (multiplication des projets et dossiers tous domaines confondus) ;
- projet Vitamine et incidences de l'impact transversal du SBAT ;
- augmentation des prix de l'énergie ;
- contrainte financière limitant le niveau d'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État ;
- administration dispersée sur de nombreux sites et qui mérite d'être rationalisée ;
- mouvements importants de services au sein de l'ACN impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- administration en forte mutation notamment dans son organisation et ses outils informatiques ;
- amélioration du processus de création de commande (TEB), de gestion des acomptes et de validation des factures en cours ;
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc) dans les réalisations immobilières ;
- impacts des politiques de santé (PMS) et de la modification de la LAT.

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :

- améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- finalisation du processus TVA pour le service.

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale dans le cadre du programme vitamine) : rapport 19.003 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- lancer la première opération d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État : rapport du Conseil d'État 19.019 du Conseil d'Etat adopté par le GC le 21 janvier 2020 ; les premiers bâtiments concernés étant le Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel et le bâtiment Hôtel-de-Ville 7 du CIFOM au Locle ;
- organiser les concours d'architecture relatifs aux crédits d'étude pour un nouveau bâtiment universitaire à Neuchâtel, un centre pour le regroupement des Archives de l'Etat et un centre d'entretien routier des montagnes à La Chaux-de-Fonds ;
- continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilité publique (LUP) et en particulier ceux dédiés aux appartements avec encadrement pour répondre aux objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) ;
- promouvoir les économies d'énergie au travers du crédit cadre 'Programme d'assainissement du patrimoine immobilier, promouvoir la production d'énergie sur les bâtiments de l'État et répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5).

Activités et réalisations

Au niveau des grands projets immobiliers de l'État, l'année 2021 a été très riche avec la validation par le Grand Conseil de nombreux crédits d'études dont UniHub à Neuchâtel visant la réalisation d'un bâtiment universitaire sur le site de Panespo et la réalisation d'une salle de sports double (20.015) ; l'acquisition d'un bâtiment et le développement d'un projet pour la réalisation d'un nouveau centre des Archives cantonales sur le site des anciens entrepôts COOP à La Chaux-de-Fonds (20.051), l'acquisition d'un terrain et le développement d'un projet de Centre d'entretien routier des Montagnes (21.028). Les développements de ces trois projets majeurs seront précédés par l'organisation de concours d'architecture. Le Grand Conseil s'est également prononcé favorablement sur un crédit de construction visant le regroupement du Lycée Jean-Piaget dans le quartier des Beaux-Arts sur les bâtiments Léopold-Robert 10 et Beaux-Arts 30 avec le réaménagement des combles et l'assainissement complet de ce dernier (21.015).

Dans le giron du crédit-cadre sur l'assainissement du patrimoine de l'État, il faut mentionner la mise en route d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour la restauration du Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel et les études préliminaires en vue de l'assainissement du bâtiment Hôtel-de-Ville 7 au Locle sur le campus de formation cantonal.

Parallèlement à ces grands projets en cours de développement, les travaux de construction du centre forestier et du centre des déchets carnés de Montmollin ont été quelque peu ralentis par la situation pandémique et les pénuries de matériaux en résultant. Ces deux bâtiments seront finalement livrés courant 2022. De son côté, le chantier du data-center des Cadolles à Neuchâtel a démarré, alors que celui de l'École Pierre-Coullery dans l'ancien Hôpital de La Chaux-de-Fonds s'est terminé dans les temps et à la satisfaction des utilisateurs. Le regroupement et l'optimisation du logement des autorités judiciaires se poursuit avec les travaux en cours pour le Tribunal cantonal dans les bâtiments de la rue du Pommier.

L'entretien du patrimoine immobilier de l'Etat a été assuré en fonction des moyens mis à disposition. Hormis l'entretien courant, le domaine Entretien a mené à bien des travaux d'entretien lourd, portés au compte des investissements, dont la troisième et dernière étape de remplacement du revêtement pierreux des façades d'Unimail avec intégration de modules photovoltaïques, la dépollution (amiante et PCB) du bâtiment Hôtel-de-Ville 7 au Locle, la seconde étape de travaux relatifs à la création de deux lieux collectifs d'apprentissage et d'échange pour les personnes issues de la migration (projet ESPACE) à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds ainsi que la mise en œuvre de mesures visant l'optimisation des consommations dans plusieurs bâtiments cantonaux.

Diverses opérations immobilières ont eu lieu en 2021, notamment la conclusion de la vente du bâtiment des Courtons, occupé précédemment par le service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) à Noiraigue et du jardin botanique de Neuchâtel. En terme d'acquisition, le domaine immobilier a conduit l'acquisition du bien-fonds destiné au Centre Cantonal des Archives (CAP), rue du Commerce 100 à La Chaux-de-Fonds. En outre le domaine immobilier a préparé les accords relatifs aux baux à loyer et aux droits d'emption du site à construire aux Docks à La Chaux-de-Fonds, pour le programme vitamine. Le déménagement du service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) dans le nouveau bâtiment de Maillefer 11a sur le site de Tivoli nord à Neuchâtel et le déménagement et regroupement du service des contributions (SCCO) dans le nouveau bâtiment de la rue de la Serre 37-43 à La Chaux-de-Fonds ont aussi été réalisés en 2021 dans le cadre du programme vitamine. La CLA a traité une demi-douzaine de demandes de logement de l'administration en particulier le réaménagement de deux étages du BAP pour les besoins de la police.

Outre les locaux occupés par les services de l'État, le domaine Exploitation assure depuis août 2021 l'exploitation du site de Perreux. À cet effet, 2 collaborateurs ont été transférés du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) au SBAT. Le projet de rapatriement au SBAT de l'exploitation des sites du CPNE a abouti et sa mise en œuvre devient effective dès le 1er janvier 2022.

Le suivi ainsi que la mise en place de mesures d'optimisation et de diminution des consommations d'eau et d'énergie se poursuivent dans le cadre du programme Energo ou encore dans celui des conventions d'objectifs universelles (COU) et des analyses de consommations d'énergie (ACE). Les démarches consécutives à l'entrée en vigueur de la loi sur l'énergie (LCEn) et de son règlement d'application (RELCEn) sont en cours d'analyse et de préparation.

Le processus achat, mis en production en septembre 2019, a été utilisé de manière systématique par l'ensemble des collaborateurs du SBAT. Ce nouveau processus a occasionné un surcroît de travail tant au niveau administratif qu'au niveau utilisateur, nécessitant l'engagement d'une personne en début d'année (+0.7 EPT). Le processus est en cours d'optimisation au niveau du SIEN et du SFIN. La comptabilité analytique a été revue afin que tous les coûts soient imputés sur les prestations et non plus sur une prestation 'bâtiment', occasionnant une lecture parfois compliquée mais plus précise au niveau des rapports. Enfin, le paramétrage de la TVA au niveau du service s'avère plus complexe qu'escompté et nécessite un surcroît de travail conséquent de la part du domaine finances.

Dans le cadre de la politique cantonale du logement, le Conseil d'État a octroyé en 2021 à la coopérative Arc-En-Ciel des aides à la pierre qui visent à favoriser la construction d'appartements avec encadrement d'utilité publique. Ce projet permettra de tendre vers les objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) concernant la construction/rénovation d'appartements avec encadrement pour faire face au vieillissement de la population.

Le service a été peu impacté par la crise sanitaire et a pu poursuivre ses activités courantes, tout en appuyant les services concernés dans le cadre de la gestion de cette crise, notamment en installant du matériel de protection (écrans en plexiglas, bornes d'accueil avec produit désinfectant, etc.) ainsi qu'en aménageant et en équipant des locaux dédiés (isolement, stockage, administratif). Certains baux conclus avec des restaurateurs contraints à cesser ou à diminuer temporairement leur activité commerciale en raison des mesures liées à la pandémie ont en outre été suspendus.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	49'984'104	44'451'403	44'607'510	+156'106	+0.4%	-5'376'594	-10.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'646'372	1'468'300	1'330'924	-137'376	-9.4%	-315'448	-19.2%
43 Revenus divers	1'203'916	1'419'420	1'531'216	+111'796	+7.9%	+327'300	+27.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	71'544	15'000	264'738	+249'738	+1'664.9%	+193'193	+270.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	47'062'271	41'548'683	41'480'632	-68'052	-0.2%	-5'581'640	-11.9%
Charges d'exploitation	66'024'532	70'219'831	63'433'569	-6'786'262	-9.7%	-2'590'963	-3.9%
30 Charges de personnel	7'520'003	9'277'904	8'169'281	-1'108'623	-11.9%	+649'278	+8.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	33'356'827	34'703'846	32'267'082	-2'436'764	-7.0%	-1'089'745	-3.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	20'985'839	22'449'635	18'996'735	-3'452'900	-15.4%	-1'989'104	-9.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	552'788	412'500	214'040	-198'460	-48.1%	-338'747	-61.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	3'609'076	3'375'947	3'786'431	+410'485	+12.2%	+177'356	+4.9%
Résultat d'exploitation	-16'040'428	-25'768'428	-18'826'059	+6'942'368	+26.9%	-2'785'631	-17.4%
44 Revenus financiers	18'970'947	19'133'106	19'273'886	+140'780	+0.7%	+302'939	+1.6%
34 Charges financières	3'156'537	346'500	2'475'215	+2'128'715	+614.3%	-681'322	-21.6%
Résultat de financement	15'814'410	18'786'606	16'798'671	-1'987'935	-10.6%	+984'262	+6.2%
Résultat opérationnel	-226'018	-6'981'822	-2'027'388	+4'954'434	+71.0%	-1'801'370	-797.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-226'018	-6'981'822	-2'027'388	+4'954'434	+71.0%	-1'801'370	-797.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	88.00	102.00	93.00	-9.00	-8.8%	+5.00	+5.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	67.44	79.02	72.64	-6.38	-8.1%	+5.20	+7.7%

Commentaires

Revenus d'exploitation

- Transfert du budget des contributions des hautes écoles de la rubrique 42 "Taxes" à la rubrique 43 "Revenus divers", le réel a été comptabilisé sur 46 " Revenus de transfert". La comptabilisation des articles liés à la refacturation des HE doit être revue.
- Rubrique 49 "Imputations internes", l'écart est lié à la refacturation effective du service de l'emploi (SEMP), commandes de mobilier inférieures au budget.

Charges d'exploitation

- Groupe 30 - Charges salariales, l'écart entre les comptes et le budget 2021 de CHF -1,109 mios est lié aux reports d'engagements.
- Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation, la diminution de CHF- 2.4 mios s'explique principalement par l'impact dans le groupe mobilier du déménagement du service des contributions CHF +307'000 ; la consommation d'énergie plus basse que budgété (mise en place de mesures d'économie, impact lié au télétravail, surestimation du budget) pour CHF -1.06 mios ; charges de la reprise du site de Perreux inférieures aux prévisions pour CHF - 740'000 ; principalement opérations CLA (reports ou économies de travaux, moins de demandes de déménagement qu'attendu) pour CHF - 120'000 ; moins d'entretien de mobilier pour CHF - 220'000 ; diminution liée aux adaptations des baux ainsi qu'à l'évolution positive des baux et à l'impact des décomptes de charges pour CHF -590'000.

Service des bâtiments (SBAT)

- Groupe 33 - Amortissements, la diminution de CHF -3,4 mios est expliquée principalement par la correction effectuée par le SFIN pour les travaux de transformation de l'EEPB et par les adaptations des dates de mise en service.
- Groupe 36 - Charges de transfert, l'écart de CHF -198'000 est principalement lié à la surestimation du budget de l'office du logement ainsi qu'à la dissolution de la provision des "Courtons" à Noiraigue.
- Groupe 39 - Imputations internes, l'augmentation de CHF 410'000 correspond aux écarts statistiques RH ainsi qu'à une légère surestimation du budget.

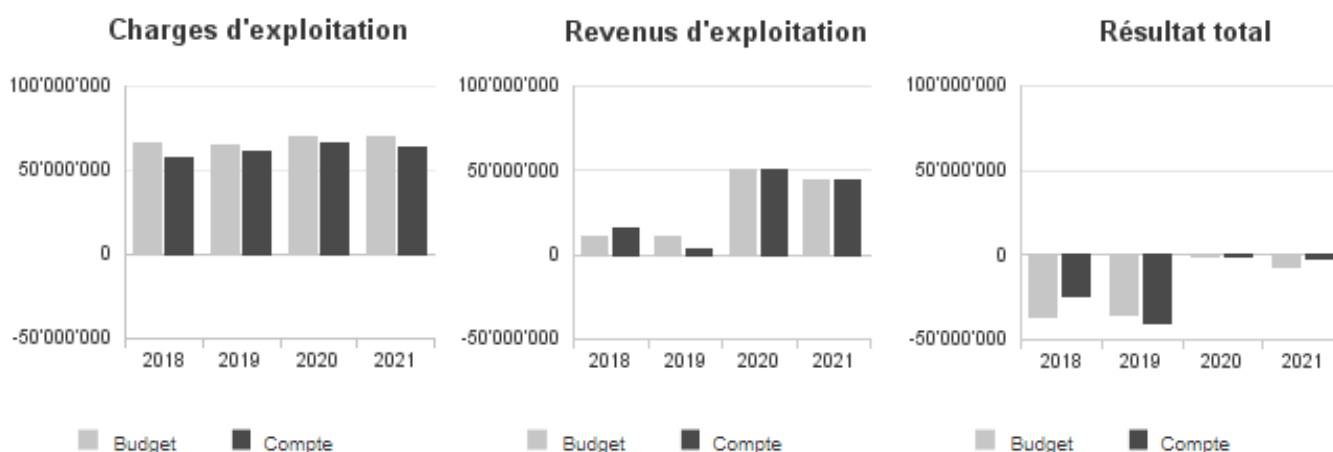
Résultat financier

- Groupe 44 - Revenus financiers, l'augmentation de CHF 141'000 est liée à la vente du centre forestier des Courtons de Noiraigue.
- Groupe 34 - Charges financières, l'augmentation de CHF 2,1 Mios est liée à des charges d'entretien des bâtiments au PF moins importantes que prévues pour CHF -183'000 et à une augmentation suite à la cession du jardin botanique (PF) à la ville de Neuchâtel pour CHF 2,3 Mios.

Personnel administratif

- +0.7 EPT administratif, engagement non prévu au budget lié au surcroît de travail occasionné par les processus SIGE et à l'augmentation du portefeuille de prestations
- -0.1 EPT administratif prévu au budget, augmentation de taux non réalisée en 2021, prévu en 2022
- -2.5 EPT Stratégie et projets prévu au budget, engagements non réalisés en 2021 (charges de travail, COVID), prévu en 2022
- -4.5 EPT Exploitation prévu au budget, postes vacants (maladies, importante rotation du personnel, départs en retraite)

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'300	0	0
Coûts salariaux et de structure	340'736	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	365'937	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	82'707	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Stratégie" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Stratégie et projets".

Entretien (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	59'531	0	0
Coûts salariaux et de structure	133'549	0	0
Coûts des services centraux	104'545	0	0
Revenus	4'900	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	292'725	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Entretien" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Entretien".

Exploitation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	194'701	0	0
Coûts salariaux et de structure	-1'828'078	0	0
Coûts des services centraux	115'817	0	0
Revenus	17'243	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-1'534'804	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Exploitation" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Exploitation".

Immobilier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	6'000	0	0
Coûts salariaux et de structure	666'926	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	2'165	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	775'368	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Immobilier" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Immobilier".

Résultat bâtiments (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	59'265'255	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'131'360	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	21'230'675	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	45'822'037	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-656'098	0	0

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des charges et revenus imputés par bâtiments. Dès 2021, l'imputation se fait au niveau des prestations du service et non plus au niveau des bâtiments. Ces prestations ont par conséquent été supprimées. Au travers de la comptabilité analytique, le résultat par bâtiment est toujours disponible.

Projets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	187'552	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	292'160	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Projets" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Stratégie et projets". En effet, le domaine "Projets" a été regroupé dans "Stratégie et projets".

Office du logement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	11'980	0	0
Coûts salariaux et de structure	427'885	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	200	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	544'273	0	0

Commentaires

Cette rubrique liée au domaine "Office du logement" est issue d'un paramétrage récent. Les comptes 2021 et le budget se trouvent ci-dessous avec la prestation "Office du logement".

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	10'000	595'500
Coûts salariaux et de structure	0	1'114'494	446'845
Coûts des services centraux	0	154'328	154'024
Revenus	0	0	4'800
Revenus de la facturation des services centraux	0	1'089'306	490'151
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	189'516	701'418

Commentaires

Pour les charges directes, l'augmentation est liée à la CLA pour les déménagements des autorités judiciaires. Le budget a été attribué au domaine immobilier (responsable de la CLA).

La diminution des coûts salariaux et de structures s'expliquent principalement avec les -2.5 EPT au budget expliqué dans la section du compte de résultats ainsi que le transfert du chef de domaine dans la direction. Plus d'heures ont été imputées sur les projets d'investissements que sur les prestations.

L'écart des revenus de la facturation des services centraux est lié principalement au paramétrage des répartitions du forfait du SBAT qui n'a pas été adapté au réel.

Service des bâtiments (SBAT)

Entretien (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	6'023'500	5'759'823
Coûts salariaux et de structure	0	1'466'814	1'237'563
Coûts des services centraux	0	154'328	154'024
Revenus	0	152'300	651'030
Revenus de la facturation des services centraux	0	6'441'814	366'571
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	1'050'528	6'133'810

Commentaires

La diminution des charges directes est principalement liée à la diminution de l'entretien des bâtiments au PF. L'augmentation des revenus s'explique par les remboursements des cas de sinistres qui ne sont pas prévus au budget (tel que la grêle de juin 2021). L'écart des revenus de la facturation des services centraux est lié principalement au paramétrage des répartitions du forfait du SBAT qui n'a pas été adapté au réel.

Exploitation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	730	12'761'210	10'508'812
Coûts salariaux et de structure	0	5'230'162	5'523'275
Coûts des services centraux	0	154'328	154'024
Revenus	0	1'090'000	1'011'158
Revenus de la facturation des services centraux	0	14'664'969	12'776'374
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	730	2'390'731	2'398'580

Commentaires

La diminution des charges directes s'explique notamment par les charges de la reprise du site de Perreux qui a été imputées pour la moitié de l'année et budgeté pour l'entier 2021 ainsi que par une surestimation des coûts de l'énergie dû à la complexité des prévisions budgétaires. L'écart des revenus de la facturation des services centraux est lié principalement au paramétrage des répartitions du forfait du SBAT qui n'a pas été adapté au réel.

Immobilier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	17'147'716	16'151'232
Coûts salariaux et de structure	0	21'169'583	20'335'916
Coûts des services centraux	0	154'328	154'024
Revenus	0	17'162'106	16'750'846
Revenus de la facturation des services centraux	0	18'322'595	26'885'588
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	2'986'927	-6'995'261

Commentaires

La diminution des charges directes est liée pour 50% aux charges CLA budgeté sur "Immobilier" et imputées sur la prestation de "Stratégie et projets" et pour 50% à l'évolution positives des baux. L'écart des coûts salariaux et de structure est principalement lié à la moins-value du transfert des bâtiments du PA au PF ainsi qu'à une diminution des amortissements (SFIN). L'écart des revenus de la facturation des services centraux est lié principalement au paramétrage des répartitions (pourcentage en fonction des charges et revenus) du forfait du SBAT qui n'a pas été adapté au réel.

Logement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	30'000	20'115
Coûts salariaux et de structure	0	536'703	510'737
Coûts des services centraux	0	154'328	154'024
Revenus	0	300	696
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	720'731	684'180

Commentaires

Comptes en ligne avec le budget.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Sub. féd. diverses	0	0	-68'600
Subventions aide à la personne	-21'201	55'000	22'407
Subventions aide à la pierre	227'275	0	222'432
Subventions études et mandats	85'667	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	291'741	55'000	176'238

Commentaires

La valeur résiduelle de la provision de l'OFEV a été restituée après la vente du centre forestier de Noiraigue pour CHF -68'600. Le budget pour les subventions d'aide à la pierre est au niveau des investissements. La comptabilisation sera alignée au réel 2022.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	0	0	1'109
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-11'680	-6'000	-17'000
Intérêts sur créances	-59'687	-70'000	-67'772
Intérêts sur créances La Riveraine	0	0	-43'437
Microcity	0	-1'592'261	-970'812
Places de parcs	86'380	-250'000	67'940
Plus-value pour cession d'immobilisation	0	0	-164'398
Total charges (+) / revenus (-) nets	15'014	-1'918'261	-1'194'371

Commentaires

Le budget des intérêts sur créances de la Riveraine se trouve dans la prestation "Immobilier", celui des charges d'intérêts de Microcity sur le centre de coûts de Microcity. Les charges des places de parcs sont bien comptabilisées sur l'OTP des autres charges et revenus non incorporables aux prestations alors que les revenus qui proviennent des retraits sur salaires sont imputés sur le centre de coûts de la direction. La recette de CHF -164'398 concerne la plus-value de la vente du centre forestier à Noiraigue. Pour les cas précités, des ajustements seront comptabilisés en 2022 afin que le réel soit en lien avec le budget.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	En cours	0	0	0	2'800'000	0	2'800'000	797	0	797
Assainissement des bât. d'entr. des RC	A solliciter	0	0	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Assain. toiture Pavillon Borel - Perreux	Clôturé	0	0	0	0	0	0	0	632	-632
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	En cours	0	0	0	300'000	0	300'000	89'530	0	89'530
CAP - Centre Archives et Patrimoine	En cours	0	0	0	800'000	0	800'000	6'406'275	0	6'406'275
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	82'061	0	82'061	500'000	0	500'000	151'095	0	151'095
CIFOM-EAA/Abeille2-assiniss. toiture	Clôturé	48'312	0	48'312	0	0	0	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	Clôturé	1'415'870	13'112	1'402'758	0	0	0	48'286	14'859	33'427
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	En cours	388'451	0	388'451	1'028'000	0	1'028'000	783'911	0	783'911
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	82'782	0	82'782	1'988'100	0	1'988'100	1'422'026	0	1'422'026
Entretien Lourd SBAT I	En cours	0	0	0	600'000	0	600'000	681'446	0	681'446
Entretien Lourd SBAT II	En cours	0	0	0	600'000	0	600'000	481'050	0	481'050
Espace - Cité universitaire Neuchâtel	En cours	354'349	0	354'349	0	0	0	131'463	0	131'463
Espace - Equipement et Mobilier	En cours	80'800	0	80'800	0	0	0	109'534	0	109'534
Espace - Ronde La Chaux-de-Fonds - 2020	En cours	123'848	0	123'848	0	0	0	31'053	0	31'053
Espace - Ronde La Chaux-de-Fonds - 2021	En cours	0	0	0	0	0	0	423'330	0	423'330
Extension du CIFOM-EPCY	En cours	1'769'336	0	1'769'336	214'800	0	214'800	176'410	0	176'410
Infirmerie EDPR	A solliciter	0	0	0	750'000	0	750'000	0	0	0
Inst. stockage saumure et balance PL CTB	En cours	330'966	0	330'966	0	0	0	0	0	0
LBC-Créat.salles pour l'ensegnem.inform	Clôturé	0	0	0	240'000	0	240'000	260'053	0	260'053
Lycée DDR assain. façades étude	En cours	96'345	0	96'345	0	0	0	125'113	0	125'113
Mise en conformité bâtiments CIFOM	Clôturé	0	-187'875	187'875	0	0	0	0	82'075	-82'075
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	82'700	0	82'700	250'000	0	250'000	152'200	0	152'200
PI-études invest. futurs	En cours	42'762	0	42'762	284'960	0	284'960	18'906	0	18'906
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	1'900'000	0	1'900'000	1'600'000	0	1'600'000	960'000	0	960'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit	Clôturé	544'354	0	544'354	0	0	0	0	0	0
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	913'207	0	913'207	1'747'780	0	1'747'780	1'179'803	0	1'179'803
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	0	0	0	90'720	0	90'720	0	0	0
Regroup. LJP sur deux bâtiments - Etude	Clôturé	498'900	0	498'900	0	0	0	2'277	0	2'277
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	0	0	0	327'500	0	327'500	0	0	0
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	En cours	209'056	0	209'056	0	0	0	291'108	0	291'108
SBAT - Chaudières	Clôturé	415'623	0	415'623	0	0	0	0	0	0
Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	109'101	16'430	92'671	598'800	0	598'800	312'918	0	312'918
Sécurisation du Château de Neuchâtel	Clôturé	0	-45'557	45'557	0	0	0	0	41'962	-41'962
SISPOL - assainissement façade	A solliciter	0	0	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP	Clôturé	314'810	0	314'810	0	0	0	-12'173	0	-12'173
UNI HUB-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	0	0	0	1'510'800	0	1'510'800	126'604	0	126'604
Unimail-assainissement façades-3e étape	Clôturé	2'540'642	0	2'540'642	1'223'000	0	1'223'000	911'544	10'000	901'544
Unimail - correction de la verrière	Clôturé	-27'842	0	-27'842	0	0	0	20'291	0	20'291
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0
Valorisation prisons NE - crédit d'étude	En cours	26'615	0	26'615	0	0	0	285'585	0	285'585
Vitami.NE	En cours	1'094'013	1'944	1'092'069	3'831'080	0	3'831'080	2'944'913	-1'944	2'946'857
Total		13'437'060	-201'946	13'639'006	22'985'540	0	22'985'540	18'515'348	147'584	18'367'764

Commentaires

Assainissement et regroupement Lycée Jean-Piaget, appel d'offre mandataire a été terminé fin 2021.

CAP - Centre Archives et Patrimoine, achat anticipé du bâtiment des archives, écart totalement compensé.
Infirmerie EDPR, le projet a été repoussé en 2022.

UNI HUB-construction du bâtiment de l'université à Neuchâtel, finalisation de la phase préliminaire et préparation du concours.

Valorisation des anciennes prisons de Neuchâtel, projet encore en phase d'étude et pas encore commencé.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des bâtiments	75
Total	75

Commentaires

Heures liées aux activités d'ORCAN.

3.7.9. Service des communes (SCOM)

Missions principales

Le service des communes est en charge des relations entre l'État et les communes.

Le service contrôle la gestion financière des communes et des syndicats intercommunaux, établit des statistiques financières et fiscales qui sont contenues dans les rapports de gestion annuels des communes et calcule la péréquation financière intercommunale.

Il contrôle, en vue de la sanction par le Conseil d'État, la légalité, voire l'opportunité dans certains cas, de la réglementation des communes et des syndicats. Il fournit des conseils, notamment pour l'application de la législation financière, de l'aide, des modèles de règlements ou d'arrêtés, des directives, des données chiffrées et autres documents explicatifs aux communes. Il apporte également un soutien technique pour les fusions de communes.

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2021, le service a élaboré le rapport 21.023 relatif à la demande de classement de la motion 19.124 de la commission péréquation relative à la prise en compte de critères géotopographiques dans le volet des charges de la péréquation financière intercommunale.

Il a aussi été mis à contribution par l'initiation de réflexions relatives à la révision à terme de la loi sur les communes, par l'accompagnement et la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de finances communales, ainsi que par la participation active à la révision de la LFinEC. Un bilan et une adaptation des mécanismes de soutien aux fusions est nécessaire, ainsi qu'un accompagnement des processus en cours.

En 2022, le service est appelé à participer à l'élaboration du contre-projet à l'initiative pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (initiative géotopographique) et à rédiger le rapport. Il devra y intégrer une proposition de modification de la loi sur le fonds d'aide aux communes afin de permettre de financer des mesures identifiées au titre des accords de positionnement stratégique des régions.

Il est aussi appelé à accompagner les démarches consultatives et participatives autour de la révision complète de la loi sur les communes, révision qui intégrera aussi un volet sur la révision des mesures de soutien aux fusions de communes.

Le dépôt d'un rapport sur les nouvelles dispositions financières entrées en vigueur en 2015 et la situation financière des communes figurera également à l'ordre du jour de ses missions en 2022. Le processus de révision de la loi sur les communes pourrait nécessiter l'engagement de quelques moyens externes.

Activités et réalisations

Surveillance financière des communes

Après l'introduction et la pleine application des normes MCH2 dans toutes les communes, le service a effectué de nombreuses interventions et a prodigué moult conseils auprès des communes, en particulier pour les reclassifications, les retraitements du bilan et les modalités de prélèvement aux fonds et réserves.

Le groupe de travail MCH2, qui regroupe les responsables financiers des plus grandes communes, s'est réuni sous l'égide du SCOM pour évaluer les aspects pratiques des nouvelles normes. C'est dans le cadre de ce groupe de travail qu'ont eu lieu différents échanges, demandes de clarification et autres requêtes tendant à faire évoluer la réglementation financière applicable aux communes. Le projet de révision technique de la LFinEC a également été présenté, commenté et discuté au sein de ce groupe de travail.

Statistiques financières des communes (2020)

Le résultat cumulé de l'ensemble des communes a affiché en 2020 un déficit de près de CHF 23 millions, ce qui représente une amélioration de CHF 4,9 millions par rapport aux prévisions budgétaires.

Le nombre des communes bouclant leur compte de résultats dans les chiffres noirs est en baisse avec 17 communes (19 en 2019), 14 étaient déficitaires (12) et aucune équilibrée (0). Le déficit important de l'exercice 2020 s'explique principalement par celui des trois villes. À noter que le déficit opérationnel (avant le résultat extraordinaire) s'élève à 57,3 millions, ce qui dénote un déficit structurel conséquent.

Données consolidées de l'ensemble des communes

Résultat et bilan	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat annuel	2'776'622	-6'778'551	12'733'877	-2'014'436	80'034'226	-22'972'418
Excédent net (fortune)	356'216'056	350'069'130	366'540'740	493'623'764	648'353'525	623'699'990
Réserve de retraitement PA	n/a *	406'654'381	542'846'311	656'113964	552'490'982	530'521'374
Réserve de retraitement PF	n/a *	79'398'662	132'650'598	154'119'010	159'460'507	151'564'140
Réserve politique conjonct.	n/a *	171'347'661	263'325'518	194'561'693	198'880'159	187'917'210
Investissements nets	94'480'905	86'869'571	65'998'094	86'459'006	90'769'515	99'523'028
* avant MCH2 et retraitement du bilan						

Concernant le résultat, il faut se rappeler que le bénéfice extraordinaire en 2019 s'explique par la dissolution des excédents de provisions pour prévoyance.ne.

Le montant global des réserves de politique conjoncturelle au 31 décembre 2020 se monte à CHF 187,9 millions, soit 16,3% des charges brutes des communes.

Dette	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dette à court et long terme	1'494'732'060	1'431'203'841	1'432'774'361	1'500'184'389	1'571'732'351	1'623'781'753
Taux d'intérêt moyen	2.21%	2.05%	1.79%	1.65%	1.49%	1.30%
Population au 31 décembre	177'970	178'434	177'862	176'720	176'328	175'757
Dette brute par habitant	8'397.-	8'021.-	8'056.-	8'489.-	8'914.-	9'239.-
Dette nette par habitant	n/a *	3'935.-	4'132.-	3'458.-	3'078.-	3'777.-

Les classeurs regroupant par thèmes les informations comptables détaillées de chaque commune sont disponibles sur le site Internet du Service des communes, www.ne.ch/scom.

Une fiche pour chacune des 31 communes neuchâteloises – état au 31 décembre 2020 - est également disponible sur le site du service de statistique (www.ne.ch/stat). Ces fiches constituent un outil de pilotage financier pour les autorités exécutives et législatives des communes.

Réforme de la péréquation financière intercommunale et charges géotopographiques

En 2021, le service a été mis à contribution pour accompagner le mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen des charges d'altitude, comme suite à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil. À réception du rapport du mandataire et de sa présentation, le service a élaboré le rapport 21.023 relatif à la demande de classement de la motion 19.124 de la commission péréquation relative à la prise en compte de critères géotopographiques dans le volet des charges de la péréquation financière intercommunale, dont l'examen par la commission législative compétente a été initié puis suspendu.

Péréquation financière intercommunale

2021 marque la deuxième année du nouveau régime de péréquation financière intercommunale entré en vigueur en 2020. Les transferts totaux de la péréquation financière intercommunale intervenus l'an dernier ne peuvent ainsi guère être comparés à ceux des années antérieures à 2020, car les bases de calcul de ces transferts ont été complètement remaniées en 2020. Si l'on compare les montants transférés en 2021 avec ceux de l'exercice précédent, on observe une grande stabilité. En 2021, la péréquation des ressources a transféré CHF 21.1 millions des communes financièrement fortes vers les communes financièrement faibles, soit le même montant qu'en 2020. Quant aux charges, les compensations intercommunales au titre des charges scolaires, préscolaires et parascolaires se sont élevées en 2021, en valeurs brutes, à CHF 3.4 millions, à comparer aux CHF 3.3 millions transférés à ce titre entre les communes en 2020. La situation des principales communes se présente comme suit. La Ville de Neuchâtel voit sa contribution nette à la péréquation financière intercommunale diminuer d'un exercice sur l'autre et passer de CHF 13.3 millions en 2020 à CHF 12.3 millions en 2021, principalement en raison de la fusion avec les Communes de Peseux, Corcelles-Cormondèche et Valangin, tandis que la dotation totale attribuée à la Ville de La Chaux-de-Fonds a passé de CHF 14.8 millions en 2020 à CHF 14.4 millions en 2021. Pour sa part, la Ville du Locle a vu le montant transféré en sa faveur passer de CHF 0.9 million en 2020 à CHF 1 million en 2021. La Commune de Val-de-Ruz demeure pour sa part bénéficiaire de la péréquation financière intercommunale à hauteur de CHF 5.2 millions en 2021, montant marquant une hausse de CHF 0.5 million par rapport aux CHF 4.7 millions encaissés à ce titre en 2020. La dotation accordée à la Commune de Val-de-Travers

s'est élevée pour sa part à CHF 4,2 millions de francs en 2021, montant en très légère hausse de CHF 100'000 d'un exercice sur l'autre.

Fusions de communes et collaborations intercommunales

2021 a vu l'entrée en vigueur de deux importants projets de fusions de communes, dans le Grand Neuchâtel avec la fusion de la capitale cantonale avec les communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin pour donner naissance à la troisième ville de Suisse romande, et au Locle, avec la fusion de la ville et de la Commune des Brenets, permettant de faire aboutir le premier projet de fusions de communes dans les Montagnes. L'État a appuyé ces deux projets de réforme institutionnelle en versant au total une aide de plus de CHF 10.2 millions aux deux villes concernées.

Autres activités du SCOM

Le service des communes a participé à de nombreux groupes de travail et aux travaux de diverses commissions chargées d'élaborer des textes légaux ou réglementaires, des projets ou des instructions dans les divers domaines qui concernent le service public communal, malgré la pandémie de Covid-19. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD). Le service des communes participe aux travaux de cette commission réunissant des représentants de l'État, des communes, des associations intéressées et de VADEC afin de résoudre les diverses questions qui se posent dans la mise en pratique de la nouvelle réglementation en matière de taxe sur les déchets.
- Le comité de pilotage des pôles de développement économique a également poursuivi ses travaux de manière active l'an dernier en vue de préparer le dépôt du dossier du plan d'affectation cantonale du pôle de développement économique de La Tène.
- Le comité de pilotage chargé du dossier relatif aux gens du voyage. Après l'entrée en vigueur d'une loi en 2018 qui dresse l'état des lieux et esquisse les conditions pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage suisses tout en formalisant les conditions pour gérer, à titre de mesure transitoire, l'aire de Pré-Raguel à l'attention des gens du voyage européens, un bilan de l'accueil des gens du voyage de l'année écoulée et des problématiques rencontrées est dressé chaque année et discuté au sein du comité.
- Organe de référence des marchés publics (ORMAP). Là aussi, le service des communes participe aux travaux de cet organe de référence chargé de conseiller les différents acteurs cantonaux et communaux en matière de procédure applicable aux marchés publics. L'organe de référence a en particulier préparé le projet de réponse du Conseil d'État à la consultation relative au projet de révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics consécutif au nouvel accord de l'OMC.
- Enfin le SCOM a accompagné le Conseil d'État lors de ses rencontres avec le comité de l'association des communes neuchâteloises (ACN).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
Charges d'exploitation	13'630'512	13'617'693	13'583'609	-34'083	-0.3%	-46'903	-0.3%
30 Charges de personnel	464'543	483'588	490'277	+6'689	+1.4%	+25'735	+5.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	70'816	55'000	4'725	-50'276	-91.4%	-66'091	-93.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	13'000'000	13'000'000	13'000'000	0	0.0%	0	0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	95'154	79'105	88'607	+9'503	+12.0%	-6'546	-6.9%
Résultat d'exploitation	-13'630'512	-13'587'693	-13'583'470	+4'083	+0.0%	+46'903	+0.3%
44 Revenus financiers	0	0	139	+139	--	+139	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	139	+139	--	+139	--
Résultat opérationnel	-13'630'512	-13'587'693	-13'583'470	+4'222	+0.0%	+47'042	+0.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-13'630'512	-13'587'693	-13'583'470	+4'222	+0.0%	+47'042	+0.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

La baisse enregistrée dans les revenus d'exploitation - groupe 49 - s'explique par le non-engagement d'une force d'appoint temporaire prévue pour accompagner le projet de révision totale de la loi sur les communes, en raison du réexamen du planning et des ressources générées par ce projet. Pour le groupe 31, l'écart est lié au réexamen du planning de la révision de la loi sur les communes.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	68'868	50'000	1'786
Coûts salariaux et de structure	196'131	225'379	175'009
Coûts des services centraux	42'980	51'682	42'053
Revenus	0	30'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	307'979	297'061	218'848

Commentaires

Les coûts nets diminuent par l'absence d'imputation interne prévue pour financer l'engagement d'une force de travail temporaire au SCOM, en raison du réexamen du planning de la révision de la loi sur les communes et des ressources générées par ce projet et l'absence du refinancement par le fonds prévu à hauteur de CHF 30'000.

Contrôles (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	261'906	236'418	189'548
Coûts des services centraux	52'174	54'214	46'555
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	314'080	290'632	236'102

Commentaires

Ces variations n'appellent pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Péréquation	13'000'000	13'000'000	12'999'861
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'000'000	13'000'000	12'999'861

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des communes	613
Total	613

Commentaires

L'engagement du service sur le front de la pandémie de Covid-19 a essentiellement consisté en l'élaboration de directives relatives au fonctionnement des autorités et des administrations communales en période de Covid-19.

3.7.10. Service de la statistique (STAT)

Missions principales

Les missions du service de statistique (STAT), listées dans la loi sur la statistique cantonale (LStat) du 25 janvier 2011, sont les suivantes :

- Fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes ;
- Collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique sur la base de principes scientifiques choisis en toute indépendance, dans le respect de la charte de la statistique publique suisse ;
- Contribuer au développement du système suisse d'information statistique en collaborant avec la Confédération, les autres cantons, les communes, les organismes régionaux, les milieux scientifiques, les milieux économiques, les partenaires sociaux et la corporation statistique internationale.

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2021, lors de la mise en place des nouvelles autorités (nouvelle législature), et en particulier dans le cadre de la réorganisation des départements et des services, le service de statistique (STAT) a été rattaché au Département des finances et de la santé (DFS). Ce changement n'a pas eu d'impact majeur sur les activités du service. Les missions et prestations du STAT sont restées identiques : sa mission principale est, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, et d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique. En tant que service transversal, le STAT œuvre non seulement au service du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des communes, des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, tant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre efficacement à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuelle évolution, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux normes scientifiques actuelles et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines relevant du traitement de données statistiques, notamment l'exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes, l'expertise et le conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, la visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore la méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, le STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arjura.ch et avec le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également avec quelques communes neuchâteloises.

Activités et réalisations

Analyse et conseil

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration, notamment en termes de conseil et d'appui. Ainsi, en 2021, parmi les 103 jours consacrés à cette prestation, 64 jours ont concerné divers services de l'administration cantonale. Ce sont par exemple des conseils dans le domaine du dénombrement des logements et locaux vacants, dans le domaine de la santé pour les statistiques sur le coronavirus, dans le domaine démographique, de l'analyse du marché du travail ou encore de la conjoncture économique et de la méthodologie statistique.

Le STAT a également conseillé et renseigné des entités externes à l'administration, notamment des communes du canton pour différentes analyses statistiques, mais également pour des travaux d'harmonisation de données. En tant que service de coordination entre la Confédération, le canton et les communes pour les travaux en lien avec la statistique de la construction, le STAT a joué son rôle de support et d'accompagnement dans la saisie des informations pour la Confédération dans le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Le service veille en particulier à assurer la qualité et la comparabilité des données. En outre, diverses demandes sont régulièrement formulées par la presse et par le public en général, afin de disposer d'informations statistiques officielles et fiables pour le Canton de Neuchâtel.

Le STAT est intervenu dans de nombreux projets en tant que responsable de projets ou en tant qu'expert statistique. En 2021, ces prestations d'analyses statistiques liées à des projets ont occupé 1062 jours de travail. C'est d'ailleurs la prestation principale du service, qui englobe près des trois quarts des heures prestées. Parmi les principaux projets, on peut citer :

- La production et l'analyse des statistiques de l'éducation et de la formation, non seulement pour les services de l'administration cantonale (SFPO et SEEO), mais également pour l'Office fédéral de la statistique (OFS);
- L'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ), pour lequel une analyse sur l'économie présente et une étude réunissant quelques indicateurs sur la pandémie Covid-19 ont été réalisés;

- La création de tableaux de bord pour les services de l'administration cantonale, en particulier dans le domaine des ressources humaines. Des outils spécifiques au pilotage des services (cockpits) pour six services pilotes ont également été initiés ;
- La refonte de la brochure conjoncturelle trimestrielle, avec la participation de deux nouvelles personnes pour la rédaction de la première page de commentaires ;
- La réalisation de prestations pour le Canton du Jura, en particulier la mise à jour de son site internet, la diffusion de six infolettres statistiques, la production d'un mémento statistique en format de poche, ainsi que les réponses aux diverses demandes statistiques ;
- La production de travaux complémentaires pour le rapport social jurassien, notamment le calcul d'un taux de risque de pauvreté ;
- La diffusion hebdomadaire du « chiffre de la semaine » sur le site du STAT ;
- La collaboration avec les communes pour l'harmonisation des saisies des motifs d'arrivées et de départs des communes et du canton ;
- La mise en production des accès automatisés et sécurisés de la base de données du STAT, avec une authentification automatique personnalisée (SSO) ;
- La production de la statistique des logements et locaux vacants, grâce à l'enquête annuelle réalisée auprès des gérances et des communes ;
- La mise à jour des tableaux de bord du Conseil d'État pour visualiser l'avancement des travaux liés au programme de législature ;
- La diffusion d'indicateurs liés à la crise Covid, de façon dynamique et interactive sur internet ;
- La production du rapport annuel de la statistique financière cantonale et des fiches financières des communes neuchâteloises ;
- La production, l'analyse et la diffusion des résultats du recensement de la population, basé sur des extractions des registres des habitants ; ces extractions permettent non seulement de dénombrer la population du canton en fin d'année, mais également d'étudier les flux entrants et sortants du canton.

Coordination et représentation

Le service de statistique participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. En 2021, plusieurs réunions se sont tenues avec les services et offices statistiques des autres cantons. Le service de statistique a pu participer aux journées suisses de la statistique organisées à Lugano. De même, en tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse.

Sa fonction de vice-président de la Corstat (Conférence des offices régionaux de statistique) permet au chef de service de prendre part aux discussions et aux décisions des organes faïtiers de la statistique suisse. À ce titre, le chef du STAT a participé à une réunion virtuelle avec l'office de statistique de Madagascar ; il a aussi représenté les cantons suisses lors du forum mondial des données (World Data Forum) organisé par l'ONU à Berne.

Administration et management

Dans le cadre des activités de direction du service, un accent particulier a été porté en 2021 sur l'organisation interne du service. Le changement de département a été préparé et effectué sans rupture dans la livraison des prestations. Le vaste projet de regroupement des services de l'administration (Vitamine) a induit de nombreuses réflexions, en collaboration avec l'office d'organisation et le service des bâtiments. Des travaux RH ont été menés pour engager deux nouvelles ressources : l'une pour la mise en place et la production de tableaux de bord pour l'administration cantonale (programme d'impulsion cantonal) et l'autre pour les travaux liés à la statistique de l'éducation (obligatoire et postobligatoire). En 2021, le service a en outre accueilli et encadré une stagiaire de l'Université de Neuchâtel pour la réalisation de son mémoire de Master en statistique. En parallèle, différentes dispositions et réflexions ont été nécessaires pour l'organisation du travail à distance, en lien avec la pandémie, mais également au-delà.

Le service de statistique continue de travailler en étroite collaboration avec plusieurs services de l'administration cantonale, en mutualisant des ressources, notamment avec le service de l'emploi, le service de l'action sociale, le service de l'enseignement obligatoire et le service des formations postobligatoires et de l'orientation.

En 2021, grâce à son rôle central et transversal, STAT a assumé ses différentes tâches au service de l'administration cantonale et produit les forfaits analytiques mensuels sur la demande du service financier. En outre, le service de statistique tient à rester toujours performant et efficient dans le traitement et l'analyse des données, qui sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes. Le potentiel d'analyses, basées sur des données issues de registres administratifs, est énorme et nécessite des connaissances approfondies ainsi que des outils informatiques de pointe. C'est pourquoi le service améliore continuellement ses prestations en termes de visualisation des données et de divers moyens informatiques pour optimiser la réalisation et le rendu de ses travaux. Dans le cadre de cette recherche de l'efficacité, le personnel du STAT a notamment profité d'une formation interne sur le logiciel R. De constantes adaptations des outils de visualisation et de diffusion des statistiques cantonales permettent au service de statistique de rester très performant dans ce domaine.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	820'869	971'428	722'651	-248'776	-25.6%	-98'218	-12.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	184'700	190'000	172'320	-17'680	-9.3%	-12'380	-6.7%
43 Revenus divers	18'993	41'000	22'651	-18'349	-44.8%	+3'659	+19.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	617'177	740'428	527'680	-212'747	-28.7%	-89'497	-14.5%
Charges d'exploitation	1'455'415	1'496'317	1'461'927	-34'390	-2.3%	+6'512	+0.4%
30 Charges de personnel	1'084'306	1'158'168	1'102'623	-55'545	-4.8%	+18'317	+1.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	177'539	219'700	178'488	-41'212	-18.8%	+949	+0.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	193'571	118'449	180'816	+62'367	+52.7%	-12'755	-6.6%
Résultat d'exploitation	-634'546	-524'890	-739'276	-214'386	-40.8%	-104'730	-16.5%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-634'546	-524'890	-739'276	-214'386	-40.8%	-104'730	-16.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-634'546	-524'890	-739'276	-214'386	-40.8%	-104'730	-16.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	+1.00	+11.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.40	7.90	7.40	-0.50	-6.3%	+0.00	0.0%

Commentaires

La rubrique 42 regroupe les différentes recettes des contrats de prestations de STAT avec des partenaires externes, comme arcjurassien.ch ou le canton du Jura. Dans cette rubrique, divers petits mandats envisagés, notamment pour les communes neuchâteloises, ne se sont pas concrétisés, occasionnant moins de revenus mais également une diminution des charges équivalentes.

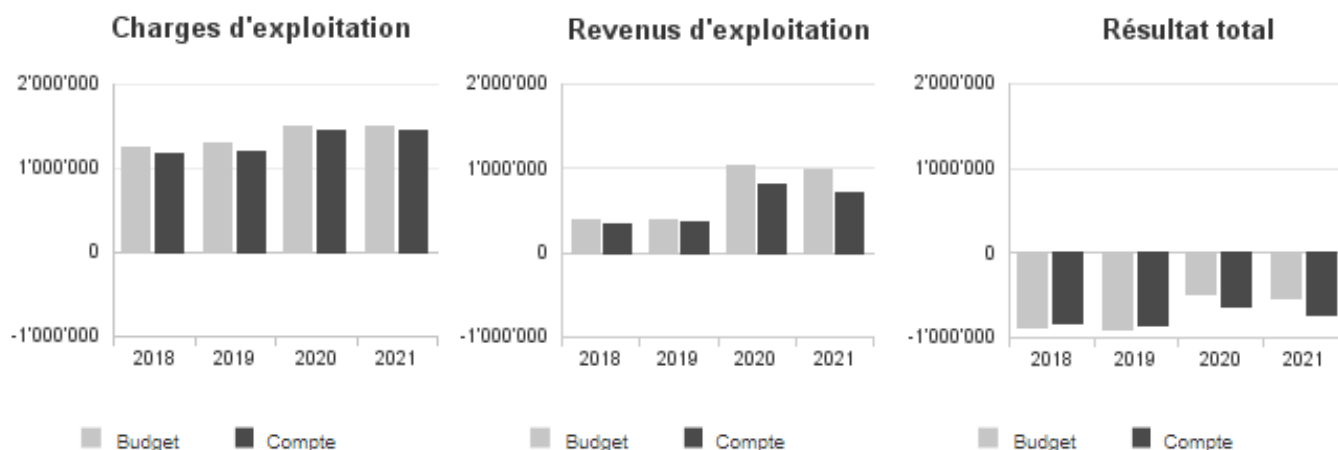
Les montants du groupe de charges 30 sont inférieurs au budget, essentiellement en raison d'un poste de chef-fe de projet RPT (0.5 EPT prévu), non pourvu.

Les dépenses du groupe de charges 31 ont été globalement bien maîtrisées (stables par rapport aux comptes 2020) et réduites de 19% par rapport au budget.

La péjoration du résultat total est liée aux imputations internes, en particulier pour les revenus.

L'effectif du personnel est stable, avec 7.4 EPT. Les ressources prévues pour la réalisation du système de pilotage pour les départements et les services de l'administration cantonale figurent dans les comptes de l'OORG, dans le programme d'impulsion.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	173'158	213'400	173'425
Coûts salariaux et de structure	1'072'801	1'071'481	1'076'264
Coûts des services centraux	191'112	177'581	176'074
Revenus	226'193	253'500	217'451
Revenus de la facturation des services centraux	594'677	717'928	505'180
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	616'203	491'034	703'131

Commentaires

Les coûts liés à ce groupe de prestations sont essentiellement constitués de frais d'acquisition de données (à l'OFS en particulier) afin de disposer de résultats représentatifs à l'échelle cantonale. Les prestations (charges et produits) liées aux travaux de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) et du mandat pour le canton du Jura font également partie de ce groupe de prestations.

Les revenus de la facturation des services centraux ont été moins élevés que leur budget parce qu'une partie des prestations initialement imputées aux services a été comptabilisée sur le centre de coûts du service de statistique (par exemple : enquête logements vacants, conjoncture économique).

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'961	2'600	2'888
Coûts salariaux et de structure	13'552	26'896	28'613
Coûts des services centraux	2'379	4'359	4'664
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	17'891	33'856	36'165

Commentaires

Les coûts et les produits directs de ce groupe sont générés par les prestations de coordination intercantonale ainsi que les frais de représentation auprès de la Confédération. Les heures réalisées pour ce groupe de prestations sont légèrement plus élevées que dans les comptes 2020 en raison du rôle actif du chef de service dans le comité de la Conférence des offices régionaux de statistique (Corstat).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	0	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-20

Commentaires

Le montant de 20.- francs correspond à des frais de rappel pour l'encaissement de l'annuaire statistique.

3.7.11. Fonds d'aides aux communes

Missions principales

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. À titre temporaire, le fonds d'aide aux communes finance aussi la contribution versée aux communes situées en altitude.

Évolution de l'environnement et des tâches

Après l'aide ponctuelle accordée à titre transitoire jusqu'à l'avènement de la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale en faveur des communes bénéficiaires du volet ressources de la péréquation financière intercommunale pour absorber la bascule d'un point d'impôt des communes à l'État introduite en 2018, c'est l'allocation prévue à titre transitoire en faveur des communes situées en altitude dans le cadre de la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale qui représente un nouveau domaine de charges grevant le fonds d'aide aux communes dès 2020

Activités et réalisations

En 2021, le fonds a été sollicité pour financer les importants projets de fusions de communes Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin avec la ville de Neuchâtel d'une part ainsi qu'entre la Commune des Brenets et la ville du Locle. L'aide de l'État a représenté pour ces deux projets un montant de plus de CHF 10 millions. Le fonds a également été sollicité pour financer l'allocation complémentaire accordée à titre transitoire aux communes situées en altitude. Sinon, très peu de projets ont bénéficié d'une aide du fonds.

Résultat financier

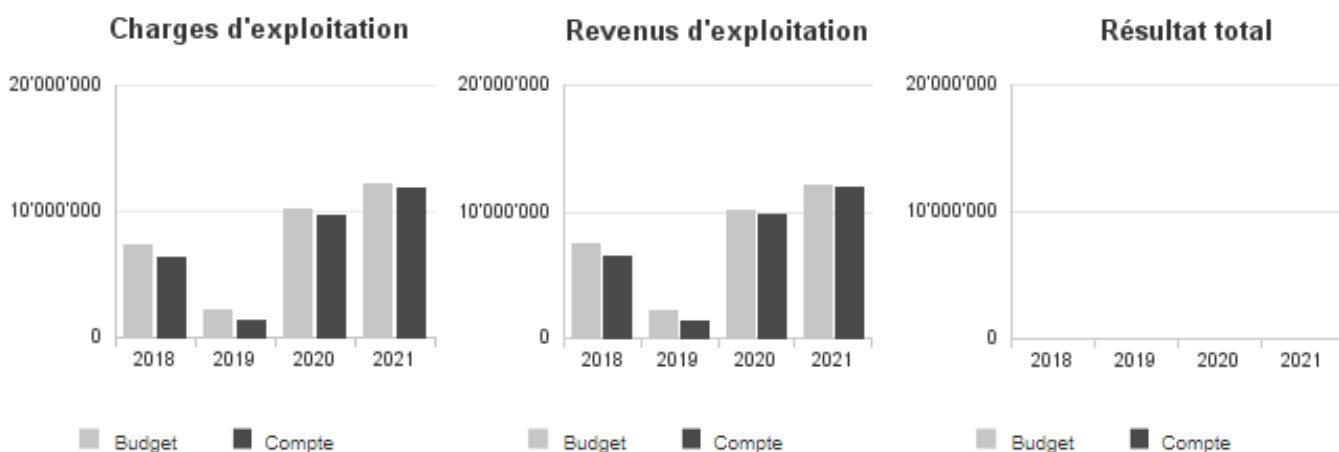
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	9'699'901	12'130'000	11'914'113	-215'887	-1.8%	+2'214'212	+22.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'499'901	12'130'000	11'914'113	-215'887	-1.8%	+10'414'212	+694.3%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	8'200'000	0	0	0	--	-8'200'000	-100.0%
Charges d'exploitation	9'700'001	12'130'000	11'914'113	-215'887	-1.8%	+2'214'112	+22.8%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'200'000	0	0	0	--	-8'200'000	-100.0%
36 Charges de transfert	1'500'001	12'100'000	11'914'113	-185'887	-1.5%	+10'414'112	+694.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
Résultat d'exploitation	-100	0	0	0	--	+100	+100.0%
44 Revenus financiers	100	0	0	0	--	-100	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	100	0	0	0	--	-100	-100.0%
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

L'augmentation importante des charges de transfert intervenue en 2021 par rapport à l'exercice précédent s'explique par la concomitance des versements cette année-là au titre des deux importants projets de fusions de communes de Neuchâtel-Ouest et du Locle avec Les Brenets.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Péréquation	1'500'001	1'500'000	1'500'000
Subsides com. divers	0	10'600'000	10'414'113
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'500'001	12'100'000	11'914'113

Commentaires

L'augmentation importante des subventions versées en 2021 s'explique par la concomitance des versements au titre des deux importants projets de fusions de communes de Neuchâtel-Ouest et du Locle avec Les Brenets.

Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

Synthèse du DESC

Compte de résultats du DESC

SESC	Secrétariat général DESC
NECO	Service de l'économie
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPoI	Centre interrégional de formation de police
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique

Fonds de la protection civile régionale

Fonds contribution remplacement abris PC

Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

3.8. Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

3.8.1. Synthèse du DESC

L'année 2021 a été marquée politiquement par l'ouverture d'une nouvelle législature. L'organisation du département a été quelque peu modifiée ainsi que sa dénomination qui a été adaptée en fonction (« département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC) »). Comme son nom l'indique, le département a repris la responsabilité du service de l'économie alors que le service des sports et le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adultes ont intégré deux autres départements. Le DESC, par l'intermédiaire de son **secrétariat général**, s'est également vu confier la mise en œuvre et la gestion politique du dossier lié aux jeux d'argent, régi par de nouvelles lois entrées en vigueur en 2021. Pour assurer la mise en œuvre des prestations inhérentes à ce dossier, le secrétariat général a été doté de 0.2 EPT supplémentaire.

Par ailleurs, l'année 2021 porte une nouvelle fois l'empreinte de la crise sanitaire Covid-19. Le DESC a été fortement sollicité dans la gestion des urgences inhérentes à ses domaines de compétence. Malgré cela, le département a pu honorer la plupart des tâches ordinaires qui lui sont confiées.

Ainsi, les travaux relatifs au projet de Centre des Archives et Patrimoine (CAP, anciennement NCA), à celui de nouvelle infirmerie pour la prison de la Chaux-de-Fonds et au projet « Capitale culturelle Suisse » ont progressé conformément aux plans prévus.

En 2021, le Parlement a adopté cinq rapports du DESC relatifs à des projets de loi portant sur : la surveillance électronique, la caisse de pensions pour la fonction publique, la révision de la loi sur la police, les indemnités pour frais de défenses et pour les avocats de la première heure ainsi que sur les drones. Deux rapports ont permis le classement de motion et de postulat, l'un portant sur la limitation de la mobilité aérienne des élus, membres de l'administration et lors de voyages d'études et l'autre sur les procédures de recours en matière de droit des constructions et de l'aménagement du territoire. Deux rapports ont permis le classement de recommandations, l'une relative à une indemnisation forfaitaire du secteur culturel en raison du Covid-19 et l'autre portant sur la protection des femmes enceintes face au coronavirus. Le Grand Conseil a également adopté un rapport relatif à l'octroi d'un crédit d'études et l'achat d'un terrain pour le CAP.

Durant l'année 2021, marquée par le Covid-19, **la police neuchâteloise (PONE)** a globalement réalisé ses objectifs. Elle a effectué plus de 9'000 heures de patrouilles pédestres et cyclistes et a également assuré une visibilité dans les gares et les transports en commun. Environ 35 millions de véhicules ont été contrôlés au moyen de radars, l'objectif des 33 millions a ainsi été dépassé. La PONE a répondu à 96% des sollicitations d'urgence en priorités 1 et 2 en moins de 15 minutes, soit un total de près de 5'000 interventions. Dans un délai de 60 minutes, 99% des quelques 11'000 interventions en priorités 3 à 8 ont été honorées. En outre, 6 campagnes de prévention ont été mises sur pied.

La PONE a réussi à abaisser ses heures supplémentaires à une moyenne de 35,94 heures/personne, en dessous des 48 heures visées.

En 2021, le nombre d'infractions au code pénal traitées par la police a été en baisse de 9% par rapport à l'année précédente, tendance à la baisse constatée depuis 2012. Les infractions de criminalité numérique, quant à elles, sont en hausse de 38%. Le phénomène LITTO n'est pas réapparu avec plus d'intensité que les années antérieures à 2020 sur le Littoral neuchâtelois.

La PONE a continué à appuyer divers services du canton dans la gestion de la crise du Covid-19, particulièrement le SCAV pour les contrôles des commerces et établissements publics. Sa cérémonie d'assermentation et de promotion a dû se tenir à huis clos. Dans le cadre de l'organisation ORCCAN, le commandant a continué d'occuper la fonction de remplaçant du chef de l'État-major et le porte-parole a rempli la fonction de chef de la cellule communication. Celle-ci a proposé les stratégies et organisé toutes les conférences de presse.

Au gré de ses évolutions, la pandémie a encore jalonné le travail du **service pénitentiaire (SPNE)** en 2021. Malgré des mesures de protection strictes, une quarantaine de membres du personnel et de détenus ont été simultanément contaminés lors d'un pic en avril, nécessitant réductions d'activités, réorganisations internes et appuis externes.

Une hausse de 15.2% des journées de détention est constatée par rapport à 2020. Ce chiffre est équivalent à 2019, en dépit de l'attribution exclusive de 5 à 15 cellules à la situation pandémique. Les peines privatives de liberté de moins de 12 mois n'ont jamais été aussi nombreuses : +68% en 3 ans. Les peines plus longues et les mesures sont globalement stables, alors que les amendes et les peines pécuniaires converties en détention sont plus nombreuses que jamais : +15% par rapport au record de 2018.

Les sanctions disciplinaires à l'encontre de détenus restent stables malgré la hausse des journées de détention. Les profils des personnes placées peuvent afficher d'importantes vulnérabilités comportementales, psychiatriques, sociales, médicales ou éducatives, qui rendent le travail du personnel particulièrement exigeant, voire exposé. Divers travaux d'entretien des infrastructures sécuritaires, suspendus en 2020, ont pu être réalisés. Des projets en lien avec la prise en charge des personnes suivies, ralentis en 2020, ont repris.

Au 31 décembre 2021 le service comptait 124.85 EPT pour 139 personnes, outre deux apprentis et plusieurs stagiaires en cours d'année. Cinq démissions, deux fins de contrat en lien avec l'AI, un transfert en mobilité interne, un décès et diverses mutations, notamment en période probatoire, sont comptabilisés. Les absences pour des accidents non professionnels, des maladies ou la pandémie sont remarquées dans un contexte où la pénibilité du travail est élevée et le télétravail majoritairement inapproprié.

Le résultat financier présente un léger écart favorable par rapport au budget ; il illustre la rigueur dans la gestion opérationnelle et financière du service en dépit d'une période incertaine.

Pour la deuxième année consécutive, les activités **du service de la sécurité civile et militaire** (SSCM) ont été grandement touchées par la pandémie. L'État-major cantonal de conduite (EMCC) a poursuivi son engagement tout au long de l'année : il a notamment appuyé les partenaires lors de la conception et la réalisation du plan vaccinal du canton. La gestion de la pandémie a en outre nécessité plus de 90 rapports de situation, aboutissant à plus de 180 mesures destinées à diminuer la pression sur le système de santé et à maintenir la continuité des activités des infrastructures critiques.

Déjà fortement sollicitée par la pandémie, la section de la protection de la population a aussi été impliquée lors de plusieurs événements importants. Elle a en effet apporté son soutien aux autorités régionales lors des inondations de Cressier et elle a activé un deuxième EMCC lors de la crue des lacs de Neuchâtel et Bienn. Un troisième EMCC a également été mis en place afin d'appuyer le SCAV dans son intervention en lien avec la grippe aviaire.

Au niveau organisationnel, le service a initié un projet de fusion des sections « affaires militaires » et « infrastructures-prestations » afin de développer les synergies et garantir les suppléances mais aussi identifier plus clairement les interlocuteurs du service vis-à-vis des partenaires.

L'entretien du site de Colombier s'est poursuivi : CHF 570'000 ont été investis au profit du maintien de la valeur patrimoniale du château, des infrastructures militaires et des bâtiments administratifs.

Enfin, conformément à une planification visant à développer la mobilité durable, les Garages de l'État ont remplacé 11 véhicules à moteur thermique par des unités électriques.

Le service de la justice a été rebaptisé en 2021 afin d'assurer une meilleure lisibilité de ses prestations, il s'appelle désormais le **service cantonal de la population** (SCPO). En raison du Covid-19, de nombreux collaborateurs ont subi l'isolement ou la quarantaine. D'importants travaux de réorganisation ont été nécessaires afin de permettre le télétravail, alors que les secteurs ont toujours fonctionné selon l'horaire habituel.

Les projets fédéraux d'introduction du nouveau passeport biométrique et d'installation des nouvelles machines de saisie des données biométriques ont été à nouveau reportés pour la fin 2022 voire pour 2023. Le projet fédéral des nouveaux titres de séjour pour ressortissants de l'UE/AELE a, quant à lui, débuté en juin avec 7'378 saisies biométriques jusqu'à la fin décembre. De surcroît, il a été émis 9'145 passeports biométriques contre 6'383 en 2020 et 8'349 en 2019. L'année 2021 a permis de constater une stabilisation à 350 demandes de naturalisation depuis l'introduction des nouvelles lois fédérale et cantonale en 2018 contre 400/an avant 2018. De son côté, l'Autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants a continué à suivre le dossier fédéral du déménagement électronique et à vérifier l'application de la loi fédérale sur la protection des données à la base de données cantonale des personnes physiques. Dès 2021, l'entreprise TransN peut transmettre électroniquement ses dénonciations simplifiées au secteur des créances judiciaires, lequel a également poursuivi l'installation de l'application informatique d'émission des amendes d'ordre par code QR à Boudry ainsi qu'à Val-de-Travers et à Cortaillod. De plus, les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice ont adapté l'envoi de leurs factures avec le nouveau code QR imposé par la Poste dès 2022. Enfin, le secteur des frais de justice a repris la gestion des encaissements judiciaires de la comptabilité de l'État.

Les activités principales du **service juridique** (SJEN) sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, de réclamations, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des chef-fe-s de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il continue également d'assumer la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Le SJEN occupe 29 personnes représentant une dotation de 19,9 EPT. Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique, y compris la cheffe de service (15,0 EPT) et le secrétariat (4,9 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN et une responsable administrative).

Durant l'année sous revue, le service a enregistré un peu moins de dossiers de contentieux, soit 379 (424 pour 2020 et 426 pour 2019). Il a cependant émis un nombre beaucoup plus important d'avis de droit ou conseils juridiques, soit 284 (contre 228 en 2020) et de préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État, dont le nombre est de 149 (113 en 2020). Il a également ouvert 66 nouveaux dossiers de législation.

L'année 2021 a été intense, marquée par la mise en œuvre de la nouvelle organisation du service et par le changement de dénomination des départements qui a engendré un important travail de mise à jour du RSN. Par ailleurs, un effort a continué d'être apporté dans la liquidation des anciens dossiers de contentieux.

Enfin, le service juridique a dû faire face à une surcharge importante de travail dans le soutien apporté aux problèmes juridiques liés à la pandémie de Covid-19. Pour y faire face, un 0,4 EPT de juriste a été accordé au SJEN en septembre pour une période d'un an.

Comme en 2020, la gestion de la pandémie s'est ajoutée aux missions habituelles du **service des ressources humaines** (SRHE). Le service a eu la responsabilité, en collaboration avec d'autres entités, d'élaborer et de mettre régulièrement à jour les diverses directives et instructions liées à la lutte contre le Covid-19, d'assurer un conseil personnalisé aux services et aux titulaires, de recruter du personnel supplémentaire, principalement pour le service de la santé publique (SCSP, vaccination, infoline, traçage et certificats), de réclamer les allocations perte de gain (personnes vulnérables et quarantaines) ainsi que de participer aux organes de conduite.

Depuis septembre 2021, l'administration cantonale bénéficie d'une directive sur la pratique du télétravail qui permettra d'apporter, au sortir de la crise sanitaire, un niveau de flexibilité supplémentaire aux titulaires dans l'aménagement de leur temps de travail. Elle favorisera en outre la collaboration transversale entre services et secteurs, par l'utilisation encouragée d'espaces partagés au sein des entités, tout en garantissant le maintien d'un accueil optimal au public, tant aux guichets que pour les sollicitations à distance qui doivent être assurées.

Le SRHE a poursuivi son investissement dans de nombreux développements tels le programme « Vitamine », l'évaluation et classification des fonctions du personnel enseignant, la gestion informatisée de la formation et du développement du personnel « Graine », la diversification et l'augmentation des places d'apprentissage « +30 », le transfert de la gestion des temps de travail vers SIGE, la mise en place du Centre de formation professionnelle neuchâtelois ainsi que diverses réorganisations internes.

D'autres réflexions et travaux sont engagés pour répondre à l'évolution de l'environnement dans un sens d'amélioration du positionnement de l'État-employeur.

Le **service de l'économie** (NECO), pour une deuxième année consécutive, a été en première ligne dans la gestion de la crise Covid-19. Cette pandémie a continué de toucher plusieurs secteurs en raison des mesures sanitaires mises en place et les fermetures ou restrictions répétées. Malgré l'incertitude globale générée par la crise qui déstabilise les chaînes d'approvisionnement, une forte reprise et un effet de rattrapage ont été constatés dans une majeure partie des secteurs de l'économie d'exportation.

De nouveaux soutiens ont été déployés au niveau cantonal et fédéral pour atténuer les conséquences économiques de cette limitation des activités.

En adaptant l'organisation du service et le cahier des charges de son personnel, l'équipe du NECO a été chargée de la création, du déploiement, de la gestion et du suivi des soutiens aux entreprises (cas de rigueur) qui ont débuté au mois de janvier 2021, en sus des outils déjà mis en place en 2020.

L'année a également été marquée par une activité intense en matière de réponses aux consultations, en particulier fédérales, en lien avec l'économie (22) et les conditions-cadres au niveau national et international.

Malgré la crise et la charge supplémentaire de travail, le NECO a tout de même pu atteindre une grande partie des objectifs fixés. Il a soutenu 24 nouveaux projets LADE, 9 projets NPR, 8 projets du programme ECOPROX et accompagné l'implantation de 17 nouvelles entreprises.

Le NECO a également œuvré à la mise à l'enquête publique du pôle de développement économique Littoral Est (plan d'affectation cantonal) et au traitement des oppositions.

Du côté du registre du commerce, l'activité a été soutenue avec de nombreuses inscriptions.

En 2021, comme en 2020, la pandémie du coronavirus a particulièrement touché le **service de la culture** (SCNE), puisque celui-ci a poursuivi la mise en œuvre des mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération, tout en menant à bien ses autres missions d'encouragement à la culture. Par ailleurs, il a assumé le suivi du dossier APS / Capitale culturelle suisse alors que le projet de nouvelle loi sur la culture a été retravaillé et devrait être présenté au Grand Conseil dans le courant 2022.

Pour faire suite aux réflexions initiées auparavant dans le cadre de la valorisation des châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin, 2021 a été marqué par la tenue de *Ô Châteaux*. Avec différents événements au cours de l'année, cette manifestation a été une étape importante du projet. Sur une base concrète, elle permet au canton d'envisager, en collaboration avec les communes et les différents partenaires des musées, une gestion transversale des châteaux qui pourrait aboutir d'ici la fin de l'année 2022.

En 2021, le Grand Conseil a accepté un crédit d'étude pour l'acquisition d'un bâtiment et mener les études préparatoires nécessaires à la création du futur Centre Archives et Patrimoine CAP (anciennement NCA). Véritable pôle de compétences, le site accueillera également les institutions patrimoniales de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ce projet est essentiel pour garantir la pérennité du patrimoine archivistique cantonal, mis en péril par des conditions de conservation inadéquates depuis de nombreuses années.

Au Laténium, l'exposition *Des choses* a permis de consolider de nombreux partenariats scientifiques autour d'une approche réflexive qui assure désormais la réputation internationale du musée cantonal.

La section Conservation du patrimoine a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration d'envergure et a participé à la valorisation de bâtiments patrimoniaux par la publication d'articles et de communications. Un important travail de mise à jour des données a été réalisé notamment en prévision de la révision des plans

d'aménagement locaux. La section a également répondu à de nombreuses demandes d'informations, mené des recherches sur divers édifices et organisé plusieurs présentations publiques et visites commentées de lieux patrimoniaux.

La section Archéologie a mené pour la première fois une campagne de fouille d'un monument funéraire du Premier Âge du Fer, en collaboration avec des étudiant-e-s en archéologie de l'Université de Neuchâtel. Les vestiges architecturaux de ce tumulus, situé dans la forêt du Chanet à Colombier, ont été minutieusement dégagés et documentés, puis rendus accessibles au public durant une journée portes ouvertes.

L'activité du **service des poursuites et faillites** (SEPF) durant l'exercice 2021 a été influencée, comme déjà en 2020, par la situation sanitaire. En ce qui concerne les poursuites, une reprise sensible a été enregistrée avec une augmentation de 9% du total des réquisitions (178'000 actes contre 163'000 en 2020). Malgré cette progression, les volumes restent encore inférieurs à l'année de référence 2019 (190'500 actes).

L'office des faillites a, par contre, battu le record historique de 2011 (420 dossiers) avec 429 dossiers enregistrés toutes catégories confondues. Ce chiffre indique une augmentation de 8% par rapport à 2020 (396 dossiers). Si l'on ne considère que les entreprises commerciales (personnes physiques ou morales inscrites au registre du commerce), l'augmentation est même de 27% avec 141 faillites contre 111 en 2020. Le nombre de successions répudiées est, lui, resté identique (271 dossiers). Les faillites volontaires (6) comme les commissions rogatoires (11) sont restées relativement stables.

Les incertitudes liées à la conjoncture et l'impact variable que celle-ci peut avoir selon les branches commerciales concernées rendent encore très difficile l'analyse détaillée de la situation. Malgré tout, les secteurs déjà fragiles avant la pandémie ont, sans surprise, été les plus touchés, notamment la restauration et le commerce de détail indépendant. Les restrictions sanitaires ainsi que le développement du commerce en ligne ont eu raison de plusieurs enseignes.

En ce qui concerne l'organisation du service, les migrations informatiques initialement prévues en 2021 ont été reportées à 2022. Pour l'office des poursuites, le développement de modules spécifiques à l'environnement informatique neuchâtelois, dont le lien avec le Guichet unique ou avec le centre éditique de l'État, a été retardé. L'implémentation des spécificités de l'entité dans le nouveau logiciel de l'office des faillites a pris aussi plus de temps que prévu.

3.8.2. Compte de résultats du DESC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	113'123'327	66'899'681	155'523'148	+88'623'467	+132.5%	+42'399'821	+37.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	1'700'000	1'794'351	+94'351	+5.6%	+1'794'351	--
42 Taxes	65'063'482	48'784'033	46'478'527	-2'305'506	-4.7%	-18'584'955	-28.6%
43 Revenus divers	2'274'885	1'554'900	3'557'776	+2'002'876	+128.8%	+1'282'891	+56.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	14'423'223	14'287'963	17'942'368	+3'654'405	+25.6%	+3'519'145	+24.4%
47 Sunventions à redistribuer	19'924'284	2'890'350	73'371'114	+70'480'764	+2'438.5%	+53'446'831	+268.2%
49 Imputations internes	11'437'453	-2'317'565	12'379'012	+14'696'577	+634.1%	+941'559	+8.2%
Charges d'exploitation	256'623'362	193'541'426	289'416'555	+95'875'129	+49.5%	+32'793'193	+12.8%
30 Charges de personnel	110'014'361	98'140'336	110'323'022	+12'182'686	+12.4%	+308'660	+0.3%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	47'185'181	28'090'960	25'004'734	-3'086'226	-11.0%	-22'180'446	-47.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'067'127	4'338'122	3'543'199	-794'923	-18.3%	+476'072	+15.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	420'786	450'000	2'011'718	+1'561'718	+347.0%	+1'590'932	+378.1%
36 Charges de transfert	58'739'987	43'079'167	55'690'810	+12'611'643	+29.3%	-3'049'176	-5.2%
37 Subventions redistribuées	19'924'284	2'890'350	72'355'924	+69'465'574	+2'403.4%	+52'431'640	+263.2%
39 Imputations internes	17'271'637	16'552'491	20'487'148	+3'934'658	+23.8%	+3'215'512	+18.6%
Résultat d'exploitation	-143'500'035	-126'641'744	-133'893'407	-7'251'662	-5.7%	+9'606'629	+6.7%
44 Revenus financiers	4'488'703	3'869'367	4'671'706	+802'339	+20.7%	+183'003	+4.1%
34 Charges financières	1'439	2'000	1'385	-615	-30.7%	-53	-3.7%
Résultat de financement	4'487'265	3'867'367	4'670'321	+802'954	+20.8%	+183'056	+4.1%
Résultat opérationnel	-139'012'771	-122'774'378	-129'223'086	-6'448'708	-5.3%	+9'789'685	+7.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	644'201	+644'201	--	+644'201	--
Résultat extraordinaire	0	0	-644'201	-644'201	--	-644'201	--
Résultat total	-139'012'771	-122'774'378	-129'867'286	-7'092'909	-5.8%	+9'145'484	+6.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	907.00	928.00	919.00	-9.00	-1.0%	+12.00	+1.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	819.15	831.55	824.80	-6.75	-0.8%	+5.65	+0.7%

Commentaires

Par rapport au budget, les comptes 2021 se péjorent de CHF 7,1 millions. Les charges augmentent de CHF 96,5 millions. Les revenus augmentent de CHF 89,4 millions.

Groupe 30, déduction faite des écarts statistiques, le delta entre le budget et les comptes du groupe 30 présente un résultat favorable de CHF 3 millions. Plusieurs services contribuent à ce résultat, essentiellement dû à des remboursements d'assurances, ainsi qu'à des vacances de postes. C'est notamment le cas à la PONE, au SPNE, au SCPO ainsi qu'au SSCM. À noter également une réduction des charges au niveau de la rubrique formation du SRHE.

Groupe 31, l'« amélioration » se concentre en particulier à la PONE qui, en raison de la crise sanitaire, s'est vu contrainte de réduire, voire de reporter de nombreux projets/activités, notamment dans les secteurs de l'informatique, ou de l'acquisition de matériel et équipements. Les frais d'analyses criminelles sont inférieurs au budget, de même que les frais d'écolage en raison d'un nombre d'aspirants plus faible. Au SCPO, on enregistre une diminution temporaire des pertes sur créances en lien avec une modification de pratique comptable de la part de l'office du recouvrement général de l'Etat (OREE). Pour le NECO, en raison de la crise sanitaire, certaines activités ont dû être annulées ou reportées, avec un impact direct sur les charges liées aux déplacements, ainsi qu'à l'organisation d'événements. Également en lien avec la crise sanitaire, le SSCM a dû consentir à des reports de dépenses dans le domaine de l'acquisition de matériel pour le garage et l'entretien, ainsi qu'à divers mandats liés à ORCCAN. Une consommation moindre de carburant est également relevée au garage de l'Etat.

Groupe 36, la Covid s'invite largement dans l'augmentation des charges de transfert. Les services les plus concernés sont le NECO, au travers des aides versées pour les "cas de rigueur", ainsi que d'un décalage temporel dans la réalisation de projets de politique régionale ; le SCNE, via les aides versées dans le cadre de la crise sanitaire. En parallèle, on relève au SCPO une baisse des amendes d'ordre émises par les communes, ainsi que des charges réduites au Fonds d'attributions cantonales Loterie romande, du fait que ce dernier n'est devenu actif qu'en cours de 2^{ème} semestre, avec pour conséquence que seule une partie du montant versé par la Loterie romande a pu être attribuée par la Commission.

Groupes 37/47, ces charges et recettes sont intimement liées. Les différences par rapport au budget sont quasi exclusivement à mettre en lien avec la crise sanitaire.

Groupe 39, ce dépassement provient de la part du DESC à l'écart statistique global sur les salaires aux comptes, part qui dans le budget n'est pas imputée dans ce groupe de charges mais globalement dans le groupe 30 du SRHE. À cela s'ajoute un transfert de charges liées aux mesures Covid RHT+ du SEMP vers le NECO pour les dossiers de cas de rigueur. Le NECO devrait en récupérer une partie auprès de la Confédération.

Groupe 42, au SCPO, les recettes liées aux amendes d'ordre émises par les communes sont en diminution. Par ailleurs, il en va de même pour les amendes émises par la PONE, dont le nombre et le montant sont en baisse malgré une intensité des contrôles maintenue. En parallèle, le pouvoir judiciaire a traité plus de dossiers que ce qui était envisagé au budget, avec pour corollaire une augmentation de remboursements. Diverses autres baisses sont également constatées ; les émoluments du SEPF, une baisse des demandes d'engagement de personnel policier (et donc d'émoluments), en raison des annulations de manifestations en lien avec la crise sanitaire, moins d'aspirants que prévu au CIFPOL... En parallèle, les émoluments du registre du commerce sont supérieurs aux attentes, et ce malgré l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance réduisant sensiblement les émoluments fédéraux (-40%). Cela est dû au fait que les inscriptions ont été très nombreuses et l'activité intense, peut-être en raison de la pandémie.

Groupe 43, dissolution de provisions au NECO, et encaissements de revenus liés aux délégations de compétences plus élevés que prévu au SPNE.

Groupe 46, au NECO, aides Covid de la Confédération. Au SRHE, part de la taxe CO2 inférieure aux attentes.

Groupe 49, produit de la répartition des écarts statistiques dans les services de l'Etat.

3.8.3. Secrétariat général DESC (SESC)

Missions principales

- Conseiller et assister la cheffe ou le chef du département;
- Conseiller et appuyer les services dans les affaires courantes;
- Gérer et administrer le secrétariat de la cheffe ou du chef du département;
- Assurer la coordination des activités internes au département;
- Assurer la coordination interdépartementale;
- Assumer les tâches qui incombent au département en matière de ressources humaines;
- Coordonner et contrôler les procédures financières;
- Veiller à la communication et à l'information interne et externe;
- Assurer les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme tous les secteurs étatiques, l'environnement de travail du secrétariat général a été très fortement impacté par la gestion des tâches liées à la crise sanitaire de la COVID-19. Cela a nécessité une capacité d'adaptation importante de la part des collaborateurs-trices du SESC, ainsi qu'une charge de travail intense, en plus des tâches usuelles.

Activités et réalisations

L'année 2021 a été marquée par la crise de la COVID-19 et sa gestion à un rythme soutenu. Le SESC a toutefois poursuivi en parallèle ses tâches régulières, couvrant l'entier des domaines du département, ainsi que son implication dans des projets particuliers. Il a ainsi participé aux réflexions portant sur la Capitale Culturelle Suisse, ou encore au projet de nouvelle infirmerie à l'Établissement de détention de La Promenade et à celui du nouveau Centre archives et Patrimoine (NCA).

Le programme des réformes de l'État qui est mené à un rythme soutenu a également marqué fortement l'activité du secrétariat général, notamment par l'appui apporté aux services du département.

À noter encore, en lien avec la réorganisation des départements intervenue en début de législature, que le SESC a repris la compétence de toutes les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

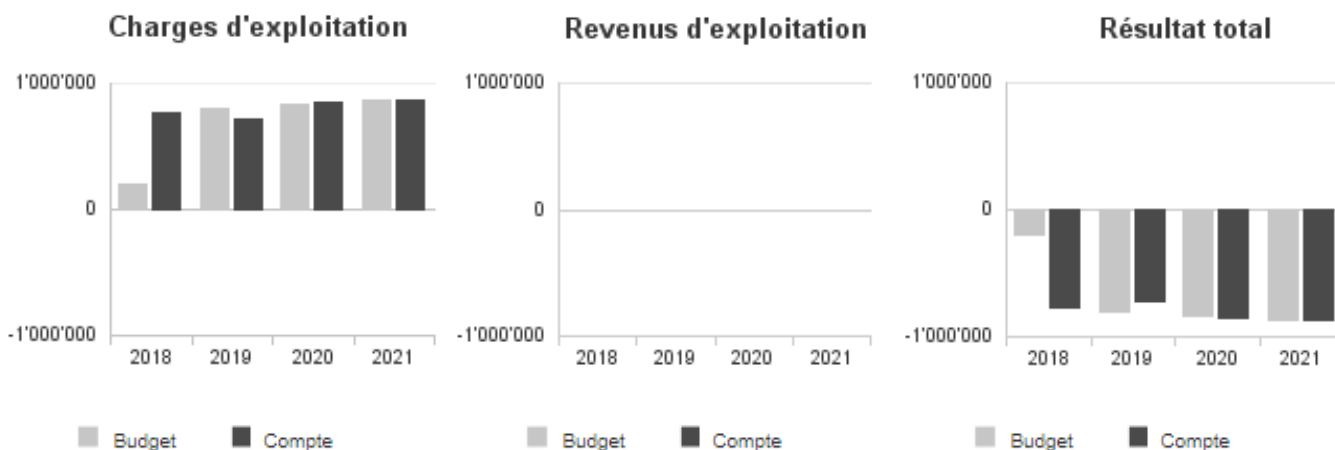
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	854'154	867'382	863'805	-3'577	-0.4%	+9'651	+1.1%
30 Charges de personnel	662'936	648'372	668'521	+20'149	+3.1%	+5'585	+0.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'734	24'000	7'795	-16'205	-67.5%	+2'061	+36.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	94'344	90'000	85'032	-4'968	-5.5%	-9'312	-9.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	91'140	105'010	102'456	-2'553	-2.4%	+11'317	+12.4%
Résultat d'exploitation	-854'154	-867'382	-863'805	+3'577	+0.4%	-9'651	-1.1%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-854'154	-867'382	-863'805	+3'577	+0.4%	-9'651	-1.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-854'154	-867'382	-863'805	+3'577	+0.4%	-9'651	-1.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.80	3.80	4.00	+0.20	+5.3%	+0.20	+5.3%

Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : augmentation de 0,2 EPT afin d'assurer la mise en œuvre et la gestion politique du dossier lié aux jeux d'argent attribué au DESC dans le cadre de la réorganisation des départements.

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : en raison de la crise sanitaire, renonciation à l'organisation de la fête du département.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	136'720	141'253	140'615
Coûts des services centraux	20'481	31'100	21'869
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	157'201	172'353	162'484

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	271'218	264'998	266'831
Coûts des services centraux	40'143	58'346	41'206
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	311'361	323'344	308'037

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	206'379	229'776	251'987
Coûts des services centraux	30'375	50'591	39'066
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	236'754	280'366	291'052

Commentaires

Davantage d'heures consacrées au domaine financier en raison de la nouvelle configuration du département, ainsi qu'à la crise sanitaire.

Prestations de département DESC (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	432	1'081	85
Coûts des services centraux	58	238	13
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	490	1'319	97

Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT). Très peu de sollicitations en 2021.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Conférences intercantionales	94'344	90'000	85'032
Total charges (+) / revenus (-) nets	94'344	90'000	85'032

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	3'739	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	3'739	Augmentation de charges
Résultat total	-3'739	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges liées au paiement d'heures supplémentaires dans le cadre de la crise sanitaire.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Secrétariat général DESC	112
Total	112

Commentaires

Il s'agit des heures directement prestées pour la gestion de la crise sanitaire.

3.8.4. Service de l'économie (NECO)

Missions principales

Le service de l'économie (NECO) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie d'appui au développement économique, en lien avec les nombreux organismes qui contribuent plus ou moins directement à créer des conditions favorables au développement économique. Il est chargé des missions suivantes :

- Favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale ;
- Appuyer les entreprises innovatrices ;
- Promouvoir l'image de la place économique neuchâteloise ;
- Prospector et implanter des entreprises ;
- Intégrer et faciliter les procédures en lien avec les entreprises ;
- Assurer des collaborations et partenariats dans le domaine de la promotion économique au plan international, national, intercantonal ou cantonal, aussi bien avec les acteurs publics ou parapublics qu'avec les acteurs privés ;
- Accorder des aides ciblées ;
- Apporter un soutien sélectif, incitatif et subsidiaire à tout projet économique éligible dans le but de maintenir, compléter ou créer des postes de travail diversifiés dans les domaines d'activités stratégiques retenus et en évaluer régulièrement les résultats.

Le registre du commerce (OCRC) relève administrativement du service de l'économie. Il est chargé des missions suivantes :

- Tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral ;
- Conserver les registres des régimes matrimoniaux.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire COVID-19 et les mesures sanitaires mises en place par le Conseil fédéral. Au niveau national, le commerce extérieur suisse a été très dynamique. Les exportations ont atteint un niveau record avec un bond de 15,2% (259,5 milliards de francs) et les importations ont progressé de 10,1% (200,8 milliards de francs). Une pénurie mondiale de matières premières (le bois, le métal ou encore le plastique) ou de composants (semi-conducteurs) a perturbé plusieurs secteurs d'activités avec des délais de plus en plus longs et des hausses de prix. Ceci dans un contexte où le franc suisse n'a jamais été aussi fort depuis plus de six ans et le taux d'inflation dans les pays voisins aussi élevé depuis des décennies.

La deuxième année de crise sanitaire COVID-19 a continué de toucher plusieurs secteurs en raison des mesures sanitaires mises en place et les fermetures ou restrictions répétées instaurées par les autorités. L'incertitude globale générée par la crise déstabilise toujours l'ensemble des acteurs économiques, et le conflit russo-ukrainien contribue à maintenir, voire accroître, celle-ci.

De nouveaux soutiens ont été déployés au niveau cantonal et fédéral pour atténuer les conséquences économiques de cette limitation d'activité. Depuis le début de la crise sanitaire, l'équipe du service de l'économie s'est mobilisée pour les entrepreneurs, les grandes entreprises, les PME, les indépendant-es et les startups. L'organisation du service et le cahier des charges de l'équipe ont été adaptés, afin de mettre en œuvre rapidement ces nouvelles mesures de soutiens.

Malgré la crise et la charge supplémentaire de travail pour une deuxième année consécutive, le NECO a tout de même pu traiter des dossiers et atteindre une grande partie des objectifs fixés.

- Favoriser le développement d'un tissu économique vivant caractérisé par un savoir-faire dans les technologies de haute précision, en renforçant les filières présentant un potentiel avéré, en soutenant les acteurs locaux et en accueillant de nouvelles sociétés complémentaires.
- Contribuer au développement économique du canton en participant à la structuration de l'offre territoriale (conditions-cadres et coordination des acteurs économiques) et en mettant en œuvre la nouvelle politique régionale.
- Contribuer au rayonnement du canton et à la défense de ses intérêts en collaborant à la définition d'une politique extérieure et en participant à sa mise en œuvre.
- Collaborer à la définition de la stratégie touristique, à sa mise en œuvre et aux actions de promotion dans le but d'accroître l'attractivité du canton.

Activités et réalisations

Stratégie et conditions-cadres

En matière de disponibilités foncière et immobilière, l'année 2021 a été marquée par la mise à l'enquête publique du pôle de développement économique Littoral Est (plan d'affectation cantonal). Le traitement des oppositions devrait aboutir vraisemblablement d'ici l'automne 2022.

L'année a également été marquée par une activité intense en matière de réponses aux consultations, en particulier fédérales, en lien avec l'économie (22 au total) et les conditions-cadres au niveau national et international.

Partenariat, gouvernance et représentation

Dans le cadre de ses activités, le service de l'économie est notamment chargé d'assurer des collaborations et partenariats dans le domaine de la promotion économique, aussi bien avec des acteurs publics ou parapublics que privés. Nous pouvons citer entre autres les partenariats avec des institutions intercantionales telles que GGBa, S-GE, SIP-West, CDEP-SO, Cautionnement Romand, ARI-SO et les contrats de prestations conclus avec le CSEM, Microcity, Finergence, etc.

L'antenne neuchâteloise de Cautionnement Romand a été renommée « Cautionnement Neuchâtel, société coopérative », afin d'apporter plus de clarté au niveau de la Suisse romande.

Les prestations TalentisLAB, destinées à accompagner les projets touristiques, ont acquis une certaine notoriété et les coaches accompagnent une dizaine de projets. Le TalentisLAB neuchâtelois a également obtenu un mandat important de la commune de Val-de-Ruz pour la soutenir dans son développement territorial et plus particulièrement dans sa stratégie de développement touristique.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a officiellement renouvelé l'attribution du label « Parc d'importance nationale » à l'association Parc régional Chasseral pour une seconde période de dix ans, soit de 2022 à 2031. Les champs d'action du Parc vont s'inscrire dans la continuité des projets menés à ce jour avec un renforcement de leur durabilité.

En 2021, trois délégations étrangères (Inde, Benelux, Groupe Women Ambassadors) ont été reçues dans le canton en collaboration avec la chancellerie d'État, représentant 24 pays au total.

Gestion de projets

En 2021, le NECO a soutenu 24 nouveaux projets LADE pour un montant total de CHF 1'273'125. Parmi ces projets, 16 sont à caractère économique ou industriel et 8 à caractère touristique (pour 15.70% du montant des aides). En matière de répartition, les appuis consentis se concentrent majoritairement dans les domaines d'activités stratégiques (DAS) de l'industrie des machines (4 projets), de l'électronique et la microélectronique (3 projets), de l'informatique et de la télécommunication (2 projets), de l'industrie du luxe (2 projets) et du tourisme (8 projets). Concernant la politique régionale fédérale (NPR) période LPR 2020-2023, cinq projets ont fait l'objet d'une décision pour le volet cantonal sous forme d'aides à « fonds perdu », trois projets sous forme de prêt sans intérêt et un projet au titre des Mesures pilotes NPR en faveur des régions de montagne.

En ce qui concerne les investissements étrangers, 17 nouvelles entreprises se sont implantées dans le canton de Neuchâtel en 2021. Ces implantations représentent à 3 ans un potentiel de 150 emplois hautement qualifiés, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est un résultat exceptionnel sachant que la majorité de l'équipe était également responsable de la gestion des soutiens COVID-19.

Dans le cadre de l'appel à projets ECOPROX de novembre 2020, 37 projets ont été déposés et [8 sélectionnés](#) pour être soutenus financièrement pour un montant global de CHF 166'000.

Pendant cette deuxième année de crise sanitaire, le service de l'économie a été chargé de la création, du déploiement, de la gestion et du suivi des soutiens aux entreprises (cas de rigueur) qui ont débuté au mois de janvier 2021 en sus des outils déjà mis en place en 2020. Ces soutiens ont été mis en place et gérés via le site internet <http://www.neuchateleconomie.ch> sur une plateforme spécialement conçue et dédiée au dépôt des dossiers et leurs traitements, en collaboration avec des fiduciaires réviseuses mandatées et le NECO. Le challenge du service de l'économie était d'établir des processus rapides, simples, robustes et fiables, pour la réception et le traitement des dossiers. La hotline spécifiquement dédiée aux entreprises est restée active durant toute l'année 2021.

Le tableau, ci-dessous, résume les différents soutiens.

Soutiens mis en place	Montants payés au 31.12.2021	Soutiens accordés au 31.12.2021
Cas de rigueur <i>Soutenir les entreprises particulièrement touchées par les conséquences de l'épidémie de COVID-19</i>	77'912'538,15	888 dossiers ont été soutenus
Cas de rigueur des cas de rigueur <i>Extension des soutiens pour certains secteurs d'activités pour la période d'octobre 2021 à décembre 2021</i>	2'793'885,63	380 dossiers ont été soutenus
Aide supplémentaire pour les établissements de nuit <i>Une aide supplémentaire en faveur des établissements de nuit pour le mois de décembre 2021</i>	117'000,00	26 dossiers ont été soutenus
Bouclier de protection pour les grandes manifestations <i>Une aide financière adressée aux organisateurs-trices de manifestations publiques du Canton de Neuchâtel</i>	-	Pas de demandes reçues

Si le montant payé représente au total CHF 80'823'424, la somme des décisions positives s'élève à CHF 94'297'582, la différence étant provisionnée sur l'exercice et sera payée début 2022.

Registre du commerce

Le nombre d'inscriptions publiées dans la feuille officielle suisse du commerce (FOSC) s'est élevé à 5'536, ce qui représente l'inscription d'environ 40'000 faits. Plus de 100'000 pages de pièces justificatives et de correspondance ont été étiquetées, scannées et classées.

Les émoluments se sont élevés à CHF 1'003'414 francs (TVA non comprise). L'émolument fédéral lié aux inscriptions s'est élevé à CHF 699'499 francs ; l'émolument cantonal lié aux autres prestations (extraits, établissements de réquisitions, légalisations, examens de projets, sommations, etc.) s'est élevé à environ CHF 304'000.

Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur les émoluments en matière de registre du commerce, réduisant sensiblement les émoluments fédéraux (-40%), les émoluments encaissés ont été élevés en 2021. Cela est dû au fait que les inscriptions ont été très nombreuses et l'activité intense peut-être en raison de la pandémie due à la COVID-19.

Le site Internet a été très fortement consulté et utilisé. Le nombre d'inscriptions de nouvelles entités juridiques s'est élevé à 928 (885 en 2020). Il faut toutefois noter que les entreprises individuelles ont fait l'objet d'une procédure de mise à jour, ce qui explique le nombre élevé de radiations (363) et donc le différentiel de 110 inscriptions en moins. Le taux de croissance global des entités, malgré ce fait, s'est élevé à 2.11%.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les inscriptions et radiations des entités, par nature juridique.

Nature juridique	Inscriptions	Radiations	Total 31.12.2021	Différence
Entreprises individuelles	253	363	3'147	-110
Sociétés en nom collectif	33	36	290	-3
Sociétés en commandite	0	1	15	-1
Sociétés à responsabilité limitée	378	119	4'023	+259
Sociétés anonymes	207	124	3'318	+83
Sociétés coopératives	7	3	150	+4
Associations	10	1	195	+9
Fondations	7	4	365	+3
Établissements de droit public	0	0	4	0
SICAV	0	0	1	0
Succursales d'entreprises suisses	33	24	310	+9
Succursales d'entreprises étrangères	0	2	31	-2
Totaux	928	677	11'849	+251

Prestations transversales

Au 31 décembre 2021, l'effectif du NECO s'élevait à 20.6 équivalents plein temps (EPT), dont 1.4 EPT accordé à durée déterminée en lien avec la gestion des aides COVID-19. Toujours à travers ses prérogatives de soutien politique, le NECO a été chargé d'assurer le suivi de certains dossiers parlementaires fédéraux en lien avec l'économie, ainsi que la rédaction de notes, de rapports et de préavis pour l'aide à la décision des autorités politiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	18'132'180	3'220'782	74'874'212	+71'653'430	+2'224.7%	+56'742'032	+312.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'112'746	785'000	1'008'026	+223'026	+28.4%	-104'720	-9.4%
43 Revenus divers	27'369	68'400	1'851'977	+1'783'577	+2'607.6%	+1'824'608	+6'666.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	78'497	71'622	4'167'526	+4'095'904	+5'718.8%	+4'089'029	+5'209.2%
47 Subventions à redistribuer	16'909'321	2'290'350	67'841'319	+65'550'969	+2'862.1%	+50'931'998	+301.2%
49 Imputations internes	4'247	5'410	5'363	-47	-0.9%	+1'116	+26.3%
Charges d'exploitation	54'192'605	20'489'499	98'636'548	+78'147'049	+381.4%	+44'443'943	+82.0%
30 Charges de personnel	3'016'523	2'924'384	3'080'980	+156'596	+5.4%	+64'457	+2.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'543'299	1'064'900	580'752	-484'148	-45.5%	-962'547	-62.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	32'286'768	13'876'840	26'035'224	+12'158'384	+87.6%	-6'251'544	-19.4%
37 Subventions redistribuées	16'909'321	2'290'350	66'826'129	+64'535'779	+2'817.7%	+49'916'808	+295.2%
39 Imputations internes	436'694	333'025	2'113'464	+1'780'439	+534.6%	+1'676'770	+384.0%
Résultat d'exploitation	-36'060'425	-17'268'717	-23'762'337	-6'493'619	-37.6%	+12'298'089	+34.1%
44 Revenus financiers	539'682	20'467	725'233	+704'767	+3'443.5%	+185'551	+34.4%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	539'682	20'467	725'233	+704'767	+3'443.5%	+185'551	+34.4%
Résultat opérationnel	-35'520'743	-17'248'251	-23'037'103	-5'788'853	-33.6%	+12'483'640	+35.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	644'201	+644'201	--	+644'201	--
Résultat extraordinaire	0	0	-644'201	-644'201	--	-644'201	--
Résultat total	-35'520'743	-17'248'251	-23'681'304	-6'433'053	-37.3%	+11'839'439	+33.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	23.00	21.00	23.00	+2.00	+9.5%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.80	19.20	20.70	+1.50	+7.8%	-0.10	-0.5%

Commentaires

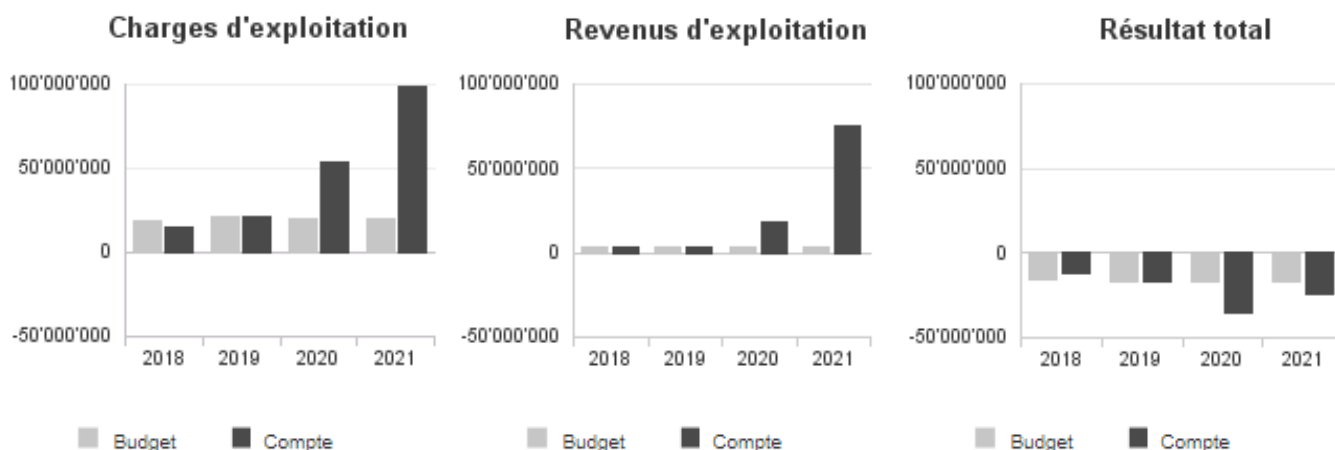
Le service de l'économie (NECO), pour une deuxième année consécutive, a été en première ligne dans la gestion de la crise COVID-19, en adaptant l'organisation du service et le cahier des charges de son personnel, l'équipe du NECO a été chargée de la création, du déploiement, de la gestion et du suivi des soutiens aux entreprises (cas de rigueur) qui ont débuté au mois de janvier 2021 en sus des outils déjà mis en place en 2020.

Si l'on fait abstraction des impacts liés aux soutiens spécifiques « Covid », les revenus d'exploitations sont relativement proches du budget.

Au niveau des charges d'exploitation, ces dernières sont fortement influencées par les mesures prises face à la crise du coronavirus.

Groupe de charges 31; les dépenses courantes ont été relativement basses du fait que l'activité courante du service a été impactée par la gestion de la crise.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	81'748	100'100	16'293
Coûts salariaux et de structure	192'618	276'187	166'130
Coûts des services centraux	24'860	36'142	44'326
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	299'225	412'430	226'749

Commentaires

Ce groupe comprend principalement les frais liés aux terrains industriels, ainsi que les honoraires de consultants externes. L'écart important entre les comptes et le budget provient du fait de la latence de mise en œuvre d'un pôle économique. En effet, l'année 2021 a été marquée par la mise à l'enquête publique du pôle de développement économique Littoral Est (plan d'affectation cantonal). Le traitement des oppositions est en cours et aboutira vraisemblablement d'ici l'automne 2022.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	184'406	450'229	191'861
Coûts des services centraux	22'360	58'918	50'218
Revenus	105'197	90'522	96'340
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	101'569	418'625	145'739

Commentaires

Ce groupe comprend les recettes liées au service coopération platinn, le dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (Réseau Innovation de Suisse Occidentale), ainsi que les jetons de présence. L'écart constaté pour les coûts salariaux et de structure par rapport au budget est explicité aux commentaires du compte de résultats.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	254'553	843'500	515'598
Coûts salariaux et de structure	1'137'790	1'621'770	888'793
Coûts des services centraux	143'459	212'228	216'797
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'535'802	2'677'498	1'621'187

Commentaires

L'écart significatif constaté au niveau des charges directes provient de l'impact de la situation de crise du coronavirus sur la marche du service, tant par l'impossibilité de se déplacer que par le transfert des ressources au traitement des dossiers Covid-19. Les actions de promotion de l'image du canton, la valorisation de Microcity-Pôle d'innovation, les mandats d'actions d'appui au développement économique, ainsi que les déplacements à l'étranger ont été en grande partie suspendus. C'est la raison pour laquelle, les coûts salariaux et de structure ont par là-même subi une baisse.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	12'831	7'500	16'358
Coûts salariaux et de structure	631'249	592'257	630'842
Coûts des services centraux	245'473	184'296	187'875
Revenus	1'102'443	785'000	1'005'296
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-212'890	-947	-170'222

Commentaires

L'émolument fédéral lié aux inscriptions s'est élevé à CHF 699'499, alors que l'émolument cantonal lié aux autres prestations (extraits, établissements de réquisitions, légalisations, examens de projets, sommations, etc.) représente le solde.

Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur les émoluments en matière de registre du commerce, réduisant sensiblement les émoluments fédéraux (-40%), les émoluments encaissés ont été plus élevés en 2021. Cela est dû au fait que les inscriptions ont été très nombreuses et l'activité S'EST révélée intense peut-être en raison de la pandémie due à la COVID-19.

Les charges directes représentent les frais bancaires liés à l'encaissement par carte de crédit et les pertes sur débiteurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	2'253'000
Développement économique	8'303'385	8'754'506	8'284'563
Politique régionale	1'095'989	1'096'555	665'611
Rétrocession à la Confédération	121'928	50'000	69'950
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'774'303	12'154'061	11'273'124

Commentaires

Le budget et les comptes des charges de transferts sont relativement équilibrés. Les écarts constatés sont liés à des retards dans la réalisation de projets.

La ligne « rétrocession à la Confédération » constitue la taxe calculée en fonction des dossiers déposés au registre du commerce et par conséquent en lien avec les émoluments.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Contr. com. à Tourisme neuchâtelois	-887'906	-895'000	-883'383
Fermages	-4'247	-5'410	-5'363
Frais de rappel	-2'872	0	-3'435
Loyer	-20'467	-20'467	-20'467
Plus-value cession immo.	-502'566	0	-53'431
Revenus locatifs PF	-16'649	0	-7'135
Sub. féd. à redistrib.	-881'415	-595'350	-566'567
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	68'284	126'500	89'492
Subv. féd. redistrib. à des communes	93'565	0	20'495
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	348'829	174'500	245'103
Subv. féd. redistrib. à des organis.	370'737	294'350	211'477
Tourisme neuchâtelois	887'906	895'000	883'383
Total charges (+) / revenus (-) nets	-546'801	-25'877	-89'830

Commentaires

Plusieurs lignes s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et inter-cantonaux) et pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtelois. La ligne « Loyer » est en lien avec la convention d'exploitation du bâtiment Microcity par l'EPFL. Les frais de rappels sont liés à la facturation des émoluments du registre du commerce. Les revenus locatifs PF étaient liés à l'encaissement de la location d'un terrain à Noiraigue. L'écart provient d'une partie de la plus-value réalisée lors de la vente d'un bien-fonds. Les plus-values ne sont pas budgétées compte tenu de l'incertitude du planning de réalisation des ventes.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID19 NECO - Cas de rigueur	En cours	22'200'000	15'096'000	7'104'000	0	0	0	78'103'560	65'674'100	12'429'460
COVID - Aides aux partenaires	En cours	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0
Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	203'961	0	203'961	182'961	49'500	133'461	182'961	0	182'961
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	0	0	0	0	0	239'600	0	239'600
PI-Développement économique	En cours	1'000'000	0	1'000'000	3'000'000	300'000	2'700'000	1'210'000	100'000	1'110'000
PI-soutien innovation	En cours	691'448	0	691'448	1'000'000	0	1'000'000	400'000	0	400'000
Politique régionale 2020-2023	En cours	88'000	44'000	44'000	8'650'000	4'325'000	4'325'000	1'235'335	664'335	571'000
Prêts COVID19	En cours	2'980'000	111'500	2'868'500	0	0	0	15'000	1'287'220	-1'272'220
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtelois	En cours	700'000	0	700'000	0	0	0	0	46'500	-46'500
Prêts NPR 2008-2011	En cours	26'000	52'000	-26'000	0	52'000	-52'000	26'000	52'000	-26'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	187'371	303'742	-116'371	0	1'580'742	-1'580'742	151'871	1'558'742	-1'406'871
Prêts NPR 2016-2019	En cours	907'500	453'750	453'750	6'120'000	3'154'575	2'965'425	929'300	477'650	451'650
Prog. Intercant. Arçjura. (PR 2020-2023)	En cours	0	0	0	100'000	0	100'000	27'262	0	27'262
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	En cours	178'837	0	178'837	179'000	0	179'000	178'837	0	178'837
Total		29'193'117	16'060'992	13'132'125	19'231'961	9'461'817	9'770'144	82'699'726	69'860'548	12'839'179

Commentaires

Le service de l'économie gère trois crédits d'investissement liés à l'octroi de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale. Les périodes quadriennales 2008-2011 et 2012-2015 sont en phase de remboursement des prêts accordés. Onze projets sont concernés et s'étaleront jusqu'en 2044.

Pour la période quadriennale 2016-2019 qui a fait l'objet d'un crédit d'engagement accordé en 2016, deux projets ont fait l'objet d'un contrat de prêt (un contrat final et un contrat provisoire), et trois projets ont fait l'objet d'un acompte dans l'exercice sous revue. Deux projets sont en phase de remboursement. Au total, ce sont 10 projets qui font l'objet d'une lettre d'engagement, dont les versements s'échelonnent jusqu'en 2023.

Les crédits d'engagement accordés en 2020, notamment en matière de politique régionale pour la période quadriennale 2020-2023 comprennent les aides à fonds perdus (AFP), ainsi que des prêts au niveau cantonal et des AFP au niveau intercantonal. L'année sous revue a enregistré au niveau cantonal deux projets sous forme d'un contrat de prêt provisoire, un projet au bénéfice d'une lettre d'engagement pour un prêt et cinq projets bénéficiant d'une convention à fonds perdu.

Dans le cadre du programme d'impulsion, par son outil de prêts en faveur de projets de développement, 2 contrats de prêts ont été finalisés. De plus, un projet est au bénéfice d'un arrêté, dont le contrat de prêt sera finalisé au premier trimestre 2022. Au total, ce sont 5 dossiers qui sont en cours.

Enfin, les aides extraordinaires pour les cas de rigueur octroyés aux entreprises particulièrement impactées par les effets des mesures prévues par la loi Covid-19, qui ont fait l'objet en 2020 d'un crédit d'engagement de 80 millions de francs, dont un minimum de 56 millions de francs est à la charge de la Confédération, ce qui en résulte une charge nette pour le canton de 24 millions.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	71'355'175	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	1'268'487	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	4'096'654	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	65'990'034	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	79'460'420	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	39'206	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	47	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	12'832'714	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	64'974'844	Augmentation de charges
39 Imputations internes	1'613'609	
Résultat total	-8'105'244	Détérioration du résultat

Commentaires

Le groupe 36 englobe les différentes aides octroyées, soit :

- Aide financière spécifique aux établissements de l'hôtellerie-restauration dans le cadre des impacts économiques liés à la crise ;
- Aide financière extraordinaire pour les cas de rigueur octroyée aux entreprises particulièrement impactées par les effets des mesures.

Les charges et revenus des groupes 37/47 sont en lien avec la contribution fédérale aux aides financières extraordinaires pour les cas de rigueur.

Compte des investissements - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Prêts COVID-19: Tourisme neuchâtelois (NECO)	-46'500	Augmentation de recettes
Prêts COVID-19: entreprises (NECO)	-1'272'220	Augmentation de recettes
Investissements nets	-1'318'720	Baisse des inv. nets

Commentaires

Ce compte comptabilise les premiers remboursements des prêts octroyés en 2020 en lien avec la pandémie Covid-19, prêts qui ont permis de couvrir une partie du manque de liquidités induit par la première phase de la crise.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de l'économie	10'476
Total	10'476

Commentaires

Il est important de relever que les heures internes Covid-19 représentent le 36% des heures prestées en 2021 par le service de l'économie.

3.8.5. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Missions principales

Le service des poursuites et faillites (SEPF) coordonne les activités de l'office des poursuites (OFPO) et de l'office des faillites (OFFA) en matière de gestion financière ainsi que des ressources humaines. Tant l'OFPO que l'OFFA fournissent des prestations prévues par le droit fédéral et appliquent le tarif prévu par l'ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP). Le SEPF définit les modalités de contrôle pour gérer les risques inhérents à l'activité de ces entités. Il veille à la bonne application du droit et exerce la surveillance des offices et des auxiliaires. Il met en œuvre et applique une politique de formation spécifique aux besoins du personnel en privilégiant les collaborations intercantionales. Il veille à une répartition équitable des ressources en fonction du volume d'activité et favorise la polyvalence des collaborateurs. Il est également appelé à exercer, pour le compte de l'Autorité cantonale inférieure de surveillance (AISLP), l'inspection de l'OFPO et de l'OFFA, ainsi qu'à gérer administrativement et financièrement les divers centres de coûts.

En résumé, le SEPF a comme objectifs stratégiques :

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.

Plus particulièrement et à court terme, il doit également :

- Mener à bien et coordonner le remplacement du logiciel informatique de l'OFPO et de celui de l'OFFA. Un projet de dématérialisation des documents est également à mettre en œuvre prochainement.
- Accompagner le changement lié à la réunification de l'OFPO sur un site unique et la relocalisation de l'OFFA en lien avec le projet VitamiNe.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'activité du SEPF durant l'exercice 2021 a été influencée, comme déjà en 2020 et comme pour bien d'autres domaines, par la situation sanitaire. En ce qui concerne les poursuites, une reprise sensible a été enregistrée avec une augmentation de 9,27% du total des réquisitions avec 178'282 actes contre 163'155 en 2020. Malgré cette progression, les volumes restent encore inférieurs à l'année de référence 2019 (190'460 actes).

L'OFFA a, par contre, battu un record historique avec 429 dossiers enregistrés (préc. 420 en 2011) toutes catégories confondues. Ce chiffre indique une augmentation de 8,33% par rapport à 2020 (396 dossiers). Si l'on ne considère que les entreprises commerciales (personnes physiques ou morales inscrites au registre du commerce), l'augmentation est même de 26,13% avec 140 faillites contre 111 en 2020. Le nombre de successions répudiées est, lui, resté strictement identique (271 dossiers). Les faillites volontaires (7) comme les commissions rogatoires (11) sont restées stables.

Les incertitudes liées à la conjoncture et l'impact variable que celle-ci peut avoir selon les branches commerciales concernées, rendent encore très difficile l'analyse détaillée de la situation, tout comme son évolution. Malgré tout, on peut relever que les secteurs déjà fragiles avant la pandémie ont, sans surprise, été les plus touchés, notamment la restauration et le commerce de détail indépendant. Les restrictions sanitaires, ainsi que le développement du commerce en ligne, ont eu raison de plusieurs enseignes.

En ce qui concerne l'organisation du service, les migrations informatiques initialement prévues en 2021 ont été reportées à 2022. Pour l'office des poursuites, le développement de modules spécifiques à l'environnement informatique neuchâtelois, dont le lien avec le Guichet unique ou avec le centre éditique de l'État, a été retardé. L'implémentation des spécificités de l'entité dans le nouveau logiciel de l'office des faillites a pris aussi plus de temps que prévu. Ces travaux dépendent en grande partie de la disponibilité des spécialistes informaticiens.

Activités et réalisations

Malgré d'innombrables contraintes liées à la pandémie, les collaborateurs de l'office des poursuites ont continué à effectuer leurs tâches d'une manière très professionnelle. Certaines activités ont été adaptées, notamment la suppression des auditions des débiteurs au domicile et, dans une moindre mesure, les rendez-vous à l'office qui ont été remplacés par des entretiens téléphoniques. D'autres missions purement administratives ont aussi été effectuées en télétravail.

Les enchères publiques ont subi un coup d'arrêt qu'il a été partiellement possible de contourner, pour les véhicules, en utilisant les plateformes de vente en ligne avec l'aval de l'office fédéral de la justice. Le retour à une situation sanitaire normale devrait occasionner un certain rattrapage dans ce domaine particulier.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Le tableau ci-dessous présente l'activité de l'OFPO en chiffres détaillés :

Rubriques	2020	2021	Variation %
Total des réquisitions enregistrées	163'155	178'282	+9,27%
- dont réquisitions de poursuite – commandements de payer (CDP)	89'822	90'024	+0,23%
- dont réquisitions de continuer la poursuite – saisies	70'345	85'243	+21,18%
- dont comminations de faillites	1'665	1'515	-9,01%
- dont réquisitions de vente	1'323	1'500	+13,38%

On peut encore préciser que l'OFPO a rédigé 56'026 actes de défaut de biens, soit une augmentation de 10,58% (+5'923 unités) par rapport à 2020.

Il a aussi délivré 48'385 extraits du registre des poursuites (art. 8a LP), soit 10% de plus que l'exercice précédent, avec une moyenne de près de 200 par jour. 600 l'ont été par l'OFFA qui fonctionne comme antenne de l'OFPO au Val-de-Ruz, à Cernier, et 4'618 via le guichet unique.

En ce qui concerne spécifiquement les réalisations immobilières:

Rubriques	2020	2021	Différence (unité)
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (réalisations)	45	62	+17
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (CDP – gérance)	8	6	-2
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (CDP – sans gérance)	89	54	-35
Nombre de dossiers constitués (réalisations)	51	21	-30
Nombre de dossiers constitués (CDP – gérance)	10	6	-4
Nombre de dossiers constitués (CDP – sans gérance)	68	69	+1
Total des dossiers clôturés	149	126	-23
- dont dossiers réalisations	34	41	+7
- dont dossiers CDP – gérance	12	5	-7
- dont dossiers CDP – sans gérance	103	80	-23
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (réalisations)	62	42	-20
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (CDP – gérance)	6	7	+1
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (CDP – sans gérance)	54	43	-11
Ventes aux enchères effectuées	4	12	+8
Certificats d'insuffisance de gage et attestations délivrés (en francs)	493'632.-	589'611.-	+19,45%

Pour l'OFFA, le nombre de faillites d'entreprises a augmenté de plus de 25 %, confirmant ainsi les craintes exprimées depuis le début de la crise sanitaire de voir disparaître les structures les moins solides. Ces faillites n'ont heureusement pas eu trop d'impact sur les emplois. Les restrictions sanitaires et les nouvelles habitudes de consommation en ligne ont également touché le commerce indépendant de détail et le secteur de la restauration. Contrairement aux prévisions, le nombre de successions répudiées ou insolubles n'a pas baissé, ce qui démontre une fois de plus les incertitudes et le manque de moyens financiers d'une partie de la population.

Dans ce contexte de surcharge, l'OFFA a heureusement pu compter sur son personnel expérimenté, formé, stable et motivé pour absorber un volume record de 429 nouveaux dossiers, tout en battant un autre record de 463 dossiers clôturés durant l'année.

En matière de réalisation des actifs provenant des diverses masses en faillites, l'ordonnance fédérale COVID-19 interdisant aux offices d'organiser des ventes aux enchères publiques durant la période de nécessité, a permis de développer d'autres processus de travail, notamment les appels d'offres en ligne sur le site officiel du SEPF ou d'autres sites professionnels. Les publications et les enchères en ligne ont été suivies par de nombreux amateurs avec des résultats très satisfaisants.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Le tableau ci-dessous présente l'activité de l'OFFA en chiffres détaillés :

Rubriques	2020	2021	Variation %
Dossiers ouverts au 1er janvier	251	224	-10,75%
Procédures enregistrées durant l'année	396	429	+8,33%
- dont personnes morales	89	105	+17,97%
- dont personnes physiques inscrites au Registre du commerce (RC)	22	35	+59,09%
- dont personnes physiques non inscrites au RC	7	7	=
- dont successions répudiées	271	271	=
- dont commissions rogatoires	7	11	+57,14%
Total des dossiers ouverts	647	653	+0,92%
Dossiers clôturés y.c. rogatoires	423	463	+9,45%
Solde en traitement au 31 décembre	224	190	-15,17%
Nombre des actes de défaut de biens délivrés après faillite	2'098	2'786	+32,79%
Montant des actes de défaut de biens délivrés après faillite (en francs)	55'773'095.-	46'469'103.-	-16,68%

128 dénonciations pénales ont été transmises au Ministère public, notamment pour des infractions aux articles 159, 166, 169 et 323 CP, soit une diminution de 42,6% par rapport à 2020 (223). Dans le détail, on en compte 119 pour l'OFPO (199 en 2020) et 9 pour l'OFFA (24).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

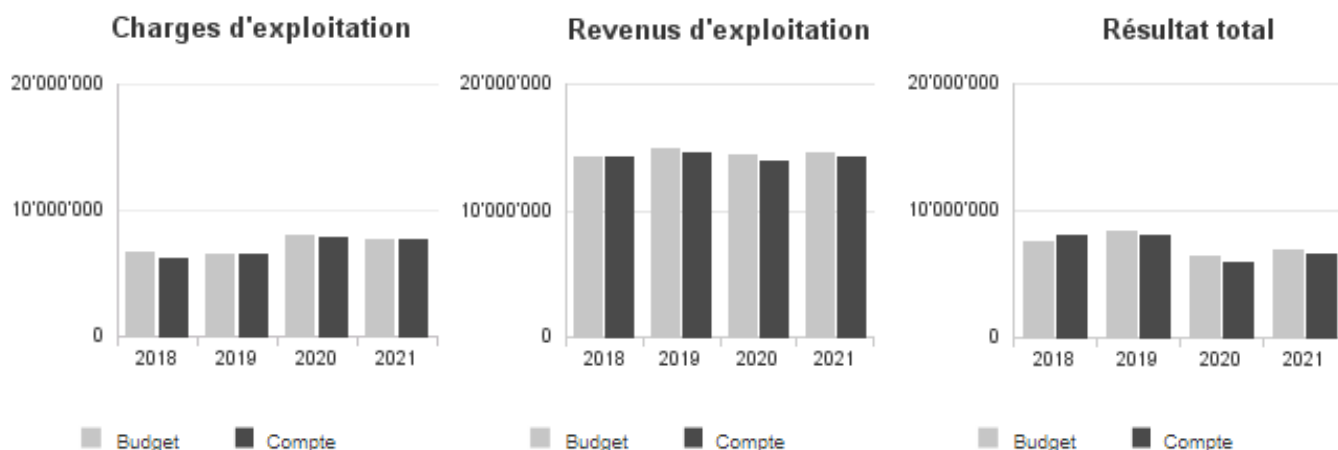
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	13'823'751	14'600'000	14'249'637	-350'363	-2.4%	+425'885	+3.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	13'823'751	14'600'000	14'249'637	-350'363	-2.4%	+425'885	+3.1%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	7'883'937	7'683'237	7'733'074	+49'837	+0.6%	-150'864	-1.9%
30 Charges de personnel	6'462'104	6'503'465	6'393'580	-109'885	-1.7%	-68'524	-1.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	160'462	192'000	169'564	-22'436	-11.7%	+9'103	+5.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	140'000	0	-140'000	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	53'083	80'000	53'133	-26'867	-33.6%	+50	+0.1%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'208'288	767'772	1'116'796	+349'024	+45.5%	-91'492	-7.6%
Résultat d'exploitation	5'939'814	6'916'763	6'516'563	-400'200	-5.8%	+576'749	+9.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	5'939'814	6'916'763	6'516'563	-400'200	-5.8%	+576'749	+9.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	5'939'814	6'916'763	6'516'563	-400'200	-5.8%	+576'749	+9.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	65.00	64.00	65.00	+1.00	+1.6%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	57.80	57.80	56.80	-1.00	-1.7%	-1.00	-1.7%

Commentaires

L'excédent de revenu est inférieur au budget en raison notamment des émoluments qui n'ont pas atteint le montant projeté. En effet et déjà en temps normal, les prévisions dans ce domaine sont difficiles; elles le sont encore plus en cette période de pandémie. Pour mémoire, les produits du SEPF proviennent à environ 90% des poursuites et le solde par les faillites.

Il est toutefois réjouissant de constater que les charges sont bien maîtrisées et correspondent au budget, en particulier dans les domaines du personnel (groupe 30) et des BSM (groupe 31).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine	Comptes	Budget	Comptes
poursuite (CHF)	2020	2021	2021
Charges directes	21'594	67'700	22'564
Coûts salariaux et de structure	4'684'324	4'510'184	4'611'462
Coûts des services centraux	878'279	814'895	803'084
Revenus	12'666'418	13'438'000	12'839'793
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-7'082'221	-8'045'222	-7'402'683

Commentaires

Le volume des poursuites n'a, pour l'instant, pas connu le rattrapage attendu à la suite des effets de la crise Covid-19. Il convient quand même de souligner que le total des revenus égale celui de l'année 2018 et est légèrement en deçà de l'année de référence 2019.

Exécution forcée domaine	Comptes	Budget	Comptes
(CHF)	2020	2021	2021
Charges directes	116'434	119'600	132'608
Coûts salariaux et de structure	1'773'935	1'776'426	1'796'348
Coûts des services centraux	330'009	314'432	312'601
Revenus	1'157'193	1'162'000	1'409'504
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'063'185	1'048'459	832'054

Commentaires

Le domaine des faillites a été particulièrement sollicité en 2021 avec un record de dossiers enregistrés. Dans ce contexte de très forts volumes, il est intéressant de rappeler la performance de l'OFFA qui termine cet exercice avec un nombre de procédures ouvertes inférieur à celui de fin 2020. Dans le domaine financier, le budget des charges est globalement respecté. Toutefois, les montants imputés à la nature comptable 31810006 (Frais irrécupérables lors de faillites) ont été supérieurs aux prévisions de CHF 33'091(+36%), compensés par d'autres rubriques. Ce dépassement est la conséquence du traitement de très nombreuses successions répudiées qui, souvent, étaient totalement impécunieuses.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Dédom. div. Confédération	53'083	80'000	53'133
Total charges (+) / revenus (-) nets	53'083	80'000	53'133

Commentaires

Cette dépense concerne les frais pour l'utilisation du réseau e-LP développé par la Confédération pour la gestion des réquisitions électroniques dans le domaine des poursuites. On peut relever la stabilité de cette charge en espérant toujours que de nouveaux créanciers profitent de cette plateforme pour communiquer avec l'OFPO. Cet outil permet en effet des échanges facilités et rapides avec une meilleure sécurité dans la reprise des données.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-140	0	-340
Total charges (+) / revenus (-) nets	-140	0	-340

Commentaires

Aucun commentaire à formuler.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F	En cours	0	0	0	50'000	0	50'000	129'240	0	129'240
Rempl. logiciel informatique de l'OP	En cours	7'766	0	7'766	300'000	0	300'000	270'591	0	270'591
Total		7'766	0	7'766	350'000	0	350'000	399'831	0	399'831

Commentaires

La mise en œuvre de ces projets prend plus de temps qu'initialement prévu, mais les budgets initiaux devraient être respectés. Différents facteurs expliquent ce retard, dont notamment la charge de travail de nos informaticiens référents, aussi sollicités pour d'autres développements. La concrétisation de ces migrations devrait toutefois intervenir durant ce premier semestre 2022.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des poursuites et faillites	10
Total	10

Commentaires

Aucun commentaire à formuler.

3.8.6. Service cantonal de la population (SCPO)

Missions principales

Le SCPO est composé de 6 entités : le secrétariat, les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice, des documents d'identité, des naturalisations, de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, ainsi que de la gestion de la base de données cantonale des personnes physiques.

Le secrétariat s'occupe de la tenue du casier judiciaire et du fichier ADN suisses, des registres neuchâtelois des avocats stagiaires, des avocats actifs au barreau et des notaires, de la logistique des examens du barreau et du notariat, du paiement de l'assistance judiciaire, des comptabilités générale et analytique ainsi que de l'élaboration du budget du SCPO.

Au-delà du contrôle, de la formation et du soutien aux arrondissements d'état civil, l'autorité de surveillance de l'état civil traite des actes étrangers, des changements de nom, des désaveux et des reconnaissances en paternité, de la procédure de préparation au mariage ou au partenariat, de la réintégration ou de la libération du droit de cité, des corrections au registre suisse de l'état civil, des sanctions de nominations des officiers, de l'autorisation de transcrire des déclarations sur l'honneur ainsi que de la conduite des projets informatiques des arrondissements d'état civil. L'autorité de surveillance du contrôle des habitants émet des directives, des avis, assure la formation et le soutien des préposés, gère l'accès à la base de données cantonale des personnes physiques et conduit les projets informatiques des contrôles des habitants communaux.

L'entité des naturalisations assume le processus complet de gestion de ce domaine, de la réception de la requête de l'administré à la décision finale prise par le Conseil d'État.

Le secteur des documents d'identité établit les passeports biométriques, les passeports provisoires et les cartes d'identité des ressortissants suisses. Il effectue aussi les saisies biométriques pour les visas Schengen, les titres de voyage et les permis de séjour pour les étrangers. Enfin, il certifie conforme les documents d'identité suisses et établit les cartes PKI pour les accès aux programmes protégés de la Confédération.

La cellule des créances judiciaires procède au recouvrement des amendes d'ordre de la Police cantonale et des services des domaines publics des communes neuchâtelaises.

Le domaine des frais judiciaires œuvre au recouvrement des avances d'assistance judiciaire et perçoit les montants des amendes et frais des ordonnances pénales du Ministère public ainsi que des jugements des tribunaux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SCPO a été fortement touché par la Covid-19. Ainsi, beaucoup de ses collaborateurs ont été contraints à une quarantaine et plusieurs d'entre-eux à un isolement. Néanmoins, tous les secteurs ont toujours fonctionné selon l'horaire d'avant 2020.

Les nouvelles technologies et l'évolution des programmes informatiques des secteurs des documents d'identité, des créances judiciaires, des frais de justice et du secrétariat ont nécessité toujours plus d'investissement de la part des collaborateurs. Ces derniers ont consacré encore beaucoup de temps à la gestion du risque ainsi qu'à la protection et à la transparence des données.

Les deux projets fédéraux d'introduction des nouveaux passeports biométriques et d'installation des nouvelles machines de saisie des données biométriques sont toujours en suspens. Par contre, les nouveaux titres de séjour au format de carte de crédit pour tous les ressortissants étrangers sont dorénavant en production, que ce soit pour les permis de frontaliers (G), les titres de séjour de courte et longue durée (L et B) voire les permis d'établissement (C).

Le nombre de demandes de naturalisation déposées s'est stabilisé avec des dossiers moins nombreux qu'avant l'introduction des nouvelles lois fédérale et cantonale. Cependant, les dossiers sont complets et permettent un traitement plus efficace.

Les dossiers traités par l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants se compliquent d'année en année et engendrent donc une augmentation de leur temps de traitement. De plus, la conduite des projets informatiques d'état civil et de contrôle des habitants requièrent un engagement important des expertes de ce secteur. Les nouvelles dispositions fédérales pour 2022 en matière de changement de sexe par déclaration ainsi que le mariage pour tous ont impliqué une charge de travail accrue.

L'introduction des appareils d'émission des amendes d'ordre par code QR dans les communes progresse au mieux car toutes les communes du canton qui émettent le plus d'amendes se sont approchées du SCPO afin d'équiper au plus vite leur service du domaine public.

Enfin, toutes les factures émises par le SCPO ainsi que leur enregistrement comptable ont été adaptés aux nouvelles normes postales avec code QR, lesquelles entreront en vigueur au plus tard en septembre 2022.

Activités et réalisations

Le secteur des documents d'identité a repris un bon niveau d'activité en traitant 12'000 demandes de particuliers par Internet, 6'050 par téléphone, 360 au guichet et 6'440 demandes électroniques de cartes d'identité transmises par les communes. Il a établi 290 cartes électroniques d'accès à des programmes protégés de la Confédération. Il a émis 9'145 passeports biométriques (6'383 en 2020 et 8'349 en 2019), 160 passeports provisoires (87 en 2020 et 165 en 2019) ainsi que 17'581 cartes d'identité (12'664 en 2020 et 14'805 en 2019). De plus, le chef du secteur a continué de participer aux groupes de travail portant sur les projets nationaux de renouvellement des cartes d'identité, des passeports biométriques et des installations de nouvelles machines de saisie des données biométriques.

Le secteur des naturalisations a réceptionné 311 demandes de naturalisation (339 en 2020) et en a présenté 312 au Conseil d'Etat (458 en 2020). 305 requêtes (458 en 2020) ont été acceptées par le Conseil d'Etat pour 484 personnes (707 personnes en 2020) et 7 (16 en 2020) ont été refusées pour 9 personnes (18 en 2020). Il ressort de ces chiffres que la vague de dossiers déposés en 2017 est résorbée et que dans le futur il devrait y avoir environ 350 dossiers déposés par an pour 550 personnes.

L'Autorité de surveillance de l'état civil a continué ses nombreuses activités de conseil auprès des arrondissements. Elle leur a notamment accordé de transcrire dans le programme informatique fédéral, 916 autorisations de faits d'état civil survenus à l'étranger, 22 adoptions, 107 naturalisations facilitées de conjoints, 23 naturalisations facilitées d'enfants, 2 libérations de la nationalité suisse et 1 réintégration. Elle a également préparé 85 décisions de changement de nom à l'intention du Chef de département. Pour sa part, l'autorité de surveillance du contrôle des habitants a continué de diriger le projet fédéral d'annonce d'un déménagement par Internet au sein du canton. Ce projet prend beaucoup de retard pour des raisons de manque de protection des données gérées par l'entreprise mandatée par la Confédération.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice ont finalisé l'introduction des amendes d'ordre munies d'un code QR en Ville de La Chaux-de-Fonds et au sein des communes de Boudry, Val-de-Travers et Cortaillod. Ils ont également préparé l'introduction des amendes d'ordre par code QR en Ville de Neuchâtel, à Val-de-Ruz et au Locle. De surcroît, ces entités ont procédé à plusieurs migrations des serveurs du programme de gestion des dossiers d'assistance judiciaire. La mise à niveau des supports informatiques pour l'envoi en masse des nouvelles factures avec codes QR par le centre d'impression de l'Etat s'est révélée particulièrement délicate. À la demande du service financier, le secteur des frais de justice a introduit l'utilisation d'un nouveau programme informatique pour le traitement d'encaissements transmis par la comptabilité générale de l'Etat.

Le secrétariat a enregistré 440 extraits de jugement des tribunaux neuchâtelois (475 en 2020), 3'165 ordonnances pénales du Ministère public (3'189 en 2020) et 965 mandats de saisie de données ADN (303 en 2020). Il a assuré la logistique de 5 sessions d'examens du barreau pour 19 candidats et de 2 sessions d'examens du notariat pour 3 candidats. Le secrétariat a aussi enregistré 1'466 dossiers d'assistance judiciaire (1'319 en 2020) dont 961 en droit civil (843 en 2020), 454 en droit pénal (404 en 2020) et 51 en droit administratif (72 en 2020). Le nombre de dossiers enregistré ces dernières années ne cesse d'augmenter au même titre que le montant nécessaire à couvrir ces dépenses. Le secrétariat a également travaillé au renouvellement des membres des commissions de la surveillance du notariat et des avocats, des commissions des examens du barreau et du notariat, du Conseil notarial et d'un membre du Conseil de la magistrature.

Afin de répondre à une requête du contrôle cantonal des finances (CCFI) qui portait sur la ségrégation des tâches financières, les activités de remboursement et d'encaissement ont toutes été transférées au secrétariat du SCPO.

Enfin, de multiples séances de travail ont été tenues avec l'Office des archives afin de répertorier nos documents pour préparer le déménagement du SCPO du site de Plan 30 à celui de Tivoli en 2023.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	46'501'773	28'730'000	26'941'124	-1'788'876	-6.2%	-19'560'649	-42.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	44'766'108	26'430'000	24'630'473	-1'799'527	-6.8%	-20'135'635	-45.0%
43 Revenus divers	581'012	500'000	619'679	+119'679	+23.9%	+38'667	+6.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'154'653	1'800'000	1'582'123	-217'877	-12.1%	+427'469	+37.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	108'850	+108'850	--	+108'850	--
Charges d'exploitation	38'795'958	19'139'306	17'149'783	-1'989'523	-10.4%	-21'646'175	-55.8%
30 Charges de personnel	2'968'905	3'294'872	3'036'475	-258'397	-7.8%	+67'570	+2.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	31'329'462	10'132'600	9'340'080	-792'520	-7.8%	-21'989'383	-70.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	117'884	9'661	-108'223	-91.8%	+9'661	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	3'100'069	4'400'000	3'348'482	-1'051'518	-23.9%	+248'412	+8.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'397'522	1'193'950	1'415'085	+221'135	+18.5%	+17'564	+1.3%
Résultat d'exploitation	7'705'814	9'590'694	9'791'341	+200'647	+2.1%	+2'085'527	+27.1%
44 Revenus financiers	2'428	4'000	2'462	-1'538	-38.5%	+34	+1.4%
34 Charges financières	1'439	2'000	1'376	-624	-31.2%	-63	-4.4%
Résultat de financement	989	2'000	1'086	-914	-45.7%	+96	+9.7%
Résultat opérationnel	7'706'803	9'592'694	9'792'426	+199'733	+2.1%	+2'085'623	+27.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	7'706'803	9'592'694	9'792'426	+199'733	+2.1%	+2'085'623	+27.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	32.00	36.00	36.00	0.00	0.0%	+4.00	+12.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	26.35	29.90	29.85	-0.05	-0.2%	+3.50	+13.3%

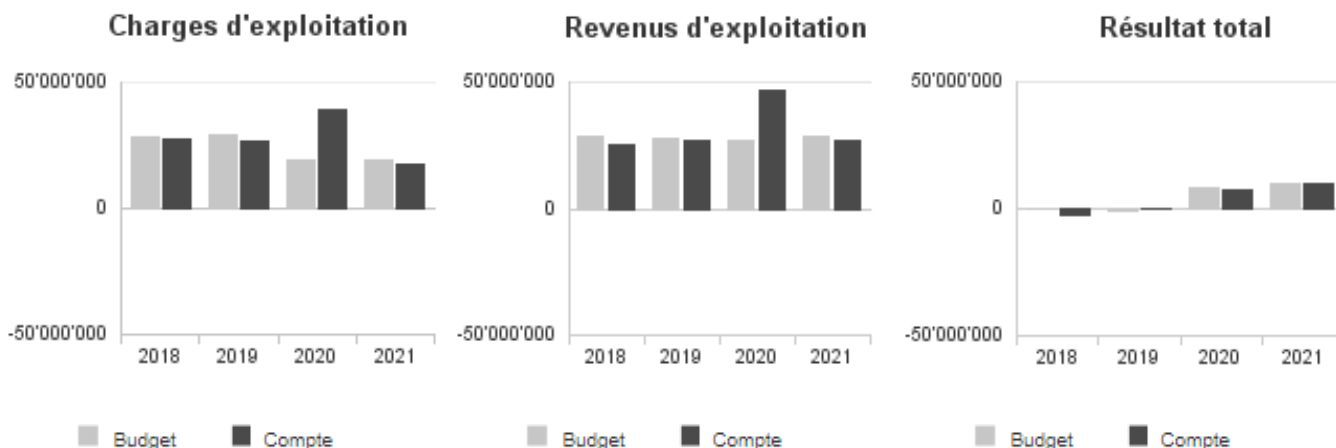
Commentaires

Après un compte de résultats 2020 hors normes en raison d'une recommandation du CCFI pour la création au bilan de l'Etat de CHF 22,21 millions de débiteurs sur les créances d'assistance judiciaire, le compte de résultats 2021 est à nouveau normal.

Malgré une année à nouveau marquée par la pandémie, le résultat d'exploitation présente une amélioration par rapport au budget de CHF 200'000.

Le résultat d'exploitation s'explique par CHF 26,94 millions de revenus d'exploitation contre CHF 28,73 au budget et CHF 17,15 millions de charges d'exploitation contre CHF 19,14 au budget. Ainsi, l'amélioration du résultat d'exploitation par rapport au budget tient en une diminution plus importante des charges que des revenus. La diminution des recettes est due à parts égales aux amendes d'ordre émises par la Police cantonale et les communes alors que la diminution des charges s'explique également à parts égales entre les amendes d'ordre dues aux communes et les pertes sur créances comptabilisées par l'Office du contentieux général (OREE), lequel a modifié sa méthode d'enregistrement des pertes liées aux amendes d'ordre. Dorénavant, ces pertes sont enregistrées lors de l'exécution des peines pénales voire lors de l'enregistrement de leur prescription alors que par le passé, elles étaient enregistrées lors de la conversion décidée par les tribunaux. Dans les 2 à 3 prochaines années, les pertes enregistrées par l'OREE devraient retrouver un niveau normal et être supérieures de CHF 1 million aux pertes 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	18'772	30'000	6'113
Coûts salariaux et de structure	315'371	293'123	365'755
Coûts des services centraux	250'004	239'587	240'422
Revenus	100'261	90'000	143'719
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	483'886	472'710	468'571

Commentaires

Secteur de 2.4 EPT dont les charges directes représentent les indemnités de dépens qui ont été peu élevées alors que les produits sont composés d'une septantaine de milliers de francs d'émoluments pour les examens du barreau et du notariat avec un solde de CHF 72'000 pour les biens définitivement dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire. L'augmentation importante des coûts salariaux représente une plus forte implication du chef de service pour les activités de ce secteur.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'427	2'000	4
Coûts salariaux et de structure	616'809	676'996	679'288
Coûts des services centraux	200'003	191'670	192'337
Revenus	10'143'975	13'500'000	11'505'002
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-9'325'736	-12'629'334	-10'633'373

Commentaires

Ce secteur qui est composé de 5,45 EPT a des coûts salariaux qui correspondent au budget car le poste à temps partiel laissé vacant en 2020 a été repourvu en 2021. Les revenus enregistrent une diminution de CHF 2 millions par rapport au budget. Cet écart tient pour une moitié aux amendes émises par les communes et pour l'autre par les amendes émises par la Police cantonale. Pour les amendes communales, l'explication semble notamment tenir en plusieurs restructurations de services des domaines publics. Du côté cantonal, ce résultat tient en l'impact de la Covid-19 sur le trafic routier en la diminution du montant moyen par amende qui est dorénavant de CHF 68 au lieu de CHF 70 à CHF 73 par le passé, et à la baisse du taux d'infraction.

Service cantonal de la population (SCPO)

Frais de justice (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	31'265'302	9'736'600	9'213'380
Coûts salariaux et de structure	975'983	1'231'006	936'943
Coûts des services centraux	200'003	191'670	192'337
Revenus	34'545'089	12'770'000	13'030'622
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-2'103'800	-1'610'725	-2'687'962

Commentaires

Dans ce secteur qui compte 10.10 EPT, les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget car plusieurs postes ont été repourvus uniquement à la suite de la restructuration totale du service afin de respecter une ségrégation drastique des tâches financières. Les comptes 2021 ne peuvent pas être comparés avec les comptes 2020. En effet, l'exercice comptable 2020 présentait des charges directes et des revenus accrus de CHF 22,21 millions de par l'augmentation de l'actif du bilan pour les avances d'assistance judiciaire. Cette mesure faisait suite à une requête du CCFI.

Les charges directes représentent CHF 4,67 millions de pertes sur créances, CHF 0,37 million de travail d'intérêt général et CHF 4,16 millions de dépenses d'assistance judiciaire. Les CHF 0,5 million d'écart avec le budget s'expliquent par la modification de la comptabilisation des abandons de pertes sur créances à l'OREE.

Les revenus qui représentent les recettes générées par l'activité du Pouvoir judiciaire sont de bonne tenue et présentent un excédent de plus de CHF 200'000 par rapport au budget.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	4'232	0	6'342
Coûts salariaux et de structure	551'847	871'132	632'265
Coûts des services centraux	200'003	191'670	192'337
Revenus	0	0	-105
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	756'082	1'062'802	831'050

Commentaires

Ce secteur qui compte dorénavant 6.9 EPT enregistre des charges salariales inférieures au budget du fait de l'application du délai de carence pour le remplacement d'une collaboratrice ainsi que pour l'engagement de 2 EPT en fin d'exercice 2021. L'effectif renforcé a permis de débiter l'émission des titres de séjour, des visas Schengen et des titres de voyage sous format de carte de crédit destinés aux ressortissants de l'UE/AELE.

Naturalisations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	123'618	140'000	201'800
Coûts salariaux et de structure	260'436	263'445	260'348
Coûts des services centraux	200'003	191'670	192'337
Revenus	444'500	500'000	439'310
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	139'557	95'114	215'176

Commentaires

Les recettes de ce secteur de 2 EPT sont plus faibles que planifié car la demande semble se stabiliser à environ 350 dossiers par an contre environ 400 dossiers recevables avant les changements de législations fédérale et cantonale de 2018. Par contre, les charges directes qui représentent le paiement des enquêtes d'intégration au Service de la cohésion multiculturelle ont nettement augmenté de par la nouvelle tarification appliquée par ce service. Le traitement des dossiers génère un travail conséquent dû aux motivations des décisions, aux analyses de naturalisation en présence de circonstances particulières voire aux suspensions de procédure.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	343
Coûts salariaux et de structure	295'484	297'070	292'876
Coûts des services centraux	200'004	191'670	192'337
Revenus	60'754	70'000	71'873
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	434'733	418'739	413'683

Commentaires

Ce secteur qui compte 2.3 EPT enregistre des produits en légère augmentation par rapport à l'année 2020 car les dossiers de mariages et de partenariats à traiter sont en légère augmentation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Émoluments doc. Identité	-579'475	-900'000	-877'757
Part com. amendes	2'524'891	3'500'000	2'535'108
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'945'416	2'600'000	1'657'351

Commentaires

Les recettes inhérentes à l'émission de documents d'identité correspondent au budget et mettent en évidence l'importante reprise de la demande en comparaison avec l'année 2020, laquelle a été spécialement impactée par la pandémie de Covid-19.

La quantité d'amendes émises par les communes est significativement moins importante qu'attendue car le télétravail semble limiter le nombre d'infractions pour parcage illicite sur les lieux de travail. De surcroît, il semble que certaines communes gèrent plus efficacement leurs places de parking avec comme conséquence, des citoyens plus respectueux des règles. Enfin, certaines communes ont procédé à de profondes restructurations de leur service du domaine public.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-54'968	0	-59'572
Pertes changes	0	-2'000	-1'086
Total charges (+) / revenus (-) nets	-54'968	-2'000	-60'658

Commentaires

Selon les directives du Service financier, les frais de rappel ne font jamais l'objet d'un budget. Néanmoins, les chiffres des comptes représentent les frais des sommations du support informatique SAP de CHF 30 par dossier encaissés au SCPO additionnés aux frais des sommations des dossiers transmis à l'OREE.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Appli. tél. mobi. saisie amendes d'ordre	Clôturé	38'643	0	38'643	0	0	0	0	0	0
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	En cours	76'534	0	76'534	250'000	0	250'000	3'069	0	3'069
Total		115'176	0	115'176	250'000	0	250'000	3'069	0	3'069

Commentaires

La dépense de CHF 3'069 représente l'achat d'un lecteur de documents électroniques qui permet de vérifier leur authenticité ou plus simplement le fonctionnement de leur puce électronique. Cet outil peut être utilisé pour des cartes d'identité ou des passeports qu'ils soient suisses ou étrangers.

Les CHF 250'000 d'achat des nouvelles machines de saisie des données biométriques pour documents d'identité sont à nouveau reportés dans le temps par la Confédération.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la population	47
Total	47

Commentaires

Une collaboratrice du secteur des créances judiciaires a apporté son soutien au central téléphonique du Service de la santé publique lors d'une période de forte expansion de la pandémie.

3.8.7. Service pénitentiaire (SPNE)

Missions principales

Le service pénitentiaire a pour principales tâches :

- de mettre en œuvre la politique pénitentiaire cantonale et d'administrer les établissements de détention cantonaux ;
- d'être, dans le domaine de l'exécution des peines et mesures, l'"autorité compétente" ou l'"autorité d'exécution" selon le droit fédéral, sauf disposition contraire du droit fédéral ou cantonal ;
- d'assurer l'exécution de la détention provisoire, de la détention pour des motifs de sûreté et des peines et des mesures privatives de liberté prononcées à l'encontre des personnes adultes ;
- d'accomplir les tâches prévues par le code pénal suisse dans le cadre de la probation et de l'assistance sociale ;
- d'assumer le secrétariat de la commission de dangerosité.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- une crise sanitaire qui s'est prolongée et une crise internationale aux conséquences encore incertaines ;
- des affaires entrantes globalement en hausse et une occupation constante des régimes d'exécution ;
- un besoin en places de détention avant jugement parfois fluctuant ;
- de nouveaux prix de pension concordataires ;
- une difficulté marquée des profils des personnes détenues (agressions, mesures d'évasion, etc.) et une forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier) ;
- plusieurs grands projets intercantonaux en cours (Justitia 4.0, surveillance électronique, PLESORR, Objectif Désistance, standards d'exécution des peines et des mesures, standards de la probation, standards de prise en charge psychiatrique, assistance au suicide, ...), dont les conséquences ne sont pas toujours précisément connues ; aucun ne comporte toutefois de baisse des prestations ;
- une dotation en personnel en dessous des valeurs préconisées par l'OFJ ;
- une infirmerie provisoire à l'ED La Promenade qu'il convient de remplacer ;
- la pénibilité des métiers pénitentiaires.

Activités et réalisations

Au gré de ses évolutions, la pandémie a encore jalonné le travail du service pénitentiaire en 2021. Malgré des mesures de protection strictes, une quarantaine de membres du personnel et de détenus ont été simultanément contaminés lors d'un pic en avril, nécessitant réductions d'activités, fortes réorganisations internes et appuis externes.

Une hausse de 15.2% des journées de détention est constatée par rapport à 2020. Ce chiffre est équivalent à 2019, en dépit de l'attribution exclusive de 5 à 15 cellules à la situation pandémique. Les peines privatives de liberté de moins de 12 mois n'ont jamais été aussi nombreuses : +68% en 3 ans. Les peines plus longues et les mesures sont globalement stables, alors que les amendes et les peines pécuniaires converties en détention sont plus nombreuses que jamais : +15% par rapport au record de 2018.

Les sanctions disciplinaires à l'encontre de détenus restent stables malgré la hausse des journées de détention. Les profils des personnes placées peuvent afficher d'importantes vulnérabilités comportementales, psychiatriques, sociales, médicales ou éducatives, qui rendent le travail du personnel particulièrement exigeant, voire exposé.

Divers travaux d'entretien des infrastructures sécuritaires, suspendus en 2020, ont pu être rattrapés. Des projets en lien avec la prise en charge des personnes suivies, ralentis en 2020, ont aussi repris.

Au 31 décembre 2021 le service comptait 124.85 EPT pour 139 personnes, outre deux apprentis et plusieurs stagiaires en cours d'année. Cinq démissions, deux fins de contrat en lien avec l'AI, un transfert en mobilité interne, un décès et diverses mutations, notamment en période probatoire, sont recensées. Des absences pour des accidents non professionnels, des maladies ou la pandémie sont remarquées dans un contexte où la pénibilité du travail est élevée et le télétravail en général inapproprié. Un important travail a été entrepris avec le service des ressources humaines de l'Etat pour améliorer la prévention, le suivi et la prise en charge des absences.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'619'054	7'067'000	7'157'751	+90'751	+1.3%	-461'303	-6.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	898'882	1'323'000	1'214'970	-108'030	-8.2%	+316'088	+35.2%
43 Revenus divers	843'398	450'000	613'127	+163'127	+36.3%	-230'271	-27.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	5'876'502	5'290'000	5'329'654	+39'654	+0.7%	-546'847	-9.3%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	273	4'000	0	-4'000	-100.0%	-273	-100.0%
Charges d'exploitation	32'129'249	33'559'881	33'564'492	+4'611	+0.0%	+1'435'243	+4.5%
30 Charges de personnel	13'899'299	14'546'597	14'092'699	-453'898	-3.1%	+193'400	+1.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'579'812	3'710'600	3'969'218	+258'618	+7.0%	+389'407	+10.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	25'898	52'378	41'438	-10'940	-20.9%	+15'540	+60.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	12'138'635	13'040'340	13'145'568	+105'228	+0.8%	+1'006'933	+8.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	2'485'606	2'209'966	2'315'569	+105'603	+4.8%	-170'037	-6.8%
Résultat d'exploitation	-24'510'195	-26'492'881	-26'406'741	+86'140	+0.3%	-1'896'546	-7.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-24'510'195	-26'492'881	-26'406'741	+86'140	+0.3%	-1'896'546	-7.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-24'510'195	-26'492'881	-26'406'741	+86'140	+0.3%	-1'896'546	-7.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	135.00	138.00	139.00	+1.00	+0.7%	+4.00	+3.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	123.75	125.65	124.85	-0.80	-0.6%	+1.10	+0.9%

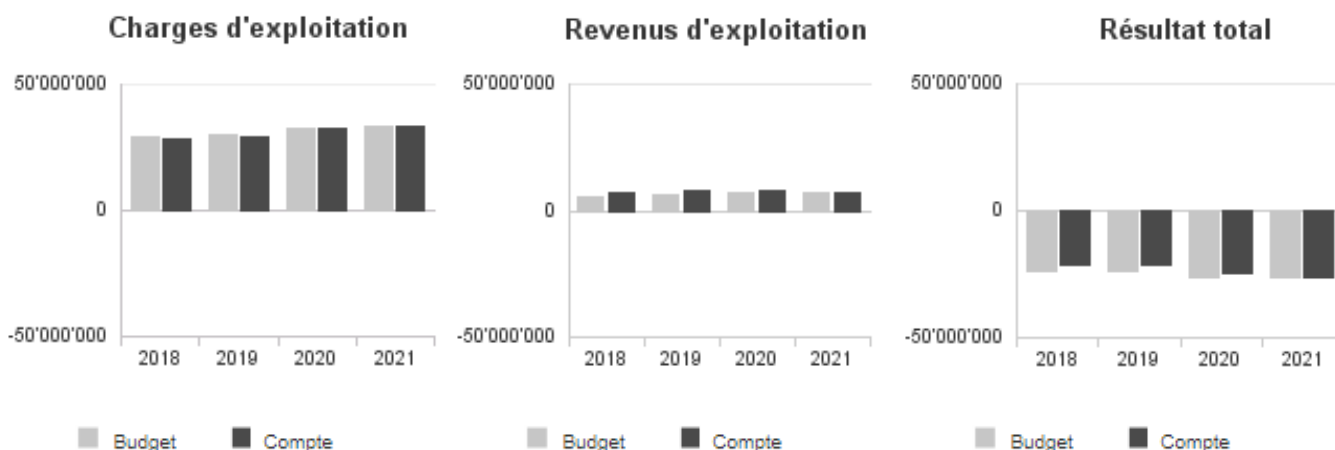
Commentaires

Après boucllement, les comptes du service présentent un léger écart positif (CHF 86'140) par rapport aux charges nettes budgétées, résultat d'une rigueur constante dans la gestion administrative et opérationnelle du service.

Les revenus divers s'expliquent par la facturation des délégations de compétence (condamnations mises à exécution pour le compte d'un autre canton) qui a été plus importante que prévue. Les montants des recettes et des charges de transfert relatifs aux placements de détenus sont très proches des estimations budgétaires. Le dépassement sur le groupe 31 relatif aux biens, services et autres charges d'exploitation s'explique essentiellement par deux natures de charges difficilement prévisibles : les frais médicaux et les frais de surveillance.

Par rapport aux comptes 2020, l'augmentation des EPT résulte de l'accroissement de la dotation de personnel planifiée. Elle découle de la nécessité de l'adapter progressivement aux recommandations fédérales et vise à répondre à de nouvelles prestations qui émanent du droit fédéral ou intercantonal (surveillance électronique, gestion de l'exécution orientée vers les risques et les ressources).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	475'735	587'600	472'329
Coûts salariaux et de structure	2'322'172	2'445'343	2'400'332
Coûts des services centraux	416'874	387'416	388'837
Revenus	1'039'237	883'000	893'873
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'175'544	2'537'360	2'367'624

Commentaires

Les charges d'intensité, dont les frais de surveillance et les expertises psychiatriques, sont difficilement prévisibles ; elles ont été plus conséquentes cette année, mais en parallèle les frais médicaux ont été moindres dans ce groupe de prestation. Au niveau des revenus, cette prestation a bénéficié d'une attention particulière notamment dans la facturation des délégations de compétence. Les annulations des formations dues à la crise sanitaire ont influencé positivement les charges du personnel.

EDPR (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'754'715	1'802'500	2'123'564
Coûts salariaux et de structure	6'243'027	6'519'920	6'469'003
Coûts des services centraux	1'119'796	1'033'749	1'047'179
Revenus	2'617'682	2'330'000	2'406'831
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'499'854	7'026'169	7'232'915

Commentaires

Les charges d'intensité, dont les frais médicaux et les frais de surveillance, sont difficilement prévisibles ; elles ont été nettement plus élevées cette année. Les frais médicaux ont été partiellement couverts par les revenus liés aux remboursements des caisses maladie. En parallèle, des mesures d'assainissement ont été nécessaires sur les autres positions des BSM afin de compenser en partie ce dépassement budgétaire. Les revenus de la facturation des journées de détention ont quant à eux été plus élevés. Les annulations des formations dues à la crise sanitaire ainsi que la vacance de postes ont influencé positivement les charges du personnel.

EEPB (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'282'503	1'243'500	1'297'665
Coûts salariaux et de structure	5'220'198	5'610'563	5'352'870
Coûts des services centraux	935'704	888'949	866'053
Revenus	3'961'509	3'854'000	3'856'245
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'476'896	3'889'012	3'660'343

Commentaires

Les charges directes, dont les frais de surveillance sont difficilement prévisibles ; elles ont dépassé plus de deux fois le montant prévu au budget. Les prestations de surveillance concernent des gardes dans des établissements externes (hôpitaux) et des remplacements de personnel pour pallier aux absences notamment liées au Covid. Les prestations ont par ailleurs été fortement touchées par la pandémie de Covid-19. Afin de maintenir l'équilibre budgétaire au niveau du service, des mesures d'assainissement ont également été nécessaires sur les autres positions. Les revenus ont pleinement atteint les objectifs budgétaires essentiellement grâce au taux élevé de récupération sur les frais médicaux. Les annulations des formations dues à la crise sanitaire ainsi que la vacance de postes ont influencé positivement les charges du personnel.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Dédomagements prestations CNP	1'220'340	1'220'340	1'220'000
Part fr. form. CSPP	321'234	320'000	321'575
Plac. cant. pénal	1'121'732	1'500'000	1'056'431
Plac. hors canton	9'475'329	10'000'000	10'547'562
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'138'635	13'040'340	13'145'568

Commentaires

Les placements (compte d'intensité) restent difficiles à anticiper. De manière globale, il résulte un écart négatif de KCHF 104 pour le total des placements représentant un dépassement au budget peu significatif, de moins de 1%. Les coûts relatifs aux prestations de soins et de formations sont conformes aux conventions et à la planification budgétaire.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-625	0	-802
Total charges (+) / revenus (-) nets	-625	0	-802

Commentaires

Il s'agit des frais de rappel qui sont facturés aux débiteurs.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Biométrie EDPR	En cours	0	0	0	25'000	0	25'000	26'403	0	26'403
Centrale incendie EDPR	En cours	0	0	0	25'000	0	25'000	21'221	0	21'221
Compresseur atelier menuiserie EEPB	Clôturé	12'496	0	12'496	0	0	0	0	0	0
Enregistrement vidéo EDPR	Clôturé	0	0	0	90'000	0	90'000	62'466	0	62'466
Four industriel cuisine EDPR	Clôturé	13'919	0	13'919	0	0	0	0	0	0
Interphonie EDPR	Clôturé	0	0	0	51'000	0	51'000	51'040	0	51'040
Remplacement braisière cuisine EDPR	Clôturé	34'992	0	34'992	0	0	0	0	0	0
Scanner EDPR	Clôturé	0	0	0	50'000	0	50'000	59'379	0	59'379
Total		61'407	0	61'407	241'000	0	241'000	220'510	0	220'510

Commentaires

Cinq demandes d'ouverture de crédits d'engagement ont été faites pour l'EDPR. L'ensemble de ces investissements était lié à des aspects sécuritaires. Le scanner, les systèmes de biométrie et d'interphonie ont dû être remplacés en raison de leur ancienneté et de dysfonctionnements. La maintenance de l'ancienne centrale incendie n'étant plus garantie, une nouvelle installation de détection incendie est devenue nécessaire. Enfin l'enregistrement vidéo a dû être adapté afin d'augmenter la capacité des serveurs pour assurer une durée de conservation supérieure, en conformité avec la loi.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	101'093	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'093	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	100'000	Augmentation de charges
Résultat total	-101'093	Détérioration du résultat

Commentaires

Le SPNE a eu recours à des agents de sécurité d'entreprises privées pour pallier aux absences du personnel. Un service traiteur a également été sollicité provisoirement pour assurer la livraison des repas à certaines périodes. Les frais médicaux ont également été touchés notamment par les frais liés aux tests Covid ainsi que divers matériaux et vêtements de protection qui ont été mis à disposition des collaborateurs.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service pénitentiaire	1'300
Total	1'300

Commentaires

Les 1'300 heures (environ 0.7 EPT sur l'année) comprennent une estimation basse du temps consacré par les membres de la task force Covid du SPNE. Il a notamment été question de séances de coordination et de décisions, de rédaction de directives et de communications régulières, de gestion du matériel de protection, d'organisation et de suivi de secteurs de quarantaine et d'isolement, d'adaptation des instructions de l'Etat et du Conseil fédéral à la réalité carcérale aussi bien pour les collaborateurs que pour les personnes détenues et d'échanges très réguliers avec différents partenaires (PONE, SCSP, CNP, MP, etc.).

3.8.8. Police neuchâteloise (PONE)

Missions principales

La police neuchâteloise a pour mission générale d'assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre et l'observation des lois. Elle a pour missions principales :

- de veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois;
- de prévenir et de réprimer les atteintes à la sécurité, à la tranquillité et à l'ordre publics;
- de prendre des mesures d'urgence et de prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes;
- d'assurer la réception et la transmission des appels d'urgence, des messages d'alarme et des avis de sinistre;
- de constater les infractions, d'en rassembler les preuves, d'en découvrir les auteurs et de les dénoncer aux autorités compétentes, conformément aux dispositions de la procédure pénale;
- d'assurer la protection des personnes et des biens;
- d'exercer des tâches dans le domaine de la protection de l'État et dans celui de la gestion de crises et de catastrophes du canton (ORCCAN);
- de mener des actions de prévention et d'information, ainsi que de veiller à l'entretien du lien social;
- d'exercer des tâches de police administrative;
- d'assurer la formation de base et continue de son personnel ainsi que d'offrir des prestations de formation dans le domaine de la sécurité aux services de l'État, aux communes et aux institutions privées ou publiques.

Évolution de l'environnement et des tâches

Conduite du service

Nouvelles attentes en terme de conduite du service, système de contrôle interne, pilotage des projets, sécurité de l'information et protection des données, actualisation du code de déontologie.

Sécurité de proximité

Demande d'une plus grande visibilité de la part des communes.

Interventions d'urgence

Stabilisation des interventions d'urgence.

Enquêtes judiciaires

Augmentation de la charge liée à la présence du policier sur les terrains numériques. Augmentation des plaintes et investigations dans les domaines de la cybercriminalité. Stabilité à un niveau élevé des observations et enquêtes en lien avec les mineurs.

Sécurité routière

Stabilisation de l'activité liée à la prévention routière, augmentation de la lutte contre le bruit. Augmentation des accidents de circulation avec lésions corporelles.

Sécurité et ordre public

Stagnation des engagements liés à Xamax FCS et au HCC. Maintien des préoccupations sécuritaires liées au terrorisme. Augmentation des manifestations en lien avec le climat et autres. Augmentation des actions préventives notamment dans le domaine des bandes de jeunes.

Activités concordataires

Augmentation des activités en lien avec la sécurité et l'ordre public. Présidence de la Conférence latine des commandants des polices cantonales (CLCPC), de la Conférence latine des chefs de gendarmerie (CCG) et de la Conférence latine des chefs de police judiciaire (CCPJ RBT). Consolidation du centre de compétences cyber romand.

Police administrative

Stabilisation de l'activité du bureau des armes et des activités en lien avec le Concordat des entreprises de sécurité privée.

Formation policière

Mise en place en 2021-2022 du concept général de formation de police (CGF 2020) avec l'introduction des fonctions de policiers en formation (pef), coaches et mentors. Poursuite, en 2022, de la formation continue des policiers dans le domaine cyber.

Administration / Support au service

Besoin accru d'information à l'attention des députés s'agissant des activités et enjeux de la PONE. Participation active et régulière à ORCCAN pour le COVID et les événements naturels. Augmentation des prestations liées au renouvellement d'Infopol (HELIUM), accompagnement des projets TIP et sécurité de l'information. Projet de redondance de la CNU.

Activités et réalisations

CONDUITE DU SERVICE

Effectif

L'effectif policier moyen réel 2021 s'est établi à 400 EPT, alors que l'effectif administratif moyen s'est élevé à 72.30 EPT. 50 (-4) collaborateur-trice-s ont bénéficié de mesures d'accompagnement ou de reclassement professionnel suite à des problèmes de santé de longue durée. 19 (+16) policier-ère-s ont été blessé-e-s dans l'exercice de leurs fonctions à mettre sur le compte d'accidents professionnels. Le crédit d'heures supplémentaires s'est stabilisé avec une moyenne de 35.94 heures/personne (objectif MOP fixé à 48 heures). 561 (+5) heures ont été versées au compte d'épargne temps qui, fin 2021, en capitalise 2'555.22.

Relations avec les citoyen-ne-s

20 (-19) citoyen-ne-s ont manifesté leur mécontentement par courrier/courriel ou par le biais des réseaux sociaux, suite à une intervention de police jugée inappropriée.

Relations publiques

Le secteur "Information et Prévention" a été fortement sollicité en raison de la pandémie (ORCCAN). Au printemps, la situation s'étant améliorée, ce sont les inondations de Cressier et la crue des trois lacs qui ont occupé ce secteur. Fin 2021, la pandémie a repris, nécessitant de multiples actions de communication. A noter que 532 (+104) communiqués ou nouvelles brèves ont été diffusés. Le service a répondu à près de 390 (+28) sollicitations directes de journalistes et poursuit sa politique de communication sur les réseaux sociaux. C'est désormais plus de 24'035 (+1'038) personnes qui suivent la PONE sur Facebook, 11'400 (+757) sur Instagram et 3'656 (+436) sur Twitter. Malgré la pandémie, le 5ème numéro de "PONE Magazine" est sorti fin 2021.

Réalisations

Une analyse visant à renforcer les infrastructures techniques et critiques a été réalisée; des mesures devraient être mises en place dans les prochaines années.

La pré-étude concernant le remplacement d'InfoPol a démarré en collaboration avec le canton du Jura. Elle se poursuivra en 2022 et 2023. La mise à jour d'InfoPol s'est concentrée sur la gestion des armes. Le projet WEP-2030 Polycom s'est poursuivi avec le SIEN par le déploiement du réseau d'interconnexion des stations de base et la mise en service de composants nationaux. Le projet de caméras embarquées dans les véhicules de police secours sera mis en œuvre en 2022.

Pour la police judiciaire, on peut citer le renforcement des capacités de surveillance, la formation judiciaire du personnel et le développement des recherches secrètes sur Internet dans le domaine de la pédocriminalité. La PONE a également été active dans les projets nationaux. Le projet d'implémentation d'une médecine légale de proximité a avancé avec la sensibilisation des médecins de la Société Neuchâteloise de Médecine, des gynécologues et du RHNe dans le domaine des violences corporelles/sexuelles.

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Relations avec les communes

Deux séances du Conseil de pilotage de la sécurité publique (CPSP) se sont tenues le 18 mars en distanciel et le 13 septembre en présentiel au Château. Une séance d'information à l'intention des conseillers communaux en charge de la sécurité publique a été organisée le 5 mai. Le rythme des séances des Conseils régionaux de sécurité publique (CRSP) s'est également trouvé modifié mais le principe de l'échange a été maintenu. Le dialogue instauré entre les chefs de poste de police et les autorités politiques s'est poursuivi. Les relations avec les communes sont globalement bonnes, des ajustements étant cependant encore nécessaires ici et là.

Prévention de la criminalité

Dans le cadre de la sensibilisation aux médias sociaux, le responsable de la prévention de la criminalité a dispensé 48 (-4) formations au profit de 80 (-4) classes de 9ème Harnos, soit 1'581 élèves (-34). Il est intervenu de façon ciblée à 16 (-11) reprises dans des classes du secondaire I et II, suite à des problèmes en lien avec de la pornographie, du harcèlement ou des comportements inadéquats. 20 (+11) formations ont été dispensées au sein du secondaire II. 19 (+8) cas en lien avec la procédure de « rappel à la loi » ont été traités. La PONE a participé à plusieurs campagnes de prévention de la criminalité. Des cours pour les personnes âgées et les parents ont été organisés, ainsi que des conférences lors de réunions de parents ou d'enseignant-e-s. Des informations ont été données dans les écoles spécialisées et institutions. La diminution de certains chiffres s'explique par la crise sanitaire.

Menaces et prévention de la violence (MPV)

En 2021, 53 (-2) nouvelles personnes ont fait l'objet d'un suivi MPV. Le 31.12.2021, 139 (-17) personnes faisaient l'objet d'un suivi actif sur un total de 362 (+52) dossiers enregistrés. 77 (+8) dossiers concernent des personnes ayant proféré des menaces, 73 (+12) des personnes souffrant de troubles mentaux, 118 (+34) des auteurs de violences domestiques, 31 (+4) des individus querulents et 76 (+7) des personnes ayant commis des actes de violence en général, de débordement d'agressivité, de harcèlement sexuel, de stalking et autres. À relever que ces catégories se chevauchent parfois.

La première partie de la formation Gestion Cantonale des Menaces (GCM) dispensée en 2021 a permis au canton de passer à la phase supérieure d'une gestion cantonale des menaces. La deuxième partie de cette formation, prévue en 2022, donnera plus d'autonomie aux services pour la gestion de cas de plus faible ampleur.

INTERVENTION D'URGENCE

Police secours

Le dispositif police secours (PS) est intervenu en 2021 à 15'939 (-438) reprises, soit en moyenne 44 (-1) fois par jour. L'unité canine a réalisé 362 (-72) engagements dans les différents domaines qu'elle traite dont 68 (-10) succès. Ces diminutions sont principalement dues à la pandémie.

Transport des détenus

2'252 (+157) conduites ont été réalisées au profit des procureurs, des prisons, des offices des poursuites, etc. Le 90% de ces conduites sont effectuées par Securitas et le service de transport "Jail Transport System". Le nombre de conduites est stable par rapport à l'année 2020.

Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU)

149'448 (-3'434) appels téléphoniques sont parvenus à la CNU et se répartissent comme suit : ligne 112 = 17'076 (+218), ligne 117 = 27'319 (-3'336), ligne 118 = 4'397 (+333), ligne 144 dédiée aux demandes entre la PONE et la centrale sanitaire CASU-VD = 1'699 (+179), ligne PONE = 55'134 (-745), ligne Police partenaires = 10'226 (-628), ligne Police interne = 28'750 (+307), ligne Pompiers interne = 4'400 (+223), bornes SOS = 447 (+15).

ENQUÊTE JUDICIAIRE

En 2021, la statistique policière de la criminalité a recensé dans le canton, au total 7'762 affaires (8'524 en 2020, soit -9%) comportant 13'063 infractions (14'520 en 2020, soit -10%) en tenant compte de toutes les lois. Le nombre d'infractions au code pénal en 2021 est inférieur à 2020 de 9.6%, soit 10'233 contre 11'325. Le taux d'infractions au code pénal est de 58 pour 1'000 habitants (64 en 2020) contre 49 en moyenne suisse (CH 49 en 2020). Sur l'ensemble des infractions, 84.4% concernent le code pénal (CH 80.6%), 11.2% la loi sur les stupéfiants (CH 13.1%), 4.5% la loi sur les étrangers et l'intégration (CH 6.3%). Le taux d'élucidation des infractions au code pénal reste stable (47.0%) et toujours supérieur au taux d'élucidation en Suisse (CH 41.8%). Tous les braquages commis en 2021 ont été résolus. 12.1% des prévenus sont mineurs (12.8% en 2020), 21.8% sont des femmes (19.5% en 2020). Au total, 305 mineurs (349 en 2020) ont été dénoncés pour avoir commis au moins une infraction au code pénal. Hormis quelques exceptions significatives, notamment les membres des bandes délinquantes, les mineurs sont enregistrés le plus souvent pour des infractions de moindre importance, telles que dommages à la propriété, vol à l'étalage ou voies de fait. 47.7% des adultes prévenus d'infractions au code pénal (43.6% des mineurs) ont commis au moins 2 infractions et 2.7% (2.3% des mineurs) en ont commis plus de 10, à savoir 59 adultes (dont 25 Suisses) et 7 mineurs (dont 2 Suisses), auteurs que l'on peut considérer comme pénalement prolifiques. Les prévenus de nationalité étrangère sont répartis selon leur statut de séjour. Pour les infractions au code pénal, la part des prévenus étrangers à Neuchâtel (54%; 53% en 2020) reste légèrement supérieure par rapport au niveau Suisse (50%; 50% en 2020). La part démographique des étrangers dans la population résidente permanente est de 25.2% en 2021 (25% au niveau Suisse). 76% des prévenus du canton de Neuchâtel (CH 82%) sont des résidents permanents, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement. Les non-résidents (permis G et L, NEM, illégaux, etc.) représentent 22% des auteurs (CH 14%) et les requérants d'asile 2% (CH 4%). En 2021, les prévenus issus du domaine de l'asile sont en baisse de -35.1% (-26 prévenus). À Neuchâtel, les cinq nationalités étrangères comptant le plus d'auteurs d'infractions au code pénal sont, dans l'ordre, algérienne (18% des auteurs étrangers), portugaise (15.2%), française (11.4%), italienne (7.6%) et marocaine (7%). Pour les nationalités de l'Union européenne, la répartition des prévenus correspond essentiellement à l'importance de leur communauté dans la population suisse.

Au chapitre des violences graves (homicides, lésions corporelles graves, viols et actes de brigandage selon l'art. 140 ch. 4), Neuchâtel enregistre 35 infractions (37 en 2020). Un homicide (élucidé) est à relever pour 2021. Globalement, 88.6% des infractions de violence grave sont élucidées. Les violences d'intensité moyenne sont en baisse de -13%. Pour la quatrième année consécutive, les actes d'ordre sexuel avec des enfants sont en baisse, soit 44 (57 en 2020). Les infractions contre le patrimoine représentent de loin la plus grande partie des infractions du code pénal enregistrées par la police (NE 67.1% et CH 65.2%). En 2021, on recense 6'863 infractions au patrimoine (7'569 en 2020, -9%). Toutes les formes de vols sont en baisse entre 2020 et 2021, les vols à l'arraché (-53%), les vols à l'astuce (-45%), les vols à la tire (-35%) et les vols par effraction (-22%). Les infractions de criminalité numérique ont augmenté de 38% en 2021 avec 633 infractions (460 en 2020). Cette hausse est imputable à une croissance du phénomène lui-même, mais aussi à des capacités d'enregistrement par la police qui continuent de s'améliorer. Les cyber-escroqueries représentent 73% de la criminalité numérique (70% en 2020) et 9% des infractions au patrimoine (6% en 2020). Le taux d'élucidation pour l'ensemble de la criminalité numérique s'établit à 40% (39% en 2020). 83% des cyber-délits sexuels ont été élucidés (92% en 2020), de même que 30% des cyber-escroqueries ont été résolues (27% en 2020). 1'356 infractions contre la loi sur les stupéfiants ont été enregistrées (1'558 en 2020, -13%). Le nombre d'infractions graves est resté stable et s'élève à 76 (77 en 2020). Les stupéfiants les plus consommés restent les produits stimulants, comme la cocaïne, la méthamphétamine et les produits cannabiques. La consommation d'héroïne est restée stable. Les actions de la police ont permis de réduire la visibilité du trafic de cocaïne de rue et de diminuer l'implantation régulière de filières albanaises actives dans le trafic d'héroïne. Les prix des substances sont restés stables. Le taux de pureté de la cocaïne disponible sur le marché de rue a augmenté, celui des autres drogues est resté stable. Aucune scène de consommation ouverte n'existe sur notre territoire.

Service de documentation et de signalement (SDS)

Le SDS a publié, dans RIPOL, 4'705 (-332) recherches de personnes et en a révoquées autant. 3'187 (+460) objets recherchés ont été encodés et environ 4'000 diffusions nationales ont été traitées (en baisse). 11'506 (-223) affaires ont été enregistrées dans InfoPol pour 15'510 (-742) infractions. 633 (-81) annonces ePolice ont été validées, 13'684 (-1'059) dossiers de personnes ont été mis à jour et 1'246 (+36) réquisitions ont été enregistrées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accidents

La statistique 2021 des accidents de circulation a fait l'objet d'une publication détaillée début 2022. Le bilan comparatif (2020) se présente de la manière suivante : 825 (+178) accidents donnant lieu à un rapport de police, 364 (+63) accidents avec des blessé-e-s, 4 (+1) tué-e-s.

Contrôles de vitesse

La PONE a contrôlé, par le biais d'installations fixes et mobiles 37'102'135 véhicules (référence MOP : 33.8 millions). Les taux d'infraction constatés se répartissent de la manière suivante : Neuchâtel 0.19% (-0.02%), La Chaux-de-Fonds 0.25% (+0.01%), Val-de-Ruz 0.13% (+/- 0), Valangin 0.29% (+0.07 %), Pont-Noir et AR H20 0.14% (+0.01%), Radar semi-stationnaire 0.64% (+0.04%), Radar mobile 4.71% (+0.31%). Un radar fixe sur la bretelle d'entrée à Thielle a été mis en fonction le 30.11.2021.

Ivresses

13'347 (+3192) conducteur-trice-s ont été soumis-e-s à des tests d'alcoolémie, avec ou sans accident. 228 (+33) conducteur-trice-s ont été dénoncé-e-s pour ivresse non qualifiée (0,25 à 0,39 mg/l) et 341 (+53) pour ivresse qualifiée (0,40 mg/l et plus).

Éducation et prévention routière

25'525 (+5'047) élèves réparti-e-s dans 1'480 (+280) classes ou groupes de la scolarité obligatoire ont bénéficié d'éducation et de prévention routière. La PONE a organisé 4 (+1) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 20 (+7) jeunes sanctionnés par le Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions. Elle a organisé 20 (+7) campagnes de prévention routière, totalisant 181 (+89) jours dont notamment 7 (=) campagnes internationales (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) et 2 (=) campagnes radar à l'occasion des rentrées scolaires au printemps et en été.

Police du lac

Depuis 2014, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg ont conclu une convention – dont chacun profite - afin de régler l'organisation et la gestion de la police du lac de Neuchâtel. Les polices cantonales fribourgeoise et vaudoise assurent la surveillance des eaux neuchâteloises pour 310 heures par année. Elles disposent des mêmes droits d'intervention sur l'ensemble de la partie neuchâteloise du lac pour poursuivre les objectifs sécuritaires communs. En marge de ces surveillances, en 2021, ce sont 12 (-27) dénonciations pour des infractions aux normes de sécurité qui ont été prononcées sur les eaux neuchâteloises pour un total de 118 (-189) heures de patrouille. Ces diminutions sont dues à l'interdiction de naviguer suite aux inondations. Les heures administratives et d'intervention des deux polices ont connu un pic en raison de deux accidents de plongée mortels.

SÉCURITÉ ET ORDRE PUBLICS

Service d'ordre et maintien de l'ordre (MO)

Les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates (conseiller fédéral ou personnalité politique étrangère) ont nécessité des mesures de sécurité à 17 reprises (+12) à hauteur de 84 (+51) journées de travail. Un conseiller fédéral et le chef de l'armée se sont déplacés chacun à une reprise dans notre canton, sans qu'un dispositif ne soit demandé. Comme pour l'année 2020, en raison de la situation sanitaire, 2 (+1) manifestations ont pu être organisées. Le 22.05.2021, l'association alémanique "Stiller Protest", a organisé une manifestation en ville de Neuchâtel. Ce sont environ 5'000 partisans qui se sont réunis dans le calme. Un dispositif de service d'ordre avec 44 gendarmes, conduit par un officier, a été mis sur pied. Aucun débordement n'a été signalé.

Rencontres sportives

Comme en 2020, les manifestations sportives ont été fortement touchées par la pandémie. La reprise de la saison 2021/2022 a pu se faire "normalement", sur présentation d'un certificat COVID. Les supporters à risques, réfractaires à la présentation du certificat COVID ont, dans un premier temps, boycotté les matchs, avant d'accepter cette mesure. Ce retour a sonné la reprise des engagements de maintien de l'ordre. Suite à une décision unilatérale de la Swiss football league, les secteurs visiteurs ont été fermés pour les deux dernières rencontres du 1er tour, ce qui n'a pas empêché les supporters visiteurs d'Aarau de se déplacer, effectuant ainsi un "contre-parcage" en s'installant dans une tribune latérale du stade. Au total, la PONE a suivi 19 (-7) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles elle a mis en place, soit une surveillance "à domicile" 17 (-6), soit une présence à "l'extérieur" 2 (-1). Un dispositif de maintien de l'ordre a été engagé à 4 (=) reprises, représentant 153 (-75) journées de travail.

Engagements intercantonaux

La PONE a fourni à 10 reprises (+7) du personnel au profit des polices cantonales : Vaud (1), Tessin (4), Genève (3), Fribourg (1) et Valais (1) pour un total de 351 (-67) journées de travail. Il s'agissait de renforcer des dispositifs visant à assurer la sécurité lors de conférences internationales dont la rencontre entre MM. Biden et Poutine à Genève, mais également la protection

rapprochée de personnalités ainsi que lors de l'évacuation de la ZAD de La Sarraz/VD. L'annulation du WEF 2021 explique la baisse des engagements hors canton.

Rapatriements

La PONE a été sollicitée pour 22 (+8) missions, soit 9 (+2) refoulements par avion, 0 (-3) refoulement terrestre, 5 (+1) extraditions, 7 (+7) entraides inter-cantoniales et 1 (+1) back up sur un vol spécial suisse, représentant l'engagement de 54 (+9) agents d'escorte pour 33 (+12) jours de mission. Sur ces 22 missions, 15 ont été exécutées, 7 (entraides principalement) ont été annulées. Tout cela a généré un total de 722 (+159) heures travaillées, dont 235 (+56) heures supplémentaires. Le travail administratif, pour la gestion de ces missions, a généré 75 (+ 23) heures.

POLICE ADMINISTRATIVE

Secteur juridique

Le secteur juridique a été amené à répondre à 67 (+37) consultations dont 51 (+35) en tant que répondant technique cantonal dans le cadre des Accords Schengen-Dublin. À la réouverture des établissements publics dans le canton courant 2021, 2 (+2) enquêtes ont pu être menées sous l'égide de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ). Les modifications de la loi sur la police (LPol) afin de notamment répondre aux exigences Schengen dans le domaine de la protection des données, ont été finalisées en 2021 et la LPol est entrée en vigueur au 01.12.2021.

Bureau des armes, des entreprises de sécurité et des explosifs

906 (+171) permis d'acquisition d'armes et autorisations exceptionnelles ont été délivrés en 2020, dont 77 (+9) pour des tireurs sportifs et 65 (+25) pour les collectionneurs. 85 (-42) armes ont été récupérées dans les différents postes de police du canton. 12 (=) commerces ont fait l'objet d'une inspection dans le cadre de la vente d'objets pyrotechniques. 13 (+7) autorisations de mise à feu pyrotechnique et 10 (+3) permis pour acquérir des explosifs ont été délivrés. L'augmentation des permis s'explique principalement par la reprise des anciennes armes de service par les policiers lors du changement pour le Glock 19.

Concordat sur les entreprises de sécurité (CES)

Dans le cadre des activités liées au Concordat sur les entreprises de sécurité (CES), il a été délivré 455 (+12) autorisations neuchâteloises et 153 (-26) intercantionales. En raison de la pandémie, aucun contrôle dans les entreprises n'a été effectué. Le service gère 1'534 (+23) agents de sécurité privée en fonction dans le canton.

FORMATION POLICIÈRE

Formation de base – École de Colombier du CIPPol

Au début de sa formation, la volée 2021 se composait de 15 (-9) aspirant-e-s issu-e-s des polices NE et JU. Au terme de leur formation, 14 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens et ont toutes et tous obtenu le brevet fédéral de policier-ère.

Recrutement 2021 des aspirant-e-s neuchâtelois-e-s et jurassien-ne-s (école 2022)

Sur 289 (+ 12) dossiers, 242 (+ 49) candidat-e-s ont été convoqué-e-s et 221 (+62) se sont présenté-e-s pour le concours 1. Au final, 16 (+1) ont été sélectionné-e-s, soit 14 (+1) aspirant-e-s pour la PONE (4 femmes et 10 hommes) et 2 (=) pour la police cantonale jurassienne (1 homme et 1 femme).

Formation continue

La formation continue du personnel policier totalise 2'534 jours (+854), soit une moyenne de 5 jours (+1) par personne. Cela représente 630 jours (+212) de formation à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, bâton tactique, et tir) et techniques/tactiques d'intervention, 1'214 jours (+ 26) de formation spécifique à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'office de la formation continue (OFC), 455 jours (+381) dans le domaine du maintien de l'ordre, 235 jours de formation interne de masse et de formation en police judiciaire sur l'audition.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

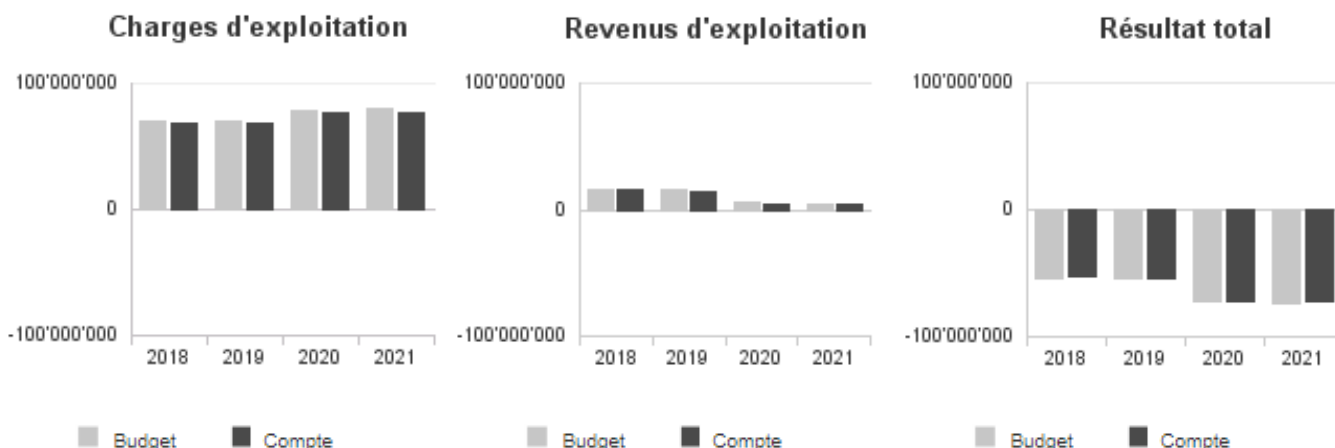
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	4'281'055	4'805'800	4'569'616	-236'184	-4.9%	+288'561	+6.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'215'752	2'619'000	2'413'786	-205'214	-7.8%	+198'034	+8.9%
43 Revenus divers	81'771	247'200	271'691	+24'491	+9.9%	+189'920	+232.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'827'462	1'791'600	1'732'419	-59'181	-3.3%	-95'043	-5.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	156'070	148'000	151'720	+3'720	+2.5%	-4'350	-2.8%
Charges d'exploitation	76'894'572	79'375'028	77'466'957	-1'908'070	-2.4%	+572'385	+0.7%
30 Charges de personnel	63'628'249	64'145'537	63'393'455	-752'082	-1.2%	-234'794	-0.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'553'736	7'050'000	5'719'420	-1'330'580	-18.9%	+165'684	+3.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'353'015	1'785'103	1'524'850	-260'253	-14.6%	+171'835	+12.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	358'325	453'500	375'893	-77'607	-17.1%	+17'568	+4.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	6'001'247	5'940'888	6'453'339	+512'451	+8.6%	+452'093	+7.5%
Résultat d'exploitation	-72'613'517	-74'569'228	-72'897'341	+1'671'887	+2.2%	-283'824	-0.4%
44 Revenus financiers	2'250	30'000	12'000	-18'000	-60.0%	+9'750	+433.3%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	2'250	30'000	12'000	-18'000	-60.0%	+9'750	+433.3%
Résultat opérationnel	-72'611'267	-74'539'228	-72'885'341	+1'653'887	+2.2%	-274'074	-0.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-72'611'267	-74'539'228	-72'885'341	+1'653'887	+2.2%	-274'074	-0.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	491.00	500.00	491.00	-9.00	-1.8%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	466.40	472.30	465.80	-6.50	-1.4%	-0.60	-0.1%

Commentaires

- La charge nette est inférieure de CHF 1'653'887 par rapport au budget. La baisse des charges de CHF 1'908'071 est partiellement compensée par des revenus inférieurs de CHF 254'184.
- Groupe 30 : Le nombre d'EPT (-6.5) et d'aspirants (-5.5) au 31.12.2021 est en dessous du budget. À cela s'ajoutent une baisse de la provision "vacances" et des charges sociales inférieures en lien avec des prestations au budget soumises par erreur. Ceci est partiellement compensé par l'augmentation des indemnités de piquets et de spécialistes suite aux nouvelles catégories validées par le Conseil d'État, ainsi que des coûts de formation pour les coaches qui n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget.
- Groupe 31 : Conséquences de la pandémie sur les besoins en matériel/équipements/déplacements/locations, sur l'avancement des projets informatiques, sur les frais d'analyses criminelles ainsi que sur les frais de maintenance qui n'ont pas dû être engagés. De plus, des frais d'écolage inférieurs au budget en lien avec un nombre d'aspirants plus faible que prévu ont été enregistrés.
- Groupe 33 : Évolution des amortissements en lien avec l'évolution des projets d'investissements.
- Groupe 36 : Ralentissement des projets informatiques fédéraux et inter-cantonaux (Technique et Informatique Policière - TIP) à cause de la COVID.
- Groupe 39 : La différence correspond à un écart statistique imputé à la PONE par le SRHE, compensé par l'écart statistique budgété sous la rubrique 30.
- Groupe 42 : Baisse des émoluments consécutifs à des engagements de personnel policier inférieurs en faveur de tiers et à des demandes d'autorisations de la part des entreprises de sécurité plus faibles, ceci en lien avec l'annulation de manifestations sportives ou publiques.

- Groupe 43 : Heures sur investissement non effectuées en raison du ralentissement des projets dû à la pandémie, partiellement compensées par la dissolution de la provision pour les frais de maintenance Polycom dont les tarifs 2020 ont été confirmés rétroactivement. Par rapport à 2020, davantage d'heures sur investissement ont été engendrées.
- Groupe 44 : La baisse des revenus financiers est due à des sous-locations inférieures des stands de tir, en lien avec la situation sanitaire et avec la volonté de réduire les nuisances sonores.
- Groupe 46 : Contribution fédérale pour la mise à disposition de personnel PONE inférieure, en lien avec la situation sanitaire.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	4'585	5'000	532
Coûts salariaux et de structure	16'741'398	15'456'809	16'175'069
Coûts des services centraux	1'427'596	1'385'993	1'483'023
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	18'173'579	16'847'802	17'658'625

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité, telles que la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité. Patrouilles pédestres et mobiles. Visibilité et contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions. La différence des coûts salariaux et de structure s'explique par l'augmentation globale des heures prestées par les policiers pour les activités de prévention et d'enquêtes de proximité, particulièrement pour la criminalité générée par le phénomène LITTO et les infractions commises par des mineurs.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	332'327	703'300	401'048
Coûts salariaux et de structure	20'389'124	21'192'596	20'479'696
Coûts des services centraux	1'995'982	2'193'821	2'171'689
Revenus	999'466	977'000	959'101
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	21'717'966	23'112'717	22'093'332

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol, lorsqu'une intervention ne souffre d'aucun délai. Il incombe alors à la PONE d'empêcher la commission imminente d'actes punissables ou d'interrompre la commission de tels actes. Interventions d'urgence découlant des appels au 117/118.

Entre 2020 et 2021, une baisse de 10% des infractions au code pénal a été enregistrée, ceci se reflète par une réduction des coûts d'analyse de traces. À cela s'ajoutent le reclassement des analyses pour alcool au volant sous la prestation sécurité routière ainsi que des frais du système de communication d'urgence inférieurs au budget. La variance des coûts salariaux et de structure s'explique par un appui plus soutenu aux opérations de police de proximité.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	945'140	893'000	852'770
Coûts salariaux et de structure	14'040'941	12'506'264	12'550'750
Coûts des services centraux	1'197'319	1'121'421	1'150'930
Revenus	0	20'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	16'183'400	14'500'685	14'554'450

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure. La variation des charges directes est due à des frais d'investigation externes inférieurs consécutifs à la baisse des activités en lien avec la pandémie. Les coûts salariaux et de structure, comme les coûts des services centraux, sont stables par rapport au budget.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	569'473	608'120	675'233
Coûts salariaux et de structure	6'829'740	6'298'871	6'256'166
Coûts des services centraux	582'395	564'812	573'693
Revenus	202'439	164'000	122'239
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'779'169	7'307'803	7'382'853

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation et à l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôles des chauffeurs professionnels en étroite collaboration avec l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations). Les charges nettes restent stables. La baisse des revenus s'explique par une baisse des prestations de gestion du trafic en faveur de tiers. Le transfert des frais d'analyse pour alcool au volant effectués lors des prestations d'urgence justifie l'augmentation des charges directes.

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	51'271	135'500	116'425
Coûts salariaux et de structure	592'857	3'088'393	1'655'099
Coûts des services centraux	50'555	276'932	150'990
Revenus	5'699	230'000	20'312
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	688'985	3'270'825	1'902'202

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre, la sûreté, et la sécurité publique. Il recouvre la prévention des risques de dommages aux personnes et aux biens, ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant par exemple de lutter contre les troubles d'ordre public que peut créer le déroulement de manifestations. Le faible nombre de manifestations publiques ou sportives en lien avec la situation sanitaire a nécessité un engagement de policiers bien inférieur au budget et se reflète dans la baisse des coûts salariaux et de structure. Cette baisse d'activité explique également la réduction des revenus car peu ont pu être refacturés.

Sécurité de l'Etat et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'586	3'000	2'384
Coûts salariaux et de structure	1'018'573	1'171'726	1'245'354
Coûts des services centraux	86'857	105'067	114'598
Revenus	416'248	440'000	373'408
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	692'768	839'793	988'928

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le Service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du Service d'Etat aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes. Les coûts nets sont en légère hausse et s'expliquent par l'augmentation des coûts salariaux et de structure (y.c. par rapport à 2020) due au nombre d'engagements concordataires croissants. La baisse des revenus se justifie par la réduction des activités de surveillance des vols en faveur de l'Office Fédéral de l'aviation due à la situation sanitaire.

Police administrative (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'715	3'600	2'287
Coûts salariaux et de structure	574'936	528'593	495'938
Coûts des services centraux	49'027	47'398	45'556
Revenus	345'214	460'000	314'768
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	282'464	119'591	229'014

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privée, des maisons de jeux, des places de tirs communales, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matières explosibles. La différence sur les produits est justifiée par la baisse des demandes d'autorisations des entreprises de sécurité en lien avec la réduction des manifestations publiques.

Formation policière (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	798'478	1'421'469	847'449
Coûts salariaux et de structure	7'337'020	8'268'786	8'355'808
Coûts des services centraux	607'085	708'857	730'549
Revenus	632'007	675'000	649'948
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	8'110'576	9'724'112	9'283'857

Commentaires

La différence des charges directes se justifie par le fait que 5.5 aspirant-e-s de moins qu'au budget ont été formé-e-s. À cela, s'ajoute un coût des formations inférieur suite à la réduction ou au report de cours (pandémie). Malgré tout, les cours donnés en 2021 étaient supérieurs à 2020. Les produits sont inférieurs en raison de la moindre mise à disposition de personnel de la PONE pour la formation des aspirant-e-s. De plus, il n'y a pas eu de revenus de sous-location des locaux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Autres Subv.	0	0	-5'089
Dédom. communes	-168'539	-173'000	-194'277
Dédom. div. cantons	27'441	289'900	9'038
Dédom. div. Confédération	-930'971	-931'000	-930'559
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'072'068	-814'100	-1'120'887

Commentaires

La rubrique Dédom. Commune est légèrement favorable par l'augmentation du nombre de terminaux Polycom refacturés. Pour la rubrique Dédom. Div. Cantons, une charge nette plus faible est enregistrée due à des coûts inférieurs en lien avec des projets informatiques inter-cantonaux (Technique et Informatique Policière), des coûts également inférieurs au budget pour des prestations fournies en notre faveur par d'autres cantons (surveillance lac, maintien de l'ordre), ainsi que des revenus supérieurs pour des prestations en faveur d'autres canton (maintien de l'ordre, Concordat des Entreprises de sécurité - CES, etc.).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-2'156	-4'000	-2'575
Recettes de tiers	-213'296	-366'000	-368'178
Total charges (+) / revenus (-) nets	-215'452	-370'000	-370'752

Commentaires

Le budget est atteint grâce à des revenus exceptionnels suite à la revente des armes de poings remplacées en 2021 ainsi que des loyers remboursés.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Amén. récept. des séquestres + détenus	Clôturé	12'744	0	12'744	0	0	0	0	0	0
Appareils radars - série 2	Clôturé	169'964	0	169'964	0	0	0	0	0	0
Armes longues	En cours	0	0	0	0	0	0	320'693	0	320'693
Blackout BAP résilience réseau	En cours	0	0	0	180'800	0	180'800	142'590	0	142'590
Blackout Polycom et BAP	Clôturé	42'165	0	42'165	0	0	0	0	0	0
Changement cartes PKI	Clôturé	0	0	0	57'200	0	57'200	44'710	0	44'710
CNU - Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	0	0	0	64'200	0	64'200	0	0	0
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	Clôturé	69'760	4'044	65'716	50'000	0	50'000	50'490	0	50'490
Développement outil analyse ILP	En cours	147'746	0	147'746	155'000	0	155'000	88'481	0	88'481
Évolution du système Polycom	En cours	708'974	0	708'974	0	0	0	129'786	0	129'786
Imprimantes Police secours et proximité	Clôturé	0	0	0	47'200	0	47'200	0	0	0
Matériel domotique	Clôturé	19'999	0	19'999	0	0	0	0	0	0
Mise à jour des moyens techniques PONE	Clôturé	65'172	0	65'172	65'000	0	65'000	64'956	0	64'956
Modernisation système d'information Info	Clôturé	-518	0	-518	0	0	0	0	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	En cours	0	0	0	190'000	0	190'000	87'249	0	87'249
Monitoring infrastructure IT	En cours	0	0	0	271'600	0	271'600	76'554	0	76'554
Nouv.syst. de surveill. audio & vidéo	Clôturé	14'303	0	14'303	0	0	0	0	0	0
Réaménagement BAP et SISPOL	Clôturé	80'016	0	80'016	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et assain. locaux CIR	Clôturé	0	0	0	100'000	0	100'000	171'407	0	171'407
Remplacement armes de poing	Clôturé	188'861	0	188'861	350'000	0	350'000	358'662	0	358'662
Remplacement Vidéosurveillance SISPOL	Clôturé	95'950	0	95'950	0	0	0	0	0	0
Renouvellement appareils Serv Forensique	Clôturé	0	0	0	75'000	0	75'000	54'125	0	54'125
Renouvellement lampe Crimesope	Clôturé	21'691	0	21'691	0	0	0	0	0	0
Renouvellement Laser 3D FARO	Clôturé	0	0	0	0	0	0	61'400	0	61'400
Renouvellement perche théodolite LEICA	Clôturé	0	0	0	0	0	0	31'814	0	31'814
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	Clôturé	189'410	0	189'410	100'000	0	100'000	103'536	0	103'536
Routeurs CISCO WEP 2030	En cours	0	0	0	164'400	0	164'400	2'714	0	2'714
Scanner à main FARO Freestyle3D	Clôturé	15'018	0	15'018	0	0	0	0	0	0
Sécurisation accès postes police périph.	En cours	0	0	0	60'000	0	60'000	60'536	0	60'536
Système infor et télécom du véhicule PCE	En cours	0	0	0	168'000	0	168'000	116'468	0	116'468
Travaux aménagement du poste de Boudry	Clôturé	71'356	0	71'356	0	0	0	0	0	0
Total		1'912'612	4'044	1'908'568	2'098'400	0	2'098'400	1'966'169	0	1'966'169

Commentaires

Le budget des investissements a été dépensé à 94%. Le ralentissement des projets en lien avec la crise sanitaire et la replanification des projets informatiques ont permis d'anticiper l'achat de l'arme longue et de matériel technique. Il a également permis d'accélérer des travaux de réaménagement des locaux de la PONE. À cela s'ajoute une tranche extraordinaire qui n'était pas prévue au budget 2021 pour le projet "Évolution Système Polycom" dont les délais sont constamment modifiés par la Confédération.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	35'815	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	22'495	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'320	Augmentation de charges
Résultat total	-35'815	Détérioration du résultat

Commentaires

Les charges engendrées en lien avec la COVID sont principalement les frais pour la mise en place des plateformes de la vaccination à l'interne de la PONE et du matériel nécessaire aux missions de police qui n'était pas disponible auprès des services centraux.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Police neuchâteloise	2'740
Total	2'740

Commentaires

Cela représente près de 2.0 EPT policiers mis au profit d'autre services de l'État, comme le service de la consommation et des affaires vétérinaires, le service de la santé publique et ORCCAN (communication et état-major).

3.8.9. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

Missions principales

- Développer et améliorer constamment les compétences policières en appliquant les standards de formation d'adultes.
- Dispenser de la formation de base aux aspirant-e-s de police et aux assistant-e-s de sécurité publique en répondant aux exigences du concept général de formation (CGF), ceci en vue de leur certification.
- Avec l'avènement du CGF2020, préparer les aspirant-e-s à leur seconde année de stage dans le corps de police où il-elle-s seront amené-e-s, en parallèle à leurs activités professionnelles, à élaborer un rapport portfolio qui sera défendu oralement lors d'un examen final (principal).
- Tenir compte de l'évolution de la menace, des développements technologiques et des nouvelles formes de criminalité en adaptant les contenus de formation sur le fond et sur la forme.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les bases légales se complexifient et se développent continuellement. Les attentes de la population sont en constante évolution et développement. La mobilité grandissante, la technologie qui infiltre notre vie quotidienne ainsi que la vitesse de transmission de l'information contraignent à adapter la réactivité, les procédures, à adopter ou déployer de nouveaux outils et à revoir le mode d'organisation ainsi que le mode de prise en charge des concitoyen-ne-s.

La conséquence, en termes de formation, est la nécessité d'appréhender avec les spécialistes des domaines ces nouveaux phénomènes, de les comprendre et de traduire ceux-ci, ensuite, en nouvelles compétences à acquérir.

Compte tenu du volume important de connaissances et de compétences techniques à maîtriser par les agent-e-s, les centres de formation, au niveau suisse, réfléchissent à d'autres modes d'enseignement à distance, numériques, qui permettent de toucher un large public, avec efficacité, en réduisant le temps nécessaire à dispenser ces formations pour ne pas toucher de manière significative le travail opérationnel.

Activités et réalisations

Le CIFPol a implémenté les spécificités du concept général de formation policière (CGF2020). Les contenus des cours et certaines périodes ont été aménagés pour développer des compétences transverses, notamment en droit et dans le cadre de la prise de plainte. Ces aménagements ont servi à préparer les aspirant-e-s aux nouvelles épreuves de l'examen préliminaire. Parallèlement, le concept de formation de la phase II (formation durant la seconde année, dans le corps de police) a été implémenté à la police neuchâteloise (PONE). Les coachs et les mentors ont été sélectionnés, formés et préparés pour accueillir au 01.01.2022, leurs policier-ère-s en formation (PEF). La formation a porté tant sur la technique, que la dimension humaine de l'encadrement (coaching et mentorat) en passant par un rappel des valeurs et de la culture institutionnelle de notre police.

Formation de base

Le CIFPol, qui œuvre sur deux sites (Colombier/NE et Granges-Paccot/FR), a débuté la formation avec 40 (-12) aspirant-e-s dont 15 (-12) à Colombier et 25 (=) à Granges-Paccot. Au terme de leur formation, 37 (-9) aspirant-e-s se sont présenté-e-s aux examens et ont toutes et tous réussi l'examen préliminaire leur permettant d'accéder à la seconde année de formation. S'agissant de l'effectif de 15 aspirant-e-s que l'école de Colombier comptait en début de formation, il se composait de 13 (-6) aspirant-e-s neuchâtelois-e-s et de 2 (-6) jurassien-ne-s. Il a fallu se séparer d'1 (-3) aspirant pour insuffisance de résultats.

Formation continue

Pour l'heure, le CIFPol s'est limité à mettre en place une formation de spécialistes en vérification des documents d'identité. Cette formation est destinée aux différentes administrations cantonales et communales qui travaillent régulièrement avec les documents cités, afin d'éviter les fraudes. La formation continue des collaborateur-trice-s des corps de police est toujours en main des centres de formation des corps (CFP).

Recrutement 2021 des aspirant-e-s neuchâtelois-e-s et jurassien-ne-s (école 2022)

Sur 289 (+ 13) dossiers, 242 (+ 49) candidat-e-s ont été convoqué-e-s et 221 (+62) se sont présenté-e-s pour le concours 1. Au final, 16 (+1) ont été sélectionné-e-s, soit 14 (+1) aspirant-e-s pour la PONE (4 femmes et 10 hommes) et 2 (=) pour la police cantonale jurassienne (1 homme et 1 femme).

Résultat financier

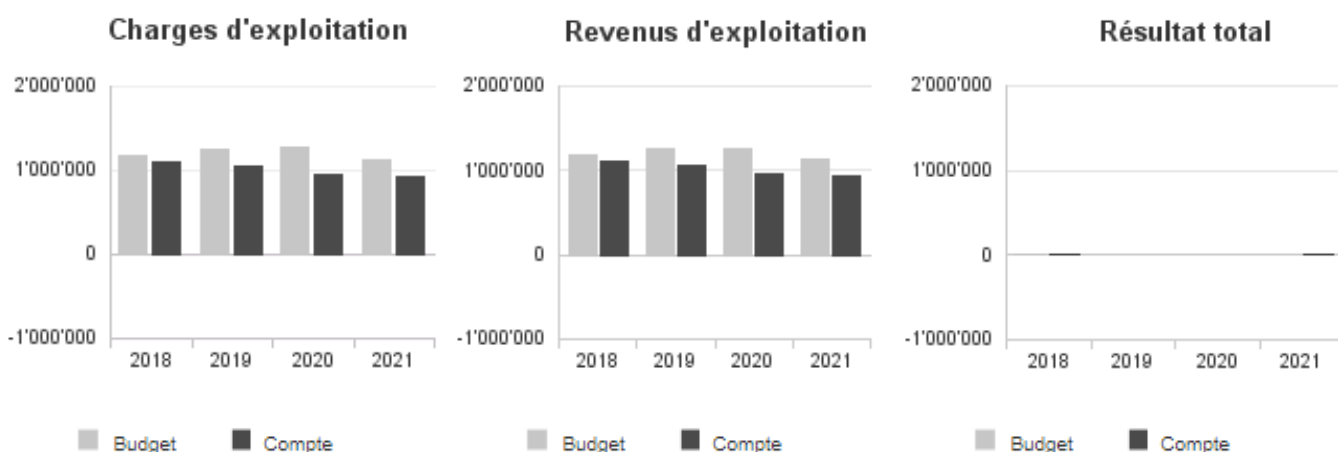
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	949'965	1'135'410	925'507	-209'903	-18.5%	-24'458	-2.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	676'206	1'024'369	811'135	-213'234	-20.8%	+134'929	+20.0%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	273'758	111'041	114'372	+3'331	+3.0%	-159'386	-58.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	949'965	1'135'410	925'507	-209'903	-18.5%	-24'458	-2.6%
30 Charges de personnel	20'090	27'000	19'874	-7'127	-26.4%	-216	-1.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	929'875	1'108'410	905'633	-202'777	-18.3%	-24'241	-2.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	+0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	+0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	+0	--	+0	--

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil théorique puisque lors de l'établissement de celui-ci nous ne savons pas combien d'aspirant-e-s ni d'assistant-e-s-s seront finalement inscrit-e-s. La diminution des charges totales de 210k, résulte principalement des conséquences des mesures sanitaires qui n'ont pas permis de faire les activités de formation habituelles et d'un nombre d'aspirant-e-s inférieur. Ceci a généré un nombre d'heures de formation et de besoin de matériel (ex : équipement, munition, etc.) inférieurs. De plus, il n'y a pas eu d'école d'assistant-e-s en sécurité publique.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	52'885	109'660	69'332
Coûts salariaux et de structure	-49'015	-109'660	-69'332
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'870	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier-ère. Le réel 2021 est en ligne avec les frais inférieurs liés à des activités de formation réduites dues aux restrictions sanitaires et un nombre d'aspirants inférieur.

Assistant de Sécurité Publique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	-3'870	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-3'870	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant-e de sécurité publique. En 2021, il n'y a pas eu d'école.

3.8.10. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a pour mission de mettre en œuvre et de coordonner une politique cantonale en matière de protection de la population, notamment dans le cadre d'événements majeurs, entre des unités de police, de défense incendie, de santé publique, de services techniques et de protection civile. Le SSCM est également en charge de l'organe de conduite lors d'événements majeurs ou de crises (ORCCAN).

En plus des activités en lien avec ORCCAN, le SSCM assure la gestion de projets en matière de protection de la population. Il est notamment en charge de la formation des membres de la protection civile (PCi), il gère l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP) et il exerce la haute surveillance sur la défense incendie. En outre, il est gestionnaire du fonds des organisations régionales de protection civile et du fonds de contribution de remplacement des abris PCi.

Le SSCM remplit les tâches militaires administratives et logistiques déléguées au canton par la Confédération. Au travers de l'arrondissement militaire, le service assure la liaison entre les personnes astreintes à l'obligation de servir et l'armée de la séance d'information jusqu'à la libération. En outre, le SSCM est chargé de la gestion des infrastructures et des installations militaires dans le canton.

Le service accueille également les Garages de l'État, dont les ateliers sont répartis entre le SSCM et le service des ponts et chaussées (SPCH). Il assure l'entretien, les réparations, l'achat ainsi que le remplacement des véhicules de l'administration cantonale et de certaines entités partenaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

La section protection de la population a entamé un processus de restructuration qui lui permettra à l'avenir de développer son rôle de coordination entre les acteurs de la protection de la population, tant dans le cadre de la gestion de projets, que dans l'organisation de formations et d'exercices, ainsi qu'en situation de crise. Ce processus s'est notamment traduit par une nouvelle organisation impliquant l'engagement, sans création de poste, d'un nouveau chef de section, ainsi que de deux officiers d'état-major. Toutefois, cette volonté de développement a été ralentie par l'intervention COVID. En effet, dès janvier 2020, avant le renforcement de la section, son personnel a intégré l'état-major cantonal de conduite (EMCC) dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour remplir ses missions COVID, la section a dû faire appel à des ressources externes supplémentaires et elle a gelé l'ensemble des projets en cours.

Un projet de réorganisation interne impliquant les sections "affaires militaires" et "infrastructures et prestations" a été initié en fin d'année. Ce dernier vise non seulement à développer des synergies et à garantir les suppléances mais il permettra aussi d'identifier plus clairement les répondants du service vis-à-vis des partenaires. Cette réorganisation assurera également la stabilité du service dans ce domaine et simplifiera son organisation. Le canton de Neuchâtel n'aura dès lors plus qu'un unique interlocuteur dédié aux thématiques militaires. Cette situation offre ainsi des conditions favorables à la reconduction des contrats avec la Confédération pour les prochaines années à venir.

Les Garages de l'État ont été associés au programme d'impulsion et de transformation voté par le Grand Conseil. Ainsi, une enveloppe de CHF 4 millions a été allouée au Conseil d'État, pour les exercices 2020-2024 afin de soutenir les projets de mobilité durable. La somme a été partagée à part égale, entre le SSCM et le service de l'environnement et de l'énergie. Les Garages de l'État ont initié les projets de mobilité durable en privilégiant 3 axes: l'installation de bornes de rechargement électrique pour les véhicules de l'État, l'installation de bornes de rechargement électrique sur les parkings de l'administration publique destinés à accueillir du public et l'installation de vélos électriques au sein du pôle administratif sis à la rue Tivoli.

Activités et réalisations

DOMAINE LIÉ À LA SÉCURITE CIVILE

Protection de la population

L'essentiel des tâches accomplies par la section protection de la population a relevé de la gestion de crise dans le cadre de la pandémie. La majorité des collaborateurs a poursuivi son engagement au profit de l'EMCC, l'organe pilote du dispositif ORCCAN. Pour rappel, ce dernier a été mis sur pied dès le 30 janvier 2020, alors que la situation en Chine devenait hors de contrôle. Une appréciation de la situation a régulièrement été réalisée afin de dégager des intentions stratégiques, permettant d'identifier les risques et les mesures à prendre. La plateforme de coordination entre de multiples partenaires a eu pour but principal d'appuyer le domaine le plus impacté par l'événement, en l'occurrence la santé publique, afin d'éviter une saturation du système de santé.

Le rythme de conduite a été constamment adapté tout au long de l'année: la fréquence des rapports étant liée à la sévérité de la crise. Durant l'année 2021, la gestion de crise a nécessité l'organisation de plus de 90 rapports de situation, aboutissant à l'adoption de plus de 180 mesures stratégiques visant à juguler les effets de l'épidémie sur le système de santé et les

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

infrastructures critiques. Dans ce cadre, la section protection de la population a constitué l'état-major du chef de l'EMCC afin d'assurer des missions de planification, de renseignements et d'aide à la conduite.

Déjà fortement sollicitée par la pandémie, la section de la protection de la population a aussi été impliquée lors de plusieurs événements majeurs. Elle a en effet apporté son soutien aux autorités régionales lors des inondations de Cressier et elle a activé un deuxième EMCC lors de la crue des lacs de Neuchâtel et Bienn. Un troisième EMCC a également été mis en place afin d'appuyer le service de la consommation et des affaires vétérinaires dans son intervention en lien avec la grippe aviaire.

Parallèlement à la gestion de crise COVID, le piquet ORCCAN a maintenu ses activités de veille pour lesquelles il a été alerté à 107 reprises, dont 89 pour des dangers naturels. De plus, une veille active "canicule, sécheresse et feux de forêt" a été activée entre le 31 mars et le 23 juin.

La protection civile en quelques chiffres

En 2020, en raison de la pandémie, la quasi-totalité des formations de base et des cours de répétition avait été annulée. Pour l'année 2021, 174 recrues et astreints ont été instruits durant 1'964 jours de formation, permettant ainsi de rattraper les retards accumulés.

Les astreints de la protection civile ont en outre, accompli un total de 8'242 jours de service tout au long de l'année lors d'engagement à durée variable, de quelques jours à plusieurs mois. Les membres de la PCi ont apporté leur concours dans le cadre de missions d'assistance, de logistique, de transport et d'aide à la conduite lors de la crise sanitaire (8'168 jours) ainsi qu'à la suite des intempéries qui ont ravagé une partie de la commune de Cressier et de Fresens (74 jours).

Les intervenant-e-s de l'UNIP/ Care Team Ne ont procédé à 50 prises en charge durant l'année, offrant leur soutien à plus de 400 personnes, notamment lors des inondations de la commune de Cressier du 22 juin, à la suite desquelles l'UNIP / Care Team Ne a assuré une permanence de six jours afin d'apporter un soutien psychosocial aux nombreuses personnes sinistrées.

S'agissant des dispenses de construction d'abris, 413 dossiers ont été examinés, aboutissant à la création de 185 places protégées supplémentaires sur le territoire cantonal ainsi qu'à la réception de 4 abris privés. 123 demandes ont bénéficié d'une réponse positive, moyennant la facturation de contributions de remplacement pour un total de CHF 455'200.-

DOMAINE LIÉ AUX AFFAIRES MILITAIRES

La section des affaires militaires a reçu plus de 700 conscrits lors des deux cycles de journées d'orientation sur l'obligation de servir. 65 femmes volontaires ont pris part à une journée d'information qui leur était dédiée. En outre, 800 conscrits ont été convoqués au centre de recrutement de Payerne.

140 soldats, sous-officiers et officiers ont été libérés de leur obligations militaires. Plus de 582 militaires ont sollicité un déplacement de service, sans compter les déplacements d'école de recrue qui sont transmis par le SSCM au commandant de l'instruction pour décision.

Des sanctions disciplinaires d'un montant de CHF 45'710.- ont été notifiées aux conscrits suite à des infractions liées à l'obligation de servir, principalement pour des motifs liés à des absences injustifiées à la journée d'orientation ou au recrutement et pour manquements aux tirs obligatoires.

7'100 dossiers liés à la taxe d'obligation de servir ont été traités pour un montant d'encaissement de CHF 3'500'000.- Pour rappel, le canton perçoit une commission de 20% de la somme encaissée.

DOMAINE LIÉ AUX INFRASTRUCTURES ET PRESTATIONS

La section infrastructures et prestations a rempli, à la satisfaction des partenaires concernés (notamment le DDPS, Armasuisse et la Base logistique de l'armée) les prestations pour lesquelles le SSCM est lié contractuellement. Par ailleurs, elle a réalisé de nombreux travaux d'entretien et d'aménagements sur le site de Colombier, qui accueille en moyenne 500 personnes tout au long de l'année, notamment afin de répondre aux nombreuses exigences de sécurité.

En plus d'assurer la gestion et l'entretien courant des bâtiments dont la valeur immobilière est estimée à CHF 116 millions, la section a apporté un soutien logistique important à plusieurs services de l'État, en particulier la police neuchâteloise et le service des bâtiments. Elle a également appuyé les acteurs concernés par la gestion de la pandémie.

Pour ne citer que quelques chiffres, les conventions passées avec la Confédération ont rapporté des recettes d'un montant dépassant CHF 4,5 millions. A l'instar de l'année 2020, des travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés sur le site de Colombier pour un montant de CHF 604'000.-. Durant l'année 2021, 1'255 recrues ont été équipées et 4'410 militaires ont été reçus au magasin d'équipement personnel. Conformément au contrat de maintenance passé avec l'armée, plus de 2'000 armes d'ordonnance ont été entretenues.

DOMAINE DES GARAGES DE L'ÉTAT

Le ralentissement de l'activité des Garages de l'État provoqué par la pandémie s'est en partie résorbé durant l'année écoulée. On note ainsi une augmentation de 16% des kilomètres effectués par les véhicules de l'État, de 75% des sorties du piquet garage, de 5% de prises en charge dans les ateliers. Les recettes liées aux prestations effectuées ont quant à elles fortement augmenté, avec une progression affichée de 35%.

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Les tempêtes de grêles de l'été passé ont occasionné de nombreux dégâts au parc véhicules de l'État, nécessitant la prise en charge de 66 unités endommagées.

35 véhicules ont trouvé preneurs lors de la vente aux enchères organisée par les Garages de l'État.

Les garages de l'État ont poursuivi leur effort de rationalisation du parc véhicules de l'administration cantonale, en mettant à profit la tranche budgétaire 2021 du crédit cadre 2020-2023. Ils ont fait l'acquisition de 27 machines et remorques ainsi que 29 nouveaux véhicules dont 7 électriques pour un montant total de CHF 2'378'000.-. Le parc automobile de l'État comptait, à la fin de l'année 2021, 17 voitures électriques, conformément aux planifications réalisées dans le cadre du crédit de remplacement. En outre, 9 bornes de rechargement ont été installées dans les locaux de la Police neuchâteloise, du CIFOM, du SIEN et du SPCH.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

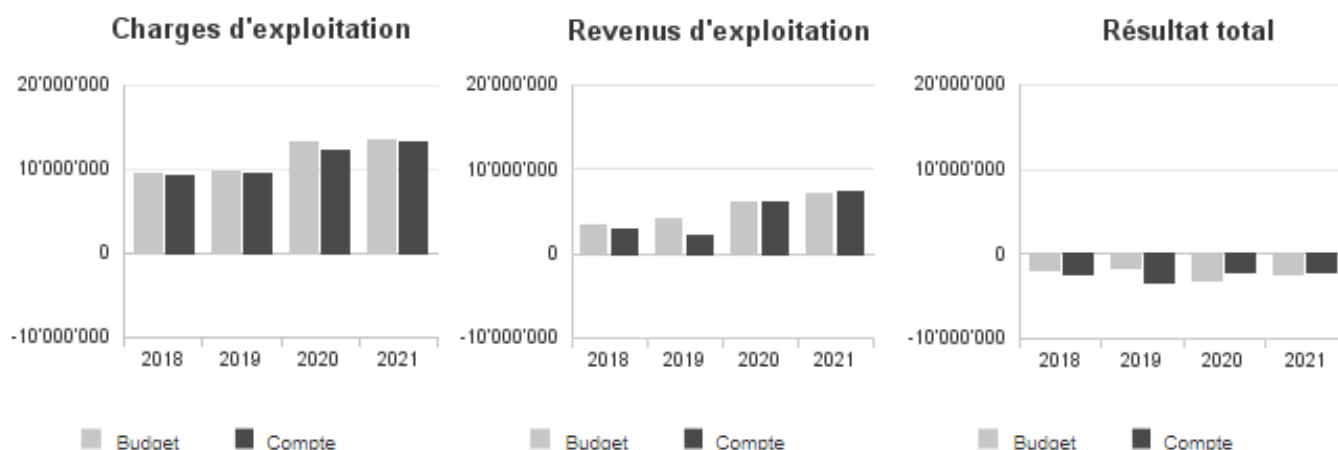
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'109'553	7'220'444	7'296'985	+76'541	+1.1%	+1'187'432	+19.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	376'956	259'500	355'242	+95'742	+36.9%	-21'714	-5.8%
43 Revenus divers	9'450	14'200	13'049	-1'151	-8.1%	+3'598	+38.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'770'563	1'798'700	1'732'759	-65'941	-3.7%	-37'804	-2.1%
47 Subventions à redistribuer	110'062	100'000	105'760	+5'760	+5.8%	-4'302	-3.9%
49 Imputations internes	3'842'523	5'048'044	5'090'176	+42'132	+0.8%	+1'247'653	+32.5%
Charges d'exploitation	12'182'247	13'497'799	13'324'300	-173'499	-1.3%	+1'142'053	+9.4%
30 Charges de personnel	4'728'819	4'974'272	4'754'929	-219'343	-4.4%	+26'110	+0.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'654'868	3'242'400	2'983'862	-258'538	-8.0%	+328'994	+12.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'617'374	1'862'757	1'922'178	+59'421	+3.2%	+304'804	+18.8%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	482'500	540'000	455'036	-84'964	-15.7%	-27'464	-5.7%
37 Subventions redistribuées	110'062	100'000	105'760	+5'760	+5.8%	-4'302	-3.9%
39 Imputations internes	2'588'625	2'778'370	3'102'535	+324'166	+11.7%	+513'911	+19.9%
Résultat d'exploitation	-6'072'694	-6'277'355	-6'027'315	+250'040	+4.0%	+45'379	+0.7%
44 Revenus financiers	3'944'343	3'814'900	3'932'011	+117'111	+3.1%	-12'332	-0.3%
34 Charges financières	0	0	9	+9	--	+9	--
Résultat de financement	3'944'343	3'814'900	3'932'002	+117'102	+3.1%	-12'341	-0.3%
Résultat opérationnel	-2'128'351	-2'462'455	-2'095'313	+367'142	+14.9%	+33'038	+1.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'128'351	-2'462'455	-2'095'313	+367'142	+14.9%	+33'038	+1.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	44.00	45.00	43.00	-2.00	-4.4%	-1.00	-2.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.80	41.30	40.80	-0.50	-1.2%	+0.00	0.0%

Commentaires

Nature comptable 30, diminution liée à des vacances de postes dans l'ensemble du service. En raison de la pandémie, les dépenses de la nature comptable 31 ont été moins importantes par rapport au budget, des cours d'instruction ont été reportés, tous les projets en lien avec la protection de la population ont été gelés, la quasi-totalité des ressources étant affectée à l'EMCC COVID. Les dépenses liées à l'achat de matériel ainsi qu'à l'achat de carburant ont diminué en raison d'une utilisation des véhicules par les services de l'État réduite. Nature comptable 33, la différence provient des crédits-cadres pour l'acquisition de véhicules. Le budget a été calculé sur un amortissement d'une année complète alors que les acquisitions de véhicules se sont échelonnées tout au long de l'année. Nature comptable 36, les subventions versées en faveur des organisations régionales de

protection civile ont été moins importantes en raison du report des formations. Nature comptables 39, imputations internes des coûts des services centraux. Nature comptable 42, augmentation des recettes des garages due à la vente de véhicules. Nature comptable 46, encaissement plus faible de la taxe d'exemption de l'obligation de servir lié à la formation de nouveaux collaborateurs avec un impact sur l'encaissement 2021 et à une difficulté accrue des assujettis à s'acquitter des taxes, même si les revenus déclarés diminuent peu.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	311'103	509'500	381'870
Coûts salariaux et de structure	669'859	909'390	762'961
Coûts des services centraux	837'432	989'825	1'006'478
Revenus	77'990	73'500	88'403
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'740'405	2'335'215	2'062'906

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction de la protection de la population, les coûts des contrôles périodiques des constructions, les coûts de fonctionnement de l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP) ainsi que les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN. Il inclut également les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC et un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds régional de la PCi. La diminution des coûts résulte du gel des projets ainsi qu'au report de cours en raison de la pandémie.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	660'356	660'400	663'812
Coûts salariaux et de structure	2'376'826	2'398'508	2'303'635
Coûts des services centraux	888'186	1'049'814	1'067'477
Revenus	3'955'195	3'838'900	3'954'328
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-29'827	269'822	80'596

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des bâtiments du site de Colombier ainsi que les revenus en lien avec les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations « infrastructures » et les différentes locations de salles et de locaux.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	69'139	62'000	60'706
Coûts salariaux et de structure	399'733	548'116	446'851
Coûts des services centraux	304'521	359'936	365'992
Revenus	724'268	738'200	704'175
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	49'125	231'852	169'374

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des conscrits ainsi que les pertes sur débiteurs (amendes impayées et converties en jours d'arrêts). On enregistre également sur ce groupe les amendes disciplinaires des militaires neuchâtelois ainsi que la part revenant au canton à titre de commission de perception, soit 20%, sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir. La diminution des revenus provient d'un encaissement moins important de taxes d'exemption et des amendes disciplinaires (notamment liée à la diminution des effectifs de l'armée qui sont passés de 280'000 à 100'000 hommes). La différence dans les coûts salariaux et de structure est due à une révision de la répartition analytique.

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'564'803	1'998'500	1'903'989
Coûts salariaux et de structure	2'602'955	2'771'915	2'798'570
Coûts des services centraux	507'535	599'894	609'987
Revenus	266'245	153'000	250'132
Revenus de la facturation des services centraux	3'815'203	5'033'044	5'033'044
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	593'844	184'265	29'369

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien et les recettes liés à l'ensemble du parc véhicules de l'État. Une forte diminution des coûts est enregistrée suite à une réduction de l'utilisation des véhicules par les services de l'État en raison de la pandémie. Augmentation des revenus due à la vente de véhicules.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Dédom. de Confédération	-1'098'704	-1'098'700	-1'085'665
Part cant. charges OPC	206'000	260'000	178'536
Redevance SIS	276'500	280'000	276'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-616'204	-558'700	-630'629

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables comprennent les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations logistiques, la redevance versée pour la prestation du sauvetage sur le lac ainsi que la subvention versée aux organisations régionales de la PCi. À relever que la diminution des subventions en faveur des OPC est due au report des formations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-1'500	0	-1'770
Ouvrages PCi	110'062	100'000	105'760
Sub. féd. PC	-110'062	-100'000	-105'760
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'500	0	-1'770

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales pour l'entretien périodique des constructions intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Achat de véhicules 2018-2019	Clôturé	4'440	0	4'440	0	0	0	0	0	0
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	1'922'136	0	1'922'136	2'438'000	0	2'438'000	2'488'638	0	2'488'638
Coronavirus	En cours	178'767	4'730	174'037	0	0	0	74'153	0	74'153
Gestion des infrastructures critiques	A solliciter	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0
ORCCAN PC de gouvernement	Clôturé	0	0	0	140'000	0	140'000	0	0	0
PI-mobilité durable	En cours	33'605	0	33'605	0	0	0	44'072	0	44'072
Total		2'138'948	4'730	2'134'218	2'878'000	0	2'878'000	2'606'864	0	2'606'864

Commentaires

Crédit d'impulsion - mobilité durable

Dans le cadre du projet de crédit d'investissement "impulsion" voté par le Grand Conseil en décembre 2019, une enveloppe de 2 millions a été allouée au service pour la mobilité durable. Dans cette perspective, les Garages de l'État ont consacré le montant mentionné à l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques dans les bâtiments des services de l'État ainsi que pour l'achat de vélos électriques.

Renouvellement du parc véhicules de l'État (2020-2023)

La tranche budgétaire 2021 du crédit cadre 2020-2023 de CHF 2'378'000 a été utilisée pour l'achat de 27 machines et remorques ainsi que 29 véhicules dont 5 électriques.

Gestion des infrastructures critiques

S'il est toujours nécessaire de développer les moyens utiles à la gestion des infrastructures critiques, il n'a pas été possible d'initier les projets par manque de temps.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact au 31.12.2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	5'720	Augmentation de revenus
49 Imputations internes	5'720	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	15'792	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	8'889	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'902	Augmentation de charges
Résultat total	-10'072	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces coûts comprennent principalement des frais de fonctionnement de la cellule de crise, notamment ceux liés à l'infrastructure du poste de conduite, à l'achat de matériel et aux frais de soldes et de subsistance pour les intervenants PCi.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service sécurité civile et militaire	2'691
Total	2'691

Commentaires

Heures prestées par les collaborateurs du service en charge de la gestion de la pandémie. Á relever que les heures effectuées par du personnel venu en renfort d'autres services ainsi que par le chef de service ne sont pas prises en compte dans ce total.

3.8.11. Service de la culture (SCNE)

Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux :

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Le service compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. La direction du service assure la gestion générale du service, l'encadrement des offices, ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service. Par ailleurs, le service de la culture fait partie de la conférence des directeurs de la culture romande qui a pour objectif de coordonner la politique culturelle et la mise en place de dispositifs de soutiens mutualisés (CINEFORM, Label+, Musique+, Corodis, Livre+). Tout comme en 2020, la direction du service a également dû gérer - en plus de ses activités habituelles - tout le processus d'indemnisation et de soutien lié à COVID-19 dans le domaine de la culture, en étroite collaboration avec les homologues suisses.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échue, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle préavise les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers, établit des études et des documentations et mène diverses actions de valorisation du patrimoine bâti ou mobilier.

La section archéologie de l'OPAN veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostic, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium assure la conservation des collections archéologiques cantonales (plus d'un demi-million d'objets et plusieurs centaines de milliers de documents scientifiques) et la mise en valeur publique de ces ensembles patrimoniaux, au travers d'expositions, de publications et d'activités de médiation.

Évolution de l'environnement et des tâches

Encouragement à l'activité culturelle

- Traitement des demandes d'indemnisation et évaluation des projets de transformation dans le cadre de l'Ordonnance fédérale COVID-Culture;
- Approfondissement des enjeux de la future loi sur l'encouragement à l'activité culturelle qui devrait être présentée en 2022;
- Suivi du projet de valorisation des Châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin
- Suivi des dossiers APS notamment le projet de Capitale Culturelle Suisse et le CCHAR.

OAEN Archives

- Centre archives et patrimoine (CAP) : démarrage de la phase d'études, organisation du concours d'architecture;
- Projet d'archivage numérique (AENeas) : développement de l'outil ArchiRef;
- Poursuite du déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale;
- Programme VitamiNE : soutien aux services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

OPAN - Conservation du patrimoine

- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : préparation avec les communes de la mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel parallèlement aux révisions en cours des plans d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton en fonction des chantiers en cours, avec publication des résultats ;

- Le nombre et la complexité des dossiers de permis de construire soumis à la section, qui concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir, les plans d'aménagement communaux, les parcs éoliens et les voies historiques, ont fortement augmenté ces dernières années.
- Recherche de solutions aptes à concilier protection du patrimoine bâti et économies d'énergie;
- Nombreux dossiers de subventions cantonales et fédérales à gérer.

OPAN – section Archéologie

- Développement et consolidation des collaborations avec des partenaires institutionnels externes;
- Mise en application de la LSPC, notamment l'article 47, contribution financière de tiers aux opérations de diagnostic archéologique

OPAN – section Laténium

- Bénéficiaire d'une importante subvention (contributions d'exploitation) de l'Office fédéral de la culture pour 2018-2022, le Laténium a présenté une nouvelle candidature pour la période 2023-2026, qui a été reçue favorablement. En raison de la modification de la grille de calcul de l'OFC, le montant de la subvention sera cependant réduit de moitié, ce qui devrait contraindre le musée à "réduire la voilure" des activités entreprises dans le cadre de ce contrat de prestation (en particulier dans la représentativité nationale, l'inclusion culturelle et la participation sociale).
- La réorganisation des dépôts a conduit à la mise en place de procédures qui exigent une concertation étroite des trois sections de l'OPAN en vue d'une conservation des collections appropriée pour leur utilisation scientifique sur le long terme.
- Les multiples restrictions sanitaires ont peu influencé la fréquentation du musée. Les contraintes liées au COVID-19 ont suscité le développement de nouveaux formats ("Laténium estival", ateliers en classe "Laténium hors les murs") et de nouveaux modes de communication; le succès rencontré par ces innovations illustre une évolution des besoins, et conduiront à leur perpétuation, sous une forme plus circonscrite, indépendamment du "retour à la normale" sur le front de la pandémie.

Activités et réalisations

Tout comme en 2020, la pandémie du coronavirus a particulièrement touché le SCNE en 2021 puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération: indemnisation et soutien aux projets de transformation. Ainsi la direction du service a mobilisé les 3/5 de son temps sur ce dossier.

Encouragement à l'activité culturelle

Suite à sa mise en consultation, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été retravaillés durant l'année 2021. Un groupe de travail réunissant des experts de différents domaines a été constitué et nourrira les réflexions afin de soumettre la nouvelle mouture au Grand Conseil durant l'année 2022.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture. Ainsi, un nombre de demandes de subvention similaire aux années précédentes a été déposé et a pu être traité par les sous-commissions. Le montant total des subventions octroyé est donc analogue à l'année précédente. En parallèle, les liens ont été resserrés avec les acteurs et actrices culturel-le-s par des rencontres régulières avec la FNAAC (Fédération Neuchâteloise des Actrices et Acteurs Culturel-le-s) mais également avec les associations elles-mêmes afin de cerner au mieux leurs attentes et leurs besoins. En outre, la direction du service a accompagné les projets APS tels que Capitale Culturelle Suisse et le CCHAR. Pour faire suite aux réflexions initiées auparavant dans le cadre de la valorisation des châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin, 2021 a été marqué par la tenue de Ô Châteaux. Avec différents événements au cours de l'année, cette manifestation a marqué une étape importante du projet. Sur une base concrète, elle permet au Canton d'envisager, en collaboration avec les communes et les différents partenaires des musées, une gestion transversale des châteaux qui pourrait aboutir d'ici la fin de l'année 2022.

Ces missions ont été menées de front avec la mise en œuvre des mesures COVID-19 dans le domaine de la culture dont le détail figure au chapitre idoine.

OAEN - Archives

Comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, la supervision des services s'est largement déroulée par visioconférence, les déplacements physiques dans les services ayant eu lieu surtout pour faire de l'évaluation. L'OAEN a ainsi procédé à 121 actions de conseil et d'évaluation auprès de 46 entités soumises à la LArch et à 18 visites auprès de 4 communes. Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage est installé auprès de 30 entités cantonales et 14 communes. Après des échanges nourris, l'office fédéral de la protection de la population (section de la protection des biens culturels) a classé en catégorie les archives de 8 communes. Durant l'été, 2 institutions ont été touchées par des inondations qui ont demandé une intervention immédiate de l'OAEN.

L'OAEN a réceptionné 31 versements d'archives administratives et 17 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 352 mètres-linéaires. Pour pouvoir accueillir ces archives, l'OAEN dispose depuis l'automne 2021 d'un cinquième dépôt de conservation externe provisoire, à La Chaux-de-Fonds, les autres dépôts étant arrivés à saturation. L'OAEN a également autorisé 66 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 1'186 mètres-linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a pu dispenser 2 formations à l'archivage, tandis que 2 autres ont dû être annulées en raison de la pandémie. 17 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement.

En dépit de périodes de fermeture partielle ou totale de la salle de lecture, 192 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 543 journées de travail en salle de lecture. 5'303 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 243 demandes de recherche, dont 23 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Le futur Centre archives et patrimoine (CAP) – anciennement Nouveau Centre d'Archives (NCA) – est entré en phase projet grâce à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 20.051. Les travaux menés conjointement avec le SBAT et la Ville de La Chaux-de-Fonds durant l'année 2021 permettront de lancer le concours d'architecture pour la modification et l'agrandissement du site choisi durant l'année 2022. Le récolement général des fonds en vue de préparer les opérations de déménagement a commencé à l'été.

Le projet d'archivage numérique (AENeas) s'est poursuivi avec le démarrage des travaux de développement d'outil informatique ArchiRef appelé à gérer le cycle de vie des documents produits dans l'administration.

Au 1er janvier 2021 est entrée en vigueur la révision conjointe de la LArch et de la loi de santé garantissant désormais une base légale pour l'archivage des dossiers médicaux.

OPAN - section Patrimoine

En 2021, le Conseil d'État a adopté six arrêtés de classement et quatre arrêtés de mise à l'inventaire. L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit : 342 en 2017, 369 en 2018, 373 en 2019, 465 en 2020 et 464 en 2021.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux, de même que la mise en route de la base de données informatique sur la plateforme Web de Zetcom. Le règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel a été adopté le 25 janvier 2021 par le Conseil d'État. L'arrêté déterminant les conditions de reconnaissance comme dignes d'être protégés d'immeubles bâtis sis hors zone à bâtir et ayant la valeur 4 au Recensement architectural du canton de Neuchâtel, en application de l'article 20, alinéa 3, de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018, a été adopté le 21 avril 2021.

En 2021, 17 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 560'501 francs et 23 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 727'505 francs ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DESC. Les subventions cantonales versées en 2021 se sont élevées à 852'634 francs, avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales versées se sont quant à elles élevées à 910'219 francs.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 11 et 12 septembre, sur le thème « Faire et savoir-faire », ont connu un joli succès avec 1278 visiteurs. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

OPAN – section Archéologie

Nombre de projets de construction et d'aménagement ont nécessité une intervention sur le terrain de la part de l'ensemble des collaborateurs, pour la réalisation de diagnostics archéologiques ; des tâches intrinsèquement liées au traitement des dossiers SATAC et préalables à l'émission des préavis requis lors des demandes d'autorisations de construire. Échelonnées sur toute l'année, ces opérations ont été menées dans toutes les régions du canton. Elles n'ont pas été suivies par la mise en œuvre de fouilles extensives, compte tenu de la quantité ou de la nature des vestiges archéologiques découverts, ainsi documentés dans le cadre même du diagnostic.

Parallèlement à ces missions courantes, plusieurs projets de recherches ont été initiés en 2021. Le premier - inscrit sur le long terme – est un partenariat avec le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF), dont l'objectif est la mise en œuvre conjointe de mesures de sauvegarde et de documentation du patrimoine immergé régional. Entre les mois d'avril et de mai, deux opérations successives ont été réalisées. Il s'agissait en premier lieu d'étudier sur terre ferme deux pirogues, menacées par l'érosion et extraites des fonds lacustres en 2020. Découvertes au large de La Tène et à Font (FR), ces embarcations sont respectivement datées de 3000 av. J.-C. et du 10e siècle de notre ère. S'en est suivie une opération d'archéologie subaquatique, toujours au large de La Tène, visant à la documentation d'une autre pirogue (datée vers 2600 av. J.-C.) et surtout du piège terminal (nasse) d'une pêcherie, à l'origine aménagée dans un ancien bras de la Thielle à la fin du Néolithique (env. 2450-2200 av. J.-C.). Cette installation halieutique, qui n'a pas d'équivalent connu dans nos régions, est à considérer comme exceptionnelle de par son état de conservation, sa technicité et sa datation.

L'été 2021 a ensuite été rythmé, entre mai et juillet, par deux fouilles archéologiques successives, dont la mise en œuvre fut dictée par la nécessité d'appliquer les mesures adaptées à leur sauvegarde, en réponse aux dégradations subies lors de fouilles clandestines.

La première concerne la grotte des Plaints à Couvet qui, après celle de Cotencher (Rochefort), constitue le plus vieux site archéologique neuchâtelois fréquenté par les Néandertaliens. 2021 marque un premier retour au terrain depuis les fouilles réalisées par le Covasson J.-P. Jéquier dans les années 1950-1960. Cette première campagne, menée en collaboration avec le Spéléo club des Montagnes neuchâteloises, a consisté à récolter la totalité des sédiments issus des fouilles clandestines pratiquées en 2017, ainsi qu'à débiter l'évacuation des déblais des anciennes fouilles.

Le second site qui attira toute l'attention des archéologues – et des médias ! - est un vaste tertre funéraire – ou tumulus - du Premier Âge du Fer (600-500 av. J.-C.), situé dans la forêt du Chanet à Colombier. Il a été l'objet d'une première campagne d'investigations qui marque le lancement d'un programme pluriannuel - alliant sauvegarde patrimoniale, étude scientifique et formation pédagogique – sous la forme d'une fouille-école associant la participation d'étudiants en archéologie de l'Université de Neuchâtel. Cette opération a en outre donné lieu à une journée « portes ouvertes » qui a connu un grand succès auprès de la population neuchâteloise.

Pour mémoire, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel a mené, entre 2018 et 2020, un programme de prospection archéologique dans la région du Val de Travers, en collaboration avec l'archéologie cantonale. Outre des résultats prometteurs, le fait marquant de ces recherches fut l'engouement suscité auprès de la population qui, par la mise à disposition de précieuses connaissances ou autres documents d'archives, a fortement contribué à leur succès. Aussi, la section Archéologie a pris l'option de poursuivre sur cette voie dans le développement de ses recherches prospectives des Vallées et des Montagnes, en encadrant notamment des amateurs passionnés d'histoire et d'archéologie. C'est dans un tel contexte, par exemple, qu'un recensement des fours à chaux dans la vallée de La Brévine a débuté en 2021.

OPAN – section Laténium

En dépit des fermetures et des multiples restrictions sanitaires liées à la pandémie du COVID-19, le Laténium a connu en 2021 une fréquentation exceptionnelle, soit 83'330 personnes qui ont visité le parc et musée d'archéologie, dont 38'321 dans les expositions. Cette affluence est assurément liée à l'intérêt de l'offre proposée, mais elle témoigne également de l'importance accordée par la population aux activités et aux échanges culturels, dans les conditions difficiles des contraintes sanitaires.

L'exposition « Des choses » a accueilli un public large et diversifié, qui a fortement apprécié le caractère innovant d'une approche visant à illustrer le pouvoir narratif des objets archéologiques. Réalisée grâce à la collaboration de nombreux partenaires et mobilisant des prêts accordés par 33 institutions muséales et scientifiques réparties entre la Suisse, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, cette exposition réunissait des objets très variés, de nature assez déroutante, généralement négligés car difficiles à appréhender pour les archéologues. Soumis à des éclairages originaux, dans un dialogue entre science et arts (création vidéo, littérature, musique et scénographie), ces objets révélaient en somme des pans méconnus du passé, touchant à l'univers mental de nos lointains prédécesseurs, saisis parfois jusque dans l'intimité du quotidien préhistorique.

Afin de répondre à la demande croissante d'activités culturelles de plein air, le musée a reconduit en 2021 l'organisation du « Laténium estival ». Au cœur de la programmation, une installation d'arts visuels et quatre spectacles de danse et de musiques contemporaines, inspirés par les thématiques valorisées par le musée et résonnant avec l'atmosphère du lieu, qui ont permis de démultiplier les regards portés sur l'archéologie et le patrimoine. Par ailleurs, les ateliers didactiques « village préhistorique » organisés dans le parc archéologique tous les après-midis durant quatre semaines ont connu, en dépit d'une météo très défavorable, une forte affluence, avec une importante participation de familles de touristes alémaniques.

Globalement, les prestations de médiation culturelle ont presque retrouvé les moyennes d'avant la pandémie, qui s'élèvent à plus de 600 réservations de groupes (ateliers et visites guidées). Ce résultat tient en particulier à la mise en œuvre, avec le soutien du Service de l'enseignement obligatoire, d'ateliers « Laténium hors les murs », proposant une gamme d'ateliers adaptés pour se tenir de manière décentralisée dans les salles de classe, sur l'ensemble du territoire cantonal.

De manière générale, on notera la poursuite constante des efforts du Laténium dans le domaine de la « Culture inclusive » - par l'organisation de manifestations thématiques, la formation continue pour l'accueil de visiteurs-euses en situation de handicap, ainsi que par la création d'offres spécifiques destinées à ces publics-cibles. Ces principes d'inclusion sociale guident également les travaux conduits sous l'égide du Service des bâtiments pour la revalorisation du parc archéologique.

En coulisses, le musée est engagé depuis cinq ans dans un ambitieux programme de réorganisation des dépôts. Selon les nouvelles normes de conservation préventive, ces travaux, qui doivent assurer les bases d'une gestion durable des très importantes collections archéologiques cantonales (près de 550'000 objets et plusieurs centaines de milliers de documents scientifiques), impliquent des efforts logistiques considérables (reconditionnement, tri, inventaire, modification des systèmes climatiques et des procédures de traitement informatique), conduits en concertation et avec l'appui de la section Archéologie cantonale de l'OPAN.

Principal centre d'interprétation pour les Palafittes du pourtour alpin (Suisse, France, Allemagne, Italie, Autriche et Slovaquie), le Laténium a accueilli la manifestation internationale organisée par le Swiss Coordination Group UNESCO Palafittes avec le soutien de l'Office fédéral de la culture pour la célébration des 10 ans de l'inscription au Patrimoine mondial.

À noter enfin l'issue favorable de la candidature du Laténium aux contributions d'exploitation de l'Office fédéral de la culture : pour la période 2023-2026, le musée bénéficiera encore d'une subvention importante (sensiblement réduite toutefois par rapport à la période 2018-2022, en raison d'une modification de la grille de calcul de la Confédération). Établi sur la base d'un contrat de prestations, ce soutien financier permettra au Laténium de poursuivre son action pour la popularisation de l'archéologie, tout particulièrement pour ce qui touche à l'inclusion culturelle et la participation sociale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	3'639'877	1'116'464	6'171'684	+5'055'220	+452.8%	+2'531'807	+69.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	310'381	388'164	324'418	-63'746	-16.4%	+14'036	+4.5%
43 Revenus divers	34'800	178'300	57'222	-121'078	-67.9%	+22'423	+64.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	389'795	50'000	365'754	+315'754	+631.5%	-24'041	-6.2%
47 Subventions à redistribuer	2'904'901	500'000	5'424'036	+4'924'036	+984.8%	+2'519'134	+86.7%
49 Imputations internes	0	0	255	+255	--	+255	--
Charges d'exploitation	18'350'251	15'812'365	23'297'419	+7'485'054	+47.3%	+4'947'168	+27.0%
30 Charges de personnel	5'208'920	5'439'603	5'301'368	-138'235	-2.5%	+92'448	+1.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'147'657	1'208'850	1'087'814	-121'036	-10.0%	-59'843	-5.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	70'840	380'000	45'072	-334'928	-88.1%	-25'768	-36.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	7'250'288	5'938'487	8'809'257	+2'870'770	+48.3%	+1'558'969	+21.5%
37 Subventions redistribuées	2'904'901	500'000	5'424'036	+4'924'036	+984.8%	+2'519'134	+86.7%
39 Imputations internes	1'767'645	2'345'425	2'629'872	+284'447	+12.1%	+862'227	+48.8%
Résultat d'exploitation	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
Résultat opérationnel	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	51.00	55.00	54.00	-1.00	-1.8%	+3.00	+5.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.70	38.70	38.80	+0.10	+0.3%	+1.10	+2.9%

Commentaires

Les revenus et charges d'exploitation du service de la culture montrent une augmentation substantielle liés à COVID-19 et aux mesures de soutien mises en place par la Confédération. Leur importance ne pouvait être prévue lors de l'élaboration du budget 2021.

Groupe 43: Ce montant correspond notamment à la mobilisation du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) dont les dépenses ont été moins élevées qu'initialement prévu.

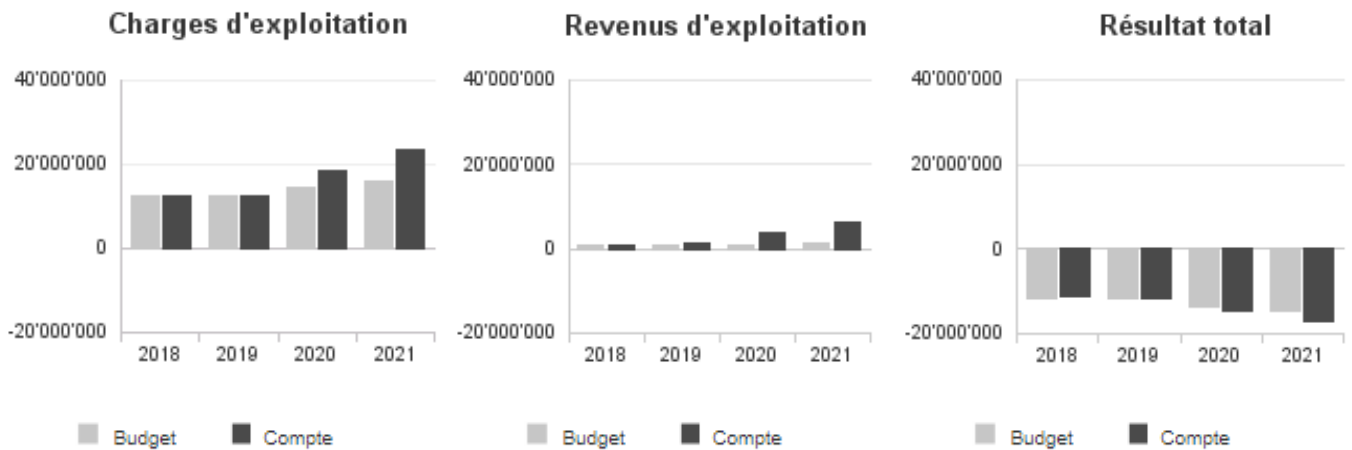
Groupe 46: La subvention de 300'000.- CHF versée par l'OFC pour le Laténium apparaît sous cette nature. Elle est reversée à la Fondation La Tène (nature 36)

Groupe 47: Subventions octroyées par la Confédération dans le cadre des conventions programme au niveau du patrimoine et des aides COVID-19 (Un montant identique apparaît sous 37: Subventions à redistribuer).

Groupe 36: Augmentation liée au versement des aides COVID (pour la partie cantonale).

Groupe 37: Subventions fédérales reversées par le canton. Voir remarque 47 ci-dessus.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement culturelles (CHF)	activités	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes		92'468	143'700	96'574
Coûts salariaux et de structure		170'807	93'998	57'674
Coûts des services centraux		46'444	33'647	21'387
Revenus		3'280	0	11'640
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)		306'439	271'345	163'995

Commentaires

La direction du service a mené à bien ses différentes missions d'encouragement à l'activité culturelle tout en gérant les aides COVID-19. Au niveau des charges directes, moins de mandats ont pu être réalisés par rapport à ce qui était prévu du fait de la large mobilisation liée à la mise en œuvre de l'Ordonnance Covid-19 Culture.

Archéologique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	183'363	240'000	147'427
Coûts salariaux et de structure	1'425'789	1'504'655	1'328'788
Coûts des services centraux	456'464	708'295	627'269
Revenus	114'190	155'000	39'735
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'951'427	2'297'951	2'063'749

Commentaires

La réduction des charges est consécutive au décès d'une collaboratrice en janvier 2021, dont le poste a été laissé vacant sur le reste de l'année et repourvu en 2022.

Une réduction des recettes provenant du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) s'explique par la priorisation des ressources et des tâches cantonales au détriment des projets d'élaboration autoroutiers A5.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	81'088	90'200	95'261
Coûts salariaux et de structure	1'019'683	1'038'915	1'068'207
Coûts des services centraux	313'801	467'838	485'595
Revenus	-32'426	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'446'999	1'596'953	1'649'063

Commentaires

Musée (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	495'805	520'250	527'114
Coûts salariaux et de structure	2'059'079	2'085'990	2'111'643
Coûts des services centraux	637'063	943'493	982'867
Revenus	241'201	282'164	277'863
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'950'747	3'267'569	3'343'760

Commentaires

Augmentation des coûts salariaux liée aux diverses contraintes COVID, en particulier pour les relations avec le public (exigences de sécurité, congés-maladie et télétravail).

Archives (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	90'771	62'400	82'984
Coûts salariaux et de structure	1'056'490	1'265'545	1'130'647
Coûts des services centraux	313'337	473'939	512'674
Revenus	18'916	21'300	18'882
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'441'681	1'780'584	1'707'422

Commentaires

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Arts et lettres+Institut	180'134	148'000	184'819
Cinéma	300'000	335'000	335'500
Fonds Documentaires	1'910'000	1'920'000	1'910'000
Médiation culturelle	41'400	40'000	44'800
Musique	580'892	539'000	577'292
Promotion de la lecture	384'000	387'500	384'000
Sociétés savantes et formation	144'700	143'000	140'700
Sub. féd. diverses	-3'957	-50'000	0
Subs. div .ins. privées	348'847	375'000	333'540
Subsides com. divers	183'308	325'000	219'095
Théâtre & centre cult.	1'297'763	1'319'000	1'380'783
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'367'087	5'481'500	5'510'528

Commentaires

Les subventions versées en 2021 dépassent de 30'000.- CHF ce qui avait été budgété en raison notamment d'une modification de leur comptabilisation. En effet, en 2021, suite aux remarques du contrôle cantonal des finances, les subventions dont

l'engagement a été pris durant l'année ont été intégralement imputées sur l'exercice comptable alors qu'auparavant l'imputation se faisait au moment du versement.

Les variations qui s'observent entre le budget et les comptes entre les différentes rubriques s'expliquent par des différences au niveau des demandes de soutiens ponctuels qui varient fortement d'une année à l'autre dans les différents domaines de la création artistique. En effet, si les subventions structurelles aux institutions sont versées sur une base annuelle, il reste une part variable dans l'enveloppe des subventions. Cette part variable correspond aux soutiens octroyés par le service de la culture en lien avec les projets ponctuels. Ceux-ci ne sont pas prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Subventions fédérales diverses : subventions acquises pour des recherches archéologiques menées par l'OPAN. Réduction en corrélation avec les ressources disponibles de l'office.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-20	0	-60
Monuments et sites	706'626	500'000	910'219
Sub. féd. pro. mon. sit.	-706'626	-500'000	-910'219
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	-60

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales versées par l'OFC au canton dans le cadre de la convention-programme 2016-2020 ainsi que 2021-2024.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	2'198'275	2'198'275	0	0	0	0	6'857'125	4'593'982	2'263'143
Création moyens nécessaires LArch	En cours	70'840	0	70'840	380'000	0	380'000	45'072	0	45'072
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	0	0	0	0	0	466'600	0	466'600
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Vitami.NE	En cours	0	0	0	108'000	0	108'000	33'714	0	33'714
Total		2'569'115	2'198'275	370'840	788'000	0	788'000	7'702'512	4'593'982	3'108'530

Commentaires

Un crédit supplémentaire a été accepté afin d'indemniser et de soutenir les milieux culturels (entreprises et personnes physiques) touchés de plein fouet par les mesures prises dans le cadre de COVID-19. Le démarrage du développement d'ArchiRef ayant été retardé de quelques mois en raison du Covid, seule une partie de son financement a pu être engagée en 2021.

Restauration de la Collégiale de Neuchâtel 2^{ème} étape: La quatrième tranche de CHF 300'000 concernant la 2ème étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2021. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Suite au changement de législature, la responsabilité des dossiers APS a été transférée de l'ex-DEAS au DFS qui a privilégié une gestion directe par les services concernés. Raison pour laquelle des montants figurent aux comptes du service sans qu'ils aient été budgétés.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact au 31.12.2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	4'579'570	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	65'754	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	4'513'816	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	6'909'531	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	35'386	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'020	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	2'343'309	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	4'513'816	Augmentation de charges
39 Imputations internes		
Résultat total	-2'329'961	Détérioration du résultat

Commentaires

La direction du service de la culture a dû poursuivre la mise en œuvre des mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération. Durant l'année 2021, la direction du service et ses 3.45 EPT a mobilisé les 3/5 de son temps sur ce dossier tout en poursuivant les activités courantes dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle (traitement des demandes de subventions, appels à projets, ...). Afin d'accomplir cette mission, la direction a pu s'appuyer sur les compétences des deux personnes engagées chacune à 50% pour traiter les 262 demandes d'indemnisation ainsi que les 85 projets de transformation qui ont été déposés. En outre, grâce à une collaboration avec le service de l'emploi ainsi que l'organisation BNF, des ressources supplémentaires ont également permis de traiter l'ensemble des demandes. Au vu de la complexité des flux financiers, le SFIN a accompagné le processus. Par ailleurs, pour faire suite au rapport préliminaire produit en tout début de processus, le CCFI a réalisé un audit de bilan à la fin de l'année.

Le recours à une fiduciaire (31) a été inévitable afin de traiter les cas les plus complexes en particulier pour des montants d'indemnisation conséquents et afin de respecter les délais imposés par la Confédération. Ces frais ont été pris en charge en partie par la Confédération.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la culture	967
Total	967

Commentaires

3.8.12. Service des ressources humaines (SRHE)

Missions principales

Le service des ressources humaines de l'État est le service transversal chargé du développement et de la mise en œuvre de la politique de gestion du personnel de l'administration cantonale (personnel administratif et technique de l'administration cantonale, ainsi que personnel enseignant des entités du secondaire 2).

Ses principales missions peuvent être déclinées en trois volets complémentaires et interdépendants:

1. Gestion administrative et salariale du personnel de l'État

Engagements, dossiers du personnel, traitements, classification des fonctions, assurances sociales, horaires, temps de travail, absentisme, indicateurs et statistiques, budgétisation des charges de personnel pour l'ensemble de l'administration cantonale, etc.

2. Conseil, accompagnement et expertise RH

Recrutement, formation, développement, mobilité interne, aide et appui aux cadres, santé et sécurité, appui juridique, légistique, gestion de conflits, surveillance de l'application des dispositions de la loi sur le statut de la fonction publique, implication dans projets transversaux, organisation des services, support technique SAP RH, intégration sociale et culturelle, égalité et famille, encouragement et gestion des apprentissages, conseil et appui aux communes et aux entités paraétatiques en matière de gestion RH, etc.

3. Appui politique et développement de la politique de gestion des ressources humaines

Prises de position, veille et anticipation de l'évolution de l'environnement, propositions d'évolution de la législation, développement ou adaptation d'outils de gestion des ressources humaines, interactions régionales, intercantionales ou nationales, représentation de l'Etat au sein d'organes externes, etc.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'action du SRHE dépend étroitement de l'évolution de son environnement, qu'il soit économique, politique, sociologique ou encore technique. En effet, la gestion du capital humain de toute structure, qu'elle soit privée ou publique, se situe à la croisée de chemins parfois difficilement compatibles combinant notamment attentes des titulaires, besoins de l'institution, contraintes budgétaires, évolution démographique, variété extrême et transformation des métiers, évolution législative exogène, mutations générationnelles et révolutions techniques.

La poursuite de la crise de la Covid-19 sur 2021 a maintenu une pression importante sur le service et a nécessité la poursuite d'une gestion très réactive des différents secteurs du service, avec des impacts directs ou indirects importants sur les activités de la plupart de leurs titulaires.

En parallèle, l'implication du service dans de nombreux processus transversaux (Vitamine, CPNE, SIGE, etc.) s'est maintenue, avec un maintien de la délivrance des prestations de base du service, indispensables à la bonne marche de l'administration.

En résumé, alors que nous espérons un retour à la normalité en 2021, la réalité du terrain a continué de perturber de manière sensible les activités du SRHE, qui a tout de même et sans ressources supplémentaires assumé ses missions de manière efficiente.

Activités et réalisations

Le service a poursuivi son implication dans la gestion de la Covid-19. Cette mission ponctuelle a en grande partie été assumée par les membres de la direction du SRHE, qui ont pu compter sur l'investissement et l'autonomie des équipes en place pour que les missions ordinaires du service puissent être assurées. Pour le surplus, tous les éléments du rapport de l'an dernier auraient pu être cités afin de donner une image plus précise de l'impact de cette pandémie sur la marche du service (directives, support individuel, bourse de l'emploi, assurance perte de gain, adaptations réglementaires, gestion des commandes de matériel, etc.).

Ce contexte particulier a certes ralenti certains projets internes ou transversaux, mais les différents secteurs du service ont néanmoins poursuivi leur investissement afin d'assurer des prestations correspondant aux attentes des clients/partenaires internes ou externes du SRHE. En parallèle, les équipes du service ont poursuivi leur investissement dans de nombreux projets internes et transversaux répondant à l'évolution de l'environnement politique, social et économique de l'administration.

Ainsi, l'implication du SRHE dans le programme Vitamine s'est intensifiée, tant au niveau stratégique qu'à celui des planifications opérationnelles. Il est possible d'évoquer notamment à ce sujet la participation active à l'élaboration de plans d'accompagnement et de formation au changement, la définition de règles en lien avec le télétravail, les éléments en relation avec la santé, la

Service des ressources humaines (SRHE)

sécurité et l'ergonomie, la mobilité professionnelle du personnel concerné par les changements de lieu de travail, les éléments techniques concernant la gestion des temps de travail et les accès, le plan de mobilité du personnel.

S'agissant de l'enseignement, le SRHE a intensifié son appui à la création du CPNE en termes RH et a poursuivi ses efforts de rationalisation de la gestion administrative et salariale. La réorganisation interne progressive du SRHE destinée à répondre aux attentes de cette gestion particulière du personnel enseignant s'est poursuivie et devrait aboutir en 2022. Les éléments techniques inhérents au projet de nouvelle évaluation des fonctions des enseignants ont été menés à bien et discutés avec les associations du personnel et les communes. Les actions de formation présentielle ont bien naturellement été réduites en raison de la pandémie.

Différents projets en lien avec la formation continuent de progresser, avec notamment la mise en place d'une nouvelle solution de gestion informatisée, la mise en place d'un programme de formation des cadres commun avec les communes, ainsi que la poursuite des efforts de promotion de l'apprentissage dual au sein de l'administration.

Suite à une mutation interne et afin de répondre à des attentes croissantes dans ce domaine, le volet santé et sécurité a bénéficié d'une plus grande attention, et un programme a été élaboré en vue d'une implémentation progressive dès 2022. La gestion salariale et administrative a poursuivi des efforts en matière d'optimisation et d'intégration des processus (gestion des temps, accessibilité des prestations, digitalisation).

Par ailleurs, le soutien permanent en matière de gestion RH globale (soutien politique, stratégie, recrutement, mobilité, soutien juridique, formation, réorganisation, conflits, etc.) a été assumé de manière efficiente. Seuls les objectifs internes de développement de la marque employeur et du positionnement de l'État-employeur n'ont pas pu être atteints en raison des implications extraordinaires du service dans la gestion de crise.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	8'634'599	-5'852'769	8'227'795	+14'080'564	+240.6%	-406'804	-4.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	631'325	704'500	703'481	-1'019	-0.1%	+72'156	+11.4%
43 Revenus divers	0	81'000	62'850	-18'150	-22.4%	+62'850	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	583'402	905'000	457'163	-447'837	-49.5%	-126'239	-21.6%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	7'419'872	-7'543'269	7'004'300	+14'547'569	+192.9%	-415'572	-5.6%
Charges d'exploitation	7'723'434	-6'117'787	7'909'282	+14'027'069	+229.3%	+185'848	+2.4%
30 Charges de personnel	6'235'521	-7'415'016	6'524'392	+13'939'408	+188.0%	+288'870	+4.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	111'363	176'900	101'389	-75'511	-42.7%	-9'974	-9.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	501'021	475'000	444'125	-30'875	-6.5%	-56'896	-11.4%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	875'529	645'329	839'376	+194'047	+30.1%	-36'153	-4.1%
Résultat d'exploitation	911'165	265'018	318'513	+53'495	+20.2%	-592'652	-65.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	911'165	265'018	318'513	+53'495	+20.2%	-592'652	-65.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	911'165	265'018	318'513	+53'495	+20.2%	-592'652	-65.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	31.00	36.00	33.00	-3.00	-8.3%	+2.00	+6.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.40	23.00	23.10	+0.10	+0.4%	+1.70	+7.9%

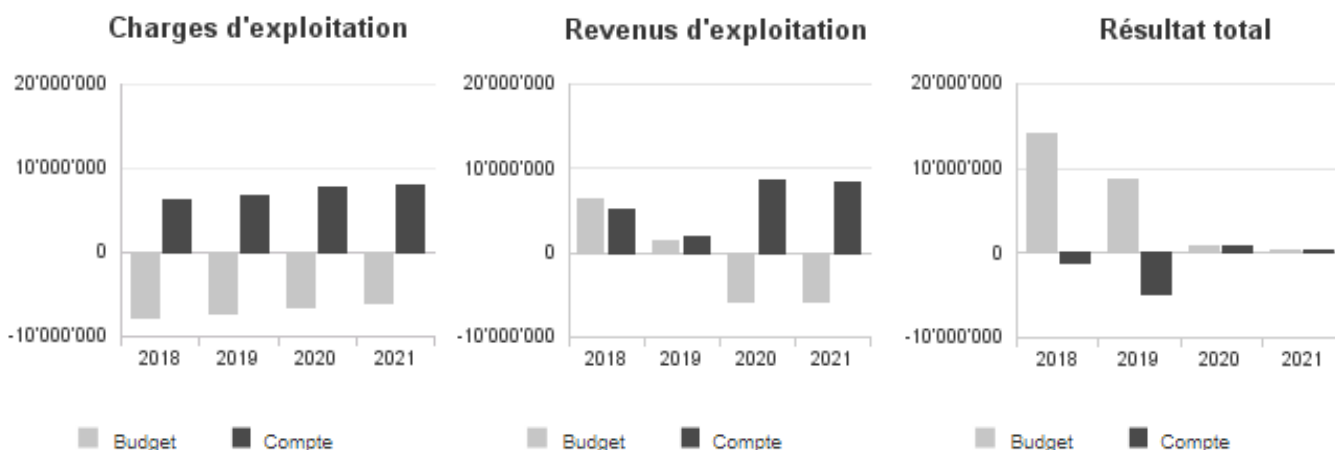
Commentaires

Groupe 46, les revenus sont significativement plus faibles que prévus, l'impact unique étant la part au produit de la taxe CO2 qui varie largement d'année en année (en 2021, CHF 104'000 contre CHF 525'000 budgétés). Il est impossible d'estimer efficacement cette recette qui dépend de facteurs imprévisibles.

Groupe 30, la variation provient principalement de l'écart statistique centralisé au SRHE (valeur de CHF 14.5 millions). Les effectifs légèrement inférieurs sur l'ensemble de l'année, ainsi que le budget de la formation de l'administration utilisé qu'en partie (sous-groupe 309, dû principalement à la situation sanitaire) complètent la différence entre budget et comptes des charges de personnel.

Groupe 31, utilisation parcimonieuse des frais de formation, et solde non utilisé pour la santé et la sécurité au travail.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	870	0	6'460
Coûts salariaux et de structure	1'108'039	1'103'716	1'252'042
Coûts des services centraux	352'045	348'097	350'173
Revenus	310'033	90'098	109'944
Revenus de la facturation des services centraux	1'405'750	1'271'679	1'271'679
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-254'829	90'035	227'052

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacement maternités et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service. Les charges sont stables. Quant aux recettes, la différence provient de facturation et remboursement de salaires ré-imputés au groupe de Formation et développement (voir groupe ci-dessous).

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	72'268	66'000	25'359
Coûts salariaux et de structure	1'324'103	1'457'455	1'308'535
Coûts des services centraux	352'045	348'097	350'173
Revenus	71'581	62'825	83'696
Revenus de la facturation des services centraux	1'841'468	1'640'947	1'640'948
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-164'632	167'780	-40'577

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, les frais de fonctionnement du groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail.

Service des ressources humaines (SRHE)

Formation et développement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	72'137	63'200	57'235
Coûts salariaux et de structure	3'712'703	4'316'791	3'804'998
Coûts des services centraux	124'251	122'858	123'590
Revenus	992'352	1'243'500	1'205'331
Revenus de la facturation des services centraux	3'429'924	3'352'182	3'352'182
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-513'185	-92'833	-571'690

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires. Une diminution des coûts salariaux due principalement aux cours de formation annulés suite à la crise sanitaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Part produit taxe CO2	-181'479	-525'000	-101'288
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	99'098	95'000	88'251
Total charges (+) / revenus (-) nets	-82'381	-430'000	-13'038

Commentaires

La part produit taxe CO2 a été largement moins importante que prévue en 2021. Pour rappel, le produit taxe CO2 est impossible à estimer en avance, le calcul dépendant de nombreux facteurs exogènes imprévisibles.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-90	0	-30
Total charges (+) / revenus (-) nets	-90	0	-30

Commentaires

Frais de rappel suite à des factures payées hors délai.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Vitami.NE	En cours	0	0	0	81'000	0	81'000	62'740	0	62'740
Total		0	0	0	81'000	0	81'000	62'740	0	62'740

Commentaires

Lancement du projet pour le SRHE avec les premières heures imputées en 2021.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact au 31.12.2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	44'081	Augmentation de revenus
49 Imputations internes	44'081	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	19'289	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	19'289	Augmentation de charges
Résultat total	24'793	Amélioration du résultat

Commentaires

Les recettes proviennent de remboursements d'assurances liés aux absences COVID. Quant aux charges, l'augmentation correspond au paiement d'heures COVID et de primes.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des ressources humaines	1'018
Total	1'018

Commentaires

Les heures liées à la COVID-19 incluent la gestion de la crise, la communication (site intranet, directives, boîte srhe.covid@ne.ch, plans de retour), l'accompagnement des services, la participation à ORCCAN, la gestion des absences et des allocations pour pertes de gain ainsi que la validation des commandes de matériel.

3.8.13. Service juridique (SJEN)

Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il continue également d'assumer la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 30 personnes (avec une apprentie) représentant une dotation de 19,9 postes en équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (15,0 EPT) et le secrétariat (4,9 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN). Depuis plusieurs années, il accueille des stagiaires pour une durée de trois semaines dans le cadre de leur formation auprès de la HEG. Un avocat-stagiaire a également été accueilli six mois en 2021.

L'année 2021 a été intense au service juridique, marquée par la mise en œuvre de la nouvelle organisation du service. Cette dernière porte ses fruits et semble très bien convenir aux attentes tant de l'administration que de l'entier du SJEN. En outre, le changement de dénomination des départements a engendré un important travail de mise à jour du RSN. Par ailleurs, un effort a continué d'être apporté dans la liquidation des anciens dossiers de contentieux.

Enfin, le service juridique a dû faire face à une surcharge importante de travail dans le soutien apporté aux problèmes juridiques liés à la pandémie de Covid-19. Pour y faire face, un 0,4 EPT de juriste a été accordé au SJEN le 15.09.2021 pour une période d'un an.

Activités et réalisations

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les chefs de département sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, le conseil juridique prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée.

S'agissant de contentieux, le SJEN avait 294 dossiers pendants au 1er janvier 2021. Il en a reçu 378 (422 pour 2020 et 426 pour 2019) et a traité 427 dossiers (560 en 2020 et 431 en 2019). Le stock de dossiers en cours se monte à 246 au 1er janvier 2022.

Départements	Dossiers entrés	Dossiers traités	En cours au 1 ^{er} janvier 2022	En cours au 1 ^{er} janvier 2021
CE	55	67	68	80
Chancellerie	3	3	0	0
DDTE	79	79	36	36
DECS	109	137	69	97
DFDS	30	33	10	13
DFS	9	13	22	22
DESC	93	98	41	46
Total	378	427	246	294

Service juridique (SJEN)

Le tableau montre l'effort de l'ensemble du service pour continuer de diminuer la durée des procédures. Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Durant l'année 2021, le SJEN a été très fortement sollicité s'agissant de ses prestations hors contentieux. Il a émis un nombre beaucoup plus important que la moyenne d'avis de droit ou conseils juridiques qui est de 284 (contre 228 en 2020) et de préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État dont le nombre est de 149 (113 en 2020). Il a également ouvert 66 nouveaux dossiers de législation et accompagné l'État de Neuchâtel dans 15 nouvelles procédures judiciaires.

Les projets législatifs les plus importants ont été :

- la loi sur les drones (LDro) et début des travaux liés à son règlement d'exécution ;
- la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA) ;
- le projet de rapport sur une nouvelle loi sur les marchés publics ;
- la révision du règlement sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions (RASl) ;
- le règlement sur le financement des établissements spécialisés (RFinES).

Par ailleurs, le SJEN s'est attelé à établir un Guide légistique à l'attention de toute l'administration. Ce guide est fort attendu et sera accessible dès le début de l'année 2022.

Enfin, le service s'est impliqué pleinement dans la gestion de la crise sanitaire en participant aux travaux du bureau de l'état-major de conduite (EMCC).

Le SJEN est fier du travail accompli en 2021.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	472'581	171'550	153'260	-18'290	-10.7%	-319'321	-67.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	163'375	150'500	134'500	-16'000	-10.6%	-28'875	-17.7%
43 Revenus divers	294'738	800	412	-388	-48.5%	-294'326	-99.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	14'468	20'250	18'348	-1'902	-9.4%	+3'880	+26.8%
Charges d'exploitation	3'708'051	3'414'306	3'589'811	+175'505	+5.1%	-118'240	-3.2%
30 Charges de personnel	3'182'995	3'051'250	3'056'749	+5'499	+0.2%	-126'246	-4.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	105'713	130'300	134'406	+4'106	+3.2%	+28'693	+27.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	419'343	232'756	398'656	+165'900	+71.3%	-20'687	-4.9%
Résultat d'exploitation	-3'235'470	-3'242'756	-3'436'551	-193'795	-6.0%	-201'081	-6.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-3'235'470	-3'242'756	-3'436'551	-193'795	-6.0%	-201'081	-6.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'235'470	-3'242'756	-3'436'551	-193'795	-6.0%	-201'081	-6.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	30.00	28.00	30.00	+2.00	+7.1%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.35	19.90	20.10	+0.20	+1.0%	-0.25	-1.2%

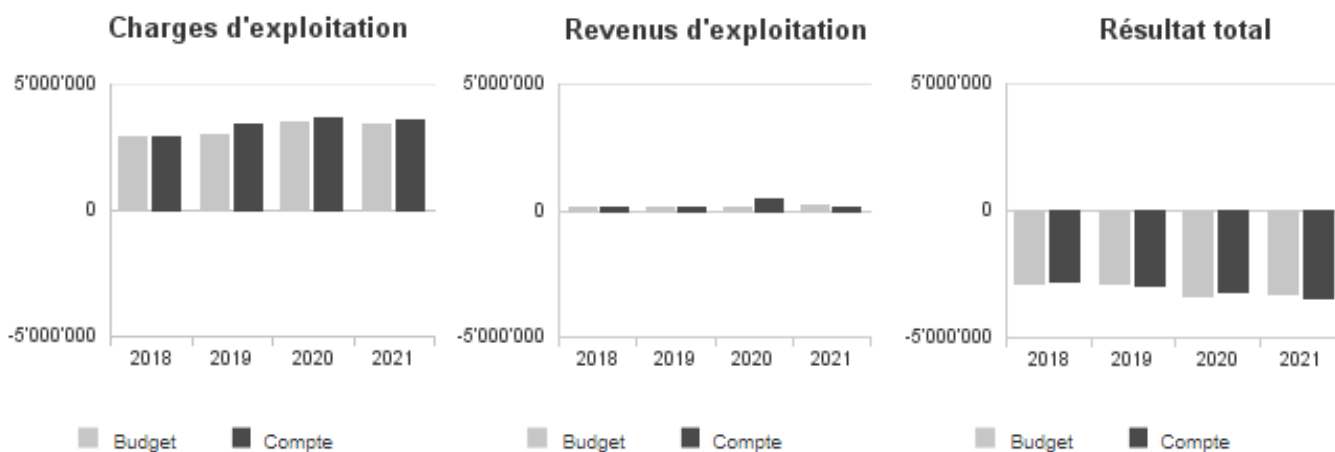
Commentaires

Le **groupe 42** "taxes" est constitué pour sa quasi-totalité de l'encaissement des avances de frais facturées aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des chefs de département ou au Conseil d'État). Il enregistre une diminution en 2021, ce qui est explicable au vu de la baisse enregistrée des dossiers de contentieux.

Le **groupe 31** "biens, services et autres charges d'exploitation" a enregistré une augmentation en 2021, les dépenses (avances et soldes d'avances de frais à rembourser aux recourants) ayant été supérieures aux prévisions.

L'**effectif en équivalents plein-temps** (EPT) au 31.12.21 est de 20,10, tenant compte d'un 20% (sur 40) octroyé pendant un an en lien avec le Covid. Le 20% restant sera occupé dès le 01.01.22 (jusqu'au 14.09.22).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	55'343	50'000	78'445
Coûts salariaux et de structure	2'206'311	1'917'524	1'708'851
Coûts des services centraux	301'383	265'699	221'159
Revenus	456'653	150'800	137'864
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'106'383	2'082'423	1'870'592

Commentaires

Voir commentaires page précédente.

Conseils (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	291'095	359'898	587'779
Coûts des services centraux	39'773	49'869	75'924
Revenus	15'418	20'250	2'422
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	315'450	389'517	661'281

Commentaires

Cette prestation concerne les nombreux avis de droit et conseils donnés par le SJEN. Les revenus ont été répartis entre plusieurs prestations par rapport au budget 2021.

Législation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	454'211	493'277	617'217
Coûts des services centraux	61'916	68'350	79'776
Revenus	0	500	8'961
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	516'126	561'128	688'033

Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations et de préavis des services centraux.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	9'142	10'000	6'881
Coûts salariaux et de structure	61'486	77'319	88'146
Coûts des services centraux	8'369	10'713	11'388
Revenus	0	0	3'414
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	78'997	98'032	103'002

Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres et divers abonnements à des revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	33'735	59'300	-28'208
Coûts salariaux et de structure	56'242	45'984	80'144
Coûts des services centraux	7'902	6'372	10'408
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	97'880	111'656	62'345

Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics et aux conseils et avis de droit des juristes en charge de la matière, un de nos juristes étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP). L'imputation comptable est erronée ; les charges directes s'élèvent en fait à CHF 44'265.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-510	0	-600
Total charges (+) / revenus (-) nets	-510	0	-600

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	<i>Nature de la variation</i>
Charges d'exploitation	3'277	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	3'277	Augmentation de charges
Résultat total	-3'277	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges liées aux 0,2 EPT de juriste occupés du 15.09 au 31.12.21 (cf. commentaires résultat financier).

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service juridique	370
Total	370

Commentaires

Soutien juridique aux services et en particulier à l'état-major cantonal de conduite (EMCC).

3.8.14. Fonds de la protection civile régionale

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes du canton, le fonds régional de la protection civile.

Évolution de l'environnement et des tâches

Si le canton assure la gouvernance de la protection civile, les activités opérationnelles sont quant à elles, réalisées par les régions. La coordination des finances est assurée par le SSCM qui recueille les demandes et les dépenses des régions.

Activités et réalisations

Durant les 12 derniers mois, pourtant fortement marqués par la gestion de la crise COVID, un catalogue de prestations a tout de même pu être rédigé, permettant ainsi d'établir une planification quadriennale. Des projets ont été relancés et seront menés les prochaines années, en tenant compte de nombreux défis à relever notamment en lien avec les changements climatiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'870'939	2'485'000	2'528'366	+43'366	+1.7%	-342'573	-11.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	402'347	15'000	67'768	+52'768	+351.8%	-334'579	-83.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	2'468'592	2'470'000	2'460'598	-9'402	-0.4%	-7'994	-0.3%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	2'870'939	2'485'000	2'528'366	+43'366	+1.7%	-342'573	-11.9%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	395'986	0	339'307	+339'307	--	-56'679	-14.3%
36 Charges de transfert	2'474'953	2'485'000	2'189'060	-295'940	-11.9%	-285'893	-11.6%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Lors de l'établissement du budget en 2020, les OPC ont donné leur estimation de manière individuelle et sans pouvoir disposer d'une stratégie globale à l'échelle du canton. La reprise des thématiques et la validation d'une planification quadriennale a

permis de reporter et de repenser certains achats. Il faut également prendre en compte les subventions de la Confédération pour les interventions COVID ainsi que pour l'entretien des sirènes. Ces éléments expliquent l'écart positif (attribution à la fortune du fonds) constaté aux comptes 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Fonds PC régionale	6'361	15'000	-271'538
Total charges (+) / revenus (-) nets	6'361	15'000	-271'538

Commentaires

Rien à signaler.

3.8.15. Fonds contribution remplacement abris PC

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire gère l'encaissement des contributions de remplacement pour les constructions ou les transformations de bâtiments ne déclenchant pas l'obligation de construire un abri de protection civile.

Évolution de l'environnement et des tâches

Sous certaines conditions, des propriétaires peuvent être dispensés de construire un abri mais doivent en revanche s'acquitter d'une contribution de remplacement. Depuis 2012, un fonds cantonal a été créé à cet effet, laissant dans les communes, des fonds issus des années précédentes. Le fonds des contributions de remplacement sert à compléter le financement de la construction des abris publics des communes et à rénover les abris publics et privés. Depuis 2021, le solde peut être utilisé pour les frais de réaffectation des constructions protégées à des fins proches de celles de la protection civile, pour procéder au démontage de constructions protégées ou acquérir du matériel de protection civile ainsi que d'assurer le contrôle périodique des abris.

Activités et réalisations

Un important travail d'analyse sur le taux de couverture a été initié en 2021. À l'instar des autres dossiers, l'implication des collaborateurs dans la gestion de la crise COVID a ralenti la progression voulue.

Résultat financier

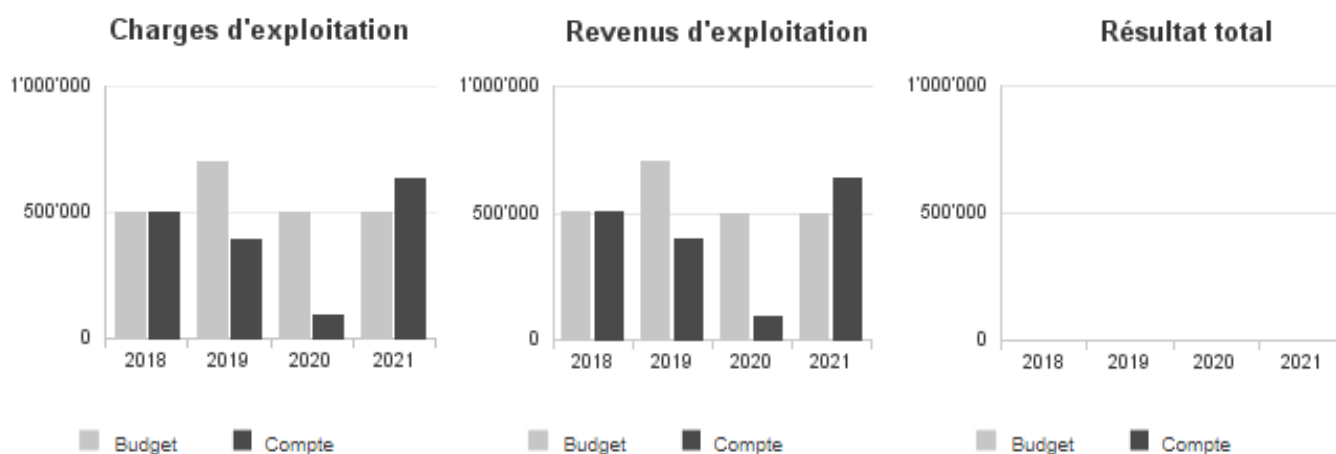
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	88'000	500'000	632'860	+132'860	+26.6%	+544'860	+619.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	88'000	500'000	632'860	+132'860	+26.6%	+544'860	+619.2%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	88'000	500'000	632'860	+132'860	+26.6%	+544'860	+619.2%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	63'200	50'000	4'800	-45'200	-90.4%	-58'400	-92.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	24'800	450'000	628'060	+178'060	+39.6%	+603'260	+2'432.5%
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Depuis 2020, conformément à la législation fédérale, la facturation n'est effectuée qu'au début des travaux et non plus lors de l'octroi du permis de construire, ce qui a entraîné un décalage des encaissements des contributions visible entre les exercices 2020 et 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	0	0	-60
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-60

Commentaires

Rien à signaler

3.8.16. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

Missions principales

- Préparation des dossiers en vue de leurs passages à la commission consultative du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande (FAC-LoRo) puis au CE et versement des attributions.
- Présidence et suivi de la commission.
- Suivi de la mise en œuvre de la politique cantonale et nationale relative aux jeux d'argent.

Évolution de l'environnement et des tâches

Mise en place progressive de cette nouvelle tâche attribuée au département lors du changement de législature.

Activités et réalisations

Le secrétariat général a préparé les dossiers relatifs à la désignation et à la nomination des représentant-e-s neuchâtelois-e-s aux organes de la Loterie Romande, notamment au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale ainsi qu'à la commission consultative FAC-LoRo, la commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande et la LoRo-Sport Neuchâtel pour la période administrative en cours.

Le SESC réuni un première fois les membres de la commission consultative du FAC-LoRo pour une séance de coordination, a préparé les dossiers des requérants à un soutien du fonds pour deux séances de préavis de la commission consultative du FAC-LoRo, et a assuré le suivi des dossiers préavisés des candidats pour décision par le Conseil d'État puis la communication inhérente aux décisions et la mise en œuvre du versement des attributions.

Le secrétariat général a d'autre part collaboré étroitement avec les deux commissions neuchâteloises de répartition des bénéfices de la Loterie Romande, notamment dans les travaux relatifs à la préparation de leurs règlements internes respectifs. Il a également amené au Conseil d'État les attributions des commissions de répartitions neuchâteloises pour ratifications.

Résultat financier

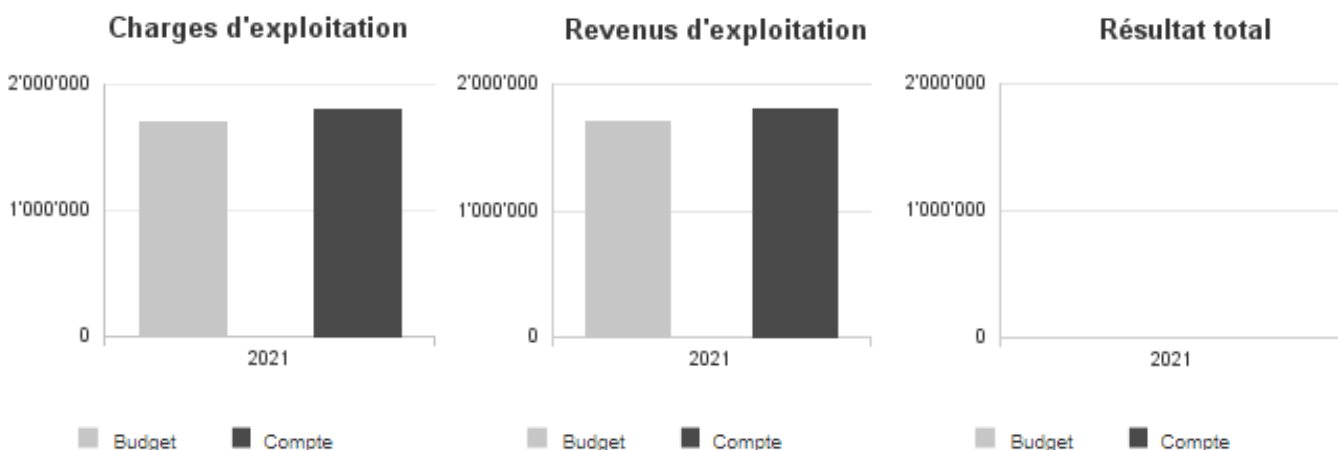
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	1'700'000	1'794'351	+94'351	+5.6%	+1'794'351	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	1'700'000	1'794'351	+94'351	+5.6%	+1'794'351	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	0	1'700'000	1'794'351	+94'351	+5.6%	+1'794'351	--
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	1'044'351	+1'044'351	--	+1'044'351	--
36 Charges de transfert	0	1'700'000	750'000	-950'000	-55.9%	+750'000	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Nature 36 Charges de transfert : le fonds n'étant actif que depuis le 2ème semestre, les versements estimés lors de l'élaboration du budget se sont révélés inférieurs.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Sub. manifestations but touristique	0	1'700'000	750'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	1'700'000	750'000

Commentaires

Le fonds n'étant actif que depuis le 2ème semestre, les versements estimés lors de l'élaboration du budget n'ont dès lors pas été attribués.

Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

Synthèse du DFDS

Compte de résultats du DFDS

SFDS	Secrétariat général DFDS
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPMB	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiments
CPLN	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois
CIFOM	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises
CEFNA	Centre de formation neuchâtelois pour adultes
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SSPO	Service des sports
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
	Fonds structures d'accueil extra-familial
	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

3.9. Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

3.9.1. Synthèse du DFDS

L'année 2021 a été marquée par le début de la nouvelle législature, l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'Etat et de Mme la conseillère d'Etat Crystal Graf qui a pris la tête du nouveau Département de la formation, de la digitalisation et des sports. Les services des sports (SSPO) et de l'informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) ont rejoints les services de l'enseignement obligatoire (SEO), des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) et de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ). L'Office de la politique familiale et de l'égalité a lui rejoint le Département de l'emploi et de l'action sociale (DECS). Hormis ces importants changements organisationnels, l'année a, encore une fois, été chamboulée par la crise sanitaire de la Covid-19. Les séances urgentes, les multiples directives, les décisions à prendre dans l'heure, les communications récurrentes ont été le pain quotidien du département durant toute l'année.

Hormis la gestion de la crise, le DFDS a assuré le suivi des dossiers courants, le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du CE et a appuyé la cheffe du département dans tous les travaux relevant de sa compétence et notamment dans le cadre de son année de présidence.

Secrétariat général (SFDS)

Durant l'année 2021, hormis la gestion de la crise de la Covid-19 qui a généré un surcroît de travail considérable, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'Etat, au Grand Conseil et au niveau intercantonal (CIIP, CDIP, HEP, HE-Arc, HES-SO), coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi du programme de législature et du plan financier, à la communication, à la gestion du calendrier et de l'agenda, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.). Certains projets importants, conduits par les services, ont également été suivis, voire portés, par le SFDS : Digitalisation, constructions-rénovation des bâtiments du postobligatoire, évaluation et classification des fonctions de l'enseignement, CPNE, école à journée continue (MAE), exclusion scolaire, vitamine, épuisement professionnel du corps enseignant et recrutement des cadres supérieur-e-s, etc.

En plus du suivi des activités inhérentes au Département présidentiel (entre janvier et mai 2021), relevons que la fin de la législature et la concrétisation de nombreux dossiers a mobilisé de manière très importante le secrétariat général.

L'organisation du travail a bien entendu été chamboulée par la crise sanitaire. Une présence alternée au château a été organisée afin d'assurer le suivi des dossiers tout en respectant les mesures de protection sanitaire. Les dossiers ont été complètement dématérialisés afin de pouvoir assurer le travail autant en présentiel qu'à distance.

Du côté des ressources humaines, outre les changements d'apprenti et de stagiaire, une arrivée est à relever dans la petite et dynamique équipe du secrétariat général. Notre conseiller stratégique a pris ses fonctions à 20% en juin et à 80% en octobre 2021.

En ce qui concerne les travaux généraux, le secrétariat général a appuyé la cheffe de département dans le traitement des dossiers. Il a accompagné les entités dépendant directement de lui comme le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs), l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE jusqu'en mai), notre délégué aux camps et les autres mandataires engagés sur des dossiers suivis directement au secrétariat général. Il a par ailleurs participé activement aux séances et aux travaux préparatoires des conférences cantonales (CDC-IP), intercantionales de l'instruction publique (CIIP et CDIP) et des comités stratégiques de la HEP et de la HE-Arc.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

En 2021, le SEEO a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles obligatoires, en relation et collaboration avec les autorités scolaires, les directions d'écoles et les enseignant-e-s dans un contexte en mutation sur fond de crise sanitaire. L'année sous revue a été marquée par la nécessité d'adapter les prestations et les directives y relatives en raison de la pandémie de Covid-19. De manière remarquable, les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré pour maintenir la totalité des prestations sans discontinuité.

Durant l'année scolaire 2021-22, 19'398* élèves sont accueilli-e-s dans les classes neuchâteloises par 2'064* enseignants, soit 1'423.80 EPT (* Effectifs au 15 octobre 2021).

Dans le canton de Neuchâtel, pour l'année scolaire 2021-2022, 79 postes ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 51.02 EPT.

Au terme de l'année scolaire 2020-2021, il y a eu 59 départs à la retraite (44.42 EPT).

En 2021, 65 jeunes diplômé-e-s neuchâtelois-es sont sorti-e-s de la HEP-BEJUNE (34 pour les cycles 1 et 2 et 31 pour le cycle 3).

Dans le cadre du pilotage du système scolaire, le SEEO a assumé ses responsabilités et développé les actions du service couvrant les domaines de l'éducation et de la formation durant l'école obligatoire, notamment en termes de pédagogie, scolarité, droit et ressources humaines, finances, qualité et monitoring, information et aide à la décision.

Sur le plan des projets, d'importantes forces de travail ont été mises au service du développement du plan d'action numérique, du suivi du cycle 3, du concept cantonal des langues dont le développement du *projet PRIMA* (extension de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce), de l'évaluation des apprentissages scolaires, des devoirs à domicile et de la mise en œuvre du concept cantonal de pédagogie spécialisée suite à son acceptation par le Grand Conseil en date des 26 et 27 juin 2018 ainsi que de l'évaluation du travail des élèves. Des textes légaux sont en phase de rédaction au niveau du contrôle de l'enseignement à domicile.

Du côté des moyens d'enseignement, en parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER) dont l'introduction est généralisée depuis la rentrée scolaire d'août 2013, l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement a concerné, dès août 2021, la 6e année pour les mathématiques et la 11e année pour l'allemand, la géographie et l'histoire (versions définitives).

Durant l'année 2021, l'**office de l'informatique scolaire et de l'organisation** (OISO) a été fortement sollicité afin de répondre aux besoins exprimés par le corps enseignant en matière d'enseignement à distance.

- L'outil Teams - application de communication - a été mis en place.
- Un serveur de partage de médias (audios et vidéos) a été installé.
- Plus de 400 postes informatiques de l'État ont pu être recyclés et distribués gratuitement afin de pallier le manque de ressources numériques dans certaines familles et assurer l'équité des chances face à la pandémie
- Plusieurs fonctionnalités ont été développées dans iClasse - plateforme du Réseau pédagogique neuchâtelois permettant aux enseignant-e-s de choisir des ressources numériques et de les distribuer aux élèves.

Dans le même temps, afin d'aider le service cantonal de la santé publique (SCSP) et les différents centres scolaires à traiter les cas positifs, des nouvelles fonctionnalités spécifiques ont été développées dans CLOEE - système d'information des écoles du canton de Neuchâtel - notamment l'envoi de SMS aux représentants légaux ou l'établissement de statistiques sur les absences des élèves.

Au-delà de la pandémie, l'OISO a été très actif dans ses domaines de compétences :

- Un traitement agile des maintenances évolutives et correctives a été mis en place avec le Service Informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) afin d'améliorer la qualité et les délais des développements. En matière d'éducation numérique, l'OISO a conçu, des programmes de formations pour les élèves de 3e et de 7e, un moyen d'enseignement original pour les élèves de 3e-4e, des formations adaptées pour les enseignant-e-s de 3e-4e et de 7e-8e et des solutions techniques adaptées pour le cycle 2.
- Divers travaux de programmation assistée par ordinateur (PAO) ont aussi été réalisés.

Pour l'**office de l'enseignement spécialisé** (OES), l'année 2021 a été marquée par la nécessité d'adapter le cadre des prestations en lien avec la situation de pandémie.

Elle a aussi été l'occasion de mettre en place un projet inclusif en collaboration avec le Centre scolaire de la Côte et l'école spécialisée du Centre pédagogique de Malvilliers.

L'office a poursuivi d'autres travaux dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé, amélioration de la transition au post obligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec les partenaires concernés, réflexion sur le modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, préparation du 2e colloque BEJUNE à l'attention des directions d'école concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant au développement d'une école inclusive.

Au niveau du **centre de psychomotricité** (CEPM), il est à relever qu'à fin octobre 2021, 187 enfants suivaient un traitement ambulatoire. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles-ils assuraient le traitement d'environ 120 enfants.

Au niveau cantonal, le service de l'enseignement obligatoire a appuyé activement le département et conduit différentes conférences et/ou groupes de pilotage et de travail (conseil scolaire, conférence de l'enseignement obligatoire, conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire, rencontres avec les associations professionnelles, etc.).

En ce qui concerne la collaboration intercantonale, le service de l'enseignement obligatoire a également investi du temps pour la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), ainsi que pour la conférence Suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO), et a participé aux travaux des différentes commissions intercantionales.

Pour terminer, le service a également collaboré étroitement avec d'autres partenaires, départements et entités de l'État. Ainsi, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le service a mis sur pied des contacts hebdomadaires avec plusieurs entités.

Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Le Conservatoire de musique neuchâtelois n'a pas pu rayonner dans notre canton et en dehors de nos frontières cantonales comme il l'avait prévu suite à la pandémie qui a persisté tout au long de l'année. Toutefois, le CMNE n'est pas resté les bras croisés et s'est préparé à l'éventuelle levée des mesures sanitaires.

Le CMNE a tout d'abord marqué un grand coup médiatique au TJ du 19h30. Nous avons fait appel à La Télévision Suisse Romande pour expliquer à la population les bienfaits de la pratique régulière de la rythmique chez les seniors. Celle-ci réduirait de moitié le risque de chutes. A cette émission, nous avons convié le public ainsi que le Dr Jacques Aubert, médecin généraliste, ancien chargé de cours à l'Université de Lausanne, et nous avons exposé les méthodes utilisées dans notre école pour ces enseignements.

Puis l'organisation sur notre site de Neuchâtel du Kiosque à Musique, émission diffusée également par La Radio Télévision Suisse (RTS) est une belle réussite et un autre fait marquant.

Dans cette année d'insécurité sanitaire, nous avons encore renforcé notre maîtrise de la digitalisation et réalisé plusieurs auditions et concerts au moyen de la diffusion par « streaming » via notre site internet (www.cmne.ch). Ainsi les familles et le public ont pu suivre la prestation de leur enfant malgré les mesures sanitaires. Les professeurs ont également amélioré leurs compétences technologiques en développant de nouvelles manières d'enseigner par exemple par l'utilisation de la plateforme Tomplay qui a connu un grand succès avec près de 10'000 téléchargements de nos professeurs et élèves.

Nous avons enfin intensifié l'information adressée aux élèves, parents et à la population via notre site internet afin de répondre mieux à la mission publique de notre institution.

Cette année encore, nous avons maintenu les inscriptions durant toute l'année scolaire. Cette mesure a permis d'atténuer les départs de nos étudiants et à stabiliser quelque peu le taux d'activité de nos enseignants.

Service des formations postobligatoire et de l'orientation (SFPO)

2021 a à nouveau été marqué du sceau de la COVID-19. La pandémie a continué d'impacter chaque niveau de formation en passant du secondaire 2 au tertiaire, ainsi qu'à la formation continue des adultes : enseignement hybride et parties d'examens à distance dans les hautes écoles, utilisation du certificat dans l'enseignement tertiaire A (hautes écoles), mais également en fin d'année civile au tertiaire B (formation professionnelle supérieure) et en formation continue, diminution de certaines activités au secondaire 2. En ce qui concerne plus spécifiquement les établissements du secondaire 2 et du tertiaire B, les dispositifs ont dû être adaptés presque 10 fois dans l'année civile et cela s'est traduit dans les modifications apportées dans la communication et les plans de protections préparés par le SFPO.

Ces adaptations fréquentes ont été nécessaires pour faire face à la pandémie, tout en préservant de manière prioritaire l'enseignement en présentiel au secondaire 2. Cette priorité a présidé à toutes les réflexions et les décisions des autorités. La collaboration entre le département, son secrétariat général, le SFPO et ses cinq offices (OFAP, OFIJ, OCOSP, OFPA et OHER), le SCSP et les directions a été intense et fructueuse ; elle a permis de resserrer encore les liens entre ces partenaires. Bien que nécessaires, ces adaptations n'en ont pas moins été chronophages et source de fatigue. Les directions, accompagnées du corps enseignant, ont dû se montrer ingénieuses, agiles et extrêmement endurantes pour assurer un enseignement de qualité tout en gérant, tout au long de l'année, les quarantaines et les isolements des élèves et du corps enseignant. Ces absences ont de plus été documentées pour permettre aux autorités de disposer de statistiques, en tant qu'outils supplémentaires de décision.

Les dispositifs contraignants mis en place pour faire face à la pandémie ont également réduit les offres d'activités sportives et culturelles, les possibilités de camps de fin d'études ou de ski et l'organisation de journées spéciales, qui permettent le développement de thématiques transversales, comme les questions de prévention liées à la santé psychique et physique ou encore routière, ou comme le développement durable ou encore la gestion budgétaire. Ces différentes activités sont cependant essentielles pour créer des liens entre le corps enseignant et les élèves, mais également entre les élèves eux-mêmes, donner un bol d'air par rapport à un enseignement plus cadré, développer les solidarités et les interactions sociales et aussi ouvrir à de nouveaux champs de réflexion. L'école et la formation ne se résument pas à une succession de cours, mais sont aussi l'un des piliers de la cohésion sociale, des échanges d'idées et de l'innovation. Les partenaires de la formation se réjouissent de pouvoir à nouveau mettre en place ces différentes activités.

Cette reprise d'une organisation scolaire moins routinière permettra à certain-e-s élèves fragilisé-e-s par la longueur de cette crise de mobiliser à nouveau d'autres ressources qu'ils et elles possèdent. Il s'agira en tout cas de porter une attention particulière à la santé des élèves, mais aussi à tous les partenaires de la formation dans les années futures.

Une crise permet cependant aussi de développer de nouvelles compétences en chacun ou chacune de nous. Cela s'est incarné dans les modes de collaboration entre le département, le service et ses offices, ainsi que parmi les établissements : souples, respectueux et efficaces. La force du collectif a ainsi été clairement incarnée. Cette crise a également permis de mieux définir la manière de déployer l'éducation numérique dans le cadre scolaire. L'expérience vécue de l'enseignement exclusif à distance (EAD) en 2020 au secondaire 2 a été l'occasion de voir clairement ses limites, mais a également permis de bien différencier l'EAD de l'éducation numérique, concept bien plus large qui peut par ailleurs se faire de manière connectée, mais également déconnectée. Il s'agit toujours de rappeler les objectifs qui sont de former des élèves compétent-e-s pour intégrer le marché du travail, poursuivre des études subséquentes ou simplement agir en tant que citoyen-ne éclairé-e et critique.

Au niveau du **secondaire 2**, les investissements dans les infrastructures pour permettre le développement de l'éducation numérique se sont déployés. Déjà 70 « fronts classes » (bureau de l'enseignant-e permettant l'interactivité) ont été installés en

2021 sur un total de 600 d'ici à 2026. De nombreuses offres de formation ont été proposées au corps enseignant par le service de l'informatique scolaire du secondaire 2 (SiS2) et un réseau de personnes de références dans chaque établissement se met en place permettant ainsi à un réel écosystème d'éclorre. Au niveau de la formation académique, 2 périodes de science informatique en 1re année de maturité gymnasiale sont incluses dans la grille horaire dès la rentrée scolaire 2021. Elles seront complétées en 2022, par 1 période supplémentaire en 2e année. Au niveau de la formation professionnelle, le système BYOD ou AVEC (apporter votre équipement personnel de communication) se déploie chaque année dans de nouvelles filières.

D'importants projets politiques concernant la formation ont été acceptés par le Grand Conseil durant l'année 2021. Nous pouvons citer: le un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 2'691'000 francs pour la mise en œuvre du programme Préapprentissage d'intégration plus (PAI+) pour la période 2021-24, la création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) qui devra être mis en place durant les années 2022 à 2025, la stratégie en matière de formation continue pour les adultes, qui permettra au canton de Neuchâtel de ne plus faire figure d'exception en finançant les parcours des adultes, permettant ainsi l'obtention d'un CFC ou d'une AFP ou encore l'adhésion du canton de Neuchâtel au concordat intercantonal instituant la Haute École pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (Concordat HEP-BEJUNE); enfin un projet de loi portant modification de la loi sur la Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE).

Les projets d'infrastructures sont également nombreux et montrent la volonté du canton de Neuchâtel d'offrir des conditions de formation adaptées aux exigences actuelles des différents cursus, des flux d'étudiant-e-s et de la compétition intercantonale, qui ne peut plus être ignorée. Ainsi, en avril 2021, le nouveau bâtiment Pierre-Coullery pour le domaine santé-social a été inauguré à La Chaux-de-Fonds. D'autres projets d'envergure concernent les infrastructures du secondaire 2: le LJP (bâtiment des Beaux-Arts et du Léopold-Robert) et le LDDR (Fbg de l'hôpital 59) et le tertiaire A avec l'acceptation par le Grand Conseil d'un crédit d'étude pour la construction de nouveaux locaux pour l'Université (projet Unihub). Ces projets d'infrastructures ne concernent pas uniquement les écoles ou hautes écoles, mais également le SFPO qui, dès 2021, s'est impliqué de manière très active dans le développement du projet de regroupement de l'administration cantonale nommé VITAMINE.

Le service et ses 5 offices, l'OFAP, l'OFIJ, OCOSP, l'OFPA et l'OHÉR n'ont eu de cesse de réfléchir avec les écoles et hautes écoles et en lien avec les partenaires économiques et institutionnelles à adapter le dispositif de formation pour lui permettre d'être toujours en lien avec les besoins en compétences nécessaires au bon fonctionnement de notre économie et de notre société.

Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

En 2021, le SPAJ s'est principalement consacré à la poursuite du déploiement des mesures liées au dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse. Dans ce cadre, il a participé, avec trois autres cantons, au lancement d'une campagne romande de recrutement de familles d'accueil. La nouvelle manière de concevoir la participation financière des représentant-e-s légaux-ales au placement de leur-s enfant-s en institution, prévoyant le passage d'un montant forfaitaire à une somme calculée sur la base de leur capacité contributive, est entrée en vigueur. Les autres activités déployées concernent principalement des aspects liés à l'organisation, aux procédures, au financement, à la surveillance et à la planification des partenaires institutionnels. Enfin, le service a réuni l'ensemble de ses partenaires lors de sa traditionnelle journée-réseau bisannuelle. Quelque 120 personnes ont ainsi échangé sur un sujet d'actualité transversal aux entités du service à savoir, les enjeux liés à la participation, l'autodétermination et l'aide contrainte dans la relation d'aide.

L'office de protection de l'adulte (OPA) a dû faire face, comme tant d'autres, aux bouleversements provoqués par la pandémie. Le cadre légal des missions confiées à l'OPA est défini dans le code civil, il est conçu pour répondre aux besoins de protection de la personne, certes divers, dans un contexte d'organisation sociale sans contrainte particulière. Les limitations en terme de contacts, d'échanges et d'accompagnements induits par la crise sanitaire ont sensiblement accentué les besoins et modifié les pratiques. Si, d'une manière générale, une large majorité de personnes accompagnées par l'OPA ont fait preuve de capacités d'adaptation, il n'en reste pas moins que la pandémie a provoqué de nombreux effets déstabilisateurs, notamment en termes de santé mentale et d'aptitude à la vie en société. Depuis de nombreuses années, nous relevons que l'OPA, comme les autres partenaires du réseau, doit composer avec les réformes importantes du secteur de la psychiatrie neuchâteloise. Le développement de la psychiatrie communautaire peine à compenser l'abandon de certaines missions jusqu'alors assurées par la psychiatrie hospitalière. C'est notamment le cas en matière de consolidation de traitement et d'organisation de la prise en charge ambulatoire. Cette redéfinition nécessite des adaptations structurelles des partenaires de la psychiatrie ainsi qu'un repositionnement des professionnel-le-s du domaine.

Outre les tâches découlant de la mission de base (consultations, enquêtes, mandats) qui caractérise **l'office de protection de l'enfant (OPE)**, l'année 2021 a été marquée par plusieurs changements au sein du personnel de l'office, avec l'arrivée, notamment d'une cheffe d'office adjointe et la mise au concours d'un poste d'appui administratif. Outre ces changements, la mise en œuvre des modifications de pratique induites par le SPEJ a continué de rythmer la vie de l'office avec la réduction de places d'accueil au sein des institutions d'éducation spécialisée de la petite enfance, mais également avec la fermeture d'une entité principalement destinée à l'accueil des adolescent-e-s. Il convient de souligner que le dispositif de protection a également connu, en amont des réductions de places, un renforcement et le développement de nouvelles prestations ambulatoires destinées aux mêmes catégories d'âge.

Comme pour les autres entités, l'année 2021 aura été marquée par le sceau du Covid-19 qui n'a pas manqué de générer tout au long de l'année, une nécessité de changement et d'adaptation à laquelle les collaboratrices et collaborateurs ont fait face avec un professionnalisme et un engagement de chaque instant. Les évolutions qui avaient pris naissance précédemment ont dû parfois être réactivées, certains moyens de contact ont d'ailleurs pris place dans l'arsenal de travail de l'office. La flexibilité

et l'inventivité, renforcées par la pandémie, ont chargé, de façon conséquente, les collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

Enfin, l'année 2021 a été marquée, sur le dernier trimestre, par les préparatifs au renouvellement des contrats de prestations avec les entités partenaires. Ce travail a nécessité une révision complète de la dispersion des prestations avec l'objectif d'une meilleure articulation et une plus grande adaptabilité des moyens d'actions aux situations spécifiques. Ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2022 et ceci avec l'appui des partenaires de l'office.

La gestion du Covid a encore pris une place considérable dans l'activité du Secteur de **l'office des structures d'accueil extrafamilial et des institutions d'éducation spécialisées** (OSAE). La nouvelle procédure d'accueil d'enfants à besoins spécifiques a été mise en œuvre dès la rentrée de l'été induisant une charge de travail supplémentaire conséquente. Les visites de surveillance des lieux d'accueil ont pu être effectuées durant les mois les plus calmes et le contact a été maintenu à distance avec les directions et les parents d'accueil de jour dans les périodes où le Covid s'est fait le plus intense. Le secteur de l'accueil familial a été fortement engagé dans la campagne romande de recherche de familles d'accueil, lancée en septembre par voie de presse et suivie de sept soirées d'information agendées d'octobre 2021 à juin 2022. Le concept relatif aux familles d'accueil a été présenté aux familles intéressées dans une excellente collaboration avec l'OPE. Le rôle de coordination propre à l'OSAE entre les fondations, les directions, le SPAJ et différents partenaires du réseau s'est renforcé par des rencontres et des échanges réguliers ; des visites de surveillance ont eu lieu dans quatre IES et les rapports y relatifs ont été validés. Cette année a aussi vu l'arrivée de deux nouveaux directeurs, à la Fondation des Billodes et à la Fondation Borel.

Le secteur de **la déléguée à la jeunesse** a été marqué par la mise en œuvre de la deuxième édition de la campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant *10mois10droits*, ainsi que – en réponse à l'impact du Covid-19 sur les jeunes – par la mise sur pied du projet *Dialogue jeunesse*, une démarche visant à établir un dialogue entre les jeunes neuchâtelois-e-s et les autorités, et à solliciter l'avis des jeunes pour savoir ce qui peut favoriser leur bien-être. Le secteur a également débuté la mise en œuvre du dispositif cantonal de soutien à la parentalité en cohérence avec le SPEJ. Ce projet, dont l'objectif est de prévenir l'aggravation de difficultés liées à l'éducation des enfants se caractérise par la coordination, le soutien des organisations actives dans ce domaine et fédérées dans un catalogue de prestations pour les parents désormais disponibles en ligne. Par ailleurs, la déléguée à la jeunesse a officié comme personne de contact pour les centres d'animation dans la définition des mesures de protection COVID qui les concernaient. Des aides financières ont été mises à disposition pour renforcer l'accompagnement des jeunes et les activités qui leur étaient destinées dans le contexte pandémique. En 2021, neuf projets de jeunes ont été soutenus financièrement, la plupart relevant du domaine de la culture. La commission de la jeunesse a répondu à la consultation sur le plan climat cantonal.

Service des sports (SSPO)

L'année 2021 a bien entendu été à nouveau perturbée suite à la COVID-19, notamment par l'annulation de nombreuses compétitions et manifestations et des contraintes importantes pour la pratique de multiples sports. De ce fait, il n'a été possible que de mettre en œuvre et d'atteindre partiellement les objectifs généraux issus par l'application de la loi sur le sport du 1er octobre 2013 de même que les objectifs spécifiques. Malgré cette situation, la cohésion et l'engagement des collaborateurs ont permis au service de se développer, d'innover et de gagner en flexibilité. Il sied de relever l'arrivée, au 1er juin, d'une nouvelle cheffe des service adjointe, suite à la démission du chef de service adjoint au 30 avril.

Au niveau des activités et des prestations déployées, le service poursuit activement la promotion du sport à tout niveau. Il collabore étroitement avec les services de l'enseignement concernant l'organisation du Sports-Arts-Études, avec le service de la santé en organisant Septembre, le mois qui bouge, avec le service de l'aménagement du territoire pour la pratique de l'activité physique en plein air, avec le service de l'économie et la réception de manifestations sportives d'envergure.

Le service a pu maintenir la cérémonie du Prix du mérite sportif neuchâtelois malgré la situation sanitaire. Cela a été une belle occasion de fêter le sport neuchâtelois.

Dans le cadre du programme fédéral d'encouragement du sport de Jeunesse + Sport, les clubs, les associations et les écoles du canton ont bénéficié d'un soutien moins conséquent que les années précédentes. Malgré de nombreuses annulations, le service a organisé quelques cours de formation d'experts, de moniteurs, de coachs et d'entraîneurs.

Les perspectives du service semblent moins dépendantes de la situation sanitaire. La principale préoccupation du service est le bien-être de la population. Raison pour laquelle l'accès à la pratique sportive et l'organisation des cours Jeunesse + Sport sont primordiaux, tout comme le soutien aux clubs et associations qui ont été malmenés lors des deux dernières années. Enfin, l'appui politique offert au département demeure une tâche importante du SSPO.

Service informatique de l'entité NE (SIEN)

Pour le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), la crise sanitaire a continué d'impacter le fonctionnement du service. Le SIEN a dû poursuivre les différents mouvements de mode de travail entre présentiel et télétravail pour l'ensemble des collaborateurs de l'Etat et de ses partenaires. L'accompagnement du SCSP sur le sujet de la traçabilité, de la vaccination, de l'équipement des Centres et surtout de l'établissement du certificat de vaccination a occupé de nombreuses ressources en interne a eu un impact sur les projets planifiés. Le démarrage des travaux de la construction du DataCenter sur Cadolles a imposé au SIEN de revoir dans l'urgence son logement avec des locaux de fortune rapidement équipés.

Le SIEN était attendu sur le sujet du dépouillement des élections cantonales suite au bug vécu le 25 octobre 2020 lors des élections communales. Après une phase de préparation et de tests effectuée avec l'ensemble des acteurs le dépouillement s'est

soldé par un succès. Des élus souriants et un changement de département pour le SIEN qui rejoint au 1er juin le nouveau département de la formation de la digitalisation et des sports sous la direction de la Conseillère d'Etat Crystel Graf.

Les cyberattaques vécues par les différentes communes romandes et plus généralement par la société en général ont mis la pression sur les équipes techniques. Les vulnérabilités découvertes et publiées se sont multipliées tout au long de l'année et ont exigé des correctifs sur les infrastructures et les solutions dans l'urgence. Une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) est validée par le DFDS et déclinée en une organisation interne au SIEN.

3.9.2. Compte de résultats du DFDS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	248'079'610	245'426'868	251'077'501	+5'650'632	+2.3%	+2'997'891	+1.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	99'565'453	101'260'320	103'797'343	+2'537'023	+2.5%	+4'231'890	+4.3%
43 Revenus divers	2'032'311	2'831'400	4'099'359	+1'267'959	+44.8%	+2'067'047	+101.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	13'557	50'000	6'124	-43'876	-87.8%	-7'433	-54.8%
46 Revenus de transfert	31'867'675	31'751'790	30'441'263	-1'310'528	-4.1%	-1'426'412	-4.5%
47 Subventions à redistribuer	50'584'394	50'657'920	50'956'635	+298'715	+0.6%	+372'240	+0.7%
49 Imputations internes	64'016'219	58'875'438	61'776'777	+2'901'339	+4.9%	-2'239'442	-3.5%
Charges d'exploitation	704'328'866	712'920'753	736'163'113	+23'242'360	+3.3%	+31'834'247	+4.5%
30 Charges de personnel	195'723'290	200'326'486	196'287'570	-4'038'916	-2.0%	+564'280	+0.3%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	41'488'925	49'806'034	65'520'362	+15'714'328	+31.6%	+24'031'437	+57.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'012'991	6'292'759	8'843'143	+2'550'384	+40.5%	+2'830'153	+47.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	950	0	2'850	+2'850	--	+1'900	+200.0%
36 Charges de transfert	331'419'154	342'492'204	343'716'827	+1'224'622	+0.4%	+12'297'673	+3.7%
37 Subventions redistribuées	50'584'394	50'657'920	50'956'635	+298'715	+0.6%	+372'240	+0.7%
39 Imputations internes	79'099'163	63'345'351	70'835'727	+7'490'377	+11.8%	-8'263'436	-10.4%
Résultat d'exploitation	-456'249'256	-467'493'885	-485'085'612	-17'591'727	-3.8%	-28'836'356	-6.3%
44 Revenus financiers	1'083'296	869'420	847'286	-22'134	-2.5%	-236'010	-21.8%
34 Charges financières	205'570	0	5'257	+5'257	--	-200'313	-97.4%
Résultat de financement	877'726	869'420	842'029	-27'391	-3.2%	-35'697	-4.1%
Résultat opérationnel	-455'371'530	-466'624'465	-484'243'583	-17'619'118	-3.8%	-28'872'053	-6.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-455'371'530	-466'624'465	-484'243'583	-17'619'118	-3.8%	-28'872'053	-6.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	671.00	705.00	693.00	-12.00	-1.7%	+22.00	+3.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	518.80	538.15	530.63	-7.52	-1.4%	+11.83	+2.3%

Commentaires

De manière globale le budget du département a été bien tenu par les services et les écoles cantonales. Les unités administratives du DFDS ont fait preuve de parcimonie dans l'utilisation des ressources financières attribuées.

Concernant les principaux écarts on peut relever les éléments suivants :

- L'écart sur les charges de personnel est dû principalement au report d'un an du projet d'éducation numérique notamment, à la baisse du nombre de classe dans les formations à plein temps (effets de la dualisation) et à la réduction comptable des provisions pour vacances.
- L'écart sur les charges générales d'exploitation résulte principalement de l'amortissement de la créance relative à la brèche de financement de l'Université vis à vis de la Confédération pour un montant de CHF 22,7 millions. Pour rappel, une brèche dans les subventions aux universités est apparue lors du changement de système de financement, la Confédération n'avait pas versé en 2013 la subvention LAU 2012 mais celle relative à l'exercice 2013. La subvention 2012 n'avait donc pas été versée. Le canton de Neuchâtel, conjointement à quatre autres cantons, avait intenté une action en justice contre la Confédération visant à réclamer les subventions de base 2012. Le Tribunal administratif fédéral avait conclu, dans son arrêt du 10 novembre 2015 que le versement de 2013 concernait les subventions de base dues non pour l'année 2013 mais bien pour l'année 2012 validant par là même le système de subventionnement préexistant (subvention N versée en N+ 1). La Confédération avait d'ailleurs comptabilisé une provision en relation avec cet engagement, mais qui a été dissoute en 2020

sur la base d'un arrêt du Tribunal Fédéral (2 C_ 643 2019). La Confédération ne reconnaissant plus cet engagement envers les cantons universitaires, l'État doit amortir l'actif net de CHF 22,7 millions étant donné que les conditions de sa reconnaissance comme actif ne sont plus réunies, les probabilités d'obtenir le versement étant trop incertaines.

- L'écart sur les charges d'amortissement entre le budget et les comptes 2021 concernent principalement le SIEN et est essentiellement dû au fait d'un rattrapage d'amortissement sur des dépenses intervenues ultérieurement à la date de mise en service de l'immobilisation concernée. En effet, jusqu'à l'année passée, la catégories d'immobilisation concernant les logiciels ne pouvait être créée qu'avec un statut d'immobilisation en service (productive dans le système). Pour certains de ces cas, cela implique que l'amortissement de l'immobilisation a commencé dès la première dépense. Dès lors, pour les dépenses suivantes, comptabilisées à posteriori de la date de mise en service, un rattrapage d'amortissement basé sur la date de mise en service a été calculé. Ce rattrapage d'amortissement charge la même période et exercice comptable que la dépense. Depuis début 2021, une nouvelle catégorie d'immobilisation en cours pour les logiciels a été créée. Cela aura pour conséquence que les amortissements ne commenceront plus à partir de la première dépense mais uniquement à partir de l'annonce de mise en service du logiciel. À ce jour, seuls encore quelques projets sont en cours avec des dépenses occasionnant des rattrapages d'amortissement à leur imputation. Ce phénomène aura tendance à grandement diminué puis à disparaître à court terme.
- L'écart sur les charges de transfert se matérialise par un dépassement des subventions des charges salariales du personnel enseignant de l'école obligatoire dont l'impact est principalement lié aux moyens supplémentaires engagés pour les élèves en décrochage scolaire et également pour combler l'augmentation des remplacements des enseignants (COVID-19).
- Concernant les imputations internes, la variation la plus importante se situe au niveau du fonds formation (attribution plus importantes aux écoles professionnelles).
- En matière de recettes nous relevons des entrées plus importantes dans le fonds formation qui sont liées à une masse salariale cantonale plus importante qu'escomptée.

3.9.3. Secrétariat général DFDS (SFDS)

Missions principales

Le secrétariat général du DFDS a pour principales missions :

- Conseiller et assister la cheffe du département et les services dans les affaires parlementaires, gouvernementales, départementales et autres affaires de nature politique ;
- Mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département ;
- Coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines ainsi qu'en matière financière, organisationnelle et administrative ;
- Conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département ;
- Conduire et administrer le secrétariat général ;
- Prendre soin de la qualité de vie (CAPPES) ;
- Promouvoir le vivre ensemble (CAPPES) ;
- Améliorer les relations et le climat scolaire (CAPPES) ;
- Prévenir la violence (CAPPES) ;
- Gérer des situations difficiles ou critiques (CAPPES).

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées, le service veille à respecter et à soutenir les projets suivants :

- Appui à la conduite de la cheffe du département dans le cadre du programme de législature 2022-2025 ;
- Mise en œuvre et suivi de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services ;
- Mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFDS selon le programme de réforme de l'État (PRE) ;
- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de digitalisation ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Suivi des indicateurs du cockpit ;
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES) ;
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES) ;
- Développement d'une enquête de satisfaction auprès des partenaires externes (CAPPES) ;
- Déploiement du système de contrôle interne (SCI).

Activités et réalisations

Activités régulières principales :

SFDS

- Analyse de l'ensemble des dossiers du DFDS avec la cheffe de département ;
- Préparation et suivi des dossiers du DFDS et des autres départements traités au Conseil d'État ;
- Coordination des activités liées à la préparation du programme de législature, du suivi de la feuille de route, du budget, des comptes et du rapport de gestion du département ;
- Préparation et suivi des affaires parlementaires ainsi que des séances de la sous-commission de gestion, de la sous-commission des finances du DFDS et de la commission éducation ;
- Préparation des colloques du DFDS (réunions regroupant les chef-fe-s de service du département) et des rencontres bilatérales (rencontres mensuelles entre la cheffe de département et les chef-fe-s de service) ;
- Collaboration à la gestion des ressources humaines du DFDS et de la CIIP (entretiens d'engagement finaux pour les postes clés, descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion) ;
- Participation aux travaux de la Conférence cantonale des secrétaires généraux (CSG) ;
- Coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal ;
- Participation aux travaux des CSG-CDIP et CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP, de la CDIP, des comités stratégiques de la HE-Arc, HES-SO et HEP-BEJUNE, ainsi que du CSHE ;
- Conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'État (mesures pérennes, demandes de dérogation RH, suivi des contrats GestionNE, règlement GestionNE et de crédits supplémentaires).

Dans les projets particuliers développés en 2021, nous pouvons citer les dossiers suivants :

- Gestion de la crise COVID au sein du DFDS et suivi des cellules de crise départemental et interdépartemental ;
- Mise en place de la nouvelle structure financière et organisationnelle suite à l'intégration du SIEN et du SSPO au DFDS ;
- Accompagnement et/ou conduite de différents dossiers (contrat formation, école inclusive, exclusion scolaire, éducation numérique, vitamine, MAE, élaboration d'une loi sur l'enfance et la jeunesse, initiative 1% pour le sport, sécurité informatique, digitalisation, concept cantonal des sports, prix du mérite sportif, réformes de l'État, centre de formation professionnelle neuchâtelois – CPNE, rénovation du LJP, UniHub, Stratégie en matière de formation des adultes, ECFE, etc.) ;
- Accompagnement du projet visant à augmenter la prévention de la violence dans les écoles en partenariat avec la police neuchâteloise ;
- Accompagnement du dossier « organisation des classes au sein de l'école obligatoire » ;
- Accompagnement des dossiers du service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) plus spécifiquement la nouvelle organisation en matière de protection de l'enfance (SPEJ) ;
- Suivi étroit de dossiers liés au conservatoire et à l'Université (mandats d'objectifs 2019-2022) ;
- Suivi dans la mise en place d'un programme de prévention de l'épuisement professionnel des enseignant-e-s et d'évaluation des fonctions enseignantes ;
- Présidence de la conférence latine de la formation des enseignant-e-s et des cadres (CLFE) de la CIIP ;
- Présidence du Copil des moyens d'enseignement romands français (MER) de la CIIP ;
- Suivi des investissements du département.

CAPPES

Prévention

- Ateliers prévention (thématiques, projets d'établissement) ;
- Conférences (harcèlement, gestion de classes difficiles, épuisement professionnel) ;
- Analyse des pratiques professionnelles ;
- Séances avec les directions (points de situation, projets d'établissement) ;
- Relations avec d'autres services (présentations-informations-collaboration) ;
- Soutiens financiers (projets prévention et promotion de la santé, formation continue) ;
- Accompagnement de projets cantonaux (médias sociaux, AMOK-tireur actif, Réseau Ecoles21, FGE (formation générale), coordination médiation, lutte contre l'épuisement professionnel, formation continue des directrices et des directeurs adjoints, des SSE, des médiatrices et médiateurs, etc.).

Intervention

- Accompagnement d'enseignant-e-s (gestion de classe, gestion de conflits, espace d'écoute, nouveaux-les enseignant-e-s, harcèlement) ;
- Accompagnement des directions d'école (analyse de situations complexes, gestion de conflits, problèmes de communication) ;
- Accompagnement psychologique individuel (risque d'épuisement professionnel, burn-out, problèmes de communication avec des collègues) ;
- Médiation (entre enseignant-e-s, entre direction et enseignant-e-s).

GSC formation et accompagnement des établissements en cas de situation critique :

- Gestion crise
- Conflit grave entre direction et enseignant-e-s.

COPIL, GT et projets :

- COPIL Santé scolaire ;
- COPIL Lutte contre l'épuisement professionnel ;
- CEPEN (Groupe de travail pour la coordination de l'éducation et de la prévention dans les écoles neuchâteloises) ;
- Projet cantonal de lutte contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire ;
- Groupe de lutte contre la maltraitance ;
- Commission de médiation et de supervision HEP-BEJUNE.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

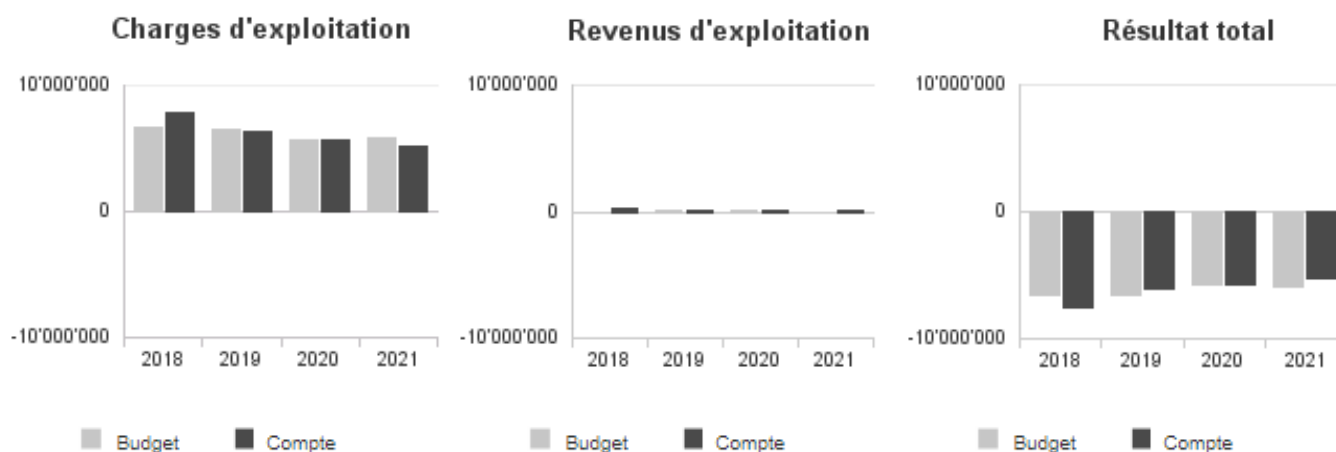
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	29'868	0	31'500	+31'500	--	+1'632	+5.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	940	0	7'000	+7'000	--	+6'060	+644.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	28'928	0	24'500	+24'500	--	-4'428	-15.3%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	5'702'164	5'863'982	5'203'860	-660'122	-11.3%	-498'305	-8.7%
30 Charges de personnel	1'628'906	1'667'439	1'367'069	-300'370	-18.0%	-261'837	-16.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	239'380	246'500	165'844	-80'656	-32.7%	-73'536	-30.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	3'591'528	3'767'361	3'446'095	-321'266	-8.5%	-145'433	-4.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	242'350	182'682	224'851	+42'169	+23.1%	-17'498	-7.2%
Résultat d'exploitation	-5'672'296	-5'863'982	-5'172'360	+691'623	+11.8%	+499'936	+8.8%
44 Revenus financiers	35'098	0	0	0	--	-35'098	-100.0%
34 Charges financières	131'588	0	1	+1	--	-131'588	-100.0%
Résultat de financement	-96'491	0	-1	-1	--	+96'490	+100.0%
Résultat opérationnel	-5'768'786	-5'863'982	-5'172'360	+691'622	+11.8%	+596'426	+10.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'768'786	-5'863'982	-5'172'360	+691'622	+11.8%	+596'426	+10.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	15.00	15.00	13.00	-2.00	-13.3%	-2.00	-13.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	10.40	10.40	8.90	-1.50	-14.4%	-1.50	-14.4%

Commentaires

La diminution importante des différentes charges d'exploitation entre les comptes 2021, le budget 2021 et les comptes 2020 découle principalement du rattachement de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) au secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS), suite à la mise en place de la nouvelle législation.

La faible variation des effectifs entre le budget 2021 et les comptes 2021 se justifie par l'intégration de l'OPFE au SECS (-2.1 EPT) ainsi que les augmentations, validées par le Conseil d'État, des postes de conseiller stratégique (+0.2 EPT) et de responsable du CAPPES (+0.4 EPT) compensée par une diminution de l'enveloppe globale dédiée aux mandats externes.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	525'493	407'433	445'778
Coûts des services centraux	32'400	32'160	30'198
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	557'893	439'593	475'976

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés au travail administratif et de secrétariat.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	1'329'055	2'036'812	1'391'455
Coûts des services centraux	83'765	160'772	94'452
Revenus	340	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'412'480	2'217'585	1'485'907

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés au conseil ainsi qu'à l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	990'820	610'939	1'145'286
Coûts des services centraux	61'612	48'223	77'397
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'052'433	659'163	1'222'683

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la gestion financière du secrétariat général et du CAPPEs ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

Prestations de département DEF (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	5'013	0	0
Coûts des services centraux	325	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'338	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations incluait jusqu'en 2020 les coûts liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

OPFE - Contributions Internes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	97'595	33'133	0
Coûts des services centraux	10'918	1'590	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	108'513	34'723	0

Commentaires

Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le compte des services métiers de l'État. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

OPFE - Contributions Externes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	16'059	50'400	0
Coûts salariaux et de structure	197'054	234'199	0
Coûts des services centraux	22'892	11'165	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	236'005	295'764	0

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence domestique. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

OPFE - Communication (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'374	66'588	0
Coûts des services centraux	399	3'195	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'773	69'783	0

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la communication. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

CAPPES (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	63'908	81'000	41'609
Coûts salariaux et de structure	409'912	388'561	462'126
Coûts des services centraux	26'892	16'712	20'304
Revenus	600	0	7'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	500'112	486'273	517'039

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Actions prévention	83'067	90'000	52'141
CIIP Confér. rom. TI	480'561	520'000	480'561
Conf sse. dir. ins. pub.	560'578	617'000	579'078
Contr. biblioth. RERO	176'197	225'000	176'197
Enquête PISA	12'407	14'000	12'407
Inst. psychiatriques	30'000	30'000	0
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000
Subv. organisations privées	125'062	125'100	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'507'872	1'661'100	1'340'384

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des différentes actions de préventions (CAPPES). La différence entre les comptes 2020, le budget 2021 et les comptes 2021 est liée notamment à l'intégration de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) au secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) dans le cadre de la nouvelle législation.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Réévaluation participations PF	96'491	0	1
Total charges (+) / revenus (-) nets	96'491	0	1

Commentaires

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	Clôturé	277'000	0	277'000	0	0	0	0	0	0
Total		277'000	0	277'000	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations incluait jusqu'en 2020 les coûts et produits liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	5'681	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	4'701	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	980	Augmentation de charges
Résultat total	-5'681	Détérioration du résultat

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel découle de la charge de travail supplémentaire générée par la pandémie COVID-19. Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation, on retrouve les prestations fournies par le CAPPEs dans le soutien et l'accompagnement de la gestion de crise.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Secrétariat général SFDS	549
Total	549

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire (secrétaire général et responsable CAPPEs).

3.9.4. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Missions principales

Pédagogie

- garantir la mise en œuvre de la politique scolaire définie par les instances nationales, inter cantonales et l'autorité cantonale, en assurant le lien avec les cercles scolaires ;
- définir et allouer les ressources pédagogiques, l'équipement et les services informatiques ainsi que promouvoir et conduire des projets spécifiques ;

Scolarité

- déterminer le cadre garantissant le parcours scolaire des élèves ainsi que l'encadrement nécessaire à l'organisation de leur affectation ;
- créer les conditions favorables permettant aux écoles de contribuer, en collaboration avec la famille, à l'éducation de l'enfant ;
- en fonction de la situation de l'élève ayant des besoins particuliers, promouvoir une scolarité en école ordinaire et, cas échéant, prendre des décisions relevant de la pédagogie spécialisée ;

Droit et Ressources humaines

- gérer les ressources humaines et les aspects juridiques relevant du cadre cantonal et permettre leur application en étroite collaboration avec les autorités des cercles scolaires ;

Information et aide à la décision

- fournir aux autorités une aide à la décision ;
- appuyer les autorités régionales dans l'application du cadre cantonal ;
- informer le public en général et les parents en particulier du système scolaire.

Évolution de l'environnement et des tâches

Développer le projet PRIMA sur l'ensemble de la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres avec un ancrage dans la loi. Une nouvelle filière PRIMA est mise en place à partir de la rentrée d'août 2021 à Cressier. De plus, le centre scolaire régional "Les Cerisiers" (CSRC) démarre le projet ANIMA (année d'immersion en allemand), soit le nouveau projet d'enseignement de l'allemand par immersion hors d'une filière complète (tremplin vers PRIMA). Ce nouveau concept est proposé pour permettre à tout-e enseignant-e d'entrer dans l'enseignement par immersion en allemand dans les disciplines dites non linguistiques (DDNL), sans nécessité de verticalité de la 1ère année à la 11ème années. À terme, en 2038, chaque centre scolaire disposera d'une filière bilingue allant de la 1ère à la 11ème années.

Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire et favoriser l'intégration de toutes et tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes. Ces objectifs seront concrétisés notamment par la mise en place d'un nouvel arrêté prenant en compte l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire permettant notamment d'avancer vers une école plus inclusive.

Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société. Le rapport « Éducation numérique » a été soumis au Grand Conseil ; sa mise en application opérationnelle sur 2021 a permis de mettre en place le dispositif de formation des enseignants, ébaucher les moyens d'enseignement et poursuivre le déploiement de l'équipement des salles du cycle 2.

Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire. Le département veut apporter une réponse concrète passant par une offre de pistes alternatives à cette problématique. La fondation Carrefour a été mandatée pour apporter une réponse. Le SEEO et le SPAJ collaborent étroitement sur ce dossier.

Activités et réalisations

En 2021, le SEEO a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles obligatoires, en relation et collaboration avec les autorités scolaires, les directions d'écoles et les enseignant-e-s dans un contexte en mutation sur fond de crise sanitaire. L'année sous revue a été marquée par la nécessité d'adapter les prestations et les directives y relatives en raison de la pandémie de Covid-19. De manière remarquable, les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré pour maintenir la totalité des prestations sans discontinuité.

Durant l'année scolaire 2021-22, 19'398* élèves sont accueilli-e-s dans les classes neuchâtelaises par 2'064* enseignants, soit 1'423.80 EPT (* Effectifs au 15 octobre 2021).

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Dans le canton de Neuchâtel, pour l'année scolaire 2021-2022, 79 postes ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 51.02 EPT.

Au terme de l'année scolaire 2020-2021, il y a eu 59 départs à la retraite (44.42 EPT). En 2021, 65 jeunes diplômé-e-s neuchâtelois-es sont sorti-e-s de la HEP-BEJUNE (34 pour les cycles 1 et 2 et 31 pour le cycle 3).

Dans le cadre du pilotage du système scolaire, le SEEO a assumé ses responsabilités et développé les actions du service couvrant les domaines de l'éducation et de la formation durant l'école obligatoire, notamment en termes de pédagogie, scolarité, droit et ressources humaines, finances, qualité et monitoring, information et aide à la décision.

Sur le plan des projets, d'importantes forces de travail ont été mises au service du développement du plan d'action numérique, du suivi du cycle 3, du concept cantonal des langues dont le développement du projet PRIMA (extension de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce), de l'évaluation des apprentissages scolaires, des devoirs à domicile et de la mise en œuvre du concept cantonal de pédagogie spécialisée suite à son acceptation par le Grand Conseil en date des 26 et 27 juin 2018 ainsi que de l'évaluation du travail des élèves. Des textes légaux sont en phase de rédaction au niveau du contrôle de l'enseignement à domicile.

Du côté des moyens d'enseignement, en parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER) dont l'introduction est généralisée depuis la rentrée scolaire d'août 2013, l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement a concerné, dès août 2021, la 6e année pour les mathématiques et la 11e année pour l'allemand, la géographie et l'histoire (versions définitives).

Durant l'année 2021, l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), a été fortement sollicité afin de répondre aux besoins exprimés par le corps enseignant en matière d'enseignement à distance.

- L'outil Teams - application de communication - a été mis en place.
- Un serveur de partage de médias (audios et vidéos) a été installé.
- Plus de 400 postes informatiques de l'État ont pu être recyclés et distribués gratuitement afin de pallier le manque de ressources numériques dans certaines familles et assurer l'équité des chances face à la pandémie
- Plusieurs fonctionnalités ont été développées dans iClasse - plateforme du Réseau pédagogique neuchâtelois permettant aux enseignant-e-s de choisir des ressources numériques et de les distribuer aux élèves.

Dans le même temps, afin d'aider le service cantonal de la santé publique (SCSP) et les différents centres scolaires à traiter les cas positifs, des nouvelles fonctionnalités spécifiques ont été développées dans CLOEE - système d'information des écoles du canton de Neuchâtel - notamment l'envoi de SMS aux représentants légaux ou l'établissement de statistiques sur les absences des élèves.

Au-delà de la pandémie, l'OISO a été très actif dans ses domaines de compétences :

- Un traitement agile des maintenances évolutives et correctives a été mis en place avec le Service Informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) afin d'améliorer la qualité et les délais des développements. En matière d'éducation numérique, l'OISO a conçu, des programmes de formations pour les élèves de 3e et de 7e, un moyen d'enseignement original pour les élèves de 3e-4e, des formations adaptées pour les enseignant-e-s de 3e-4e et de 7e-8e et des solutions techniques adaptées pour le cycle 2.
- Divers travaux de programmation assistée par ordinateur (PAO) ont aussi été réalisés.

Pour l'office de l'enseignement spécialisé (OES), l'année 2021 a été marquée par la nécessité d'adapter le cadre des prestations en lien avec la situation de pandémie.

Elle a aussi été l'occasion de mettre en place un projet inclusif en collaboration avec le Centre scolaire de la Côte et l'école spécialisée du Centre pédagogique de Malvilliers.

L'office a poursuivi d'autres travaux dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé, amélioration de la transition au post obligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec les partenaires concernés, réflexion sur le modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, préparation du 2e colloque BEJUNE à l'attention des directions d'école concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant au développement d'une école inclusive.

Au niveau du centre de psychomotricité (CEPM), il est à relever qu'à fin octobre 2021, 187 enfants suivaient un traitement ambulatoire. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles-ils assuraient le traitement d'environ 120 enfants.

Au niveau cantonal, le service de l'enseignement obligatoire a appuyé activement le département et conduit différentes conférences et/ou groupes de pilotage et de travail (conseil scolaire, conférence de l'enseignement obligatoire, conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire, rencontres avec les associations professionnelles, etc.).

En ce qui concerne la collaboration intercantonale, le service de l'enseignement obligatoire a également investi du temps pour la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), ainsi que pour la conférence Suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO), et a participé aux travaux des différentes commissions intercantionales.

Pour terminer, le service a également collaboré étroitement avec d'autres partenaires, départements et entités de l'État. Ainsi, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le service a mis sur pied des contacts hebdomadaires avec plusieurs entités.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'890'511	1'438'000	2'208'238	+770'238	+53.6%	+317'727	+16.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	694'941	713'000	688'936	-24'064	-3.4%	-6'005	-0.9%
43 Revenus divers	384'770	56'000	647'961	+591'961	+1'057.1%	+263'191	+68.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	781'950	600'000	842'166	+242'166	+40.4%	+60'215	+7.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	28'850	69'000	29'175	-39'825	-57.7%	+325	+1.1%
Charges d'exploitation	145'195'386	144'036'439	146'486'008	+2'449'569	+1.7%	+1'290'622	+0.9%
30 Charges de personnel	7'181'876	7'914'291	7'401'936	-512'355	-6.5%	+220'060	+3.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	7'812'196	8'436'000	8'052'178	-383'822	-4.5%	+239'983	+3.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	121'335'528	120'955'000	123'487'602	+2'532'602	+2.1%	+2'152'074	+1.8%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	8'865'786	6'731'148	7'544'291	+813'143	+12.1%	-1'321'495	-14.9%
Résultat d'exploitation	-143'304'874	-142'598'439	-144'277'770	-1'679'331	-1.2%	-972'895	-0.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-143'304'874	-142'598'439	-144'277'770	-1'679'331	-1.2%	-972'895	-0.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-143'304'874	-142'598'439	-144'277'770	-1'679'331	-1.2%	-972'895	-0.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	61.00	65.00	67.00	+2.00	+3.1%	+6.00	+9.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	41.60	43.25	45.70	+2.45	+5.7%	+4.10	+9.9%

Commentaires

30 Charges du personnel : les différences proviennent principalement des coûts de la formation pour enseignants (le programme "éducation numérique" a été décalé d'un an) ainsi que des salaires des enseignants (les ressources des enseignants au centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry sont adaptées aux nombre d'enfants et au profil de ces derniers - enfants en situation de handicap -).

36 Charges de transfert : une demande de crédit supplémentaire a été faite à fin octobre 2021 pour un montant de CHF 3'000'000 :

- COVID - Impact lié aux moyens supplémentaires pour les élèves en décrochage scolaire et augmentation des remplacements des enseignants.
- A la rentrée 2020-2021, quand bien même une diminution de 190 élèves était enregistrée, nous avons une classe supplémentaire au niveau de l'organisation des classes pour un total de 1089 classes.

39 Imputations internes : des écarts statistiques RH négatifs ont été budgétés et aucun coût n'a été comptabilisé.

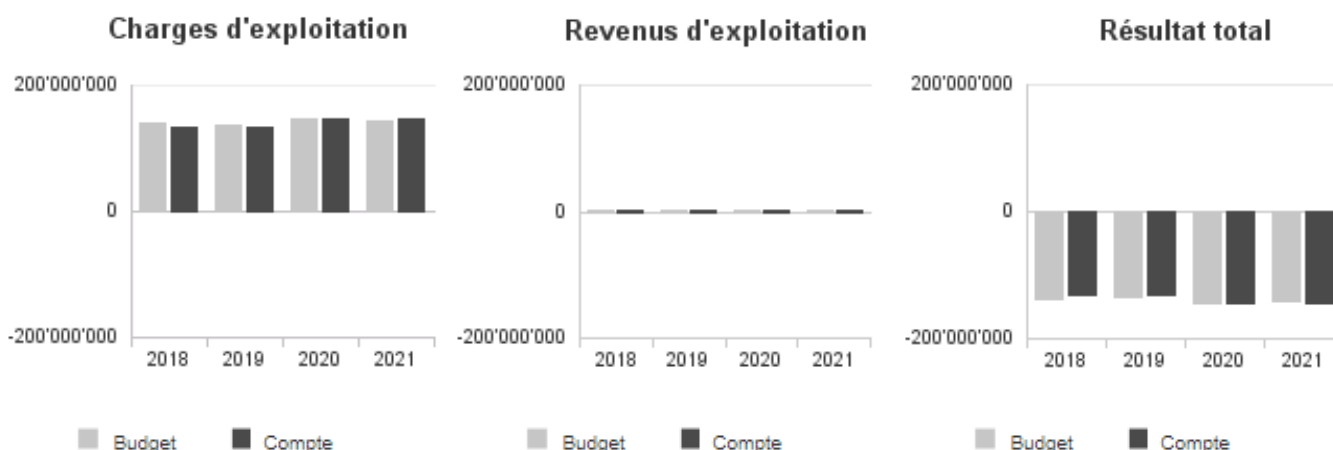
La refacturation des fournitures scolaires a dépassé le budget du fait que la budgétisation du forfait du SALI s'est faite sur la base des consommations du SEEO en 2019. Hors en 2019, le budget du matériel d'enseignement n'avait pas été entièrement utilisé. Ainsi le budget 2021 n'a pas tenu compte de la hausse de la consommation prévue en 2021.

43 Revenus divers : la refacturation des salaires des enseignants mis à disposition de la CIIP pour la rédaction de nouveaux moyens d'enseignement et l'activation d'heures en lien avec le projet d'éducation numérique expliquent cet écart.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Au niveau des EPT, la différence de 2.45 EPT sur un budget de 43,25 EPT s'explique par l'engagement de +1,5 EPT pour le projet d'Éducation numérique (les ressources financières avaient été budgétées mais pas les EPT puisque le format n'était pas encore définitivement arrêté: allègements, enseignants ou collaborateurs de l'Etat), +0,5 EPT pour le remplacement et le renforcement du poste d'inspectrice de la pédagogie spécialisée, +0.7 EPT pour une situation transitoire (décembre à mars -4 mois-) concernant un remplacement d'une thérapeute en psychomotricité avant le départ de la titulaire, -0.25 EPT venant de la diminution de travail souhaitée de titulaires au sein du SEO, ces % disponibles seront réaffectés courant 2022.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	160'942	235'000	127'343
Coûts salariaux et de structure	2'148'273	2'741'925	2'275'762
Coûts des services centraux	7'257'757	5'379'595	5'802'061
Revenus	643'012	280'000	574'802
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	8'923'961	8'076'520	7'630'364

Commentaires

Nous relevons des recettes supérieures au budget avec notamment les classes d'accueil de Boudry que la Confédération subventionne selon une méthode forfaitaire ainsi que la mise à disposition de deux enseignant-e-s auprès de la CIIP qui a vu leurs prestations être refacturées. Au niveau des services centraux, la refacturation des fournitures scolaires a dépassé le budget du fait que la budgétisation du forfait du SALI s'est faite sur la base des consommations du SEEO en 2019. Hors en 2019, le budget du matériel d'enseignement n'avait pas été entièrement utilisé. Ainsi le budget 2021 n'a pas tenu compte de la hausse de la consommation prévue en 2021.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	6'466'734	6'780'000	6'773'717
Coûts salariaux et de structure	2'075'078	2'101'831	2'075'039
Coûts des services centraux	744'158	802'360	816'656
Revenus	97'508	35'000	97'952
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	9'188'462	9'649'191	9'567'460

Commentaires

Les coûts et les produits sont en ligne avec le budget de l'enseignement spécialisé qui comprend notamment le remboursement des prestations d'orthophonie et de psychomotricité aux indépendantes (ainsi qu'aux 3 centres d'orthophonie).

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	816'258	922'000	713'446
Coûts salariaux et de structure	928'371	1'006'659	814'071
Coûts des services centraux	372'118	397'329	405'941
Revenus	471'639	339'000	481'185
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'645'109	1'986'988	1'452'273

Commentaires

Les principaux coûts concernent le renouvellement du parc informatique composé d'environ 4'000 ordinateurs. Les produits concernent des prestations de services informatiques (ex-RPN) et des installations de PC dans les cercles scolaires. Le nombre de PC installés a été supérieur aux prévisions de 2020. Au niveau des salaires il faut relever qu'une partie de ces derniers ont été activés (investissement) sous le projet Éducation Numérique (CHF 258'000), ce qui explique l'écart entre le budget et le réel.

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	27'311	31'000	28'457
Coûts salariaux et de structure	1'497'072	1'498'081	1'475'616
Coûts des services centraux	321'678	338'729	356'737
Revenus	412'135	504'000	451'538
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'433'926	1'363'810	1'409'272

Commentaires

Les coûts sont composés des frais de formation continue de l'équipe de psychomotricité ainsi que du renouvellement du matériel thérapeutique dans les différentes antennes du canton. Les produits proviennent de la facturation des prestations en psychomotricité délivrées dans les écoles spécialisées et les institutions. Ces derniers sont inférieurs aux attentes en raison de l'absence longue durée d'une thérapeute.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	335'145	335'933	325'098
Coûts des services centraux	151'230	156'737	160'730
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	486'375	492'670	485'828

Commentaires

Les coûts salariaux du secteur droit et ressources humaines sont parfaitement en ligne avec le budget prévu.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'413'361	2'210'000	2'669'866
Inst. OES dans canton	31'068'416	32'000'000	32'118'111
Pers. ens. institut.	592'157	815'000	622'337
Scolaris. hors canton	892'501	1'115'000	765'920
Subv. cycle 1	22'916'933	22'440'000	22'586'083
Subv. cycle 2	29'059'362	27'940'000	28'563'325
Subv. cycle 3	33'735'334	34'350'000	34'630'968
Total charges (+) / revenus (-) nets	120'678'063	120'870'000	121'956'611

Commentaires

Nous constatons un dépassement du budget au niveau de "École obligat., non mentionné ailleurs" qui provient de 2 allègements (enseignant-e-s travaillant sur mandat) que nous avons payés aux cercles avant de les refactoriser à la CIIP ainsi qu'un renforcement du nombre d'allègements dans le cadre du projet d'évaluation des apprentissages des élèves -EDASCOL-.

Le subventionnement du personnel en institution, suite à la décision de ne pas ouvrir une classe supplémentaire, montre un solde favorable de 200'000 CHF.

Le suivi administratif ainsi que des liens étroits entre l'office de l'enseignement spécialisé (OES) et les écoles spécialisées ont permis de scolariser des enfants dans des institutions du canton et de dépenser une somme de 350'000 CHF inférieure au budget. Cela compense le très léger dépassement que nous pouvons constater au niveau du subventionnement des institutions OES dans le canton de 120'000 CHF.

Le subventionnement des salaires des enseignant-e-s montre une différence conséquente de 1'000'000 CHF.

La diminution du nombre d'élèves est prise en considération lors de l'établissement du budget ; cependant la diminution du nombre de classes ne correspond pas toujours de manière mathématique puisque les élèves sont répartis sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Ainsi à la rentrée 2020-2021, pour une diminution de 190 élèves, nous avons une classe supplémentaire au niveau de l'organisation des classes pour un total de 1089 classes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-20	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	-20

Commentaires

Pas de commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Programme éducation numérique	En cours	49'881	0	49'881	615'000	0	615'000	617'764	0	617'764
Total		49'881	0	49'881	615'000	0	615'000	617'764	0	617'764

Commentaires

Les investissements, dans le cadre du programme d'éducation numérique, ont débuté en 2019 et sont en ligne avec le budget prévu.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	1'601'572	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	10'278	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	91'294	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	1'500'000	Augmentation de charges
Résultat total	-1'601'572	Détérioration du résultat

Commentaires

30 Charges du personnel : nous valorisons le temps passé par la cellule de crise.

31 Biens, services et autres charges d'exploitation : les achats de masques pour les écoles ont été pris en charge par le SEEO.

36 Charges de transfert : il s'agit du montant ayant permis la mise en œuvre des moyens supplémentaires pour les enfants en décrochage scolaire suite au confinement lors de la première vague et au coût généré par l'augmentation des remplacements des enseignant-e-s tout au long de 2021.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de l'enseignement obligatoire	558
Total	558

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.9.5. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Missions principales

Le CMNE se déploie sur l'ensemble du canton et propose un enseignement musical aux Neuchâtelois-e-s de 3 à 99 ans. Sa mission prioritaire est l'enseignement amateur et préprofessionnel de la musique, mais également le développement de la culture musicale générale dans le canton, conformément à l'article 2 de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois (LCMN).

Ainsi, chaque année, le CMNE propose plus de 200 auditions de classe et plus de 100 prestations allant du concert des orchestres hors les murs à l'accompagnement d'un chœur ou à l'animation d'une cérémonie privée ou politique. Le département musique-école du CMNE porte la responsabilité de dynamiser la musique à l'école et d'accompagner les enseignants dans leur didactique.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE s'adresse à l'ensemble de la population, conformément à son adage « Musiques pour tous ! ».

La société évolue de manière conséquente. Les prédispositions des élèves à l'égard de leur formation musicale ne sont pas comparables entre hier et aujourd'hui. Les nouvelles technologies, les nombreuses sollicitations de tous ordres et les conséquences financières de la crise sanitaire actuelle peuvent significativement prêter le processus de renouvellement des élèves. Ainsi, nous nous devons de redéfinir constamment nos offres et notre communication auprès de la population.

Cette année encore, nous avons maintenu les inscriptions durant toute l'année scolaire. Cette mesure a permis d'atténuer les départs de nos étudiants et à stabiliser quelque peu le taux d'activité de nos enseignants.

Activités et réalisations

Le Conservatoire de musique neuchâtelois n'a pas pu rayonner dans notre canton et en dehors de nos frontières cantonales comme il l'avait prévu suite à la pandémie qui a persisté tout au long de l'année. Toutefois, le CMNE n'est pas resté les bras croisés et s'est préparé à l'éventuelle levée des mesures sanitaires.

Le CMNE a tout d'abord marqué un grand coup médiatique au TJ du 19h30. Nous avons fait appel à La Télévision Suisse Romande pour expliquer à la population les bienfaits de la pratique régulière de la rythmique chez les seniors. Celle-ci réduirait de moitié le risque de chutes. A cette émission, nous avons convié le public ainsi que le Dr Jacques Aubert, médecin généraliste, ancien chargé de cours à l'Université de Lausanne, et nous avons exposé les méthodes utilisées dans notre école pour ces enseignements.

Puis l'organisation sur notre site de Neuchâtel du Kiosque à Musique, émission diffusée également par La Radio Télévision Suisse (RTS) est une belle réussite et un autre fait marquant.

Dans cette année d'insécurité sanitaire, nous avons encore renforcé notre maîtrise de la digitalisation et réalisé plusieurs auditions et concerts au moyen de la diffusion par « streaming » via notre site internet (www.cmne.ch). Ainsi les familles et le public ont pu suivre la prestation de leur enfant malgré les mesures sanitaires. Les professeurs ont également amélioré leurs compétences technologiques en développant de nouvelles manières d'enseigner par exemple par l'utilisation de la plateforme Tomplay qui a connu un grand succès avec près de 10'000 téléchargements de nos professeurs et élèves.

Nous avons enfin intensifié l'information adressée aux élèves, parents et à la population via notre site internet afin de répondre mieux à la mission publique de notre institution.

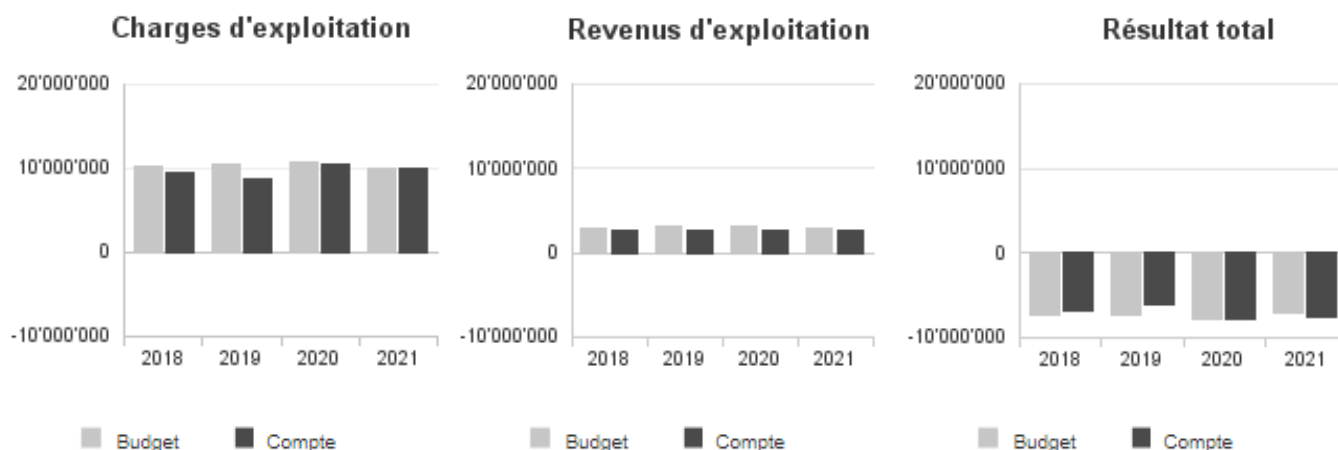
Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'527'940	2'768'700	2'585'721	-182'979	-6.6%	+57'781	+2.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'200'853	2'418'700	2'212'581	-206'119	-8.5%	+11'729	+0.5%
43 Revenus divers	325'988	350'000	372'040	+22'040	+6.3%	+46'052	+14.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'100	0	1'100	+1'100	--	0	0.0%
Charges d'exploitation	10'376'124	9'885'575	10'090'990	+205'415	+2.1%	-285'134	-2.7%
30 Charges de personnel	8'656'221	8'340'096	8'547'729	+207'633	+2.5%	-108'492	-1.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	492'577	456'030	413'555	-42'475	-9.3%	-79'022	-16.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	106'541	134'977	121'594	-13'383	-9.9%	+15'053	+14.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'120'785	954'472	1'008'112	+53'641	+5.6%	-112'673	-10.1%
Résultat d'exploitation	-7'848'184	-7'116'875	-7'505'269	-388'394	-5.5%	+342'915	+4.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-7'848'184	-7'116'875	-7'505'269	-388'394	-5.5%	+342'915	+4.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-7'848'184	-7'116'875	-7'505'269	-388'394	-5.5%	+342'915	+4.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	10.00	12.00	+2.00	+20.0%	+1.00	+9.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.80	7.80	7.75	-0.05	-0.6%	-0.05	-0.6%

Commentaires

Les charges d'exploitation ont augmenté d'environ 205'000.- francs essentiellement dues aux salaires des professeurs, compensés partiellement par une diminution du groupe 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation" et par la sollicitation d'un crédit supplémentaire entièrement compensé.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations CMNE (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	450'068	0	0
Coûts salariaux et de structure	8'771'792	0	0
Coûts des services centraux	1'120'785	0	0
Revenus	2'504'811	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'837'834	0	0

Commentaires

Ce tableau représente l'ancienne structure du CMNE avant la mise en service pour 2021 du MOP « Mission, organisation, prestations du service ».

Formation musicale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	296'230	325'508
Coûts salariaux et de structure	0	7'523'527	7'403'338
Coûts des services centraux	0	322'127	544'474
Revenus	0	2'393'700	2'256'508
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	5'748'184	6'016'813

Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général d'où l'adage "Musiques pour tous!". Le Conservatoire de musique neuchâtelois, s'il dispense avant tout un enseignement amateur sur l'ensemble de ses sites, a également la vocation d'offrir aux élèves présentant les qualités pour devenir des musiciens professionnels, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Écoles de musique.

Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	0	85'800	24'241
Coûts salariaux et de structure	0	974'750	1'329'606
Coûts des services centraux	0	683'140	463'473
Revenus	0	375'000	343'245
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	1'368'690	1'474'076

Commentaires

Dans ce groupe on trouve principalement les prestations aux écoles obligatoire. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER, Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-1'580	0	-1'959
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'580	0	-1'959

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Achat harpe à pédale David 64 cordes	En cours	0	0	0	28'000	0	28'000	27'900	0	27'900
Clavecin et marimba 5 octaves	Clôturé	11'410	12'000	-591	0	0	0	0	0	0
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	Clôturé	-186	0	-186	0	0	0	0	0	0
Intégration & refonte site Musique-Ecole	Clôturé	0	0	0	0	0	0	14'001	0	14'001
Refonte du site internet www.cmne.ch	Clôturé	9'693	0	9'693	0	0	0	0	0	0
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	136'936	0	136'936	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Total		157'852	12'000	145'852	165'000	0	165'000	178'901	0	178'901

Commentaires

Finalisation de la refonte du site internet de musique-école, achats d'une harpe à pédale David et deux pianos en lien avec le renouvellement du parc pianistique (crédit d'engagement du 21 mars 2016).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	-15'990	Diminution de revenus
42 Taxes	-15'990	Diminution de revenus
Charges d'exploitation	350	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	350	Augmentation de charges
Résultat total	-16'340	Détérioration du résultat

Commentaires

Des réductions d'écolage ont été allouées suite à de l'enseignement non dispensé.

3.9.6. Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Missions principales

Le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) est en charge du pilotage des formations qui se situent à la suite de l'enseignement obligatoire. L'information, l'orientation scolaire, professionnelle, universitaire ou de carrière font également partie de ses missions. Pour les assumer, le SFPO est constitué de cinq offices:

- L'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) ;
- L'office des apprentissages (OFAP) ;
- L'office de l'insertion des jeunes en formation professionnelle (OFIJ) ;
- L'office des formations professionnelles et académiques (OFPA) ;
- L'office des Hautes écoles et de la recherche (OHER).

Plus précisément, les missions du SFPO sont :

- L'organisation et la surveillance de la formation professionnelle initiale ;
- L'organisation des procédures de qualifications ;
- La délivrance des autorisations de former et l'organisation des formations pour des formatrices et formateurs en entreprise ;
- Le développement et la participation à la promotion de l'apprentissage ;
- La certification professionnelle pour adultes ;
- Le pilotage de la formation professionnelle relevant de la législation fédérale dans les établissements de formation chargés de filières de préapprentissage et de transition, de formation professionnelle initiale, de la maturité professionnelle, de la formation continue ainsi que de la filière en école supérieure ;
- Le pilotage de la formation académique dans les lycées chargés de la maturité spécialisée et du certificat d'école de culture générale, de la maturité gymnasiale ainsi que de la passerelle vers l'université et les autres passerelles vers le tertiaire non universitaire ;
- La promotion et la stratégie en termes d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles ;
- La coordination de la gestion et du développement de l'éducation numérique dans les écoles neuchâteloises du secondaire 2 ;
- Le pilotage et la surveillance des institutions du tertiaire A ;
- L'information et le conseil aux élèves, aux jeunes adultes et aux adultes dans leur choix de formation scolaire, professionnelle, universitaire et de carrière ;
- L'intervention précoce auprès des élèves et l'insertion des jeunes en formation professionnelle ;
- Le pilotage du dispositif des migrant-e-s en formation ;
- Le suivi des projets d'infrastructures et de bâtiments en tant qu'utilisateur-trice-s.

Évolution de l'environnement et des tâches

La formation joue un rôle clé dans un monde en mutation constante. Ce rôle essentiel a été encore plus mis en exergue cette deuxième année avec la pandémie. Si la formation doit offrir un socle de connaissances sur lequel on peut s'appuyer toute sa vie, elle doit également permettre le développement de compétences transversales et préserver les liens sociaux. L'école agit en effet comme un lieu de stabilité et de socialisation permettant à la fois le dialogue et l'égalité entre les élèves.

La pandémie a continué d'impacter le système de formation et a nécessité une mobilisation de tous les partenaires pour assurer une formation de qualité. Des cours de soutien spécifiques ont à nouveau été proposés pour pallier certains manques, dus à la période d'enseignement à distance en 2020 et aux absences pour isolement et quarantaine. Les prestations se sont adaptées aux cadres définis par les autorités fédérales et cantonales. Si un enseignement de qualité a pu être préservé, la réduction des activités culturelles et sportives, des échanges linguistiques, des journées spéciales ou encore des voyages de fin d'études a eu un impact important. Ces activités font pleinement partie de la vie scolaire et leur diminution a probablement participé à la fragilisation de la santé psychique de certain-e-s jeunes. Une attention particulière doit continuer d'être donnée à la santé des élèves

Le format numérique a été utilisé pour maintenir certaines prestations, mais aussi pour préserver les liens entre partenaires. Les compétences et l'appropriation des outils tout comme leur fréquence d'utilisation n'ont cessé d'augmenter. Les institutions intègrent l'éducation numérique dans leur enseignement en réfléchissant à la fois à la plus-value pédagogique, mais également en s'assurant de former des jeunes avec les compétences nécessaires pour se développer harmonieusement dans la société et intégrer de manière assurée le marché du travail ou les études subséquentes.

Malgré cet environnement en mouvement, cet avenir "incertain", de nombreux projets ont été menés. Ils sont présentés aux pages suivantes.

Activités et réalisations

À l'image de ces dernières années, la direction du service a dû relever de nombreux défis en 2021. La gestion de la pandémie a continué de rythmer les activités et demandé une grande agilité, en sus des missions et objectifs de base.

Durant l'année 2021, le secteur "certification professionnelle pour adultes" a ainsi implémenté le nouveau dispositif adopté par le Grand Conseil en juin 2021 concernant l'accessibilité, le financement et la communication de nouvelles mesures en compétences de base et en certification professionnelle pour un public adulte, en emploi.

La direction du service a également été fortement impliquée dans plusieurs projets d'infrastructures d'envergure que cela concerne le secondaire 2, avec des travaux concernant le LDDR et le LJP, ou le tertiaire, avec le projet de construction de nouveaux locaux répondant aux besoins de l'Université (projet Unihub).

Le service s'attelle également à développer des indicateurs permettant de mieux suivre les parcours de formation et les résultats de différentes mesures. De multiples autres projets ont ainsi été développés et sont présentés ci-dessous. Fort de ces réussites, le SFPO aborde avec enthousiasme l'année 2022, tout en étant vigilant à la fatigue de ses équipes et les moyens à mettre en place pour les ressourcer suite à cette longue période de forte sollicitation.

L'OFAP assure la gestion des contrats de formation et la surveillance de l'apprentissage. Il soutient les apprenti-e-s, formateur-trice-s en entreprise et autres partenaires et organise les procédures de qualification (examens AFP/CFC). L'OFAP s'assure également de la qualité de la livraison des données de la formation professionnelle initiale à l'OFS.

L'année 2021 recense des chiffres record: contrats d'apprentissage, taux de dualisation de 78.2%, attestations de formation et taux de certification sont le reflet d'un secteur dynamique qui a dû s'adapter à la crise COVID. Grâce à l'étroite collaboration avec les différents partenaires de la formation professionnelle, l'OFAP a enregistré plus de 4'200 contrats en mode dual en 2021, dont 1705 nouveaux contrats à la rentrée 2021-2022.

L'année 2021 a été marquée par le deuxième versement des prestations du contrat-formation par un fonds financé par les employeurs. En plus de cette prestation financière, l'OFAP a également assuré le suivi de la décision des autorités politiques concernant l'octroi d'une prime en faveur des entreprises ou institutions formatrices neuchâteloises. Cette mesure visait à soutenir les entreprises dans l'engagement d'apprenti-e-s de 1re année à la rentrée 2021-2022. Ces soutiens financiers ont contribué à l'engagement des entreprises formatrices en faveur de l'apprentissage.

La surveillance de l'apprentissage reste toujours un objectif important pour accompagner et encadrer les parties aux contrats d'apprentissage. En ce qui concerne les procédures de qualification, toutes les personnes en formation ont pu obtenir une certification pleinement reconnue sur le marché du travail. 1'736 candidat-e-s se sont présenté-e-s cette année avec 1'570 titres AFP et CFC délivrés au 31.12, représentant un excellent taux de réussite de 90.4%.

L'OFAP a également attribué des ressources en 2021 à un poste de coordinateur cantonal "Swiss Olympic" à temps partiel pour soutenir les apprenti-e-s avec un talent sportif ou artistique et leur permettre de concilier leur passion et leur formation en mode dual. Cette mesure s'intègre dans le projet pilote Sports-Arts-Apprentissage avec l'association "Cœur d'AS".

En 2020, l'OCOSP avait dû largement se réinventer afin de pouvoir maintenir les prestations au public dans un contexte pandémique assez neuf. Près d'un an après et fort de cette nouvelle agilité, l'année 2021 a été abordée avec des compétences et connaissances supplémentaires permettant de s'adapter.

Si l'orientation à destination d'un public adulte est l'une des prestations de l'OCOSP qui existe depuis un certain temps, l'année 2021 a permis d'imposer une marque forte dans ce domaine, en ne parlant plus de réorientation professionnelle, mais d'orientation et carrière. Dans ce cadre, la phase de mise en place du nouveau projet "ViaMia" (bilan professionnel pour les personnes de 40ans et plus) a été conduite durant cette année avec un lancement prévu en janvier 2022. Les "Rendez-vous carrière", offre événementielle pour les adultes, ont aussi vu le jour et ont permis au public adulte d'assister à différentes séances ou ateliers sur des thématiques très actuelles, telle que la reprise d'une activité après une pause ou encore les outils pour devenir indépendant-e. La mise en place de ces "Rendez-vous carrière" aura aussi permis de renforcer les liens avec nos partenaires qui ont été associés à tous ces projets selon leur expertise.

Pour le public de la transition, d'autant plus fragilisé par ces mois de pandémie, 4 recrutements en ligne (contre 1 l'année précédente) ont été organisés entre juin et juillet 2021. 36 entreprises proposant un peu plus de 40 places d'apprentissage ont rencontré les jeunes par visioconférence, leur permettant ainsi un accès direct à un entretien d'embauche. En outre, un nouvel outil a aussi été développé et finalisé durant l'année 2021 afin d'aider les jeunes de la transition. Sous forme d'un petit carnet de route, il offre la possibilité à cette population de mieux se situer dans son parcours et de s'outiller pour des démarches fructueuses vers l'apprentissage.

Mais ce qui aura probablement marqué le plus fortement l'année 2021, c'est la collaboration avec "Capacité" dans la mise en place des "Forums des Métiers". Cette habile alchimie aura permis de construire, durant 3 soirées consécutives, une manifestation haute en couleur, en présentiel. Les jeunes en recherche d'un projet professionnel ou d'une place d'apprentissage auront eu la chance de vibrer dans les Anciens Abattoirs de La Chaux-de-Fonds. Accompagné-e-s de leurs parents, ils et elles ont pu découvrir une riche palette de métiers, d'échanger avec des professionnel-le-s souriant-e-s, plein-e-s d'enthousiasme et de négocier avec des employeurs proposant des places d'apprentissage.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

L'OFIJ assure l'insertion des jeunes présentant des difficultés multiples en visant l'obtention d'un diplôme reconnu du secondaire 2. Il favorise en particulier une transition directe des élèves à risque de l'école obligatoire vers une formation professionnelle initiale. L'OFIJ coordonne aussi les mesures de préparation et d'aide à la formation professionnelle pour les jeunes migrant-e-s. En 2021, l'OFIJ a piloté la taskforce "Accompagnement individualisé Covid-19" pour soutenir les jeunes resté-e-s sans solution en raison des effets de la pandémie.

Pour limiter les effets de la pandémie sur les jeunes, la taskforce "Accompagnement individualisé Covid-19", financée partiellement par la Confédération, est active depuis l'année 2020. Elle a permis de renforcer légèrement l'effectif de l'OFIJ et de prendre contact de manière proactive avec toutes et tous les jeunes resté-e-s sans solution de formation en 2020 et 2021 afin de leur proposer un soutien individualisé. Les démarches proactives de la taskforce et les difficultés liées à la pandémie ont entraîné une très nette hausse des nouvelles demandes adressées à l'OFIJ en 2021, qui s'élèvent à 393 (+73%). Toutes ces personnes sont ensuite accompagnées dans le but de les insérer dans une formation professionnelle initiale, voire jusqu'à l'obtention d'un diplôme reconnu du secondaire 2. Sur 380 situations clôturées pendant l'année, 274 d'entre elles ont eu une issue positive, ce qui représente un taux de réussite de 69,7%, un peu au-dessus de la moyenne des années précédentes. Finalement, cette année, sur les 34 jeunes suivi-e-s par l'OFIJ se présentant aux procédures de qualification, 27 ont obtenu une AFP ou un CFC, ce qui représente un taux de réussite dans la moyenne habituelle.

Parmi toutes ces demandes, l'intervention précoce au sein des élèves des écoles obligatoires est également en hausse, avec 25 élèves suivi-e-s pendant l'année (+31%). Les demandes ont émané de 10 centres scolaires sur 13, ce qui indique que cette prestation est largement reconnue au sein de la scolarité obligatoire.

L'année 2021 a également vu l'extension du dispositif d'insertion en formation professionnelle pour les personnes réfugié-e-s et admis-e-s à titre provisoire à une population plus large incluant tout-e migrant-e arrivé-e tardivement en Suisse. Les différentes mesures qui le composent, en particulier les programmes "MyConnection" et "Start'intégration" (PAI+), permettent de s'adapter aux profils très variés des jeunes migrant-e-s et de leur proposer le parcours le plus adapté vers une formation professionnelle. L'augmentation de la taille de ce dispositif n'a entraîné aucun surcoût pour le Canton de Neuchâtel grâce à une réorganisation et un financement fédéral.

L'OFPA a sous sa responsabilité le pilotage des filières du secondaire 2 et des écoles supérieures. Dans ce cadre, l'année 2021 a été marquée par l'avancement de projets d'envergure portant sur nos filières de formation. Ainsi, en parallèle aux travaux de la CDIP sur la révision du règlement de reconnaissance (RRM) et du plan d'études cadre (PEC) de la maturité gymnasiale, l'office mène des analyses portant sur des aspects pédagogiques, organisationnels, financiers et logistiques en vue de définir à terme une nouvelle maturité gymnasiale.

Avec les écoles et l'OrTra concernées, l'office s'est attelé à définir un nouveau dispositif de formation dans les domaines santé et social, notamment en offrant dès la rentrée 2022 une filière de maturité professionnelle santé-social plus flexible et accessible en mode dual. Avec l'entrée en vigueur en 2023 d'une nouvelle ordonnance de formation du CFC d'employé-e de commerce, il s'agit également de définir la future offre de formation cantonale en collaboration avec tous les partenaires.

Afin de répondre au postulat 19.185, l'office pilote un groupe de travail chargé d'analyser la réussite au postobligatoire des élèves issu-e-s du cycle 3 rénové. Le rapport du Conseil d'État sera remis au Grand Conseil en 2023.

Enfin, l'office reste fortement impliqué dans la mise en œuvre du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) (rapport 21.014). Il est également actif dans le pilotage de la réforme du certificat d'école de culture générale et de maturité spécialisée et de l'analyse de l'impact de la libre-circulation des étudiant-e-s dans les filières écoles supérieures (ES). Le canton s'est par ailleurs vu reconnaître par la Confédération la conformité de plusieurs filières ES ainsi que de maturité professionnelle qui doivent s'adapter au nouveau droit fédéral. L'OFPA a également pris le virage du numérique et participe avec les écoles à la mise à disposition du public d'une inscription aux formations en ligne dans le cadre des prestations du Guichet unique et met en place des actions de promotion de la mobilité et des échanges auprès des apprenti-e-s et lycéen-ne-s.

L'OHER a la responsabilité de la conduite des dossiers concernant les hautes écoles, sur le plan stratégique, réglementaire et financier. Durant l'année 2021, l'OHER a finalisé le rapport portant sur le concordat HEP-BEJUNE et celui relatif à la mise en œuvre de l'initiative populaire législative "Pour le maintien d'une formation musicale professionnelle dans le canton de Neuchâtel".

Il a également présenté deux rapports répondant à des interventions parlementaires : la recommandation 21.123 « Des conditions d'examens exceptionnelles pour une situation exceptionnelle » et le postulat 19.200 « Pour des compétences en langues adéquates ». En collaboration avec les services des cantons de Berne et du Jura, l'OHER a achevé les travaux des négociations des contrats de prestations de la HEP-BEJUNE et de la HE-Arc, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2022. Au niveau de la HES-SO, la nouvelle convention d'objectifs et son plan financier, couvrant la période 2021-2024, ont été finalisés et adoptés par le Conseil d'État.

Enfin, l'OHER a mis en place une offre de restauration de l'UniNE et de la HE-Arc, suite à la cessation d'activités du précédent prestataire en raison de la pandémie.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	51'337'530	52'170'615	53'664'311	+1'493'696	+2.9%	+2'326'780	+4.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	837'822	1'229'600	1'110'381	-119'219	-9.7%	+272'560	+32.5%
43 Revenus divers	299'965	790'400	706'675	-83'725	-10.6%	+408'710	+135.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	3'559'116	3'778'515	4'306'929	+528'414	+14.0%	+747'813	+21.0%
47 Subventions à redistribuer	46'556'841	46'290'000	47'457'825	+1'167'825	+2.5%	+900'984	+1.9%
49 Imputations internes	83'787	82'100	82'500	+400	+0.5%	-1'287	-1.5%
Charges d'exploitation	192'706'018	200'798'590	224'276'520	+23'477'929	+11.7%	+31'570'502	+16.4%
30 Charges de personnel	11'873'929	14'179'465	12'574'885	-1'604'580	-11.3%	+700'956	+5.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'654'835	3'184'150	25'167'311	+21'983'161	+690.4%	+23'512'475	+1'420.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'993	104'714	0	-104'714	-100.0%	-1'993	-100.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	128'080'416	133'332'959	134'733'924	+1'400'965	+1.1%	+6'653'508	+5.2%
37 Subventions redistribuées	46'556'841	46'290'000	47'457'825	+1'167'825	+2.5%	+900'984	+1.9%
39 Imputations internes	4'538'004	3'707'302	4'342'575	+635'273	+17.1%	-195'429	-4.3%
Résultat d'exploitation	-141'368'488	-148'627'975	-170'612'209	-21'984'234	-14.8%	-29'243'721	-20.7%
44 Revenus financiers	599'154	352'520	395'178	+42'658	+12.1%	-203'976	-34.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	599'154	352'520	395'178	+42'658	+12.1%	-203'976	-34.0%
Résultat opérationnel	-140'769'334	-148'275'455	-170'217'031	-21'941'576	-14.8%	-29'447'697	-20.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-140'769'334	-148'275'455	-170'217'031	-21'941'576	-14.8%	-29'447'697	-20.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	128.00	138.00	136.00	-2.00	-1.4%	+8.00	+6.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	84.00	89.15	86.20	-2.95	-3.3%	+2.20	+2.6%

Commentaires

Groupe 42 (CHF -0,12 million) :

Une partie de cette baisse est due à la situation sanitaire. Ainsi, les taxes liées à la documentation et information (OCOSP) ont été moins importantes que budgétées (CHF -0.15 million).

Groupe 46 (CHF +0,53 million) :

La variation de ce groupe est principalement au paiement d'un reliquat 2020 par le SEFRI non budgété (CHF +0.26 million) et de la contribution HEP-BEJUNE plus élevée que prévu (CHF +0.19 million).

Groupe 47 (CHF +1,17 million) :

Il s'agit des subventions à redistribuer à l'UniNE, liées à l'accord intercantonal universitaire (AIU) et plus élevé que budgété, en raison d'un nombre plus important qu'estimé d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'UniNE (CHF +1.17 million). Cependant, ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau du groupe 37.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Groupe 30 (CHF -1,60 million) :

L'écart favorable par rapport au budget au niveau des charges de personnel, s'explique par les éléments suivants :

- Une partie de la baisse est due à la situation sanitaire. Ainsi, les indemnités des expert-e-s pour les procédures de qualification ont été moins importantes, et certains postes au sein du service sont restés vacants.
- Délais de carence et déductions pour absences longue durée pour le personnel administratif ;
- Restitutions d'indemnités pour congés maternités et accidents (non prévues au budget) ;

Groupe 31 (CHF +21,98 millions) :

- Dissolution d'un actif transitoire inscrit au bilan et créé dans le cadre d'une subvention fédérale à recevoir liée à l'UniNE (brèche de financement 2012). Sa dissolution crée un excédent de charges dans les comptes de l'État 2021 (+22.7 millions).
- Pour le reste il s'agit de divers coûts de matériel d'enseignement et de formation, indemnités examens et auditions plus élevés que prévu au niveau des procédures de qualifications de l'OFAP, à la Cité des étudiants et étudiantes, à la formation des formateur-trice-s et aux prestations de services de tiers moins élevées que prévu (CHF -0.72 million)

Groupe 36 (CHF +1,40 million) :

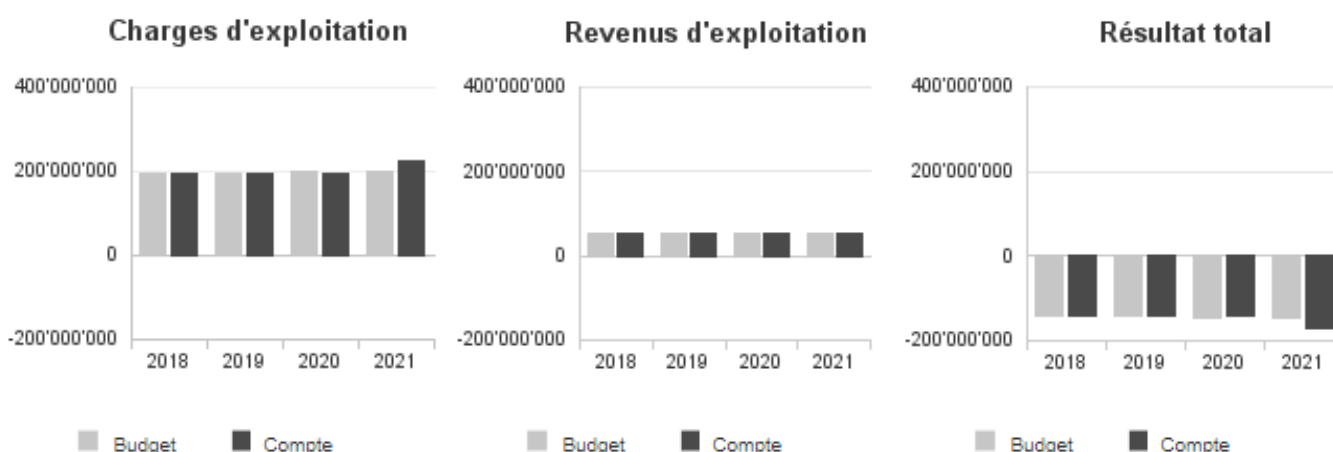
Les variations des charges de transfert (groupe 36) sont expliquées ci-dessous sous la rubrique "Charges et revenus nets de transfert non incorporables aux prestations".

Groupe 37 (CHF +1,17 million) :

Voir commentaire groupe 47.

Concernant le personnel administratif (postes occupés au 31.12.), la différence au budget résulte de certains postes demeurant vacants en fin d'exercice au sein du service.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	233'614	483'500	288'893
Coûts salariaux et de structure	721'025	770'035	732'820
Coûts des services centraux	295'063	238'149	289'689
Revenus	826'700	742'520	1'029'142
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	423'002	749'165	282'260

Commentaires

Les charges directes des prestations de la Cité des étudiant-e-s, ainsi que ses revenus, ont été moins importantes qu'initialement budgétées.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Surveillance, qualif. des apprentissage (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	2'685'101	2'862'300	2'964'518
Coûts salariaux et de structure	3'894'262	4'477'593	4'268'607
Coûts des services centraux	295'063	238'149	289'689
Revenus	631'970	952'100	912'888
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'242'456	6'625'943	6'609'925

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations du secteur de procédures de qualification ainsi que du traitement des cours destinés aux maîtres et maîtresses d'apprentissage. Le dispositif concernant les procédures de qualification en raison de la situation de pandémie a impacté les coûts salariaux à la baisse (indemnités expert-e-s). En ligne avec les attentes budgétaires.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	39'921	46'800	54'047
Coûts salariaux et de structure	5'434'089	5'491'484	5'548'466
Coûts des services centraux	295'063	238'292	289'689
Revenus	434'508	489'800	468'912
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'334'564	5'286'776	5'423'289

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	443'359	897'600	1'021'585
Coûts salariaux et de structure	1'710'832	1'766'545	1'796'787
Coûts des services centraux	295'063	238'292	289'689
Revenus	460'615	765'000	911'451
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'988'639	2'137'438	2'196'609

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes de moins de 35 ans en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à la formation. Les revenus sont plus élevés qu'initialement budgétés en raison de l'acquisition d'un projet (accompagnement individualisé des jeunes sans solution en raison de la pandémie) financé par le SEFRI. Le financement est garanti pour les années 2020 et 2021.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	6'176	93'500	4'366
Coûts salariaux et de structure	568'776	1'211'380	625'033
Coûts des services centraux	295'063	238'292	289'689
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	870'015	1'543'172	919'088

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et du tertiaire B. En ce qui concerne les coûts salariaux et de structure, des montants ont été budgétés dans le cadre du rapport éducation numérique (rapport 19.032). Certaines de ces charges ont été reportées (formations) et d'autres ont été transférés aux entités du secondaire 2 (salaires expert-e-s).

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	417'469	0
Coûts des services centraux	0	238'292	0
Revenus	0	0	28'601
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	675'762	-28'601

Commentaires

La mise en place du nouveau dispositif de certification professionnelle pour adulte était initialement prévue pour l'année 2021 dans le cadre du rapport stratégie en matière de formation pour adultes (rapport 21.016). Cependant les bases légales sont majoritairement entrées en vigueur en 2022, les prestations budgétées en 2021 n'ont de ce fait pas pu être déployées.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Contrib. CIE	1'065'155	962'000	1'733'454
Contrib. Conf. Intercanto.	1'200	1'500	1'506
Contrib. cours préparatoires (brevets)	49'480	68'000	60'750
Contrib. CREME	20'992	24'000	21'020
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	4'612'800	5'189'000	5'189'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'179'750	1'216'600	1'133'000
Contrib. HE-ARC Santé	308'085	403'000	994'964
Contrib. HEM	-4'672'559	903'000	909'824
Contrib. HEP BEJUNE	10'454'653	11'438'000	11'049'336
Contrib. HES-SO	30'965'596	31'969'000	31'349'143
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	432'587	808'200	591'190
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'236'006	4'417'000	4'079'698
Contrib. TA HES / AHES	2'716'009	2'996'000	2'757'822
Contrib. TA HEU / AIU	18'970'000	18'300'000	19'238'828
Contrib. TB ES / AES	2'371'332	2'068'000	1'812'584
Dédom. div. Confédération	59'315	81'000	83'746
Formation initiale pour adultes	0	1'015'000	0
Parcours certifiant pour jeunes migrants	518'810	520'000	290'180
Projet Next Generation 2021	0	0	1'734
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	25'000	40'000	19'000
Subv. en nature Cité ét.	409'560	202'520	202'828
Subvention BPUN	46'000	46'000	40'555
Subv. fédérales diverses	-2'076'048	-2'030'515	-2'289'836
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	72'036'723	80'980'305	79'613'325

Commentaires

Contrib. CIE :

Modification la répartition des contributions entre l'État et le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP) avec une prise en charge plus importante par l'État. Un montant de CHF 590'000.- a été provisionné à court terme et couvre le total de la charge supplémentaire de l'État pour l'année 2021.

Contrib. HE-ARC, HEP-BEJUNE, HES-SO :

Nombre d'étudiant-e-s moins important qu'initialement budgété.

Contrib. TA HEU / AIU, TB ES / AES :

Contributions pour les étudiant-e-s hors canton : mobilité estudiantine plus importante qu'initialement budgétée.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-22'397'125	-22'130'000	-23'298'109
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'397'125	22'130'000	23'298'109
FFPP	0	-139'000	-139'029
Frais de rappel	-660	0	-1'020
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-24'160'000	-24'159'716
Subv. fédérale redist. (UNINE)	24'159'716	24'160'000	46'859'716
Total charges (+) / revenus (-) nets	-660	-139'000	22'559'951

Commentaires

Subventions fédérales universitaires et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE, y compris la dissolution d'une provision au bilan ayant été initialement créée pour un subventionnement fédéral à recevoir et lié à l'UniNE (22.7 millions).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID - Aides aux partenaires	En cours	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0
Création du CPNE	A solliciter	0	0	0	400'000	0	400'000	0	0	0
Education numérique-formation postoblig.	Clôturé	0	0	0	1'462'805	0	1'462'805	0	0	0
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	50'281'895	0	50'281'895	50'140'895	0	50'140'895	50'149'814	0	50'149'814
PI-études invest. futurs	En cours	69'932	0	69'932	77'400	0	77'400	318'195	0	318'195
PI-Réformes	En cours	67'016	0	67'016	275'000	0	275'000	115'380	0	115'380
Total		50'918'843	0	50'918'843	52'356'100	0	52'356'100	50'583'388	0	50'583'388

Commentaires

- Les travaux préparatoires pour la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) (rapport 21.014) sont en cours de réalisation, mais n'ont pas généré de dépenses importantes au niveau du SFPO.
- Le Grand Conseil a approuvé le programme Éducation numérique (rapport 19.032) en juin 2020 et les travaux ont été initialisés. En ce qui concerne les infrastructures informatiques, bien que sur 2021 le budget soit centralisé, l'ensemble des dépenses budgétées ont été transférées, pour des questions techniques, au CPLN (service informatique pour le secondaire 2). Le pilotage est toujours assuré par le SFPO. Une partie du budget initial reste néanmoins dans le budget et les comptes du SFPO.
- Les contributions UniNE figurent désormais dans les crédits d'engagement (modification technique).
- Un autre programme d'impulsion en cours concerne les travaux d'assainissement aux bâtiments pour diverses entités du secondaire 2 (PI-études invest. futurs). Il s'agit principalement d'heures œuvrées en termes de gestion de projet.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	2'337'770	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	14'369	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	2'279'320	Augmentation de charges
39 Imputations internes	44'081	
Résultat total	-2'337'770	Détérioration du résultat

Commentaires

La pandémie COVID-19 a eu un effet notamment sur les charges de transfert du SFPO : ainsi, une prime de soutien a été versée aux entreprises formatrices pour leurs apprenti-e-s de première année (total de CHF 2.3 millions).

Les charges de personnel (personnes temporairement transférées dans le cadre de la gestion de la crise) ainsi que les imputations internes (matériel sanitaire délivré par le SALI) ont également été impactées.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service formation postobligatoire et orientation	382
Total	382

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.9.7. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Missions principales

Les Lycées neuchâtelois ont pour mission d'offrir des voies de formation menant aux certificats de maturité gymnasiale, de maturité professionnelle, de maturité spécialisée et de culture générale.

Une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires après une année de formation complémentaire et la réussite d'un examen est également offerte par le Lycée Jean-Piaget.

Les Lycées sont appelés à mettre en place des cours de qualité répondant aux conditions fixées par la CDIP et/ou la Confédération, à préparer les étudiant-e-s à leurs études tertiaires et à leur engagement citoyen ainsi qu'à développer chez ces derniers et dernières certaines aptitudes, comme l'esprit critique, l'ouverture au monde, l'argumentation ou encore l'analyse et la synthèse.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche des Lycées neuchâtelois sont :

- L'évolution de la maturité gymnasiale selon décisions de la CDIP et plus particulièrement la mise en œuvre d'un cursus d'une durée minimale de 4 ans se déroulant intégralement dans un gymnase ;
- L'introduction d'une nouvelle discipline informatique dans le plan d'étude du cursus gymnasial dès la rentrée 2021 ;
- L'implémentation des objectifs liés à la numérisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique (rapport 19.032) ;
- La révision du dispositif du certificat d'école de culture générale et de maturité spécialisée ;
- Le transfert progressif de la filière de maturité professionnelle du LJP au CPNE dès la rentrée 2022-2023 ;
- L'assainissement et l'adaptation des infrastructures des bâtiments Beaux-Arts 30 et Léopold-Robert 10 pour accueillir les classes du LJP devant quitter le Collège Latin et la planification de l'assainissement du bâtiment Faubourg de l'Hôpital 59 du LDDR et de ses impacts sur le bâtiment Breguet 3 ;
- La mise en place d'une inscription par voie électronique pour les élèves de la filière de maturité gymnasiale dès 2022 puis pour l'ensemble des filières de formation ;
- La consolidation des liens et des collaborations avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Le renforcement des possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les élèves et les enseignant-e-s.

Activités et réalisations

LYCÉE JEAN-PIAGET

Durant l'année 2021, toujours marquée par la pandémie et son cortège d'annulations, le Lycée Jean-Piaget a tout de même pu mener à bien plusieurs projets et présenter une offre culturelle à ses élèves, même si réduite.

Projets culturels

- Une semaine spéciale a été imaginée pour les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} année privé-e-s de camp de ski :
 - Ateliers "Prévention" : des animations par des professionnel-le-s de la santé et de la sécurité ont été organisées pour les élèves de 1^{ère} année sur les thèmes de l'identité de genre, les minorités sexuelles, les réalités et les préjugés concernant les personnes LGBTQI+, les addictions, le cyber-harcèlement, les relations toxiques, etc.
 - Ateliers "Éloquence" : des animations par des professionnel-le-s de la communication ont été mises sur pied pour les élèves de 2^e année sur les thèmes de l'art oratoire, de la prise de parole, de la rhétorique, de l'expression, du sens du discours. Des artistes proposaient également des ateliers de Slam et d'improvisation.Les thématiques abordées ayant remporté un réel succès auprès des élèves, cette "semaine spéciale" sera mise au calendrier des prochaines années scolaires.
- Des "boîtes à règles", mettant à disposition des élèves des tampons et des serviettes hygiéniques respectueuses du corps et de l'environnement, ont été installées dans les différents bâtiments ;
- Pour la première fois, la journée culturelle organisée en fin d'année scolaire a été étendue à l'ensemble du Lycée (en lieu et place de la seule école ESND les années précédentes) et a rencontré un franc succès. Les travaux des élèves de l'option arts visuels ont été exposés dans le bâtiment des Beaux-Arts. À cette occasion, les vidéos réalisées par les élèves de l'option arts visuels ont été projetées aux différentes classes du Lycée et les nombreux talents musicaux ont pu s'exprimer sur une scène déployée dans la cafeteria du Léopold-Robert. Dès 2022, cette journée culturelle changera de nom pour s'appeler "La journée des talents".

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

- Il faut également noter que les élèves de l'option arts visuels se sont distingué-e-s en remportant plusieurs prix lors de concours nationaux :
 - Premiers prix dans deux classes d'âge différentes d'un concours national traitant de l'un des 17 objectifs du développement durable, dans le cadre d'une manifestation organisée par la Confédération avec le "Conseil Suisse des Activités de Jeunesse", à l'occasion du 3e Forum mondial des Nations unies sur les données ;
 - Trois autres vidéos ont été sélectionnées dans le cadre d'un concours romand sur la prévention routière du TCS.
- En dépit des nombreuses annulations, une offre culturelle de qualité a tout de même pu être présentée aux élèves, qui ont pu :
 - Assister à différents spectacles : "Médée" (Corneille – Compagnie du Gaz), "Arlequin poli par amour" (Marivaux – Thomas Jolly), "Peut-être Nadia" (Anne-Sophie Mercier & Pascal Reverte), "Travail de scènes du Cid" (Robert Bouvier & 3 comédiens neuchâtelois), etc. ;
 - Participer à des ateliers de Human Beatbox ;
 - Assister à la projection de plusieurs films dont, "Je ne te voyais pas", "5 Nouvelles du Cerveau", ainsi qu'à celle du film sélectionné par un jury d'élèves du secondaire 2, sélection à laquelle cinq élèves de notre Lycée ont participé dans le cadre du "Festival du Sud" ;
 - Se rendre à Bienne à l'occasion des "Journées photographiques".

Échanges

Si les échanges organisés pour les élèves bilingues avec notre école partenaire de Bristol ont malheureusement dû être annulés, il faut noter que 28 élèves ont toutefois pu profiter de partir en Suisse alémanique et huit en Allemagne.

BYOD

Les élèves des deux premières classes "BYOD" (abréviation de l'expression anglaise "Bring Your Own Device", ou "Apportez Votre Équipement personnel de Communication" en français, qui désigne l'usage d'équipements informatiques personnels dans un contexte académique) ont été accueilli-e-s dans des salles spécialement aménagées pour ce type de cours. En parallèle, une formation aux outils numériques, sous la forme d'ateliers thématiques, a été proposée à l'ensemble des enseignant-e-s. De nombreux thèmes y ont été abordés tels que : "Découvrir Padlet, Digipad Microsoft Forms, etc.", "Évaluer les élèves grâce au numérique", "Enseignement numérique ludique", etc.

Formation des enseignant-e-s

Une journée de formation continue a été organisée sur le thème de la gestion des élèves en crise, sujet qui a été plébiscité par les enseignant-e-s suite à un sondage sur leurs préoccupations. Cette journée, conduite par M. Philippe Stephan, a donné aux enseignant-e-s l'occasion de participer à plusieurs ateliers dont, "Accompagnement d'une crise d'angoisse en classe", "Comment réagir face à un-e élève violent-e ?", etc.

Bâtiments

Regroupement, assainissement et aménagement du Lycée Jean-Piaget (rapport 21.015): dans le cadre de l'assainissement des bâtiments Beaux-Arts 30 et Léopold-Robert 10 à Neuchâtel, les travaux d'étude ont été réalisés et le début des travaux est prévu pour 2022.

Médiathèque du Lycée Jean-Piaget: l'inondation de la médiathèque du Lycée Jean-Piaget lors des intempéries survenues durant l'été a également marqué cette année. La totalité des ouvrages a été déplacée dans la galerie du bâtiment sur laquelle des étagères provisoires ont été montées. Les médiathécaires ont été relocalisées dans la salle de repos et ont rapidement organisé un système de "Click & Collect", de telle sorte que dès la rentrée scolaire, les élèves ont pu bénéficier du prêt d'ouvrages.

Communication

Pour donner une visibilité contemporaine aux différentes actions et créations des élèves du Lycée, une page Instagram a été créée.

Conseil du Lycée

Pour la première année, la direction avec l'appui du Bureau du Conseil a proposé une nouvelle formule pour la rentrée scolaire 2021-22 : la séance de rentrée pour les maîtresses et maîtres de classe, l'accueil des nouveaux enseignant-e-s et le Conseil du Lycée ont été agendés le vendredi 20 août 2021. Cette partie formelle a été suivie d'une soirée pétanque-foodtruck qui a remporté un vif succès. En effet, plus de cent enseignant-e-s et membres du personnel et technique du Lycée se sont inscrit-e-s à cet événement. Ce calendrier a permis aux nouveaux élèves d'être accueilli-e-s le lundi matin 23 août et les cours ont pu commencer le lundi après-midi.

LYCÉE DENIS-DE-ROUGEMONT

Si la rentrée 2020-2021 a pu se dérouler en présentiel malgré la situation sanitaire, le bon déroulement de la plupart des activités et manifestations culturelles et sportives a été perturbé par la pandémie. Il a ainsi fallu renoncer aux camps de ski et au voyage culturel en Italie pour la deuxième année consécutive. La conférence traditionnellement offerte aux élèves des classes terminales par l'Association des amis et anciens élèves du Lycée Denis-de-Rougemont (ALDDR) et les soirées des auditions musique et théâtre ont également été annulées, de même que la plupart des spectacles programmés. Le bal des classes terminales a lui aussi fait les frais de la pandémie. En dépit de l'annulation des représentations publiques, le spectacle des lycéens et lycéennes musicien-ne-s a pu être enregistré sous forme de capsules vidéo en lien avec des tableaux exposés au Musée d'Art et d'Histoire. De même, la troupe théâtre a pu rebondir grâce à Madeleine Cognard qui a organisé des représentations destinées aux familles et amis des élèves, en plein air, à l'amphithéâtre du Centre des loisirs. "Le Premier" d'Israël Horowitz a ainsi pu être présentée au public.

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Projets réalisés

Parmi les projets qui ont tout de même pu être réalisés, citons la semaine spéciale durant laquelle les élèves de 2e année en collaboration avec l'UniNE et différentes associations (ECOPARC, WWF, OWS) ont pu se confronter à la problématique de la durabilité. Les élèves de 1re année ont quant à eux pu participer à une journée intitulée "(dés)information et complotisme" durant laquelle différents professionnels de l'information (Arcinfo, Vigousse, la 7), en collaboration avec l'AJM, l'UNIGE et l'association "A seconde vue" ont présenté quelques pistes intéressantes de réflexion ainsi que des clés de décryptage et de vérification de l'information.

Activités

Les voyages de maturité 2020 ont été remplacés par trois journées d'activités dans la région. Les journées hors cadre ont également pu se dérouler sous une forme adaptée aux contraintes sanitaires.

Dans le cadre de la collaboration avec le NIFFF, toutes les classes de 2e année ont eu l'occasion de voir le film "Wolfwalkers", de Tomm Moore. Sous la direction de Vincent Eigeldinger, un groupe d'élèves issus du cours facultatif "cinéma" a constitué un jury pour attribuer le Prix de la Jeunesse du Lycée Denis-de-Rougemont. Vincent Eigeldinger et Vincent North, en collaboration avec Mme Wullschleger, ont proposé aux élèves de la 2MG10 de réaliser des courts-métrages qui ont été présentés avec succès au NIFFF dans le cadre de la projection "Galaxie Dürrenmatt".

En dépit de l'incertitude ambiante, nous avons recensé passablement d'activités à la carte, témoignant ainsi d'une belle implication de la part du corps enseignant du LDDR. Quelques actions ont également pu être menées sous l'impulsion des commissions "Verte" (installation de poubelles de tri, conception et organisation d'une exposition à l'ancien bâtiment) et "Égalité" (poursuite de l'achat et du réachalandage des produits d'hygiène menstruelle), projection du film "#Female Pleasure" pour toutes les classes de 3MG suivie d'un débat, exposition sur les 50 ans du droit de vote des femmes, développement et mise en valeur d'un espace "Égalité" à la bibliothèque).

Échanges

Contrairement aux échanges de proximité individuels qui ont connu un grand succès, les échanges/projets de groupe n'ont pas pu avoir lieu durant cette année scolaire. Toutefois, et afin de garder le contact avec nos partenaires, des possibilités d'activités et de collaborations en visioconférence ont été offertes à nos élèves.

La plateforme pour la mobilité du canton de Neuchâtel "move@ne" a proposé un certain nombre de projets qui ont suscité de l'intérêt au LDDR, notamment "NeuLex" (projet thématique avec Lexington Highschool/Boston) ou la possibilité d'étudier un semestre dans un lycée en Suisse alémanique, ou encore une offre d'échange de 2 mois avec l'Allemagne et/ou l'Italie. Le Groupe de liaison du Lycée continue de collaborer régulièrement avec la direction.

Bâtiments et direction

Dans le cadre de l'assainissement du nouveau bâtiment, les travaux d'étude se poursuivent. M. Stephan Bucher a pris ses fonctions au poste de directeur adjoint en août 2021 suite au départ de M. Alain López, qui a souhaité réorienter sa carrière vers l'enseignement.

LYCÉE BLAISE-CENDRARS

L'année 2021 a été, comme la précédente, perturbée par la pandémie de Covid-19. Ainsi, nombre d'activités qui sont habituellement proposées aux étudiant-e-s à côté des cours usuels n'ont pu avoir lieu ; cela a été particulièrement le cas entre janvier et mai 2021. Parmi les activités qui ont été sacrifiées, on relèvera le spectacle de la chorale, "Welcome to the Machine", qui aurait dû être présenté en février, la création de la troupe théâtrale du Lycée, "Risques", prévue en mars (ce travail fera néanmoins l'objet d'une transposition sous la forme d'un film), le "festival des Écolades", programmé en avril et repoussé d'une année, ainsi que les voyages d'études, prévus en mai et remplacés par des journées culturelles thématiques. Par ailleurs, presque la totalité des échanges linguistiques, individuels ou collectifs, a été annulée ou reportée.

Projets culturels mis en œuvre

À partir de juin, la situation sanitaire s'est détendue et la vie du Lycée a pu reprendre son cours normal. Il a été ainsi possible d'offrir aux élèves un maximum de ces "fenêtres ouvertes" sur le monde qui avaient fait défaut jusque-là. Ainsi divers conférenciers marquants ont été conviés dans l'aula de notre Lycée : Baptiste Morizot, philosophe œuvrant à une redéfinition très éclairante des rapports anthropologiques de l'être humain aux autres vivants (intervention organisée dans le cadre de notre partenariat avec le Club 44 et le Rotary Club de La Chaux-de-Fonds) ; M. Alain Ribaux et Mme Blandine Karembwayire qui se sont penchés sur le génocide au Rwanda et la problématique du racisme d'État (collaboration avec la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme) ; Djaïli Amadou Amal, qui a été récompensé par le Prix Goncourt des lycéens pour son roman "Les impatientes" consacré à la situation des femmes dans l'Afrique du Sahel ; Nuccio Ordine, qui propose une réflexion sur la nécessité de lire les classiques. Divers spectacles ont également été présentés aux classes : Médée au TPR, une adaptation des Misérables au théâtre Nebia à Bienne, "La mort de Vladimir" d'Yves Robert, à l'Atelier Grand Cargo, "Le présent qui déborde" au TPR.

Le Lycée Blaise-Cendrars continue par ailleurs d'organiser périodiquement dans ses espaces des expositions. En 2021, le Lycée a eu la chance d'accueillir le peintre Pascal Bourquin, l'illustratrice Catherine Louis (dans les deux cas avec une "résidence" de l'artiste qui a proposé visites commentées et ateliers de création aux élèves), "Project Pressure", exposition photographique sur le thème du dérèglement climatique, organisée en partenariat avec le festival "Altitude+1000" et "Nous et

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

les autres", exposition sur la problématique du racisme, proposée par le Musée de l'Homme à Paris. Enfin, le ciné-club du Lycée a repris vie en août, proposant depuis octobre des projections régulières dans l'aula de l'école et préparant pour avril prochain une nouvelle édition de la "Nuit du cinéma".

Éducation numérique

Dans le cadre de la mise en œuvre du rapport 19.032 (éducation numérique), diverses actions ont été menées au Lycée Blaise-Cendrars : création de deux nouvelles salles destinées à l'enseignement de l'informatique et équipement de 14 autres salles pour permettre une meilleure exploitation des outils numériques dans le cadre de l'enseignement. La totalité des salles de classe et des salles spéciales verront leur équipement complété d'ici à 2023 dans la même optique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	8'802'857	8'434'463	8'410'137	-24'326	-0.3%	-392'719	-4.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'603'370	1'940'000	1'323'926	-616'074	-31.8%	-279'445	-17.4%
43 Revenus divers	19'732	29'500	29'229	-271	-0.9%	+9'497	+48.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'271	50'000	6'124	-43'876	-87.8%	-5'147	-45.7%
46 Revenus de transfert	2'242'153	2'358'963	2'056'479	-302'484	-12.8%	-185'674	-8.3%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	4'926'330	4'056'000	4'994'379	+938'379	+23.1%	+68'049	+1.4%
Charges d'exploitation	51'058'991	51'351'983	50'358'407	-993'576	-1.9%	-700'584	-1.4%
30 Charges de personnel	42'404'075	42'479'143	42'524'667	+45'524	+0.1%	+120'592	+0.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'500'653	3'436'600	2'225'001	-1'211'599	-35.3%	-275'652	-11.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	36'886	0	-36'886	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	950	0	2'850	+2'850	--	+1'900	+200.0%
36 Charges de transfert	3'340	26'000	3'244	-22'756	-87.5%	-96	-2.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	6'149'972	5'373'354	5'602'644	+229'290	+4.3%	-547'328	-8.9%
Résultat d'exploitation	-42'256'134	-42'917'520	-41'948'270	+969'250	+2.3%	+307'864	+0.7%
44 Revenus financiers	19'066	18'700	16'833	-1'867	-10.0%	-2'234	-11.7%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	19'066	18'700	16'833	-1'867	-10.0%	-2'234	-11.7%
Résultat opérationnel	-42'237'068	-42'898'820	-41'931'438	+967'382	+2.3%	+305'631	+0.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-42'237'068	-42'898'820	-41'931'438	+967'382	+2.3%	+305'631	+0.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	39.00	39.00	39.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.95	27.95	27.55	-0.40	-1.4%	-0.40	-1.4%

Commentaires

Groupe 42 (CHF - 0,62 million) :

Suppression des recettes relatives à la participation des élèves aux camps de ski, voyages d'études et autres activités extrascolaires suite à l'annulation de ces événements en 2021.

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Groupe 46 (CHF - 0,30 million) :

- Diminution du montant des subventions fédérales pour la formation professionnelle versées par le SEFRI liée à la réduction de l'offre au LJP (CHF -187'000);
- Baisse des dédommagements et des contributions d'autres cantons, liée à la diminution du nombre d'élèves hors cantons fréquentant les lycées (CHF -115'000).

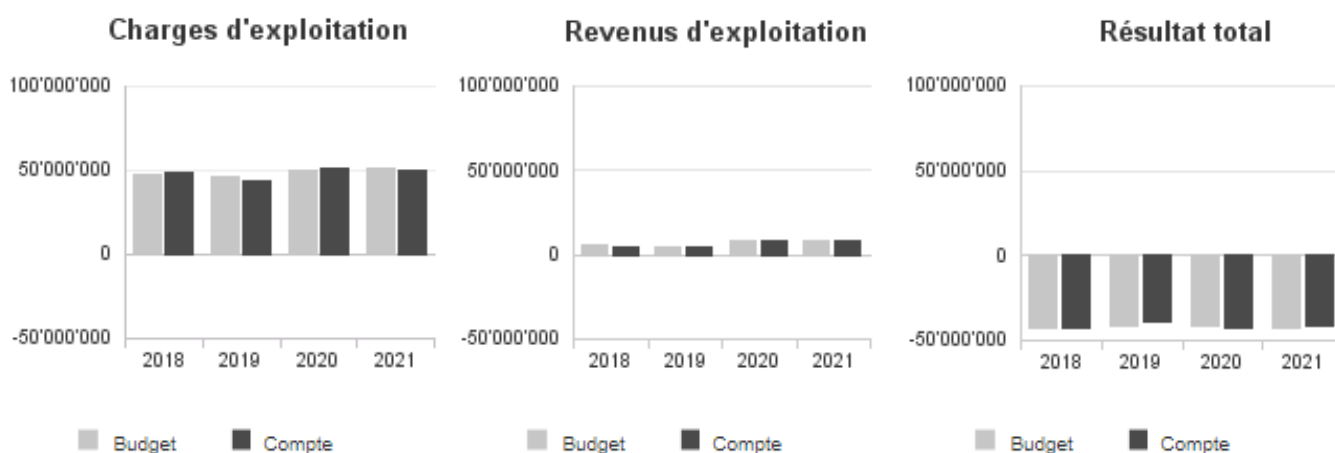
Groupe 49 (CHF + 0,94 million)

Allocation d'un montant supérieur aux prévisions dans le cadre du contrat formation et du financement de la pratique professionnelle à plein temps dispensée par le LJP (CHF + 933'000).

Groupe 31 (CHF - 1,21 million)

Baisse des biens, services et autres charges d'exploitation liée à la suppression d'une grande partie des activités culturelles et sportives (camps de ski, voyages d'études, etc.) et l'annulation des cérémonies de clôtures et autres manifestations.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	35'279	45'000	36'233
Coûts salariaux et de structure	4'324'938	4'277'920	3'923'545
Coûts des services centraux	487'030	420'029	411'631
Revenus	6'225'687	5'426'963	6'090'282
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-1'378'441	-684'015	-1'718'874

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la maturité professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget. Les coûts enregistrent les charges salariales spécifiques de cette filière ainsi que les autres charges directes liées. La baisse des charges par rapport au budget s'explique par la diminution du nombre de classes dans cette filière. Les revenus proviennent principalement des subventions fédérales versées par le SEFRI (CHF 1.0 million) ainsi que de la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps (CHF 5.0 millions).

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	52'372	3'500	35'203
Coûts salariaux et de structure	10'019'458	10'614'149	9'911'709
Coûts des services centraux	1'124'448	1'038'258	1'036'730
Revenus	353'602	307'000	220'493
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'842'676	11'348'907	10'763'148

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Jean-Piaget. La baisse des coûts nets s'explique principalement par la réduction des charges de fonctionnement non imputables directement à ce groupe de prestations (annulation de nombreuses activités extrascolaires).

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	29'558	50'500	27'571
Coûts salariaux et de structure	6'331'963	6'060'255	6'211'441
Coûts des services centraux	706'847	590'697	647'672
Revenus	252'656	288'500	217'479
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'815'712	6'412'952	6'669'205

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le Lycée Jean-Piaget. La hausse des coûts nets s'explique par une augmentation du nombre de classes (ouverture de 18.7 classes contre 17 prévues au budget).

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	16'133	61'000	17'027
Coûts salariaux et de structure	655'896	636'281	846'453
Coûts des services centraux	66'816	58'563	82'246
Revenus	323'077	400'300	428'630
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	415'767	355'543	517'097

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation complémentaire permettant une passerelle vers l'université, aux centres de langues ainsi qu'aux cours de vacances du Lycée Jean-Piaget. La hausse des coûts nets s'explique par une augmentation du nombre de classes en passerelle (ouverture de 4 classes contre 2.67 prévues au budget).

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	372'392	480'700	412'753
Coûts salariaux et de structure	9'795'312	9'650'948	9'870'172
Coûts des services centraux	1'968'656	1'707'766	1'707'585
Revenus	1'171'793	1'251'400	1'031'874
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'964'568	10'588'014	10'958'635

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars. L'augmentation des coûts salariaux et de structure résulte de l'ouverture d'une classe supplémentaire pendant l'année scolaire 2020-21 (27 classes contre 26 prévues) ainsi que d'une hausse des charges de remplacement liée à des absences de longues durées. La baisse des revenus s'explique par la diminution du nombre d'élèves des cantons de BE et JU fréquentant le lycée et par conséquent des contributions hors cantons y relatives.

Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	621'695	1'066'300	600'418
Coûts salariaux et de structure	12'849'638	13'365'113	13'257'016
Coûts des services centraux	1'271'422	1'107'306	1'099'861
Revenus	441'202	687'300	380'899
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	14'301'553	14'851'419	14'576'396

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 résulte de l'ouverture de trois classes supplémentaires à la rentrée 2020/2021. La baisse des charges directes tout comme celle des revenus s'expliquent par la suppression de la majorité des événements et activités prévus en 2021.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Subsides à tiers LBC	0	6'000	2'859
Subsides à tiers LDDR	0	7'000	385
Subsides à tiers LJP	3'340	13'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'340	26'000	3'244

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées. Suite aux différentes annulations survenues en 2021, peu de subsides ont dû être accordés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charge extraordinaire non incorporable	150'000	0	13'504
Frais de rappel	-2'420	0	-1'680
Total charges (+) / revenus (-) nets	147'580	0	11'824

Commentaires

Le montant de charge extraordinaire enregistré en 2021 représente l'écart entre une provision constituée au 31.12.2020 pour CHF 150'000 et son règlement en 2021.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Programme éducation numérique	En cours	65'739	0	65'739	0	0	0	691'230	0	691'230
Total		65'739	0	65'739	0	0	0	691'230	0	691'230

Commentaires

Ces charges concernent la mise en œuvre du projet éducation numérique (rapport 19.032) piloté par les commissions de l'informatique scolaire et le SIS2. Elles se composent des éléments suivants :

- Salaire d'un chef de projet pour la partie académique ;
- Coûts de formation du personnel enseignant dans le domaine numérique ;
- Installation d'infrastructures et d'équipements informatiques dans les salles de classe.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	29'254	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	29'254	Augmentation de charges
Résultat total	-29'254	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces coûts concernent l'achat du matériel sanitaire spécifique lié la pandémie.

3.9.8. Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Missions principales

Le CPMB a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle : formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes. Il se focalise sur le développement, la transmission et la promotion des compétences et des valeurs visant à l'intégration socio-économique et citoyenne des personnes en formation, dans les domaines du bâtiment et de la construction.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPMB sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire qui impactent les effectifs des apprenti-e-s en formation duale des rentrées scolaires.
- L'évolution du nombre des élèves confronté-e-s à des difficultés et problèmes sociaux économiques, familiaux, de handicap.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- Les travaux liés à la création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Les décisions liées à la création, au déplacement ou à la fermeture de filières de formations.
- La mise en place du contrat formation (dualisation des formations).
- La stabilisation, puis le développement des demandes de formations supérieures et continues.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE).
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel.
- L'évolution de la situation sanitaire.

Les difficultés d'apprentissage auxquelles une partie de nos jeunes apprenant-e-s sont confronté-e-s, ainsi que le dépistage des handicaps et les mesures de compensation y relatives, diminuent l'homogénéité des groupes-classes ; la mission pédagogique s'en trouve sensiblement complexifiée dans un système de formation qui se veut inclusif.

Le projet CPNE (rapport 21.014: réunion des trois centres professionnels du canton et de la filière de maturité professionnelle commerciale du Lycée Jean-Piaget) a débuté en août 2018 avec une finalisation à 2025.

La formation initiale dépend également des accords intercantonaux pour les formations dont le lieu de formation romand se situe au CPMB.

Le développement de la numérisation se concrétise par un projet de mise en place de l'éducation numérique au niveau de l'ensemble du secondaire 2 (centres professionnels et lycées) qui a commencé en 2021 et durera cinq ans.

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2021 du CPMB sont les suivants :

- Avancement dans le projet CPNE par de nombreux groupes de travail, sous la direction du président du groupe de projet.
- Lancement du projet d'éducation numérique (rapport 19.032) en 2021 (fin du projet en 2026), avec des effets sur plusieurs écoles du Secondaire 2, en matière d'infrastructure informatique et de réaménagement des locaux.

Ressources humaines

En 2021, le personnel du CPMB comptait 3.8 EPT de personnel de direction, 6.6 EPT de personnel administratif et technique et 36.2 EPT de personnel enseignant.

Effectifs des élèves

À la rentrée scolaire 2021-2022, le CPMB a accueilli 885 élèves en formation duale.

Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Activités particulières

En raison de la pandémie du Covid-19, les écoles ont dû adapter leurs activités en s'appuyant sur le professionnalisme des acteurs-trice-s dans le cadre sanitaire qui leur était imposé.

Projet CPNE :

- Le processus de mise en place de services transversaux sur la base de la charte de collaboration établie en 2019 s'est poursuivi. Le secrétariat général, le service informatique du secondaire 2 et le service de la qualité, de l'environnement et de la sécurité ont été progressivement centralisés depuis 2020.
- Les travaux de mise en place d'un système de management intégré QES (Qualité, Environnement, Sécurité) au sein des centres professionnels se poursuivent jusqu'en 2023.

Un contrat de prestations avec le SFPO formalisant le nouveau dispositif de financement des formations préparant aux procédures de qualification (art.31 et 32 de l'OFPr) a été mis en place.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'513'844	8'171'137	7'209'499	-961'638	-11.8%	-304'344	-4.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'314'454	3'818'200	3'702'057	-116'143	-3.0%	+387'603	+11.7%
43 Revenus divers	57'036	50'000	53'179	+3'179	+6.4%	-3'858	-6.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	3'213'136	3'436'937	2'733'864	-703'073	-20.5%	-479'272	-14.9%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	929'217	866'000	720'399	-145'601	-16.8%	-208'818	-22.5%
Charges d'exploitation	12'885'648	12'312'945	12'697'842	+384'897	+3.1%	-187'806	-1.5%
30 Charges de personnel	7'631'891	7'629'240	7'942'162	+312'922	+4.1%	+310'272	+4.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'562'343	1'766'960	1'760'248	-6'712	-0.4%	+197'905	+12.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	3'691'414	2'916'745	2'995'432	+78'687	+2.7%	-695'982	-18.9%
Résultat d'exploitation	-5'371'804	-4'141'808	-5'488'343	-1'346'535	-32.5%	-116'539	-2.2%
44 Revenus financiers	176'506	180'000	182'554	+2'554	+1.4%	+6'048	+3.4%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	176'506	180'000	182'554	+2'554	+1.4%	+6'048	+3.4%
Résultat opérationnel	-5'195'298	-3'961'808	-5'305'788	-1'343'980	-33.9%	-110'491	-2.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'195'298	-3'961'808	-5'305'788	-1'343'980	-33.9%	-110'491	-2.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	10.00	9.00	-1.00	-10.0%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.20	7.00	6.60	-0.40	-5.7%	+0.40	+6.5%

Commentaires

Groupe 46 (CHF -0.70 million) :

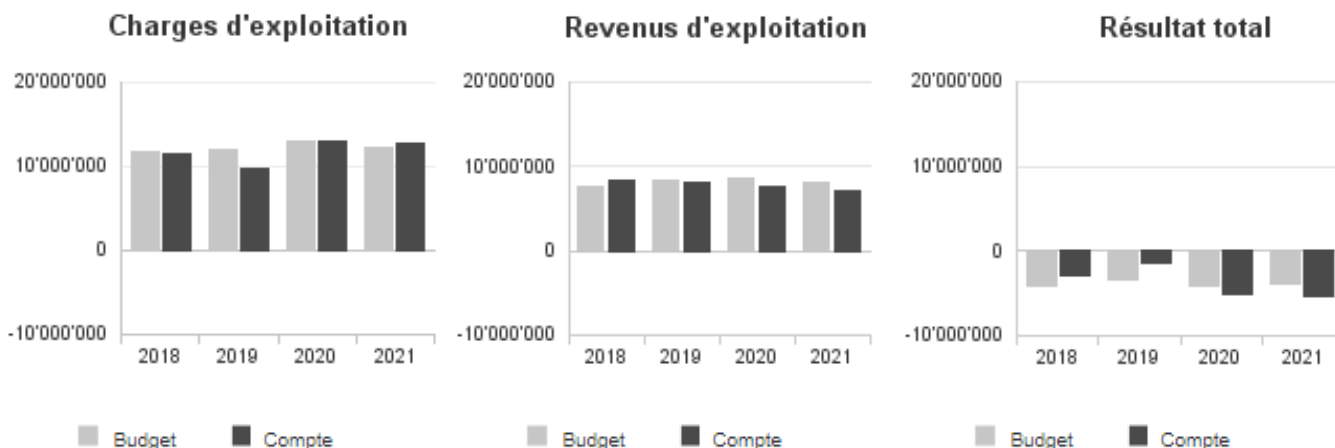
La diminution des subventions forfaitaires versées par la Confédération (CHF -0.6 million) et des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s (CHF -0.1 million) ont un impact significatif sur les recettes.

Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Groupe 30 (CHF +0.31 million) :

L'écart au niveau des charges de personnel, pour un total de CHF +0.3 million s'explique en bonne partie par la variation de la provision pour vacances et heures supplémentaires enregistrée en fin d'année. Par ailleurs, les charges de personnel pour la formation des adultes ont été plus élevées que prévu. Ce dépassement est compensé globalement en consolidant les comptes des trois centres professionnels (CIFOM, CPLN, CPMB).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation initiale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	736'082	861'920	824'743
Coûts salariaux et de structure	6'199'296	6'947'631	6'553'046
Coûts des services centraux	3'301'604	2'606'429	2'635'357
Revenus	4'939'627	6'270'543	4'559'158
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'297'356	4'145'437	5'453'989

Commentaires

Le CPMB dispense des formations initiales duales dans le domaine du bâtiment et de la construction. Il est également chargé par les Organisations du monde du Travail (OrTra) de mettre sur pied les cours interentreprises d'une partie des professions qui y suivent les cours professionnels. De ce fait, l'école dispose des infrastructures indispensables à la tenue de ces cours.

Formation des adultes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	173'436	204'700	252'796
Coûts salariaux et de structure	806'982	920'012	977'257
Coûts des services centraux	251'781	195'053	199'070
Revenus	1'357'863	1'503'394	1'614'916
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-125'664	-183'629	-185'792

Commentaires

Le CPMB dispense des formations supérieures et continues dans le domaine du bâtiment.

Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-1'660	0	-2'080
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'660	0	-2'080

Commentaires

Il s'agit des frais de rappels automatiquement générés sur les factures des débiteurs qui ne sont pas payées dans les délais.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	0	0	0	51'056	0	51'056
Total		0	0	0	0	0	0	51'056	0	51'056

Commentaires

Le programme d'éducation numérique (rapport 19.032) a été initié en 2021.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	39'672	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	39'672	Augmentation de charges
Résultat total	-39'672	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID-19 sont principalement dus aux frais de mise en place, surveillance et entretien de la cafeteria et à l'achat de produits désinfectants.

3.9.9. Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Missions principales

Le CPLN a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle : formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes. Il se focalise sur le développement, la transmission et la promotion des compétences et des valeurs visant à l'intégration socio-économique et citoyenne des personnes en formation, dans les domaines techniques, artisanat et services, commercial, terre et nature et le réapprentissage.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire qui impactent les effectifs des rentrées scolaires ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation duale.
- L'évolution du nombre des élèves confronté-e-s à des difficultés et problèmes sociaux économiques, familiaux, de handicap.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- Les travaux liés à la création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Les décisions liées à la création, au déplacement ou à la fermeture de filières de formations.
- La mise en place du contrat formation (dualisation des formations).
- La stabilisation, puis le développement des demandes de formations supérieures et continues.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE).
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel.
- L'évolution de la situation sanitaire.

Les difficultés d'apprentissage auxquelles une partie des jeunes apprenant-e-s est confrontée, ainsi que le dépistage des handicaps et les mesures de compensation y relatives, diminuent l'homogénéité des "groupes-classes" ; la mission pédagogique s'en trouve sensiblement complexifiée dans un système de formation qui se veut inclusif.

Le projet CPNE de réunion des trois centres professionnels du canton et de la filière de maturité professionnelle commerciale du Lycée Jean-Piaget (rapport 21.014) a débuté en août 2018 avec une finalisation prévue en 2025.

Le développement de la numérisation se concrétise par un projet de mise en place de l'éducation numérique (rapport 19.132) au niveau de l'ensemble du secondaire 2 (centres professionnels et lycées).

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2021 sont les suivants :

- Avancement dans le projet CPNE par de nombreux groupes de travail, sous la direction du président du groupe de projet.
- Lancement de la phase pilote du projet d'éducation numérique (rapport 19.032), avec une finalisation prévue en 2026. Ce projet déploiera ses effets sur plusieurs écoles du secondaire 2, en matière d'infrastructure informatique et de réaménagement des locaux.

Ressources humaines

En 2021, le personnel du CPLN comptait 13.1 EPT de personnel de direction, 29.6 EPT de personnel administratif et technique et 175.5 EPT de personnel enseignant.

Effectifs des élèves

À la rentrée scolaire 2021-2022, le CPLN a accueilli 641 élèves en formation à plein temps et 1'867 en formation duale, soit un total de 2'508 personnes en formation.

Activités particulières

En raison de la pandémie du Covid-19, les écoles ont dû adapter leurs activités dans le cadre sanitaire qui leur était imposé. L'organisation de diverses expositions thématiques a été réalisée par des apprentis ou par des tiers sur le site de la Maladière. Dans le cadre du projet CPNE :

- Le processus de mise en place de services transversaux sur la base de la charte de collaboration établie en 2019 s'est poursuivi. Le secrétariat général, le service informatique du secondaire 2 et le service de la qualité, de l'environnement et de la sécurité ont été progressivement centralisés depuis 2020.
- Les travaux de mise en place d'un système de management intégré QES (Qualité, Environnement, Sécurité) au sein des centres professionnels se poursuivent jusqu'en 2023.

Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Un contrat de prestations avec le SFPO définissant le dispositif de financement des formations préparant aux procédures de qualification (art.31 et 32 de l'OFPr) a été formalisé.

Le pôle technologies et industrie a lancé à l'été 2021 la première volée de CFC "Technologue en production chimique et pharmaceutique".

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	18'889'665	19'992'830	19'900'710	-92'120	-0.5%	+1'011'045	+5.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'148'666	3'937'555	3'596'838	-340'717	-8.7%	+1'448'173	+67.4%
43 Revenus divers	556'252	696'000	424'761	-271'239	-39.0%	-131'491	-23.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'286	0	0	0	--	-2'286	-100.0%
46 Revenus de transfert	9'133'798	9'114'375	8'495'026	-619'349	-6.8%	-638'772	-7.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	7'048'662	6'244'900	7'384'084	+1'139'184	+18.2%	+335'422	+4.8%
Charges d'exploitation	41'799'397	43'812'234	43'396'827	-415'407	-0.9%	+1'597'430	+3.8%
30 Charges de personnel	31'138'688	32'660'925	32'953'521	+292'596	+0.9%	+1'814'833	+5.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'883'964	6'348'400	5'458'389	-890'011	-14.0%	+574'425	+11.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	143'168	181'776	147'359	-34'417	-18.9%	+4'191	+2.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	5'633'577	4'621'134	4'837'558	+216'425	+4.7%	-796'019	-14.1%
Résultat d'exploitation	-22'909'732	-23'819'404	-23'496'118	+323'287	+1.4%	-586'385	-2.6%
44 Revenus financiers	26'704	84'800	33'048	-51'752	-61.0%	+6'345	+23.8%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	26'704	84'800	33'048	-51'752	-61.0%	+6'345	+23.8%
Résultat opérationnel	-22'883'029	-23'734'604	-23'463'070	+271'535	+1.1%	-580'041	-2.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-22'883'029	-23'734'604	-23'463'070	+271'535	+1.1%	-580'041	-2.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	40.00	43.00	42.00	-1.00	-2.3%	+2.00	+5.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	28.25	30.60	28.65	-1.95	-6.4%	+0.40	+1.4%

Commentaires

Groupe 42: (CHF -0.34 million)

Les revenus de taxes présentent un montant inférieur au budget (CHF -0.3 million). Cela est notamment dû au non-encaissement de participations des élèves pour les voyages d'études et autres camps, suite à leur annulation causée par la situation sanitaire.

Groupe 43: (CHF -0.27 million)

Financement de la filière ES de droguiste moindre que prévu au budget.

Groupe 46: (CHF -0.62 million)

Diminution des subventions forfaitaires versées par la Confédération (CHF -0.4 million) et des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s (CHF -0.2 million).

Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtois (CPLN)

Groupe 49: (CHF +1.14 million)

Amélioration du montant alloué dans le cadre du contrat formation (CHF +1.5 million).

Groupe 30: (CHF +0.29 million)

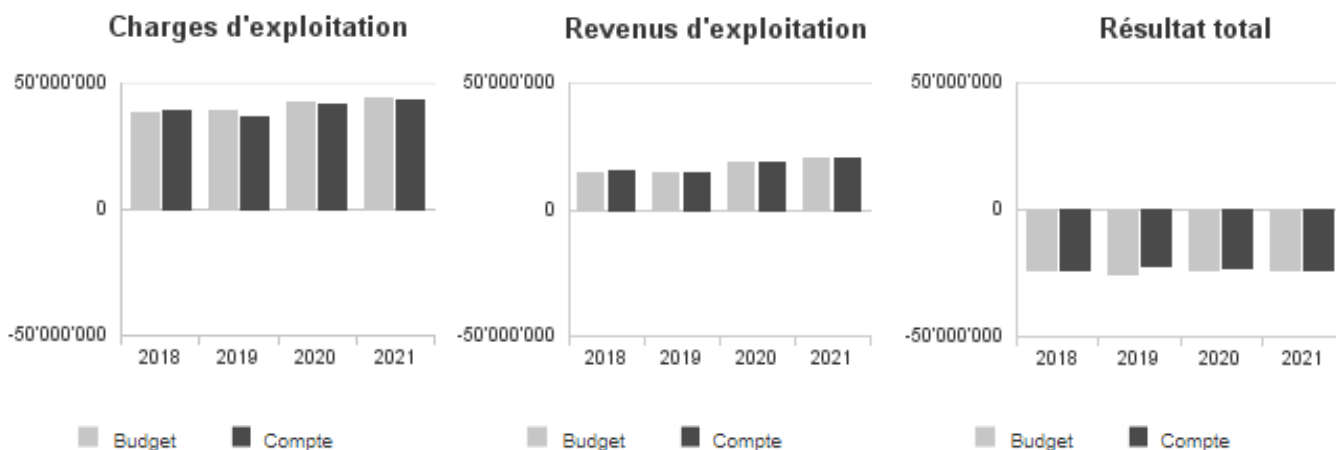
Les charges de personnel présentent un montant supérieur au budget (CHF +0.3 million), principalement dû à une répartition des budgets de formation d'adultes entre le CIFOM et le CPLN établie avec une part d'incertitude au moment de l'élaboration du budget 2021 (charges plus élevées au CPLN, respectivement charges moins élevées au CIFOM). Ce dépassement est globalement compensé sur les trois centres professionnels (CIFOM, CPLN, CPMB).

Groupe 31: (CHF -0.89 million)

- Moindre recours à des prestations de tiers pour l'enseignement (impact favorable par rapport au budget).
- Évolution favorable sur les biens, services et autres charges d'exploitation.
- La situation sanitaire a eu pour effet une diminution des charges (limitation des déplacements, annulation des cérémonies et autres manifestations en présentiel, annulation des activités extrascolaires et des voyages d'étude).
- Il a aussi été fait moins recours à des prestataires tiers pour l'enseignement.

Les équivalents plein-temps au 31.12.2021 ne tiennent pas compte des postes liés à des mesures AI (0.95 EPT) touchant le personnel administratif et technique.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	7'350	0	9'740
Coûts salariaux et de structure	0	0	15'394
Coûts des services centraux	0	0	1'492
Revenus	7'350	10'000	45'446
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	-10'000	-18'820

Commentaires

L'enseignement de la culture générale (ECG) est dispensé dans toutes les formations initiales et transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de se développer sur les plans personnel et social. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non imputables (activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtois (CPLN)

EPS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	65'310	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	23'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	42'310	0

Commentaires

La mission du service des sports est de dispenser les heures d'éducation physique et sportive (EPS) obligatoires pour les étudiant-e-s de toutes les écoles du CPLN. De plus, le service propose du sport complémentaire. Le service des sports organise également des camps de sport extra-muros dans le but d'intégrer les élèves d'origines diverses et de promouvoir la vie en société, les valeurs de partage, de collaboration, de tolérance, d'autonomie et d'entraide. Ces activités n'ont pour la plupart pas eu lieu en 2021, à cause de la situation sanitaire. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non imputables directement (camps, sport facultatif) ressortent au niveau du groupe de prestations Sports.

ET (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	471'377	627'080	608'821
Coûts salariaux et de structure	12'098'600	11'813'075	12'138'603
Coûts des services centraux	2'002'883	1'196'332	1'724'368
Revenus	8'654'729	7'296'629	8'386'784
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'918'131	6'339'858	6'085'008

Commentaires

L'École Technique du CPLN (ET) dispense des formations initiales et supérieures dans des domaines de la technique industrielle, allant de l'informatique à l'automatisation, en passant par les processus d'entreprise. Elle dispense aussi des formations d'adultes (cours préparatoires au brevet d'agent de maintenance ; art. 32 OFPr domaine technique) depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Afin d'améliorer la visibilité des professions techniques, mais aussi afin de créer de nouvelles synergies dans ces domaines stratégiques pour l'économie de l'Arc jurassien, les écoles techniques du CIFOM et du CPLN sont placées depuis la rentrée 2017 sous une direction unique.

EAM (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	340'358	441'800	378'946
Coûts salariaux et de structure	8'164'130	10'524'297	7'069'516
Coûts des services centraux	1'846'358	1'592'986	1'551'409
Revenus	3'398'485	3'784'884	2'770'386
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'952'361	8'774'199	6'229'485

Commentaires

L'École des Arts et Métiers (EAM) dispense les cours professionnels aux formations de l'artisanat au sens large tel que la coiffure, les métiers de bouche, l'intendance, les métiers du dessin du territoire et des constructions et même les assistant-e-s en promotion de l'activité physique et sportive. L'EAM est essentiellement active au niveau des formations initiales (CFC et AFP). Elle dispense aussi des formations d'adultes (cours préparatoires aux brevets et certificats de formation d'adultes ; art. 32 OFPr domaine artisanat et services) depuis la rentrée scolaire 2020-2021. L'EAM est également chargée par les Organisations du monde du Travail (OrTra) de mettre sur pied les cours interentreprises de la majorité des professions qui y suivent les cours professionnels. Ainsi, l'école compte de nombreux ateliers, laboratoires et locaux professionnels.

Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtois (CPLN)

EPC (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	168'421	438'200	357'087
Coûts salariaux et de structure	7'276'315	8'350'742	8'055'242
Coûts des services centraux	986'788	1'338'804	855'888
Revenus	2'207'864	3'392'049	2'837'438
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'223'661	6'735'696	6'430'778

Commentaires

L'École Professionnelle Commerciale (EPC) a pour défi de fournir au marché de l'emploi des professionnel-le-s compétent-e-s et bien formé-e-s aux nouvelles technologies. Un des objectifs est de proposer une formation digitalisée en Maturité post-CFC, en adéquation avec les défis d'industrie 4.0. L'école dispense aussi des formations d'adultes (cours préparatoires aux brevets Leadership & Management, Comptabilité et finance, RH ; art. 32 OFPr domaine commerce et gestion) depuis la rentrée scolaire 2020-2021.

EMTN (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	313'431	344'300	408'762
Coûts salariaux et de structure	2'115'337	2'052'050	2'175'540
Coûts des services centraux	580'456	457'945	523'354
Revenus	1'027'000	1'098'258	1'162'783
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'982'224	1'756'037	1'944'874

Commentaires

L'École des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN) dispense des cours théoriques pour les CFC relevant de son domaine et gère une classe de maturité professionnelle, orientation nature, paysage et alimentation. Sur mandat des OrTra, l'EMTN est impliquée dans la mise en œuvre des cours interentreprises pour les fleuristes et les horticulteurs/trices. Toutes ses actions sont menées en étroite collaboration avec les associations professionnelles.

ESD (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	457'506	597'100	403'575
Coûts salariaux et de structure	1'740'310	1'938'980	1'763'856
Coûts des services centraux	78'093	167'097	61'822
Revenus	1'743'118	1'944'590	1'665'608
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	532'792	758'587	563'646

Commentaires

L'École Supérieure de Droguerie (ESD), reconnue sur le plan fédéral, est l'unique centre de compétence de la branche pour toute la Suisse. Elle est implantée à Neuchâtel depuis 1905. L'ESD dispense des cours de niveau CFC et ES. L'école, est soutenue par l'Association Suisse des Droguistes (ASD) qui couvre intégralement le déficit de la formation ES. L'effort financier fourni par l'ASD est considérablement dépendant du nombre d'étudiant-e-s dans chaque volée, ainsi que de l'évolution des tarifs intercantonaux définis dans le cadre de l'AES (Accord sur les Écoles Supérieures), étant donné la part importante d'élèves hors canton.

Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtois (CPLN)

Préapprentissage & Transition (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	15'048	0	16'933
Coûts salariaux et de structure	1'245'689	79'717	3'401'960
Coûts des services centraux	5'568	0	10'479
Revenus	106'187	667'000	1'220'251
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'160'118	-587'283	2'209'122

Commentaires

Dès le mois d'août 2020, le pôle Préapprentissage et Transition (P&T) a été créé au CIFOM et au CPLN, sous une direction unique, afin de prendre en charge le secteur de préapprentissage (jusqu'à proposé dans le cadre de l'ESTER au CIFOM et de l'EAM au CPLN). Ce pôle joue un rôle essentiel et croissant dans le passage entre l'école et l'apprentissage ; il permet à ses jeunes élèves d'élaborer un projet professionnel.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-939	0	-856
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	-20'433	-74'800	-12'100
Total charges (+) / revenus (-) nets	-21'372	-74'800	-12'955

Commentaires

Les revenus d'immeuble sont les revenus générés par les diverses locations de salles de classe ou des salles polyvalentes. Ces revenus peuvent fortement varier d'une année à l'autre, en particulier sous l'effet de la situation sanitaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CPLN - Appareils didactiques 2021	Clôturé	0	0	0	50'000	0	50'000	22'216	0	22'216
Equipements pédagogiques techniques	En cours	70'872	0	70'872	70'000	0	70'000	50'673	0	50'673
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	0	0	0	64'154	0	64'154
Switchs et Extension réseau SIS2	En cours	70'670	0	70'670	20'000	0	20'000	21'540	0	21'540
Total		141'542	0	141'542	140'000	0	140'000	158'583	0	158'583

Commentaires

Le programme d'éducation numérique (rapport 19.032) a été initié en 2021 (budget centralisé en 2021 au SFPO).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	31'933	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	31'933	Augmentation de charges
Résultat total	-31'933	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID-19 présentés sont principalement dus aux frais de surveillance et entretien des cafeterias et à l'achat de produits désinfectants.

3.9.10. Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

Missions principales

Le CIFOM a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle : formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes. Il se focalise sur le développement, la transmission et la promotion des compétences et des valeurs visant à l'intégration socio-économique et citoyenne des personnes en formation, dans les domaines technique, arts appliqués, commercial, socio-éducatif et de la santé et le préapprentissage.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CIFOM sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire qui impactent les effectifs des rentrées scolaires ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation duale.
- L'évolution du nombre des élèves confronté-e-s à des difficultés et problèmes sociaux économiques, familiaux, de handicap.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- Les travaux liés à la création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Les décisions liées à la création, au déplacement ou à la fermeture de filières de formations.
- La mise en place du contrat formation (dualisation des formations).
- La stabilisation, puis le développement des demandes de formations supérieures et continues.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE).
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel.
- L'évolution de la situation sanitaire.

Les difficultés d'apprentissage auxquelles une partie de nos jeunes apprenant-e-s est confronté-e-s, ainsi que le dépistage des handicaps et les mesures de compensation y relatives, diminuent l'homogénéité des groupes-classes ; la mission pédagogique s'en trouve sensiblement complexifiée dans un système de formation qui se veut inclusif.

Le projet CPNE (rapport 21.014: réunion des trois centres professionnels du canton et de la filière de maturité professionnelle commerciale du Lycée Jean-Piaget) a débuté en août 2018 avec une finalisation à 2025.

Le développement de la numérisation se concrétise par un projet de mise en place de l'éducation numérique au niveau de l'ensemble du secondaire 2 (centres professionnels et lycées) qui a commencé en 2021 et durera 5 ans.

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2021 du CIFOM sont les suivants :

- Avancement dans le projet CPNE par de nombreux groupes de travail, sous du président du groupe de projet.
- Finalisation de la 2e phase des travaux sur le nouveau bâtiment de l'EPCy à La Chaux-de-Fonds.
- Poursuite des effets liés à la fermeture de filières techniques à plein temps (depuis la rentrée 2019/2020).
- Fermeture progressive de deux filières à l'EAA en raison du manque d'élèves : Polydesigner 3D (fermeture complète pour 2022) et décorateur-trice d'intérieurs (fermeture complète pour 2023).
- Lancement du projet d'éducation numérique (rapport 19.032) en 2021 (fin du projet en 2026), avec des effets sur plusieurs écoles du secondaire 2, en matière d'infrastructure informatique et de réaménagement des locaux.

Ressources humaines

En 2021, le personnel du CIFOM comptait respectivement 12.1 EPT de personnel de direction, 56.4 EPT de personnel administratif et technique (y compris la conciergerie) et 234.3 EPT de personnel enseignant. Dans le cadre du projet CPNE et à la faveur d'une convention de transmission de prestations d'exploitation, le personnel de conciergerie (18.4 EPT) du CIFOM a été transféré au SBAT pour le 01.01.2022.

Effectifs des élèves

La rentrée scolaire 2020-2021 enregistre 945 élèves en formation à plein temps et 1'790 en formation duale, soit un total de 2'735.

Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM)

Activités

En raison de la pandémie du Covid-19, les écoles ont dû adapter leurs activités en s'appuyant sur le professionnalisme des acteurs-trices dans le cadre sanitaire qui leur était imposé.

Dans le cadre du projet CPNE :

- Le processus de mise en place de services transversaux sur la base de la charte de collaboration établie en 2019 s'est poursuivi. Le secrétariat général, le service informatique du secondaire 2 et le service de la qualité, de l'environnement et de la sécurité ont été progressivement centralisés depuis 2020.
- Les travaux de mise en place d'un système de management intégré QES (Qualité, Environnement, Sécurité) au sein des centres professionnels se poursuivent jusqu'en 2023.

Un contrat de prestations avec le SFPO pour la mise en place de tests en compétences de base a été formalisé jusqu'en 2024 avec le début des activités en novembre 2021 ; un deuxième contrat de prestations avec le SFPO (début : janvier 2022) formalise le nouveau dispositif de financement des formations préparant aux procédures de qualification (art.31 et 32 de l'OFPr).

Les travaux préparatoires au déménagement des ateliers d'horlogerie du bâtiment Hôtel-de-Ville 7 à Klaus 1 prévu d'ici la fin de l'année scolaire 2022-2023 ont débuté.

Avec l'entrée en jouissance du deuxième étage du bâtiment de Sophie-Mairet à La Chaux-de-Fonds en janvier 2021, une nouvelle médiathèque a été créée.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	30'145'203	28'902'600	29'032'648	+130'048	+0.4%	-1'112'555	-3.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'493'727	4'154'000	3'620'824	-533'176	-12.8%	+1'127'097	+45.2%
43 Revenus divers	22'533	29'100	53'258	+24'158	+83.0%	+30'726	+136.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	12'351'740	12'211'500	11'863'055	-348'445	-2.9%	-488'685	-4.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	15'277'204	12'508'000	13'495'511	+987'511	+7.9%	-1'781'692	-11.7%
Charges d'exploitation	59'712'831	62'072'091	59'391'200	-2'680'891	-4.3%	-321'631	-0.5%
30 Charges de personnel	44'464'100	46'952'857	44'992'034	-1'960'823	-4.2%	+527'935	+1.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'527'289	6'019'000	4'994'123	-1'024'877	-17.0%	+466'833	+10.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	173'836	225'106	238'447	+13'341	+5.9%	+64'611	+37.2%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	0	0.0%	0	0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	10'512'298	8'839'820	9'131'288	+291'469	+3.3%	-1'381'010	-13.1%
Résultat d'exploitation	-29'567'628	-33'169'491	-30'358'552	+2'810'939	+8.5%	-790'924	-2.7%
44 Revenus financiers	52'550	80'000	66'262	-13'738	-17.2%	+13'712	+26.1%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	52'550	80'000	66'262	-13'738	-17.2%	+13'712	+26.1%
Résultat opérationnel	-29'515'078	-33'089'491	-30'292'290	+2'797'201	+8.5%	-777'212	-2.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-29'515'078	-33'089'491	-30'292'290	+2'797'201	+8.5%	-777'212	-2.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	72.00	77.00	76.00	-1.00	-1.3%	+4.00	+5.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	52.40	56.65	54.75	-1.90	-3.4%	+2.35	+4.5%

Commentaires

Groupe 42 (CHF -0.53 million) :

Les recettes de taxes sont inférieures au budget en raison de dépenses de biens/services et de formation des adultes moindres.

Groupe 46 (CHF -0.35 million) :

Diminution des subventions forfaitaires versées par la Confédération (CHF -0.3 million) et amélioration du montant alloué dans le cadre du contrat formation (CHF +0.8 million).

Groupe 30 (CHF -1.97 million) :

L'écart favorable au niveau des charges de personnel s'explique par les éléments suivants :

- Délais de carence et déductions pour absences longue durée pour le personnel administratif et technique ;
- Restitutions d'indemnités pour congés maternités et accidents (non prévues au budget) ;
- Variation favorable de la provision pour vacances et heures supplémentaires ;
- Évolution des filières (dualisation des métiers techniques ; moins de classes que prévu ouvertes) ;
- Coûts moindres liés à la formation des adultes (impact au niveau des recettes) ;
- Départs à la retraite remplacés à des salaires avec moins d'échelons ;
- Évolution proportionnelle des charges sociales patronales.

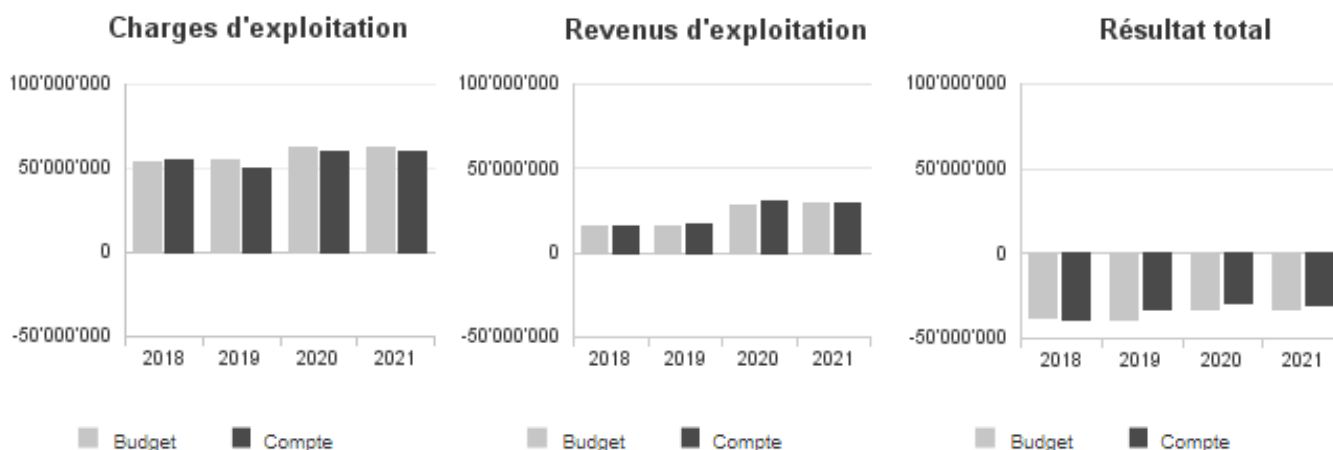
Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

Groupe 31 (CHF -0.12 million) :

L'évolution favorable sur les biens, services et autres charges d'exploitation est compensée en partie par celle des recettes de taxes (groupe 42). La situation sanitaire a aussi pour effet une diminution des charges (limitation des déplacements, annulation des cérémonies et autres manifestations en présentiel, annulation des activités extrascolaires et des voyages d'étude).

Les équivalents plein-temps au 31.12.2021 ne tiennent pas compte des postes liés à des mesures AI (1.65 EPT) touchant le personnel administratif et technique.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

EAA (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	352'605	551'600	373'304
Coûts salariaux et de structure	7'095'582	7'601'552	7'100'417
Coûts des services centraux	1'885'931	1'698'690	1'662'836
Revenus	6'159'364	5'197'500	5'017'459
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'174'755	4'654'342	4'119'098

Commentaires

L'École d'arts appliqués du CIFOM (EAA) constitue la filière artistique du CIFOM. Elle dispense des formations initiales (à plein temps ou en mode dual dans les domaines de l'objet (bijouterie, sertissage et gravure), de la mode (création des vêtements-couture), de la communication visuelle (interactive media design, graphisme), et de la décoration (polydesign 3D, décoration d'intérieurs). L'EAA propose également une formation professionnelle supérieure (ES) unique en Suisse de Designer d'objets horlogers.

EPC (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	282'951	530'700	250'529
Coûts salariaux et de structure	6'734'800	7'588'184	7'098'540
Coûts des services centraux	1'167'965	1'062'670	1'038'072
Revenus	3'324'107	3'751'900	3'030'760
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'861'609	5'429'654	5'356'382

Commentaires

L'École Pierre-Coullery du CIFOM (EPC) dispense des formations initiales en emploi et supérieures à plein temps ou en emploi dans les domaines de la santé et du social. Elle dispense aussi des formations d'adultes (art. 32 OFPr domaine santé social) depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Elle collabore avec l'ESTER dans le cadre des cours de maturité professionnelle dans ces domaines.

Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

ESTER (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	321'601	503'000	445'090
Coûts salariaux et de structure	11'430'333	12'474'159	10'206'860
Coûts des services centraux	1'636'968	1'256'508	1'444'604
Revenus	7'034'753	6'636'400	6'440'852
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'354'150	7'597'267	5'655'703

Commentaires

L'École du secteur tertiaire du CIFOM (ESTER) propose des formations initiales à plein temps ou en emploi dans les domaines du commerce, de la vente, ainsi que de la santé et du social (en collaboration avec l'École Pierre-Coullery (EPC), qui dispense les cours professionnels pour les voies maturité santé-social, la partie maturité étant assurée par l'ESTER). Le secteur préapprentissage a été, dès le mois d'août, repris par le Préapprentissage et Transition (P&T) du CPNE.

ET (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	388'744	652'700	701'150
Coûts salariaux et de structure	19'689'760	20'647'615	20'055'910
Coûts des services centraux	5'818'888	4'963'275	4'975'314
Revenus	11'290'442	11'139'300	11'866'496
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	14'606'951	15'124'290	13'865'878

Commentaires

L'École Technique du CIFOM (ET) dispense des formations initiales et supérieures à plein temps ou en emploi dans toute une palette de métiers indispensables au tissu industriel régional (horlogerie, microtechnique, mécanique, électroplastie, informatique, carrosserie et mécanique automobile). L'ET dispense aussi un cours-passerelle permettant à un titulaire d'une maturité académique de poursuivre ses études en HES. L'ET est également chargée par les organisations du monde du Travail (OrTra) de mettre sur pied les cours interentreprises d'une partie des professions qui y suivent les cours professionnels. Ainsi, l'école dispose des infrastructures indispensables à ces cours. Elle dispense aussi des formations d'adultes (cours préparatoires au brevet d'expert-e de production, formations modulaires en horlogerie et mécanique) depuis la rentrée scolaire 2020-2021.

Les écoles techniques du CIFOM et du CPLN sont placées depuis la rentrée 2017 sous une direction unique.

ECG (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	8'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	46'000	46'830
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	75'000	34'399
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	-21'000	12'431

Commentaires

Prestation transversale, l'enseignement de la culture générale (ECG) est dispensé dans toutes les formations initiales. Elle transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de se développer sur les plans personnel et social. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non imputables directement (activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

EPS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	24'180	31'000	846
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	25'160	31'000	735
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-980	0	111

Commentaires

Prestation transversale du CIFOM, la mission du service des sports est de dispenser les heures d'éducation physique et sportive (EPS) obligatoires pour les étudiants de toutes les écoles du CIFOM. Le service des sports organise également des camps de sport extra-muros dans le but d'intégrer les élèves d'origines diverses et de promouvoir la vie en société, les valeurs de partage, de collaboration, de tolérance, d'autonomie et d'entraide. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non imputables directement (camps notamment) ressortent au niveau du groupe de prestations EPS.

P&T (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	122
Coûts salariaux et de structure	460'304	119'459	1'750'264
Coûts des services centraux	0	185'479	0
Revenus	0	0	587'340
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	460'304	304'937	1'163'046

Commentaires

Dès le mois d'août 2020, le pôle Préapprentissage et Transition (P&T) a été créé au CIFOM et au CPLN, sous une direction unique, afin de prendre en charge le secteur de préapprentissage (jusqu'à présent proposé dans le cadre de l'ESTER au CIFOM et de l'EAM au CPLN). Ce pôle joue un rôle essentiel et croissant dans le passage entre l'école et l'apprentissage, permettant d'élaborer un projet professionnel.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-4'500	0	-4'643
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'500	0	-4'643

Commentaires

Il s'agit des frais de rappels automatiquement générés sur les factures des débiteurs qui ne sont pas payées dans les délais.

Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CIFOM-PTI-Amén. locaux ateliers horlog	En cours	0	0	0	200'000	0	200'000	37'565	0	37'565
CIFOM-PTI-Création atelier polissage	Clôturé	136'674	0	136'674	0	0	0	0	0	0
EAA - Enveloppe équipements	En cours	30'680	0	30'680	30'000	0	30'000	12'955	0	12'955
Outils de gestion qualité CPNE	En cours	62'369	0	62'369	0	0	0	0	0	0
Programme éducation numérique	En cours	29'965	0	29'965	0	0	0	423'246	0	423'246
PTN - Enveloppe équipements	En cours	104'826	0	104'826	200'000	0	200'000	196'171	0	196'171
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	15'000	0	15'000	90'000	0	90'000	0	0	0
Total		379'513	0	379'513	520'000	0	520'000	669'938	0	669'938

Commentaires

Le projet d'aménagement des locaux pour le transfert des ateliers d'horlogerie du bâtiment sis à Hôtel-de-Ville 7 au bâtiment de Klaus 1 au Locle a été décalé jusqu'en 2023. C'est pourquoi seule une petite partie du budget prévu a été dépensée en 2021. Le programme d'éducation numérique a été initié en 2021.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	9'320	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'320	Augmentation de charges
Résultat total	-9'320	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID-19 présentés sont principalement dus aux frais de surveillance et entretien des cafeterias et à l'achat de produits désinfectants.

3.9.11. Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA)

Missions principales

La baisse significative du chômage, la réorganisation fédérale du domaine de l'asile et le ralentissement des flux migratoires ont induit une très forte diminution des besoins en matière de formation des adultes dans le domaine dit des compétences de base. Le volume d'achat de ces prestations auprès du principal fournisseur, le Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA), a été fortement réduit, engendrant pour le CEFNA un impact important en termes d'emploi.

Afin de pérenniser les autres formations dispensées par le centre, le Conseil d'État a décidé de les confier aux écoles professionnelles du canton et de fermer le CEFNA au 31.12.2020.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les formations transférées du CEFNA aux écoles professionnelles du canton sont de deux types. Il s'agit d'une part de formations débouchant sur un certificat fédéral ou une attestation fédérale de capacité (CFC et AFP) et, d'autre part, de formations débouchant sur un titre fédéral supérieur (brevets et diplômes) ou sur des attestations délivrées par les associations professionnelles. Certaines compétences de base spécifiques continueront d'être dispensées dans le cadre des centres de formation professionnelle du canton. Le personnel du CEFNA (formateurs et personnel administratif) concerné par le transfert de ces activités sera repris dans les écoles professionnelles concernées.

Le site des Draizes à Neuchâtel est abandonné, les formations seront intégrées dans les locaux des écoles professionnelles.

Activités et réalisations

Résultat financier

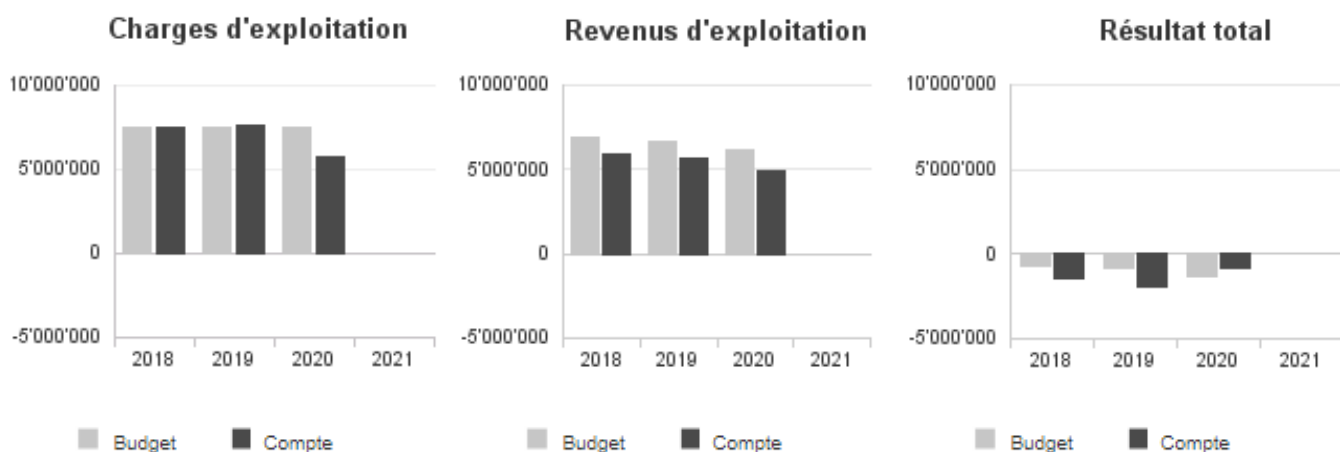
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	4'953'512	0	0	0	--	-4'953'512	-100.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'601'935	0	0	0	--	-3'601'935	-100.0%
43 Revenus divers	112'588	0	0	0	--	-112'588	-100.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	475'054	0	0	0	--	-475'054	-100.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	763'935	0	0	0	--	-763'935	-100.0%
Charges d'exploitation	5'729'284	0	0	0	--	-5'729'284	-100.0%
30 Charges de personnel	4'045'714	0	0	0	--	-4'045'714	-100.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	632'476	0	0	0	--	-632'476	-100.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	143'792	0	0	0	--	-143'792	-100.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	907'301	0	0	0	--	-907'301	-100.0%
Résultat d'exploitation	-775'772	0	0	0	--	+775'772	+100.0%
44 Revenus financiers	20'821	0	0	0	--	-20'821	-100.0%
34 Charges financières	73'975	0	0	0	--	-73'975	-100.0%
Résultat de financement	-53'154	0	0	0	--	+53'154	+100.0%
Résultat opérationnel	-828'926	0	0	0	--	+828'926	+100.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-828'926	0	0	0	--	+828'926	+100.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	8.00	0.00		+0.00	--	-8.00	-100.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.40	0.00		+0.00	--	-5.40	-100.0%

Commentaires

Les budgets liés aux activités conservées ont été intégrés dans les centres de formation professionnelle du canton dès 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Particuliers (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	527'791	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'872'121	0	0
Coûts des services centraux	181'635	0	0
Revenus	1'849'844	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	731'703	0	0

Commentaires

Institutions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	89'271	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'476'465	0	0
Coûts des services centraux	210'445	0	0
Revenus	2'851'894	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-75'714	0	0

Commentaires

Entreprises (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	4'555	0	0
Coûts salariaux et de structure	186'900	0	0
Coûts des services centraux	10'057	0	0
Revenus	27'715	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	173'797	0	0

Commentaires

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-860	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-860	0	0

Commentaires

3.9.12. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Missions principales

La mission du SPAJ consiste à assurer la prévention, la promotion et la protection de la jeunesse et à prendre en charge les adultes en difficulté.

Le service développe et finance la prise en charge ambulatoire, en institution d'éducation spécialisée et en famille d'accueil des enfants et des adolescent-e-s et se porte garant de leur bien-être tout en soutenant financièrement les structures d'accueil extrafamilial.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Développement du dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (selon feuille de route du DEF-SPAJ du 23.12.2017).
- Réforme du mode de rémunération des curateurs et des curatrices.
- Projet de loi sur l'enfance et la jeunesse.

Activités et réalisations

L'année 2021 a été notamment marquée par la suite du déploiement du dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (SPEJ) sur différents axes.

- Les contrats de prestations 2019-2022 validés en fin d'année 2018 avec les différents partenaires du domaine des institutions d'éducation spécialisée et des services d'action éducative en milieu ouvert ont vécu leur troisième année d'exercice.
- La nouvelle politique induite par le SPEJ a fait l'objet d'une évaluation intermédiaire par le Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève (CIDE). Tout en validant la réforme, le rapport du CIDE a démontré la nécessité de redéfinir les échéances liées à la réduction des places en institutions d'éducation spécialisée. Des avenants aux contrats de prestations ont été signés en 2021 avec les deux fondations concernées.
- Une campagne de recrutement de familles d'accueil a été lancée conjointement avec trois cantons romands.
- La deuxième édition de la campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant 10mois10droits a eu lieu, ainsi que – en réponse à l'impact du Covid-19 sur les jeunes – la mise sur pied du projet Dialogue jeunesse, une démarche visant à établir un dialogue entre les jeunes neuchâtelois-e-s et les autorités, notamment pour définir ce qui peut favoriser leur bien-être.

En parallèle aux activités réalisées, le SPAJ a été également largement impacté par la pandémie liée à la Covid-19. Depuis mars 2020 et tout au long de l'année 2021, des contacts soutenus ont été mis en place avec les partenaires du service, principalement avec les structures d'accueil extrafamilial et les institutions d'éducation spécialisée. Dans le domaine de l'accueil extrafamilial, le service a également traité en fin d'année les demandes d'aide financière en faveur des structures d'accueil extrafamilial communales selon l'Ordonnance du 20 mai 2020 sur l'atténuation des conséquences économiques des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance Covid-19 accueil extrafamilial pour enfants).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	9'386'077	12'934'185	14'954'360	+2'020'175	+15.6%	+5'568'283	+59.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	5'340'058	8'536'265	10'021'067	+1'484'802	+17.4%	+4'681'008	+87.7%
43 Revenus divers	12'189	0	1'425'586	+1'425'586	--	+1'413'397	+11'596.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	6'276	30'000	8'897	-21'103	-70.3%	+2'621	+41.8%
47 Subventions à redistribuer	4'027'553	4'367'920	3'498'810	-869'110	-19.9%	-528'743	-13.1%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	69'919'225	73'289'596	72'874'233	-415'363	-0.6%	+2'955'009	+4.2%
30 Charges de personnel	13'081'555	13'655'354	13'776'129	+120'775	+0.9%	+694'574	+5.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'091'084	1'735'000	2'035'513	+300'513	+17.3%	-55'571	-2.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	69'000	53'260	-15'740	-22.8%	+53'260	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	37'616'014	41'746'591	41'226'426	-520'165	-1.2%	+3'610'412	+9.6%
37 Subventions redistribuées	4'027'553	4'367'920	3'498'810	-869'110	-19.9%	-528'743	-13.1%
39 Imputations internes	13'103'019	11'715'731	12'284'096	+568'365	+4.9%	-818'923	-6.2%
Résultat d'exploitation	-60'533'148	-60'355'411	-57'919'873	+2'435'538	+4.0%	+2'613'275	+4.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-60'533'148	-60'355'411	-57'919'873	+2'435'538	+4.0%	+2'613'275	+4.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-60'533'148	-60'355'411	-57'919'873	+2'435'538	+4.0%	+2'613'275	+4.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	115.00	120.00	118.00	-2.00	-1.7%	+3.00	+2.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	90.20	90.60	92.23	+1.63	+1.8%	+2.03	+2.3%

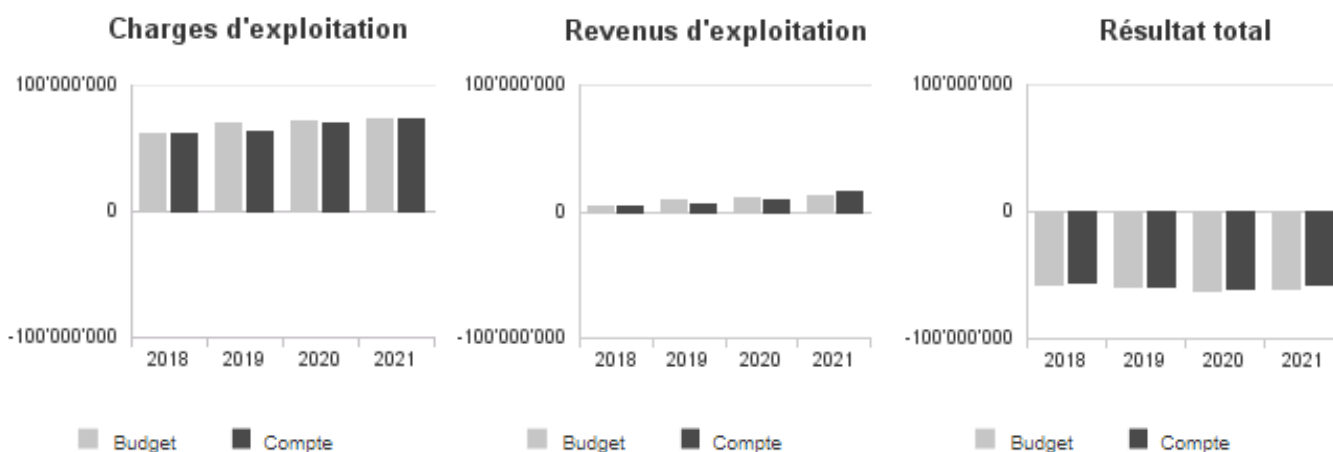
Commentaires

- **Rubrique 30** : augmentation des honoraires décidés par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) en faveur des curateurs et curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État. Ces charges sont imputées au service mais dépendent directement des décisions des APEA.
- **Rubrique 36** : l'écart entre les subventions budgétées et les subventions effectivement versées est lié principalement :
 - Au développement ralenti, notamment par la pandémie, des places en famille d'accueil en 2021.
 - A la diminution des placements de jeunes neuchâtelois hors canton.
- **Rubrique 37** : l'écart entre le montant budgété et le montant effectivement comptabilisé correspond au montant des frais personnels des jeunes placés en institutions d'éducation spécialisée ou en famille d'accueil prévus au budget sous la rubrique 37 et imputés aux compte en rubrique 36.
- **Rubrique 42** : l'écart entre le montant budgété et les recettes réelles est dû à deux facteurs :
 - Augmentation de recettes en lien avec la mise en application de l'arrêté sur la participation financière des parents où il a été constaté un nombre plus importants d'enfants placés en institution d'éducation spécialisée ou en famille d'accueil au bénéfice de prestations complémentaires.
 - Report de la refacturation des allocations familiales des jeunes placés en institution d'éducation spécialisée ou en famille d'accueil imputée au budget à la rubrique 47 et dans les comptes à la rubrique 42.
- Au niveau des **ressources humaines**, l'effectif du SPAJ validé au budget 2021 se montait à 90.6 EPT. La différence par rapport à l'effectif de 92.23 EPT à fin 2021 est liée à quatre dérogations pour 3.3 EPT: 1.5 EPT octroyé au secteur de la déléguée à la jeunesse pour la mise en place du dialogue jeunesse, 1 EPT d'intervenant-e en protection de l'enfant octroyé pour deux ans suite aux conséquences liées à la pandémie, 0.1 EPT pour le remplacement d'une intervenante en protection de l'enfant et 0.7 EPT de poste de chargé de projet en lien avec la mise en place du projet de soutien à la parentalité.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Par ailleurs, l'encaissement des contributions des caisses de compensation en faveur du Fonds pour la formation duale étant assumé par le service, 0.3 EPT de collaborateur-trice administratif-ve ont été transférés du Fonds en faveur du SPAJ en cours d'année afin d'assurer cette tâche. À fin 2021, 1 EPT de poste de curateur-trice professionnel-le était en cours de remplacement à l'Office de protection de l'adulte et 0.2 EPT de poste vacant restaient dans l'attente d'être affectés à l'Office de protection de l'enfant et finalement 0.17 EPT correspondait à un retour partiel au travail d'une collaboratrice absente pour raison médicale.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'044	0	1'511
Coûts salariaux et de structure	6'147'037	6'318'702	6'376'850
Coûts des services centraux	563'473	542'842	537'343
Revenus	152'088	110'000	4'695
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'561'466	6'751'543	6'911'009

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs et de structures liés aux suivis des mesures de protection des enfants.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	270'510	266'840	270'663
Coûts salariaux et de structure	1'011'915	1'036'340	1'059'860
Coûts des services centraux	225'389	217'137	214'937
Revenus	332'379	366'925	332'227
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'175'435	1'153'391	1'213'233

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés au travail de surveillance et d'autorisation de l'office mais aussi celui concernant la facture du SIEN pour ses prestations concernant la plateforme informatique ETIC-AEF. Les produits sont essentiellement issus du montant refacturé par le SPAJ aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées pour le travail du service en lien avec la plateforme informatique ETIC-AEF comprenant également la facture du SIEN.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	1'923'304	1'460'000	1'747'931
Coûts salariaux et de structure	5'462'701	5'115'750	5'906'819
Coûts des services centraux	287'997	277'452	274'642
Revenus	1'166'733	720'000	1'250'089
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'507'269	6'133'202	6'679'304

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les honoraires des curateurs-trices indépendants, les salaires des curateurs-trices professionnel-le-s du SPAJ et des curateurs-trices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État. Les produits concernent les honoraires des curateurs et des curatrices du SPAJ (CHF 518'343) et les honoraires des curateurs et des curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État (CHF 731'746) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	40'760	35'000	33'685
Coûts salariaux et de structure	273'041	511'643	400'092
Coûts des services centraux	175'303	168'884	167'173
Revenus	19	0	30
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	489'085	715'527	600'921

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts directs en lien avec la campagne "10 mois 10 droits" et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Forfaits enfants et facturation parents	0	0	-7'877'484
Inst. dans canton mineurs	25'687'187	29'325'113	30'869'275
Inst. hors canton mineurs	2'211'261	2'000'000	1'240'727
Parts cant. fonds accueil extra-familial	11'579'747	10'909'496	10'819'124
Subvention div. inst. privées	7'186'983	10'191'478	8'069'431
Total charges (+) / revenus (-) nets	46'665'177	52'426'087	43'121'073

Commentaires

La première ligne correspond aux recettes en lien avec la participation financière des parents, dont les enfants sont placés en institution d'éducation spécialisée ou en famille d'accueil conformément à l'arrêté entré en vigueur au 1er juillet 2020 et qui déploie ses effets sur 12 mois en 2021. À noter que cette rubrique figurait jusqu'à l'établissement du budget 2021, dans la rubrique ci-dessous "revenus nets non incorporables aux prestations". La deuxième ligne correspond aux montants alloués aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton. Le montant figurant aux comptes est plus important que celui budgété car il tient compte du rééchelonnement de la réduction des places 0-6 ans sur 2021 selon rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un rapport d'évaluation du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et la jeunesse (21.025). Au niveau de la subvention pour les placements hors canton, la subvention est moins importante que budgétée, ceci notamment dû au fait que le service procède à une évaluation rigoureuse des indications avant tout placement hors canton. Le montant de la subvention effective en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert, des familles d'accueil avec hébergement et des organismes privés de jeunesse, a également été moins important que prévu ; ceci est notamment lié au fait que le développement souhaité dans le secteur des familles d'accueil a été moins important qu'escompté et que certaines subventions prévues en faveur d'organismes de jeunesse ont été freinées par la pandémie ou n'ont pu être réalisées en 2021.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-860	0	-5'100
Participation parents aux frais de plac.	-3'690'168	-7'339'340	47'901
Redistr. subv. OFJ	3'535'237	3'550'000	3'492'411
Subventions OFJ	-3'535'237	-3'550'000	-3'492'411
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'691'028	-7'339'340	42'801

Commentaires

Le montant concernant la participation financière des parents selon le barème défini dans l'arrêté du Conseil d'État sur la participation financière journalière des parents aux frais de placement et le financement des familles d'accueil avec hébergement a été comptabilisé dans la rubrique précédente "charges nettes de transfert non-incorporables aux prestations". Le montant figurant dans les comptes correspond aux pertes sur débiteurs non recouvrables et représente 0.6% du total facturé. Les deux dernières rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée. Le service est ensuite chargé de reverser cette subvention aux institutions d'éducation spécialisée concernées.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-Réformes	En cours	238'137	0	238'137	515'000	0	515'000	189'690	0	189'690
Total		238'137	0	238'137	515'000	0	515'000	189'690	0	189'690

Commentaires

Ces charges prévues dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse et financées par le programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045). Il s'agit notamment du financement de 0.7 EPT de chargé-e de projet dans le cadre de la mise en place d'un concept de soutien à la parentalité et celui lié à la formation du personnel des institutions d'éducation spécialisée, touché par la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	1'297'238	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	1'290'839	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	6'399	
Charges d'exploitation	395'150	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	58'272	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'096	
36 Charges de transfert	327'383	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	6'399	Augmentation de charges
Résultat total	902'088	Amélioration du résultat

Commentaires

Les revenus divers correspondent à une dissolution partielle d'une provision concernant les subventions versées en faveur des structures d'accueil extrafamilial communales selon l'Ordonnance du 20 mai 2020 sur l'atténuation des conséquences économiques des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance COVID-19 accueil extrafamilial pour enfants). Les charges de personnel sont relatives aux heures réalisées et rémunérées au personnel du service. Les charges de transfert concernent des subventions versées pour des activités en lien avec la jeunesse durant l'été, afin de maintenir un lien social pendant la période Covid.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service protection de l'adulte et de la jeunesse	331
Total	331

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.9.13. Service des sports (SSPO)

Missions principales

Le service des sports a pour missions de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en favorisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport du 1er octobre 2013 ainsi que les objectifs spécifiques fixés ci-dessous ont été partiellement atteints ou sont en cours de réflexion.

- Réviser la LSport;
- Finaliser et valider le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse et Sport;
- Développer le sport scolaire facultatif dans les écoles;
- Adapter les critères du Sports-Arts-Études;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds;
- Intensifier les synergies internes (économie, enseignement, relations extérieures et communication, santé);
- Organiser le Prix du mérite sportif neuchâtelois;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

Activités et réalisations

Jeunesse et sport (J+S)

Jeunesse et Sport (J+S) conçoit et vise à promouvoir un sport adapté aux enfants et aux jeunes en leur permettant de vivre pleinement le sport et de participer à la mise en place des activités sportives. Il contribue également, dans les domaines de la pédagogie, de l'intégration sociale et de la santé, au développement et à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Dans ce cadre, les cantons sont, avec leurs services cantonaux J+S, les partenaires qui collaborent le plus étroitement avec J+S. Ils assument différentes tâches dans la formation des cadres, s'occupent de l'administration de la formation des jeunes et veillent au respect des règles adoptées.

Bilan J+S

Le canton de Neuchâtel a organisé 34 cours de formation et de formation continue en 2021, auxquels 840 personnes ont participé, contre 44 cours et 947 personnes en 2020. À ce jour, le canton compte 105 experts J+S, 2'382 moniteurs J+S, 230 coaches J+S.

En 2021, les clubs, associations et écoles du canton de Neuchâtel ont pu bénéficier d'un soutien financier versé par la Confédération de plus de CHF 1'545'606, soit une diminution de 18 % par rapport 2020 et qui représente 1'969 cours répartis en 420 offres, soit 48 offres de moins qu'en 2020. Au total, 18'332 jeunes neuchâtelois ont pu bénéficier de ces subventions. La diminution du montant total des subventions fait suite à la situation sanitaire et aux restrictions en découlant.

Sport des adultes Suisse

Le programme Sport des adultes Suisse a été lancé par la Confédération en vue d'encourager le sport populaire et le sport de loisirs. Afin de soutenir la promotion du sport des adultes, le service a conclu un partenariat avec Pro Senectute Arc Jurassien qui s'engage dans la formation des moniteurs "Sport des adultes" en contrepartie d'un soutien financier versé par le canton. En 2020, Pro Senectute Arc jurassien a organisé un cours de formation qui a permis à 8 participants neuchâtelois d'acquérir la reconnaissance de moniteur "Sport des adultes". À ce jour, le canton de Neuchâtel compte 130 moniteurs "Sport des adultes" reconnus.

Cours de branches sportives (CBS) J+S BEJUNE

En raison des mesures prises en lien avec la situation sanitaire, les 3 camps de ski/snowboard organisés habituellement ont été annulés.

Éducation physique et sportive - réorganisation des départements

La réorganisation des départements suite aux élections cantonales a réuni les domaines de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire ainsi que les sports au sein du même département, soit le DFDS. Ceci est de bonne augure pour une meilleure synergie et de belles collaborations.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique. Pour l'année scolaire 2020-2021, quatre écoles et deux communes ont sollicité un subventionnement pour un montant global de CHF 12'879. Le développement du sport scolaire facultatif, par l'intermédiaire notamment de la révision du règlement, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2021. Ceci s'explique entre autre par le changement d'adjoint et la période de transition.

Manifestations sportives scolaires

Le service soutient la Journée Suisse du Sport Scolaire (JSSS) depuis de nombreuses années. Cette compétition d'envergure nationale donne l'occasion aux équipes neuchâteloises de se confronter aux élèves des autres cantons. En 2021, la JSSS a malheureusement été annulée à cause de la Covid-19.

Sports / Arts / Études (SAE)

Le service collabore avec les services d'enseignement (obligatoire et postobligatoire) à l'organisation, la promotion et le fonctionnement du concept Sports-Arts-Études (SAE) destinés aux sportifs d'élite. Il élabore, met à jour et valide les critères sportifs que doivent remplir les élèves. Toutes les demandes de formation SAE hors canton sont validées par le service. Celui-ci soutient également le développement du projet pilote du SAE destiné aux apprenti-e-s. La Confédération (SEFRI) soutiendra ce projet novateur pour les 2 prochaines années.

Camps de ski

Malheureusement tous les camps de ski 2021 ont été annulés, compte tenu de la situation sanitaire.

Clubs et associations

Le service encourage les clubs et associations du canton pour des candidatures de manifestations sportives internationales. L'exemple de l'acquisition des championnats d'Europe de course d'orientation en 2021 et de l'Eurogym en 2022 en est une belle illustration. En effet, ces manifestations ont un impact positif sur l'image et l'attractivité du canton et retombées financières importantes grâce aux nuitées. Suite à la pandémie, le service a, comme en 2020, répondu à de nombreuses sollicitations afin de soutenir les clubs et associations. Il a dû encore s'adapter et maintenir sa collaboration et sa communication avec les 640 clubs de notre canton, conjointement avec le SCAV, pour transmettre les informations importantes et le suivi de la situation sanitaire sur le plan de la pratique sportive.

Prix du mérite sportif neuchâtelois 2021

La cérémonie du Prix du mérite sportif neuchâtelois a pu avoir lieu le mercredi 8 décembre. La partie dinatoire a dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Pour autant, le sport neuchâtelois a été fêté et célébré au travers de ses sportifs méritants.

Infrastructures

Le service joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives, des projets de construction, des équipements techniques et du respect des normes et d'étude des besoins. Quinze demandes ont été analysées par le service en 2021.

LoRo-Sport NE

Le service soutient administrativement la LoRo-Sport NE qui a reversé en 2021 un montant de CHF 2'267'248 pour la promotion du sport dans le canton.

Commission cantonale du sport (CCS)

La CCS, composée de 17 membres représentant les différentes régions du canton, des communes et des milieux politiques, professionnels, scolaires et sportifs s'est réunie à 2 reprises en 2021. Elle est consultée sur les questions importantes touchant les domaines du sport et de l'éducation physique et sportive qui lui sont soumises.

Concept cantonal du sport

Le concept cantonal du sport a été rédigé en 2020 puis mis en consultation. En raison du changement d'adjoint au printemps 2021 et de la réorganisation des départements suite aux votations cantonales, celui-ci a été mis momentanément de côté et repris fin 2021. Le dossier sera repris en 2022 avec l'ambition de l'aligner sur les intentions formulées par le Conseil d'Etat dans son programme de législature.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	185'265	485'200	229'510	-255'690	-52.7%	+44'246	+23.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	95'108	260'000	114'206	-145'794	-56.1%	+19'098	+20.1%
43 Revenus divers	14'634	3'700	4'958	+1'258	+34.0%	-9'677	-66.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	75'522	221'500	110'347	-111'153	-50.2%	+34'825	+46.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	2'287'406	1'515'897	1'299'017	-216'880	-14.3%	-988'389	-43.2%
30 Charges de personnel	545'330	698'864	616'948	-81'916	-11.7%	+71'618	+13.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	171'978	317'800	169'834	-147'966	-46.6%	-2'144	-1.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'402'029	403'389	378'317	-25'072	-6.2%	-1'023'712	-73.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	168'069	95'844	133'918	+38'074	+39.7%	-34'152	-20.3%
Résultat d'exploitation	-2'102'141	-1'030'697	-1'069'506	-38'809	-3.8%	+1'032'635	+49.1%
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'398	-2	-0.0%	0	0.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	153'398	153'400	153'398	-2	-0.0%	0	0.0%
Résultat opérationnel	-1'948'743	-877'297	-916'108	-38'811	-4.4%	+1'032'635	+53.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'948'743	-877'297	-916'108	-38'811	-4.4%	+1'032'635	+53.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	6.00	5.00	-1.00	-16.7%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.90	4.10	4.10	+0.00	0.0%	+0.20	+5.1%

Commentaires

Groupe 30, diminution liée aux indemnités J+S versées aux moniteurs et experts. Il y a eu moins de cours et de camps J+S en raison de la crise sanitaire.

Groupe 31, baisse liée à la crise sanitaire. De nombreux projets ont été suspendus ou annulés.

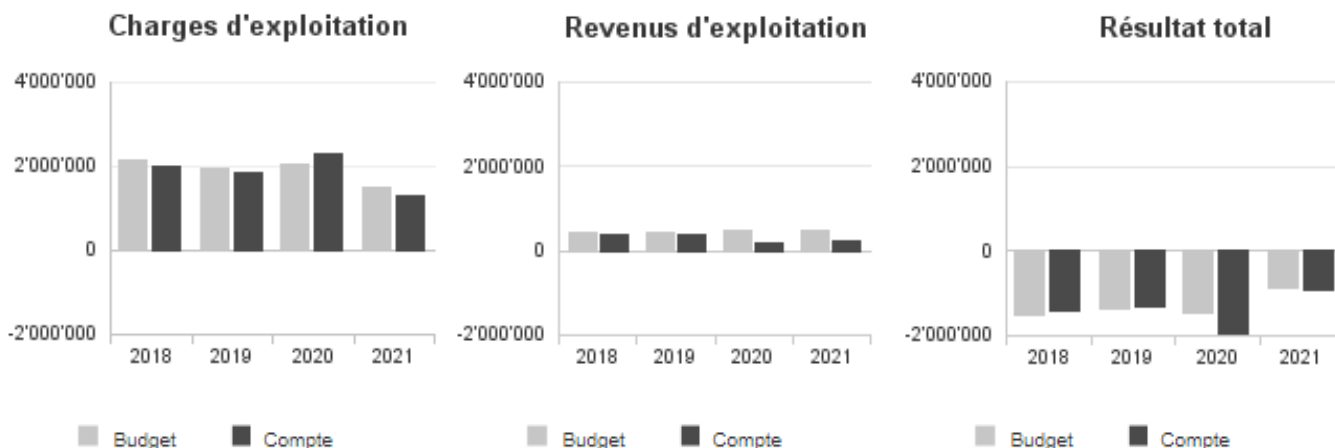
Groupe 36, diminution liée à la crise sanitaire et au fait que l'Université de Neuchâtel, la HEP et le GNSN n'ont pas organisé leurs cours sports de neige.

Groupe 42, la diminution des cours et des camps J+S liée à la crise sanitaire entraîne une diminution des finances d'inscription.

Groupe 46, la diminution des cours et des camps J+S liée à la crise sanitaire entraîne une diminution des subventions de la Confédération.

Personnel administratif : Le service compte 5 collaborateurs, représentant 3,9 personnes. Il a pu compter sur la collaboration de différents stagiaires (HES, MPES 3+1) pour assurer le maintien des prestations.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	49'603	60'000	47'325
Coûts salariaux et de structure	225'806	254'728	221'419
Coûts des services centraux	29'413	44'491	43'943
Revenus	153'438	154'600	155'898
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	151'383	204'619	156'788

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du mérite sportif neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport à tout âge (sports scolaires facultatifs, sport des adultes, sport handicap). Le produit de CHF 155'898 correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel (CHF 153'398) et à des recettes diverses (CHF 2'500).

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	123'738	251'300	127'652
Coûts salariaux et de structure	703'596	528'484	473'423
Coûts des services centraux	107'552	66'629	65'804
Revenus	85'982	237'000	90'024
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	848'903	609'413	576'855

Commentaires

Il comprend toutes les prestations fournies par Jeunesse et Sport dont la formation des moniteurs et des experts, ainsi que les camps de jeunes (10 - 20 ans). Diminution du nombre de cours et de camps organisés par J+S en raison de la pandémie.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	16
Coûts salariaux et de structure	162'466	84'491	76'740
Coûts des services centraux	27'923	14'874	14'690
Revenus	23'100	25'500	26'180
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	167'289	73'865	65'266

Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Salles gymnastique	153'175	146'200	146'175
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-33'827	-156'800	-76'798
Subventions camps de ski écoles	0	0	6'104
Total charges (+) / revenus (-) nets	119'348	-10'600	75'481

Commentaires

Baisse des subventions de la Confédération pour la prestation Jeunesse et Sport à mettre en lien avec la pandémie. Le montant de CHF 6'104 fait suite à une décision prise en décembre 2020 concernant les aides anciennement LoRo qui dès lors n'avait pas pu être budgétisé.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-620	0	-460
Total charges (+) / revenus (-) nets	-620	0	-460

Commentaires

Revenus liés aux frais de rappels pour les cours J+S.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des sports	330
Total	330

Commentaires

Heures principalement effectuées par le secrétariat et le chef de service pour répondre aux nombreuses demandes des clubs, associations, communes, cantons et de la confédération.

3.9.14. Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Missions principales

Le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a la responsabilité de l'informatique de l'État et des partenaires sous convention. Ses missions principales sont les suivantes :

- Coordonner la gouvernance de l'Entité neuchâteloise informatique (services de l'administration cantonale, communes, santé et écoles) ;
- Proposer et mettre en œuvre la politique informatique de l'État et de ses partenaires sous convention ;
- Étudier les besoins de l'administration et proposer les concepts informatiques globaux ;
- Étudier les besoins des partenaires et proposer des concepts informatiques globaux ou spécifiques ;
- Soutenir l'ensemble des utilisateurs dans le cadre de l'utilisation des outils bureautiques ;
- Installer, maintenir, faire évoluer et administrer le parc informatique de l'administration cantonale, des écoles (enfantines, primaires et secondaires 1) et de ses partenaires ;
- Développer, maintenir, exploiter et faire évoluer les applications informatiques ;
- Gérer les réseaux informatiques neuchâtelois (nœud cantonal et réseau pédagogique neuchâtelois) ;
- Exploiter les infrastructures du Guichet sécurisé unique des collectivités publiques neuchâteloises ;
- Gérer les bases de données relatives aux personnes et entreprises utiles à l'ensemble de l'administration ;
- Gérer le réseau téléphonique de l'État et, en collaboration avec le service des bâtiments, le câblage des bâtiments ;
- Assurer la sécurité des systèmes d'information et des données associées.

Le SIEN collabore, en matière informatique, avec les partenaires fédéraux, cantonaux et communaux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le rapport (20.034) a été présenté au Grand Conseil en date du 3 novembre 2020 sur le fonctionnement du service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) et l'octroi de crédits complémentaires pour les années 2021 à 2023 dans l'attente du prochain schéma directeur informatique 2024-2028. Les travaux se sont poursuivis selon les orientations proposées et les investissements complémentaires accordés pour la sécurisation de l'outil informatique ont permis de démarrer la construction du Data Center du littoral neuchâtelois sur le secteur des Cadolles.

L'évolution principale de l'environnement est due à la création d'un nouveau département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) auquel est dorénavant rattaché le SIEN, qui était historiquement intégré au département des finances (DFS). La digitalisation est clairement identifiée dans le nom d'un département et associée à l'informatique. Au vu du prochain départ en retraite du chef du SIEN, de l'élaboration du prochain schéma directeur informatique qui devra intégrer les principes de digitalisation, le DFDS a saisi l'opportunité de rechercher un-e délégué-e à la digitalisation en tant que futur-e chef-fe du SIEN. L'objectif étant d'assurer une évolution naturelle de l'informatique vers le monde de la digitalisation en assurant le transfert de compétences permettant de construire la nouvelle organisation du service.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement influençant la bonne marche du service sont les suivants :

- Poursuite du déploiement du schéma directeur 2016-2020 par son rapport complémentaire (20.034) ;
- Démarrage des travaux de construction du Data Center à Cadolles 9 et refonte temporaire du logement du SIEN ;
- Gestion de la crise sanitaire Covid-19 (dépistage, traçage, vaccination, adaptation des infrastructures) ;
- Poursuite de l'activité du service en mode mixte (télétravail et présentiel) éclaté sur 5 sites ;
- Maintien des conventions et fidélisation des partenaires ;
- Consolidation de la production sur la salle des machines à La Chaux-de-Fonds, maintien des salles machines existantes ;
- Lancement du projet de migration SIGE sur la version SA S4/HANA ;
- Mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information et d'une stratégie associée ;
- Augmentation des cyberattaques dans un climat de méfiance, consolidation des défenses ;
- Mise en œuvre d'un concept de communication interne au service et pour les partenaires externes ;
- Révision interne des processus administratifs et financiers, gestion des achats ;
- Projet Vitamine et enjeux de numérisation dans le contexte général des réformes ;
- Besoins numériques en croissance et accélération des rythmes dans l'expression des besoins ;
- Émergence des questions d'identités numériques et renforcement des collaborations inter cantonales ;
- Forte centralisation : premier prestataire des collectivités publiques ;
- La gestion de l'obsolescence intégrée des systèmes et mise à niveau des applicatifs ;
- Pénurie de ressources humaines spécialisées ;
- La réponse aux besoins informatiques urgents et importants exprimés dans l'ensemble des domaines et la nécessité de les anticiper ;
- L'autonomie de gestion et des finances du SIEN consolidée en relation avec la multiplicité des partenaires.

Activités et réalisations

Pour l'ensemble des secteurs d'activité, la crise sanitaire a continué d'impacter le fonctionnement du service. Le SIEN a dû poursuivre les différents mouvements de mode de travail entre présentiel et télétravail pour l'ensemble des collaborateurs de l'État et de ses partenaires. Les institutions sanitaires ont été une nouvelles fois demandeuses de nombreuses prestations de réaffectation de locaux et de déménagement en tous genres. L'accompagnement du SCSP sur le sujet de la traçabilité, de la vaccination, de l'équipement des centres et surtout de l'établissement du certificat de vaccination a occupé de nombreuses ressources en interne. Des travaux dans l'urgence avec une pression énorme de la population et de la presse ont mis à mal le moral des équipes fatiguées par la durée des efforts demandés.

Pour complexifier le tout, le démarrage des travaux de la construction du Data Center sur Cadolles a imposé au SIEN de revoir la localisation de certains bureaux, à cause des perturbations sonores et logistiques occasionnées par le chantier. Des locaux de fortune rapidement équipés ont permis au CSET de rejoindre le bâtiment des Draizes 5 et aux équipes techniques de se répartir entre Verger-Rond 2, Lac 25 sur Neuchâtel et Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds. L'accueil du service a été déplacé au 1er étage de Verger-Rond 2.

Lors des élections cantonales, les phases de préparation se sont déroulées dans un esprit constructif avec les communes et la chancellerie cantonale, et un suivi des principales actions effectuées a été opéré par la Commission de gestion (COGES). Un énorme investissement de l'ensemble des participants a permis de mener à bien les dépouillements du premier tour le 18 avril et du second tour le 9 mai 2021. Le système est dorénavant testé et considéré comme robuste pour les prochaines élections.

Au 1er juin, le SIEN rejoint le nouveau département de la formation, de la digitalisation et des sports sous la direction de la conseillère d'État Crystel Graf.

L'été fut rythmé par la montée des eaux du Lac de Neuchâtel. Suite au déclenchement du plan ORCCAN le 15 juillet et aux prévisions haussières, une cellule de crise a été déployée pour une surveillance accrue des infrastructures informatiques. L'attention s'est directement portée sur le Data Center de Lac 25 se trouvant dans un secteur à fort risque d'inondation. Des opérations de transfert de services critiques sur le Data Center ont été menées et un accompagnement du SIS pour les mesures techniques ont permis de passer cette période sans coupure d'exploitation.

A peine le niveau du lac revenu à son juste niveau, les cyberattaques vécues par les différentes communes romandes et par la société en général, ont remis la pression sur les équipes techniques. Notre responsable de la sécurité des systèmes d'information a dû répondre à de très nombreuses sollicitations de la presse et des partenaires du SIEN sur la thématique de la sécurité informatique. Les vulnérabilités découvertes et publiées se sont multipliées tout au long de l'année et ont exigé des correctifs sur les infrastructures et les solutions dans l'urgence. Les sociétés externes spécialisées en sécurité informatique sont très courtisées et n'arrivent plus à répondre aux demandes des clients. Le SIEN améliore ses défenses, collabore étroitement avec le centre national pour la cybersécurité et la société Switch, fournisseur de l'accès Internet pour le canton. Des tests sont effectués sur les infrastructures à l'aide d'audits (internes, externes et de type « tests d'intrusion »). Une Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) est validée par le DFDS et déclinée en une organisation interne au SIEN. Une attention toute particulière sur la sécurité interne et externe a permis de couvrir les risques inhérents à la situation et les principales menaces. Une communication active et ciblée aux utilisateurs sur les bonnes pratiques a complété le dispositif.

Le maintien en conditions opérationnelles des systèmes et des services de l'entité neuchâteloise a pu être à nouveau garanti grâce aux équipes organisées et dévouées du SIEN, conscientes que l'informatique est une ressource stratégique pour le bon fonctionnement des administrations et des institutions neuchâteloises.

L'activité et les réalisations des centres de solutions (CSET, CSCO) sont les suivantes :

Covid-19 / Vaccination et traçage : Avec plus de 309'000 vaccinations et plus de 220'000 certificats générés dans notre canton, les solutions informatiques mises en place ont dû s'adapter pour répondre aux exigences sanitaires. Avec au départ une vaccination basée sur deux doses, il a été nécessaire d'adapter les systèmes et les procédures afin d'intégrer d'autres vaccins, les doses de rappel, les doses pour les enfants, etc. Une mobilisation importante a été nécessaire pour assurer la disponibilité des certificats COVID tant attendus. Il a fallu créer des interfaces avec les plateformes de l'OFSP, tant pour le suivi de la vaccination que pour l'édition des certificats. La solution retenue, issue de la vaccination H1N1, a permis de gérer valablement tout le processus dans les centres cantonaux, dans les hôpitaux, dans les EMS, dans les pharmacies, dans les cabinets médicaux et dans les équipes mobiles. En d'autres termes, toutes les vaccinations ont été enregistrées dans le système central. Concernant le traçage, un système a été mis en place depuis mars 2020. Comme pour la vaccination, il a fallu adapter en continu le système d'information afin de l'ajuster aux évolutions du virus et au nombre d'infections dans le canton. Avec l'augmentation importante du nombre de cas positifs, des automatisations ont été rendues nécessaires tant au niveau de l'enregistrement des résultats transmis par certains laboratoires d'analyses, que des enquêtes d'entourage. Pour soulager les équipes d'enquêteurs du SCSP, des formulaires Internet ont été développés pour permettre à chaque personne de pré-remplir ces enquêtes. Au total, ce sont plus de 166'000 résultats tests qui ont été traités, dont plus de 69'000 tests positifs qui ont généré tout autant d'enquêtes.

Guichet unique (GU) : Le nombre de transactions en 2021 a explosé avec un volume de plus de 2.2 millions, ce qui représente une augmentation de 20%. Comme pour les transactions, le nombre de contrats privés et professionnels a dépassé les 71'000 contrats signés. À noter une très importante progression dans l'utilisation des prestations « École » avec 230'585 transactions pour la consultation des notes détaillées. Dans les nouveautés déployées, un canal de paiement TWINT, des prestations pour les privés (dossier santé élève, demande d'attestation SMIG, cartes de parcage, etc.) et pour les professionnels (prestations

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

pour les orthophonistes, attestations d'assurances, etc.). D'importants développements ont permis la présentation des premières prestations permettant de bénéficier des fonctionnalités offertes par les périphériques d'accès de type smartphone.

Domaine SAP/SIGE : De nombreux travaux ont été réalisés dans la perspective de la migration S4 prévue en 2022, qui consistaient à finaliser un nombre important de demandes de changement et à stabiliser les différents environnements. Ils ont permis également de finaliser le transfert de la base de données avec un passage sous HANA. Dans la perspective de l'entrée en vigueur des QR factures en septembre 2022, des développements ont été réalisés pour atteindre cet objectif pour l'ensemble des services émetteurs de factures via SAP. En prévision de l'intégration de la perception des impôts, des preuves de concept ont été réalisées pour préparer la mise en place du bordereau unique au niveau de l'impôt foncier des personnes physiques, prévue pour le 1er semestre 2022.

Domaine des impôts : À signaler la mise en production de la nouvelle application de taxation des personnes morales (SATax) et les modifications apportées à l'application de l'impôt à la source en relation avec les changements législatifs demandés par la Confédération (taxation ordinaire ultérieure). D'autres chantiers d'importance ont été menés avec la migration des QR factures pour les 35 types de documents provenant de l'impôt des personnes physiques/morales et le développement spécifique dans l'outil de taxation de l'impôt foncier des personnes physiques, afin d'intégrer le bordereau unique.

Domaine de la Police : Une nouvelle version de l'application mobile MACS, permettant l'interaction avec les bases de données centrales sur le terrain, via des tablettes ou smartphones, a été déployée, apportant des fonctionnalités nouvelles, comme par exemple la prise d'empreintes digitales à l'aide d'un scanner portatif. Une nouvelle version du site ePolice, permettant les dépôts de plaintes en ligne intègre de nouveaux objets de déclarations de vols. Le sujet principal du secteur est lié au démarrage de l'analyse de remplacement de l'application métier actuelle, Infopol, dont la technologie de développement est obsolète. Cette analyse, menée conjointement avec le canton du Jura, va permettre l'établissement d'un cahier des charges en 2022 en vue d'un appel d'offres de marché public qui visera à remplacer Infopol par une solution répondant aux tendances de standardisation et de mutualisation des applications du domaine, poussé par le projet national HIJP.

Domaine des amendes d'ordre : La digitalisation des amendes d'ordre - projet pilote initié en 2020 à La Chaux-de-Fonds par la mise en service d'amendes QR-code et avec l'équipement des agents de sécurité publique de smartphones, munis d'une application mobile - s'est poursuivie avec le déploiement de cette même solution dans les communes de Boudry, Val-de-Travers et Cortaillod. Ce déploiement se poursuivra en 2022 avec l'intégration de cinq nouvelles communes, parmi lesquelles les villes de Neuchâtel et du Locle.

Domaine social : Le renouvellement de la plateforme de l'aide sociale (projet LIANE) se poursuit avec d'importants travaux préparatoires sur le volet applicatif, en vue de la reprise de données et sur le déploiement de l'application dans les différents SSR avec un démarrage prévu pour mai 2022. Dans ce secteur il est à souligner que les orthophonistes indépendantes peuvent dorénavant transmettre leurs factures de prestations via le Guichet unique avec pour objectif de réduire au maximum la transmission des documents papier et d'éviter les doubles saisies.

Système d'information communal (ETIC) : De nombreuses évolutions fonctionnelles ont été apportées au système d'information avec une refonte générale des documents produits par ETIC et une préparation des factures QR en remplacement du BVR. Dans le domaine de la Cyberadministration le projet de eDéménagement est terminé, seule la question de l'adaptation des bases légales neuchâteloises est encore à régler par l'Office de surveillance de l'état civil et du contrôle de l'habitant. Le projet SYMIC permettant l'échange électronique d'informations concernant les étrangers résidant en Suisse, entre les services des habitants et le système central de migration via SEDEX, a été lancé en collaboration avec le SMIG. Lancement du projet eVera, selon le cadre mis en place par le DFAE, avec pour objectif l'échange électronique d'informations concernant les Suisses de l'étranger entre les services des habitants et le système eVera du DFAE via SEDEX.

Internet / Intranet / Extranet : Une activité intense est fournie pour le renouvellement ou la mise en place de nouveaux sites Internet et Intranet. Parallèlement d'importants travaux se poursuivent pour les mises à jour techniques des très nombreux environnements Intranet et sites collaboratifs. La fusion de Neuchâtel a permis de réaliser un nouvel Intranet sur une base SharePoint standard, expérience réussie et qui pourra être réutilisée pour le nouvel Intranet de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pour les communes neuchâteloises des travaux importants sont arrivés à leur terme avec une nouvelle version de l'outil collaboratif ECHO (en particulier en ce qui concerne la gestion des séances) et un nouveau site Internet communal.

Système d'information des Écoles (CLOEE) : L'évolution régulière et importante dans le domaine de l'enseignement en matière organisationnelle et réglementaire impose un travail soutenu avec les services et les écoles. En terme de restructuration il faut signaler le démarrage concret du projet de création du CPNE avec des impacts sur les divers systèmes d'information. À mentionner le projet lié à la gestion des remplacements des enseignants du post obligatoire qui est arrivé à son terme, tout comme celui du dossier santé de l'élève avec une mise en production à la rentrée scolaire 2021-2022, et celui traitant de la synchronisation automatique des données élèves avec la BDP. Dans le domaine de la Cyberadministration, il est intéressant de signaler la réalisation d'un processus d'inscription via le GSU pour les élèves intéressés par la filière de maturité académique, sujet qui sera progressivement étendu à d'autres formations du post obligatoire.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	49'150'221	48'535'642	50'125'995	+1'590'353	+3.3%	+975'774	+2.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	25'549'237	23'569'000	25'511'474	+1'942'474	+8.2%	-37'763	-0.1%
43 Revenus divers	225'685	826'700	368'441	-458'259	-55.4%	+142'756	+63.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	23'375'299	24'139'942	24'246'080	+106'138	+0.4%	+870'781	+3.7%
Charges d'exploitation	43'689'275	46'389'013	47'363'338	+974'325	+2.1%	+3'674'062	+8.4%
30 Charges de personnel	22'832'971	23'841'992	23'319'234	-522'758	-2.2%	+486'263	+2.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	14'175'598	17'051'800	14'509'040	-2'542'760	-14.9%	+333'442	+2.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'443'661	5'540'300	8'282'483	+2'742'183	+49.5%	+2'838'823	+52.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'237'046	-45'079	1'252'580	+1'297'659	+2'878.6%	+15'534	+1.3%
Résultat d'exploitation	5'460'945	2'146'629	2'762'657	+616'028	+28.7%	-2'698'288	-49.4%
44 Revenus financiers	0	0	13	+13	--	+13	--
34 Charges financières	7	0	5'256	+5'256	--	+5'249	+79'416.6%
Résultat de financement	-7	0	-5'243	-5'243	--	-5'236	-79'218.3%
Résultat opérationnel	5'460'939	2'146'629	2'757'414	+610'785	+28.5%	-2'703'524	-49.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	5'460'939	2'146'629	2'757'414	+610'785	+28.5%	-2'703'524	-49.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	167.00	178.00	175.00	-3.00	-1.7%	+8.00	+4.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	159.70	168.35	167.20	-1.15	-0.7%	+7.50	+4.7%

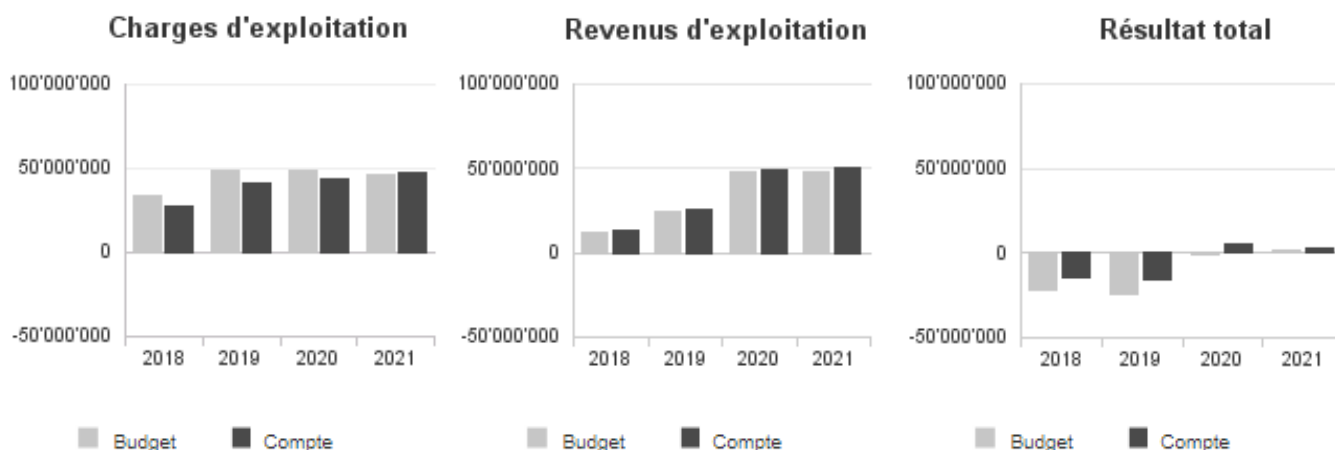
Commentaires

Le compte de résultats présente un excédent de revenus de CHF 2.7 millions. Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- **Revenus d'exploitation** : Les recettes sont supérieures de CHF 1'590'353 par rapport au budget. Cette augmentation se situe au niveau des prestations services (CHF +1'942'474) et des recettes sur prestations propres (CHF +106'138), les recettes sur les revenus divers sont inférieures (CHF -458'259) notamment sur les heures sur projets.
- **Groupe 30** : Report de l'engagement de personnel expliquant une diminution de charges de CHF 522'758.
- **Groupe 31** : Maintenance des infrastructures et des solutions informatique inférieure de 14.9%.
- **Groupe 33** : Les amortissements sont supérieurs au budget de CHF 2'742'183, suite à un rattrapage d'amortissement sur des dépenses intervenues ultérieurement à la date de mise en service des immobilisations concernées.

L'effectif du service est inférieur de 3 EPT par rapport au budget 2021. À savoir, 2 EPT sont restés vacants suite à un départ à la retraite et un transfert de poste, 0.50 EPT a été reporté en 2022 et 0,50 EPT dû à des diminutions de taux d'activité.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	5'345'771	5'862'600	5'185'364
Coûts salariaux et de structure	7'067'616	7'279'165	7'265'399
Coûts des services centraux	351'486	348'906	349'959
Revenus	11'895'970	11'149'880	11'703'486
Revenus de la facturation des services centraux	4'370'520	4'385'927	4'385'926
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-3'501'617	-2'045'136	-3'288'691

Commentaires

Les services de base aux utilisateurs couvrent la gestion du poste de travail (achat, installation, maintenance, support, services réseau, sécurité). Les charges directes sont moins élevées que prévu, notamment au niveau des achats de licences. Les revenus externes sont supérieurs au budget : prestations de services (CHF +554'000).

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'261'862	1'233'300	1'339'768
Coûts salariaux et de structure	1'186'486	987'857	1'371'221
Coûts des services centraux	36'603	32'940	46'853
Revenus	1'983'586	1'865'010	1'970'570
Revenus de la facturation des services centraux	545'819	547'743	547'743
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-44'454	-158'656	239'529

Commentaires

Ce groupe de prestations a pour objectif de gérer l'infrastructure de télécommunication du nœud cantonal et de l'interconnexion des bâtiments. Les coûts se composent de la location des lignes de télécommunication et de la maintenance du matériel actif du réseau.

Les charges directes sont plus élevées que prévu, notamment au niveau de la maintenance des antennes WIFI, la maintenance du réseau local et la gestion des cartes PKI.

Les coûts salariaux et de structure sont supérieurs au budget notamment à cause des amortissements.

Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 105'000.

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'320'253	1'168'000	1'259'775
Coûts salariaux et de structure	1'031'711	902'293	832'115
Coûts des services centraux	35'116	33'143	31'186
Revenus	1'004'006	900'300	1'016'014
Revenus de la facturation des services centraux	1'795'018	1'801'346	1'801'346
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-411'944	-598'210	-694'285

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont plus élevés que prévu, notamment en raison de l'augmentation des frais de maintenance externe de l'infrastructure centrale, ainsi qu'aux charges liées au frais de téléphonie (télétravail). Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 116'000.

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'264'860	2'937'900	1'742'974
Coûts salariaux et de structure	3'967'517	4'257'994	4'001'909
Coûts des services centraux	179'574	192'027	176'229
Revenus	5'683'587	5'325'440	5'732'743
Revenus de la facturation des services centraux	4'792'275	3'844'509	3'844'509
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-5'063'910	-1'782'029	-3'656'139

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont moins élevés que prévu, notamment en raison de la mise en production progressive de la salle machines à La Chaux-de-Fonds. Les coûts salariaux sont inférieurs au budget dû à un report de deux engagements. Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 407'000.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	3'606'286	4'528'000	3'865'804
Coûts salariaux et de structure	13'779'958	12'933'087	17'559'581
Coûts des services centraux	582'411	590'655	598'955
Revenus	4'761'493	4'193'520	4'990'099
Revenus de la facturation des services centraux	10'967'670	12'682'210	12'682'211
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'239'492	1'176'012	4'352'029

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont moins élevés que prévus en raison des maintenances applicatives meilleures que budgétées. Les coûts salariaux et de structure sont supérieurs au budget dû notamment à un rattrapage d'amortissement, sur des dépenses intervenues ultérieurement à la date de mise en service des immobilisations concernées. Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 797'000.

BDP / BDE (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	40'000	33'134
Coûts salariaux et de structure	220'444	211'189	271'894
Coûts des services centraux	11'966	11'257	14'294
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	179'076	180'057	180'057
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	53'334	82'389	139'265

Commentaires

Les coûts de cette prestation sont légèrement supérieurs au budget dû au remplacement à l'interne de collaboratrices, en raison d'absences pour cause de maladie et d'accident.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-670	0	-467
Total charges (+) / revenus (-) nets	-670	0	-467

Commentaires

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	Clôturé	99'028	0	99'028	40'000	0	40'000	100'075	0	100'075
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	En cours	99'798	0	99'798	96'000	0	96'000	108'992	0	108'992
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	En cours	1'612'152	0	1'612'152	2'329'000	0	2'329'000	1'681'318	0	1'681'318
Espace - Equipement informatique	Clôturé	45'527	0	45'527	0	0	0	51'057	0	51'057
ETIC IES	Clôturé	213'040	0	213'040	0	0	0	0	0	0
Gestion d'affaires	Clôturé	0	0	0	86'000	0	86'000	0	0	0
JUSTITIA 4.0	Clôturé	0	0	0	75'000	0	75'000	0	0	0
Logiciel de consolidation	Clôturé	0	0	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Logiciel Investimmo	Clôturé	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0
Migration Paclan/x	Clôturé	-368	0	-368	0	0	0	0	0	0
Programme éducation numérique	En cours	5'547	0	5'547	540'000	0	540'000	290'329	0	290'329
Remplacement EC2000	Clôturé	0	0	0	272'000	0	272'000	0	0	0
Remplacement GNSP	Clôturé	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Renouvel. infrastructure SAP clients ext	Clôturé	1'485	0	1'485	0	0	0	0	0	0
Renouvellement des infrastructures info	En cours	2'789'833	0	2'789'833	4'491'000	0	4'491'000	2'131'146	0	2'131'146
Reprise des actifs du CEG (fusion)	Clôturé	0	0	0	0	0	0	578'655	0	578'655
Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	0	0	0	0	0	0	2'304	0	2'304
Vitami.NE	En cours	170'394	0	170'394	431'700	0	431'700	273'285	0	273'285
Total		5'086'436	0	5'086'436	8'710'700	0	8'710'700	5'217'161	0	5'217'161

Commentaires

- Développement 2016-2020 des systèmes d'information : Report de nombreux projets dû notamment à la situation sanitaire.
- Les heures du backoffice sur le projet "Programme éducation numérique" ont été comptabilisées sur les comptes 30.
- Renouvellement des infrastructures info : Report de la mise à jour des infrastructures centrales et des centraux téléphoniques, dû notamment aux difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs et les délais de livraison dépassant la date de clôture de l'exercice.
- Suite à une révision de la planification, le projet Vitamine a subi un décalage sur le projet.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	640	Augmentation de revenus
49 Imputations internes	640	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	151'290	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	67'597	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	83'693	Augmentation de charges
Résultat total	-150'650	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges de personnel : Heures supplémentaires effectuées par les équipes dans le cadre de la pandémie.

Bien, services et autres charges : Achat de casques et d'équipements pour les centres de vaccination, support externe, fournitures pour usage interne.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service informatique entité neuchâteloise	2'701
Total	2'701

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire. Le nombre d'heures internes COVID-19 se décompose ainsi :

- 957 heures par les équipes techniques pour la mise en place des installations et des infrastructures nécessaires au télétravail, ainsi que pour le support aux utilisateurs.
- 1'744 heures par le centre de solutions pour la mise à disposition de diverses solutions (dépistage, vaccination).

3.9.15. Fonds structures d'accueil extra-familial

Missions principales

La loi sur l'accueil extrafamilial (LAE), entrée en vigueur en 2012, intègre les employeurs au financement du dispositif. À cette fin, un fonds cantonal pour les structures d'accueil extrafamilial a été créé. Ce fonds encaisse les contributions des employeurs ainsi que la subvention de l'État avant de verser sa participation aux structures d'accueil subventionnées au sens de la LAE.

Le fonds pour les structures d'accueil est géré par un conseil de gestion nommé par le Conseil d'État. Ce conseil de gestion est composé, selon la LAE, de 7 membres représentant :

- l'État (une personne) ;
- les communes (deux personnes) ;
- les employeurs (quatre personnes, dont un représentant des employeurs institutionnels).

Il a également pour mission de proposer annuellement au Conseil d'État le taux de la contribution à charge des employeurs, la réduction de la contribution des employeurs au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial et d'établir un rapport annuel de gestion à l'intention du Conseil d'État.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre de son programme de législature 2018-2021 et de ses objectifs stratégiques, le Conseil d'État a souhaité valoriser et améliorer l'accessibilité des structures d'accueil extrafamilial. Le domaine de l'accueil des enfants reste donc toujours une priorité du Conseil d'État.

Les objectifs en matière de création de nouvelles places d'accueil extrafamilial sont atteints (30% pour le préscolaire et 20% pour le parascolaire). À fin 2021, le taux de couverture préscolaire se monte à 30.8% et le taux de couverture parascolaire à 22.9%.

Activités et réalisations

En 2021, ce sont 167 places d'accueil extrafamilial parascolaire et 9 places d'accueil extrafamilial préscolaire qui se sont ouvertes et ont intégré le dispositif LAE. 10 places d'accueil extrafamilial préscolaire de l'accueil familial de jour ont également été déplacées en 10 places d'accueil extrafamilial parascolaire.

Au total, ce sont donc 176 places d'accueil supplémentaires qui ont intégré le dispositif en 2021.

Structures d'accueil subventionnées au sens de la LAE	31 décembre 2020		Évolution de l'offre		Transfert	31 décembre 2021	
	Nombre de places	Nombre de structures	Places en plus	Places en moins	Places entrées subv.	Nombre de places	Nombre de structures
Structures d'accueil préscolaire	2176	58	9	0	0	2185	58
Structures d'accueil parascolaire	3274	53	167	0	0	3441	53
Parents d'accueil de jour préscolaires (AFJ)	111	1	0	10	0	101	1
Parents d'accueil de jour parascolaires (AFJ)	110	1	10	0	0	120	1
Totaux	5671	113	186	10	0	5847	113

Résultat financier

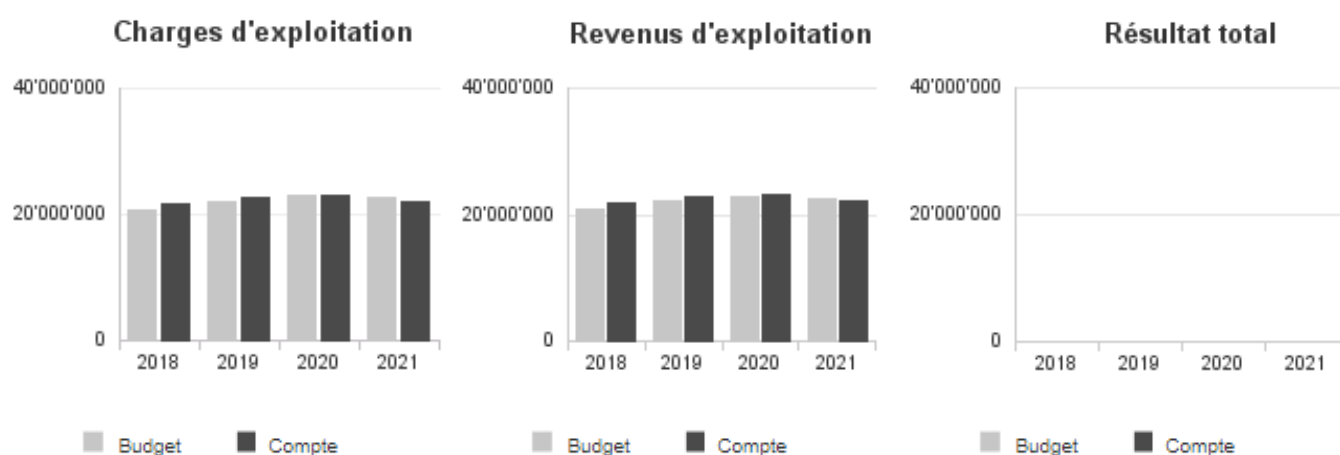
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	23'110'194	22'559'496	22'042'773	-516'723	-2.3%	-1'067'420	-4.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	11'530'447	11'650'000	11'223'649	-426'351	-3.7%	-306'798	-2.7%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	11'579'747	10'909'496	10'819'124	-90'372	-0.8%	-760'622	-6.6%
Charges d'exploitation	23'110'194	22'559'496	22'042'773	-516'723	-2.3%	-1'067'420	-4.6%
30 Charges de personnel	988	1'400	1'527	+127	+9.1%	+539	+54.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	373'615	350'500	363'136	+12'636	+3.6%	-10'479	-2.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	22'735'591	22'207'596	21'678'110	-529'486	-2.4%	-1'057'481	-4.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Au niveau des charges de transfert, la différence entre le total du montant inscrit au budget et aux comptes annuels (CHF 529'486) est liée au remboursement en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial des bénéfices réalisés par les structures d'accueil extrafamilial privées subventionnées. Durant la première vague Covid-19, toutes les structures d'accueil extrafamilial ont continué de percevoir les subventions du fonds et des communes pour garantir leur trésorerie. Sur les comptes annuels 2020, il a été convenu qu'en cas de bénéfice, un montant devait être remboursé jusqu'à concurrence des subventions engagées durant la période de fermeture tant en faveur du fonds pour les structures d'accueil qu'aux communes concernées.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	22'650'591	22'207'596	21'763'110
Subventions structures d'accueil COVID	85'000	0	-85'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	22'735'591	22'207'596	21'678'110

Commentaires

Subventions accordées au sens de la LAE en faveur des structures d'accueil extrafamilial réparties à raison de CHF 8'144'836 en faveur des structures d'accueil extrafamilial communales et de CHF 13'533'274 en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées.

3.9.16. Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Missions principales

La loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD), entrée en vigueur au 1er janvier 2020, intègre un financement des employeurs par le biais d'une contribution de 0.58% de la masse salariale. Ce fonds a pour but d'inciter à la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises et institutions formatrices. La prestation financière par apprenti-e et par année se monte en moyenne à CHF 5'000. Dans le but d'inciter les entreprises et institutions formatrices à former encore plus dans certains secteurs économiques, là où le taux de dualisation est faible, ces prestations peuvent être plus élevée : la prestation octroyée la plus basse se monte à CHF 3'000, la plus élevée atteint CHF 6'000. À cela s'ajoute un complément annuel par apprenti-e de CHF 1'300 pour une maturité professionnelle intégrée.

Une fois les prestations versées aux entreprises et institutions formatrices et les coûts liés au fonctionnement du fonds prélevés sur ce dernier, ses ressources sont dévolues au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale dispensée par les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton.

Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual est géré par un conseil de gestion nommé par le Conseil d'État et composé de huit membres selon la représentativité suivante :

- L'État (deux personnes)
- Les communes (une personne)
- Les employeurs institutionnels (une personne)
- Les autres employeurs (quatre personnes)

Le conseil de gestion a comme missions premières de déterminer les principes régissant le calcul des prestations du fonds et de proposer au Conseil d'État le montant des différentes prestations prévues pour les entreprises et institutions formatrices.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les objectifs principaux du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD), restent inchangés, à savoir :

- Accroissement du nombre de places d'apprentissage en mode dual: au 15 octobre 2021, le nombre total de contrats en mode dual se montait à 4'224, soit une progression de +10% sur les dix dernières années.
- Taux de dualisation de 85%: ce taux était de 78.2% au 15 octobre 2021, soit une augmentation notable en regard des 75.4%, à la même date de l'année précédente.

Activités et réalisations

Pour l'année 2021, huit contrats de démarchage de l'apprentissage avec des organisations du monde du travail (OrTra) et/ou associations économiques ont été conclus. Le travail de démarchage auprès des entreprises et institutions a, cette année, été rendu ardu en raison de la crise sanitaire- Toutefois, l'objectif reste partagé par les différents partenaires, à savoir que l'apprentissage en mode dual doit se développer dans notre canton.

Le SFPO travaille en étroite collaboration avec les démarcheur-euse-s afin de coordonner les visites des entreprises et institutions.

De plus, en partenariat avec les offices du SFPO, les écoles et les OrTra concernées, des adaptations du dispositif de formation sont apportées. Cela est le cas par exemple dans le domaine santé-social, en offrant dès la rentrée 2022 une filière de maturité professionnelle santé-social plus flexible et accessible en mode dual ou dans le domaine technique, en proposant une nouvelle filière de formation de "technologue en production chimique et pharmaceutique" dès 2021 ou encore dans les filières des métiers informatiques avec un nouveau dispositif mis en place pour la rentrée 2022.

La campagne de communication "formez votre atout" a été reconduite lors de l'année 2021.

Diverses mesures spécifiques liées à la pandémie de Covid-19 ont également été menées pour permettre un développement des places d'apprentissage.

En 2021, un groupe de projet et un comité de pilotage ont été créés, dans le but d'évaluer l'opportunité de réunir en une seule entité, à futur, le fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP) et le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD).

Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	40'156'924	39'034'000	40'682'098	+1'648'098	+4.2%	+525'174	+1.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	40'154'836	39'034'000	40'671'404	+1'637'404	+4.2%	+516'568	+1.3%
43 Revenus divers	0	0	6'270	+6'270	--	+6'270	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	2'088	0	4'424	+4'424	--	+2'336	+111.9%
Charges d'exploitation	40'156'924	39'032'912	40'682'098	+1'649'186	+4.2%	+525'174	+1.3%
30 Charges de personnel	237'047	305'420	269'727	-35'693	-11.7%	+32'679	+13.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	370'935	457'294	206'189	-251'104	-54.9%	-164'746	-44.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	16'619'400	20'018'000	18'727'800	-1'290'200	-6.4%	+2'108'400	+12.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	22'929'542	18'252'198	21'478'382	+3'226'183	+17.7%	-1'451'160	-6.3%
Résultat d'exploitation	0	1'088	0	-1'088	-100.0%	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	1'088	0	-1'088	-100.0%	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	1'088	0	-1'088	-100.0%	0	--
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	1.00	4.00	1.00	-3.00	-75.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	1.00	2.30	1.00	-1.30	-56.5%	+0.00	0.0%

Commentaires

Groupe 42 (+1,64 million)

Masse salariale cantonale plus élevée que prévu initialement au budget entraînant des revenus supérieurs.

Groupe 31 (-0,25 million)

Prestations de services et frais divers inférieurs aux prévisions budgétaires.

Groupe 36 (-1,29 million)

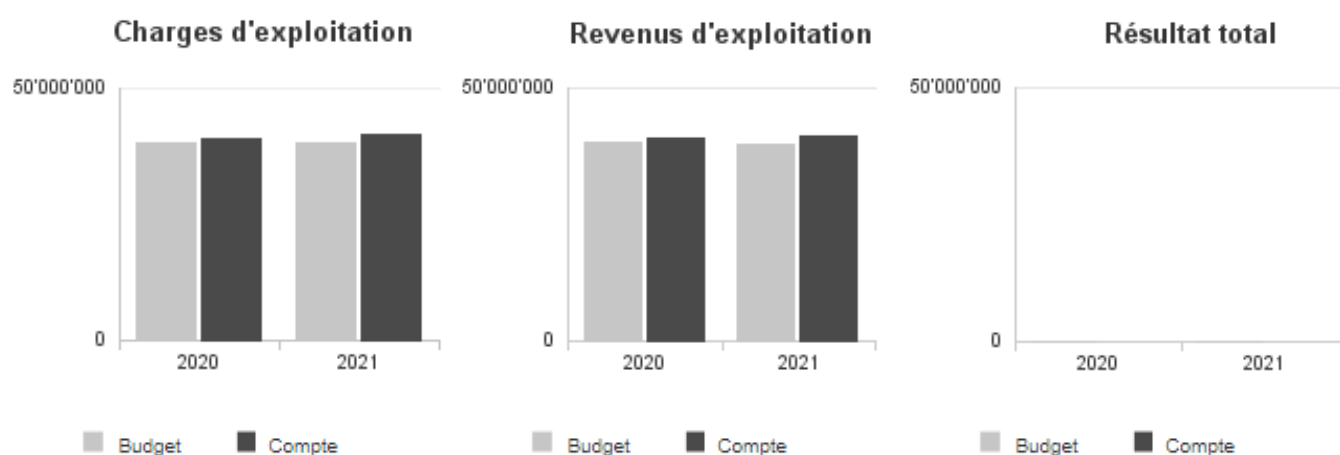
Les versements comptabilisés aux entreprises et institutions formatrices effectués durant la période comptable couvrent les contrats du 01.01.2021 au 31.07.2021. La période du 01.08.2021 au 31.12.2021 est couverte par une écriture comptable transitoire. La progression du nombre d'apprenti-e-s en mode dual par rapport à l'année précédente explique principalement la variation du montant par rapport à l'année 2020. Cependant, la progression réelle en 2021 a été plus faible que prévu par rapport au budget.

Groupe 39 (+3,23 millions)

Part reversée aux établissements professionnels ainsi qu'à l'État de Neuchâtel pour les apprenti-e-s qu'il forme. La part liée aux apprenti-e-s de l'État est prise en compte dans sa globalité dans le bouclage comptable.

Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Fds d'encour. format. prof. initial dual	16'619'400	20'018'000	18'721'530
Total charges (+) / revenus (-) nets	16'619'400	20'018'000	18'721'530

Commentaires

Ce montant représente les versements comptabilisés aux entreprises et institutions formatrices, hors apprenti-e-s État de Neuchâtel, en termes de support pour la formation duale. Il s'agit d'une prestation moyenne de CHF 5'000 versée par le fonds par apprenti-e sous contrat d'apprentissage et par année scolaire. La progression du nombre d'apprenti-e-s en mode dual par rapport à l'année précédente explique principalement la variation du montant par rapport à l'année 2020. Cependant, la progression réelle en 2021 a été plus faible que prévu par rapport au budget.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Synthèse du DDTE

Compte de résultats du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds des routes communales

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

3.10. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

3.10.1. Synthèse du DDTE

L'année 2021 a de nouveau été principalement rythmée par la pandémie de Covid-19, obligeant l'État à déployer des efforts importants pour y répondre au mieux.

Malgré les contraintes et l'engagement induits par la crise sanitaire, le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) a su poursuivre les intentions de son chef concernant les dossiers stratégiques. La mise en œuvre des projets de mobilité 2030, l'élaboration du plan climat et de la stratégie développement durable en étaient les principaux enjeux. Malgré des ressources très modestes, des efforts conséquents ont été fournis pour finaliser le plan climat afin de pouvoir le présenter au Conseil d'État en février 2022.

Le DDTE a continué de participer activement à la gestion de la crise sanitaire. À l'instar de l'année 2020, la police du commerce a été très impliquée dans sa mission de soutien aux commerçants-es et tenanciers-ères d'établissements publics ainsi que dans le cadre du contrôle du respect des plans de protection sanitaire.

Ressources humaines, finances, réformes de l'État et communication

Le DDTE présente des comptes 2021 (hors effets COVID-19) qui sont conformes au budget. Son effectif en personnel a également été respecté tout au long de l'année, le département présentant un effectif annuel moyen de 341.02 équivalents plein temps (EPT) sur 347.64 inscrits au budget.

Le DDTE continue par ailleurs à inciter ses services à entreprendre des processus d'optimisation de leur fonctionnement. Il entend ainsi accroître l'efficacité de leurs prestations tout en améliorant le cadre professionnel des collaboratrices et des collaborateurs. Le département a de plus nommé un nouveau chef à la tête de l'office des routes cantonales, devenu l'office des constructions et aménagement routiers.

Dossiers stratégiques du DDTE

En 2021, les dossiers stratégiques du DDTE furent les suivants :

- Le contournement est de la ville de La Chaux-de-Fonds par la route H18 est un aménagement d'intérêt cantonal majeur. À ce titre, le DDTE a fourni un travail important durant l'année 2021. D'abord dans le cadre de la soutenance du projet et de son crédit en commission et face à l'hémicycle qui a largement adopté le décret amendé. Suite au référendum déposé à l'encontre de cette décision, la campagne a également demandé un fort engagement jusqu'à la votation qui a connu un résultat très favorable – 77 % d'avis positif – au projet défendu par le Conseil d'État.
- La nouvelle loi sur les déchets et les sites pollués (LDSP) a été adoptée par le Conseil d'État en 2021. Ce projet de modification de la législation doit répondre aux obligations fédérales et permettre de faire progresser le traitement des déchets en matière de développement durable. Les efforts du DDTE et des services impliqués ont été importants en 2021 afin de présenter au Conseil d'État un projet complet. Celui-ci répond aux défis majeurs que sont la limitation de la production de déchets, la fermeture des cycles de matières et la lutte contre le littering. En matière de sites pollués, la loi cantonale complète le cadre fédéral en déterminant les responsabilités pour la mise en œuvre des mesures.
- Le projet de promotion cantonale de la domiciliation a rejoint le DDTE suite aux élections cantonales de mai 2021. Quelques jours auparavant, le Conseil d'État avait accepté la proposition de stratégie dans ce domaine suite à la large consultation qui avait obtenu un taux d'adhésion de près de 96%. Jusqu'à la fin de l'année 2021, deux catégories de mesures ont été traitées de manière prioritaire : Une identité visuelle a été développée et soumise en première lecture au Conseil d'État en novembre (validation finale en janvier 2022). En parallèle diverses mesures développées pour faciliter la domiciliation des nouveaux recrutements au sein des entreprises neuchâteloises ont été testées dans le cadre de projets pilotes, menant à l'installation réussie de nombreuses personnes dans le canton.
- Le DDTE a finalisé l'avant-projet de plan climat en vue de sa mise en consultation publique. Cette dernière s'est déroulée de mi-février à fin mai. 65 prises de position ont été réceptionnées et analysées dans le courant de l'été. Une majorité qualifiée apporte son soutien au projet mis en consultation. Des compléments et des adaptations ont de plus été apportés au projet final du plan climat afin de l'enrichir des remarques et des propositions complémentaires reçues des entités consultées. Par la suite, un important travail de coordination interservices et interdépartemental a été fourni pour consolider le volet financier du projet et garantir la mise en place des conditions cadre pour une mise en œuvre rapide du projet aussitôt son traitement par le Grand Conseil terminé, courant 2022. Concrètement, cela signifie que les conséquences financières et sur le personnel du projet ont déjà été intégrées au processus budgétaire 2022 (budget 2022 et PFT 23/24/25).
- Les travaux d'élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ont également été poursuivis. Le DDTE a ainsi pu garantir un alignement entre le futur Programme de législature et les champs d'action de la future stratégie. En marge de ces travaux, le canton a également participé au relevé 2021 du Cercle Indicateurs, outil de monitoring de la mise en œuvre du développement durable dans les cantons. Les résultats de ce relevé ont été publiés sur le site internet de l'OFS en novembre 2021.

À l'instar des années précédentes, le DDTE a continué d'œuvrer pour la concrétisation des projets de la stratégie Mobilité 2030, notamment du RER neuchâtelois et de sa ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, dont l'avant-projet devrait être lancé en 2022. À noter que la première étape de l'assainissement et du développement du RER a eu lieu entre mars et novembre 2021 par l'entretien à minima de la ligne historique entre Corcelles et le Bas du Reymond et la modernisation du Tunnel du Gibet, de Combe-Convert, et la réalisation du nouveau pont de Malakoff. La création de la nouvelle halte des Loges ainsi que l'assainissement du tunnel ferroviaire du Col-des-Roches sont également à relever.

Au-delà de ces dossiers stratégiques, plusieurs projets ou travaux importants ont été conduits en 2021 :

- La révision de la loi sur les mines et carrières devenant la loi sur l'utilisation durable du sous-sol.
- La validation du contre-projet à l'initiative « Rives pour toutes et tous ».
- La mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'énergie.
- L'adoption du rapport et du crédit pour la modernisation des fromageries neuchâteloises.
- Le dépôt auprès de la Confédération du projet d'agglomération de 4^{ème} génération.
- L'adoption du nouveau plan cantonal de gestion des déchets.
- L'introduction d'une incitation financière pour la pose de bornes de recharges électriques partagées.
- La mise en consultation de la révision du plan directeur des chemins pédestres.
- La validation d'un crédit d'étude pour le futur nouveau Centre d'entretien des routes des Montagnes neuchâteloises.
- La publication du rapport sur la qualité de l'air.
- La gestion des conséquences de la catastrophe naturelle de Cressier et des inondations aux abords des lacs de Neuchâtel et de Bienne durant l'été.

L'année 2021 marquait également les débuts d'une nouvelle législature. En tant que premier président du gouvernement renouvelé, le chef du DDTE a piloté les travaux d'élaboration du programme de législature 2022-2025, un engagement qui a également beaucoup impliqué son secrétariat général.

3.10.2. Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	256'680'831	247'080'612	244'614'140	-2'466'472	-1.0%	-12'066'691	-4.7%
40 Revenus fiscaux	51'859'607	53'383'900	53'358'838	-25'062	-0.0%	+1'499'230	+2.9%
41 Patentes et concessions	14'918'100	17'080'000	16'147'645	-932'355	-5.5%	+1'229'545	+8.2%
42 Taxes	14'796'744	15'642'325	15'060'443	-581'882	-3.7%	+263'699	+1.8%
43 Revenus divers	9'546'729	2'571'320	5'908'778	+3'337'458	+129.8%	-3'637'951	-38.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'452'739	7'030'802	4'419'055	-2'611'747	-37.1%	-3'033'684	-40.7%
46 Revenus de transfert	58'707'865	55'762'843	57'045'509	+1'282'666	+2.3%	-1'662'356	-2.8%
47 Subventions à redistribuer	87'910'607	91'040'000	87'278'315	-3'761'685	-4.1%	-632'292	-0.7%
49 Imputations internes	11'488'439	4'569'422	5'395'556	+826'134	+18.1%	-6'092'883	-53.0%
Charges d'exploitation	310'505'982	287'328'724	287'056'282	-272'442	-0.1%	-23'449'700	-7.6%
30 Charges de personnel	44'917'169	46'057'065	45'445'854	-611'211	-1.3%	+528'684	+1.2%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'418'310	19'289'840	17'902'204	-1'387'637	-7.2%	+483'894	+2.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'205'520	7'182'910	5'740'356	-1'442'554	-20.1%	-3'465'164	-37.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	17'561'250	6'479'894	8'635'489	+2'155'595	+33.3%	-8'925'761	-50.8%
36 Charges de transfert	108'681'973	103'696'013	105'755'984	+2'059'971	+2.0%	-2'925'989	-2.7%
37 Subventions redistribuées	87'910'607	91'040'000	87'278'315	-3'761'685	-4.1%	-632'292	-0.7%
39 Imputations internes	24'811'153	13'583'002	16'298'081	+2'715'079	+20.0%	-8'513'071	-34.3%
Résultat d'exploitation	-53'825'151	-40'248'112	-42'442'142	-2'194'030	-5.5%	+11'383'009	+21.1%
44 Revenus financiers	1'524'626	1'720'600	1'715'873	-4'727	-0.3%	+191'247	+12.5%
34 Charges financières	4'995	0	900'421	+900'421	--	+895'425	+17'924.9%
Résultat de financement	1'519'631	1'720'600	815'453	-905'147	-52.6%	-704'178	-46.3%
Résultat opérationnel	-52'305'520	-38'527'512	-41'626'689	-3'099'177	-8.0%	+10'678'831	+20.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	782'988	+782'988	--	+782'988	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	782'988	+782'988	--	+782'988	--
Résultat total	-52'305'520	-38'527'512	-40'843'702	-2'316'190	-6.0%	+11'461'819	+21.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	400.00	407.00	408.00	+1.00	+0.2%	+8.00	+2.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	340.84	347.64	346.34	-1.30	-0.4%	+5.50	+1.6%

Commentaires

Les comptes 2021 du département présentent un résultat influencé par la situation sanitaire. Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds. L'excédent de charges ou de revenus est en effet attribué ou prélevé à la fortune.

Au niveau des services, il faut relever que les charges et revenus ordinaires sont globalement conformes voire meilleurs que le budget. À cela s'ajoutent les éléments extraordinaires liés à la pandémie qui péjorent le résultat :

- Aides aux entreprises de transport (CHF 4,8 millions dont il faut déduire la dissolution du solde de la provision 2020 et la part communale pour arriver à un effet net de 0,2 million) ;
- Baisse de l'impôt sur les maisons de jeux en lien avec la fermeture du Casino de Neuchâtel (CHF 2,1 million) ;
- Baisse des émoluments du registre foncier partiellement imputable à la crise sanitaire (CHF 0,6 million) ;
- Engagement de personnel dédié à la gestion de la pandémie (CHF 0,3 million) ;
- Aide octroyée à la promotion des vins (CHF 0,1 million) ;
- Aide octroyée à Tourisme Neuchâtelois pour le développement de l'offre touristique (CHF 0,1 million).

Au niveau des fonds, il faut relever que leurs fortunes ont diminué en 2021 de l'ordre de CHF 2,2 millions alors que le budget prévoyait un prélèvement net de quelque CHF 7 millions. Cette situation s'explique notamment par des revenus non planifiés au fonds d'aménagement du territoire (CHF 1,9 million) et des charges nettes de transfert moindres au fonds des eaux (CHF 1,4 million).

3.10.3. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Missions principales

Le secrétariat général du Département du développement territorial et de l'environnement (SDTE) est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SDTE effectue notamment les prestations suivantes :

- Conseiller et assister le chef de département en lui assurant un soutien rapide dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires ;
- Gérer et administrer le secrétariat du chef de département en assurant un fonctionnement optimal et en engageant au mieux les ressources à disposition ;
- Assurer la coordination et le suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Assurer la coordination interdépartementale ;
- Piloter le domaine financier du département, notamment en coordonnant, en contrôlant et en donnant les instructions en matière de procédures financières ;
- Assumer les tâches lui incombant en matière de ressources humaines pour le département ;
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la coordination ou le suivi de projets transversaux (p. ex. plan climat, politique de domiciliation, stratégie de développement durable) ;
- Accompagner les entités autonomes rattachées au SDTE (SCAN et NEVIA) en tant qu'organe de liaison.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2021 a été marquée par les élections au Conseil d'État et un début de nouvelle législature sous la présidence du chef du DDTE. À ce titre, le SDTE a fourni un effort supplémentaire dès début juin pour soutenir le chef de département dans cette fonction. De plus, il a appuyé les travaux du Conseil d'État dans la rédaction de son programme de législature et apporté un soutien important dans les dossiers stratégiques du département, tels que la mise en œuvre du plan climat, la concrétisation de la stratégie Mobilité 2030 et la politique d'attractivité résidentielle du canton via la stratégie de domiciliation.

Dans un contexte de crise sanitaire, l'engagement du SDTE a été intense pour assurer de manière constante ses missions dans le suivi des dossiers courants et prioritaires du département. Il a également concentré ses efforts pour faciliter la coordination avec les services dans les décisions politiques et stratégiques à mettre en œuvre rapidement. En matière de gestion, il a également appréhendé la mise en œuvre de la directive sur le télétravail.

Activités et réalisations

Événements principaux

Janvier

- Après trois ans de travaux au sein de la commission parlementaire ad hoc, adoption par le législatif de la nouvelle loi sur l'utilisation du sous-sol (LUSS), abrogeant la loi sur les mines et carrières (LMiCa) qui datait de 1935 ;
- Adoption par le Grand Conseil du décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale "Rives pour toutes et tous" et proposant en contre-projet l'octroi d'un crédit d'engagement de 2,4 millions de francs pour l'optimisation du sentier du Lac, ce qui a amené les initiants à retirer leur initiative.

Février

- Octroi par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement de 2,5 millions de francs destiné aux études et aux travaux de sécurisation et d'assainissement du pont de St-Jean au Landeron (RC1162) ;
- Lancement de la consultation publique sur le projet de Plan climat cantonal pour le développement de la stratégie climatique neuchâteloise à l'horizon 2050.

Mars

- Adoption par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement de CHF 186 millions de francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18, projet s'inscrivant dans la stratégie cantonale Mobilité 2030, qui fera l'objet d'un référendum, mais sera finalement accepté en votation populaire par une large majorité le 28 novembre 2021 ;
- Fermeture de la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds et mise en œuvre du concept de substitution bus.

Avril

- Lancement des travaux du PS Malakoff dans l'optique de la réalisation future du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18.

Mai

- Entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn) et de son règlement d'exécution (RELCEn) ;
- Mise en consultation externe du projet de nouvelle loi sur le traitement des déchets et sites pollués afin de répondre aux grandes lignes de la politique fédérale en matière de gestion des déchets ;
- Second tour des élections du Conseil d'État qui voient deux candidates nouvellement élues et trois candidats réélus dont le chef du DDTE.

Mai - Juin

- Lancement de l'action bike to work à laquelle les collaboratrices et collaborateurs de l'État ont été invités à participer pour la cinquième année consécutive.

Juin

- Début de la présidence du Conseil d'État par le chef du DDTE ;
- Suite à une redistribution des départements dès la nouvelle législature, transfert de la politique d'attractivité résidentielle du canton au DDTE et accueil du délégué à la domiciliation au sein du SDTE ;
- Conférence de presse commune aux autorités fédérales, cantonales et communales concernant le lancement des travaux pour la réalisation du contournement autoroutier du Locle ;
- En réponse au postulat 20.111 "Plastique à usage unique : sans un sous pour les contribuables !", adoption par le Grand Conseil de la modification de la loi sur l'utilisation du domaine public (LUDP) et la loi sur les subventions (LSub) afin de limiter l'utilisation des plastiques à usage unique et donc le littering ;
- Participation à la gestion de crise suite aux intempéries destructrices survenues le 22 juin 2021 en fin de journée touchant le village de Cressier et mobilisation des moyens nécessaires pour procéder au déblaiement et à la sécurisation du village, sous la direction des services cantonaux concernés avec l'appui de l'armée et en collaboration avec les autorités communales.

Juillet

- Validation d'un crédit urgent pour financer les travaux nécessaires de remise en état des infrastructures suite aux intempéries qui ont frappé le village de Cressier le 22 juin.

Août

- Dans le cadre des améliorations structurelles agricoles, adoption par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement d'un montant total brut de 8,925 millions de francs destiné à l'attribution de subventions pour la modernisation des fromageries neuchâteloises ;
- Dépôt auprès de la Confédération du Projet d'agglomération de 4e génération révisé (PA4), qui s'inscrit dans le suivi des PA1, 2 et 3 déposés respectivement en décembre 2007, juin 2012 et décembre 2016.

Septembre

- Octroi par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement de 4,715 millions de francs pour l'acquisition d'un site et le financement des études relatives à la réalisation d'un centre mixte dédié à l'entretien des routes cantonales et nationales, à La Chaux-de-Fonds ;
- Adoption du nouveau plan cantonal de gestion des déchets (PCGD) qui définit les objectifs à atteindre pour garantir la limitation, la valorisation et l'élimination de tous les types de déchets produits sur son territoire, en application de l'ordonnance fédérale pour la limitation et l'élimination des déchets.

Octobre

- Lancement de la consultation publique sur la révision du plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (PDChemins) qui permettra de réduire sensiblement les revêtements durs sur les chemins pédestres, d'améliorer la sécurité et l'attractivité du réseau et de mieux intégrer l'offre en transports publics, tout en tenant compte de la protection de la nature et des intérêts de l'agriculture et du tourisme.

Novembre

- Réouverture de la liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds après huit mois d'interruption pour des travaux d'entretien sur la ligne ;
- Modification de la loi concernant le tarif des émoluments du registre foncier (LERF) permettant d'introduire un montant d'émolument plafonné lors de transferts de propriétés et de se mettre en conformité avec le droit fédéral ;
- Dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn) entrée en vigueur le 1er mai 2021, adoption d'un nouvel arrêté pour les subventions à l'installation de bornes de recharge partagées et d'un crédit d'objet dédié à leur octroi ;
- Adoption en votation populaire par une large majorité des Neuchâteloises et Neuchâtelois (77%) du projet de contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 qui permettra de décharger le centre-ville du trafic de transit.

Décembre

- Adoption par le Conseil d'État du rapport 2021 sur la qualité de l'air dans le canton de Neuchâtel et validation du principe de développer un nouveau plan de mesures OPair afin de poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de l'air ;
- Renouvellement des commissions et représentations rattachées au DDTE pour la législature 2021-2025.

Dossiers du Grand Conseil en cours

- Poursuite et suivi des travaux parlementaires pour la mise à jour de la loi sur le traitement des déchets et sites pollués dans le but de répondre aux grandes lignes de la politique fédérale en la matière ;
- Poursuite et suivi des travaux parlementaires sur le plan d'actions phytosanitaire et biocides visant la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, en réponse au postulat 18.187, du 28 septembre 2018, "Neuchâtel, un canton bientôt sans pesticides de synthèse ?" ;
- Traitement en commission parlementaire d'un contre-projet indirect du Conseil d'État à l'initiative populaire neuchâteloise "Pour des transports publics gratuits" ;
- Finalisation du rapport à l'appui d'un crédit d'engagement quadriennal 2022-2025 pour l'entretien durable des routes cantonales neuchâteloises, intégrant les moyens nécessaires pour l'assainissement du bruit routier et la mobilité douce ;
- Finalisation du rapport d'information sur les possibilités d'alimentation électrique durable, notamment photovoltaïque, du tunnel de La Clusette, en réponse au postulat 19.102 déposé le 16 janvier 2019 ;
- Modification de la Loi cantonale sur la faune sauvage (LFS) afin d'introduire une limitation de consommation d'alcool à 0.5 pour mille dans l'exercice de la chasse.

Conduite du service

- Gestion des ressources humaines, des finances, de la communication et de l'administration du SDTE en garantissant l'accomplissement des missions qui lui incombent ;
- Conduite du service selon les objectifs fixés dans l'accord de prestations GestionNE 2021 ;
- Mise en œuvre de la directive du SRHE sur le télétravail ;
- Finalisation du SCI et de l'identification des risques dans le cadre de l'harmonisation des processus entre les secrétariats généraux.

Conseils et assistance politiques

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe, la réalisation des contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le projet de contournement H18 à la Chaux-de-Fonds ;
- Poursuite des activités dans le cadre de l'assainissement des finances et de la mise en œuvre des mesures prises dans le programme de législature ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal et de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Gestion et mise en œuvre de la stratégie de domiciliation au niveau cantonal, suite au rattachement au DDTE du délégué à la domiciliation dès la nouvelle législature ;
- Gestion et suivi du transit et du séjour des convois nomades sur le territoire neuchâtelois.

Conseils et assistance stratégique

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Coopération et suivi du développement du système de Cercle Indicateurs dans le cadre d'un partenariat avec l'OFS ;
- Poursuite de la collaboration avec l'association Ecoparc pour le développement de différents projets au sein du canton en matière d'écologie industrielle et de management durable des entreprises ;
- Organisation et coordination de la cinquième édition, en mai et juin 2021, de l'action bike to work au sein de l'administration cantonale neuchâteloise ;
- Poursuite des collaborations et coordinations intercantionales dans le cadre du Réseau cantonal des responsables du développement durable ;
- Collaboration en faveur d'une solution extraordinaire pour l'accueil de mobile homes sur le territoire neuchâtelois durant la période estivale et mise à disposition d'aires d'accueil ;
- Mise en œuvre de la stratégie de communication du Conseil d'État au niveau du DDTE.

Coordination, soutien et contrôle

- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans le cadre de l'utilisation du système d'information et de gestion de l'État (SIGE) ;
- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans la mise en œuvre des mesures de protection sanitaire liés à la pandémie de COVID-19 et le suivi de leurs besoins ;
- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans les tâches financières et de gestion des ressources humaines ;
- Coordination et suivi des travaux budgétaires au sein du département dans le cadre de l'élaboration du budget 2022 et du PFT 2023-25 ;
- Soutien aux services dans le cadre des accords GestionNE ;
- Participation et soutien aux services dans le cadre du projet PartenariatsNE.

Administration, support au service

- Soutien administratif au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales ;
- Accomplissement des travaux de secrétariat, d'assistance administrative et de comptabilité du secrétariat général ;
- Accueil, renseignements et conseils aux usagers internes et externes à l'administration cantonale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	48'964'775	49'343'500	50'174'353	+830'853	+1.7%	+1'209'579	+2.5%
40 Revenus fiscaux	48'791'580	49'175'000	49'980'757	+805'757	+1.6%	+1'189'177	+2.4%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	17'515	+17'515	--	+17'515	--
43 Revenus divers	425	500	452	-48	-9.7%	+27	+6.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	172'770	168'000	175'630	+7'630	+4.5%	+2'860	+1.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	4'577'272	4'555'653	4'793'948	+238'295	+5.2%	+216'676	+4.7%
30 Charges de personnel	869'174	830'420	1'013'221	+182'801	+22.0%	+144'047	+16.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'212'109	1'213'900	1'236'354	+22'454	+1.8%	+24'245	+2.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	10'000	10'000	13'000	+3'000	+30.0%	+3'000	+30.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	2'485'989	2'501'333	2'531'373	+30'040	+1.2%	+45'384	+1.8%
Résultat d'exploitation	44'387'503	44'787'847	45'380'405	+592'559	+1.3%	+992'903	+2.2%
44 Revenus financiers	341'978	300'000	435'336	+135'336	+45.1%	+93'358	+27.3%
34 Charges financières	4'893	0	0	0	--	-4'893	-100.0%
Résultat de financement	337'085	300'000	435'336	+135'336	+45.1%	+98'251	+29.1%
Résultat opérationnel	44'724'587	45'087'847	45'815'741	+727'894	+1.6%	+1'091'154	+2.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	44'724'587	45'087'847	45'815'741	+727'894	+1.6%	+1'091'154	+2.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	7.00	6.00	8.00	+2.00	+33.3%	+1.00	+14.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.70	5.40	6.60	+1.20	+22.2%	+0.90	+15.8%

Commentaires

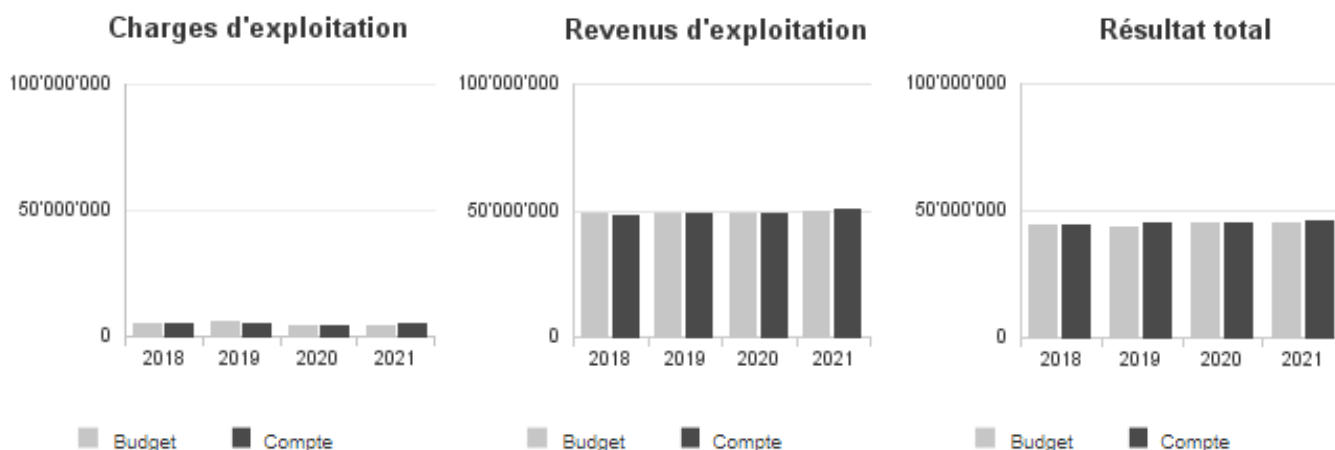
Au niveau des revenus d'exploitation, l'écart favorable du produit des taxes par rapport au budget (groupe 40 "Revenus fiscaux") est dû principalement à l'augmentation de la taxe de base sur les véhicules automobiles au 1er janvier 2021 et, dans une moindre mesure, à l'évolution du parc véhicules et bateaux. Par ailleurs, un revenu supplémentaire a été enregistré en 2021 (groupe 42 "Taxes") correspondant aux prestations facturées à NEVIA pour l'appui apporté par le SDTE à l'élaboration du règlement d'exécution de la loi sur l'entretien des routes nationales (RELERN).

Les charges d'exploitation quant à elles sont supérieures aux prévisions en raison, d'une part, des coûts relatifs à la stratégie de domiciliation suite au rattachement au SDTE du délégué à la domiciliation et, d'autre part, de la reconduction de l'engagement de l'assistante en développement durable (du 1er juillet 2021 au 30 mai 2022) pour la mise en œuvre de la politique cantonale en la matière (groupes 30 "Charges de personnel" et 31 "Biens, services et autres charges d'expl.").

Les revenus financiers (groupe 44) représentent non seulement la part au bénéfice du SCAN mais aussi une redevance de 3% sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA.

L'évolution des effectifs du SDTE par rapport au budget est due à la reconduction temporaire du contrat de l'assistante en développement durable et au transfert du délégué à la domiciliation, comme dit plus haut.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	140'381	107'541	149'238
Coûts des services centraux	25'886	25'018	26'600
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	166'267	132'559	175'838

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est due au soutien administratif supplémentaire apporté au chef du département qui assume la présidence du Conseil d'État dès le début de la nouvelle législature.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	43'429	32'500	33'182
Coûts salariaux et de structure	424'183	441'175	438'799
Coûts des services centraux	77'905	102'634	78'214
Revenus	0	0	17'515
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	545'517	576'309	532'680

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires. Les charges directes incluent principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le DDTE est représenté. Précisons que l'augmentation des charges 2020 est due à la conclusion d'un mandat externe en lien avec la stratégie cantonale pour le développement durable. Les revenus proviennent de prestations du SDTE facturées à NEVIA dans le cadre de l'élaboration du RELERN.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'162'085	1'163'400	1'161'770
Coûts salariaux et de structure	253'242	258'134	256'652
Coûts des services centraux	47'503	60'052	45'466
Revenus	425	500	452
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'462'406	1'481'086	1'463'437

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. Les charges directes incluent principalement l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois. Les revenus proviennent de recettes diverses.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Redevance RPLP	-172'770	-168'000	-175'630
Subventions diverses	10'000	10'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-162'770	-158'000	-162'630

Commentaires

La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre varie peu d'une année à l'autre. Par ailleurs, selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle. De plus, dans le cadre d'un partenariat entre l'Association Coord21 et les cantons romands, un soutien unique a été apporté à la création de capsules vidéo visant une meilleure compréhension par la population des notions de base d'une politique climatique.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Expropriation utilité publique	1'825	0	0
Part au bénéfice de NEVIA	-120'000	-100'000	-154'740
Part au bénéfice du SCAN	-221'978	-200'000	-280'596
Taxe de navigation	-1'923'643	-1'829'900	-2'003'681
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-44'535'687	-44'989'900	-45'597'676
Total charges (+) / revenus (-) nets	-46'799'482	-47'119'800	-48'036'692

Commentaires

Dès 2020, les frais liés aux travaux de la commission d'estimation en matière d'expropriation émargent au fonds d'aménagement du territoire. La dépense aux comptes 2020 du SDTE concerne un résiduel 2019.

Les revenus financiers comptabilisés ici représentent la part au bénéfice du SCAN ainsi qu'une redevance de 3% sur les capitaux propres disponibles versée par le SCAN et NEVIA.

Quant aux revenus des taxes de circulation et de navigation, ils totalisent quelque CHF 50 millions, montant duquel il faut déduire la part versée aux communes recevant des routes déclassées selon nouvelle LRVP (CHF 1,5 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,9 million).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PF - Achat actions Groupe E & Viteos	En cours	4'893	0	4'893	0	0	0	0	0	0
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	0	0	0	0	0	210'575	0	210'575
Total		4'893	0	4'893	0	0	0	210'575	0	210'575

Commentaires

Les prises de participation dans les sociétés électriques ont été réalisées en 2020 au patrimoine financier. Le montant émergeant aux comptes 2020 correspond aux droits de timbre versés à l'AFC suite à l'acquisition de ces titres.

Quant au crédit d'engagement pour la mise en œuvre de la politique de domiciliation dans le cadre du programme d'impulsion, il émerge dorénavant au SDTE.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Secrétariat général DDTE	10
Total	10

Commentaires

Contrairement à 2020, le secrétaire général du DDTE n'a été que peu sollicité dans le cadre de l'état-major cantonal de crise (EM CC) en lien à la pandémie de Covid-19.

3.10.4. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Missions principales

Planifier

Assurer la planification cantonale pour répondre aux objectifs politiques d'organisation et de structuration du territoire. Mener une réflexion stratégique pour le développement territorial du canton en partenariat avec les régions et les communes. À cet effet, veiller à la mise en place d'un instrument de monitoring.

Le service établit et révisé la conception directrice de l'aménagement du territoire, un projet de territoire, ainsi qu'un plan directeur cantonal (PDC). Il établit des planifications sectorielles pour traiter les thématiques particulières telles que les rives ou l'espace cours d'eau. Les problématiques supra-communales, comme la planification éolienne ou la protection du vignoble, sont prises en charge à travers des plans cantonaux.

Coordonner

En application des dispositions légales, assurer la coordination entre les plans locaux et régionaux et le PDC, ainsi qu'entre ce dernier et les plans sectoriels de la Confédération, et également entre les différentes instances administratives en matière de permis de construire.

Le service établit les lois et règlements d'application cantonaux. Il contrôle que les instruments de planification communaux respectent les lois et plans supérieurs et contrôle que, dans le cadre de l'autonomie communale, la pesée des intérêts a été correctement effectuée. En matière de permis de construire, le service vérifie, pour les communes ne disposant pas d'une délégation de compétence, que les projets de construction soient conformes aux lois et règlements.

Informier et conseiller

Informier et orienter les usagers sur leurs droits et devoirs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions. Conseiller et soutenir, notamment les communes, sur la manière d'entreprendre leur tâche de planification et veiller à assurer l'efficacité des processus décisionnels et de planification auprès de l'ensemble des partenaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

Planification directrice

Suite à l'entrée en vigueur de la LAT révisée au 1er mai 2014, les cantons disposaient de 5 ans pour conformer leur PDC à la nouvelle législation. Le plan directeur conforme à la LAT a été approuvé en février 2019, et la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) a été adaptée en mai 2019. L'année 2021 a été marquée par la révision du plan directeur des chemins pour piétons et chemins de randonnées pédestre (PDChemins), lequel a été mis en consultation en fin d'année.

Règlement d'exécution de la loi cantonale sur les constructions (RelConstr)

Les dispositions relatives au dimensionnement du nombre de places de stationnement sur fonds privés, traités dans le cadre des permis de construire a fait l'objet d'un projet de modification du RelConstr, lequel a été proposé en consultation à fin 2021.

Optimisation du sentier du Lac

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des rives du Lac, adopté par le Conseil d'État en 2017, et du traitement de l'initiative "Rives pour toutes et tous", les travaux de planification ont été poursuivis en vue de confirmer le tracé technique et évaluer les coûts de la mesure-phare du PDC. Une demande de crédit-cadre a ainsi pu être présentée au Grand Conseil au début 2021.

Consultations fédérales et cantonales

Dans le cadre de la révision de la LAT deuxième étape (LAT2), la collaboration entre la Confédération et les cantons a été poursuivie. Plusieurs adaptations de plans sectoriels de la Confédération et ordonnances ont été soumises aux cantons. Le canton est également consulté sur l'adaptation et les modifications ponctuelles des PDC des cantons voisins ainsi que sur le nouveau modèle de géodonnées minimal "Plans directeurs des cantons", ainsi que sur le projet de guide concernant l'établissement des rapports sur l'aménagement du territoire et l'établissement d'une cartographie des sols. Il a accompagné activement le Projet d'Agglomération de 4ème génération (PA RUN 4), en vue de son dépôt en septembre 2021.

Révision des plans d'aménagement et densification du territoire

Le service accompagne les communes en offrant une séance de premier contact, une analyse de leur pré-étude, une prise de position sur leur projet de territoire / plans directeurs et un préavis de synthèse sur l'ensemble du dossier. À fin décembre 2021, l'ensemble des communes ont effectué leur séance 1er contact, 26 disposent d'un préavis sur leur pré-étude et 6 ont présenté un projet de territoire. Le traitement des oppositions ensuite de la mise à l'enquête du plan cantonal redimensionnant les zones de constructions basses est quasiment terminé, seul un secteur fait encore l'objet de discussions.

Traitement des permis de construire

Durant l'année sous revue, le SCAT a traité 724 permis de construire (717 en 2020). En collaboration avec les différents services de l'État, des communes et de quelques architectes un nouveau guide en ligne de traitement des permis de construire a été établi. Il sera opérationnel début 2022.

Activités et réalisations

Section planification cantonale et données de base

Type de dossier	Nbre	Remarques
Tâches de ligne		
Consultations cantonales et fédérales	31	Consultations coordonnées par le SCAT : modification et révision de lois fédérales et cantonales, plans sectoriels, adaptations PDC cantons voisins.
Gestion et exploitation des données de base		Mise en place d'un processus de contrôle des géodonnées des plans d'aménagement locaux révisés. Récolte de données liées au projet de guide infrastructures sportives du service cantonal des sports. Travaux liés à l'interaction du futur guide des permis de construire interactif avec les géodonnées. Mise à jour complète des fiches de métadonnées de la plateforme nationale Géocat. Établissement de la cartographie liée à la révision du plan directeur cantonal (PDC), au nouveau plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PDChemins) et au futur plan directeur sectoriel de gestion intégré des matériaux minéraux (PDS GIMM). Préparation des géodonnées des zones à bâtir pour les besoins de la Statistique suisse 2022. Participation à la production cartographique du projet d'agglomération de 4ème génération. Intégration des données de la mobilité douce (Réseau VTT, réseau pédestre et réseau cycliste) à l'application web de l'OFROU Mistra MD, adaptation des géodonnées SDA au modèle minimal de la Confédération et aux directives du nouveau plan sectoriel SDA.
Renseignement affectation	37	Attestations d'affectation de biens-fonds.
Téléphonie mobile	34	Préavis projets antennes de téléphonie mobile (nouveau ou modification).
Gestion du quota cantonal des surfaces d'assolement (SDA)	53	Prises de position (permis de construire, PAL, etc.), mise à jour annuelle de la base de données, actualisation de la statistique de l'évolution potentielle des SDA, contacts avec la Confédération.
Modification partielle réseaux officiels mobilité douce, loisirs	69	Prises de position (permis de construire, PAL, etc.).
Management des ZAE		Mise à jour et évolution de la base de données et du monitoring – mise en place d'un système de gestion des zones d'activités économiques, plateforme sur le géoportail, réponses aux mandataires et aux communes
Observatoire cantonal du territoire (OT_NE)		Mise à jour de la grille des indicateurs comme conséquence des attentes de la Confédération en matière de monitoring du PDC. Accompagnement et coordination avec différents projets de monitoring (CH, NE).
Projets		
Plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire		Adaptation partielle 2021 du PDC et préparation de la consultation officielle et de l'examen préalable de la Confédération, prévus au 1er trimestre 2022 (16 fiches). Adaptation de la fiche R_38 sur les parcs naturels régionaux en vue de son adoption par le CE début 2022 (renouvellement des labels).
Plans directeurs sectoriels cantonaux		Révision du PDChemins de 1991, et consultation officielle auprès des communes et des groupes d'intérêts d'octobre à fin décembre 2021.
Révision du RELConstr. sur le thème du stationnement (annexe I et II)		Pilotage du mandat portant sur le dimensionnement du stationnement sur fonds privés. Finalisation du projet de nouvelle réglementation en coordination avec les services concernés. Mise en consultation auprès des communes, groupes d'intérêts et bureaux d'octobre à mi-décembre.
Optimisation du sentier du Lac		Suite à l'octroi du crédit-cadre pour la mise en œuvre de la mesure phare du PD Rives, poursuite des travaux préparatoires en vue des contacts avec les communes et les propriétaires. Le mandat sera activement relancé avec l'arrivée d'une cheffe de projet en mars 2022.
Carte indicative des sols à revaloriser ou réhabiliter susceptibles		Élaboration d'une note de cadrage pour l'établissement de la carte indicative des sols à revaloriser ou réhabiliter, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan sectoriel des SDA. La fin du projet est prévue pour 2023.
Projet d'agglomération RUN (PA4)		Finalisation de l'étude cantonale sur les pôles de gare, pôles mixtes et pôles de logement de l'agglomération RUN, dans le cadre du PA4 et réflexions préliminaires concernant la gare de Cernier, en coordination avec le projet de Ligne directe, à l'appui de l'adaptation partielle du PDC et la révision du PAL Val-de-Ruz.
Plans d'affectation cantonaux		PAC PDE littoral EST mis à l'enquête. PAC Montagne de Buttes : suivi du recours au TF, observations du DDTE au TF. PAC Quatre Bornes : suivi des oppositions au CE, observations du DDTE et rapport d'impact sur le site UNESCO, urbanisme horloger. PAC Mont-Perreux Eole de Ruz : rapport d'impact sur le site UNESCO, urbanisme horloger. PAC zone de constructions basses (section AL) sanctionné. Traitement des oppositions.

Section aménagement local

Type de dossier	Entrés avant 2021			Entrés en 2021		
	Préavisés en 2021	Enquête publique en 2021	Sanctionnés en 2021	Préavisés en 2021	Enquête publique en 2021	Sanctionnés en 2021
Plan d'affectation cantonal						
Plan de quartier	3	3	2			
Plan spécial	4	1				
Révision PAL (pré-étude)	3			1		
Modification du PAL / RA / RC	1	1		1		2
Zones réservées communales	1	1	1	1	1	
Plan d'alignement	1		1			
Plan directeur				1		
Cahier des charges	1					
Total	14	6	4	4	1	2

11 dossiers supplémentaires sont entrés en 2021 : 7 ont requis notre conseil et n'ont pas encore débuté de procédure et 4 sont en cours de préavis. À fin 2021, toutes les communes ont organisé la séance de 1er contact en vue de réviser le PAL et 26 communes (sur 31) ont une pré-étude préavisée.

Dans la perspective de la révision des PAL :

- depuis, l'automne 2020, un important travail interne a été effectué afin de préparer la formation des urbanistes et architectes quant à l'application des règles de l'AIHC qui devront être introduites dans les PAL. Cette formation a débuté en novembre 2021 et se poursuivra en 2022 ;
- un document portant sur la pesée des intérêts et le rapport 47 OAT a été édité par le SCAT en mai 2021 ;
- une séance d'information pour les communes (règlement d'aménagement, pesée des intérêts et rapport 47 OAT, expropriation matérielle, géodonnées) a été organisée le 30 septembre 2021.

Sont également entrés en vigueur en 2020 par arrêté du Conseil d'État 4 nouveaux secteurs de la zone de constructions basses du décret du 14 février 1966 (3 à Lignièrès et 1 à Rochefort). Ne reste plus qu'un secteur en traitement d'opposition.

Géologie

Géologie générale

- Participation à l'élaboration du plan climat ;
- Conseils aux projets OFROU et CFF ;
- Conseils aux projets du SPCH.

Dangers naturels

- 370 préavis pour des dossiers de permis de construire (323 en 2020) ;
- 5 préavis pour des dossiers d'aménagement (18 en 2020) ;
- Gestion et application de la convention-programme ouvrages de protection selon l'article 36 LFo (diverses études de danger/ analyses de risque et ouvrage, p.ex. Repaires-Bataillard à Boudry, Vignes Perdues à Bevaix, protection de Noiraigue) ;
- Participation à ORCCAN (notamment événement Cressier).

Exploitation des matériaux (application de la LEM)

- Traitement administratif ainsi qu'interventions de suivi et renseignements pour des dossiers d'extraction des matériaux ;
- Travaux de planification sectorielle pour la gestion intégrée des matériaux minéraux en cours.

Bureau des permis de construire

En 2021, 724 dossiers ont été traités par le SCAT (717 en 2020), dont 697 avec préavis positifs, 300 dossiers complets, 274 dossiers conformes, 218 dossiers hors zone et 82 dossiers avec opposition. 46 décisions coordonnées avec le service de l'agriculture (SAGR) en matière de dossiers régis par la LDFR ont été rédigées (23 en 2020).

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Temps de traitement des dossiers SATAC par le SCAT en 2021, en jours ouvrables

Type de dossiers	*Temps de traitement 90 %	*Temps de traitement 100 %	Commentaires
Dossiers complets et conformes en zone et hors zone à bâtir	44,7 jours	49,4 jours	en zone à bâtir : sans décision ; hors zone à bâtir : décision 16a LAT ; sans demande de complément
Dossiers complets en zone à bâtir	46,6 jours	50,5 jours	sans et avec décision et sans demande de complément
Dossiers complets et conformes en zone à bâtir	44,7 jours	48,8 jours	sans décision et sans demande de complément
Dossiers complets hors zone à bâtir	51,1 jours	58,5 jours	décision 16a LAT 24, 24c LAT, etc. ; sans demande de complément
Output du SCAT pour l'ensemble des dossiers	59,9 jours	71,4 jours	synthèse positive ou négative avec ou sans dérogation ou complément

*Temps de traitement : nombre de jours ouvrables entre la date de réception du dossier par le SCAT et la date d'expédition du préavis de synthèse par le SCAT. 100% : moyenne de l'ensemble des dossiers traités. 90 % : moyenne ne comprenant pas les 10% de dossiers dont le temps de traitement est le plus long. Les statistiques prennent en considération les dossiers qui sont sortis entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021. Les dossiers traités par les trois villes et ceux de minimales importances pilotés par les communes ne sont pas inclus.

Permis* octroyés par région pour les années 2020 et 2021

Régions	Permis octroyés 2020		Permis octroyés 2021		Estimation des travaux 2020		Estimation des travaux 2021	
	Nombre	%	Nombre	%	Fr.	%	Fr.	%
Littoral	695	47.9	828	51.0	299'357'134	46.1	444'311'615	63.9
Montagnes	388	26.7	385	23.7	227'232'823	35.0	149'618'784	21.5
Val-de-Ruz	217	15.0	213	13.1	71'417'154	11.0	49'341'780	7.1
Val-de-Travers	151	10.4	198	12.2	50'658'454	7.8	51'746'468	7.5
Total	1451	100.0	1624	100.0	680'665'566	100.0	695'018'648	100

*Ensemble des permis de construire délivrés par les communes

Manifestations sportives

En 2021, et toujours suite à l'effet de la Covid-19, il y a eu moins de manifestations sportives organisées, à savoir 56 manifestations, soit 1 de moins par rapport à l'année 2020, pour un montant total d'émoluments de CHF 2'700.-.

Deux manifestations sportives d'envergure dites "pilote" ont pu être organisées en juin 2021. Ces manifestations, réunissant entre 300 et 600 personnes, étaient la course pédestre longue distance Swiss Canyon Trail et la course cycliste populaire par étapes "Raiffeisen Trans". Cela n'a été possible que sur la base d'un protocole sanitaire défini à l'aval des directives du Conseil d'Etat et du Conseil fédéral.

Au courant de l'année, il a été signalé que des organisateurs ne respectaient pas suffisamment les directives concernant le balisage lors des manifestations. Un courriel de rappel des règles leur a été adressé.

Personnel

Au 1er janvier 2021, le service comptait 20.25 équivalents plein temps (EPT) et au 31 décembre 2021, 19.95 EPT, soit 25 collaborateurs.

Contacts

- La Communauté de travail pour l'aménagement du territoire (CTAT) assurant la coordination interservices au siège à deux reprises en 2021.
- 3 rencontres avec les architectes et les urbanistes du canton ainsi que les techniciens des villes ainsi qu'une séance de présentation.
- Participation au groupe de travail tripartite (Confédération, cantons, communes) et à Région capitale suisse.
- Participation à la Conférence des offices romands d'aménagement du territoire (CORAT), au comité de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), à l'assemblée générale d'Espace Suisse (auparavant ASPAN) ; participation à la Conférence centrale de la fédération suisse des urbanistes (FSU) et au groupe Les Experts en Dangers Naturels Suisse (FAN).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'757'823	1'394'707	1'616'063	+221'356	+15.9%	-141'760	-8.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'286'969	1'266'000	1'516'567	+250'567	+19.8%	+229'598	+17.8%
43 Revenus divers	629	0	343	+343	--	-287	-45.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	387'667	0	0	0	--	-387'667	-100.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	82'557	128'707	99'153	-29'554	-23.0%	+16'596	+20.1%
Charges d'exploitation	3'768'186	3'762'206	3'874'654	+112'448	+3.0%	+106'468	+2.8%
30 Charges de personnel	2'926'959	3'047'217	2'973'550	-73'667	-2.4%	+46'591	+1.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	219'215	342'000	262'789	-79'211	-23.2%	+43'575	+19.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	42'799	32'300	48'299	+15'999	+49.5%	+5'500	+12.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	84'840	84'840	84'840	0	0.0%	0	0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	494'374	255'849	505'176	+249'327	+97.5%	+10'802	+2.2%
Résultat d'exploitation	-2'010'364	-2'367'499	-2'258'591	+108'908	+4.6%	-248'228	-12.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-2'010'364	-2'367'499	-2'258'591	+108'908	+4.6%	-248'228	-12.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'010'364	-2'367'499	-2'258'591	+108'908	+4.6%	-248'228	-12.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	25.00	27.00	25.00	-2.00	-7.4%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.25	20.95	19.95	-1.00	-4.8%	-0.30	-1.5%

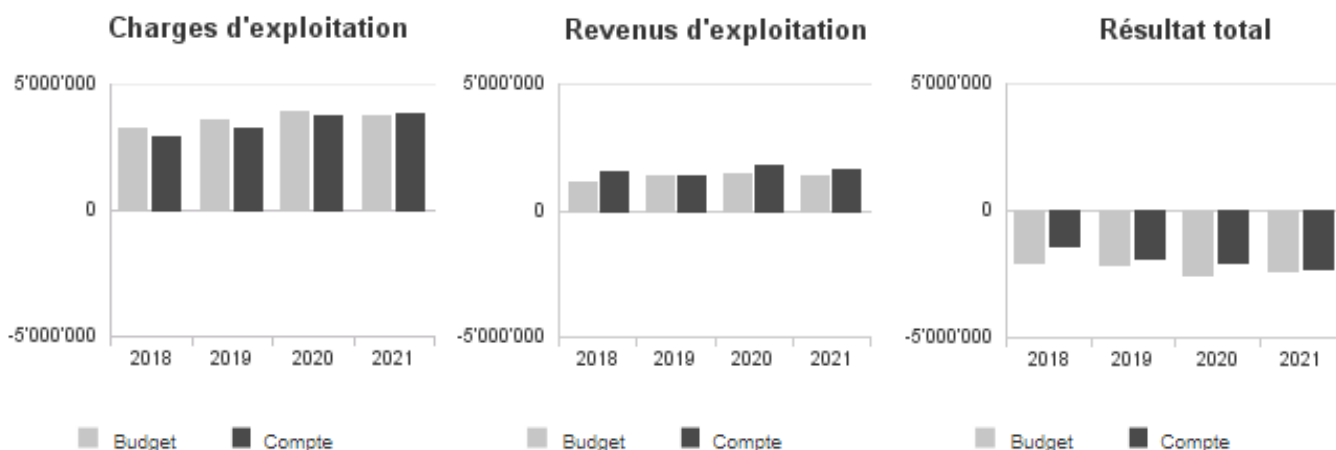
Commentaires

Les revenus d'exploitation sont composés des émoluments des permis de construire (groupe 42 "Taxes") et du financement d'un poste (0.8 EPT) par le fonds d'aménagement du territoire (groupe 49 "Imputations internes").

Au niveau des charges d'exploitation, la diminution des "Charges de personnel" (groupe 30) s'explique par deux postes vacants non repourvus. Concernant le groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl.", la pandémie a instauré une certaine prudence et certains mandats ont été reportés sur 2022. Finalement l'écart budgétaire du groupe 39 "Imputations internes" s'explique notamment par la restitution d'émoluments aux divers services qui interviennent dans le processus de permis de construire.

Au niveau des effectifs, l'écart s'explique par les deux postes à temps partiel non repourvus. Une cheffe de projet pour la mise œuvre du "Sentier du lac" sera engagée au 1er mars 2022, poste initialement prévu en 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Permis de construire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	190'862	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'221'516	0	0
Coûts des services centraux	157'555	0	0
Revenus	1'243'337	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	326'596	0	0

Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, les prestations de ce groupe ont été regroupées sous le groupe de prestations "Autorisations".

Plan d'affectation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	760'262	0	0
Coûts des services centraux	101'555	0	0
Revenus	126'338	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	735'479	0	0

Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, le groupe de prestations "Plan d'affectation" a été modifié en tant que "Planification régionale et communale".

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	72'160	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'032'593	0	0
Coûts des services centraux	136'370	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'241'123	0	0

Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, la codification du groupe de prestations a été modifiée, créant ainsi un autre groupe de prestations "Planification cantonale".

Autorisations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	168'200	258'083
Coûts salariaux et de structure	0	1'304'675	1'487'672
Coûts des services centraux	0	154'978	310'787
Revenus	0	1'216'000	1'464'230
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	411'853	592'312

Commentaires

Les charges directes correspondent aux remboursements d'émoluments aux services et à la publication des mises à l'enquête dans la Feuille officielle. S'ajoutent à ceci les frais facturés par l'ECAP qui concernent les préavis des demandes de permis de construire. Quant aux revenus, ils représentent essentiellement les émoluments des permis de construire.

Planification communale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	615'684	816'083
Coûts des services centraux	0	73'135	8'029
Revenus	0	178'707	151'373
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	510'112	672'739

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments pour les plans de quartier et plan spéciaux ainsi que la refacturation de charges de personnel au fonds d'aménagement du territoire pour la mise en œuvre de la LAT.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	159'000	89'504
Coûts salariaux et de structure	0	1'074'636	778'158
Coûts des services centraux	0	127'058	33'429
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	1'360'694	901'091

Commentaires

L'écart budgétaire des charges directes s'explique par le report de mandats de planification cantonale en raison de la situation sanitaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Autres subventions	25'840	25'840	25'840
Dangers naturels	-387'667	0	0
Sentiers pédestres	59'000	59'000	59'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-302'827	84'840	84'840

Commentaires

La majeure partie des subventions a été versée à Pro Infirmis pour l'analyse des demandes de permis de construire. Neuchâtel Rando, quant à lui, a été indemnisé à hauteur de CHF 59'000 pour le balisage des sentiers pédestres.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-480	0	-460
Total charges (+) / revenus (-) nets	-480	0	-460

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	En cours	206'783	110'058	96'726	843'000	403'800	439'200	335'856	161'262	174'594
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	109'999	0	109'999	80'000	0	80'000	0	0	0
Protec. catastrophes Noiraigue Clusette	A solliciter	0	0	0	2'270'500	1'133'000	1'137'500	0	0	0
Total		316'782	110'058	206'725	3'193'500	1'536'800	1'656'700	335'856	161'262	174'594

Commentaires

- CP Ouvrages de protection forêts 2020-24 : Les dépenses concernent la mise en œuvre de la convention-programme 2020-24, dont une partie est subventionnée par la Confédération. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020. Quant à l'écart budgétaire, il s'explique essentiellement par le retard pris sur le projet de stabilisation Marfaux / Repaires-Bataillard à Boudry.
- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : Ce projet consiste à mettre en œuvre la mesure MOB_A1 "Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marchepied". Le projet a pris du retard car il a fallu du temps pour trouver une cheffe de projet dont l'engagement est prévu pour le 1er mars 2022.
- Protection catastrophes Noiraigue - Clusette : Aucun coût n'a été engagé car la procédure de demande de permis de construire a pris du retard.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	6'114	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	6'114	Augmentation de charges
Résultat total	-6'114	Détérioration du résultat

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de l'aménagement du territoire	17
Total	17

Commentaires

Ces heures concernent la mise en place des mesures sanitaires au sein du service.

3.10.5. Service des transports (SCTR)

Missions principales

Les missions principales du service des transports sont les suivantes :

- Promotion des transports publics (TP) et de la coordination des prestations des entreprises de transport (ET) ;
- Commande de l'offre de TP auprès des ET, gestion des indemnités versées aux ET après négociation et refacturation de la part communale aux communes (pot commun) ;
- Validation des demandes des ET pour des moyens de production supplémentaires (investissements) ;
- Responsabilité du suivi de la planification des aménagements ferroviaires dans le cadre du trafic régional voyageurs conformément au règlement d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ;
- Responsabilité du développement et de l'optimisation des réseaux TP Bus local et régional ;
- Coordination de la desserte en TP avec l'aménagement du territoire ;
- Contact étroit, en Suisse avec les communes neuchâteloises, l'Office fédéral des transports (OFT), les cantons (Berne, Vaud, Fribourg, Jura) et en France avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Évolution de l'environnement et des tâches

Environnement et perspectives

- Conformément aux décisions des chambres fédérales le 21 juin 2019, les CFF, sur mandat de l'OFT, ont lancé les études de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. Le canton participe au comité de pilotage et au suivi technique des études. Les CFF ont lancé l'étude préliminaire dont les résultats finaux sont attendus pour fin 2022. Les fortes pentes associées à des vitesses élevées restent un vrai défi technique. Le canton a lancé des premières réflexions sur l'installation d'une voie verte au droit de l'ancienne ligne ;
- Les travaux d'assainissement minimal sur la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont été effectués courant 2021. L'offre de substitution développée en partenariat a bien répondu aux attentes. Des travaux de finition ont encore lieu en début 2022 ;
- Les travaux de régénération du tronçon Morteau – Col-des-Roches ont été lancés parallèlement aux travaux sur la ligne historique et de concert avec la France. Un incident lors de l'assainissement du tunnel du Col-des-Roches a retardé la réouverture de la ligne de plusieurs mois ;
- La convention de financement du RE reliant Neuchâtel à Pontarlier et Frasné, permettant le rabattement sur le TGV, doit être prolongée. Les opérateurs ferroviaires s'étant retirés du financement, la convention est maintenant à boucler entre le canton et la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- La ligne ferroviaire Le Locle – Les Brenets va être adaptée pour permettre la circulation d'un bus électrique en site propre avec une cadence 30'. L'étude préliminaire a été achevée fin 2021. L'avant-projet va être lancé maintenant. Il est également prévu de réhabiliter la partie désaffectée en voie verte ;
- Suite à la validation de la stratégie de trolleybus à batterie par le Conseil d'État, transN a lancé un appel d'offre. L'entreprise Hess a été adjudiquée. La mise en œuvre interviendra dès 2023 dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ;
- Les études sur le prolongement du Littorail vers l'Est et une nouvelle gare au droit de Malakoff ont été lancées, en cohérence avec le programme d'impulsion (PI).
- La COVID-19 a fait baisser significativement les recettes des ET. Les aides financières pour 2020 ont été versées au cours du 2ème semestre 2021 ; celles de 2021 devraient l'être dans le courant du 2ème semestre 2022.

Activités et réalisations

Aides COVID

Un important travail a été nécessaire pour permettre le versement des aides COVID 2020 aux entreprises. Une documentation détaillée de la perte par ligne TP a été exigée. Diverses garanties ont été exigées comme la prise en compte des réserves ainsi que l'absence de versements de dividendes et bonus.

Indemnités 22/23

- Les premières discussions sur le niveau d'indemnités ont été engagées avec les ET. En raison de la dégradation des conditions cadres, une forte hausse des besoins en indemnisation est constatée. Cela découle budgétisés de l'utilisation de la majeure partie des réserves en relation avec la COVID et de la difficulté de prévoir la reprise de la demande dans les TP ;
- La convention de financement du RE Neuchâtel-Pontarlier-Frasné a pris fin en décembre 2021. Des discussions sont en cours avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'OFT a reconnu le tronçon sur sol suisse en tant que trafic régional de voyageurs.

Optimisation de la desserte ferroviaire

- Suite à l'installation du KVB (système de sécurité ferroviaire français) entre la frontière et La Chaux-de-Fonds, des rames TER plus modernes et capacitaires pourront circuler dès la réouverture de ligne des horlogers ;
- La nouvelle halte des Forges est entrée en service au changement d'horaire 2022. Une desserte de qualité des nouveaux quartiers à l'Ouest de la ville de La Chaux-de-Fonds sera ainsi possible ;
- Sur la ligne à voie étroite des Ponts-de-Martel, les commanditaires ont validé l'achat par transN de 2 rames modernes LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) compatibles auprès de l'entreprise Stadler ;
- En raison d'une forte demande, 2 paires courses de RER supplémentaires entre Neuchâtel et Yverdon ont été mises en œuvre à l'horaire 2022 ;
- Depuis la réouverture de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, les IR66 de BLS en provenance de Berne circulent avec du matériel moderne "MIKA" ;
- Sur la ligne S20, les TPF ont décidé de mettre principalement en œuvre du matériel Dominos moins performant. Des problèmes d'instabilité horaire ont été constatés. En conséquence, des solutions pour y remédier sont recherchées.

Optimisation de la desserte bus

- Les résultats de l'étude préliminaire de la conversion de la ligne ferroviaire Le Locle-Les Brenets en ligne de bus électrique avec site propre a permis de démontrer sa faisabilité technique et financière. La cadence à la demi-heure ainsi que la desserte sans rupture de charge jusqu'aux Pargots permettront un renforcement de la part-modale TP.
- Des réflexions ont été menées pour un bus à la demande au niveau de l'Est du Littoral neuchâtelois ;
- Les lignes 133 (entre-deux-lacs) et 380 (Neuchâtel – Le Locle) ont été renforcées ;
- Les réflexions en vue de la mise en service des trolleybus à batterie dès 2023 sont en cours. En ville de Neuchâtel, la fusion des lignes 102 et 107 est visée.

FAIF, Prodes 2035

L'étude préliminaire de la ligne directe est en cours. Les fortes pentes restent un défi. La collaboration avec les services cantonaux et les CFF ainsi que l'OFT a commencé à se mettre en place. L'intégration du canton et des communes va s'intensifier avec les réflexions sur les gares et le lancement de l'avant-projet.

Plan directeur cantonal (PDC) et plans directeurs régionaux (PDR)

Le SCTR accompagne le service cantonal de l'aménagement du territoire (SCAT) dans le processus des Plans d'affectation locale (PAL).

Mise en œuvre de la mesure LHand du programme d'impulsion

- La mise aux normes des arrêts de bus s'est fortement accélérée dans le courant 2021. Le canton propose une priorisation des investissements aux communes. Un standard d'aménagement avec un cofinancement de 20% a été décidé ;
- Le cahier des charges de l'étude préliminaire pour le prolongement du Littorail à l'Est a été finalisé et l'adjudication aura lieu début mars 2022. Les services de l'État ainsi que la ville et transN sont impliqués.
- La construction d'une nouvelle halte à Malakoff, en lieu et place de la halte actuelle du Reymond, est en cours d'étude. L'avant-projet sera lancé courant 2022.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	34'150'169	30'905'891	34'550'191	+3'644'300	+11.8%	+400'022	+1.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'350	700	199'901	+199'201	+28'457.3%	+198'551	+14'707.5%
43 Revenus divers	77'212	142'020	3'969'938	+3'827'918	+2'695.3%	+3'892'726	+5'041.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	34'058'107	30'749'400	30'366'581	-382'819	-1.2%	-3'691'526	-10.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	13'500	13'771	13'771	0	0.0%	+271	+2.0%
Charges d'exploitation	75'708'098	68'231'248	70'174'576	+1'943'329	+2.8%	-5'533'522	-7.3%
30 Charges de personnel	957'347	1'067'192	983'937	-83'255	-7.8%	+26'590	+2.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	387'286	607'200	320'745	-286'455	-47.2%	-66'541	-17.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	64'815	111'336	0	-111'336	-100.0%	-64'815	-100.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	74'147'346	66'357'776	68'727'409	+2'369'633	+3.6%	-5'419'937	-7.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	151'304	87'744	142'485	+54'741	+62.4%	-8'819	-5.8%
Résultat d'exploitation	-41'557'929	-37'325'357	-35'624'386	+1'700'971	+4.6%	+5'933'544	+14.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-41'557'929	-37'325'357	-35'624'386	+1'700'971	+4.6%	+5'933'544	+14.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-41'557'929	-37'325'357	-35'624'386	+1'700'971	+4.6%	+5'933'544	+14.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	10.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.90	7.10	6.90	-0.20	-2.8%	+0.00	0.0%

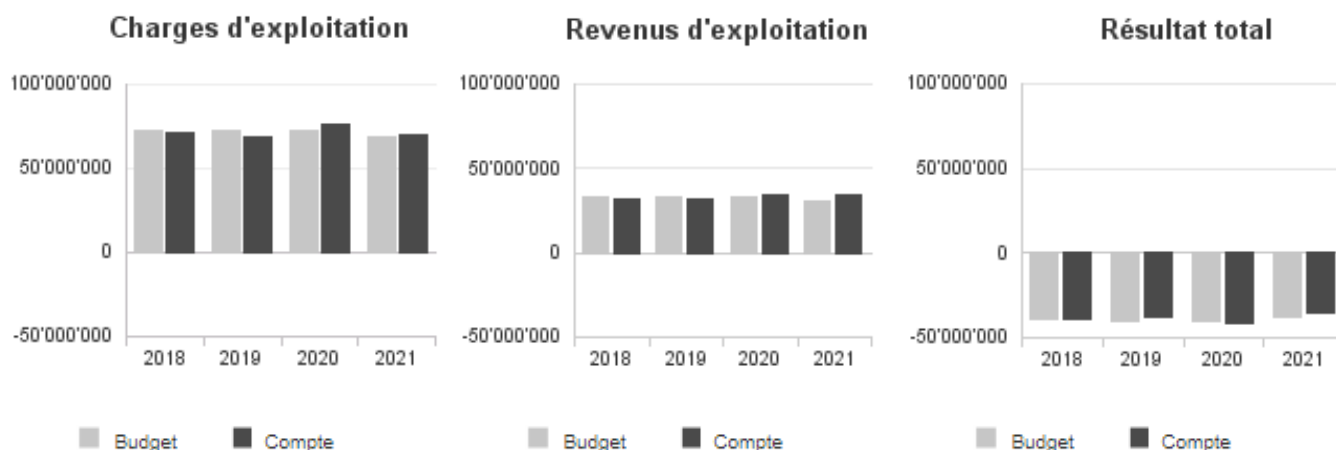
Commentaires

Les "Taxes" (groupe 42) incluent le remboursement ponctuel de subventions par BLS non prévu au budget. Quant à la dissolution du solde non utilisé de la provision COVID-19 pour le transport 2020 (CHF +3,8 millions), celle-ci est comptabilisée aux "Revenus divers" (groupe 43). Concernant les "Revenus de transfert" (groupe 46), composés notamment de la part des communes aux subventions pour le transport, l'écart est relativement faible.

Au niveau des charges d'exploitation, la vacance durant près de 6 mois du poste d'économiste est la principale cause du montant moindre que budgétisé au niveau des "Charges de personnel" (groupe 30). Quant aux "Charges de transfert" (groupe 36), elles sont plus élevées de CHF 2,3 millions par rapport au budget. Cet écart s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Effet COVID-19 sur l'exercice 2021 (CHF +4,7 millions) ;
- Absence de facture CFF Onde Verte dans l'attente de la finalisation de la renégociation par le canton de la convention concernée (CHF -1,5 million) ;
- Démarrage reporté en 2022 des mesures du contre-projet à l'initiative sur la gratuité des transports publics (CHF -1 million).
À noter que le budget 2021 avait été élaboré avant que le rapport au Grand Conseil (21.003), respectivement la planification des mesures, ne soit finalisé et adopté.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'905'526	1'678'711	947'262
Coûts des services centraux	88'391	76'240	44'273
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'993'917	1'754'950	991'535

Commentaires

Les coûts imputés aux "Commandes" d'offres de transport moindres que budgétisés sont notamment liés à la vacance du poste d'économiste durant près de 6 mois.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'246'785	1'375'421	1'650'154
Coûts des services centraux	56'168	62'464	82'601
Revenus	13'500	13'771	13'771
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'289'453	1'424'114	1'718'984

Commentaires

Les coûts liés à la planification des aménagements ferroviaires et aux travaux de coordination ont été plus importants que prévu.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	146'635	169'686	299'537
Coûts des services centraux	6'745	7'706	15'397
Revenus	1'350	700	1'300
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	152'030	176'692	313'634

Commentaires

Les coûts relatifs aux expertises et aux autorisations de transport ont été plus importants que prévu.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Lignes à l'essai et autres	3'659'272	5'288'000	3'229'320
Part au revenu de la RPLP	-4'659'560	-5'021'400	-4'870'860
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-26'070'946	-25'728'000	-24'447'120
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	10'687'750	11'070'000	10'867'010
Trafic régional voyageurs	24'761'005	21'331'000	21'067'059
Trafic urbain et trafic touristique	26'263'881	27'030'000	26'798'613
Total charges (+) / revenus (-) nets	34'641'402	33'969'600	32'644'021

Commentaires

Les "Charges nettes de transfert non incorporables aux prestations" sont inférieures au budget en raison des facteurs suivants :

- Absence de facture CFF Onde Verte dans l'attente de la finalisation de la renégociation par le canton de la convention concernée (CHF -0,9 million net) ;
- Démarrage reporté en 2022 des mesures du contre-projet à l'initiative sur la gratuité des transports publics (CHF -0,6 million net). À noter que le budget 2021 avait été élaboré avant que le rapport au Grand Conseil (21.003), respectivement la planification des mesures, ne soit finalisé et adopté.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	0	0	0	250'000	0	250'000	0	0	0
COVID - Aides aux partenaires	En cours	6'781'000	0	6'781'000	0	0	0	4'775'829	3'898'618	877'211
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	1'969'220	500'000	1'469'220	2'933'000	1'382'500	1'550'500	1'128'054	1'566'500	-438'446
Part routière renouvellement PN	En cours	0	0	0	600'000	0	600'000	0	0	0
PI-études invest. futurs	En cours	77'212	0	77'212	450'000	0	450'000	135'043	0	135'043
PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	61'213	0	61'213	1'500'000	0	1'500'000	103'106	0	103'106
Prêts transports	En cours	0	1'015'520	-1'015'520	0	695'500	-695'500	0	695'524	-695'524
Total		8'888'644	1'515'520	7'373'124	5'733'000	2'078'000	3'655'000	6'142'031	6'160'642	-18'611

Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : La première étude de la voie verte a été réalisée avant le décret relatif à ce projet. Nous avons attendu la finalisation de l'étude préliminaire par les CFF intervenue à fin 2021. Les études reprendront avec l'avant-projet des CFF ainsi que pour la gare de Cernier courant 2022.
- Covid - Aides aux partenaires : Les aides 2021 aux entreprises de transport seront versées en 2022 lorsque les comptes 2021, respectivement les effets de la crise, seront connus. Vu l'engagement pris, ces dépenses ont néanmoins été provisionnées sur 2021. Quant au revenu, il représente la dissolution du solde (non utilisé) de la provision relative aux aides 2020. Pour rappel, le budget 2021 avait été centralisé sous un centre de profit dédié, raison pour laquelle il n'est pas visible au SCTR.
- Crédit construction halte Fiaz : La halte a été inaugurée en 2021 et fera l'objet d'un décompte final en 2022. La Ville de la Chaux-de-Fonds a anticipé le paiement de sa participation.
- Part routière renouvellement PN : Aucune demande de cofinancement des entreprises de transport pour les travaux liés au renouvellement des passages à niveau n'est encore parvenue au canton.
- PI-Etudes invest. futurs : Les études du programme d'impulsion ont démarré courant 2021.
- PI-Mise en conformité arrêts de bus : Les subventions pour la mise en conformité LHand des arrêts de bus dépendent de la planification des communes.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	4'947'218	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	3'898'618	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	1'048'600	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	4'775'829	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	4'775'829	Augmentation de charges
Résultat total	171'389	Amélioration du résultat

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, la dissolution du solde non utilisé de la provision 2020 figure dans le groupe 43 "Revenus divers" alors que les "Revenus de transfert" (groupe 46) correspondent à la part communale aux aides Covid.

Quant aux charges d'exploitation, la constitution de la provision 2021 figure sous les "Charges de transfert" (groupe 36).

3.10.6. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Missions principales

Les missions principales du service des ponts et chaussées se caractérisent par :

- Construire et aménager le réseau routier cantonal, ainsi que ses ouvrages, en tenant compte des interconnexions avec les réseaux des régions voisines ;
- Assurer la viabilité et la pérennité du réseau routier cantonal, ainsi que de ses ouvrages, des cours d'eau cantonaux et des rives des lacs sur territoire neuchâtelois ;
- Assainir le réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier ;
- Mettre à jour périodiquement les valeurs de charges de trafic sur le réseau routier cantonal ;
- Mettre en place et entretenir les dispositifs permettant d'assurer la sécurité à l'exploitation du réseau routier et de ses ouvrages ;
- Mettre en œuvre la planification cantonale en matière de mobilité cyclable utilitaire et attribuer les subventionnements prévus par la LMD pour les projets menés par les communes ;
- Assurer le rôle de service technique prévu dans le règlement d'exécution de la LI-LCPR dans le cadre de la réalisation et de l'entretien des chemins pédestres, ainsi que dans l'octroi de subventions ;
- Aménager et entretenir les cours d'eau cantonaux, leurs berges et les rives des lacs sur territoire neuchâtelois ;
- Assurer la coordination et le traitement des problématiques liées aux dangers naturels et aux évolutions climatiques ;
- Délivrer les concessions, permis et autorisations relatifs à l'utilisation de la force hydraulique et du domaine public cantonal, à l'usage commun et réservé des cours d'eau, à l'extraction des matériaux immergés, à l'exploitation des remontées mécaniques et à la signalisation routière ;
- Assurer la fonctionnalité du parc de véhicules et de machines du service des ponts et chaussées, ainsi que l'entretien et la réparation de véhicules lourds d'autres services ;
- Conseiller les secteurs publics et tiers quant à l'application des législations relatives aux divers domaines d'activités du service ;
- Procéder aux acquisitions foncières nécessaires aux constructions et aménagements projetés par le service ;
- Établir les préavis relatifs à des dossiers transmis par d'autres services de l'État ou par des tiers, relativement aux domaines et compétences du service ;
- Procéder à des revues d'état et des essais de matériaux dans le cadre de l'accomplissement des missions du service et pour le compte de tiers ;
- Mettre à disposition du personnel pour la conduite des véhicules du Conseil d'État.

Évolution de l'environnement et des tâches

Ces dernières années, le service a procédé à une optimisation des effectifs qui nécessite de prioriser les dossiers en fonction des exigences et délais fixés. Globalement, les dossiers avancent bien, mais pas toujours selon la planification initialement imaginée.

Dans un tel contexte, les modifications législatives, de processus ou d'outils de travail absorbent des ressources et se traduisent inévitablement par la nécessité de dégager le temps et, cas échéant, les ressources financières nécessaires à l'attribution de mandats à des tiers, pour mettre en œuvre ou absorber ces changements.

En outre, une fois encore, le canton a été frappé par des événements naturels conséquents (et donc chronophages dans l'investissement en ressources que leur gestion nécessite) : l'inondation du village de Cressier en juin, la crue des trois lacs en juillet, puis un éboulement rocheux à Fretereules, qui a été d'une ampleur réduite, mais aurait pu occasionner de funestes conséquences, puisqu'intervenu sur la route principale H10 à une heure où des véhicules circulaient, qui ont été accidentés, mais sans faire de blessés graves.

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des routes et des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années : assainissement du tunnel de La Clusette dès 2022, remplacement du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds dès 2023, ainsi que d'autres travaux déjà lancés tels l'assainissement du bruit routier, la réfection de la RC1310 entre La Sagne - Les Ponts-de-Martel ou d'importants travaux d'entretien constructif à Fontainemelon et au Prévoux. Le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 n'a pu commencer en 2021 suite au référendum et à plusieurs oppositions toujours en cours de traitement, qui risquent fort, pour certaines, de faire l'objet de recours ultérieurs. Le début de la réalisation du contournement sera donc reporté d'un à deux ans au minimum.

Ces nombreux chantiers, qui se traduiront par des dizaines de millions de francs de dépenses annuelles durant les 5 à 6 prochaines années, représentent une charge de travail très importante pour les secteurs technique et administratif du service.

Finalement, l'entretien durable des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à ralentir la tendance à la dégradation globale du réseau routier.

Activités et réalisations

Selon l'accord de prestation, les objectifs 2021 du service étaient :

- Mettre en œuvre le PDCMC validé par le Conseil d'Etat par la réalisation des projets-phares et prioritaires retenus, et par le monitoring du taux d'utilisation de la mobilité cyclable (MC) dans le canton ;
- Investir dans l'entretien constructif du réseau cantonal, tant pour les routes que pour les ouvrages d'art ;
- Mettre en œuvre les conventions-programmes en matière de protection de l'environnement ;

Globalement, ces objectifs ont bien été tenus, même si le projet couplé de protection contre les crues et de revitalisation du Bied de Môtiers a dû être repoussé en 2022 pour maintenir la coordination entre canton et commune.

Du point de vue technique, les grands dossiers ont bien avancé, ce dont témoigne l'octroi de 3 crédits importants par le Grand Conseil : l'assainissement du pont de Saint-Jean, sur la RC1162, le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 et des travaux urgents à Cressier suite aux inondations survenues au mois de juin 2021.

Quant aux projets routiers, les principaux dossiers traités portaient sur :

- H18, rédaction du rapport pour la décision finale d'approbation du projet et traitement de chaque opposition ;
- H18, remplacement du passage supérieur (PS) CFF de Malakoff durant la période de fermeture de la ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- H10 Tunnel de la Clusette, adjudication des travaux de construction de la galerie de sécurité et des galeries de liaison, et de démolition de la dalle intermédiaire, en décembre 2021 ;
- RC 1320, mise à l'enquête publique du tronçon des Forges en ville de La Chaux-de-Fonds ;
- RC 1320 Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, appel d'offres pour le mandat d'ingénieurs civils/architecte et adjudication.

Les principaux projets et chantiers routiers ont concerné :

- RC 5 Neuchâtel, giratoire de l'Université - double-giratoire de La Maladière ;
- RC 5 Neuchâtel, Monruz, suppression d'un passage inférieur pour piétons ;
- H10 Les Verrières - Haut-de-la Tour ;
- H10 Pont-des-Chèvres - Boveresse ;
- H10 Rochefort-Dessus - Rochefort ;
- H10 Couvet - Boveresse ;
- H10 Brot-Dessous - Fretereules, projet de correction du tracé ;
- H10 Bregot - Prise-Imer, projet de correction du tracé ;
- H10 / RC170, évacuation des eaux de chaussées et superficielles entre Montmollin et Cormondrèche ;
- RC 149 Le Col-des-Roches - Le Prévoux ;
- RC 168 Maison-Monsieur - Biaufond ;
- RC 170 Les Ponts-de-Martel, traversée du village ;
- RC 170 Le Closel, projet de correction du tracé ;
- RC 1310 La Sagne-Église - La Corbatière ;
- RC 1310 Entrée est des Ponts-de-Martel ;
- RC 1320 Les Loges, solde des travaux ;
- RC 1320, réaménagement Grillon - Grand-Pont, à La Chaux-de-Fonds ;
- RC 1356 Chézard, traversée du village, travaux de finition ;
- RC 1356 Fontainemelon, traversée du village ;
- RC 2185 Saint-Blaise - Frochaux ;
- RC 2185 Frochaux - Lignières ;
- RC 2236 Noiraigue, pose de filets de protection sur la paroi rocheuse ;
- RC 2325 traversée de la Chaux-du-Milieu, travaux de finition.

Très souvent, les travaux réalisés en localité sont couplés avec des interventions communales et/ou de tiers sur les réseaux souterrains, ou complétés par des aménagements urbanistiques, ce qui en complique passablement la planification et conduit souvent à des retards ou à des reports. De manière exemplative, une étape du réaménagement de la RC 1356, à Fontainemelon, a dû être reportée en 2022 en raison de l'absence de planification, par les porteurs de ce projet tiers, relative à l'intégration du chauffage à distance.

Concernant les ouvrages d'art, les principaux chantiers ont concerné :

- H10 assainissement du tunnel de la Clusette ;
- H10 tunnel du Bois-des-Rutelins, travaux d'entretien des installations techniques ;
- H10 tranchée couverte de Corcelles, travaux d'entretien des installations techniques ;
- H18 remplacement du PS CFF de Malakoff ;
- RC 168 mur de soutènement du Logeu ;
- RC 169 tunnel de la Rançonnière, pose de filets de protection ;
- RC 1162 assainissement du pont de Saint-Jean, développement du projet ;
- RC 2125 tunnel de Saint-Aubin, travaux d'entretien et de renouvellement des installations techniques.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

En matière de mobilité douce (MD), le cadre et les lignes directrices de la stratégie de promotion de la MD ont été suivis en application de la LMD. Les principaux projets et travaux ont eu lieu sur les routes cantonales :

- RC 5 Saint-Blaise - Cornaux, développement du projet ;
- RC 5 Cornaux, traversée du village ;
- RC 174 Brena - Peseux ;
- RC 1320 Les Loges ;
- RC 1356 Fontainemelon, traversée du village.

Par ailleurs, des subventions ont été octroyées à la ville de Neuchâtel pour l'aménagement cyclable de "La Ficelle" et à la ville de La Chaux-de-Fonds pour les marquages MD 2020. D'autres subventions vont encore être accordées à la commune de Milvignes pour la piste cyclable à Crostand et à la ville du Locle pour des places vélo libre-service (VLS).

Quant aux lacs et cours d'eau, les projets et travaux ont principalement porté sur :

- La revitalisation de l'embouchure du Bied de Môtiers, développement du projet couplé avec un projet communal de protection contre les crues ;
- La revitalisation de la Pointe d'Areuse, développement du projet ;
- Les sentiers pédestres le long de l'Areuse ;
- Les aménagements du lit et des berges du Seyon, à Sauges ;
- La consolidation de talus le long de la Sorge ;
- La protection contre les crues suite aux inondations survenues le long de la Thielle ;
- La protection contre les crues du Ruhaut et du Mortruz, et les interventions urgentes suite aux inondations de Cressier ;
- La protection contre les crues à Lignières ;
- La refonte de l'Arrêté sur les taxes et redevances des concessions hydrauliques.

Par ailleurs, nombre de tâches d'appui ont été effectuées, tels les calculs de kilométrage et de pondération des réseaux routiers communaux pour l'établissement de la clé de répartition des fonds versés aux communes, les comptages routiers, le développement de systèmes de gestion des données routières (gestion des comptages, perturbations du trafic, axes routiers cantonaux et suivi de l'état des chaussées) ou l'intégration au guichet unique de prestations en relation avec les routes.

Les nombreuses interventions du laboratoire d'essais et d'analyses routières (LEAR), soit pour préparer des chantiers, soit pour le suivi de l'exécution, doivent aussi être relevées.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	33'509'964	31'574'243	25'992'294	-5'581'948	-17.7%	-7'517'669	-22.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	2'346'864	2'280'000	2'221'083	-58'917	-2.6%	-125'781	-5.4%
42 Taxes	1'407'524	1'363'100	1'370'558	+7'458	+0.5%	-36'966	-2.6%
43 Revenus divers	632'042	1'684'500	618'622	-1'065'878	-63.3%	-13'421	-2.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	673'830	0	732'655	+732'655	--	+58'825	+8.7%
46 Revenus de transfert	19'362'966	20'214'443	18'994'447	-1'219'996	-6.0%	-368'519	-1.9%
47 Subventions à redistribuer	1'581'857	4'530'000	516'999	-4'013'001	-88.6%	-1'064'858	-67.3%
49 Imputations internes	7'504'880	1'502'200	1'537'930	+35'730	+2.4%	-5'966'950	-79.5%
Charges d'exploitation	62'971'757	54'919'651	50'460'194	-4'459'458	-8.1%	-12'511'563	-19.9%
30 Charges de personnel	15'710'998	16'033'363	15'637'577	-395'786	-2.5%	-73'420	-0.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'798'428	5'872'500	5'791'310	-81'190	-1.4%	-7'117	-0.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'786'218	6'624'493	5'297'221	-1'327'272	-20.0%	-3'488'997	-39.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'041'337	6'477'094	7'180'545	+703'451	+10.9%	-860'793	-10.7%
36 Charges de transfert	16'423'738	10'732'352	10'569'153	-163'199	-1.5%	-5'854'584	-35.6%
37 Subventions redistribuées	1'581'857	4'530'000	516'999	-4'013'001	-88.6%	-1'064'858	-67.3%
39 Imputations internes	6'629'182	4'649'849	5'467'388	+817'539	+17.6%	-1'161'793	-17.5%
Résultat d'exploitation	-29'461'794	-23'345'409	-24'467'899	-1'122'491	-4.8%	+4'993'894	+17.0%
44 Revenus financiers	116'929	126'000	104'542	-21'458	-17.0%	-12'386	-10.6%
34 Charges financières	0	0	6'098	+6'098	--	+6'098	--
Résultat de financement	116'929	126'000	98'444	-27'556	-21.9%	-18'484	-15.8%
Résultat opérationnel	-29'344'865	-23'219'409	-24'369'455	-1'150'047	-5.0%	+4'975'410	+17.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-29'344'865	-23'219'409	-24'369'455	-1'150'047	-5.0%	+4'975'410	+17.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	135.00	136.00	133.00	-3.00	-2.2%	-2.00	-1.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	127.20	128.10	125.60	-2.50	-2.0%	-1.60	-1.3%

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, le groupe 43 "Revenus divers" a vu une activation inférieure des salaires en lien avec les projets d'investissement suite à un nombre d'heures moindre que budgété et à des différences de valorisation des heures entre les valeurs admises pour le budget et pour les comptes. À cela s'est ajouté un volume très faible de recettes provenant des communes ayant reçu des routes cantonales déclassées, qui ont exécuté l'essentiel des prestations avec leurs propres moyens et ont donc peu demandé de prestations au service.

Concernant les charges d'exploitation, autant les "Charges de personnel" (groupe 30) que les "Biens, services et autres charges d'expl." (groupe 31) ont pu être maîtrisées. Les "Subventions à redistribuer" (groupes 37/47) concernant les diverses générations du projet d'agglomération RUN ont été surestimées par rapport aux projets réellement réalisés par les maîtres d'ouvrage concernés, soit presque exclusivement les communes.

Afin de répondre à la nouvelle LRVP et à la LFinEC, les contributions globales et forfaitaires reçues de la Confédération pour les routes principales suisses ont été comptabilisées en recettes (groupe 46 "Revenus de transfert") puis affectées au Fonds pour les routes principales suisses via le groupe 35 "Attributions au fonds et fin. spéciaux". Le prélèvement au fonds des routes principales suisses pour couvrir l'entretien courant desdites routes sur sol neuchâtelois figure depuis 2020 dans le groupe 45 "Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux", mais était budgété en 2021 dans le groupe 46 "Revenus de transfert". Ces différents traitements comptables n'avaient pas pu être anticipés lors de l'élaboration du budget 2021. Enfin, les recettes liées à l'impôt sur les huiles minérales ont été budgétées sur la base des estimations fournies par la Confédération, qui se sont avérées très supérieures à la réalité.

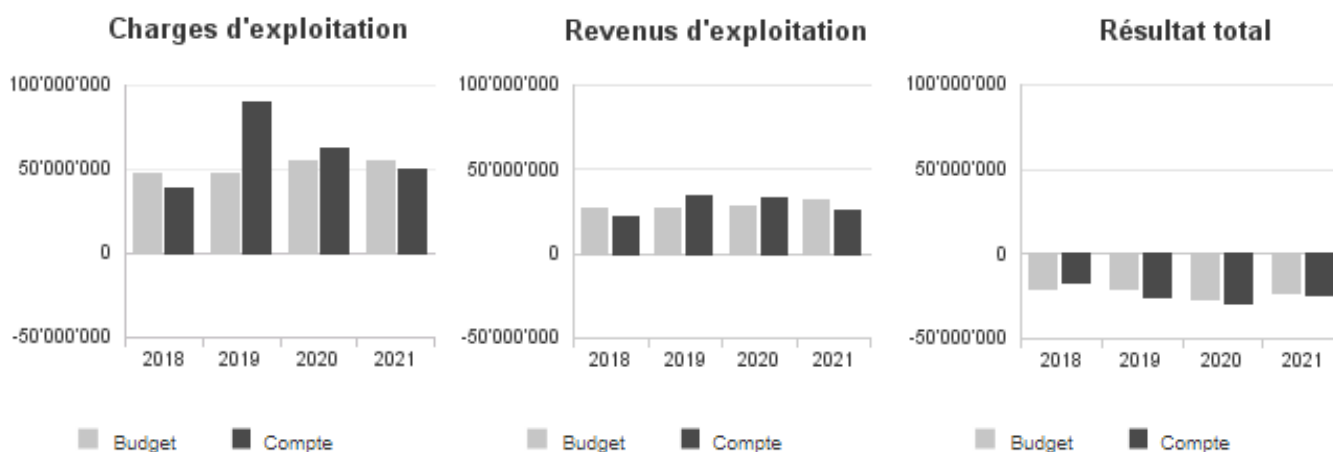
Service des ponts et chaussées (SPCH)

Quant à la comparaison des coûts entre 2020 et 2021, on peut relever les événements suivants ayant conduit à des variations importantes :

- Les dépenses relatives aux projets d'agglomération RUN, liées aux groupes 37/47, ont été très inférieures en 2021. Les projets sont principalement portés par les communes et peuvent présenter des variations importantes d'une année à l'autre.
- La dissolution de la fortune du fonds des routes communales ne s'appliquait qu'à l'exercice 2020 et a donc eu un impact majeur sur les groupes 36 "Charges de transfert" et 49 "Imputations internes".
- Une très forte diminution des forfaits des services centraux entre 2020 et 2021 figure dans le groupe 39 "Imputations internes".

Concernant les effectifs, 3 postes (2.5 EPT) prévus au budget n'ont pas pu être repourvus avant la fin de l'année 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'086'361	494'000	268'839
Coûts salariaux et de structure	8'499'470	8'607'651	9'356'598
Coûts des services centraux	1'275'225	1'362'684	1'586'462
Revenus	187'670	350'000	274'382
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'673'387	10'114'334	10'937'516

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les routes et plus spécifiquement la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, le cadastre du bruit routier, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de la N5 et pour NEVIA (entretien autoroutier).

Les coûts de structure et des services centraux ont augmenté suite l'adaptation des clés de répartition analytique, malgré un volume d'heures inférieur aux valeurs budgétées.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	752'842	878'100	664'349
Coûts salariaux et de structure	3'228'852	3'863'568	2'726'524
Coûts des services centraux	500'637	611'668	481'827
Revenus	2'368'630	2'280'000	2'246'854
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'113'701	3'073'336	1'625'846

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et la surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, ainsi que les recettes relatives aux concessions hydrauliques, aux redevances de dragage et à la gestion des convois exceptionnels.

Les coûts de structure et des services centraux ont diminué suite à l'adaptation des clés de répartition analytique et à la forte diminution des amortissements liés à ce groupe de prestations.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	461'116	658'300	477'479
Coûts salariaux et de structure	3'597'453	3'650'035	4'027'249
Coûts des services centraux	1'057'602	650'501	651'119
Revenus	31'723	302'200	76'167
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'084'448	4'656'636	5'079'680

Commentaires

Suite à une réorganisation des divisions d'entretien, la division d'entretien 1 ne couvre désormais plus que le Littoral neuchâtelois, mais englobe le secteur de Rochefort précédemment rattaché à la division 2. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal (inférieurs à la moyenne compte tenu de la faible intensité de la période hivernale), les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Le changement organisationnel susmentionné a eu pour effet d'influencer la répartition des coûts de structure et des services centraux entre les 3 divisions. Pour la division d'entretien 1, cela a généré une augmentation des coûts. Celle-ci a néanmoins été partiellement compensée par des économies liées aux prestations de déneigement. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec le manque de prestations demandées par les communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	715'286	756'900	943'631
Coûts salariaux et de structure	4'507'873	4'646'763	4'535'592
Coûts des services centraux	1'235'552	813'127	813'899
Revenus	35'887	322'400	62'091
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'422'823	5'894'390	6'231'031

Commentaires

Suite à la réorganisation des divisions d'entretien, la division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et la partie sud-ouest des Montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Les coûts 2021 présentent des surcoûts au niveau des prestations de déneigement. Les dépenses relatives à d'autres prestations ont pu être diminuées, mais n'ont pas compensé ces augmentations. Quant au changement organisationnel susmentionné, il n'a pas généré de variations significatives pour cette division. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec le manque de prestations demandées par les communes suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	817'731	839'200	1'158'485
Coûts salariaux et de structure	4'618'148	4'773'611	4'840'284
Coûts des services centraux	1'489'767	975'752	976'679
Revenus	856'083	769'000	725'541
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'069'563	5'819'563	6'249'907

Commentaires

Suite à la réorganisation des divisions d'entretien, la division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et le nord-est des Montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Les coûts 2021 présentent des surcoûts au niveau des prestations de déneigement. Quant au changement organisationnel susmentionné, il n'a pas généré de variations significatives pour cette division. Les recettes moindres liées au manque de prestations demandées par les communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP ont été en partie compensées par une augmentation des recettes liées à la sous-traitance de l'entretien de la N20 par NEVIA.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	12'553	71'900	10'667
Coûts salariaux et de structure	1'936'900	1'781'135	1'735'996
Coûts des services centraux	523'750	379'459	379'820
Revenus	131'897	155'000	125'639
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'341'306	2'077'494	2'000'844

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les réparations des dégâts résultant d'accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Les charges liées aux accidents sont difficilement prévisibles et ont été inférieures aux montants budgétés. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec la diminution des charges directes.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	80'427	130'000	120'300
Coûts salariaux et de structure	1'575'652	2'195'336	1'846'575
Coûts des services centraux	244'507	347'547	321'623
Revenus	270'487	372'000	310'706
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'630'100	2'300'883	1'977'791

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des dossiers relatifs aux obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les places d'accueil des gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement l'utilisation du domaine public/privé.

Les coûts de structure et des services centraux ont diminué suite l'adaptation des clés de répartition analytiques et à la diminution des amortissements par rapport aux valeurs budgétées. Quant aux recettes, elles ont été inférieures suite à l'interdiction temporaire faite aux gens du voyage de s'installer sur les aires de séjour (en raison de la pandémie) et à une diminution des recettes liées aux opérateurs de téléphonie mobile.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	71'452	40'000	31'562
Coûts salariaux et de structure	1'572'346	1'769'424	1'262'767
Coûts des services centraux	242'480	280'107	214'566
Revenus	12'960	7'000	28'124
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'873'318	2'082'531	1'480'771

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers. Les coûts de structure et des services centraux ont diminué suite à l'adaptation des clés de répartition analytique, à la diminution des amortissements et à des volumes d'heures inférieurs par rapport aux valeurs budgétées.

Atelier mécanique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	457'356	0	-1'715
Coûts salariaux et de structure	-2'932'955	0	0
Coûts des services centraux	2'542'149	0	0
Revenus	66'550	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	0	-1'715

Commentaires

Les coûts de l'atelier mécanique ont été ventilés dans les groupes de prestations "Entretien courant DIV I", "Entretien courant DIV II" et "Entretien courant DIV III".

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Contributions fédérales globales	-587'226	-800'000	-819'260
Part au revenu de la RPLP	-4'659'561	-5'021'393	-4'870'860
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'726'988	-7'915'956	-6'830'748
Part fédérale aux redevances hydraulique	14'221	18'000	14'532
Subventions aux communes	3'699	0	-27'899
Total charges (+) / revenus (-) nets	-11'955'854	-13'719'349	-12'534'234

Commentaires

Les parts au revenu de la RPLP et à l'impôt sur les huiles minérales se sont avérées inférieures aux prévisions fournies en 2020 par la Confédération.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges et revenus divers	3'778'618	0	0
Frais de rappel	-140	0	-40
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'778'478	0	-40

Commentaires

Les charges et revenus divers 2020 correspondaient aux coûts liés à la sortie des immobilisations des routes déclassées et transférées aux communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	1'449'306	834'084	615'222	3'550'000	1'980'000	1'570'000	1'814'786	1'166'240	648'546
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	En cours	355'406	118'322	237'084	300'000	0	300'000	233'121	-260	233'381
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	En cours	0	0	0	177'000	0	177'000	0	0	0
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	806'155	455'870	350'284	2'706'250	1'590'000	1'116'250	875'485	495'534	379'951
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	2'476'850	216'785	2'260'066	1'881'000	283'000	1'598'000	1'000'864	309'224	691'640
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	16'793	8'979	7'814	2'054'000	1'200'000	854'000	-813	-488	-325
Assainissement routier H10	En cours	2'132'159	1'279'295	852'863	3'100'000	1'860'000	1'240'000	2'556'221	1'533'796	1'022'426
Assainissements EM 2018 - 2019	Clôturé	-7'766	0	-7'766	0	0	0	0	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	109'667	101'873	7'793	75'000	65'000	10'000	52'144	37'969	14'176
Construction du tunnel de Serrières	En cours	55'396	46'550	8'847	660'000	580'800	79'200	383'175	337'194	45'981
Corrections routières 2018 - 2019	Clôturé	-3'133	-3'169	37	0	0	0	0	0	0
Corrections routières 2020 - 2021	En cours	257'770	10'012	247'759	235'000	0	235'000	234'476	10'107	224'370
CP prot.crués LACE, 2020 - 2024	En cours	46'667	14'853	31'813	927'000	463'000	464'000	293'942	140'474	153'468
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	174'161	75'688	98'473	892'000	639'000	253'000	444'499	311'502	132'997
Dévelop. plateforme données routières	Clôturé	16'972	0	16'972	0	0	0	0	0	0
Elaboration dossier route H20	En cours	297'032	178'222	118'809	0	0	0	0	0	0
Entretien constructif 2018-2021	En cours	4'393'801	-2'562	4'396'363	5'019'000	0	5'019'000	4'144'645	54'487	4'090'159
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	Clôturé	0	0	0	50'000	0	50'000	49'220	0	49'220
Etudes détail liaison H18-H20	En cours	962'392	577'436	384'956	730'000	438'000	292'000	452'906	271'744	181'162
H10 Evitement de Peseux, études	En cours	33'387	20'032	13'355	150'000	90'000	60'000	0	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	0	0	0	8'725'000	5'100'000	3'625'000	0	0	0
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	En cours	0	0	0	150'000	0	150'000	20'002	0	20'002
Interventions urgentes à Cressier	En cours	0	0	0	0	0	0	2'114'152	516'831	1'597'321
LRVP, remise en état RC déclassées	Clôturé	5'647'721	0	5'647'721	0	0	0	0	0	0
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	1'257'532	0	1'257'532	800'000	0	800'000	741'067	0	741'067
PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	270'993	0	270'993	400'000	0	400'000	-168'781	0	-168'781
PS CFF Malakoff H18	En cours	729'018	437'411	291'607	5'876'000	4'620'000	1'256'000	5'416'143	4'779'349	636'794
RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean	En cours	0	0	0	90'000	0	90'000	81'139	0	81'139
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	1'913'811	0	1'913'811	1'268'000	0	1'268'000	1'207'775	0	1'207'775
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	55'274	15'702	39'572	518'810	300'000	218'810	296'358	163'489	132'868
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	Clôturé	37'019	15'453	21'566	0	0	0	0	0	0
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	Clôturé	636'010	314'615	321'396	0	0	0	0	0	0
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	En cours	5'844	3'506	2'337	23'000	13'800	9'200	16'874	10'124	6'750
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	92'180	0	92'180	170'000	0	170'000	132'356	0	132'356
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	En cours	303'653	0	303'653	300'000	0	300'000	237'289	0	237'289
Trav. remise en état Le Pâquier-Villiers	Clôturé	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Total		24'522'072	4'718'957	19'803'115	40'827'060	19'222'600	21'604'460	22'629'046	10'137'315	12'491'731

Commentaires

Les nouveaux crédits acceptés en 2021 sont :

- RC 1162 Assainissement du Pont de Saint-Jean
- H18 Contournement est Chaux-de-Fonds
- Interventions urgentes à Cressier

Les crédits suivants ont été clôturés en 2021 :

- Assainissement EM 2018 - 2019
- Corrections routières 2018 - 2019
- Dévelop. plateforme données routières
- Equip. déneig. transp. privés 2018-24
- LRVP, remise en état RC déclassées
- RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 2019
- RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019
- Trav. remise en état Le Pâquier-Villiers

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Au niveau des dépenses nettes au compte des investissements, il faut constater que des oppositions relatives au projet de réaménagement de la RC1320 (inclus dans la 12ème étape de rénovation des routes cantonales) ont bloqué une part importante du chantier, ce qui a fortement diminué le montant des dépenses réelles par rapport au budget prévu.

L'adjudication des travaux principaux pour l'assainissement et la sécurisation du tunnel de La Clusette n'est intervenue qu'à fin 2021, ce qui a entraîné une nette diminution des dépenses par rapport aux prévisions initiales.

Suite au référendum déposé et à la votation populaire de l'automne 2021, aucune dépense n'a pu être entreprise sur le crédit du Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18.

Différents chantiers figurant dans le crédit "Entretien constructif 2018-2021" ont pris du retard en raison de problèmes de coordination avec différents autres intervenants (communes et tiers), les dépenses ont donc été inférieures aux prévisions. Ces reports ont directement impacté à la baisse le crédit d'assainissement du bruit des RC. Les travaux menés sur la H10 n'ont concerné que des tronçons hors localité, qui n'ont engendré aucune dépense pour l'assainissement du bruit des RPS, les problèmes dans ce domaine ne se présentant qu'en localité.

Le crédit pour les "Interventions urgentes à Cressier" n'était naturellement pas inscrit au budget 2021, les montants nécessaires ont été ajoutés et ont permis d'effectuer les travaux de génie civil nécessaires pour la remise en état des routes et du lit du Ruhaut.

Ainsi, une très grande partie des dépassements de crédits budgétaires a pu être compensée au sein des investissements attribués au service.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service des ponts et chaussées	107
Total	107

Commentaires

Le nombre d'heures effectué par le SPCH dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a été très faible. Le service n'a été que peu impacté dans ses activités en 2021.

3.10.7. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Missions principales

Le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) est l'autorité chargée d'appliquer les législations cantonales et fédérales en matière d'énergie et de protection de l'environnement.

Une mission du SENE est d'appliquer la législation sur l'énergie, notamment de promouvoir une utilisation économe et efficace de tous les agents énergétiques, de garantir le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables indigènes, de prendre les mesures visant à la réduction des émissions de CO₂ pour tendre vers la neutralité carbone, de promouvoir les innovations technologiques permettant d'atteindre ces objectifs et de diminuer la consommation d'énergie du canton en tendant vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050. Il rassemble les données permettant d'estimer l'évolution et de suivre les besoins et l'offre d'énergie du canton.

L'autre mission du SENE est de protéger l'homme et l'environnement des atteintes dont ils peuvent faire l'objet. À ce titre, il suit l'évolution de la qualité de l'air, des eaux et du sol et agit en faveur de ces milieux par l'intermédiaire de mesures touchant notamment l'utilisation du territoire, l'entreposage et l'utilisation de substances et produits, les eaux usées et les rejets dans l'air. En outre, il examine les sites pollués qui doivent être assainis ou surveillés pour maîtriser les nuisances, cherche à prévenir des accidents pouvant causer de graves dommages à la population et à l'environnement, veille à une bonne gestion des déchets, limite l'exposition au bruit, au radon et aux rayonnements non ionisants.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées et sur la base du programme de législature et de sa feuille de route, le service veille à assurer de manière optimale notamment les objectifs suivants :

- Déployer la nouvelle conception directrice de l'énergie pour tendre vers une société à 2000 watts ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables indigènes ;
- Prendre des mesures pour réduire les émissions de CO₂ pour tendre vers la neutralité carbone ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air et du bruit ;
- Gérer les matières premières de manière adéquate, examiner et faire assainir les sites pollués.

Une évolution importante pour le service réside dans le fait que le financement des frais incombant à l'État dans le domaine de l'assainissement des sites pollués est pris en charge par le fonds des eaux depuis 2019, suite à la modification, mi-2017, de la loi y relative.

Une évolution et une augmentation constantes des bases légales cantonales et fédérales dans les domaines de la politique énergétique, de la politique pour le climat et de la protection de l'environnement, dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombent au SENE, ont conduit le service à poursuivre l'évolution constante de ses tâches.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Le SENE a préparé 11 projets de réponses du Conseil d'État concernant des auditions et consultations sur des ordonnances fédérales et a rédigé 15 préavis pour d'autres services ;
- La crise de la Covid-19 a affecté les activités du service avec une légère baisse des demandes de subventions et des reports dans l'ensemble des dossiers ;
- Le chef du service a été mobilisé pour l'EMCC ORCCAN, pour gérer la problématique des infrastructures critiques du canton.

Information

- Le SENE a poursuivi sa campagne scolaire de sensibilisation à l'énergie en 2021 avec la visite de 128 classes de 3ème et 4ème années et 162 classes de 6ème et 7ème années pour un total de 5'361 élèves ciblés ;
- La sensibilisation à la gestion des déchets en milieu scolaire, soutenue par le service, a été réalisée par le biais de 221 animations qui ont pris place dans les classes neuchâteloises, principalement du niveau primaire.

Énergie

- Au niveau législatif, le SENE a contribué à la rédaction du Règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn) qui concrétise les exigences de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn). L'ensemble des justificatifs énergétiques et certaines procédures ont été adaptés pour répondre aux nouvelles dispositions. Les 2 textes légaux sont entrés en vigueur le 1er mai 2021 ;

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la LCEn et du RELCEn, le SENE a organisé à l'attention des professionnels actifs dans le domaine de l'énergie 4 séances d'informations et 9 cours d'une demie journée qui ont réuni au total plus de 450 participants ;
- Le service a publié les statistiques sur l'énergie, a poursuivi les travaux en lien avec le plan cantonal de l'énergie et a accompagné 10 communes et un groupement de communes dans l'établissement de leur plan communal de l'énergie ;
- Une rencontre par visio-conférence avec les communes sur le thème de MINERGIE et le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) a eu lieu en mai ;
- Le service poursuit la démarche de suivi des gros consommateurs d'énergie (GCE) et la procédure d'exonération de la redevance énergétique en lien avec la loi sur l'approvisionnement en électricité. Au 31 décembre 2021, ce sont 174 GCE qui ont conclu une convention pour lesquels 261 sites sont en possession d'une exonération ;
- Le service participe en tant qu'organe de conseil en énergie à des groupes de travail, notamment au sein du service des bâtiments (SBAT), de la Commission bois-énergie Lignum (COBEL) et AgroCleanTech.

Projets de construction et chantiers

- Le SENE a pris position dans 5 procédures de projets soumis à étude d'impact ;
- Le service prévoit bon an mal an plus de 700 demandes de permis de construire dans le cadre du système SATAC, auxquelles s'ajoutent les préavis pour plans d'aménagement locaux et l'installation de pompes à chaleur ou d'antennes de télécommunications. Il prépare en outre les autorisations cantonales lorsque la législation l'exige ;
- Il a effectué quelques centaines d'inspections de chantiers en cours. Elles visaient en priorité le suivi de la gestion des déchets, mais également la protection des eaux ou la lutte contre les nuisances de chantier.

Déchets

- La mise en conformité des installations de traitement des déchets minéraux de chantier suit son cours. En 2021, le SENE a délivré une autorisation d'exploiter à 2 nouvelles installations de traitement ;
- Le service a accompagné et conseillé la planification et l'élaboration de projets de gravières, carrières et décharges ;
- La production totale de déchets urbains des ménages atteint 442 kg/hab. en 2020 alors qu'elle était de 467 kg/hab. l'année précédente ;
- En 2021, la production de déchets spéciaux des ménages a atteint 106'796 kg, en diminution de 4.6% par rapport à l'année précédente. Les peintures aqueuses constituent toujours la majorité des déchets collectés dans les 10 centres du canton. La production de déchets spéciaux des ménages diminue régulièrement dans le canton ;
- Le SENE s'assure que l'ensemble des déchets spéciaux du canton suit la bonne filière de traitement et d'élimination. 2 autorisations d'exploiter une installation de traitement des déchets ont été renouvelées en 2021 ;
- Environ 515 tonnes de ferraille ont été évacuées sur les places officielles d'élimination des véhicules, soit en légère baisse par rapport à l'année précédente, ainsi que 1750 tonnes de pneus. Le SENE valorise les matières recyclables (environ 80 tonnes de métaux). Plus de 50 dossiers pour des véhicules abandonnés ont été traités ;
- Le nouveau Plan cantonal de gestion des déchets a été adopté le 15 septembre 2021 par le Conseil d'État et a été publié et transmis aux acteurs directement concernés.

Protection des eaux et du sol

- Les investigations et surveillances hydrogéologiques de plus de vingt anciennes décharges et installations de tir se sont poursuivies sous l'égide du service ou ont abouti à leur classement définitif ;
- Le service a en outre fait réaliser et suivi de nombreuses investigations de sites pollués liés à l'activité d'entreprises et fixé sur le plan juridique les responsabilités pour la prise en charge des coûts à charge des pollueurs ; deux sites contaminés industriels attendent la mise en œuvre de leur projet d'assainissement ;
- Il a établi de nombreuses autorisations de cession ou de division de bien-fonds sur lesquels se situent des sites pollués ;
- Des prélèvements de sols, souvent en relation avec des sites pollués, ont été effectués dans le cadre des campagnes annuelles d'analyses ;
- La carte de protection des eaux, comportant les secteurs, ainsi que les zones S de protection des eaux, est accessible au public sur le guichet cartographique. Sa mise à jour a été effectuée en fonction des nouvelles données à disposition ;
- Le SENE collabore avec les cantons de Fribourg et Berne pour la surveillance des lacs de Neuchâtel, Biennet et Morat. Douze profils ont été réalisés au point le plus profond du lac (région Pointe du Grain à Bevaix) avec une sonde multi-paramètres ;
- Cette année, c'est le bassin versant du Doubs qui a été évalué par 12 séries de prélèvements sur une dizaine de points pour analyses chimiques et évaluation de l'indice diatomées et indice du macro-zoobenthos (IBCH) ;
- En collaboration avec la confédération (réseau NAWA) un préleveur réfrigéré qui permet des prélèvements en continu a été installé sur la Sorge à Valangin. Ce suivi s'inscrit dans le cadre du plan d'action phytosanitaire de la confédération ;
- Par son implication dans l'élaboration du plan phytosanitaire, la section Eaux et Sols, a fourni un travail conséquent en matière de compilation et de mise en valeur des données sur les eaux souterraines et de surface ainsi qu'en matière de coordination avec les différents services impliqués.

Évacuation et traitement des eaux

- Les 23 stations d'épuration (STEP) communales et intercommunales et la station industrielle privée de l'entreprise FRIGEMO ont été contrôlées 4 fois au cours de l'année par notre service afin de vérifier l'autocontrôle de celles-ci. En plus des paramètres usuels, des analyses de micropolluants ont été effectuées sur une partie d'entre elles, bien que le traitement de ces derniers ne soit pas encore effectif ;
- Toutes les STEP devant mettre en place un système de traitement des micropolluants ont reçu l'aval de la Confédération ;
- Les STEP de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont reçu la validation de l'octroi de subvention par la Confédération pour le traitement des micropolluants ;
- Les boues des STEP sont éliminées en co-incinération avec les ordures ménagères, seules les boues de FRIGEMO (exemptes de matière fécale) sont valorisées en agriculture.

Surveillance de la qualité de l'air et Rayonnements non ionisants

- Le réseau de surveillance de la qualité de l'air du canton de Neuchâtel est constitué de trois stations de mesure installées dans les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, de deux stations mobiles et d'un réseau de 40 capteurs passifs du dioxyde d'azote. Il est complété par une station au Landeron (propriété de la raffinerie) et une station sur Chaumont (réseau de la confédération – NABEL). Selon les relevés du SENE, en 2021, la qualité de l'air continue de s'améliorer, cependant des immissions excessives de certains polluants comme les oxydes d'azote, les poussières fines et l'ozone sont toujours présentes, comme d'ailleurs partout en Suisse. Un rapport sur l'évolution de la qualité de l'air de 1992 à 2020 a été adopté en décembre par le Conseil d'État qui a décidé de faire établir par le SENE un nouveau plan de mesures OPair en se basant sur les constats du rapport ;
- Dans le cadre de ces activités de mesure de la qualité de l'air, le SENE a reçu une subvention de CHF 132'860 de la Confédération, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019 ;
- Le SENE a participé à un projet de modélisation de la qualité de l'air avec ses homologues de Franche-Comté ;
- Le canton de Neuchâtel exploite un petit réseau de météorologie, dont il met les données à disposition de divers services de l'administration. Une convention le lie à MétéoSuisse pour la publication des données mesurées ;
- Le SENE contrôle le respect des exigences de l'Ordonnance contre le rayonnement non ionisant (ORNI), lors des procédures de permis de construire et de modifications des installations de téléphonie mobile. Avec l'arrivée de la 5G, le rythme et la complexité des dossiers ont augmenté.

Bruit et radon

- Conformément aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) le SENE a réalisé un cadastre du bruit des principales installations de tir du canton (26 installations de tir civiles). Cette approche donne des indications précieuses dans le cadre des demandes de permis de construire et en particulier pour la révision des plans d'aménagement locaux. Les installations les plus problématiques feront encore l'objet de mesurages in-situ. 6 d'entre elles ont été mesurées à fin 2021 ;
- Le SENE a traité environ 300 demandes d'installation de pompe à chaleur (PAC) air-eau. Au vu de la densification et de la généralisation de ce mode de chauffage, ce type de demandes prend de l'ampleur et de la complexité ;
- Dans le cadre de l'application de l'Ordonnance sur la radioprotection (ORaP), le SENE a commencé à planifier, en application de l'article 164 « Mesures du radon par le canton », des campagnes de mesures dans les écoles et les jardins d'enfants.

Entreprises et produits

- La trentaine de rapports annuels devant être envoyés régulièrement par les entreprises sur leurs contrôles des rejets d'eaux usées industrielles ont été examinés. Dans le cadre de nos contrôles in situ, une dizaine de prélèvements inopinés et une trentaine de visites ont été effectués ;
- Pour la branche automobile, l'autocontrôle des eaux usées est toujours en vigueur, les laboratoires ont effectué plus de 200 prélèvements dans plus de 150 garages. 6 échantillons dépassaient légèrement les normes. Notre service doit effectuer une surveillance régulière faute de quoi les règles sont vite oubliées par les responsables de la branche ;
- Le SENE procède à des contrôles de rejets atmosphériques dans les entreprises et vérifie également le respect des normes d'émissions sur la base de rapports de mesure de gros émetteurs devant procéder à des mesures en continu ;
- Le SENE prépare une accréditation pour réaliser les mesures de rejets de polluants dans l'air : en 2021 il a passé un audit qui a montré le besoin de revoir certains équipements de mesure ;
- L'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) différencie maintenant les fréquences de contrôle obligatoire des chauffages au gaz et au mazout. De ce fait les émoluments relatifs à ces contrôles sont plus importants en 2019 et 2020, puis chuteront en 2021 et en 2022, et ce cycle devrait se répéter avec une fréquence de 4 ans Le SENE a préparé toute la réglementation relative à la mise en place du contrôle des chauffages au bois de puissance inférieure à 70 kW ;
- Le SENE s'est prononcé sur quatre notifications relatives à la sécurité biologique ;
- Les indications des dix entreprises grosses émettrices de polluants ont été contrôlées et répertoriées dans le registre qui doit être tenu à ce sujet ;
- Le SENE a traité 39 demandes de remboursement de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils ;
- Vingt-deux dossiers relatifs à l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs ont été traités, principalement en rapport avec l'aménagement du territoire ;
- On dénombre 12'522 installations de stockage d'hydrocarbures. Seuls 7 réservoirs enterrés à simple-paroi doivent être encore assainis ou mis hors service. 372 avis de révision de citernes à mazout ont été transmis aux propriétaires et 86 rappels ont été envoyés aux retardataires ;
- Le contrôle pour la réduction des émissions d'hydrocarbures et de la reprise des vapeurs d'essence est effectué par des entreprises agréées qui collaborent avec le canton. Le changement des systèmes de reprises des vapeurs d'essence se poursuit. Plus de la moitié des stations-service ont été équipées par des systèmes autorégulés. Moins de 3% des stations-service ne sont pas conformes lors du contrôle. Elles sont directement réparées ;
- Le laboratoire accrédité du SENE a analysé un peu moins de 2'500 échantillons environnementaux (eaux, sols, air, etc.). Les indicateurs tels que les produits phytosanitaires, les métaux lourds et résidus médicamenteux font notamment partie des paramètres examinés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	3'165'613	3'003'176	3'023'115	+19'939	+0.7%	-142'497	-4.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	779'833	638'000	640'312	+2'312	+0.4%	-139'520	-17.9%
43 Revenus divers	29'234	28'000	6'987	-21'013	-75.0%	-22'247	-76.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	215'860	178'000	221'860	+43'860	+24.6%	+6'000	+2.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	2'140'686	2'159'176	2'153'956	-5'220	-0.2%	+13'270	+0.6%
Charges d'exploitation	10'624'184	10'537'311	10'333'344	-203'968	-1.9%	-290'840	-2.7%
30 Charges de personnel	4'650'104	4'676'138	4'569'932	-106'206	-2.3%	-80'172	-1.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'269'361	1'513'500	1'170'624	-342'876	-22.7%	-98'737	-7.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	155'091	92'098	83'663	-8'435	-9.2%	-71'428	-46.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	3'800'667	3'798'965	3'799'641	+676	+0.0%	-1'026	-0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	748'961	456'610	709'484	+252'873	+55.4%	-39'477	-5.3%
Résultat d'exploitation	-7'458'572	-7'534'135	-7'310'229	+223'907	+3.0%	+148'343	+2.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	3	0	0	0	--	-3	-100.0%
Résultat de financement	-3	0	0	0	--	+3	+100.0%
Résultat opérationnel	-7'458'574	-7'534'135	-7'310'229	+223'907	+3.0%	+148'346	+2.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-7'458'574	-7'534'135	-7'310'229	+223'907	+3.0%	+148'346	+2.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	38.00	37.00	38.00	+1.00	+2.7%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	32.90	31.60	-1.30	-4.0%	0.00	0.0%

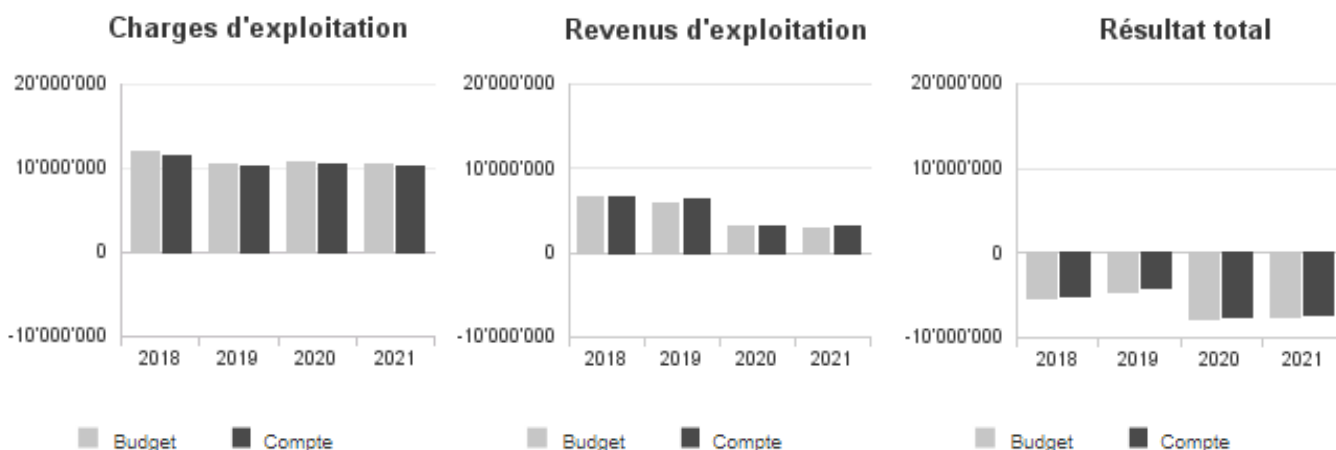
Commentaires

Concernant les revenus d'exploitation, en comparaison à l'année précédente, la baisse provient essentiellement du groupe 42 "Taxes" (-17.9%), qui dépend majoritairement de la vente de vignettes chauffages. Depuis 2019, la périodicité des contrôles des chauffages au gaz est passée de 2 ans à 4 ans, ce qui induit forcément une baisse importante des ventes de vignettes pour 2021 et 2022. Celles-ci sont d'ailleurs soumises à une double fluctuation temporelle, car lors de la mise en œuvre du système libéralisé du contrôle des chauffages en l'an 2000, les ventes de vignettes ont toujours été plus importantes les années paires.

Concernant les charges d'exploitation, la baisse provient essentiellement du groupe 31 "Biens, services et autres charges d'exploit." (-22.7%) et en particulier des frais d'élimination des véhicules usagés.

Quant au personnel administratif, l'écart au 31 décembre 2021 par rapport au budget des EPT est dû au fait que des diminutions de taux d'occupation n'ont pas encore été complètement compensées, générant ainsi une diminution des charges de personnel.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	-6
Coûts salariaux et de structure	1'334'603	1'250'205	1'666'549
Coûts des services centraux	115'160	105'089	137'544
Revenus	23'048	87'676	71'306
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'426'715	1'267'618	1'732'780

Commentaires

La croissance des coûts et des revenus de 2020 à 2021 est due à l'augmentation du nombre de dossiers traités.

Energie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	9'461	25'400	19'544
Coûts salariaux et de structure	1'764'270	1'661'369	1'802'392
Coûts des services centraux	152'912	139'314	149'080
Revenus	34'779	33'000	66'163
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'891'865	1'793'083	1'904'853

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service et quelques diverses recettes.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	237'977	322'600	264'050
Coûts salariaux et de structure	1'292'396	1'234'574	1'174'434
Coûts des services centraux	110'314	103'774	97'341
Revenus	412'264	431'500	287'835
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'228'423	1'229'449	1'247'990

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les produits proviennent surtout de la vente des vignettes pour le contrôle des chauffages, d'émoluments pour actes administratifs ainsi que de la facturation de prestations de service. À noter que la subvention fédérale pour la protection de l'air (CHF 95'000), budgétée sous le groupe de prestations ci-dessus, a été comptabilisée sous les "Charges et revenus nets non incorporables aux prestations".

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	33'480	33'000	25'521
Coûts salariaux et de structure	408'661	376'115	428'519
Coûts des services centraux	35'135	31'615	35'525
Revenus	32'774	10'000	13'631
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	444'502	430'730	475'934

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes relatifs à la lutte contre le bruit. Les produits correspondent à des prestations de service dans le domaine des rayonnements non-ionisants (antennes de téléphonie mobile).

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	522	6'000	1'696
Coûts salariaux et de structure	2'351'338	2'533'846	2'438'881
Coûts des services centraux	202'010	212'987	202'017
Revenus	1'357'805	1'263'800	1'332'901
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'196'065	1'489'034	1'309'694

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Déchets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	798'594	877'500	621'999
Coûts salariaux et de structure	1'302'036	1'089'823	845'471
Coûts des services centraux	112'727	91'439	65'991
Revenus	1'088'326	1'094'200	1'034'966
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'125'031	964'562	498'494

Commentaires

L'écart budgétaire s'explique non seulement par la diminution de la production de déchets spéciaux des ménages (DSM) et par des conditions avantageuses obtenues d'un fournisseur de prestations mais surtout par l'augmentation de la valeur de la ferraille (en forte hausse) qui a pratiquement couvert les frais d'élimination des véhicules usagés.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	240'451	347'454	263'415
Coûts des services centraux	20'431	29'206	21'882
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	260'881	376'660	285'297

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Conférences intercantionales	67'704	66'000	66'676
Dédomm. conf. & autr. cantons	-83'000	-83'000	-83'000
Subventions fédérales	-132'860	0	-132'860
Total charges (+) / revenus (-) nets	-148'156	-17'000	-149'184

Commentaires

Le budget de la subvention fédérale de CHF 95'000 pour la protection de l'air aurait dû être attribué ici.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-758	0	-454
Total charges (+) / revenus (-) nets	-758	0	-454

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	11'432	13'298	-1'866	15'000	10'000	5'000	5'267	13'477	-8'210
Achat analyseur homologué 70kW	Clôturé	0	0	0	20'000	0	20'000	14'782	0	14'782
PI-mobilité durable	En cours	35'000	0	35'000	600'000	0	600'000	0	0	0
Remplacement analyseur TOC laboratoire	Clôturé	0	0	0	65'000	0	65'000	63'543	0	63'543
Remplacement appareils mesure immissions	Clôturé	27'522	0	27'522	31'000	0	31'000	31'977	0	31'977
Remplacement ICP - OES laboratoire	Clôturé	85'000	0	85'000	0	0	0	0	0	0
Total		158'953	13'298	145'655	731'000	10'000	721'000	115'569	13'477	102'092

Commentaires

Le lancement des actions couvertes par le programme d'impulsion pour la mobilité durable a pris du retard. Le programme de subventions des bornes de recharge a été lancé au 1er janvier 2022 et donc aucune dépense n'a été effectuée en 2021.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de l'énergie et de l'environnement	40
Total	40

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.10.8. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Missions principales

Les missions principales du service de la faune, des forêts et de la nature sont les suivantes :

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2021, le service s'est fortement investi dans la mise en œuvre des conventions-programmes conclus dans les domaines de la nature et du paysage, des forêts et de la faune. Pour la période 2020 à 2024, la Confédération a octroyé près de 25 millions de francs en faveur des espaces naturels neuchâtelois. Cette année, le service a eu l'opportunité de se concentrer pleinement sur le suivi et la réalisation des mesures prévues, la plupart des accords de prestation avec les partenaires publics et privés ayant été conclus. Dans le domaine de la gestion des forêts, le canton a pu justifier d'une augmentation de moyens financiers pour la période 2021-2024 d'un peu plus de CHF 2,9 millions. Ce soutien supplémentaire de la Confédération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la motion Fässler, approuvée par le Parlement fédéral au printemps 2021.

En ce qui concerne la gestion de la faune sauvage, la présence du loup est de plus en plus marquée dans l'arc jurassien. Deux meutes se sont récemment constituées dans le canton de Vaud et la France voisine et les observations d'individus isolés tendent à augmenter. En 2021, aucune observation ou dommage imputable à cette espèce n'a été relevé sur le territoire neuchâtelois. La situation pourrait toutefois évoluer rapidement ces prochaines années au vu de la dynamique actuelle de l'espèce. Dans ce contexte, le service a mis sur pied un groupe de suivi et prévoit de renforcer l'information aux éleveurs. Pour ce qui est du lynx, la dernière campagne de suivi menée durant l'hiver 2020-2021 montre que la densité est stable dans notre région et à un niveau relativement élevé par rapport au reste de la Suisse. Les dommages demeurent toutefois sous contrôle dans le canton avec seulement trois prédatations sur des animaux d'élevage relevées entre fin 2020 et fin 2021.

Malgré une légère baisse des dégâts causés par le sanglier aux cultures et aux herbages, de l'ordre de 10% par rapport à 2020, l'effort de gestion sur cette espèce a été maintenu à un niveau élevé, avec le concours des chasseurs. Un tel effort est nécessaire compte tenu du fort taux d'accroissement de l'espèce dans notre pays. Il vise à stabiliser les effectifs de sangliers, voire à les réduire dans certains secteurs problématiques.

Les rendements de la pêche professionnelle ont été faibles en 2021. Le redressement amorcé en 2020 se poursuit toutefois avec une hausse de l'ordre de 5% par rapport à l'exercice 2020. Dans ce contexte toujours difficile, les douze pêcheurs professionnels neuchâtelois ont bénéficié d'une aide de l'État pour un montant total de CHF 97'750.

Dans le domaine de l'organisation forestière, le dossier "Gestion forestière 2020" a été achevé à fin 2021 après plusieurs années de labeur. Le passage de trois à deux équipes forestières cantonales, la sous-traitance de certains travaux forestiers à la commune du Landeron et la vente du centre forestier de l'Eter à cette même commune ont marqué la fin de ce processus. Au niveau économique, le marché des bois a bénéficié d'une très forte demande à partir de la seconde moitié de l'année, liée à un contexte international très concurrentiel. Très bas en début d'année, les prix du bois ont repris quelques couleurs dès la fin de l'été mais restent toutefois encore faibles. En ce qui concerne la gestion de nos forêts, les conséquences des sécheresses des années précédentes se font toujours sentir mais l'été relativement frais et bien arrosé a apporté un répit bienvenu pour nos sylves. Petit bémol à cette embellie, des dégâts de grêle subis çà et là par certains massifs. Les forêts neuchâteloises sont toujours caractérisées par une bonne résilience grâce à la sylviculture proche de la nature qui y est appliquée depuis plus de cent ans.

Avec le développement de grands projets touchant à l'aire forestière (carrières, parcs éoliens, projets routiers) et la révision des plans d'aménagements locaux (PAL), les procédures en lien avec la protection de la forêt, en particulier les défrichements et leurs compensations, les constatations de la nature forestière et les distances de constructions ont pris une ampleur croissante au sein du service. La révision des PAL nécessite également une coordination étroite avec certains projets en cours. Il s'agit notamment de la légalisation des sites naturels méritant d'être protégés (sites inscrits à l'inventaire cantonal des objets que l'État entend mettre sous protection - ICOP) et des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale ainsi que de la réalisation du réseau écologique cantonal. Ce travail de coordination se poursuivra ces prochaines années.

Enfin, les réserves naturelles du canton ont été très visitées durant cette année particulière, notamment la région du Creux du Van. L'afflux de visiteurs et la réalisation de certaines manifestations a nécessité un investissement important du service en terme de sensibilisation et de communication.

Activités et réalisations

Gestion de la faune et des systèmes aquatiques

- En 2021, 863 permis annuels et près de 1'300 permis temporaires ont été délivrés pour la pêche en rivière, soit une baisse légère (8%) par rapport à l'année précédente. Environ 3'500 truites ont été pêchées, dont 2'550 pour la seule Areuse ;
- Pour le lac, les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud ont vendu 30 permis de pêche professionnelle (stabilité) et 3'637 permis de pêche de loisir (légère baisse par rapport à l'année précédente) ;
- Les rendements de la pêche professionnelle poursuivent leur redressement passant de 133 tonnes en 2020 à 140 tonnes en 2021. Ce résultat demeure toutefois faible puisqu'il ne représente que le 42% des captures annuelles enregistrées avant 2017 ;
- Le service a immergé dans le lac de Neuchâtel environ 33.7 millions d'œufs et d'alevins provenant de la pisciculture de Colombier. Le repeuplement concerne essentiellement les corégones et, dans une moindre mesure, le brochet, la truite de lac et l'omble. Le résultat 2021 est en nette augmentation par rapport à l'année précédente (53%). Il s'explique par une augmentation des géniteurs capturés par les pêcheurs professionnels ;
- Le service a poursuivi ses travaux en faveur des habitats des poissons menacés de nos rivières. En 2021, le lit de l'Areuse a été réaménagé en amont de Couvet sur une longueur de 500 mètres environ, avec l'appui de la Confédération ;
- Les comptages de lièvres effectués au printemps 2021 ont montré des résultats assez similaires à ceux des années précédentes. Bien que stables, voire en légère hausse, les effectifs demeurent faibles. De ce fait, la chasse n'a été ouverte que deux jours contre quatre par le passé. 9 individus ont été prélevés en 2021 contre 28 en 2020 ;
- Les comptages printaniers ont montré une baisse des effectifs de chevreuil de l'ordre de 20% par rapport à l'année précédente. Au vu de cette situation, il a été décidé de réduire le plan de chasse qui est passé de trois à deux individus par chasseur. Au total, 306 chevreuils ont été prélevés ;
- Les comptages printaniers de chamois ont montré des résultats assez similaires à ceux des deux années précédentes. Compte tenu des faibles effectifs présents dans le canton, le système de chasse limité, appliqué depuis 2015, a été maintenu. Le nombre d'animaux tirés en 2021 est de 25 chamois ;
- Les dégâts causés par le sanglier aux cultures se sont montés à environ CHF 200'000 en 2021. Ce montant est important mais demeure raisonnable si l'on considère les chiffres record enregistrés en 2016 et 2018. Compte tenu de la situation, la chasse a été ouverte dès juin 2021 et arrêtée à fin janvier 2022. Au total, 221 sangliers ont été prélevés ;
- Le service a engagé deux études, l'une sur le lièvre et l'autre portant sur la bécasse des bois et la gélinotte. Ces travaux visent à améliorer nos connaissances sur ces espèces sensibles et ainsi mieux cibler les mesures de conservation.

Aménagement et gestion des forêts

- Le taux d'exploitation en regard de la possibilité dans les forêts publiques du canton s'est élevé à 93% (2020 : 100%, 2019 : 108%) pour une quantité de 92'590 sylves exploitées (99'357 en 2020). Les exploitations ont été menées en 2020 dans 253 divisions de forêts publiques (197 en 2020) ;
- La proportion des assortiments résineux / feuillus exploités en 2021 est de 78% / 22% (résultat similaire en 2020). Les proportions respectives d'assortiments exploités dans les forêts publiques sont les suivantes : bois d'œuvre 61.5% (60.6% en 2020), bois d'industrie 5.3% (9.1% en 2020) et bois énergie 33.2% (30.2% en 2020) ;
- Dans les forêts privées, 710 autorisations de coupe ont été délivrées (résultat identique en 2020), portant sur 102'010 sylves (74'353 vs en 2020) ;
- Le marché des bois pour l'exercice 2021 s'est fortement modifié en cours d'année du fait d'une très grande demande internationale notamment sur les marchés nord-américains et asiatiques. Cela a permis d'écouler les bois avec des prix plus intéressants en fin d'année, même sur les qualités moindres. Le manque de produits en bois transformé a conduit certains acheteurs à réfléchir sur leurs filières d'approvisionnement, voir leur processus de construction. Cette tendance pourrait potentiellement avoir un effet positif envers des produits locaux via des filières courtes ;
- Le prix moyen des grumes résineuses saines en écorce s'est élevé en 2021 à CHF 70.22/m³ (CHF 67.63/m³ en 2020 : valeurs fournies par ForêtNeuchâtel). Cette hausse s'explique par la forte demande en bois sur le marché international qui a fait suite au rebond économique observé après la levée des confinements. À cela s'ajoute la diminution du volume de bois de faible qualité sur le marché, les bois bostrychés, renversés ou cassés par des tempêtes ayant quelque peu diminué. En fin d'année, un léger tassement a néanmoins freiné la progression des prix offerts pour les résineux. Concernant les feuillus, la reprise des activités économiques et l'interdiction des coupes prononcées dans la majorité des forêts chinoises ont renforcé la demande, également en Suisse, plus particulièrement pour le chêne. Alors qu'au début 2021 la situation était encore morose, les prix payés aux propriétaires forestiers se sont finalement améliorés d'un peu plus de 10% en toute fin d'année ;
- Malgré cette légère embellie, la situation économique des entreprises forestières reste délicate. Pourtant la filière bois continue à assurer de nombreux et précieux emplois périphériques. Par ailleurs, les bénéfices des services environnementaux, sociétaux et de maintien de la biodiversité assurés par les forêts neuchâteloises surpassent la charge financière assumée par les propriétaires forestiers ;
- Les montants supplémentaires alloués à fin 2021 par la Confédération dans le cadre de la RPT, qui se montent à un peu plus de 2.9 millions (motion Fässler), permettront de financer des interventions nécessaires en faveur des forêts protectrices et de la biodiversité ;
- En 2021, CHF 3'565'000 de subventions ont été versés aux propriétaires de forêts dans le cadre de la mise en œuvre des conventions-programme.

Gestion de la nature et réseau écologique

- Près de la moitié des 16 réseaux du canton ont désormais été renouvelés. La participation se maintient, voire s'améliore, tant pour le nombre d'exploitants que pour les surfaces inscrites. Depuis 2018, une étude est en cours dans le but d'évaluer l'effet de ces mesures sur les espèces cibles (tels que les papillons et orthoptères). Toutes les régions du canton ont désormais fait l'objet des relevés initiaux et seront par la suite évaluées tous les quatre ans ;
- Un suivi de la végétation sur le pâturage communal des Bayards a été réalisé entre 2015 et 2021. Il montre que la suppression de la fumure permet le retour progressif et le développement des espèces caractéristiques des prairies et pâturages secs ;
- Les surfaces de promotion de la biodiversité de niveau 2 continuent à progresser tant en surface qu'en qualité ;
- Depuis 2019, des contrats d'entretien de prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS) sont en cours d'élaboration. En zone d'estivage, la quasi-totalité des PPS (48/49) est désormais sous contrat. Dans la zone SAU, la moitié des contrats ont été signés (55). Les contacts se poursuivront en 2022 ;
- Le service poursuit sa mission de gestion des plantes exotiques envahissantes (néophytes). Il a mis l'accent cette année sur la lutte le long des berges de cours d'eau et du lac avec l'élimination de près de 2 tonnes de matériel végétal, en particulier de la renouée du Japon ;
- La collaboration avec le SPCH concernant la gestion différenciée des talus s'est poursuivie cette année. Des conseils ont été dispensés à plusieurs communes qui souhaitent intégrer ce mode de gestion sur leur territoire ;
- Le suivi floristique et entomologique des PPS du Creux du Van s'est poursuivi. Il a été étendu en 2021 aux prairies extensives exploitées dans le secteur, afin de disposer de plus d'informations pour optimiser la gestion du site en faveur de la biodiversité dès l'entrée en vigueur du PAC du Haut Plateau du Creux du Van ;
- La reconstruction des murs de pierres sèches du Haut Plateau du Creux du Van a connu une nouvelle avancée importante. En tout, environ 280 mètres ont été remis en état (206 mètres pour le mur du bord du cirque, celui-ci étant dorénavant achevé et 72 mètres pour celui de la Baronne) ;
- Deux prairies sèches d'importance nationale ont été revitalisées en 2021. Le débroussaillage du pâturage du Crosat (commune de Val-de-Ruz, objet 2735) s'est poursuivi grâce à l'engagement d'un groupe de civilistes encadré par la Fondation action en faveur de l'environnement. Le pâturage de Chuffort (commune de Val-de-Ruz, objet 2512) a fait l'objet d'une coupe d'éclaircie ;
- En vue de l'établissement du PAC des Côtes du Doubs, le service a organisé 5 ateliers thématiques avec les acteurs concernés dans le but de présenter les objectifs de gestion du PAC et de les confronter à l'utilisation du site. Cela a permis de lancer une étude sur l'avifaune pour le site d'escalade de la Grande Beuge afin d'évaluer les conflits et les mesures à mettre en place ;
- L'étang de Bonne Fontaine situé dans l'IBN des Éplatures à la Chaux-de-Fonds a été curé pour sa moitié et une pêche a permis de diminuer fortement l'importante population de poisson rouge, considéré comme espèce exotique. Cette mesure est favorable au maintien et au développement des populations de batraciens indigènes et protégés ;
- Le service a poursuivi les travaux de régénération débutés en 2008 dans la tourbière du Marais-Rouge (commune des Ponts-de-Martel). La construction de trois digues en argile et de cinq palissades en bois permettra de restaurer l'équilibre hydrique de ce marais sur une surface de 1,2 ha environ ;
- Le suivi des odonates (libellules) des tourbières des Ponts-de-Martel met en évidence une augmentation du nombre d'espèces en lien avec les travaux de revitalisation. La tourbière du Bois-des-Lattes abrite actuellement 53 espèces de libellules ce qui en fait l'un des sites les plus riches de Suisse. Ce suivi confirme l'augmentation de la taille des populations du sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*), l'installation du leste des bois (*Lestes dryas*) et a permis de découvrir le leste verdoyant (*Lestes virens*), espèces disparues ou non connues dans notre canton et parmi les plus rares du pays ;
- Plusieurs travaux d'aménagement et d'entretien ont été réalisés dans les sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (IBN) afin d'offrir de nouveaux lieux de reproduction et de ponte. En tout, plus de 200m² de plans d'eau ont été curés et réaménagés. Un nouvel étang forestier a été créé dans le Bois du Devens à Gorgier.

Prestations sociétales

- Le travail de sensibilisation et d'information de la population à la problématique de la sauvegarde de la région du Creux du Van – Gorges de l'Areuse s'est poursuivi. Cette année, le ranger a mis particulièrement l'accent sur le respect des secteurs interdits d'accès et sur la protection de la faune sauvage contre les dérangements. La fréquentation du site a légèrement baissé par rapport à 2020 mais est restée à un niveau nettement supérieur à celui enregistré en 2019 ;
- Comme à l'accoutumée, le service a organisé de nombreuses séances et visites d'information à l'attention du grand public comme d'un public de connaisseurs.

Gouvernance

- Le service a évalué plus de 620 dossiers pour contrôler leur conformité avec les dispositions légales dont il a la responsabilité. 439 dossiers concernaient des demandes de permis de construire dont la durée de traitement interne moyenne a été de moins de 16 jours en 2021, la moitié des dossiers ne restant que moins de 13 jours dans le service ;
- Le service a délivré dans le cadre de la législation sur la pêche et la faune sauvage : 38 autorisations selon la loi fédérale sur la pêche, 65 décisions selon la loi cantonale sur la faune sauvage, et 88 décisions concernant l'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage ;
- En matière de législation forestière, les décisions suivantes ont été délivrées : 62 décisions pour l'octroi d'une dérogation à l'interdiction de construire dans la limite des 30 mètres par rapport à la lisière forestière, 5 décisions pour l'autorisation de constructions de minime importance en forêt, 5 décisions pour exploitation préjudiciable en forêt, 4 décisions relatives à l'autorisation pour le partage de forêts privées et 2 décisions pour une dérogation à l'autorisation de défricher. Aucune décision relative à l'autorisation pour le partage de forêts publiques n'a été délivrée en 2021 ;
- En matière de législation sur la protection de la nature et du paysage, les décisions suivantes ont été délivrées : 13 décisions pour l'octroi d'une dérogation à la suppression des haies et des bosquets et 9 décisions pour l'octroi d'une dérogation en application de l'arrêté sur les opérations mécaniques lourdes dans les milieux naturels (grobroyages).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'137'088	6'890'918	6'135'279	-755'639	-11.0%	-1'808	-0.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	556'723	545'000	494'750	-50'250	-9.2%	-61'972	-11.1%
42 Taxes	1'050'200	1'292'000	919'530	-372'470	-28.8%	-130'670	-12.4%
43 Revenus divers	49'786	133'150	235'496	+102'346	+76.9%	+185'709	+373.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'429'777	1'560'000	1'776'080	+216'080	+13.9%	+346'303	+24.2%
47 Subventions à redistribuer	2'988'047	3'310'000	2'484'592	-825'408	-24.9%	-503'455	-16.8%
49 Imputations internes	62'555	50'768	224'831	+174'063	+342.9%	+162'277	+259.4%
Charges d'exploitation	12'473'050	13'866'138	12'751'557	-1'114'580	-8.0%	+278'507	+2.2%
30 Charges de personnel	4'764'047	5'214'564	4'940'976	-273'588	-5.2%	+176'929	+3.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'836'733	2'102'500	2'064'243	-38'257	-1.8%	+227'510	+12.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'843	67'541	67'553	+12	+0.0%	+4'710	+7.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'579'198	2'126'017	1'828'085	-297'932	-14.0%	+248'887	+15.8%
37 Subventions redistribuées	2'988'047	3'310'000	2'484'592	-825'408	-24.9%	-503'455	-16.8%
39 Imputations internes	1'242'181	1'045'516	1'366'108	+320'592	+30.7%	+123'926	+10.0%
Résultat d'exploitation	-6'335'962	-6'975'220	-6'616'278	+358'942	+5.1%	-280'316	-4.4%
44 Revenus financiers	547'779	658'400	585'465	-72'935	-11.1%	+37'685	+6.9%
34 Charges financières	0	0	111'333	+111'333	--	+111'332	+35'913'609.7%
Résultat de financement	547'779	658'400	474'132	-184'268	-28.0%	-73'647	-13.4%
Résultat opérationnel	-5'788'183	-6'316'820	-6'142'146	+174'674	+2.8%	-353'963	-6.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'788'183	-6'316'820	-6'142'146	+174'674	+2.8%	-353'963	-6.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	44.00	48.00	44.00	-4.00	-8.3%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	34.60	37.50	35.75	-1.75	-4.7%	+1.15	+3.3%

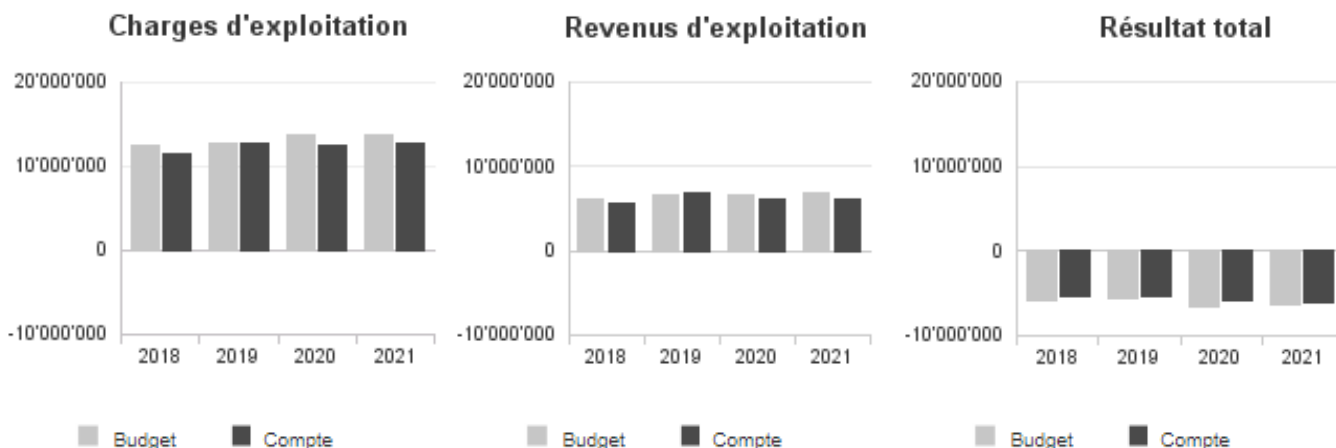
Commentaires

Les revenus d'exploitation sont inférieurs au budget de l'ordre de 11%. Cette différence provient, d'une part, du volume des ventes de permis de chasse et pêche inférieur aux attentes et, d'autre part, à une vente de bois en deçà des prévisions budgétaires. Suite à un été 2021 frais et humide, les bois dépérissants ont en effet été moins nombreux. Les volumes de bois exploités et les ventes qui en découlent s'en sont retrouvés diminués. En ce qui concerne les subventions à redistribuer, ces dernières concernent principalement des éléments en lien avec les conventions-programme "Nature" et "Forêts". L'importance de ces revenus (et des charges y relatives) dépend de l'avancement et de la nature des projets mis en œuvre durant l'année.

Au niveau des charges d'exploitation, elles sont inférieures au budget de 8% et restent donc bien maîtrisées. La différence avec le budget provient essentiellement des charges relatives aux subventions redistribuées, en corollaire avec la baisse de revenus sur ce type de subventions, pour les raisons citées plus haut.

La réduction du personnel administratif de 1.75 EPT au 31 décembre 2021 par rapport au budget provient essentiellement de la suppression de l'équipe forestière de l'ETER dans le courant de l'année, avec le départ à la retraite du chef d'équipe et la démission du forestier-bûcheron.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	477'737	493'700	397'988
Coûts salariaux et de structure	1'185'882	1'281'630	976'086
Coûts des services centraux	297'330	333'380	305'577
Revenus	674'250	649'000	609'427
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'286'700	1'459'711	1'070'224

Commentaires

Ce tableau recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les coûts salariaux ont bien été maîtrisés, tout comme les charges directes. Pour ces dernières, la différence par rapport au budget s'explique notamment par l'annulation d'un mandat relatif aux dommages causés par le cormoran à la pêche professionnelle qui a été repoussé à l'année suivante. Les revenus relatifs à l'octroi de permis de chasse et pêche ont été inférieurs au prévision et à l'année précédente.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	813'795	1'040'300	775'884
Coûts salariaux et de structure	2'263'091	2'349'172	2'123'217
Coûts des services centraux	568'336	604'054	664'785
Revenus	974'785	1'207'932	841'505
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'670'436	2'785'595	2'722'382

Commentaires

Ce tableau résume les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées.

Suite à la succession d'années avec des étés secs, jusqu'en 2020, de nombreux arbres ont été affaiblis. Anticipant une nouvelle année problématique pour les forêts suite à la succession d'étés secs, les planifications d'exploitations ont été réalisées avec une certaine retenue afin de garder une marge devant permettre de traiter d'éventuels volumes conséquents de bois déperissant. Au final, l'été 2021 a été plutôt frais et humide et les bois déperissants moins nombreux que redoutés. Les volumes de bois exploités s'en sont retrouvés ainsi diminués impactant les revenus (ventes de bois) et les charges (prestations de services) y relatifs.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	425'531	369'700	-239'265
Coûts salariaux et de structure	633'874	639'103	49'1'052
Coûts des services centraux	160'407	166'175	149'875
Revenus	32'121	34'836	122'013
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'187'690	1'140'143	279'648

Commentaires

Ce tableau présente les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

En 2020, les charges directes et coûts salariaux en lien avec les conventions-programme 2020-2024 ont été enregistrées sur le groupe de prestations sous revue. À fin 2021, pour des questions analytiques et de suivi des crédits d'engagement, ces charges ont été transférées sur les crédits d'engagement concernés, pour les exercices 2020 et 2021, générant ainsi des variations non planifiées.

Dans le cadre d'un projet de protection climatique, le SFFN a bénéficié d'une participation d'une fondation pour la remise en eau d'une tourbière. Ce projet n'était pas connu lors de l'établissement du budget et explique les revenus supplémentaires enregistrés durant l'année.

Prestations sociétales (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	246'169	307'583	256'808
Coûts des services centraux	62'847	80'671	72'898
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	309'016	388'254	329'707

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, les soutiens accordés à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs-trices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenus ne figurent aux comptes.

Gouvernance (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges directes	1'066	0	0
Coûts salariaux et de structure	540'598	525'495	282'679
Coûts des services centraux	137'323	137'823	116'506
Revenus	545'774	659'000	614'002
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	133'212	4'318	-214'817

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs-trices du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les revenus sont relativement stables et découlent essentiellement de la facturation annuelle de concessions.

La baisse des coûts salariaux s'explique, d'une part, par la diminution du volume de dossiers traités en 2021 et, d'autre part, par l'absence d'une collaboratrice durant une partie de l'année.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	58'441	0	40'504
Coûts des services centraux	14'903	0	10'957
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	73'344	0	51'460

Commentaires

Ce tableau présente les charges en personnel concernant la réalisation de dossiers/travaux qui sortent du cadre professionnel strict. Il s'agit notamment des travaux des équipes forestières.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Dédommagements et subventions Faune	-61'280	-129'000	147'280
Dédommagements et subventions Forêts	22'543	458'700	290'750
Dédommagements et subventions Nature	169'340	217'500	548'319
Total charges (+) / revenus (-) nets	130'603	547'200	986'349

Commentaires

Ce tableau présente le solde net entre les subventions acquises, reçues de la Confédération, et les subventions cantonales versées aux différents partenaires.

En 2020, les subventions en lien avec les quatre conventions-programme 2020-2024 du service - Faune / Paysage / Protection de la nature / Infrastructures forestières - ont été enregistrées dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. À fin 2021, pour des questions analytiques et de suivi des crédits d'engagement, les éléments des exercices 2020 et 2021 ont été transférés sur les crédits d'engagement concernés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-559	0	-698
Patrimoine financier	-8'500	-8'400	-8'500
Subventions féd. redistribuées Faune	0	0	0
Subventions féd. redistribuées Nature	0	0	1
Total charges (+) / revenus (-) nets	-9'059	-8'400	-9'197

Commentaires

Les revenus du patrimoine financier correspondent à une rente annuelle versée par une entreprise possédant un droit de superficie sur le terrain de l'ancienne pisciculture cantonale de Môtiers.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aménagement des marais - Bois des Lattes	Clôturé	98'155	63'801	34'354	0	0	0	0	0	0
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	13'574	5'429	8'144	60'000	24'000	36'000	59'950	0	59'950
Conv. programme 2020-2024 section faune	En cours	0	0	0	0	0	0	243'025	139'776	103'249
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	298'565	149'282	149'282	232'000	126'000	106'000	270'334	154'171	116'163
CP Nature 2020-2024	En cours	252'960	142'553	110'407	741'500	407'400	334'099	3'151'916	1'990'897	1'161'018
Cuve inox à la pisciculture de Colombier	Clôturé	119'809	24'700	95'109	0	0	0	0	24'700	-24'700
Desserte forestière	Clôturé	0	0	0	0	0	0	71'608	0	71'608
Fds. indivisions forest. 432 et 435	Clôturé	7'000	0	7'000	0	0	0	0	0	0
Infrastructures forestières	En cours	630'759	400'597	230'161	329'550	236'550	93'000	5'590'657	5'603'471	-12'813
Investissements forestiers	En cours	75'690	75'690	0	70'690	70'690	0	146'380	146'380	0
Total		1'496'511	862'053	634'459	1'433'740	864'640	569'099	9'533'871	8'059'395	1'474'475

Commentaires

Comme mentionné précédemment, en 2020, une partie des charges et revenus - en particulier les subventions - en lien avec les quatre conventions-programme 2020-2024 du service - Faune / Paysage / Protection de la nature / Infrastructures forestières - ont été enregistrés sur le groupe de prestations des sections concernées. À fin 2021, pour des questions analytiques et de suivi des crédits d'engagement, les éléments concernant les exercices 2020 et 2021 ont été transférés sur les crédits d'engagement présentés ci-dessus.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la faune, forêts et nature	2
Total	2

Commentaires

Les heures imputées ci-dessus correspondent à la gestion et aux commandes du matériel de protection pour les collaboratrices du service.

3.10.9. Service de l'agriculture (SAGR)

Missions principales

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées et sur la base du programme de législature et de sa feuille de route, le service veille à assurer de manière optimale :

- L'application et l'exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- La mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles (améliorations foncières et constructions rurales) ;
- Les objectifs stratégiques d'accompagner et de soutenir le secteur agricole pour qu'il puisse garantir une production et un approvisionnement sûrs et compétitifs, utiliser avec efficacité les ressources naturelles et encourager une consommation durable, renforcer la vitalité et l'attractivité de l'espace rural, ainsi qu'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'agriculture ;
- La gestion et l'administration d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature. En particulier, ses missions relèvent de la réinsertion des personnes en difficultés sur le plan social, de l'emploi et de la santé (AI) ; de l'organisation de manifestations dans le domaine culturel (musique, théâtre, créations ornementales) et populaire ;
- L'intendance complète du site d'Evologia à Cernier (entretien des bâtiments du site et des viabilités, gestion des biens immobiliers) et la formation des apprentis.

Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole poursuit son évolution dans le domaine de la production durable et de l'écologie. L'étude de la nouvelle PA 22+ a été suspendue par les chambres fédérales, le parlement souhaitant une évolution de la politique agricole vers une véritable politique alimentaire et durable. Les initiatives "Pour une eau potable propre" et "Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse" ont été rejetées en juin dernier. En revanche, l'initiative parlementaire "Réduire le risque d'utilisation des pesticides" entraîne la prise de mesures dans le cadre du plan d'action phytosanitaire fédéral. Sur les 51 mesures prévues, 29 ont d'ores et déjà été introduites et un rapport intermédiaire sera produit par le Conseil fédéral à fin 2023. La forte pression sur l'agriculture se maintient.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le service de l'agriculture est organisé en conséquence, afin de répondre aux nouvelles contraintes imposées par l'Office fédéral de l'agriculture et optimiser son fonctionnement. Cette démarche s'est déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite et s'est achevée pour l'essentiel en 2018. La réorganisation de l'office de la viticulture et de l'agroécologie s'est principalement réalisée en 2019, mais doit encore se poursuivre avec le renforcement des ressources dans les domaines du bio et de l'agroécologie. Un poste spécifique a été créé en 2021 à hauteur de 60%.

À propos d'Evologia, rattaché au SAGR depuis 2013, il convient de signaler les fortes contraintes posées par l'adaptation de la politique sociale du canton de Neuchâtel, en particulier en matière de réinsertion. Cela a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle. Le domaine de l'AI est privilégié et les objectifs financiers en la matière ont été atteints, voire dépassés.

Activités et réalisations

Direction

La pandémie COVID-19 a évidemment marqué l'exercice 2021. Le télétravail partiel et les visio-conférences ont entraîné le changement de certaines habitudes au sein du service. La motivation et la souplesse des collaborateurs a permis le maintien de la qualité des prestations.

Une forte pression dans les domaines du bio et des pesticides s'est maintenue en 2021. Un plan d'action phytosanitaire a été élaboré et un comité de pilotage est en place afin d'assurer une mise en œuvre adéquate. Un rapport à ce propos est à l'étude au sein d'une commission parlementaire ad hoc. Ces éléments mobilisent d'importantes ressources au sein du service.

Un crédit cadre important (CHF 8'925'000) a été voté par le Grand Conseil en milieu d'année en vue de la modernisation des fromageries neuchâteloises. Cela favorise l'économie locale, offre de bonnes perspectives d'avenir à de nombreuses familles paysannes et s'inscrit dans le cadre des objectifs du plan climat cantonal.

La direction du SAGR traite également les dossiers LDFR et LBFA. La commission foncière agricole (CFA) a produit 124 décisions dans le cadre de la LDFR et 84 attestations de charge maximale. Elle a en outre rendu 5 décisions relatives à l'estimation de la valeur de rendement et 11 préavis relatifs aux baux à fermes agricoles. Par ailleurs, le SCAT et la CFA ont rendu 41 décisions coordonnées sur des objets non affectés à l'agriculture situés en zone agricole.

Le chef du service de l'agriculture préside CASEI, organisme intercantonal (FR, BE, NE) de conseil en économie laitière. Le conseiller rattaché au SAGR a effectué de nombreuses visites de fromageries en assurant tout particulièrement la qualité du Gruyère AOP neuchâtelois.

Améliorations structurelles

Le secteur constructions rurales de l'office a poursuivi son soutien financier en présentant 11 dossiers de subventionnement sur le plan cantonal (10 bâtiments ruraux et 1 fosse à purin). En outre, 47 crédits d'investissement et 4 aides aux exploitations (prêts sans intérêt) ont été accordés dans le cadre de reprise de domaines agricoles, construction de maisons d'habitation, construction de bâtiments d'exploitation, petites entreprises artisanales, bâtiments d'exploitation destinés à la production végétale, diversification, achat de machines et de véhicules en commun et aides destinées à remédier à des difficultés financières non imputables à l'exploitant.

L'office, qui examine également les demandes de prise en charge des intérêts par le fonds cantonal d'aménagement du territoire pour l'acquisition de terres agricoles à des prix non spéculatifs, a procédé au paiement d'intérêts bancaires pour 72 prêts en cours à fin 2021. 4 demandes, dont l'une enregistrée en 2020 et les autres durant l'année ont également fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'État.

L'office assure en outre la gérance des entreprises et immeubles agricoles de l'État. Pour tenir compte de la révision du Guide d'estimation de la valeur de rendement agricole et des modifications des ordonnances fédérales sur le droit foncier rural et sur les fermages, des fermages agricoles ont encore dû être mis à jour, principalement pour les domaines agricoles de l'État. La base de données Infine (Information foncière et immobilière neuchâteloise) a aussi été complétée avec les données disponibles pour les parcelles agricoles et viticoles.

Le projet de développement régional du Val-de-Ruz est entré dans sa phase de réalisation, avec des premiers travaux soutenus concernant la mise en place d'une coopérative pour la distribution de produits régionaux, la construction d'une étable pour vaches laitières, d'un magasin de vente directe et chambres d'hôtes, la réhabilitation d'un ancien four banal et des installations de serres.

Pour les syndicats d'améliorations foncières en cours, les études se sont principalement déroulées dans la Vallée de La Brévine avec la poursuite de l'avant-projet des travaux et d'impact sur l'environnement, ainsi que la nouvelle répartition des parcelles. Une expertise fédérale réunissant les offices fédéraux de l'agriculture et de l'environnement a eu lieu à la fin de l'automne. Pour les autres syndicats, l'activité a été fortement réduite en raison de l'occupation des collaborateurs de l'office sur les très nombreux dossiers de drainage de cette année très humide.

Cela a notamment été le cas avec les intempéries dans l'Entre-deux-Lacs aux mois de juin (surtout) et juillet, avec d'importants dégâts sur des terrains et ouvrages agricoles à Cressier (Frochaux), Enges et Lignièrès. Un crédit extraordinaire a été accordé par le Conseil d'État aux communes et propriétaires privés concernés pour les aider dans leurs travaux de remises en état de terrains et d'ouvrages de génie rural ; l'armée est intervenue en soutien pour l'aide d'urgence, mais les remises en état des terrains ont débuté en automne et se poursuivront en 2022.

Des réfections de chemins d'accès de ferme ont été soutenues à La Chaux-de-Fonds, à La Chaux-du-Milieu, à La Brévine, à La Sagne, à Lignièrès, au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz (notamment en lien avec les remises en état suite aux intempéries de juin 2019). Des projets d'adductions d'eau et de construction de citernes ont été soutenus à La Côte-aux-Fées, au Crêt-du-Loche, à La Brévine, aux Ponts-de-Martel et au Val-de-Travers. À Cornaux et au Val-de-Ruz, un soutien financier a été accordé pour des réfections et curages de drainages.

Au Val-de-Ruz principalement, mais aussi sur le Littoral, dans l'Entre-deux-Lacs et au Val-de-Travers, le secteur améliorations foncières de l'office a apporté son soutien technique pour plus de nonante projets de réfections et curages de drainages. Le cadastre des drainages peut ainsi être mis à jour continuellement.

Paiements directs

L'office des paiements directs est chargé de l'octroi des paiements directs, des contributions d'estivage, des contributions à la culture des champs et des contributions pour la promotion de la biodiversité et la protection de la nature, en application de différentes ordonnances fédérales. Il tient le secrétariat de la commission de reconnaissance des exploitations agricoles (la reconnaissance est une condition pour l'obtention des paiements directs et d'aides fédérales et cantonales), le registre des exploitations agricoles et assure la coordination cantonale pour la banque de données sur les détenteurs et le trafic des animaux (BDTA).

Paiements directs versés en 2021

Types de contributions	Montants en CHF
Contributions au paysage cultivé (paysage ouvert, pentes, mise à l'alpage, estivage) / 585 bénéficiaires	13'302'030.55
Contributions à la sécurité de l'approvisionnement (base, conditions difficiles, terres ouvertes, cultures pérennes) / 667 bénéficiaires	34'575'003.40
Contributions à la biodiversité (QI, QII, réseau, estivage) / 663 bénéficiaires	8'628'888.55
Contributions aux systèmes de production (agri. biologique, extenso, SST/SRPA, PLVH)	13'963'735.95
Contributions à la qualité du paysage (SAU et estivage) / 707 bénéficiaires (cumulatif)	4'629'346.95
Contributions à l'utilisation efficiente des ressources (diminution des émissions et des phytosanitaires, préservation du sol)	644'360.75
Contributions à des cultures particulières (oléagineux, betteraves, etc.) et supplément pour les céréales / 364 bénéficiaires	1'031'410.35
Contributions à la transition	1'640'896.20
Total contributions 2021 / 671 bénéficiaires	78'415'672.70
Total contributions 2020 / 676 bénéficiaires	78'195'911.65

NB : ces chiffres bruts ne tiennent pas compte des déductions administratives et pour non-conformité. Le montant net s'élève à CHF 78'121'877.

Pour les contributions aux réseaux écologiques et à la qualité du paysage, la Confédération exige une participation cantonale de 10%, soit une charge de CHF 791'564.00. Le 40% de la participation cantonale à la contribution à la qualité du paysage a été facturé aux communes, en fonction du domicile fiscal des bénéficiaires, à l'exception des estivages (mesure introduite en 2019). Les 113 exploitations en culture biologique représentent désormais près de 17% des exploitations.

Contributions cantonales en faveur de l'élevage de bétail de rente : le marché de bétail de boucherie des Ponts-de-Martel fait partie d'un réseau de marchés surveillés en Suisse qui contribue à la régulation du marché du gros bétail de boucherie et à la transparence des prix. En 2021, 2'401 bêtes ont été commercialisées sur le marché des Ponts-de-Martel (-136 par rapport à 2019) par 222 agriculteurs (-10), avec une fréquentation moyenne de 109 bêtes (-12). À noter qu'un marché sur un total de 23 prévus a été annulé, faute d'un nombre suffisant d'animaux inscrits.

Viticulture et agroécologie

Organisation de l'office

Comme les quatre années précédentes le fonctionnement de l'office de la viticulture et de l'agroécologie est influencé par les changements au niveau des ressources humaines. Le 17 mai, un poste supplémentaire de 60% a pu être pourvu pour accomplir la mission de vulgarisation viticole, notamment biologique dans la région des Trois-Lacs. Même si la collaboratrice concernée a encore besoin d'expérience et de formation son arrivée a permis de produire un excellent conseil viticole durant cette année difficile sur le plan phytosanitaire, de remplir parfaitement nos missions de surveillance imposées par la Confédération et de mener un certain nombre de projets de vulgarisation viticole. À l'horizon 2024 le départ à la retraite du responsable de laboratoire et de la cave constituera le dernier élément de la restructuration du personnel de l'office. Ce remplacement s'avère difficile puisque les compétences requises sont difficiles à trouver sur le marché du travail. Un passage de témoin en chevauchement générationnel pourrait être une solution.

Organismes de quarantaine

La surveillance, le contrôle et la lutte contre les organismes particulièrement nuisibles pour les cultures sont une tâche prioritaire pour l'office. Cette année, l'office a été confronté pour la deuxième fois au programme de surveillance du territoire imposé par la Confédération avec un nombre précis de contrôles à effectuer. Grâce aux nouvelles ressources humaines, l'office a pu assurer cette tâche sans difficulté et a même été mandaté par le canton de Fribourg pour la surveillance concernant la vigne. Nous signalons toutefois que notre canton n'est pour le moment que peu touché par des organismes de quarantaine. Une augmentation de ressources humaines temporaires sera nécessaire dans le cas de détection de foyers d'organismes de quarantaine.

Exécution de la réglementation viticole

L'office s'engage dans le développement intercantonal (VD, GE, NE, JU) d'un système informatisé complet pour l'exécution de ces tâches conformément aux exigences fédérales qui remplace nos propres procédures et outils. Neuchâtel a pu mettre en production le système informatique en 2021. Ceci a nécessité un recensement complet des 600 ha de vigne avec géoréférencement par les exploitants et l'office. Malgré ce grand effort initial en été les droits de production ont pu être émis à temps pour les vendanges. Le contrôle de la vendange et des stocks, dont l'office s'occupe désormais pleinement à la place du SCAV, a pu être complété dans ce nouveau système informatique sans encombre. Les 15 inspections de l'autocontrôle basées sur le risque sont déléguées à l'inspectorat du SCAV. Dans le cadre de la distance de construction à la vigne, l'office a préavisé 89 demandes de sanction représentant une augmentation de 25% par rapport à 2020. Au total, 39 dérogations à la distance de construction ont été rédigées. En outre, l'office a préavisé 6 dossiers de planifications supérieures (PS, PQ, PAL, PD etc.).

Vulgarisation et conseils vitivinicoles

L'office poursuit son projet de collaboration intercantonale et d'évolution vers le centre de compétence pour la région des Trois-Lacs. À ce titre, le mandat de prestation pour le canton de Fribourg a pu être confirmé suite aux élections du CE fribourgeois et la restructuration de leur service de l'agriculture. Des collaborations ponctuelles avec le canton de Berne ont été poursuivies et un contrat cadre pour les prestations est en cours d'élaboration. L'office a rédigé 24 bulletins de conseils et organisé plusieurs

formations très appréciées pour la région des Trois-Lacs comme l'a montré une enquête de satisfaction auprès des lecteurs. La nouvelle plateforme d'analyse de résidus de produits phytosanitaires dans les vins suisses de VITISWISS, dont la station viticole est partenaire logistique, poursuit son succès dans le canton et toute la Suisse. Du côté du laboratoire de conseil œnologique le nombre d'analyses et de clients stagne ou baisse depuis quelque temps. Il sera important de dynamiser ce secteur en parallèle des changements futurs au niveau du personnel.

Protection phytosanitaire grandes cultures

Avec le démarrage du plan national pour la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en 2017, l'office a mis en place, en collaboration avec le secrétariat général du DDTE, un comité de pilotage cantonal et un tableau de bord pour le suivi des mesures à Neuchâtel. Les travaux du COPIL ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action cantonal en 2020 qui est en examen au niveau du Grand Conseil. En grandes cultures le besoin en vulgarisation et conseils basés sur des observations nationales et cantonales reste accru. Par conséquent, l'office a rédigé 13 bulletins de conseils et participe activement aux journées d'informations de la CNAV. L'office intervient également dans les contrôles et le subventionnement de pulvérisateurs et dans l'application des produits phytosanitaires sur les cultures. Au niveau des autorisations spéciales, l'office en a rédigé 38 cette année. Un nombre qui pourrait grimper avec la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475.

Encavage de l'État

Depuis trois ans, le premier objectif était de retrouver un certain équilibre entre production et commercialisation puisque lors de l'année de référence 2018 on produisait deux fois plus que ce que l'on vendait. En 2021, sur un budget de charges d'environ CHF 440'000 en dehors des coûts de l'infrastructure, l'encavage a généré CHF 300'000 de recettes dépassant de plus de CHF 65'000 les projections. L'obtention d'une meilleure couverture des charges de l'Encavage de l'État sera une priorité ces prochaines années en optimisant les coûts et en améliorant les marges.

Evologia

Réinsertion sociale et professionnelle

L'année 2021 a été marquée par une reprise graduelle des placements par nos mandants, ce qui n'a pas permis d'atteindre le minimum requis de 90% de taux de remplissage, ce qui a eu pour conséquence une diminution financière de 10% du service de l'action sociale. Ce même service a renouvelé son mandat de prestations avec 30 places, réparties comme suit : 28 places pour le service de l'action sociale et 2 places pour le service des migrations. Dans le cadre de ce quota, le service de l'emploi peut placer des assurés afin de déterminer les soft-skills. 91 personnes ont été placées en 2020 dans le cadre du programme d'emplois temporaires. Un suivi personnalisé est mis en place pour chaque bénéficiaire. En outre, des cours de français sont dispensés in situ. La certification IN-Qualis a été obtenue en décembre 2021, ce qui fait d'Evologia le premier programme du canton certifié In-Qualis.

Le partenariat avec l'office de l'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel (OAI-NE) a été renforcé par l'engagement d'une référente pédagogique à temps partiel. 12 à 15 assurés sont en permanence dans les différents ateliers. Nous pouvons aussi compter sur 2 assurés en reconversion professionnelle, l'un comme assistant socio-professionnel et l'autre comme candidat maître socio-professionnel. Ces deux assurés renforcent l'équipe de formateurs-encadrants en place. La collaboration avec l'école obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le cadre du projet OASIS+ s'est poursuivie. À la suite du départ à la retraite du menuisier au 30 octobre, engagement d'un nouveau menuisier avec le titre de maître socio-professionnel ES (MSP).

Programmation culturelle

Ce volet de l'activité d'Evologia est essentiel et participe au rayonnement du site au Val-de-Ruz et dans le canton. Il s'agit principalement des Jardins Extraordinaires et de l'estivage. La pandémie COVID-19 a permis la tenue de Fête La Terre, des Jardins Musicaux et du Festival Poésie en Arrosoir dans des versions allégées ou différenciées. Le Mycorama n'a pas accueilli d'exposition, puisqu'il n'a été libéré que courant octobre par le service de la santé publique. La Grange aux Concerts a également vécu au ralenti. Toutes ces manifestations ne pourraient voir le jour sans un large soutien logistique d'Evologia et de ses collaborateurs.

Perspectives

Le nombre de places achetées par le service de l'action sociale pour l'année 2022 est identique avec 30 places. Le partenariat avec l'OAI-NE continue sur une évolution réjouissante. Deux formateurs-encadrants suivront la formation en emploi de MSP. L'année 2022 verra aussi le départ à la retraite de 2 collaborateurs. La Grange aux Concerts et le Mycorama devront être mis en conformité au niveau de la détection incendie.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	80'595'407	79'728'550	80'888'097	+1'159'547	+1.5%	+292'690	+0.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	969'674	1'090'100	1'120'942	+30'842	+2.8%	+151'268	+15.6%
43 Revenus divers	240'799	196'950	193'327	-3'623	-1.8%	-47'472	-19.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'123'632	1'344'000	922'859	-421'141	-31.3%	-200'773	-17.9%
47 Subventions à redistribuer	78'191'948	77'000'000	78'121'877	+1'121'877	+1.5%	-70'071	-0.1%
49 Imputations internes	69'354	97'500	529'092	+431'592	+442.7%	+459'738	+662.9%
Charges d'exploitation	90'166'337	88'868'343	90'008'802	+1'140'459	+1.3%	-157'535	-0.2%
30 Charges de personnel	4'099'994	4'228'846	4'187'367	-41'479	-1.0%	+87'373	+2.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'515'149	1'610'454	1'691'691	+81'237	+5.0%	+176'542	+11.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'908	27'353	26'914	-439	-1.6%	+16'006	+146.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	4'370'923	4'797'989	4'420'164	-377'825	-7.9%	+49'241	+1.1%
37 Subventions redistribuées	78'191'948	77'000'000	78'121'877	+1'121'877	+1.5%	-70'071	-0.1%
39 Imputations internes	1'977'416	1'203'701	1'560'790	+357'089	+29.7%	-416'626	-21.1%
Résultat d'exploitation	-9'570'930	-9'139'793	-9'120'706	+19'087	+0.2%	+450'225	+4.7%
44 Revenus financiers	514'723	624'100	581'503	-42'597	-6.8%	+66'780	+13.0%
34 Charges financières	100	0	782'990	+782'990	--	+782'890	+785'797.4%
Résultat de financement	514'623	624'100	-201'487	-825'587	-132.3%	-716'110	-139.2%
Résultat opérationnel	-9'056'307	-8'515'693	-9'322'192	-806'499	-9.5%	-265'885	-2.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	782'988	+782'988	--	+782'988	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	782'988	+782'988	--	+782'988	--
Résultat total	-9'056'307	-8'515'693	-8'539'204	-23'512	-0.3%	+517'103	+5.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	38.00	38.00	39.00	+1.00	+2.6%	+1.00	+2.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.75	31.15	31.40	+0.25	+0.8%	+0.65	+2.1%

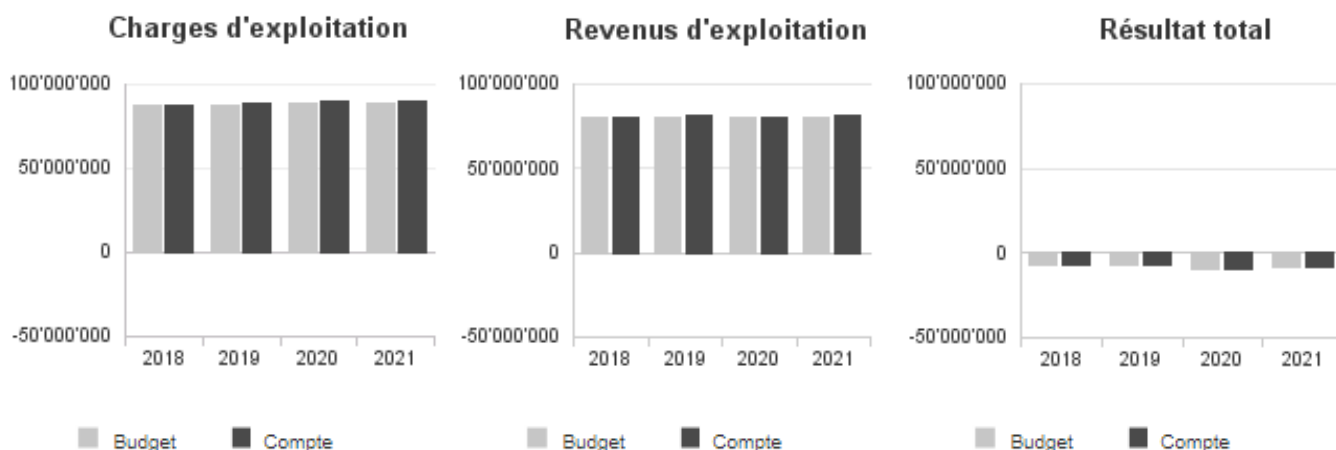
Commentaires

S'agissant des revenus d'exploitation, le groupe 42 "Taxes" présente une légère diminution des ventes et d'exploitation du restaurant La Terrassiette en raison de la pandémie de COVID-19. Cette diminution a par contre été compensée par une augmentation de la vente de vin réalisée par l'Encavage de l'État, supérieure aux prévisions budgétaires. La diminution dans le groupe 46 "Revenus de transfert" est liée aux subventions du service de l'action sociale (SASO) pour les personnes placées à Evologia qui ont été transférées dans le groupe 49 "Imputations internes". La hausse du groupe 47 "Subventions à redistribuer" résulte de l'augmentation des contributions fédérales en faveur des exploitants pour la participation aux nouveaux programmes (efficacité des ressources, bonus écologiques et conversion au bio). Cette subvention fédérale est en corrélation avec le groupe 37 "Subventions à redistribuer".

Concernant les charges d'exploitation, l'écart budgétaire favorable dans le groupe 30 "Charges de personnel" est dû aux salaires occasionnels qui n'ont pas été utilisés pour les prestations effectuées lors des diverses manifestations d'Evologia et activités de la Terrassiette qui avaient lieu habituellement en période estivale. Le groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl." présente une augmentation qui est essentiellement due à la participation aux travaux d'entretien et de sécurisation de la Grange aux concerts. La diminution du groupe 36 "Charges de transfert" est liée principalement à des charges d'amortissement sur les subventions d'investissements.

Au niveau du résultat de financement, l'augmentation du groupe 34 "Charges financières" correspond à la moins-value constatée lors de la vente du domaine agricole des Entre-deux-Monts, qui a été compensée par un prélèvement identique à la réserve de retraitement du patrimoine financier (en corrélation avec le groupe 48 "Revenus extraordinaires").

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	102'049	100'270	118'200
Coûts des services centraux	49'388	34'400	39'196
Revenus	43'644	55'000	51'594
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	107'794	80'170	105'802

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux sont stables. Les revenus (émoluments perçus) n'ont pas atteint le montant prévu au budget en raison d'une légère baisse des demandes.

Améliorations foncières (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	1'641'406	1'769'417	1'615'045
Coûts des services centraux	291'303	197'462	205'163
Revenus	130'562	130'000	140'381
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'802'147	1'837'379	1'679'827

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget en raison de charges d'amortissement moindres sur les subventions d'investissement. Les revenus concernent les prestations de l'office des améliorations structurelles (secteur améliorations foncières) dans le cadre des remaniements parcellaires et du suivi des travaux de drainages plus nombreux en 2021.

Equipement agricole (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1'500	0	1'500
Coûts salariaux et de structure	1'911'022	2'115'784	1'953'004
Coûts des services centraux	149'624	100'716	95'876
Revenus	0	0	94'438
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'062'147	2'216'501	1'955'942

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget en raison de charges d'amortissement moindres sur les subventions d'investissement. L'augmentation de revenus (CHF +94'438) correspond au remboursement d'une subvention durant l'année et non prévu au budget.

Paielements directs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	20'000	860
Coûts salariaux et de structure	731'255	678'407	704'749
Coûts des services centraux	347'801	235'520	230'555
Revenus	15'650	9'600	15'552
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'063'405	924'327	920'611

Commentaires

Les charges directes n'ont pratiquement généré aucun frais car le montant porté au budget concernait un projet informatique qui n'a pas été nécessaire. Quant aux revenus, ils englobent l'encaissement d'émoluments et une refacturation à l'OFAG de nos prestations de service dans le cadre du nouveau projet Agroforesterie.

Protection des végétaux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	55	0	3'049
Coûts salariaux et de structure	2'634	6'000	146'756
Coûts des services centraux	176	0	42'681
Revenus	4'438	0	172
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-1'572	6'000	192'314

Commentaires

Au budget, il était prévu d'intégrer les charges et revenus de ce groupe de prestations dans le groupe "Viticulture et encavage de l'État". La distinction a toutefois été maintenue aux comptes 2021. Le budget global (de ces deux groupes de prestations) a néanmoins été respecté. L'intégration mentionnée ci-dessus s'appliquera à partir de l'exercice 2022.

Viticult. et encav. de l'État (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	541'407	528'500	553'449
Coûts salariaux et de structure	744'640	802'812	665'630
Coûts des services centraux	353'564	262'925	218'847
Revenus	698'605	586'000	732'360
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	941'006	1'008'238	705'566

Commentaires

Comme mentionné ci-dessus, le budget de ce groupe de prestations englobe celui du groupe de prestations "Protection des végétaux" alors que les charges et revenus ont continué d'être saisies distinctement. Comme dit, la fusion de ces deux groupes de prestations sera opérationnelle dès 2022. À noter tout de même des revenus supérieurs au budget grâce à des subsides de la Confédération pour le contrôle de la vendange et une bonne commercialisation des vins de l'Encavage de l'État générant quelques charges directes supplémentaires.

Réinsertion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	733'586	754'500	810'209
Coûts salariaux et de structure	1'819'286	1'798'552	1'891'999
Coûts des services centraux	759'703	525'551	538'773
Revenus	1'422'349	1'855'950	1'682'716
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'890'226	1'222'653	1'558'264

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux sont en légère augmentation en raison du renforcement non budgété du secteur AI. La diminution des revenus provient d'une retenue de 10% (CHF -55'000) de la part des mandants SEMP et ODAS (le contingent de bénéficiaires n'ayant pas été atteint suite à la pandémie de COVID-19) ainsi que des mesures imposées par ces mandants, la non facturation des repas des bénéficiaires à l'ODAS (CHF -40'000) à la suite d'un changement de directives ainsi qu'à une activité restauration plombée par la pandémie de COVID-19.

Infrastructures État (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	118'320	134'910	175'788
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	308'154	404'100	334'770
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-189'834	-269'190	-158'981

Commentaires

Les charges directes ont été plus élevées en raison de la participation aux travaux d'entretien et de sécurisation de la Grange aux concerts. Les revenus, qui concernent l'encaissement des fermages des domaines agricoles, n'ont pas atteint l'estimation prévue au budget.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	123'411	134'561	133'808
Coûts des services centraux	-40	46'555	37'160
Revenus	117'311	120'000	118'060
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'060	61'116	52'908

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure (qui représentent le salaire de notre consultant en matière d'économie laitière) ainsi que les coûts des services centraux et les revenus sont stables et n'appellent pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Contribution qualité paysage	284'874	288'000	287'705
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	160'399	183'000	173'074
Promotion de l'agriculture et du terroir	323'845	356'000	457'713
Vulgarisation et formation	401'488	411'500	401'488
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'360'605	1'428'500	1'509'980

Commentaires

Les éléments "Contribution qualité paysage", "Contrôle agricole" et "Vulgarisation et formation" ont respecté le budget et sont par conséquent restés stables. Quant à la "Promotion d'économie laitière et production bovine", la diminution s'explique par une

baisse de la part cantonale aux frais de fonctionnement Casei et par une baisse des demandes de contributions pour les manifestations d'élevages à cause de la situation sanitaire. L'augmentation relative à la "Promotion de l'agriculture et du terroir" est due à un soutien extraordinaire au secteur viti-vinicole en raison de la pandémie de COVID-19 et de conditions météorologiques difficiles.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-526	0	-680
Total charges (+) / revenus (-) nets	-526	0	-680

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Assainissement de fermes de l'Etat	Clôturé	129'907	0	129'907	0	0	0	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2021	Clôturé	0	0	0	130'000	0	130'000	108'704	0	108'704
Exploitations paysannes	En cours	6'326'100	9'301'396	-2'975'296	6'120'000	8'100'000	-1'980'000	8'986'600	8'818'896	167'704
Fromagerie du Cerneux-Péquignot	Clôturé	28'500	0	28'500	0	0	0	63'500	63'500	0
Isolation phonique au Mycorama	Clôturé	28'351	0	28'351	0	0	0	0	0	0
Nouv.installation électrique au Mycorama	Clôturé	0	0	0	30'000	0	30'000	29'900	0	29'900
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	0	0	0	1'575'000	875'000	700'000	1'550'000	900'000	650'000
Remises en état agricoles Cressier 2021	En cours	0	0	0	0	0	0	114'000	54'000	60'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	17'550	0	17'550	30'000	0	30'000	12'658	0	12'658
Subventions constructions rurales 2015	En cours	1'283'583	626'296	657'287	0	0	0	90'900	75'400	15'500
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'068'213	520'500	547'713	3'000'000	1'500'000	1'500'000	1'868'100	941'200	926'900
Système informatique registre des vignes	En cours	0	0	0	75'000	0	75'000	76'441	0	76'441
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	0	0	0	160'000	80'000	80'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	19'579	8'379	11'200	40'000	20'000	20'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	0	0	0	100'000	50'000	50'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	606'419	249'307	357'112	540'000	240'000	300'000	589'689	295'097	294'592
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	0	0	0	1'400'000	600'000	800'000	671'527	288'150	383'377
Travaux remises en état agricoles VdR	En cours	575'000	200'000	375'000	0	0	0	90'406	31'000	59'406
Total		10'083'201	10'905'878	-822'677	13'200'000	11'465'000	1'735'000	14'252'425	11'467'243	2'785'182

Commentaires

- Concernant les prêts aux exploitations paysannes, une estimation est difficile à établir car la variation du fonds de roulement dépend des demandes financières déposées tout au long de l'année.
- Les travaux pour la "Fromagerie du Cerneux-Péquignot" sont terminés et le solde de la contribution fédérale a été versé en 2021.
- Le montant des subventions accordées pour les constructions rurales 2021 n'a pas atteint le montant prévu au budget car les chantiers en cours ont pris du retard en raison des conditions météorologiques défavorables et de la crise sanitaire.
- Plusieurs projets de travaux d'améliorations foncières ont avancé moins vite que prévu, notamment les études liées au syndicat d'améliorations foncières du site marécageux de la Vallée de La Brévine. Ces projets nécessitent une importante coordination préalable et celle-ci se révèle plus complexe, tout particulièrement en période de crise sanitaire.
- Les travaux de remise en état de terrains agricoles et d'ouvrages de génie rural se sont poursuivis au Val-de-Ruz, mais ils n'ont pas pu se terminer dans l'année.
- D'autre part, des intempéries ont touché en juin 2021 la région de Cressier, Enges et Lignièrès. Un crédit d'engagement a été accordé par le Conseil d'Etat pour des travaux de remise en état de terrains agricoles et d'ouvrages de génie rural : les travaux ont débuté en automne 2021 et continueront en 2022.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	696	Augmentation de charges
49 Imputations internes	696	Augmentation de charges
Résultat total	696	Amélioration du résultat

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de l'agriculture	164
Total	164

Commentaires

Ces heures représentent le renfort que l'administrateur d'Evologia a fourni au Service de la sécurité civile et militaire dans le cadre de la pandémie de COVID-19, de janvier à mars et dès mi-décembre, à raison d'un taux d'activité de 20%.

3.10.10. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Missions principales

Les missions principales du service de la consommation et des affaires vétérinaires sont les suivantes :

Protection des consommateurs dans les domaines suivants :

- Sécurité alimentaire ;
- Eaux de baignade ;
- Vérification des poids et mesures ;
- Lutte contre les zoonoses ;
- Police du commerce ;
- La protection des consommateurs se concentre sur la lutte contre les risques pour la santé, contre la fraude et la tromperie et pour une information adéquate.

Protection des animaux dans les domaines suivants :

- Santé animale ;
- Bien-être des animaux.

Protection contre la gestion déloyale dans les domaines suivants :

- Commerce de denrées alimentaires et d'objets usuels ;
- Police du commerce ;
- Métrologie.

Perception de redevances dans le domaine suivant :

- Police du commerce.

Sécurité publique dans le domaine suivant :

- Protection contre les chiens dangereux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service a connu une nouvelle année complètement bouleversée par la pandémie de COVID-19. Toutes les activités de la police du commerce ont été réallouées à la lutte contre l'épidémie, de même que de nombreuses autres ressources internes (inspectorat, secrétariat, etc.). Le service a notamment procédé à plusieurs milliers d'inspections (en commun avec la PONE) pour vérifier le respect des règles collectives fédérales et cantonales ; il a également répondu à des milliers d'appels téléphoniques et de courriels qui lui ont été adressés. De plus, le chef de service et deux de ses collaborateurs ont formé la cellule des mesures collectives de l'EMCC ORCCAN. Ce très fort engagement a bien évidemment influencé notablement la réalisation des autres prestations. L'inspectorat a notamment vu ses activités réduites. Plusieurs personnes ont été réaffectées à la lutte contre la pandémie, ce qui a eu pour effet de réduire les ressources dans les autres domaines de compétence. Cette situation a été particulièrement marquée au premier semestre ; au second semestre, le Conseil d'État a accordé au service trois postes d'inspecteurs-trices pour une durée maximale d'un an, ce qui a permis un retour à la normale pour les autres sections d'inspection.

Deux autres crises ont dû être gérées au sein du service, à savoir les inondations de Cressier en juin suite à un orage dévastateur et la crue exceptionnelle des lacs de Neuchâtel et de Bière en juillet. Le chimiste cantonal et l'inspection des eaux ont été sollicités pour protéger les ressources en eau potable.

En parallèle à ses prestations de base, le service a collaboré à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Gestion de la pandémie de COVID-19 (mesures collectives) ;
- Participation à l'EMCC ORCCAN COVID-19 (cellule des mesures collectives) ;
- Milliers d'inspections de commerces, manifestations et établissements publics dans le cadre de la gestion de la pandémie ;
- Gestion de crise des inondations de Cressier (juin) ;
- Gestion de crise de la crue des Lacs de Neuchâtel et de Bière (juillet) ;
- Exercice nationale de crise NOSOS21 (lutte contre la peste porcine africaine) ;
- Construction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin (ouverture en 2022) ;
- Installation de la climatisation dans les laboratoires ;
- Mise aux normes du local de stockage des solvants.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Sécurité alimentaire

- 3 interdictions de livraison de lait pour présence d'antibiotiques (2x) et de cellules (1x) ;
- 1007 inspections effectuées dans le domaine alimentaire, dont 73 avec infractions sanctionnées par une ordonnance pénale ;
- 462 kg de denrées alimentaires retirés du marché, ainsi que 27 objets usuels (bijoux, etc.) ;
- 116 concepts d'autocontrôle d'hygiène validés ;
- 86 interventions dans le terrain pour le suivi des réseaux d'eau potable ;
- 3 interventions d'urgence en lien avec la pollution de l'eau potable ;
- 88 prélèvements officiels de l'eau des plages pour en vérifier la conformité ;
- 682 échantillons de denrées alimentaires prélevés dans les commerces et les établissements publics pour en vérifier les teneurs en germes, dont 129 n'étaient pas conformes (19%) ;
- 7 campagnes romandes de surveillance analytique effectuées à Neuchâtel dans le domaine de la biologie moléculaire, portant sur les espèces de crustacés (5 échantillons non conformes sur 51 échantillons analysés), sur l'identification des espèces animales dans les pâtes farcies (1 non conforme sur 40), sur l'identification des espèces animales dans les produits laitiers (0 non conforme sur 47), sur l'identification des espèces animales dans les tartares et les carpaccio (1 non conforme sur 110), sur l'identification des espèces animales dans les gibiers (1 non conforme sur 42), sur l'identification des espèces animales dans les viandes séchées (0 non conforme sur 17) et sur l'identification d'espèces de poissons dans les saumons fumés (4 non conformes sur 17) ;
- 5 campagnes de surveillance analytique effectuées dans le domaine de la chimie, portant sur les acrylamides dans les denrées ayant subi un traitement thermique (0 échantillon non conforme sur 114 échantillons analysés), sur les thuyones, dans les absinthes et le % volume d'alcool (3 non conformes sur 21), sur le pourcentage d'alcool dans les bières artisanales (5 non conformes sur 30), sur la mesure de la qualité chimique des eaux de piscines (21 non conformes sur 63) et sur la fraction polaire des huiles de friture (14 non conformes sur 16) ;
- 12 campagnes de prélèvements neuchâtelois, portant sur la qualité microbiologique et recherche de salmonelle dans les fruits secs et à coque (0 échantillon non conforme sur 20 échantillons), sur les salmonelles dans les œufs (0 non conforme sur 9), sur l'authenticité des œufs (0 non conforme sur 9), sur la présence d'OGM dans le riz et l'authenticité du Basmati (1 non conforme sur 30), sur les PCBs, dioxines et furanes dans les fromages à pâte molle (0 non conforme sur 10), sur les épices, mycotoxines, colorants interdits et qualité microbiologique (10 non conformes sur 30), sur les colorants artificiels dans les confiseries, pâtes à sucre / glaçages + bonbons (8 non conformes sur 22), sur les aminoglycosides et autres antibiotiques dans la viande, les rognons et le foie de veau (0 non conforme sur 10), sur les pesticides dans les raisins de cuve en période de vendanges (0 non conforme sur 5), sur les allergènes dans les produits "végan" (0 non conforme sur 20), sur les produits à base de farines et aliments pour bébé, mycotoxines (1 non conforme sur 11) et sur les THC et CBD dans les denrées alimentaires (2 non conformes sur 2) ;
- 531 décisions prononcées et 90 ordonnances pénales émises pour des infractions au droit alimentaire ; aucun recours perdu.

Santé animale

- 22 cas d'épizooties diagnostiqués et gérés, à savoir 3 cas de BVD, 10 cas de coxiellose, 2 cas de salmonellose, 5 cas de campylobactériose, 1 cas de RHD lapins et 1 cas de loque américaine des abeilles ;
- 599.83 tonnes de cadavres d'animaux et de déchets de boucherie collectés et éliminés, représentant 3'403 cadavres d'animaux, dont 2'612 bovins, 522 porcs, 70 chevaux, 197 ovins et caprins et 2 animaux sauvages ;
- 23'232 analyses effectuées, dont 3'314 dépistages d'ESB ("maladie de la vache folle"), 494 analyses de laits de mammite, 9424 recherches de trichinelles, 9'380 analyses BVD et 432 analyses de recherche des causes d'avortement.

Protection des animaux

- 147 dénonciations de mauvais traitements envers des animaux reçues et traitées, portant dans 75 cas sur des chiens, dans 29 cas sur des chats, dans 29 cas sur des animaux de rente et dans 12 cas sur d'autres animaux, découlant sur 21 avertissements, 52 décisions administratives, 8 interdictions de détenir des animaux, 33 séquestres d'animaux, 36 ordonnances pénales et amendes tarifées ;
- 148 animaux trouvés, dont 117 chats et 12 chiens.

Métriologie

- 2358 instruments vérifiés, dont 290 contestés ;
- 9 entreprises pratiquant le préemballage contrôlées : 18 lots vérifiés, dont 0 non conforme ;
- 70 points de vente contrôlés dans le cadre de la surveillance du marché, dont 4 non conformes ;
- 7 inspections du casino effectuées.

Police des chiens

- 66 morsures sur des personnes annoncées et traitées, dont 1 morsure grave et 7 récidives, découlant sur 10 avertissements, 5 décisions administratives et 4 euthanasies ;
- 61 morsures sur des animaux annoncées et traitées, dont 1 mortelle et 11 récidives, découlant sur 14 avertissements, 10 décisions administratives et 3 euthanasies ;
- 11'126 chiens soumis à la taxe, pour un montant encaissé de CHF 333'780, dont CHF 55'630 alloués aux refuges pour chiens ;
- 93 classes visitées dans le cadre du programme PAM (prévention des accidents par morsure), bénéficiant à 1'607 élèves de 3ème année.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Affaires vétérinaires

- 8 autorisations délivrées ;
- 6 pharmacies vétérinaires inspectées.

Prestations vétérinaires mixtes

- 214 contrôles de base effectués dans les exploitations agricoles ;
- 16 contrôles de suivi, dont 3 non conformes.

Mandats pour tiers

- 370 analyses microbiologiques de denrées alimentaires pour le canton du Jura ;
- 151 analyses d'échantillons d'eau pour le canton du Jura ;
- 138 analyses microbiologiques dans le cadre de l'autocontrôle des denrées alimentaires ;
- 25 analyses microbiologiques dans le cadre de l'autocontrôle des eaux de baignade ;
- 100 analyses de carcasses pour l'abattoir des Ponts-de-Martel.

Police du commerce

- 19 contrôles de l'indication des prix ;
- 6 fermetures d'établissements publics ;
- 1'100 autorisations délivrées, dont 327 pour des établissements publics, 73 permis pour des propriétaires d'immeubles abritant des établissements publics, 394 pour des manifestations publiques, 167 pour les sonorisations, 68 pour des commerces de boissons alcooliques, 11 pour des lotos, loteries et tombolas et 14 pour la vente d'engins pyrotechniques ;
- 1301 établissements publics répertoriés à fin 2021, soit 21 de plus qu'une année auparavant ;
- 454 commerces de boissons alcooliques répertoriés à fin 2021, soit 52 de plus qu'une année auparavant.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	8'762'698	11'310'425	8'547'257	-2'763'168	-24.4%	-215'440	-2.5%
40 Revenus fiscaux	2'664'565	4'200'000	2'034'770	-2'165'230	-51.6%	-629'795	-23.6%
41 Patentes et concessions	2'681'248	3'550'000	3'025'434	-524'566	-14.8%	+344'186	+12.8%
42 Taxes	2'935'421	3'066'425	3'037'111	-29'314	-1.0%	+101'690	+3.5%
43 Revenus divers	59'000	60'000	50'789	-9'211	-15.4%	-8'211	-13.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	422'463	434'000	399'153	-34'847	-8.0%	-23'310	-5.5%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	9'698'368	9'504'636	9'815'663	+311'027	+3.3%	+117'295	+1.2%
30 Charges de personnel	4'583'423	4'562'900	4'755'775	+192'875	+4.2%	+172'352	+3.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'597'548	2'516'900	2'741'445	+224'545	+8.9%	+143'897	+5.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	82'846	227'789	216'706	-11'083	-4.9%	+133'860	+161.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'509'030	1'595'000	1'261'752	-333'248	-20.9%	-247'278	-16.4%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	925'521	602'047	839'985	+237'938	+39.5%	-85'536	-9.2%
Résultat d'exploitation	-935'671	1'805'789	-1'268'406	-3'074'195	-170.2%	-332'735	-35.6%
44 Revenus financiers	21	0	0	0	--	-21	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	+0	--
Résultat de financement	21	0	0	-0	--	-21	-102.2%
Résultat opérationnel	-935'650	1'805'789	-1'268'407	-3'074'195	-170.2%	-332'757	-35.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-935'650	1'805'789	-1'268'407	-3'074'195	-170.2%	-332'757	-35.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	48.00	49.00	55.00	+6.00	+12.2%	+7.00	+14.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.59	35.59	39.59	+4.00	+11.2%	+4.00	+11.2%

Commentaires

Le compte de résultats du service a été fortement impacté par la pandémie de Covid-19. Les revenus sont largement inférieurs aux montants budgétés suite aux diverses fermetures des maisons de jeux et des établissements publics. La fermeture du Casino de Neuchâtel représente à ce titre un manque de recettes de quelque CHF -2,1 millions par rapport au montant budgété dans le groupe 40 "Revenus fiscaux".

Dans le groupe 41 "Patentes et concessions", pour soutenir un secteur fortement impacté par la crise, le Conseil d'État a décidé d'octroyer une réduction sur la redevance de base due par les établissements publics, engendrant un manque de recettes de CHF -120'000. Il est à noter également que pour les établissements publics la taxe proportionnelle se calcule sur le chiffre d'affaires de l'année précédente. Ce dernier étant également fortement impacté par la crise, le montant perçu en 2021 est inférieur au budget de CHF -320'000. Les redevances sur le commerce de détail de boissons alcooliques ont généré des recettes supérieures au budget pour CHF +100'000. Toujours dans ce groupe de comptes, au 1er janvier 2021, les bases légales régissant les activités de la Loterie romande ont été modifiées ; une diminution de recettes de CHF -180'000 en découle.

Dans ce contexte particulier, le groupe 42 "Taxes" a comptabilisé des taxes de séjour supérieures au montant budgété de CHF +200'000, qui ont été reversées à Tourisme Neuchâtelois par le biais du groupe 31 " Biens, services et autres charges d'expl." pour le développement de l'offre touristique du canton. Des émoluments n'ont pas pu être prélevés à hauteur de CHF 180'000 en raison de la situation pandémique qui ne permettait pas de délivrer des autorisations. La convention portant sur l'exercice des fonctions de chimiste cantonal et de chimiste cantonal suppléant entre le canton de Neuchâtel et du Jura a pris fin durant l'année 2020 suite à la nomination d'une chimiste cantonale par le Jura, ce qui engendre une diminution de recettes par rapport au budget de CHF -50'000 dans ce groupe.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

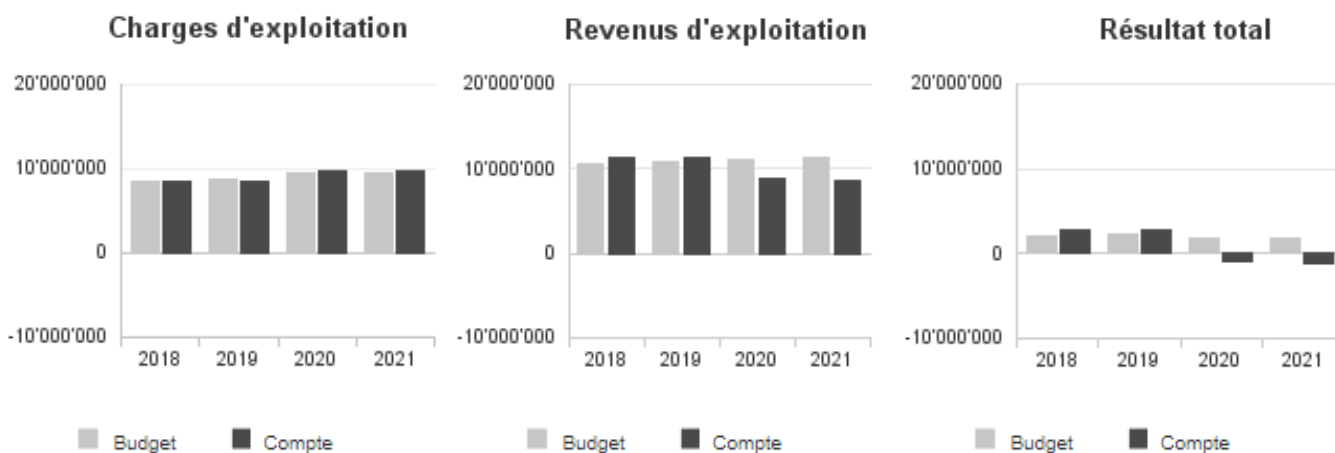
Une subvention de CHF 34'000 versée par la Confédération pour le contrôle de la vendange est intégrée aux comptes du service de l'agriculture dès l'exercice 2021 engendrant une différence de recettes par rapport au budget dans le groupe 46 "Revenus de transfert".

Au niveau des charges d'exploitation, un dépassement de crédit de CHF 300'000 a été autorisé par le Conseil d'État pour l'engagement de collaborateurs dédiés à la lutte contre la pandémie. Ces engagements de durée limitée ont augmenté l'effectif du service durant l'année.

Concernant les charges du groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl.", hormis l'explication liée aux recettes des taxes de séjour qui génèrent un surplus de dépenses de CHF 200'000, les pertes sur débiteurs ont également été plus élevées de CHF 20'000 par rapport au budget.

Les redevances non prélevées auprès des établissements publics, comme expliqué ci-dessus dans le groupe 41 "Patentes et concessions" pour un montant total de CHF -440'000, n'ont pas été reversées au secteur de l'hôtellerie et de la restauration à l'exception de CHF 90'000 correspondant à une partie dédiée au développement de l'offre touristique du canton.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	393'050	407'000	386'305
Coûts salariaux et de structure	2'050'510	2'397'625	2'147'730
Coûts des services centraux	462'839	413'140	416'497
Revenus	242'305	301'500	326'557
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'664'094	2'916'265	2'623'975

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes. Quant à l'écart budgétaire, il s'explique par la situation sanitaire.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Santé animale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	505'314	587'500	574'497
Coûts salariaux et de structure	521'192	588'914	527'391
Coûts des services centraux	98'819	105'299	96'582
Revenus	352'841	308'000	342'113
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	772'484	973'713	856'358

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	34'333	30'000	47'805
Coûts salariaux et de structure	409'209	357'088	429'216
Coûts des services centraux	92'112	63'848	84'326
Revenus	54'665	55'000	59'890
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	480'989	395'935	501'457

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Météorologie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	29'125	52'000	37'334
Coûts salariaux et de structure	278'803	288'107	253'244
Coûts des services centraux	60'708	53'126	54'353
Revenus	268'328	328'000	249'075
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	100'307	65'233	95'856

Commentaires

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications météorologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments.

Police des chiens (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	8'193	11'000	13'340
Coûts salariaux et de structure	82'164	248'539	159'391
Coûts des services centraux	16'946	44'439	31'295
Revenus	331'531	335'000	342'348
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-224'227	-31'022	-138'322

Commentaires

La pandémie de Covid-19 n'a pas permis aux employées chargées de la prévention des accidents par morsure de chien d'effectuer l'entier du programme prévu. Quant aux revenus, il s'agit de la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens. À noter qu'une partie de celle-ci est reversée sous forme de subventions aux refuges pour chiens.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	17'178	15'365	12'194
Coûts des services centraux	3'496	2'648	2'312
Revenus	1'133	4'000	616
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	19'541	14'512	13'890

Commentaires

Les eaux des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts stables.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	5'907	5'000	5'481
Coûts salariaux et de structure	5'453	16'561	2'663
Coûts des services centraux	598	2'961	455
Revenus	3'200	4'000	5'868
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	8'758	20'522	2'731

Commentaires

La pandémie de Covid-19 n'a pas permis aux employés d'effectuer la surveillance prévue. Les autres prestations (dont la délivrance d'autorisations) ont généré des coûts et produits globalement stables.

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	48'733	43'000	49'511
Coûts salariaux et de structure	134'143	137'974	159'221
Coûts des services centraux	23'242	24'670	22'666
Revenus	54'231	54'000	54'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	151'887	151'643	177'399

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	40'000	29'507
Coûts salariaux et de structure	381'185	372'111	242'494
Coûts des services centraux	82'946	66'086	47'772
Revenus	495'866	505'500	492'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-31'736	-27'303	-172'228

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement. Des prestations de laboratoire pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés et complètent les revenus.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Police commerce (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	10'000	12'000	16'292
Coûts salariaux et de structure	341'203	372'990	229'581
Coûts des services centraux	82'726	70'148	83'112
Revenus	295'756	480'000	305'987
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	138'173	-24'862	22'997

Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. L'interdiction des rassemblements durant la pandémie a fortement limité la tenue de manifestations publiques. Le fort engagement du service dans la lutte contre la pandémie a bien évidemment influencé notablement la réalisation de ce groupe de prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Indemnité bétail abattu	16'290	20'000	34'290
Redevances pol. com. formation	354'553	375'000	264'663
Redevances pol. com. tourisme	1'063'658	1'125'000	887'169
Subvention aux refuges	54'530	55'000	55'630
Subvention contrôle de la vendange	-34'363	-34'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'454'667	1'541'000	1'241'752

Commentaires

Les redevances non prélevées auprès des établissements publics n'ont pas été reversées aux secteurs de l'hôtellerie et de la restauration à l'exception de CHF 90'000 correspondant à une partie dédiée au développement de l'offre touristique du canton. Quant à la subvention pour le contrôle de la vendange, elle est dorénavant intégrée aux comptes du service de l'agriculture.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-798	0	-7'711
Impôt maisons jeux	-2'662'165	-4'200'000	-2'032'370
Loterie romande	-146'394	-150'000	36'000
Mandats Jura	-25'713	-51'425	0
Redevances police du commerce	-2'457'031	-3'400'000	-2'987'030
Taxes de séjour	29'300	0	2'252
Total charges (+) / revenus (-) nets	-5'262'800	-7'801'425	-4'988'860

Commentaires

La fermeture ordonnée par les mesures de crise du Casino de Neuchâtel représente un manque de plus de CHF - 2,1 millions de recettes sur l'impôt des maisons de jeux par rapport au montant budgété. Concernant les redevances de la police du commerce, le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer une réduction sur la redevance de base due par les établissements publics. Il est à noter également que pour les établissements publics la taxe proportionnelle se calcule sur le chiffre d'affaires de l'année précédente. Cette dernière ayant également été fortement impactée par la crise, le montant perçu est inférieur aux prévisions. L'impossibilité d'organiser des manifestations publiques a également fortement impacté la perception de redevances.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Au 1^{er} janvier 2021, les bases légales régissant les activités de la Loterie romande ont été modifiées ; en conséquence, notre service ne perçoit plus d'émoluments dans ce domaine. La charge restante dans cette rubrique correspond à l'extourne d'un transitoire constitué avant cette modification légale.

Quant à la collaboration avec le canton du Jura au niveau du chimiste cantonal, elle a cessé en 2020 suite à la nomination d'une chimiste cantonale par le Jura.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Acquis.d'équip.pour labo "Consommation"	Clôturé	44'950	0	44'950	0	0	0	0	0	0
CC équipements labo. consommation	En cours	0	0	0	45'000	0	45'000	44'960	0	44'960
Climatisation laboratoires du SCAV	Clôturé	0	0	0	100'000	0	100'000	99'785	0	99'785
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	En cours	49'754	0	49'754	25'000	0	25'000	19'350	0	19'350
Equipements labo.d'analyses bio.	Clôturé	92'332	0	92'332	0	0	0	0	0	0
Equipements laboratoire de chimie	Clôturé	519'960	0	519'960	0	0	0	0	0	0
Poids inox de 10 kg	Clôturé	24'131	0	24'131	0	0	0	0	0	0
Total		731'128	0	731'128	170'000	0	170'000	164'095	0	164'095

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, ont été remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils.

L'indispensable installation de la climatisation a été effectuée pour pouvoir continuer d'exploiter les instruments de laboratoire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Charges d'exploitation	297'375	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	293'375	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'000	
Résultat total	-297'375	Détérioration du résultat

Commentaires

L'engagement de collaborateurs spécifiques dédiés à la lutte contre la pandémie a augmenté les charges de personnel.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	10'432
Total	10'432

Commentaires

Le service a notamment procédé à plusieurs milliers d'inspections (en commun avec la PONE) pour vérifier le respect des règles collectives fédérales et cantonales. Il a également répondu à des milliers d'appels téléphoniques et de courriels qui lui ont été adressés. De plus, le chef de service et deux de ses collaborateurs ont formé la cellule des mesures collectives de l'EMCC ORCCAN.

3.10.11. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Missions principales

Les missions du SGRF, notamment dans son rôle de garant de la propriété foncière, sont les suivantes :

- Assurer l'acquisition, la gestion, la mise à jour et la diffusion des données de la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Mettre en œuvre l'infrastructure cantonale de données géographiques appelée système d'information du territoire neuchâtelois (SITN) ;
- Assurer la tenue du registre foncier (transferts immobiliers, inscriptions de propriétés par étage, de servitudes et de gages immobiliers) et la diffusion d'informations sur les droits réels immobiliers ;
- Assurer la tenue d'un cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle, au registre foncier et au cadastre RDPPF ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

Activités et réalisations

Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN)

Le SITN en 2021, c'est 50 applications de cartographie interactive touchant l'ensemble des départements et de très nombreux domaines. Il est devenu un système d'information stratégique du canton et est interconnecté avec les autres systèmes d'information stratégiques du canton. Les principales réalisations en 2021 sont les suivantes :

- Mise en production de la nouvelle version du géoportail internet/intranet et réflexions pour son évolution v3 ;
- Mise en production d'un nouveau GeoShop ;
- Intégration de la fusion des communes dans le géoportail statistique ;
- Évolution du géoportail LiDAR ;
- Finalisation de la migration du géoportail de la Chaux-de-Fonds sur le SITN ;
- Développements de nouvelles technologies : VR, maquettes 3D, formation BIM ;
- Valorisation des données LiDAR Mobile acquises pour les routes cantonales ;
- Intégration et valorisation du LiDAR bathymétrique au géoportail ;
- Cadastre 3D, finalisation de la base de données 3D, mise à jour des secteurs des villes et digitalisation des ouvrages d'art ;
- Publication des géodonnées au modèle minimal sur geodienst.ch ;
- Développement en lien avec la pandémie et publication du thème santé ;
- Cartographie de la signalisation : suivi du développement OpenGIS en collaboration avec le SPCH et les villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ;
- Cartographie climat : analyse du concept GE en vue de lancer l'étude NE ;
- Mise en place d'une version simplifiée de gestion des infrastructures sportives en collaboration avec le service du sport ;
- SATAC : guide et webservice pour démarche simplifiée & concept d'évolution 3D ;
- Développements et conseils géomatiques pour Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds selon les conventions ;
- Migration et mise en production de la nouvelle version de Canepo (sites contaminés) ;
- Publication des mesures RUN (objectif:ne) sur le géoportail ;
- Patrimoine architectural : intégration des données depuis le nouvel outil de gestion du patrimoine ;
- Adresses : nouveau processus de récupération des données du RegBL auprès de l'OFS.

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)

Le but du cadastre RDPPF est de mettre à disposition des citoyennes et citoyens toutes les restrictions de droit public à la propriété foncière ayant la foi publique d'une manière centralisée. Les principales réalisations relatives au cadastre RDPPF en 2021 sont les suivantes :

- La révision du modèle cadre et des directives fédérales entrées en vigueur au 1er Mai 2021 ont nécessité le développement d'une nouvelle version de l'application à la base du cadastre RDPPF. Une collaboration entre 15 cantons et la principauté du Lichtenstein a été mise en place pour ce développement subventionné par la Confédération. Le SGRF est fortement impliqué et assure la co-présidence du comité de pilotage du groupe des utilisateurs ;

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

- L'extrait statique du cadastre RDPPF est de plus en plus utilisé. 55'001 extraits ont été générés depuis le géoportail (46'925 en 2020) ;
- L'ensemble des alignements des routes cantonales et communales du canton a été numérisé et les données validées ont été mises en ligne sur le géoportail Internet et disponible dans le Geoshop. Les contrôles sont en cours d'achèvement pour les villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel la commune de Saint-Blaise doit encore valider le travail effectué ;
- Au niveau du contenu et considérant les travaux en cours au niveau de l'aménagement du territoire, il s'agissait de consolider et d'assurer la mise à jour des géodonnées et des dispositions juridiques.

Mise à jour de la mensuration officielle

En tant que responsable de la mise à jour de la MO et de sa diffusion, le service a travaillé ensemble avec des autres services à l'amélioration des systèmes d'annonce efficaces afin d'améliorer la qualité de la mise à jour permanente et de réduire les délais de traitement y relatifs. La pandémie a eu un impact sur le système de mise à jour permanente de la MO :

- Le service a réalisé 736 dossiers de mutations (idem en 2020) ;
- À noter qu'il a eu peu d'affaires de division en 2021. Ce type d'affaire est celui qui est le plus profitable au service ;
- Le total général des factures produites pour l'exercice 2021 s'élève à CHF 896'389, soit un chiffre d'affaires plus élevé que 2020 ;
- Le service a réalisé des travaux de renouvellement de la mensuration officielle, de l'extension du registre des bâtiments et des logements et du cadastre 3D pour un montant de CHF 606'258 (CHF 700'000 en 2020) ;
- 12 dossiers de plans de quartier et plans spéciaux élaborés par les urbanistes ont été soumis à l'examen du service afin de contrôler leur conformité aux dispositions légales en matière de mensuration officielle (13 en 2020) ;
- Un nouvel outil de gestion en ligne des affaires a été mis en production, facilitant les échanges entre les intervenants, notamment suite à la mise en œuvre du télétravail ;
- Les processus du domaine ont été analysés et pérennisés pour augmenter la digitalisation, permettant à plus de personnes à faire du télétravail ;
- Adaptation de l'organisation pour pouvoir assurer des suppléances aux positions clés du domaine en promouvant un collaborateur ;
- Engagement d'une nouvelle géomaticienne suite à une réorganisation entre MO et SITN.

Registre foncier (RF)

L'année 2021 a été principalement marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la numérisation des réquisitions, d'une part afin d'y avoir accès à l'écran une fois l'opération collationnée, d'autre part afin d'avoir un doublon d'archivage numérique. Les processus ont été améliorés et le personnel administratif du RF peut maintenant s'attribuer des actes à traiter à domicile si nécessaire. L'autonomie du personnel a ainsi été augmentée. Les autres éléments traités au RF en 2021 sont :

- Modification sur de la loi concernant le tarif des émoluments du registre foncier (LERF) en introduisant un plafonnement des émoluments ad valorem ;
- Finalisation des indicateurs du SCI du RF ;
- Poursuite des développements informatiques en vue de l'automatisation quasi-totale de certaines tâches particulièrement chronophages, notamment la gestion des extraits.

Les délais de traitement et de restitution des réquisitions du registre foncier sont excellents. La plupart des actes sont ainsi traités en 2½ mois.

Malgré la pandémie, le marché immobilier a continué à fonctionner. Certes les recettes sont moins élevées. D'une part, parce que la résorption du retard s'est terminée en 2019, mais elle était encore budgétisée sur 2021 et d'autre part, par l'impact de la pandémie sur le marché immobilier. Le nombre de transactions n'est pas diminué, mais les montants des transferts et gages sont moins importants, réduisant donc les émoluments ad valorem. Les recettes s'élèvent à CHF 4'965'000, contre plus de CHF 5'180'000 en 2020.

Autorité de surveillance et législation

- Aucun recours n'a été déposé auprès du département concernant la tenue du registre foncier ;
- 110 décisions de la commission foncière agricole relatives à la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) ont été transmises au service par délégation du département, en sa qualité d'autorité de surveillance LDFR. Aucun recours n'a été déposé ;
- Adoption par le Conseil d'État, le 15 décembre 2021, de l'arrêté déterminant le champ d'application de la LVAL, après consultation des communes et des milieux intéressés.

Consultation en ligne - Guichet unique

Plus de 85 entités inscrites au GU, représentant plusieurs centaines d'utilisateurs consultent en ligne la base de données du registre foncier (notaires, avocats, géomètres privés, banques et autres institutions pratiquant le crédit hypothécaire). Les émoluments perçus se montent à CHF 223'491 (CHF 203'223 en 2020).

Report des servitudes en cas de divisions et réunions cadastrales

Le préposé aux servitudes a traité 323 plans de mutation (296 en 2020) établis par le géomètre cantonal, impliquant l'analyse juridique et graphique de 2'482 servitudes et mentions.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Remaniements parcellaires et autres améliorations foncières

- Tenue à jour des états de propriété des syndicats d'améliorations foncières de Bevaix-Cortailod, Gorgier-Saint-Aubin, Engollon, Savagnier, La Côte-aux-Fées, La Côtère et La Brévine. Pour Engollon, seule la gestion des adresses est encore cours. Le nouvel état a été immatriculé au RF ;
- Poursuite des travaux préparatoires à l'enquête sur les servitudes des syndicats d'améliorations foncières de La Côtère (Fenin-Vilars-Saules) et de Savagnier.

Secrétariat de commissions

- 6 décisions d'autorisation d'acquisition ont été rendues par la commission concernant la sanction d'acquisitions immobilières par des personnes à l'étranger (COMACQ) ;
- 218 décisions d'autorisations ont été rendues par la commission (27 selon l'art. 6 al. 1 LVAL, 1 selon l'art. 6 al.2a, 25 selon l'art. 6 al. 2b et 166 selon l'art. 6 al. 2c, 0 rejet) concernant la mise en vente d'appartements loués (CVAL).

Gestion et statistiques

- 7'626 réquisitions d'inscription (7'120) en diminution (+7%) par rapport à l'exercice précédent ;
- 1'608 transformations de cédules papier en cédules de registre ;
- Les émoluments facturés présentent une baisse explicable (CHF -115'000).

Développements informatiques

- Finalisation des développements du système de suivi des documents par QR code afin de l'étendre à d'autres types de documents (dossiers CVAL, plans de mutation, etc.) ;
- Poursuite du développement de la consultation en ligne pour les pièces justificatives du RF.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'975'108	7'460'000	6'777'083	-682'917	-9.2%	-198'025	-2.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	6'101'137	6'760'000	5'916'729	-843'271	-12.5%	-184'408	-3.0%
43 Revenus divers	4'882	4'000	5'525	+1'525	+38.1%	+643	+13.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	108'734	111'000	108'734	-2'266	-2.0%	0	0.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	77'000	+77'000	--	+77'000	--
49 Imputations internes	760'355	585'000	669'095	+84'095	+14.4%	-91'260	-12.0%
Charges d'exploitation	7'853'345	7'602'235	7'924'107	+321'873	+4.2%	+70'763	+0.9%
30 Charges de personnel	6'299'916	6'333'905	6'324'149	-9'756	-0.2%	+24'233	+0.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	351'572	456'000	372'990	-83'010	-18.2%	+21'418	+6.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	77'000	+77'000	--	+77'000	--
39 Imputations internes	1'201'857	812'330	1'149'968	+337'638	+41.6%	-51'889	-4.3%
Résultat d'exploitation	-878'237	-142'235	-1'147'025	-1'004'790	-706.4%	-268'788	-30.6%
44 Revenus financiers	2	0	0	0	--	-2	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	2	0	0	0	--	-2	-100.0%
Résultat opérationnel	-878'235	-142'235	-1'147'025	-1'004'790	-706.4%	-268'790	-30.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-878'235	-142'235	-1'147'025	-1'004'790	-706.4%	-268'790	-30.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	55.00	56.00	56.00	+0.00	0.0%	+1.00	+1.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	48.25	48.95	48.95	+0.00	0.0%	+0.70	+1.5%

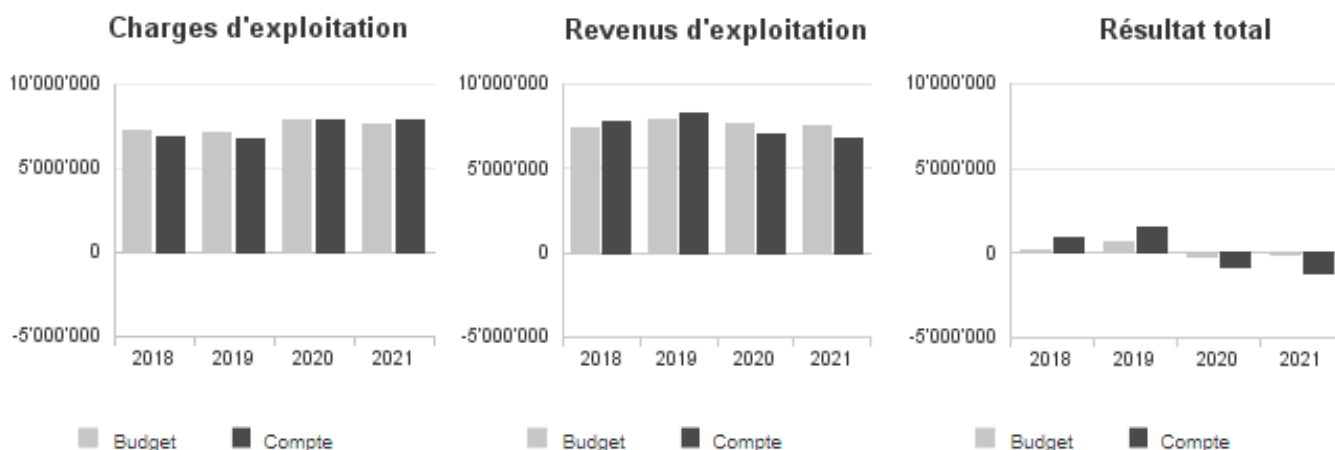
Commentaires

La diminution des revenus du groupe 42 "Taxes" s'expliquent car le budget 2021 était basé sur des années dites exceptionnelles (rattrapage du registre foncier concernant le retard des délais de restitution des actes notariés). De plus, 2021 a été impacté par la pandémie et il a été observé une diminution des valeurs des transactions des gages immobiliers et des transferts de propriété (CHF -630'000). Quant aux prestations de la mensuration officielle, elles ont également diminué (CHF -200'000). En compensation, le volume des mises à jour périodiques de la mensuration officielle faite par le service a augmenté (groupe 49 "Imputations internes").

Concernant le groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl.", la pandémie a imposé une certaine prudence. La diminution des charges en comparaison du budget 2021 s'explique par les déplacements moins fréquents suite à la COVID et par une réduction des frais tels que matériel, licences et développement informatique.

Au niveau des effectifs, le SGRF a repourvu son poste vacant de responsable de projet de la mensuration officielle à l'interne et a engagé une nouvelle géomaticienne.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	85'040	93'522	91'558
Coûts des services centraux	16'539	18'246	17'079
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	101'578	111'769	108'637

Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'370	92'993	102'235
Coûts des services centraux	19'658	17'436	14'592
Revenus	12'446	10'000	17'134
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	136'582	100'429	99'692

Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 17'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques alimente le fonds des mensurations officielles. À noter que 98% des demandes des utilisateurs sont traitées dans les 24 heures.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	14	0	0
Coûts salariaux et de structure	834'388	777'348	847'291
Coûts des services centraux	136'821	105'949	132'323
Revenus	737'813	989'000	750'807
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	233'409	-105'703	228'807

Commentaires

Le nombre d'affaires de conservation a fortement chuté en 2021 en comparaison du budget mais est resté stable par rapport à 2020. Cette diminution sur 2020 et 2021 reflète probablement l'effet de la pandémie. Les prestations de la mensuration officielle ont ainsi diminué de plus de CHF 200'000.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	609'916	663'756	638'315
Coûts des services centraux	102'464	90'474	101'269
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	712'379	754'230	739'585

Commentaires

Les objectifs 2020-2023 sont moins conséquents que la précédente convention-programme ce qui explique la réduction des coûts.

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	114'231	159'892	86'340
Coûts des services centraux	17'122	21'792	13'299
Revenus	105'485	75'000	67'420
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	25'868	106'684	32'219

Commentaires

Le but est d'atteindre la couverture des coûts dans le cadre de la mise à jour permanente des points fixes.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	126'918	94'835	144'935
Coûts des services centraux	18'389	16'598	20'052
Revenus	97'388	125'000	130'897
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	47'918	-13'568	34'090

Commentaires

Le nombre de dossiers des PPE a augmenté de 20% par rapport à 2020.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

SITN (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'081'089	1'091'331	1'131'625
Coûts des services centraux	156'941	204'179	156'817
Revenus	15'457	25'000	11'183
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'222'573	1'270'509	1'277'259

Commentaires

Les charges et revenus liés au SITN sont stables.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	757'323	667'003	709'760
Coûts des services centraux	117'533	90'917	106'221
Revenus	808'734	611'000	716'545
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	66'122	146'921	99'436

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles, comme la mise à jour périodique et la réalisation du cadastre RDPPF.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	1	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'055'869	2'008'437	2'123'588
Coûts des services centraux	399'281	391'850	394'432
Revenus	4'497'296	4'904'000	4'236'386
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-2'042'146	-2'503'713	-1'718'366

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs du registre foncier. Le budget 2021 est basé sur des années dites exceptionnelles (rattrapage du retard des actes notariés) et les futurs budgets seront adaptés à la baisse. La pandémie et la diminution des valeurs des transactions des gages immobiliers et des transferts de propriété ont fortement impacté 2021.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	2'093	30'000	39'430
Coûts salariaux et de structure	399'459	336'305	392'157
Coûts des services centraux	77'592	65'614	72'934
Revenus	581'912	555'000	639'527
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-102'767	-123'081	-135'007

Commentaires

En 2020, un portail de consultation en ligne a été mis à disposition des notaires. De plus, le nombre de demandes d'extrait a augmenté.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	215'752	199'031	192'656
Coûts des services centraux	42'121	38'831	35'782
Revenus	2'085	20'000	2'120
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	255'788	217'862	226'318

Commentaires

Il s'agit essentiellement de conseils juridiques donnés aux notaires. Ceux-ci sont rarement facturés, car ils sont ensuite compensés par les émoluments administratifs et par un traitement plus rapide en aval.

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	247'262	233'763	197'047
Coûts des services centraux	47'952	45'608	36'651
Revenus	84'330	114'000	89'525
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	210'884	165'370	144'173

Commentaires

Les revenus sont légèrement inférieurs aux prévisions car le report de servitude est directement lié au nombre d'affaires de conservation qui a fortement chuté (COVID).

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	34'286	38'930	41'067
Coûts des services centraux	6'546	7'595	7'631
Revenus	30'688	32'000	36'760
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'144	14'525	11'938

Commentaires

L'objectif est de viser une couverture des coûts.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-1'474	0	-1'778
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'474	0	-1'778

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.10.12. Fonds d'aménagement du territoire

Missions principales

En application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les cantons mettent en place un système de compensation des avantages et des inconvénients liés aux mesures d'aménagement. Les cantons disposent d'une marge de manœuvre pour décliner le dispositif fédéral. Le canton de Neuchâtel connaît un tel système de compensation depuis l'introduction de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) en 1986.

Selon les articles 33 et suivants LCAT, le propriétaire d'un bien-fonds dont la valeur augmente grâce à une mesure d'aménagement du territoire doit verser au fonds d'aménagement du territoire une contribution de plus-value correspondant au 30% de l'augmentation de valeur de son bien-fonds si celle-ci constitue un avantage majeur (nouvelle affectation à la zone à bâtir, changement d'affectation vers une zone de plus grande valeur, augmentation des droits à bâtir pour la partie qui dépasse les 50% de droits supplémentaires).

En vertu de l'article 41 LCAT, le fonds participe :

- a) aux dépenses imposées à l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle au sens de la présente loi ;
- a bis) aux dépenses convenues par l'État et les communes avec les propriétaires dans le cadre d'un contrat de droit administratif réglant la compensation entre la contribution de plus-value et l'indemnisation de l'expropriation matérielle ;
- b) à la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs ;
- c) à d'autres mesures d'aménagement prises par le canton ou les communes qui visent à assurer le respect des principes de l'article 3 LAT.

Le fonds est géré par le service cantonal de l'aménagement du territoire, sauf en ce qui concerne la prise en charge d'intérêts qui est de la compétence du service de l'agriculture.

Évolution de l'environnement et des tâches

La modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est entrée en vigueur le 1er mai 2014. En application de l'article 5 de ladite loi, les cantons doivent obligatoirement se doter d'un système de compensation des avantages et des inconvénients liés aux mesures d'aménagement du territoire. La loi fédérale impose un prélèvement d'au moins 20% de la plus-value foncière résultant d'une mesure d'aménagement, ainsi que la taxation des cas d'attribution d'un bien-fonds à la zone à bâtir. Les cantons disposaient de 5 ans à compter du 1er mai 2014 pour adapter leur loi d'application. Le rapport du Conseil d'État a été remis en mai 2018 au Grand Conseil. Une commission ad hoc sur l'aménagement du territoire a traité le projet de loi durant le 2ème semestre 2018 et le début de l'année 2019 et a permis au Grand Conseil d'adopter la loi lors de sa session du 26 mars 2019. Afin de garantir le financement des indemnités pour expropriations matérielles qui seront dues en raison du redimensionnement de la zone à bâtir, le nouveau système propose un prélèvement de 30% sur les nouvelles affectations à la zone à bâtir, sur les changements d'affectation ainsi que sur les augmentations conséquentes de droits à bâtir pour la part qui dépasse les 50% de nouveaux droits à bâtir.

Activités et réalisations

- Les plus-values encaissées en 2021, en application des articles 33 à 37 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), représentent un montant de CHF 1'343'310.45 ;
- Aucune subvention aux communes pour l'élaboration de leur plan directeur régional n'a été versée ;
- Aucune subvention à titre d'indemnité suite à une expropriation matérielle n'a été versée lors de l'exercice sous revue ;
- En 2021, 3 demandes de prise en charge des intérêts ont été enregistrées. 4 demandes dont l'une enregistrée en 2020, ont fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'État. Les intérêts sur un montant total de CHF 586'250 seront pris en charge pour des prêts variant d'une durée de 12 à 15 ans. Cette aide a permis d'acquérir 66,7 hectares de terres agricoles. Le montant total des intérêts payés par le fonds en 2021 s'élève à CHF 103'659.35 et les amortissements se sont élevés à CHF 828'202. À fin 2021, 72 prêts d'un montant total de CHF 5'169'073 bénéficient de cette mesure.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	659'302	1'480'098	1'916'945	+436'847	+29.5%	+1'257'644	+190.8%
40 Revenus fiscaux	403'462	8'900	1'343'310	+1'334'410	+14'993.4%	+939'848	+232.9%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'410	0	4'645	+4'645	--	+1'235	+36.2%
43 Revenus divers	0	0	528'000	+528'000	--	+528'000	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	148'800	1'337'198	0	-1'337'198	-100.0%	-148'800	-100.0%
46 Revenus de transfert	103'630	134'000	40'990	-93'010	-69.4%	-62'640	-60.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	659'302	1'480'098	1'916'945	+436'847	+29.5%	+1'257'644	+190.8%
30 Charges de personnel	5'371	2'000	0	-2'000	-100.0%	-5'371	-100.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	454'990	604'686	251'197	-353'489	-58.5%	-203'793	-44.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	1'343'088	+1'343'088	--	+1'343'088	--
36 Charges de transfert	41'715	605'390	103'659	-501'731	-82.9%	+61'944	+148.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	157'225	268'022	219'001	-49'021	-18.3%	+61'776	+39.3%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

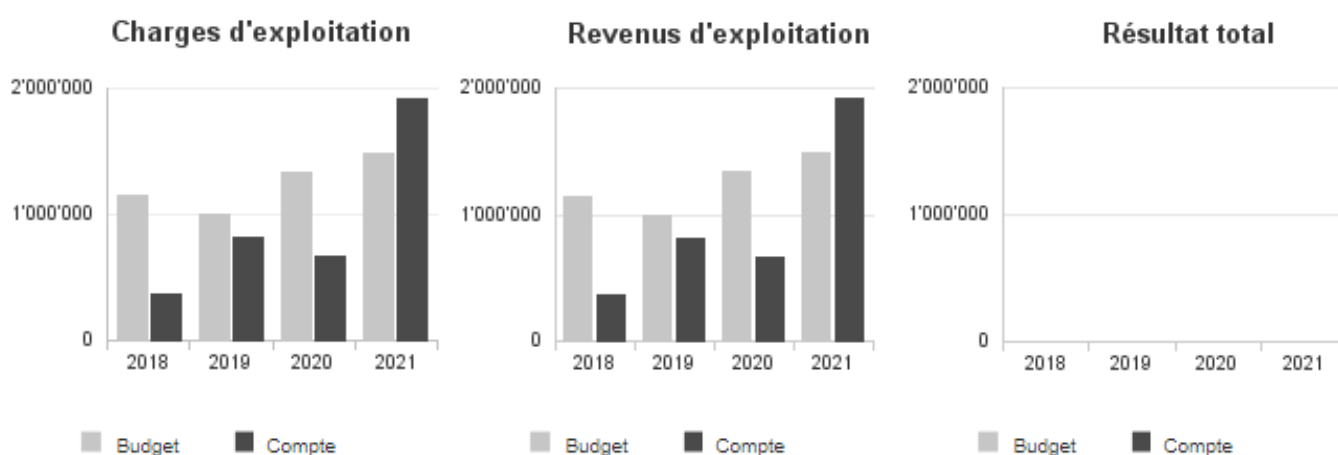
Commentaires

Les revenus d'exploitation sont principalement constitués d'encaissements de contributions de plus-value (groupe 40 "Revenus fiscaux"). L'écart au budget s'explique par l'encaissement dans l'année en cours de certaines décisions de 2020 et 2021.

Les revenus divers (groupe 43) concernent l'extourne d'une provision d'expropriation matérielle. Quant au groupe 46 "Revenus de transfert", il concerne les subventions cantonales et fédérales perçues en vue de l'étude de faisabilité du pôle de La Tène.

Au niveau des charges d'exploitation, le groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl." intègre différents mandats concernant la mise en œuvre et l'élaboration du projet d'agglomération (RUN), l'étude de faisabilité des pôles de gare et du pôle de développement de La Tène et des honoraires d'expertises pour les expropriations matérielles et les plus-values. Quant au groupe 36 "Charges de transfert", il se compose principalement des subventions pour la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés. Les "Imputations internes" (groupe 39) comptabilisent le financement des postes attribués aux différents services pour la mise en œuvre de la LAT (à savoir : service de la faune, des forêts et de la nature pour 0.3 EPT, service des transports pour 0.1 EPT, service de l'énergie et de l'environnement pour 0.5 EPT et service de l'aménagement du territoire pour 0.8 EPT), soit 1.7 EPT (contre 2 EPT prévu au budget).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Indemnisation	-70'039	85'390	-532'645
Mesures de soutien	113'715	120'000	103'659
Plans d'aménagement	0	400'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	43'676	605'390	-428'986

Commentaires

Les indemnisations sont favorables suite à l'extourne d'une provision concernant une expropriation matérielle. Les mesures de soutien concernent la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs. Quant aux plans d'aménagement, aucune subvention n'a été versée cette année.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Contrib. s/plus-val.	-403'462	-8'900	-1'343'310
Total charges (+) / revenus (-) nets	-403'462	-8'900	-1'343'310

Commentaires

Les revenus des contributions de plus-value ont été plus importants que budgétés, car des décisions 2020 et 2021 ont été encaissées dans l'année en cours. Les montants sont généralement dus à 10 ans mais il arrive que certains terrains soient rapidement vendus ou construits après la mise en zone.

3.10.13. Fonds des routes communales

Missions principales

Les buts du fonds des routes communales étaient définis dans la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 août 1849 (RSN 735.10) et permettait le subventionnement :

- Des travaux de construction, de rénovation et de renouvellement des revêtements des voies publiques appartenant aux communes, ainsi que de certains travaux d'entretien ;
- Des voies communales ouvertes à la circulation publique générale et répondant aux critères suivants :
 - a) les routes en zone d'urbanisation parcourues par un trafic de transit intercommunal important et permanent ;
 - b) les routes en dehors des zones d'urbanisation utilisées par un trafic de transit d'une certaine importance entre les agglomérations ou parcourues par un service de transports publics ;
 - c) les routes en dehors des zones d'urbanisation utilisées par un fort trafic saisonnier de véhicules étrangers à la région pour se rendre dans des lieux touristiques très fréquentés.
- Du renouvellement des revêtements des routes et chemins communaux ou privés faisant partie d'un parcours de cyclotourisme aménagé par l'État, ainsi que des frais de déneigement des routes touristiques très fréquentées et ouvertes au trafic tout l'hiver ;
- De l'aménagement de places de parc à buts touristique ou sportif, hors localités, ainsi que de places d'arrêts pour les transports publics en bordure des routes cantonales et communales.

Ces buts sont devenus caducs depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP au 1er janvier 2020.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) intervenue au 1er janvier 2020 a induit la suppression du fonds des routes communales et le versement du solde de sa fortune aux communes recevant des routes déclassées.

Activités et réalisations

La fortune du fonds des routes communales, soit CHF 6'010'000, a été clôturée en 2020. Elle a été redistribuée aux communes recevant des routes cantonales déclassées, conformément aux dispositions prévues dans la nouvelle LRVP.

Résultat financier

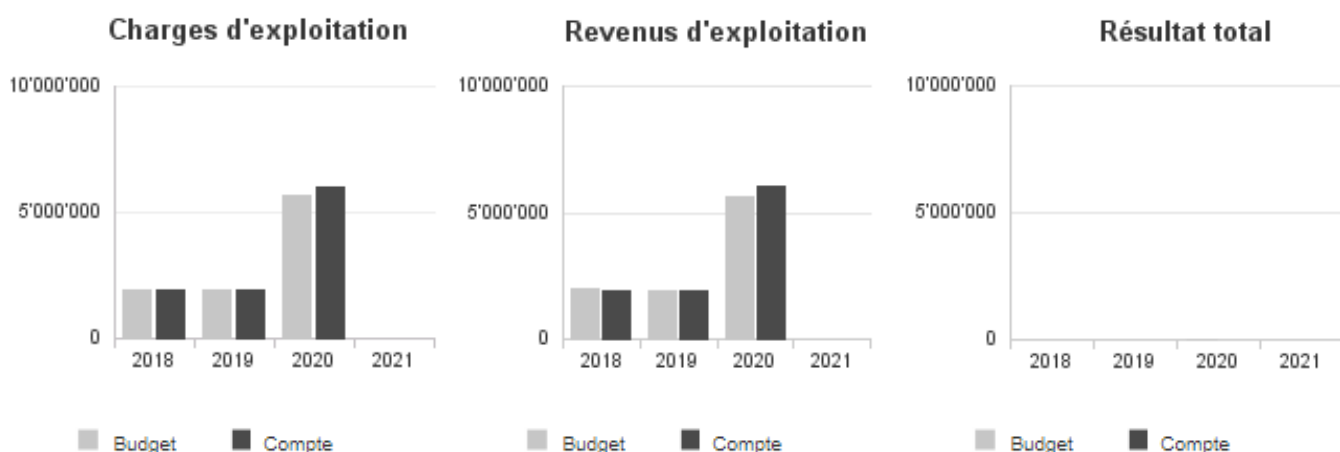
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'010'000	0	0	0	--	-6'010'000	-100.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	6'010'000	0	0	0	--	-6'010'000	-100.0%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	6'010'000	0	0	0	--	-6'010'000	-100.0%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	6'010'000	0	0	0	--	-6'010'000	-100.0%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Le solde de la fortune du fonds a été prélevé en 2020 (groupe 45 "Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux") puis redistribué aux communes (groupe 39 "Imputations internes") via le SPCH. Il n'y a donc aucune écriture en 2021 et le fonds a été clôturé.

Évolution du compte de résultats



3.10.14. Fonds cantonal de l'énergie

Missions principales

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme Bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et efficace de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables indigènes. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales de la Confédération.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Programme Bâtiments mis en place par les cantons et la Confédération est un pilier essentiel de la politique énergétique et climatique de la Suisse. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. Son financement est assuré par une partie de la taxe sur le CO2 octroyée par la Confédération au canton de Neuchâtel via les contributions globales et par le fonds cantonal de l'énergie alimenté depuis 2018 par la redevance cantonale sur l'électricité.

Activités et réalisations

- Le Programme Bâtiments continue de rencontrer un franc succès dans le canton en 2021 avec 688 promesses de subvention pour un montant total (incluant par conséquent l'ensemble des subventions tant cantonales que fédérales) d'environ CHF 8,5 millions (notamment 294 octrois pour l'isolation de bâtiments, 9 octrois pour l'amélioration de classe CECB, 27 octrois pour le solaire thermique, 44 octrois pour le chauffage au bois automatique, 260 octrois pour des pompes à chaleur et 21 octrois pour le raccordement à un réseau de chaleur) ;
- En 2021, le fonds de l'énergie a été sollicité pour le paiement de subventions cantonales d'un montant global d'environ CHF 2,3 millions. Au 31 décembre 2021, la fortune du fonds est d'environ CHF 3,9 millions. Avec des promesses de subventions cantonales à hauteur d'environ CHF 3,3 millions, ceci laisse une fortune disponible d'environ CHF 0,6 million.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

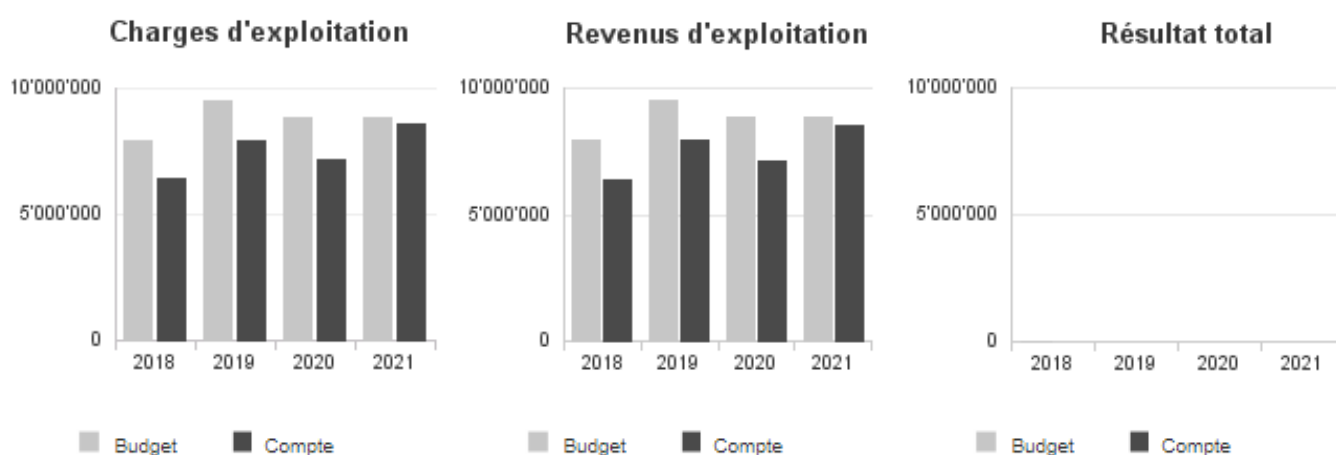
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'129'548	8'810'020	8'551'509	-258'511	-2.9%	+1'421'961	+19.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	1'550'009	1'700'000	1'447'581	-252'419	-14.8%	-102'429	-6.6%
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	2'000	0	0	0	--	-2'000	-100.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	118'265	600'020	641'958	+41'938	+7.0%	+523'692	+442.8%
46 Revenus de transfert	310'518	310'000	384'124	+74'124	+23.9%	+73'606	+23.7%
47 Subventions à redistribuer	5'148'755	6'200'000	6'077'847	-122'153	-2.0%	+929'092	+18.0%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	7'129'548	8'810'020	8'551'509	-258'511	-2.9%	+1'421'961	+19.9%
30 Charges de personnel	44'720	55'020	53'055	-1'965	-3.6%	+8'335	+18.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	232'820	405'000	281'714	-123'286	-30.4%	+48'895	+21.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	52'903	+52'903	--	+52'903	--
36 Charges de transfert	1'703'100	2'150'000	2'085'925	-64'075	-3.0%	+382'825	+22.5%
37 Subventions redistribuées	5'148'755	6'200'000	6'077'847	-122'153	-2.0%	+929'092	+18.0%
39 Imputations internes	154	0	66	+66	--	-88	-57.3%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

En ce qui concerne les revenus, ceux du groupe 41 "Patentes et concessions" sont en relation avec la perception de la redevance électrique en fonction des kilowattheures consommés par les usagers. Cette redevance est sujette à des variations comme le montre la différence entre les comptes 2020 et 2021. Une diminution de CHF -102'429 entre les comptes 2020 et 2021 est explicable par la diminution de l'activité professionnelle, et la diminution de la consommation d'électricité qui va avec, due à la COVID-19. L'écart de CHF -252'419 entre le budget et les comptes 2021 est dû au fait qu'il n'était pas prévu que la pandémie se poursuive en 2021. Quant au groupe 46 "Revenus de transfert", le montant correspond au dédommagement que la Confédération a versé au canton pour ses travaux de traitement des dossiers du Programme Bâtiments.

Les charges du groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl." ont été inférieures au budget notamment du fait qu'un certain nombre de dépenses n'ont pas été effectuées dans le cadre de mandats à confier pour le traitement des dossiers du Programme Bâtiments. Les tâches de contrôle sont en effet confiées aux cantons et doivent être sous-traitées. Un dédommagement équivalent est perçu de la Confédération pour ce travail. La mise en vigueur de la conception directrice de l'énergie nécessite également des mandats supplémentaires. Le groupe 36 "Charges de transfert" représente les subventions cantonales du Programme Bâtiments, alors que les groupes 37/47 "Subventions à redistribuer" intègrent les subventions fédérales correspondantes. Bien que les montants des subventions cantonales distribuées ont été légèrement moins élevés que prévu, les recettes de la redevance électrique l'ont aussi été. Ceci a rendu nécessaire un prélèvement à la fortune du fonds de CHF 641'958 indiqué dans le groupe 45 "Prélèvement sur les fonds et fin. spéciaux", légèrement supérieur à ce qui avait été budgété (CHF 600'020).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Programme Bâtiment - Part cantonale	1'392'582	1'840'000	1'754'704
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'392'582	1'840'000	1'754'704

Commentaires

Le montant net au budget correspond aux subventions cantonales allouées aux ayants droit (personnes physiques, communes, entreprises) auxquelles se soustrait le dédommagement de la Confédération pour le traitement des dossiers du Programme Bâtiments. Malgré le nombre de projets soutenus en progression, les charges sont inférieures au budget, car le montant des subventions allouées dépend des projets effectivement terminés.

3.10.15. Fonds des eaux

Missions principales

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État.

Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Depuis les modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués sont pris également en charge par le fonds.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux a été sollicité en 2021 conformément au budget. Quelques projets initialement prévus en 2020 ont également été réalisés sur cet exercice.

Activités et réalisations

Le fonds des eaux a été sollicité pour différents projets dans les domaines de la protection des eaux et des sites pollués, notamment :

- | | |
|---|---|
| • Subventions pour l'épuration des eaux | CHF 5,7 millions (dont CHF 2,3 millions de subventions fédérales) |
| • Subventions pour l'adduction en eau potable | CHF 6,4 millions |
| • Mandats eaux | CHF 0,3 million |
| • Mandats sites pollués | CHF 0,8 million (dont CHF 0,7 million de subventions fédérales) |

La Confédération a octroyé des subventions CHF 2'344'493 pour le traitement des micropolluants dans les STEP et CHF 676'991 pour les sites pollués dans le cadre de subventions fédérales OTAS (Ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés). Globalement, le fonds des eaux a été sollicité à hauteur de CHF 10,2 millions.

Décharges et autres sites pollués

- Les investigations et surveillances hydrogéologiques d'une vingtaine d'anciennes décharges et d'installations de tir à charge du canton se sont poursuivies ;
- Après plusieurs années de travaux, un important projet d'assainissement d'une friche industrielle appartenant à la Ville de la Chaux-de-Fonds sera finalisé début 2022 ;
- En faisant réaliser de nombreuses investigations de sites pollués liés à l'activité d'entreprises, le fonds a contribué financièrement aux frais dus par les responsables défaillants, sur la base de l'article 16d de la Loi concernant le traitement des déchets (LTD) ;
- L'office fédéral de l'environnement a accordé la participation financière du fonds fédéral pour les sites pollués (fonds OTAS) pour trois décharges, une installation de tir et six sites industriels qui ont pu être classés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

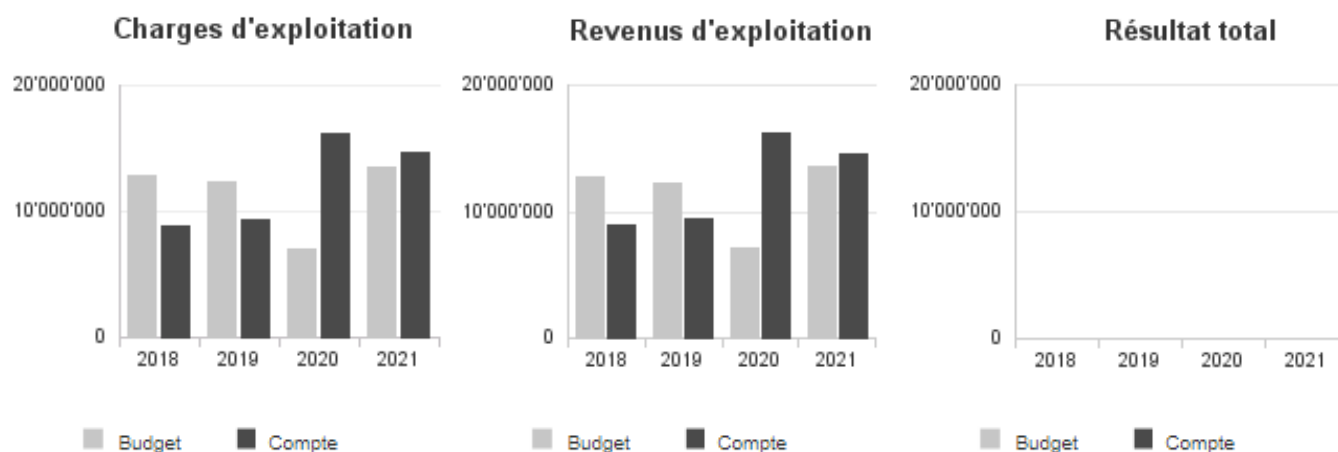
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	16'149'243	13'500'184	14'624'723	+1'124'539	+8.3%	-1'524'520	-9.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	7'783'256	9'000'000	8'958'797	-41'203	-0.5%	+1'175'541	+15.1%
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	8'133'395	0	0	0	--	-8'133'395	-100.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	4'190'184	2'639'442	-1'550'742	-37.0%	+2'639'442	--
46 Revenus de transfert	232'593	310'000	3'026'484	+2'716'484	+876.3%	+2'793'891	+1'201.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	16'149'243	13'500'184	14'624'723	+1'124'539	+8.3%	-1'524'520	-9.4%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	957'900	1'315'000	1'142'504	-172'496	-13.1%	+184'603	+19.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	9'492'145	0	0	0	--	-9'492'145	-100.0%
36 Charges de transfert	4'449'839	10'985'184	12'282'219	+1'297'035	+11.8%	+7'832'380	+176.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'249'358	1'200'000	1'200'000	0	0.0%	-49'358	-4.0%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Des subventions fédérales en faveur des STEP ont été perçues en 2021 pour un montant de CHF 2,3 millions. Celles-ci n'avaient pas été prévues au budget. Ce qui explique les écarts importants figurant sous les groupes 46 "Revenus de transfert" et 36 "Charges de transfert".

Quant au groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl.", les dépenses relatives aux sites pollués ont été moindres en raison de l'avancement des projets.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	0	-10'000	-5'000
Eaux	7'449'387	10'580'000	11'605'228
Total charges (+) / revenus (-) nets	7'449'387	10'570'000	11'600'228

Commentaires

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les subventions d'investissements accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent notamment les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Épuration des eaux et adduction	En cours	4'140'364	4'140'364	0	10'750'000	10'750'000	0	12'160'210	12'160'210	0
Total		4'140'364	4'140'364	0	10'750'000	10'750'000	0	12'160'210	12'160'210	0

Commentaires

Les subventions d'investissement relatives à l'adduction en eau potable et à l'épuration des eaux sont couvertes par une recette équivalente émanant du fonds des eaux. La dépense nette est donc nulle.

3.10.16. Fonds forestier de réserve

Missions principales

Selon l'art. 70 LCFo, le but du fonds forestier de réserve est de permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ou mesures favorisant l'utilisation du bois.

Évolution de l'environnement et des tâches

La morosité du marché des bois qui a prévalu jusqu'à l'été passé ainsi que les nombreuses exploitations de chablis ont fait que le fonds forestier de réserve n'est toujours pas approvisionné par des recettes provenant de la vente du bois issu des forêts de l'État. Il remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Il est par exemple très utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.).

Activités et réalisations

- L'année 2021 a été marquée par un contrôle strict des dépenses en raison du faible niveau de fortune du fonds. Celles-ci se sont limitées au soutien aux associations Lignum Neuchâtel et ForêtNeuchâtel ;
- Le fonds forestier de réserve n'a pas pu compter sur des recettes issues des bénéfices de la vente des bois des forêts de l'État, mais a pu être alimenté par des subventions fédérales (RPT) pour les soins apportés aux forêts cantonales ;
- Divers baux de terrain ont par ailleurs été encaissés ainsi que des taxes d'exploitation de gravières plus importantes que budgétées.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	61'573	28'300	77'730	+49'430	+174.7%	+16'158	+26.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	5'000	0	-5'000	-100.0%	0	--
42 Taxes	12'832	15'000	31'738	+16'738	+111.6%	+18'906	+147.3%
43 Revenus divers	0	1'000	0	-1'000	-100.0%	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	42'286	0	0	0	--	-42'286	-100.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	6'454	7'300	45'993	+38'693	+530.0%	+39'539	+612.6%
Charges d'exploitation	64'768	40'300	86'758	+46'458	+115.3%	+21'991	+34.0%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	10'000	428	-9'572	-95.7%	+428	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	27'768	2'800	58'831	+56'031	+2'001.1%	+31'063	+111.9%
36 Charges de transfert	37'000	27'500	27'500	0	0.0%	-9'500	-25.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	-3'195	-12'000	-9'028	+2'972	+24.8%	-5'833	-182.6%
44 Revenus financiers	3'195	12'000	9'028	-2'972	-24.8%	+5'833	+182.6%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	3'195	12'000	9'028	-2'972	-24.8%	+5'833	+182.6%
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

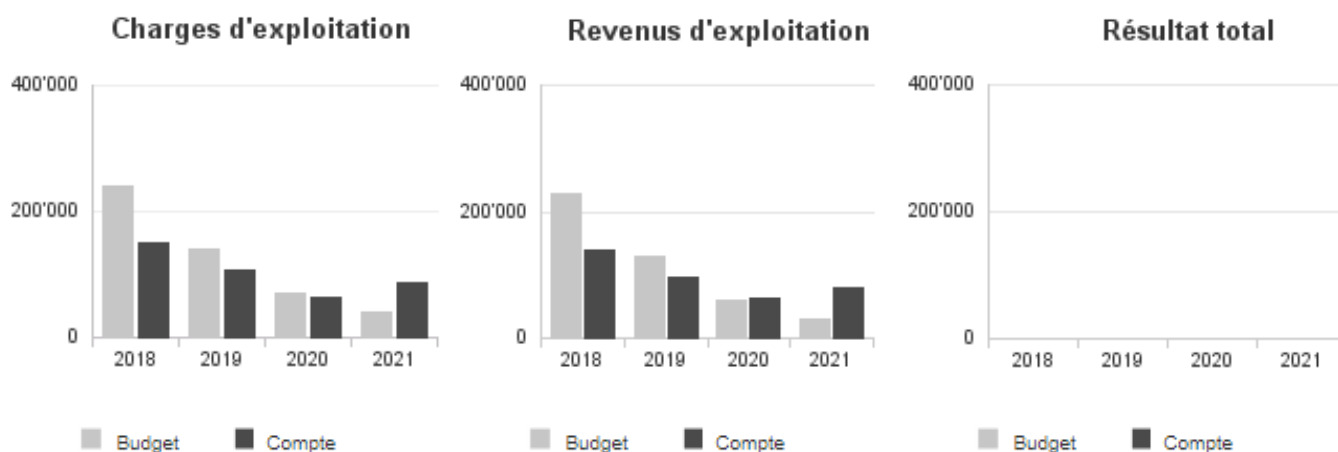
Commentaires

Les revenus du fonds proviennent :

- De la perception des taxes relatives à l'extraction de gravier ;
- Des subventions fédérales reçues en lien avec l'entretien des forêts propriétés de l'État, dans le cadre de l'accord de prestations relatif à la convention-programme 2020-2024. Dès 2021, ces subventions transitent par le service de la faune, des forêts et de la nature avant d'être versées - au travers des imputations internes - au fonds forestiers de réserve ;
- Des fermages encaissés par le service de la faune, des forêts et de la nature et reversés au fonds sous revue.

Au niveau des charges d'exploitation, elles sont globalement inférieures au budget. Cela reflète la volonté de contrôler les dépenses effectuées sur ce fonds.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Appui organismes but non lucratif	37'000	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-42'286	0	-38'547
Total charges (+) / revenus (-) nets	-5'286	27'500	-11'047

Commentaires

Les charges correspondent aux soutiens financiers versés à deux associations forestières pour leurs prestations d'intérêt général alors que les revenus concernent les subventions fédérales relatives à l'exploitation des forêts, propriété de l'État, en lien avec la convention-programme "Forêts" 2020-2024.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	0	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-20

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.10.17. Fonds de conservation de la forêt

Missions principales

Le fonds de conservation de la forêt a pour but de permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement, d'assurer le reboisement de compensation et de financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé (art 73 LCFo).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds de conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux à financer via ce fonds. Il s'agit de mesures régulières de reboisement et de compensation d'autre nature liées à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier.

Activités et réalisations

En 2021, le fonds de conservation de la forêt n'a pas financé de travaux particuliers.

Résultat financier

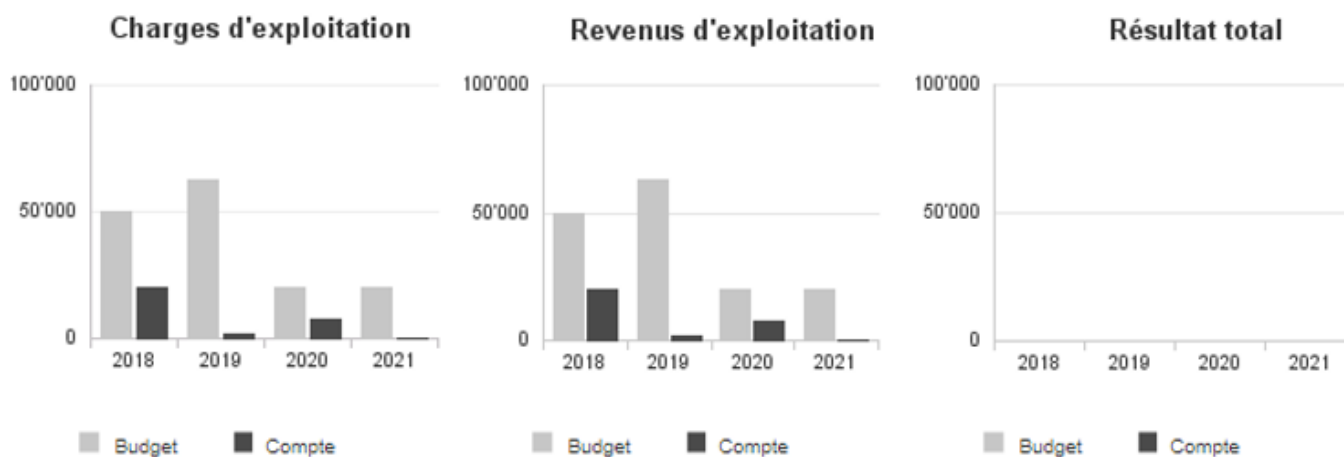
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'367	20'000	122	-19'878	-99.4%	-7'245	-98.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	1'000	0	-1'000	-100.0%	0	--
43 Revenus divers	0	200	122	-78	-38.8%	+122	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'367	18'800	0	-18'800	-100.0%	-7'367	-100.0%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	7'367	20'100	122	-19'978	-99.4%	-7'245	-98.3%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	7'367	20'100	0	-20'100	-100.0%	-7'367	-100.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	122	+122	--	+122	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	-100	0	+100	+100.0%	0	--
44 Revenus financiers	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Aucune mesure n'a fait l'objet d'un financement par le fonds durant l'exercice 2021.

Évolution du compte de résultats



3.10.18. Fonds agricole et viticole

Missions principales

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

Ses missions principales sont les suivantes :

- soutien à la filière viti-vinicole ;
- soutien aux filières agricoles ;
- promotion des produits du terroir et des vins.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les tâches sont restées les mêmes, mais il convient de mentionner la pandémie de COVID-19 qui a impacté l'exercice 2021.

Activités et réalisations

Le fonds agricole et viticole a été exclusivement utilisé afin de contribuer à la promotion des vins et produits du terroir. Cette contribution annuelle est convenue dans le cadre d'un mandat de prestations entre l'Association Neuchâtel - Vins et Terroir (NVT) et le DDTE.

La pandémie de COVID-19 a eu des incidences négatives en matière de marché et un montant de CHF 100'000 a été prélevé exceptionnellement au fonds agricole et viticole cantonal, en faveur de NVT, pour une campagne de promotion permettant rapidement de relancer les ventes de vins neuchâtelois. Par ailleurs, une somme de CHF 120'000 a été versée à la fortune du fonds par le service de l'agriculture sur décision du Conseil d'État afin d'amortir partiellement la perte sur les revenus qui interviendra en 2022 suite à la suspension temporaire des taxes viticoles et d'encavage en lien avec la crise de la pandémie de COVID-19 et la mauvaise récolte de 2021.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	529'694	430'600	558'950	+128'350	+29.8%	+29'256	+5.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	60	0	20	+20	--	-40	-66.7%
43 Revenus divers	317'321	321'000	299'177	-21'823	-6.8%	-18'144	-5.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	211'744	109'600	139'283	+29'683	+27.1%	-72'460	-34.2%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	570	0	120'470	+120'470	--	+119'900	+21'035.1%
Charges d'exploitation	529'694	430'600	558'950	+128'350	+29.8%	+29'256	+5.5%
30 Charges de personnel	5'118	5'500	6'314	+814	+14.8%	+1'196	+23.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	524'576	425'000	552'636	+127'636	+30.0%	+28'060	+5.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

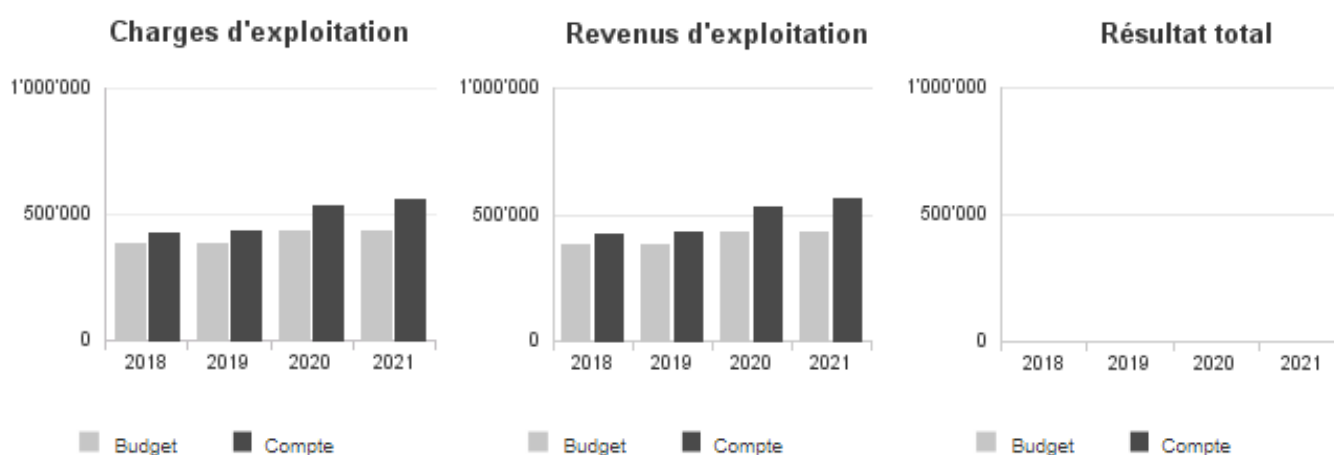
Commentaires

Le résultat du fonds agricole et viticole est constitué essentiellement de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs (groupe 43 "Revenus divers").

Les charges de transfert (groupe 36) ont été plus élevées en raison d'une demande exceptionnelle de CHF 100'000 au fonds agricole et viticole pour une campagne de promotion permettant rapidement de relancer les ventes de vins neuchâtelois à la suite de la COVID-19 et du subventionnement d'une thèse sur le réchauffement climatique de l'UniNE.

Finalement, en prévision de la suspension temporaire des taxes viticoles et d'encavage en 2022, une somme de CHF 120'000 a été versée à la fortune du fonds par le service de l'agriculture (groupe 49 "Imputations internes").

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Subventions liées à la viticulture	524'576	425'000	552'636
Total charges (+) / revenus (-) nets	524'576	425'000	552'636

Commentaires

Les subventions liées à la viticulture englobent la subvention à l'association Neuchâtel - Vins et terroir pour la mise en valeur des produits du terroir et la subvention en faveur de la défense professionnelle viti-vinicole. Le dépassement dans les comptes 2021 est dû au versement exceptionnel de CHF 100'000 à l'association Neuchâtel - Vins et terroir pour la campagne de promotion permettant de relancer rapidement les ventes de vins neuchâtelois et au subventionnement d'une thèse sur le réchauffement climatique de l'UniNE.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-60	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60	0	-20

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.10.19. Fonds des mensurations officielles

Missions principales

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Les objectifs stratégiques pour la période 2020 à 2023 conformément à la convention-programme signée entre la Confédération et le canton sont :

- Atteindre le standard de qualité MO93 sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Accroître la qualité des données de la mensuration officielle ;
- Étendre la mensuration officielle en direction d'un cadastre en 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Introduire le modèle de données DM.flex ;
- Accroître l'actualité et optimiser le système d'annonces ;
- Intégrer les servitudes foncières dans la mensuration officielle ;
- Harmoniser et actualiser les plans de répartition de la propriété par étages ;
- Créer un répertoire officiel des bâtiments ;
- Optimiser les tâches et les processus ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Soutenir la transformation numérique.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 24 accords de prestations avec la Confédération. Ces mandats ont une durée d'exécution de plusieurs années et sont gérés par le fonds avec une certaine flexibilité.

Considérant que tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Activités et réalisations

Les événements principaux ont été les suivants :

- Une surface de 3'690 ha de données numériques de la mensuration officielle a pu être approuvée et reconnue par la Confédération en 2021, portant la surface approuvée du canton à 88 %.
- La mise à jour périodique a pu être effectuée sur une surface importante du canton, la majorité en zones construites.
- Les travaux en lien avec l'harmonisation des données entre le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et de la mensuration officielle ont continué en 2021.

Convention-programme 2020-2023 et accord de prestations 2021 entre la Confédération et le canton

L'accord de prestations (AP) 2021, signé par la Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales (ci-après "MENSURATION") et le chef du département, le 13 juillet 2021, se base sur les conditions cadres spécifiées dans la convention-programme 2020-2023 signée par le Conseil d'État le 17 juin 2020.

Convention-programme 2020-2023

Il s'agit d'un document d'intention pour ces 4 années qui concrétise le concept cantonal de réalisation. Les caractéristiques principales de ce document sont les suivantes :

- La mise à jour périodique des couches d'information "Couverture du sol" et "Objets divers" couvrant une surface de 6'858 ha ;
- Le montant prévu des indemnités versées par la Confédération étant de CHF 241'960 pour atteindre l'objectif susmentionné.

Accord de prestations 2021

Les priorités en 2021 pour le canton de Neuchâtel ont été les suivantes :

- Réaliser le concept d'harmonisation des données du bâtiment (registre des bâtiments et de logement (RegBL) de l'office fédéral de la statistique) ;
- Améliorer l'homogénéité et la qualité des données de la mensuration officielle du canton ;
- Attribuer les EGRID également pour les domaines publics.

Les prestations de la "MENSURATION" sont les suivantes :

- Paiements d'acomptes pour les entreprises de mensuration officielle lancées en 2003, 2006, 2017 et 2019 ainsi que pour les travaux en lien avec le cadastre RDPPF pour un montant de CHF 567'235,24.

Suite aux différents rapports envoyés en cours d'année à la "MENSURATION", la Confédération a déjà honoré la totalité des différentes prestations à fin 2021.

Premiers relevés et renouvellements

Entreprises en cours

Au 31 décembre 2021, 11 entreprises de premiers relevés couvrant une surface de plus de 8'700 ha sont en cours pour l'ensemble du canton ayant une valeur contractuelle d'environ CHF 4,3 millions. 10 mandats couvrant environ 8'500 ha nous ont déjà été livrés ; parmi ceux-ci, 7 mandats couvrant une surface de plus de 5'800 ha ont été vérifiés par le service et sont en cours de traitement auprès des adjudicataires. Il reste 3 mandats à vérifier couvrant une surface d'environ 2'400 ha.

Entreprises de MO finalisées en 2021

Des entreprises de nouvelles mensurations couvrant une surface de 3'692 ha ont pu être finalisées. Ces travaux ont une valeur contractuelle de CHF 1'846'361,90 dont CHF 1'605'080,20 de participation de la Confédération.

Points fixes / Cadre de référence

Conformément au concept en matière de points fixes du canton approuvé par la Confédération en 2016, il y a eu uniquement des travaux de bureau de documentation et de la mise en cohérence des données.

Cadastre 3D

La mise à jour des objets importants de l'entier du canton a pu être effectuée. Les objets plus petits du littoral et des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont pu être mis à jour. De plus, les ouvrages d'art ont été ajoutés au cadastre 3D.

Mise à jour périodique

Même si les données de la mensuration officielle sont mises à jour d'une manière permanente, la cohérence des données par rapport au terrain ne peut pas toujours être garantie. Les raisons principales sont les suivantes :

- Modification naturelle (p.ex. cours d'eau) ;
- Non-existence d'un système d'annonce efficace avant 2006 : le système actuel a été mis en place en 2006. Il est possible que des constructions antérieures ne soient pas représentées ;
- Constructions non annoncées ;
- Considération économique : de petits bâtiments de faible importance n'ont pas été relevés dans le cadre de la mise à jour permanente en raison des coûts engendrés ;
- Modifications du cadre normatif.

La mise à jour périodique a pu être effectuée sur une surface importante du canton, la majorité en zones construites.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

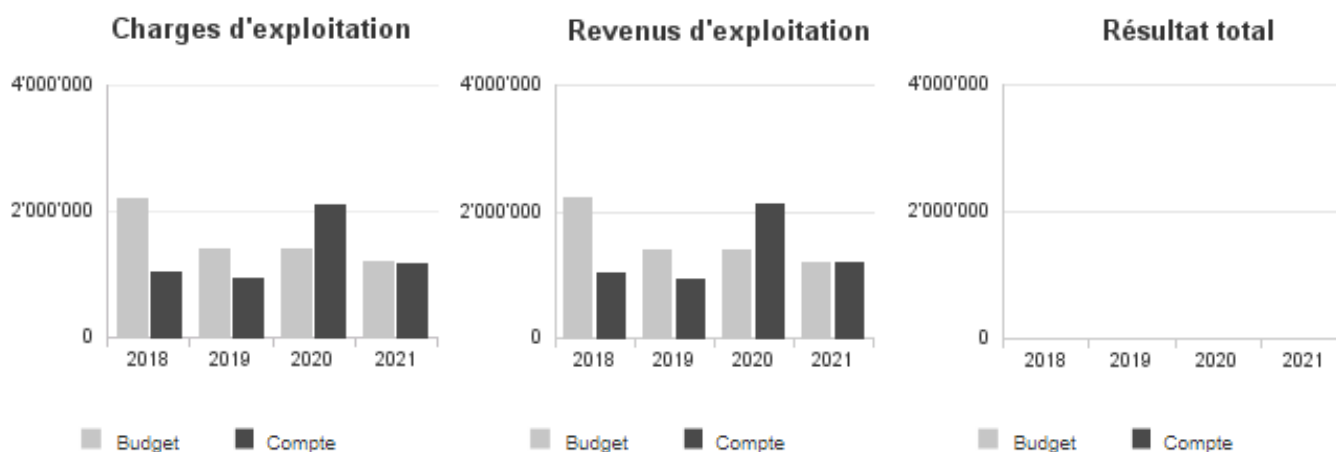
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'115'462	1'200'000	1'180'427	-19'573	-1.6%	-935'036	-44.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	248'335	150'000	284'876	+134'876	+89.9%	+36'541	+14.7%
43 Revenus divers	4	0	1	+1	--	-3	-81.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	282'733	775'000	265'717	-509'283	-65.7%	-17'016	-6.0%
46 Revenus de transfert	736'861	250'000	628'567	+378'567	+151.4%	-108'294	-14.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	847'529	25'000	1'266	-23'735	-94.9%	-846'263	-99.9%
Charges d'exploitation	2'115'462	1'200'000	1'180'427	-19'573	-1.6%	-935'036	-44.2%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	577'832	700'000	574'169	-125'831	-18.0%	-3'663	-0.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'537'631	500'000	606'258	+106'258	+21.3%	-931'373	-60.6%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	+0	+100.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

L'écart budgétaire du groupe 42 "Taxes" s'explique par la signature de nouveaux contrats d'utilisateurs suite à la livraison de nouvelles données cadastrales et de nouveaux produits. Par rapport aux prévisions, un nombre supérieur de mandats de nouvelle mensuration a pu être bouclé en 2021. Par conséquent, les revenus des groupes 46 "Revenus de transfert" et 39 "Imputations internes" ont été supérieurs au budget.

Au niveau du groupe 31 "Biens, services et autres charges d'expl.", les demandes d'acomptes de la majorité des bureaux adjudicataires pour les travaux de nouvelles mensurations ont été inférieures au budget en raison notamment des difficultés de recrutement dans ce secteur d'activité.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Fds des mensurations officielles	-708'169	-250'000	-621'891
Total charges (+) / revenus (-) nets	-708'169	-250'000	-621'891

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération, des communes et des propriétaires fonciers aux frais de nouvelles mensurations. Elle n'est demandée que lorsque les travaux sont terminés. En considérant qu'il y a eu plus de mandats finalisés en 2021 que prévu, ce montant est plus élevé.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Frais de rappel	-333	0	-751
Total charges (+) / revenus (-) nets	-333	0	-751

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Synthèse du DECS

Compte de résultats du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

3.11. Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

3.11.1. Synthèse du DECS

Bien qu'encore fortement impactée par la crise de Covid-19, cette année 2021 était bien sûr avant tout celle du changement de législature. Cette transition politique a tout particulièrement touché le département qui a changé non seulement de direction mais également de nom et de composition. Deux services, le service de l'économie (NECO) et le service de statistique (STAT) du feu Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) ont été transférés au Département de l'économie, de la sécurité et la culture (DESC), respectivement au Département des finances et de la santé (DFS). Le nouveau Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) a en revanche accueilli le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) et l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) qui est directement rattaché au secrétariat général.

Cette séparation entre les domaines de l'emploi et de l'économie constitue la césure d'une longue tradition dans le Canton de Neuchâtel qui, de mémoire humaine, avait toujours réuni ces deux thématiques au sein d'un même département. Résultat des nouveaux équilibres politiques, cette séparation peut néanmoins être nuancée par une forte culture partenariale développée ces dernières années entre le service de l'emploi (SEMP) et le NECO qui continuent donc de collaborer étroitement.

Reposant sur la vision d'une évolution de contexte et d'un projet de société portée par la nouvelle direction, le regroupement dans le même département de la politique familiale et de l'égalité, de la cohésion multiculturelle et de l'accompagnement et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap autour de l'emploi, de l'intégration professionnelle, des migrations, de la protection et de l'action sociale constitue aussi une réelle opportunité. La volonté est celle de transformer les politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations en promotion des diversités en tant que forces et atouts pour l'ensemble de la société.

Pour élaborer ces nouvelles orientations politiques, le DECS peut s'appuyer sur les bilans solides des réformes menées par le DEAS, notamment le déploiement de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) ou encore les différentes étapes de la redéfinition des prestations sociales (RedefPresta). Leur mise en œuvre a permis de réduire les besoins d'assistance et de ramener le taux de chômage du Canton de Neuchâtel dans la moyenne romande. Les mesures déclinées fonctionnent donc à satisfaction pour une grande majorité des personnes concernées mais il s'agira aujourd'hui de compléter ou de faire évoluer ces stratégies pour répondre encore davantage aux besoins des profils plus vulnérables et plus éloignés du marché de l'emploi.

Le DECS compte mener cette réflexion dans une logique de co-construction et prévoit d'organiser une vaste démarche participative pour décroiser les problématiques liées à l'exclusion socio-professionnelle et pour s'appuyer sur le terrain dans la recherche des solutions. Ces Assises de la cohésion sociale prendront la forme de rencontres, débats, discussions et réflexions et seront organisées tout au long de l'année 2022. Leur but est de poser les lignes directrices d'une politique publique cantonale de cohésion sociale, en impliquant les expert-e-s scientifiques, les acteurs/trices du domaine social (publics, privés et associatifs), les usager/ères et les citoyen-ne-s.

Parallèlement à toutes ces réflexions sur les orientations politiques à venir, l'année sous revue a encore été fortement impactée par la crise sanitaire et tant le DEAS puis le DECS ont été largement mobilisés durant toute l'année pour participer à limiter les conséquences économiques et sociales dues à la pandémie. Le Canton de Neuchâtel a mis en place un dispositif de soutien aux entreprises qui repose sur 3 piliers : les cas de rigueur, les mesures de réduction d'horaire de travail (RHT) et les versements de l'assurance perte de gain (APG). Les différents services de l'État et établissements autonomes rattachés au département ont fait tout leur possible pour mettre en place des processus simples, cohérents et répondant aux directives fédérales, dans le but de venir en aide aux entreprises neuchâteloises, en particulier dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Cela a contribué à retrouver rapidement, dès la fin de l'année 2021, un taux de chômage comparable à celui d'avant-crise.

Parmi les autres éléments saillants qui ont rythmé la vie du département durant l'année 2021, on peut encore citer l'ouverture de l'Espace Social et Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences (ESPACE). Réparti sur deux sites à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ESPACE est un lieu collectif d'apprentissages et d'échanges pour les personnes issues de la migration dans le but de favoriser leur intégration sociale et professionnelle. Fonctionnant en gouvernance partagée dans une logique d'intelligence collective et de dynamique participative, cet outil vise aussi à promouvoir la cohésion de la société neuchâteloise, en offrant un lieu convivial d'échanges ouvert à toutes et à tous.

L'année 2021 a également été marquée par l'organisation des manifestations NeuchàToi liées au jubilé des 30 ans de la politique d'intégration du Canton de Neuchâtel. NeuchàToi a pour but d'encourager une meilleure connaissance et compréhension entre personnes suisses, étrangères et issues de la migration, entre personnes qui résident de longue date à Neuchâtel et celles arrivées plus récemment.

En novembre, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité la loi sur l'inclusion et sur l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap en acceptant le rapport « LIncA ». Cette loi vise la concrétisation d'une réelle égalité de traitement entre tous les citoyennes et citoyens neuchâtelois, y compris les personnes vivant avec un handicap (PVH).

Ce mois de novembre était aussi celui de la publication des nouvelles primes d'assurance-maladie et le département était fortement impliqué dans les décisions du Conseil d'État concernant sa politique des subsides LAMal pour l'année 2022. Le

gouvernement a décidé non seulement de maintenir les aides déployées depuis 2019 mais aussi de prendre deux nouvelles mesures : une extension du droit au subside pour les personnes devant se réorienter professionnellement et une majoration des subsides en faveur des enfants. Ces mesures seront particulièrement bienvenues pour les assuré-e-s les plus précarisé-e-s dans le contexte socio-économique actuel.

Le **secrétariat général du DEAS puis du DECS (SECS)**, de par sa fonction de coordination, a naturellement été fortement impliqué dans les faits marquants de l'année 2021 mentionnés précédemment.

Les derniers mois de la législature 2018-2021 ont par ailleurs été consacrés à faire évoluer deux dossiers transversaux pour lesquels le SEAS assurait la coordination. Tout d'abord, la stratégie de domiciliation a été adoptée par le Conseil d'État en mai 2021. Déclinée en trois « A » - ancrer, attirer, accueillir – cette stratégie vise à lutter contre la diminution de la population du Canton de Neuchâtel. D'autre part, le Conseil d'État a également adopté un rapport d'information sur le positionnement stratégique des régions. Il dresse une vue d'ensemble des actions concrètes réalisées dans le cadre de la démarche des accords de positionnement stratégique des régions initiée en 2016, ainsi qu'un état de situation des principaux projets en cours. Ce rapport esquisse également les perspectives pour la législature cantonale suivante. Ces deux dossiers ont été transférés au DDTE, respectivement au DFS, dans le cadre de la réorganisation des départements au début de la législature 2022-2025.

Comme indiqué précédemment dans le cadre du changement de législature, le secrétariat général du DECS a accueilli l'office de la politique familiale et d'égalité (OPFE). Cet office a connu durant l'année passée en revue un changement de direction, avec l'engagement de deux co-chef-fes en top-sharing. En 2021, l'OPFE a notamment organisé une formation de quatre soirées pour les candidates au Grand Conseil, coordonné la réunion des associations féminines à la veille du 8 mars (journée internationale des droits des femmes) et participé à la finalisation et à la diffusion du livre « Femmes et politique en Suisse, luttes passées, défis actuels, 1971-2021 ». Par ailleurs, durant l'année 2021, l'OPFE a intensivement travaillé à l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre la violence domestique et a participé à la création d'un questionnaire traitant de la diversité et de la conciliation entre vie professionnelle et familiale destiné à l'ensemble de l'administration cantonale.

Pour le **service de l'emploi (SEMP)**, l'année 2021 a été caractérisée notamment par une reprise économique qui s'est traduite de manière très nette par l'augmentation du nombre de postes annoncés par les employeurs/euses. Le nombre de places de PACTE (placement temporaire en emploi) a également considérablement augmenté et les aides financières exceptionnelles Covid-19 à l'engagement, mises en œuvre à partir d'octobre 2020 et intensifiées entre mars et décembre 2021, ont-elles aussi porté leurs fruits.

Dans le cadre de la stratégie d'intégration professionnelle (IP), un nouveau processus avec le domaine de l'asile est en cours de déploiement, le processus IP-OAI a été mis en production dès juillet 2021 et le processus avec les SSR a pu être amélioré suite aux mesures initiées dans le cadre des bilans effectués durant les années précédentes.

En matière de sécurité et de santé au travail, le secteur a retrouvé une activité normale en 2021 et les contrôles liés à l'application des mesures sanitaires ont été intégrés dans les missions habituelles. Concernant le contrôle du marché de l'emploi, une attention particulière a été portée en 2021 sur les mesures sanitaires. Le secteur de la surveillance et juridique a également encore été impacté par la crise sanitaire, en rendant plus de trois mille décisions de RHT dans un délai moyen de moins de 5 jours. Ce processus a été évalué et analysé, ce qui a permis de reconnaître un travail de grande qualité, tout en identifiant quelques points d'amélioration, notamment en termes de communication.

Pour le **service des migrations (SMIG)**, l'année 2021 a notamment été marquée, surtout d'un point de vue financier, par une évolution liée à l'arrêt des subventions du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour les personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse est supérieur à 7 ans et pour les réfugié-e-s permis B dont le séjour est supérieur à 5 ans depuis le dépôt de leur demande d'asile. L'ensemble des dépenses d'aide sociale pour ces personnes vont désormais être financées intégralement par le canton. Ce dernier supporte également la charge des expulsions pénales dont le nombre connaît une augmentation.

L'année sous revue a encore été impactée par des arrêts de maladie de longue durée, notamment à la tête de l'office du séjour et de l'établissement (OSET), ce qui a nécessité une redistribution des tâches à l'interne. Dans les autres éléments saillants, on peut encore citer l'introduction de la carte biométrique pour tous les ressortissant-e-s étrangers/ères avec un permis L, G, B et C ; une nouvelle collaboration mise en place avec l'ODAS pour étendre le conseil en vue du retour également à un public non issu de l'asile ou encore un changement à la tête de l'office social de l'asile en second accueil (OSAS) suite au départ en retraite de la titulaire. Dans ce domaine, on peut relever une augmentation de l'ordre de 10%, par rapport à l'année précédente, du nombre de personnes dont le revenu leur a permis de devenir partiellement ou totalement autonomes financièrement, dont un grand nombre de jeunes en apprentissage.

La direction juridique (DJUR) du SMIG a continué d'être fortement impactée en termes de processus et procédures par les modifications de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrées en vigueur en 2019. L'année 2021 a encore été marquée par une augmentation du nombre de demandes d'autorisation de séjour pour cas de rigueur qui s'explique par le nombre croissant d'admissions provisoires prononcées par le SEM dès 2014.

La crise sanitaire a également impacté les activités du SMIG en 2021. Il a notamment fallu gérer les aspects liés aux exigences en matière de distanciation sociale dans les centres d'hébergement collectif, ce qui a nécessité de déplacer un certain nombre de personnes pour les loger dans l'ancien centre d'accueil de Couvet qui a temporairement été réouvert. L'office de l'intégration et de la formation du domaine de l'asile (OIFA) a également été fortement mobilisé pour adapter les différentes prestations de formation et d'insertion aux contraintes imposées par les mesures de protection.

Pour ce qui concerne le **service de la cohésion multiculturelle (COSM)**, l'année passée sous revue a notamment connu l'arrivée de la nouvelle présidence à la communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) dont le COSM assume de secrétariat. Le nouveau président, Monsieur Matthieu Aubert, ancien député et ancien membre de la direction de la chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCl) a pris ses fonctions au premier janvier.

La pandémie a également impacté le COSM durant 2021 : les prestations individualisées ont été réalisées en grande partie à distance et certaines activités collectives prévues ont dû être annulées ou reportées. Le service s'est néanmoins efforcé d'atteindre/de maintenir le contact avec le public fragilisé qui avait du mal à accéder aux prestations publiques et le centre d'interprétariat a notamment été forcément sollicité.

Dans le domaine de la prévention du racisme et des discriminations, la mise en œuvre de la feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire initiée par le Conseil d'État en 2018 a avancé sur nombre d'étapes clés comme la création du groupe de travail diversité, l'élaboration d'une enquête à l'intention du personnel de l'administration cantonale et une collaboration avec les communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. De plus, l'année aura été marquée par l'adhésion à la coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR).

En matière d'encouragement de l'intégration, l'activité du service a principalement porté sur la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) dont l'objectif est de renforcer l'intégration sociale et professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration, des personnes réfugiées et admises provisoire (B-5 et F-7).

Par ailleurs, le Conseil d'État a validé en mars 2021 une nouvelle organisation du COSM. La volonté était de proposer une structure moins pyramidale pour gagner en agilité et pour mieux pouvoir répondre aux défis actuels et futurs. Cette nouvelle organisation consiste notamment en la suppression des secteurs, une direction tripartite et un fonctionnement davantage par projets, dans le but de favoriser la cohésion d'équipe, les synergies et la transversalité.

Au niveau du **service de l'action sociale (SASO)**, la crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021 n'a, jusqu'ici, pas véritablement généré des effets concrets et mesurables sur le recours aux prestations sociales cantonales. Pourtant, le service a veillé à communiquer publiquement sur les possibilités de soutiens apportés par les collectivités et une plateforme d'information générale (www.ensemble-ne.ch) a vu le jour dans le canton. La direction du SASO s'est aussi régulièrement préoccupée de « prendre le pouls » de la frange de la population neuchâteloise la plus fragile, auprès des partenaires du réseau socio-sanitaire. La situation socio-économique de la population continue de questionner et incite à la plus grande prudence face aux effets à plus long terme de la pandémie sur l'ensemble de la société.

L'année 2021 a vu le nouveau dispositif cantonal de lutte contre le surendettement entrer en vigueur. Ainsi, la prévention a été renforcée et la collaboration avec la fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS) s'est mise en place. Des mesures de détection précoce ont été mises sur pied et divers acteurs privés ont été contactés pour participer à la démarche. Enfin la plateforme, qui réunit l'ensemble des partenaires publics et privés actifs dans ce domaine et les chef-fe-s des deux départements concernés (DECS et DFS), a été constituée.

En matière de contributions d'entretien, la durée des avances de pensions alimentaires servies par l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE) et été étendue dès le 1^{er} juillet 2021, ce qui a permis à plusieurs personnes d'éviter ou de quitter l'aide sociale. Le recours à l'aide sociale a d'ailleurs continué de décroître, malgré la pandémie et contrairement à ce que l'on pouvait craindre, d'une part grâce aux réformes engagées dans le cadre de la redéfinition des prestations sociales, et d'autre part, en raison du net rebond qu'a connu le marché de l'emploi en 2021. Toutefois, les dépenses d'aide sociale générées en 2021 sont restées relativement stables malgré la baisse globale du nombre de dossiers. Cette stabilité des dépenses s'explique d'abord par une augmentation significative des charges générées par les dossiers des réfugiés statutaires gérés par les services privés (effectifs en hausse), mais également par une diminution des recettes enregistrées dans les services sociaux régionaux.

Dans le domaine de l'insertion sociale et socio-professionnelle, la pandémie a, comme en 2020, quelque peu ralenti l'activité et les placements. Malgré cela, les programmes ou mesures ont proposé de nombreux placements qui ont permis des retours à l'emploi et une collaboration avec trois nouveaux partenaires a été entamée.

Concernant les travaux liés au Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise), le volet lié à la simplification de l'aide sociale a trouvé un aboutissement en 2021 par l'entrée en vigueur de toute une série de normes et de mesures visant à simplifier l'octroi de l'aide matérielle par les services sociaux.

Finalement, la réorganisation progressive du service de l'action sociale (OPTI-SASO) s'est poursuivie en 2021, avec la préparation d'une nouvelle organisation effective dès le 1^{er} janvier 2022 concernant l'OCAM et l'OCBE. À la suite du départ à la retraite du chef de l'OCBE, les deux entités ont fusionné pour former l'office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB).

Pour le **service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)** qui a nouvellement rejoint le département, l'année 2021 a été marquée par la gestion de la crise Covid-19. Au niveau des prestations, les mesures sanitaires ont continué de marquer le quotidien des personnes vivant avec un handicap et la vie des institutions.

Comme déjà évoqué précédemment, la loi sur l'inclusion et sur l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA) a été adoptée à l'unanimité le 2 novembre 2021 par le Grand Conseil. Attendue par les milieux concernés, elle abroge la Loi sur les mesures en faveur des invalides de 1973, ce qui permet de changer de paradigme et de considérer que les personnes ne se résument pas à leur handicap, mais qu'elles sont, avant tout, des citoyens et des citoyennes comme les autres.

Le Canton de Neuchâtel fait ainsi figure de pionnier en Suisse romande en instaurant notamment un poste de préposé-e à l'inclusion.

En 2021, le dispositif des prestations compte un nombre qui atteint presque les 1'300 places, réparties en hébergement, en atelier ou encore en centre de jour. Ces prestations s'adressent tant aux personnes vivant avec un handicap, en situation d'addiction ou de grande précarité sociale. Ce dernier domaine a vu la poursuite de l'effort visant à sortir les personnes précarisées des hôtels pour pouvoir leur assurer un logement dans un studio avec un accompagnement ambulatoire. Dans les éléments saillants concernant le dispositif, il est à noter la reprise d'une prestation du CNP par la Fondation des Perce-Neige d'un foyer occupationnel pour les personnes vivant avec des comportements défaits ou encore un dispositif d'accueil d'urgence pour adultes.

Au niveau de l'évolution du nombre de personnes hébergées, on peut noter une diminution des personnes hébergées hors canton ainsi qu'une légère augmentation des personnes en provenance d'un autre canton hébergées dans le dispositif neuchâtelois.

3.11.2. Compte de résultats du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	276'196'155	287'763'789	282'344'308	-5'419'481	-1.9%	+6'148'153	+2.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	182'859	200'000	170'609	-29'391	-14.7%	-12'250	-6.7%
42 Taxes	13'362'863	13'387'000	13'854'767	+467'767	+3.5%	+491'904	+3.7%
43 Revenus divers	131'513	70'000	6'827'576	+6'757'576	+9'653.7%	+6'696'063	+5'091.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	201'214'532	209'428'149	195'135'426	-14'292'723	-6.8%	-6'079'106	-3.0%
47 Subventions à redistribuer	32'477'934	34'096'000	34'412'844	+316'844	+0.9%	+1'934'910	+6.0%
49 Imputations internes	28'826'454	30'582'640	31'943'086	+1'360'446	+4.4%	+3'116'632	+10.8%
Charges d'exploitation	587'006'686	612'074'700	588'494'955	-23'579'745	-3.9%	+1'488'269	+0.3%
30 Charges de personnel	34'715'811	38'012'694	36'575'945	-1'436'749	-3.8%	+1'860'134	+5.4%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'324'479	4'024'957	3'253'957	-771'000	-19.2%	-70'521	-2.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'712	12'800	10'454	-2'346	-18.3%	+1'742	+20.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	481'795'494	500'956'446	475'989'020	-24'967'426	-5.0%	-5'806'474	-1.2%
37 Subventions redistribuées	32'477'934	34'096'000	35'428'034	+1'332'034	+3.9%	+2'950'100	+9.1%
39 Imputations internes	34'684'257	34'971'803	37'237'545	+2'265'742	+6.5%	+2'553'287	+7.4%
Résultat d'exploitation	-310'810'532	-324'310'911	-306'150'647	+18'160'264	+5.6%	+4'659'885	+1.5%
44 Revenus financiers	9	0	10	+10	--	+0	+4.7%
34 Charges financières	15	0	0	0	--	-15	-100.0%
Résultat de financement	-6	0	10	+10	--	+16	+260.7%
Résultat opérationnel	-310'810'538	-324'310'911	-306'150'637	+18'160'273	+5.6%	+4'659'901	+1.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-310'810'538	-324'310'911	-306'150'637	+18'160'273	+5.6%	+4'659'901	+1.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	326.00	349.00	339.00	-10.00	-2.9%	+13.00	+4.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	269.86	289.16	276.41	-12.75	-4.4%	+6.55	+2.4%

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2021 du DECS boucle avec une économie de charges nettes de CHF 18,2 millions par rapport au budget. Ce résultat favorable s'explique principalement par des éléments ponctuels tel que la dissolution de provisions ou, dans le contexte sanitaire, des prévisions trop pessimistes quant à l'évolution des charges/revenus.

Les revenus de tiers (groupe 43) augmentent de CHF 6,3 millions. Cette évolution est liée à la dissolution de provisions dans le cadre des aides extraordinaires COVID (rapport 20.048), de la mesure RHT+ et de la « Transition AIS ». Dans les taxes (groupe 42), l'écart constaté entre les comptes et le budget est lié à l'application du produit brut dans le cadre de remboursements de subventions pour un montant de CHF +0,6 million.

Dans le domaine des prestations complémentaires AVS (PC AVS), les conséquences du COVID induisent une amélioration de l'ordre de CHF 2,5 millions de charges nettes ; celle-ci se répartit entre les PC AVS et les subsides à l'assurance maladie.

Lors des travaux budgétaires 2021 au printemps 2020, les prévisions liées à l'impact de la crise COVID sur l'emploi, le chômage et la situation sociale étaient très pessimistes. Pour rappel, le SECO évaluait à l'été 2020 un taux de chômage à hauteur de 7% à l'été 2021. Ces prévisions pessimistes ne se sont finalement et heureusement pas réalisées. Les effets négatifs attendus du COVID sur les subsides à l'assurance maladie, l'aide sociale et les allocations familiales pour personnes sans activité lucratives ne se sont donc pas réalisés à la hauteur des prévisions. Ceci se traduit notamment par des charges moins élevées mais aussi par une diminution des revenus (part des communes à la facture sociale. La diminution constatée aux comptes s'élève à env. CHF 6,5 millions.

Suite à la réorganisation des départements et au transfert des APS au SDTE, au SDFS et au NECO, une amélioration de l'ordre de CHF 0,9 millions est constatée.

Au niveau des effectifs, la diminution constatée est essentiellement liée aux conséquences de la diminution du taux de chômage (-9,4 EPT) et à la nouvelle organisation des départements (-1,1 EPT). Le reste de l'écart est lié à la vacance de postes dans certains services.

3.11.3. Secrétariat général DECS (SECS)

Missions principales

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (secrétariat général du Département de l'économie et de l'action sociale-SEAS jusqu'à la fin de la précédente législature) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCT). Jusqu'à la fin de la précédente législature, le SEAS était en charge, dans le cadre du programme d'impulsion, de la mise en œuvre des accords de positionnement stratégique (APS) et de la domiciliation. Depuis le début de la présente législature, l'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

Évolution de l'environnement et des tâches

Durant l'année sous revue, le SECS (anciennement SEAS) avait les principaux objectifs stratégiques suivants ; l'état d'avancement de chacun est précisé :

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État (NE 2.0) : le programme est en cours ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législation, du plan financier et du programme d'impulsion : la mise en œuvre est en cours ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ; la stratégie a été déclinée au niveau du département et de la majeure partie des services ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales), domiciliation (jusqu'à la fin de la législature précédente), accords de positionnement stratégiques (jusqu'à la fin de la législature précédente), lutte contre le surendettement, etc. ; l'état d'avancement des projets en cours est précisé au chapitre suivant ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et mettre en place l'éventuelle surcompensation intégrale des charges décidée par le droit fédéral ; l'intégration est en cours et la mise en place de la surcompensation a été abandonnée ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances ; la mise en œuvre est en cours ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique ; le suivi du dispositif est en cours.

Activités et réalisations

Secrétariat et administration

Les prestations de ce groupe ont été adaptées aux conséquences du changement de législature (nouveau département, nouvelle cheffe de département, ...).

Stratégie et politique

Les derniers mois de la législature 2018-2021 ont été notamment consacrés à faire évoluer deux dossiers transversaux pour lesquels le SEAS assurait la coordination. D'une part, un concept de stratégie de domiciliation a été élaboré, mis en consultation et validé par le Conseil d'État. Déclinée en trois « A » - ancrer, attirer, accueillir – cette stratégie vise à lutter contre la diminution de la population du Canton de Neuchâtel. D'autre part, un rapport d'information sur le positionnement stratégique des régions a été finalisé et adopté par le Conseil d'État. Il dresse une vue d'ensemble des actions concrètes réalisées dans le cadre de la démarche des accords de positionnement stratégique des régions initiée en 2016, ainsi qu'un état de situation des principaux projets en cours. Ce rapport esquisse également les perspectives pour la législature cantonale suivante. Ces deux dossiers ont été transférés au DDTE, respectivement au DFS, dans le cadre de la réorganisation des départements au début de la législature 2022-2025.

Avec la nouvelle législature, le secrétariat général a dû faire face à un double changement de nom et de direction : le SEAS est ainsi devenu le SECS et Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, a été remplacé par Florence Nater, conseillère d'État. La réorganisation des départements a notamment conduit au transfert du service de l'économie (NECO) vers le Département de l'économie, de la sécurité et la culture (DESC). Les deux départements peuvent toutefois s'appuyer sur une forte culture partenariale développée ces dernières années entre le service de l'emploi (SEMP) et le NECO. Le regroupement en revanche au sein du même département de la politique familiale et de l'égalité, de la cohésion multiculturelle et de l'accompagnement et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap autour de l'emploi, de l'intégration professionnelle, des migrations, de la protection et de l'action sociale constitue l'opportunité de transformer les politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations en promotion des diversités en tant que forces et atouts pour l'ensemble de la société. Ces mois de transition ont donc été intenses en termes de réflexions et d'échanges entre les services et entités du DECS, sa direction et le SECS pour esquisser ces nouvelles orientations politiques, dans une volonté de co-construction.

Au cours du deuxième semestre 2021, le SECS a commencé à travailler aux Assises de la cohésion sociale neuchâteloise, projet structurant du département pour la présente législature. Le point de départ des Assises s'appuie sur les stratégies d'intégration professionnelle (IP) et de redéfinition des prestations sociales (RedefPresta) qui ont été mises en œuvre et fonctionnent à satisfaction pour la très grande majorité des personnes concernées : leur mise en œuvre a permis de réduire le besoin d'assistance et de ramener le taux de chômage dans la moyenne romande. Il s'agit aujourd'hui de compléter ces stratégies, au bénéfice de celles et ceux qui ne s'intègrent pas dans les portes d'entrée d'IP (SEMP, SASO, COSM, OAI et bientôt SPEN) ou ne satisfont pas aux critères d'entrée sur le premier marché de l'emploi. Malgré des progrès, les problématiques liées à l'exclusion socio-professionnelle sont trop souvent traitées de manière cloisonnée, tant d'un point de vue institutionnel, organisationnel que financier. Ce cloisonnement freine le développement d'approches intersectionnelles de l'exclusion sociale. Les objectifs des Assises sont les suivants :

- Impulser une politique cantonale de cohésion sociale qui soit en adéquation avec les évolutions de la société et les besoins de la population neuchâteloise
- Trouver des solutions qui permettront de compléter les stratégies IP et RedefPresta en prenant en compte le caractère intersectionnel des problématiques sociales.

Les Assises prendront la forme de rencontres, débats, discussions et réflexions qui seront organisées tout au long de l'année 2022 dans le but de poser les lignes directrices d'une politique publique cantonale de cohésion sociale, dans les domaines des politiques sociales, dans un rapport qui sera proposé au Conseil d'État puis au Grand Conseil en 2023. La démarche consiste à impliquer les expert-e-s scientifiques, les acteurs/trices du domaine social (publics, privés et associatifs), les usager/ères et les citoyen-ne-s.

Parallèlement aux évolutions évoquées ci-dessus, l'année sous revue a encore été fortement impactée par la crise sanitaire et tant le SEAS puis le SECS ont été largement mobilisés durant toute l'année pour participer à limiter les conséquences économiques et sociales dues à la pandémie de Covid-19. Le Canton de Neuchâtel a mis en place un dispositif de soutien aux entreprises qui repose sur 3 piliers : les cas de rigueur (NECO), les RHT (SEMP et CCNAC) et les APG (CCNC). Les différents services de l'État ont fait tout leur possible pour mettre en place des processus simples, cohérents et répondant aux directives fédérales pour venir en aide aux entreprises neuchâteloises, en particulier dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Cela a contribué à retrouver rapidement, dès la fin de l'année 2021, un taux de chômage comparable à celui d'avant-crise.

Finances et gestion

Les changements intervenus dans le cadre de la législature ainsi que les travaux en lien avec le plan financier de législature ont fortement impacté la prestation finances pour l'année sous revue. Il en va de même pour le traitement des demandes extraordinaires COVID 20.048.

Avec le transfert du service de l'accompagnement et de l'hébergement des adultes (SAHA) au DECS, un appui important du secrétariat est donné dans le cadre des travaux d'élaboration de contrats de prestations « PartenariatNE » avec les institutions.

Prestations de département DECS

Surveillance caisses Alfa

L'année 2021 a été rythmée par les travaux ordinaires de surveillance ainsi que par la suite donnée aux décisions du Conseil fédéral dans le cadre de la consultation initiée en 2020. Cette dernière prévoyait d'imposer une surcompensation des charges dans le domaine des allocations familiales.

Suite aux résultats de la consultation auprès des cantons et des principaux partenaires, le Conseil fédéral a décidé de laisser aux cantons la compétence d'opter ou non pour une surcompensation des charges. Dans cette foulée, le Conseil d'État a décidé de maintenir la situation actuelle dans le Canton de Neuchâtel en n'introduisant pas de surcompensation. Cette décision a été saluée par les principales caisses privées ayant leur siège à Neuchâtel.

Secrétariat de l'OCCCT

L'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail n'a pas été saisi en 2020.

Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE)

Suite à la démission de la cheffe d'office et de la collaboratrice scientifique, le début de l'année 2021 a été marqué par d'importants changements de personnel avec l'engagement de deux co-chef-fes en top-sharing (2 x 50%) au 1er janvier puis de la collaboratrice scientifique (60%) au 1er juin. Lors du changement de législature, l'OPFE a intégré le secrétariat général du DECS et c'est ainsi une nouvelle équipe dans un nouvel environnement qui a œuvré durant le 2e semestre.

En matière de promotion de l'égalité, l'OPFE a notamment organisé, avec un succès sans pareil, une formation de quatre soirées pour les candidates au Grand Conseil, coordonné la réunion des associations féminines à la veille de 8 mars (journée internationale des droits des femmes) et participé à la finalisation et à la diffusion du livre « Femmes et politique en Suisse, Luttés passées, défis actuels, 1971-2021 ». En collaboration avec les écoles, l'OPFE a organisé comme chaque année la journée Futur en tous genres, exceptionnellement ouverte aux 9e et 10e années au vu du non-déroulement de cette journée en 2020, donné six cours de sensibilisation aux thématiques de l'égalité et de la famille aux étudiant-e-s de l'école Pierre-Coullery et travaillé en collaboration avec le SEO à la diffusion des brochures de l'école de l'égalité.

Dans sa mission de service général de l'administration, l'office a, comme chaque année, participé à la formation des nouveaux cadres, les sensibilisant aux enjeux de l'égalité, de la promotion des femmes à des postes de cadre et du langage non-généré.

Dans le cadre de la formation continue de l'État, il a donné un atelier permettant d'expérimenter les différentes manières d'utiliser un langage non-genré.

Concernant la lutte contre la violence domestique, l'OPFE a intensivement travaillé à la préparation de la venue de l'exposition « plus fort que la violence » et à l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre la violence domestique qui sera présenté au Grand Conseil en 2022. À l'occasion de la journée internationale contre la violence faite aux femmes et en collaboration avec le groupe d'expert-es « violence domestique » dont il a la responsabilité, il a organisé la projection de deux films suivis d'un débat.

Le volet de la politique familiale a quant à lui été abordé sous l'angle de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. À ce titre, l'OPFE a participé à la création d'un questionnaire traitant de la diversité et de la conciliation et destiné à l'ensemble de l'administration cantonale ainsi qu'en accompagnant l'étude commandée à l'université de Neuchâtel sur la politique d'accueil extrafamilial du Canton et de la ville de Neuchâtel : effets sur l'activité professionnelle et le revenu des mères de jeunes enfants, estimation du retour fiscal. L'office participe également au comité de la crèche Tic-Tac et au COPIL MAE (projet d'école à journée continue).

Durant l'année sous revue, l'office a traité deux questions, deux interpellations et trois recommandations du parlement. Il a participé à la rédaction de quatre rapports à destination du Grand Conseil et a débuté les travaux pour trois rapports émanant de postulats et motions relevant de sa sphère de compétence. L'OPFE a également répondu à quatre consultations internes et participé à quatre groupes de travail de l'État. Enfin, il a régulièrement participé aux conférences latines et suisses sur l'égalité ainsi que sur la violence domestique.

Prestations transversales

La crise sanitaire, le changement de législature (changement de département et de cheffe de département) ainsi que le départ, puis le remplacement, de deux collaboratrices, ont eu un impact sur toutes les entités du SEAS/SECS. Ces éléments ont conduit au report, en 2022, de certains des objectifs fixés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	59'300'689	63'210'049	61'223'113	-1'986'936	-3.1%	+1'922'425	+3.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	5'679'433	5'757'000	4'815'266	-941'734	-16.4%	-864'166	-15.2%
43 Revenus divers	1	0	2	+2	--	+1	+260.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	47'843'215	51'569'449	50'825'150	-744'299	-1.4%	+2'981'935	+6.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	5'778'040	5'883'600	5'582'695	-300'905	-5.1%	-195'346	-3.4%
Charges d'exploitation	137'610'329	147'576'963	142'610'191	-4'966'772	-3.4%	+4'999'862	+3.6%
30 Charges de personnel	1'073'098	1'080'874	1'192'971	+112'097	+10.4%	+119'873	+11.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	468'610	725'450	195'462	-529'988	-73.1%	-273'149	-58.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	135'839'990	145'683'696	141'043'431	-4'640'265	-3.2%	+5'203'441	+3.8%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	228'631	86'943	178'328	+91'385	+105.1%	-50'303	-22.0%
Résultat d'exploitation	-78'309'640	-84'366'914	-81'387'078	+2'979'836	+3.5%	-3'077'438	-3.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-78'309'640	-84'366'914	-81'387'078	+2'979'836	+3.5%	-3'077'438	-3.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-78'309'640	-84'366'914	-81'387'078	+2'979'836	+3.5%	-3'077'438	-3.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	8.00	9.00	11.00	+2.00	+22.2%	+3.00	+37.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.50	6.60	7.70	+1.10	+16.7%	+1.20	+18.5%

Commentaires

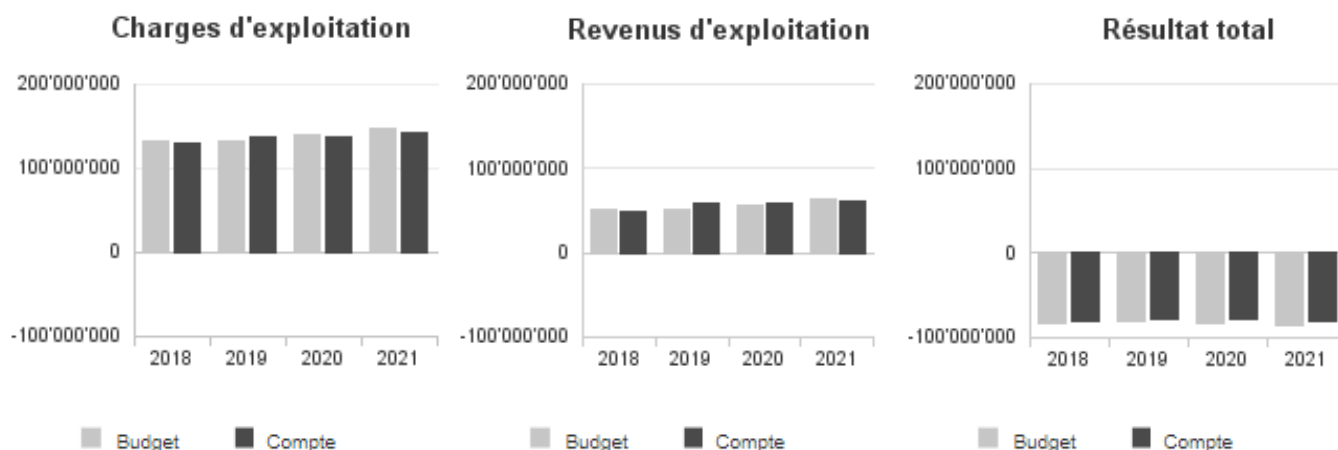
La baisse des revenus d'exploitation (CHF -2 millions) est liée d'une part à la diminution des charges que lui sont liées (CHF -744'000), d'autre part à la diminution des demandes de restitutions escomptées dans le cadre des allocations pour impotents (API) (CHF -946'000), les démarches entreprises auprès des EMS ayant été momentanément gelées en raison de la pandémie.

Les charges d'exploitation intégraient, au budget, les montants liés aux accords de positionnement stratégiques (APS) pour un montant de CHF 1,35 million. Suite à la réorganisation des départements, ce montant a été splitté et transféré au SDTE (domiciliation), au NECO (économie de proximité) et au SDFS (solde). Le rattachement administratif de l'OPFE au SECS se traduit, aux comptes, par une augmentation effective de CHF +461'000.- (charges de personnel (30), Biens, services et autres charges d'exploitation (31) et charges de transfert (36)).

Outre les transferts liés aux APS, le groupe 31 enregistre un écart favorable en raison de l'évolution des pertes sur débiteurs et de l'ajustement du du croire des débiteurs « CCNC ». Les autres mouvements en lien avec les prestations complémentaires sont documentés dans les chapitres suivants.

Au niveau des effectifs, le budget initial tenait compte du poste de délégué à la domiciliation (1 EPT). Les effectifs au 31 décembre 2021 intègrent ceux de l'OPFE transférés de l'ancien SDEF au SECS (2,1 EPT), moins celui de préposé à la domiciliation transféré de l'ancien SEAS au SDTE.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	150	0	0
Coûts salariaux et de structure	210'430	224'856	183'956
Coûts des services centraux	30'192	34'643	40'001
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	240'772	259'498	223'958

Commentaires

L'écart constaté aux comptes est dû à un nombre d'heures imputées moins important. Certaines de ces heures ont été davantage prestées sur les prestations transversales.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	14'805	39'200	12'067
Coûts salariaux et de structure	473'416	430'623	438'099
Coûts des services centraux	139'523	66'344	136'039
Revenus	1	0	2
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	627'744	536'166	586'204

Commentaires

La baisse des charges directes est liée d'une part au report de la manifestation annuelle du département, d'autre part au transfert du budget du mandat RUN pour l'accompagnement des APS au SDFS suite à la réorganisation des départements. L'augmentation des coûts des services centraux est due à la fois à l'évolution des coûts salariaux et de structure (les deux éléments étant directement liés pour tous les groupes de prestations), d'autre part à l'augmentation des coûts réels du service de statistique (STAT) par rapport au budget et de leur répartition analytique. À relever que dès les comptes 2021, les coûts de STAT sont répartis à parts égales entre les groupes de prestations « Stratégie et politique » et « Finances et gestion ».

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	10	0	0
Coûts salariaux et de structure	172'262	239'330	183'195
Coûts des services centraux	54'790	36'870	60'955
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	227'062	276'200	244'150

Commentaires

Les heures effectivement prestées sont inférieures aux heures budgétées en raison de l'absence, pour raison de maladie, d'un collaborateur. L'explication de l'évolution du coût des services centraux est la même que celle donnée ci-dessus.

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	4'505	0	12'085
Coûts salariaux et de structure	23'914	45'675	315'641
Coûts des services centraux	3'290	6'881	16'794
Revenus	63'000	60'000	64'550
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-31'291	-7'443	279'970

Commentaires

Ce groupe de prestations a été impacté par le changement de législature et le rattachement administratif de l'OPFE au SECS. L'ensemble des charges de fonctionnement de cet office, hormis les charges de transfert, figure dans ce groupe. Il est à relever que les charges des services centraux de l'OPFE n'ont pas toutes été retraitées, notamment celles du SBAT et du SRHE.

Les autres charges et revenus sont liés à la surveillance des caisses Alfa. Les heures effectivement prestées ont été moins élevées que celles prévues au budget en raison de l'absence, pour raison de maladie, d'un collaborateur. Cette situation de nécessité de prioriser les tâches et de reporter les activités moins urgentes sur l'année 2022.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Allocations familiales	5'831'996	5'855'000	5'456'438
Conférences intercantionales	47'301	47'400	46'901
Egalité, politique familiale et violence	0	0	157'062
Frais administratifs	2'216'966	2'268'468	2'159'299
Insertion socio-professionnelle	100'000	100'000	100'000
Prestations complémentaires	74'261'912	79'601'379	77'704'132
Remise de cotisation	7'870	20'000	10'563
Total charges (+) / revenus (-) nets	82'466'045	87'892'247	85'634'396

Commentaires

Dans le secteur des allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative, le résultat 2021 a suivi la même tendance que les dépenses d'aide sociale. La croissance du nombre des bénéficiaires n'a pas été aussi importante que prévue, les hypothèses retenues dans le cadre de l'élaboration du budget concernant les conséquences de la pandémie ne s'étant pas toutes réalisées.

Le report de la migration du logiciel métier de l'organe d'exécution, la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC), a eu un impact positif, aux comptes, sur les Frais administratifs. Cette diminution a permis de compenser les charges supplémentaires liées à l'introduction des prestations transitoires pour les chômeurs âgés. Pour mémoire, cette nouvelle prestation découle de l'entrée en vigueur la loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (LPTra), au 1er juillet 2021, qui introduit de nouvelles prestations pour les personnes qui ont perdu leur emploi et qui arrivent en fin de droit dans

l'assurance-chômage après 60 ans ; ces personnes peuvent recevoir des prestations transitoires jusqu'à ce qu'elles perçoivent une rente de vieillesse. Elles constituent une nouvelle aide en amont de l'aide sociale, dans la mesure où une partie des bénéficiaires devrait à défaut être prise en charge par l'aide sociale. Compte tenu de ce dernier élément, cette charge a été introduite dans le cadre de la facture sociale et partagée avec les communes.

Les écarts liés aux prestations complémentaires sont le résultat d'une économie importante dans le domaine AVS, consécutive à la réduction du nombre de personnes en EMS liée à la pandémie COVID-19 (CHF -3,9 millions). Elle est en partie compensée par une augmentation des frais médicaux dans le secteur PC AI (CHF +0,5 million).

En ce qui concerne les subventions fédérales, le taux de subventionnement dans le domaine AVS a augmenté de +1,7 point amenant le taux à 40,9 %. Toutefois, celui-ci devrait certainement s'ajuster vers le bas en 2022 compte tenu qu'en 2021, ce taux a été influencé par les dépenses dans les EMS qui ont été moins élevées en raison des éléments mentionnés au paragraphe précédent (effet COVID-19) ; il s'agit d'un effet ponctuel. Par ailleurs, le déploiement de la planification médico-sociale arrive prochainement à son terme ; il sera difficile d'escompter encore des effets significatifs sur le taux de subventionnement qui est plus favorable pour les dépenses à domicile. Outre l'aspect du taux, le montant perçu est ajusté à la valeur des dépenses dans le domaine de l'AVS. Dans le secteur AI, le taux est en diminution de -1,1 point amenant celui-ci à 47,9 %. Cette diminution, liée à la réforme menée par le service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), était prévue. Finalement, il est rappelé que les frais médicaux ne sont pas subventionnés par la Confédération et que l'augmentation constatée dans les charges AI est totalement à la charge du canton.

Les charges de transfert liées à l'OPFE dans le domaine de la violence conjugale, de l'égalité et de la politique familiale sont liées à la réorganisation des départements. Les charges effectives aux comptes correspondent au budget initial qui figure toujours au budget de l'ancien SDEF/nouveau SFDS.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes		Comptes 2021
	2020	Budget 2021	
Ecart statistique RH	0	-59'295	0
Frais de rappel	-20	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	-59'295	0

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Pl-accord position. Strat. (APS)	En cours	527'547	0	527'547	3'053'140	0	3'053'140	0	0	0
Total		527'547	0	527'547	3'053'140	0	3'053'140	0	0	0

Commentaires

Suite aux changements d'organisation intervenus au début de la nouvelle législature, l'ensemble du crédit d'engagement des APS a été splitté entre le SDTE (domiciliation), NECO (économie de proximité) et le SDFS (solde).

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Alfa Sal	-5'678'040	-5'783'600	-5'382'695
Insertion socio-professionnelle	-100'000	-100'000	-100'000
PC transitoires	0	0	-100'000
Subsides LAMal PC	0	0	1'096
Total charges (+) et revenus (-) nets	-5'778'040	-5'883'600	-5'581'599

Commentaires

Les écarts aux comptes résident dans les éléments évoqués précédemment en ce qui concerne les Alfa Sal et les prestations transitoires pour chômeurs âgés.

Suite à la réforme de loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC) entrée en vigueur au 1er janvier 2021, la CCNC a le droit de récupérer au travers notamment de successions, les montants versés en matière de subsides à l'assurance maladie pour des personnes bénéficiaires de PC. Les montants récupérés sont transférés au SASO afin de les introduire à la facture sociale.

3.11.4. Service de l'emploi (SEMP)

Missions principales

Le service de l'emploi (SEMP) assure, en collaboration avec les acteurs et actrices politiques, économiques et sociaux, le développement équilibré du marché de l'emploi. Dans ce but, et dans le respect des législations fédérales et cantonales, le SEMP :

- Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique de l'emploi et de sa stratégie ;
- Développe des relations étroites avec les employeurs/euses pour répondre à leurs besoins de compétences à court, moyen et long terme, en leur fournissant des conseils et en traitant efficacement leurs demandes ;
- Contribue à la préservation de l'emploi et au maintien de l'employabilité ;
- Déploie les actions permettant une intégration professionnelle réussie ;
- Veille au respect de la santé et de la sécurité dans le cadre professionnel ;
- Lutte contre la fraude et les abus.

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le SEMP se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs/euses dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme;
- un service reconnu par les demandeurs/euses d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs/euses et les partenaires sociaux.

Alors que les prévisions économiques du début de l'année 2021 laissaient présager une décline lente du taux de chômage, la reprise conjoncturelle a surpris par son ampleur et sa rapidité. Malgré les restrictions liées aux mesures sanitaires, l'économie suisse a retrouvé les niveaux d'avant la crise Covid-19 en fin d'année.

Dans le Canton de Neuchâtel, après avoir culminé à 5.1% au mois de janvier 2021, le taux de chômage a diminué de 1.4 point pour se fixer à 3.7% au mois décembre, niveau identique au mois de décembre 2019. En comparaison intercantonale, le Canton de Neuchâtel affiche ainsi la plus forte baisse en variation annuelle. L'effectif de demandeuses et demandeurs d'emploi a, quant à lui, diminué de plus de 1'700 personnes en douze mois.

Au niveau de la réduction de l'horaire de travail (RHT), le nombre de travailleuses et travailleurs au bénéfice d'une autorisation RHT n'a cessé de diminuer au cours de l'année 2021, passant de plus de 17'000 au mois de janvier à moins de 3'000 personnes au mois de décembre. Une majorité d'entreprises ont ainsi pu reprendre leur activité et, pour certaines, comme dans le domaine horloger par exemple, à des niveaux plus élevés qu'avant la crise.

Le SEMP a participé activement à la reprise conjoncturelle en appuyant les employeurs/euses dans leur recherche de personnel tant par la proposition de candidat-e-s que par l'octroi de mesures de soutien à l'embauche.

Bien qu'en diminution, le volume des décisions RHT est resté à un niveau relativement élevé impliquant ainsi la mobilisation de ressources supplémentaires afin de répondre aux demandes des employeurs/euses dans les meilleurs délais.

Durant toute l'année, y compris pendant les périodes de fermeture des ORP pendant lesquelles les entretiens de suivi étaient réalisés par téléphone ou en visio-conférence, les demandeurs/euses d'emploi ont pu bénéficier d'un accompagnement adéquat en vue du renforcement de leur employabilité.

Au niveau de la gestion opérationnelle, le SEMP a aussi dû préparer la sortie de crise notamment en adaptant ses ressources à la baisse afin de respecter les budgets fédéraux. Le nombre de collaboratrices et collaborateurs du SEMP a ainsi diminué de 10 EPT sur l'année 2021. En ne reconduisant pas les contrats à durée déterminée et en ne repourvoyant pas les postes suite aux départs naturels, les licenciements ont pu être évités.

Activités et réalisations

Prestations employeurs/euses

La reprise économique s'est traduite de manière très nette par l'augmentation du nombre de postes annoncés par les employeurs/euses, notamment dans le cadre de l'obligation d'annonce, qui est passé de 6'572 en 2020 à 18'285 en 2021. La même tendance a été observée pour le nombre d'engagements avec une augmentation de 223%, soit 1'201 engagements en 2021, contre 521 engagements en 2020. Les visites auprès des entreprises ont été reprises et intensifiées. Des nouvelles institutions ont ainsi pu développer leur partenariat avec le SEMP grâce à un travail actif du secteur ProEmployeurs pour fournir

des profils en lien avec les besoins en compétences. De plus, de nouveaux postes ont été créés et annoncés dans le cadre de la pandémie, notamment dans le domaine de la santé, de l'administratif et des services. L'enquête de satisfaction effectuée auprès des entreprises partenaires a confirmé la qualité de ces nombreuses collaborations.

Le nombre de places de PACTE (placement temporaire en emploi) a également considérablement augmenté (+221%) passant de 322 placements en 2020 à 713 en 2021. Les aides financières exceptionnelles Covid-19 à l'engagement, mises en œuvre à partir d'octobre 2020 et intensifiées entre mars et décembre 2021, ont par ailleurs porté leurs fruits. Celles-ci visaient l'encouragement à l'engagement pour certaines catégories de demandeuses et demandeurs d'emploi. L'accent a ainsi été mis sur l'accompagnement intensifié des jeunes de moins de 30 ans, des seniors de plus de 50 ans et des chômeuses et chômeurs de longue durée. Ces mesures ont permis l'engagement fixe ou temporaire de 596 personnes. Enfin, dans le cadre de la stratégie d'intégration professionnelle (IP), un nouveau processus avec le domaine de l'asile est en cours de déploiement. Ce dernier prévoit l'implémentation d'une AIP (soutien financier à l'engagement) pour les migrant-e-s intégrant le flux OMAT (Office du marché du travail), cofinancée par le Secrétariat d'État aux migrations.

Prestations employé-e-s

Le secteur ProEmployés-ORP et le domaine des mesures du marché du travail ont poursuivi leurs développements. La stratégie IP a également continué son déploiement, notamment par la mise en production du processus IP-OAI à partir de juillet 2021. Les processus IP, en œuvre depuis mars 2019 avec les SSR et depuis 2020 avec l'asile, ont pu être améliorés suite aux mesures initiées dans le cadre des bilans effectués en 2020 et en 2021. Les processus d'amélioration seront par ailleurs poursuivis durant cette nouvelle législature.

Pour les ORP en particulier, il convient de relever que plus de 86% des demandeuses et demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais en ligne, suite à la mise en œuvre de cette nouvelle prestation au niveau fédéral à partir de juillet 2021. Les prestations d'inscription à l'assurance-chômage et d'entretien avec les demandeuses et demandeurs d'emploi ont pu être délivrées, à certains moments durant l'année, à distance, par téléphone ou par vidéo-conférence, sauf en cas de demande expresse de la part des candidat-e-s à l'emploi. 6'679 entrées, pour 8'435 sorties, ont ainsi été enregistrées en 2021, pour un taux de retour à l'emploi moyen de 63%. Des audits qualité internes des prestations ont été mis en place, permettant l'amélioration continue des processus par l'association des collaboratrices et collaborateurs de tous les niveaux hiérarchiques.

En juillet 2021, les nouveaux règlements RMIP (Règlement concernant les mesures d'intégration professionnelle) et AMIP (Arrêté fixant les limites financières et les montants d'aide des mesures d'intégration professionnelles) sont entrés en vigueur, améliorant ainsi la gestion des mesures du marché du travail. Ces dernières ont été ponctuellement impactées durant l'année 2021 par les restrictions sanitaires, mais dans une moindre mesure qu'en 2020, vu notamment les solutions innovantes déployées pour les cours à distance. Il a ainsi été possible de continuer à développer les compétences et l'employabilité des demandeuses et demandeurs d'emploi et de délivrer 12'558 décisions pour des mesures du marché du travail en 2021, contre 9'996 en 2020. Il convient également de relever la mise en œuvre d'audits qualité et financiers auprès des prestataires des mesures du marché du travail. De plus, de nouvelles mesures innovantes ont vu le jour, comme Digitalizers, permettant, comme le nom l'indique, aux candidat-e-s à l'emploi de développer des compétences digitales, toujours plus recherchées par le marché de l'emploi.

De manière générale, compte tenu de ce qui précède et de l'embellie économique générale en 2021, le nombre d'EPT au sein de l'OMAT a pu être ramené à la situation de 2019. L'enquête de satisfaction menée auprès des demandeuses et demandeurs d'emploi courant 2021 illustre à satisfaction les effets de la réforme SEMP2020 et de la stratégie d'intégration professionnelle.

Santé et sécurité au travail

Le secteur a retrouvé une activité normale en 2021. Les contrôles liés à l'application des mesures sanitaires ont été intégrés dans les missions habituelles du secteur et n'ont pas donné lieu à des examens supplémentaires.

13 cas d'accidents professionnels ont été dénoncés au Ministère public en 2021. Par ailleurs, 902 préavis sur plans ont été rendus, 315 permis de travail de nuit et du dimanche ont été délivrés (pour CHF 35'430 d'émoluments) et 357 contrôles en entreprises ont été effectués.

Toutes les activités menées par le secteur santé et sécurité au travail - inspection du travail (SST-IT) en lien avec la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) font l'objet d'une convention de prestations entre la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) et le Canton de Neuchâtel. En 2021, un montant de CHF 350'000 a été versé au Canton de Neuchâtel, ce qui représente le maximum du plafond prévu.

Et pour terminer, l'équipe SST-IT a donné 130 heures de cours dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Contrôle du marché de l'emploi

Comme pour le secteur précité, une attention particulière a été portée sur les mesures sanitaires dans le cadre de l'activité usuelle.

Dans le domaine des mesures d'accompagnement, des contrôles ont été effectués sur 404 sociétés pour un total de 1051 travailleuses et travailleurs et 58 indépendant-e-s. Dans le domaine du travail au noir, 216 entreprises ont été contrôlées, concernant 575 travailleurs/ses et 82 indépendant-e-s.

Dans le domaine des abus aux prestations sociales, 76 rapports d'enquête finalisés en 2021 (indépendamment de la date d'ouverture du dossier) ont été transmis au Ministère public pour un montant de préjudices à l'aide sociale de CHF 1'675'445,

aux subsides d'assurance maladie de CHF 267'590, aux avances de contributions d'entretien de CHF 5'400 et aux bourses d'études de CHF 2'750. Dans le domaine d'application de la loi sur la prostitution et la pornographie, ce sont 14 nouvelles autorisations d'exploiter qui ont été délivrées pour des émoluments se montant à CHF 21'000. CHF 40'888 d'émoluments annuels ont également été encaissés.

Surveillance et juridique

Ce secteur a été impacté par la crise sanitaire durant tout le premier semestre 2021 avec un renfort important en termes de ressources pour absorber les demandes RHT, y compris avec certaines augmentations de taux d'activité. Au vu de l'impact durable (même si moins important) de la crise sur la prestation RHT, le secteur a été renforcé au cours de l'année par 0,7 EPT. 3'440 décisions de RHT ont été rendues dans un délai moyen de 4,6 jours. Au niveau des prestations ordinaires, 535 décisions de sanction de demandeuses et demandeurs d'emploi, et 505 décisions d'aptitude au placement, ont été rendues.

Sur le plan de la surveillance des agences de placement, compte tenu des priorités liées à la crise sanitaire durant le premier semestre, seules 2 révisions d'agences ont pu être menées. À fin 2021, 92 agences bénéficiaient d'autorisations de location de services ou de placement privé dans le canton.

Le contrôle de l'obligation d'annonce des postes vacants a été mené de manière normale durant le deuxième semestre uniquement. 491 contrôles « sur écran » ont été menés dans ce domaine, ainsi que 11 contrôles sur le terrain. 64 dossiers ont fait l'objet de dénonciations pénales.

Prestations transversales

Malgré une année 2021 placée sous le signe de la crise Covid-19, le SEMP a déployé à l'interne son concept « Qualité SEMP » visant à analyser les processus de travail et les prestations du service dans un but de stabilisation et d'amélioration continue.

Le processus lié à la réduction de l'horaire de travail (RHT) a pu être évalué sur la base d'une enquête de satisfaction auprès des employeurs/euses, d'entretiens avec les collaborateurs/trices en charge de la prestation et par l'analyse de données chiffrées. Cette approche à 360 degrés a permis de reconnaître le travail d'excellente qualité réalisé par les collaboratrices et collaborateurs du SEMP dans le domaine de la RHT, puisque 88% des employeurs/euses ayant répondu au sondage se sont dit satisfaits à très satisfaits de la prestation. L'évaluation du processus a également permis d'identifier des points d'amélioration qui feront l'objet d'actions concrètes, notamment en termes de communication.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	44'631'547	43'543'250	43'559'262	+16'012	+0.0%	-1'072'285	-2.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	498'662	485'000	549'674	+64'674	+13.3%	+51'013	+10.2%
43 Revenus divers	435	0	1'635'638	+1'635'638	--	+1'635'203	+375'779.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	18'656'452	19'174'680	15'783'108	-3'391'572	-17.7%	-2'873'344	-15.4%
47 Subventions à redistribuer	11'371'309	11'400'000	14'356'609	+2'956'609	+25.9%	+2'985'300	+26.3%
49 Imputations internes	14'104'689	12'483'570	11'234'232	-1'249'338	-10.0%	-2'870'457	-20.4%
Charges d'exploitation	44'890'607	43'723'064	44'758'735	+1'035'671	+2.4%	-131'871	-0.3%
30 Charges de personnel	15'667'566	17'072'014	16'306'746	-765'268	-4.5%	+639'180	+4.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	197'426	410'840	347'128	-63'712	-15.5%	+149'702	+75.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'712	12'800	10'454	-2'346	-18.3%	+1'742	+20.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	15'914'001	13'855'660	10'857'011	-2'998'649	-21.6%	-5'056'990	-31.8%
37 Subventions redistribuées	11'371'309	11'400'000	15'371'800	+3'971'800	+34.8%	+4'000'491	+35.2%
39 Imputations internes	1'731'594	971'750	1'865'597	+893'847	+92.0%	+134'003	+7.7%
Résultat d'exploitation	-259'060	-179'814	-1'199'474	-1'019'660	-567.1%	-940'413	-363.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	15	0	0	0	--	-15	-100.0%
Résultat de financement	-15	0	0	0	--	+15	+100.0%
Résultat opérationnel	-259'076	-179'814	-1'199'474	-1'019'660	-567.1%	-940'398	-363.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-259'076	-179'814	-1'199'474	-1'019'660	-567.1%	-940'398	-363.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	150.00	155.00	146.00	-9.00	-5.8%	-4.00	-2.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	130.25	135.25	125.55	-9.70	-7.2%	-4.70	-3.6%

Commentaires

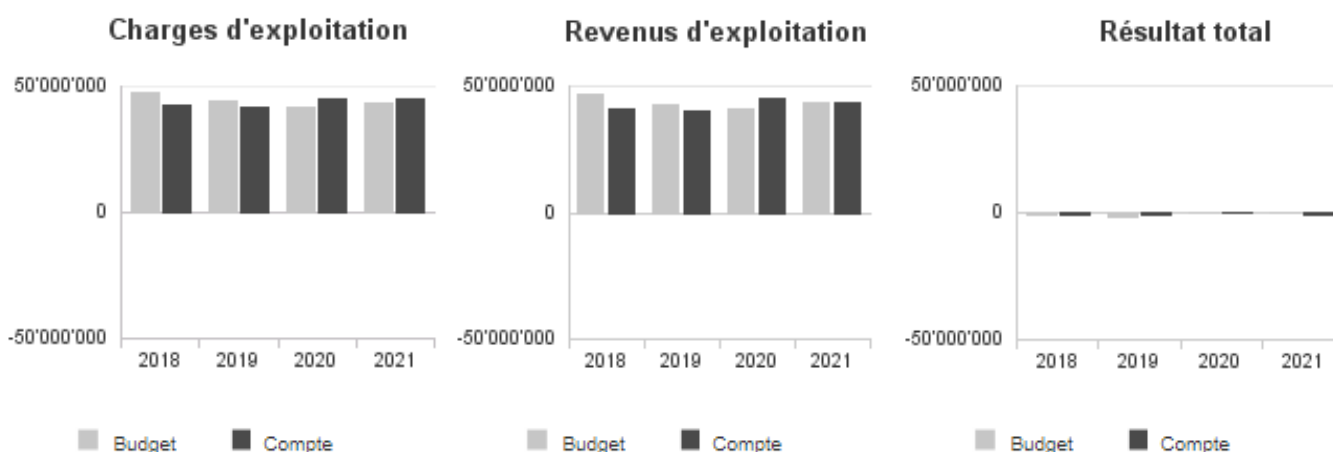
Aux comptes 2021, hors charges de transfert et subventions à redistribuer, les charges de fonctionnement du service (groupes 30, 31 et 39) se montent à CHF 18,5 millions. Ces charges sont en grande partie couvertes par des revenus (CHF 15,8 millions), principalement des subventions fédérales. De plus, une partie de ces charges de fonctionnement (env. CHF 1,5 million) est transférée à la facture sociale dans le cadre des activités de lutte contre les abus. Le solde (CHF 1,2 million) représente le résultat total qui comprend le coût net des prestations du SEMP à charge uniquement du canton (santé et sécurité au travail, contrôle des agences de placement et contrôle de l'obligation d'annonce). Ce résultat peut être considéré comme légèrement supérieur au budget sans tenir compte de l'écart statistique RH (CHF -940'000). En effet, sans cet écart, le budget présenterait un résultat de CHF 1,1 million.

Dans le détail, au niveau des charges, le groupe 31 (BSM) présente des charges inférieures au budget de CHF -64'000 et le groupe 36 (charges de transfert) présente lui un résultat inférieur au budget de près de CHF 3 millions. Cet écart résulte d'un transfert technique lié à la part cantonale des mesures du marché du travail (MMT) mixtes (du groupe 36 au 37). Pour rappel, les MMT mixtes sont des mesures identiques qui sont financées soit par la Confédération soit par le canton en fonction du statut du demandeur d'emploi. Le groupe 37 (subventions à redistribuer) présente un excédent de charges de près de CHF +4 millions par rapport au budget. Ce groupe intègre deux éléments techniques : le transfert de la part fédérale des MMT mixtes (env. CHF 3 millions) et la contrepartie du montant de la RHT+ récupéré par le NECO via les cas de rigueur (env. CHF 1 million). Le groupe 39 (imputations internes) présente un dépassement de près de CHF +900'000 lié à l'écart statistique RH qui ne figure pas dans les comptes sous ce groupe.

Au niveau des recettes, le groupe 42 (taxes) présente un excédent de recettes de CHF +65'000. Le groupe 43 (revenus divers), non prévu au budget, concerne presque exclusivement la dissolution de provisions pour la mesure RHT+ pour un montant de CHF +1,63 million. Le montant de la dissolution s'explique par plusieurs éléments : la participation de la Confédération à la RHT+ qui n'était pas prévue lors de la constitution de la provision, un nombre élevé d'entreprises qui étaient au bénéfice d'une autorisation RHT et qui n'ont pas chômé ou ont placé moins de travailleuses et travailleurs que prévu en RHT et un certain nombre d'entreprises qui n'ont tout simplement pas déposé de demande de soutien cantonal. Le groupe 46 (revenus de transfert) présente des recettes inférieures au budget de plus de 3 millions. Cet écart est dû principalement au transfert des recettes liées à la part fédérale des MMT mixtes du groupe 46 au groupe 47 (revenus de transfert). L'écart sur le groupe 49 (imputations internes) est lié à la facture sociale cantonale.

Au niveau des RH, le groupe 30 (charges de personnel) est inférieur au budget de plus de CHF -700'000. Il résulte d'une diminution de l'effectif du SEMP. Ce dernier a atteint un pic au mois de mai 2021 avec 135,95 EPT en raison de la crise COVID. Toutefois, la reprise conjoncturelle a surpris par sa rapidité et son ampleur. Le SEMP a très rapidement réagi en diminuant son effectif qui atteint 125,55 EPT au mois de décembre 2021, soit une diminution de -10,4 EPT (-8%) en sept mois.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	342	17'500	5'484
Coûts salariaux et de structure	1'164'832	2'081'059	2'030'907
Coûts des services centraux	15	0	0
Revenus	1'165'119	2'100'120	2'036'390
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	69	-1'561	1

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont proches du budget. Par contre, ils augmentent par rapport aux comptes 2020 de CHF 870'000 en raison d'un part de la reprise économique, initiée en 2021, qui a conduit l'office du marché du travail (OMAT) à traiter de nombreuses places vacantes annoncées par les employeurs neuchâtelois, d'autre part de la gestion des mesures spéciales COVID de soutien à l'embauche intégrée à ce groupe de prestations.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	17'944	12'000	74'232
Coûts salariaux et de structure	11'685'133	12'355'079	11'429'277
Coûts des services centraux	-13	0	0
Revenus	12'644'926	12'376'880	11'571'689
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-941'862	-9'801	-68'180

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure diminuent de plus de CHF 900'000 par rapport au budget. Cet écart s'explique par la forte diminution du nombre de chômeuses et chômeurs dans le canton qui a poussé le SEMP à réduire son effectif notamment de conseillères et conseillers en personnel ORP.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	167'534	83'754	105'163
Coûts salariaux et de structure	1'439'394	1'351'326	1'503'373
Coûts des services centraux	-29	0	0
Revenus	467'035	487'822	472'906
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'139'864	947'258	1'135'630

Commentaires

Globalement, le coût net est supérieur de CHF +188'000 au budget, en raison d'une sous-estimation du nombre d'heures prestées sur ce groupe lors de l'élaboration budgétaire.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	113'603	77'000	166'077
Coûts salariaux et de structure	1'589'959	2'306'567	1'872'739
Coûts des services centraux	-29	0	0
Revenus	555'756	592'072	524'374
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'147'777	1'791'495	1'514'442

Commentaires

Globalement, la charge nette est inférieure au budget de CHF -280'000 et supérieure aux comptes 2020 de CHF +367'000. Cette augmentation s'explique notamment par une sollicitation moins importante des inspectrices et inspecteurs du secteur contrôle sur la RHT en 2021 qu'en 2020.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	75'065	2'000	10'709
Coûts salariaux et de structure	1'351'240	1'120'795	1'331'964
Coûts des services centraux	57	0	0
Revenus	1'364'809	937'386	1'210'410
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	61'553	185'409	132'263

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont supérieurs au budget notamment dans le domaine de la RHT. Une ressource supplémentaire a été engagée dans ce secteur et certaines collaboratrices ont augmenté temporairement leur taux d'activité en début d'année pour traiter le volume encore élevé de RHT.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Mesures COVID	2'709'045	0	-919'106
Mesures employés	3'864'426	3'730'000	2'707'152
Mesures employeurs	1'204'578	2'200'000	1'446'083
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'973'000	4'725'660	4'859'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'751'048	10'655'660	8'093'129

Commentaires

Les mesures COVID intègrent deux éléments : les mesures de soutien à l'embauche pour les employeurs et les écritures liées au bouclage de la RHT+.

Les mesures de soutien à l'engagement de demandeuses et demandeurs d'emploi comptabilisées en 2021, en tenant compte des demandes de remboursement, se montent à CHF 1,73 million. Ces mesures ont permis le recrutement de plus de 500 demandeuses et demandeurs d'emploi et de près de 70 jeunes stagiaires.

La RHT+ a été mise en place pour les entreprises ayant dû fermer sur injonction du Conseil d'État fin 2020. Ce soutien consistait en la prise en charge de 25% du montant des RHT fédérales pour les mois de novembre et décembre. Une partie des paiements a été réalisée en 2021 et une provision avait été créée au bouclage 2020. Cette mesure devait être cofinancée par les communes dans le cadre de la facture sociale cantonale. Or, au printemps 2021, il a été décidé, suite aux décisions fédérales, de transférer le coût de la mesure au NECO pour un remboursement partiel de la Confédération via les cas de rigueur. Ce transfert a été bénéfique pour le canton puisque, sur un total de CHF 1,61 million, en lieu et place d'un financement à hauteur de 40% par les communes dans le cadre de la facture sociale, la Confédération a pris à sa charge le 63% de la mesure via les cas de rigueur, soit un peu plus de CHF 1 million. Globalement, les écritures liées au bouclage de la RHT+ (charges comptabilisées en 2021, transfert au NECO et dissolution de la provision) engendrent une amélioration sur cette rubrique de CHF 2,65 millions.

Les mesures traditionnelles pour les employeurs et pour les employé-e-s présentent des charges inférieures au budget de respectivement CHF -750'000 et CHF -1 million. Ces écarts s'expliquent par un ralentissement des flux en lien avec les mesures sanitaires répétées (diminution des capacités en raison des distances sanitaires, introduction du pass COVID, formations en ligne).

La participation cantonale aux coûts des services publics de l'emploi qui découle de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) s'est révélée supérieure aux prévisions du SECO utilisées pour l'élaboration du budget de CHF +133'000.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Coûts MMT LACI	11'368'799	11'400'000	14'356'609
Ecart statistique RH	0	-939'675	0
Frais de rappel	-400	0	-240
Subvention MMT LACI	-11'368'799	-11'400'000	-14'356'609
Total charges (+) / revenus (-) nets	-400	-939'675	-240

Commentaires

Ces rubriques concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par la LACI et financées directement par la Confédération. Les charges ainsi que les recettes sont supérieures au budget et résultent notamment d'un élément technique. En effet, ces rubriques intègrent désormais également la part fédérale des mesures cofinancées par la Confédération et le canton (mesure mixtes). Ce transfert améliore la lisibilité des comptes du SEMP car l'entier du budget des MMT fédérales est désormais intégré à ces rubriques.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST	Clôturé	52'270	0	52'270	0	0	0	0	0	0
Total		52'270	0	52'270	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun investissement n'a eu lieu en 2021.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Financement LACI	-4'973'000	-4'725'660	-4'859'000
Intégration socio-professionnelle	-7'778'051	-5'930'000	-3'234'129
Lutte fraude	-1'147'922	-1'793'310	-1'514'442
Total charges (+) et revenus (-) nets	-13'898'973	-12'448'970	-9'607'571

Commentaires

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2021 concernent :

- les coûts liés aux mesures d'insertion socio-professionnelle. Cette composante boucle avec un excédent de charges inférieur au budget de CHF 2,7 millions. Dans le détail, le coût global des mesures COVID de soutien à l'embauche (CHF 1,73 million) et des mesures traditionnelles d'intégration professionnelle (CHF 4,15 millions) se monte à CHF 5,88 millions. De plus, cette composante intègre aussi la restitution à la facture sociale d'un montant de CHF 2,65 millions concernant les coûts 2020 et la création d'une provision liée à la mesure COVID RHT+ (voir commentaire ci-dessus) ;
- la composante « Financement LACI » concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Cette charge est supérieure aux prévisions du SECO lors de l'élaboration du budget de CHF +133'340 ;
- les coûts liés à la composante « Lutte contre les abus » contiennent la charge nette du secteur contrôle de l'office des relations et conditions de travail (ORCT). Cette composante boucle en-dessous du budget pour un montant de CHF -278'868.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	2'579'299	Augmentation de revenus
42 Taxes	50'344	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	1'634'862	Augmentation de revenus
49 Imputations internes	894'093	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	2'534'049	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	1'518'858	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	1'015'190	Augmentation de charges
Résultat total	45'250	Amélioration du résultat

Commentaires

Les effets liés à la pandémie touchent principalement les mesures de soutien à l'embauche pour un montant net de CHF 1,73 million et au dépassement du Financement LACI qui a été assimilé à un effet COVID. Le solde est lié aux écritures de bouclage de la RHT+ (charge nette 2021, transfert de la charge 2020-2021 au NECO, dissolution de la provision et restitution à la facture sociale des coûts 2020 et du montant de la provision). Rappelons ici que les employeurs neuchâtelois ont reçu CHF 1,61 million au titre de la RHT+. La Confédération a participé à hauteur d'un peu plus de CHF 1 million dans le cadre des cas de rigueur.

3.11.5. Service des migrations (SMIG)

Missions principales

Le SMIG est chargé de la mise en œuvre de la législation fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) ainsi que de celle sur l'asile (LAsi) en matière de procédure, d'accueil et d'encadrement des requérants d'asile. Il applique en outre les législations fédérales et cantonales régissant le domaine de la main-d'œuvre étrangère. Il est également l'autorité cantonale compétente au sens de la législation sur les travailleurs détachés. Enfin, le SMIG est l'instance chargée de l'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'arrêt des subventions du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour les personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse est supérieur à 7 ans et pour les réfugiés permis B dont le séjour est supérieur à 5 ans depuis le dépôt de leur demande d'asile représente un élément d'évolution majeur de l'exercice sous revue d'un point de vue financier. Les années 2015 et 2016 ont été marquées par un afflux massif de requérants d'asile. Ces personnes ont bénéficié de mesures d'intégration mais ne peuvent prétendre aujourd'hui à une autonomie financière. L'ensemble des dépenses d'aide sociale pour ces personnes vont désormais être financées intégralement par le canton (les admis provisoires par le SMIG et les réfugié-e-s par le service de l'action sociale (SASO)). L'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires relève de la compétence du SMIG. Le nombre des expulsions pénales connaît une augmentation et les coûts afférents à l'organisation et l'exécution des renvois des personnes concernées sont à la charge du canton. La situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus ainsi que des arrêts maladie de longue durée, notamment à la tête de l'office du séjour et de l'établissement (OSET) sont venus impacter la marche du service.

Dans le cadre de ses missions et des ressources qui lui sont confiées, le SMIG a été chargé du suivi des objectifs stratégiques suivants :

- Assurer la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) en collaboration avec le COSM et le SEMP ;
- Assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) et de l'AIS ;
- Assurer un accompagnement social cohérent par la rentabilisation du centre d'accueil et une collaboration plus étroite avec l'autorité d'aide sociale cantonale ;
- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale.

Activités et réalisations

Main-d'œuvre

Procédure d'annonce (90 jours max. par année civile)

Cette procédure concerne trois catégories de travailleuses et de travailleurs :

- Les travailleurs/euses détaché-e-s UE AELE ;
- Les travailleurs/euses UE AELE engagés par un-e employeur/euse suisse ;
- Les prestataires de services indépendants UE AELE.

	2020	2021
Total annonces	8'257	14'170
Travailleurs/euses détaché-e-s	3'162	5'260
Prestataires de service indépendants	1'551	2'421
Agences de placement et de travail temporaire suisses	1'915	4'042
Autres employeurs/euses suisses	1'629	2'447

Le nombre d'annonces traitées annuellement peut varier d'une année à l'autre en fonction de la conjoncture économique et des besoins des entreprises.

Annonces d'activité pour les personnes admises à titre provisoire et les réfugié-e-s

636 annonces traitées (annonce de début d'activité, de changement d'employeur, de fin d'activité).

Autorisations de travail

652 demandes de main-d'œuvre étrangère ont été traitées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Au total, 71 autorisations contingentées (permis B) et 71 autorisations de courte durée (permis L) ont été octroyées à des spécialistes qualifiés d'États tiers avec l'approbation du SEM. Les autres demandes des employeurs concernaient l'engagement de requérants d'asile, d'étudiant-e-s extra-européen-ne-s pour des activités accessoires de 15h par semaine maximum ou encore de travailleurs et travailleuses européens détachés pour une durée supérieure à 90 jours.

Sanctions administratives

Loi sur les travailleurs et travailleuses détachés (Ldét)

L'office de la main-d'œuvre (OMOE) a été saisi de 17 dénonciations émanant de l'ORCT, des commissions paritaires ou de l'Administration fédérale des douanes. Le suivi assuré à ces dénonciations est le suivant :

- 3 classements
- 10 avertissements
- 2 sanctions administratives
- 2 dossiers encore en cours de traitement

Loi sur les étrangers et l'intégration (LEi)

L'OMOE a prononcé 14 avertissements à des employeurs/euses suisses qui n'ont pas appliqué correctement les dispositions légales pour l'engagement de ressortissant-e-s étrangers/ères. 2 dossiers étaient encore en cours de traitement au 31 décembre.

Séjour

La situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus ainsi que des arrêts maladie de longue durée, notamment à la tête de l'office du séjour et de l'établissement (OSET), ont notablement impacté le fonctionnement de l'office. Une redistribution des tâches à l'interne ainsi qu'un appui renforcé de la part d'autres entités du service, en particulier de la direction juridique et du responsable de la direction finances et administration, ont permis d'assurer correctement la délivrance des prestations de l'office. Le système de gestion électronique des dossiers (GED) en place au sein du service a grandement contribué à l'accomplissement des tâches des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre du télétravail. En automne 2021, en collaboration avec le secteur des documents d'identité du service cantonal de la population, la carte biométrique a été introduite pour tous les ressortissant-e-s étrangers/ères avec un permis L, G, B et C. La biométrie pour les autres permis devrait être introduite courant 2022. L'OSET s'occupe principalement de la prise de rendez-vous biométrique dans ce domaine.

On notera également que le bureau du conseil en vue du retour (CVR), qui soutient et accompagne dans leurs démarches les personnes devant quitter la Suisse suite au rejet d'une demande d'asile, propose désormais aussi ses services, en collaboration avec l'office de l'aide sociale (ODAS), aux ressortissant-e-s étrangers/ères bénéficiaires de l'aide d'urgence cantonale en vue de leur retour dans leur pays d'origine ou de provenance.

Aide sociale dans le domaine de l'asile

Alors que depuis 2015 les demandes d'asile en Suisse étaient en baisse, l'année sous revue a connu une légère augmentation des arrivées (39'523 en 2015, 11'401 en 2020 et 14'500 en 2021). Bénéficiant de compensations en termes d'attributions de requérants d'asile par la Confédération en raison de la présence sur son territoire du plus grand centre fédéral pour requérant-e-s d'asile (Boudry), le canton a accueilli 167 nouvelles arrivées en 2021.

Pour l'office social de l'asile en premier accueil (OSAP), en charge notamment des structures en hébergement collectif, l'année sous revue a été marquée par la nécessité de gérer les aspects liés à la pandémie de coronavirus. Les 135 places disponibles à Tête de Ran ne permettant pas toujours de répondre aux exigences en matière de distanciation sociale, il a fallu temporairement déplacer un certain nombre de personnes pour les loger dans l'ancien centre d'accueil de Couvet qui offre une capacité d'hébergement de 80 places. La situation sanitaire a également impacté le fonctionnement de l'OSAP au niveau de l'organisation de ses prestations en faveur des résidents. L'OSAP a su toutefois relever ce défi grâce à l'excellente réactivité et une grande flexibilité de ses équipes.

Pour l'office social de l'asile en second accueil (OSAS), qui a connu un changement à sa tête avec le départ en retraite anticipée de la titulaire et l'arrivée de la nouvelle responsable au mois de février, on notera qu'il était en charge de l'accompagnement d'environ 850 personnes à fin 2021 et de la gestion d'un peu plus de 360 appartements. Il est intéressant de relever une augmentation de l'ordre de 10% par rapport à l'année précédente du nombre de personnes dont le revenu leur a permis de devenir partiellement ou totalement autonome financièrement. Un grand nombre de jeunes en apprentissage figurent parmi ces personnes.

S'agissant des effectifs des personnes relevant du domaine de l'asile, on notera les variations suivantes :

	31.12.2020	31.12.2021	Var. %
Requérant-e-s d'asile	57	31	-45.6%
Admis/es provisoires	681	699	+2.64%
Débouté-e-s	98	100	+2.04%
Réfugié-e-s	770	668	-13.25%
Total	1'606	1'498	-6.72%

La réduction du nombre de réfugié-e-s s'explique par le fait que les effectifs sont transférés au service de l'action sociale pour les réfugié-e-s permis B dont la durée de séjour en Suisse est supérieure à 5 ans depuis le dépôt de la demande d'asile et pour les réfugié-e-s permis F dont la durée de séjour est supérieure à 7 ans. Il faut donc comprendre que l'effectif global des réfugié-e-s ne diminue pas.

À noter enfin qu'il y a eu davantage d'arrivées en 2021 qu'en 2020, dans la mesure où ce phénomène inclut notamment les regroupements familiaux et les naissances.

	31.12.2020	31.12.2021	Var. %
Arrivées	111	183	+64.9%

Prestations transversales

Pour la direction finances et administration (DIFA), en charge de la gestion financière (exploitation du service et aide sociale pour migrant-e-s), des ressources humaines (contrats, relations avec le SRHE), des statistiques et de la gestion informatique dans le domaine de l'aide sociale octroyée aux personnes relevant du domaine de l'asile, l'année sous revue s'est inscrite dans une certaine continuité par rapport à l'année précédente. On notera cependant que le responsable de la DIFA a été fortement sollicité pour venir en appui à l'OSET et assurer l'intérim à la tête de l'office durant plusieurs mois d'absence de la titulaire.

Pour sa part, la direction juridique (DJUR) a instruit 455 nouveaux dossiers concernant des demandes d'octroi d'autorisation de séjour pour études et 756 nouveaux dossiers relatifs à des demandes concernant des autorisations de séjour et d'établissement. 189 décisions ont été rendues, dont 29 en matière d'études.

Les modifications de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), entrées en vigueur le 1er janvier 2019, ont continué d'impacter de manière importante les activités de la DJUR en termes de processus et procédures. On relèvera également la forte implication de la DJUR dans le soutien apporté à l'OSET au cours de l'année sous revue. La DJUR a en outre fourni des observations au département, à la cour de droit public du tribunal cantonal et au Tribunal fédéral dans le cadre de procédures de recours contre des décisions d'application de la LEI et de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Elle a émis des avis de droit et a assisté par ses conseils la direction, les offices et les structures du service. Enfin, la DJUR a répondu ou participé à 33 consultations fédérales, cantonales, du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ou dans le cadre de la collaboration avec d'autres services ainsi qu'avec l'association des services cantonaux de migration. Au cours de l'année sous revue, 202 demandes d'octroi d'autorisation de séjour pour cas de rigueur de la part de personnes titulaires d'une admission provisoire ou de requérant-e-s d'asile ont été déposées (2020 : 138 ; 2019 : 97). Cette nette augmentation, qui va perdurer et va nécessiter des mesures pour pouvoir les traiter, s'explique par le nombre d'admissions provisoires prononcées par le SEM dès 2014.

À fin 2020, le « domaine formation et intégration » (DOFI) s'est transformé en un office de l'intégration et de la formation du domaine de l'asile (OIFA), dont les missions restent orientées sur les 3 axes que sont l'enseignement des compétences de base, le coaching des personnes requérantes d'asile en vue de favoriser leur insertion socio-professionnelle et l'offre diversifiée de travaux d'utilité publique. La crise sanitaire a encore été cette année un acteur majeur avec lequel il a fallu composer, notamment pour dispenser les prestations d'enseignement de français, TIC et numératie au sein d'ESPACE. La structure a ouvert ses portes en début d'année et n'a cessé d'adapter ses prestations afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins du public. La Halte-Garderie a permis à un public féminin d'accéder à l'enseignement de la langue, ce qui n'était pas possible auparavant, faute de lieux d'accueil pour les enfants en bas âge (0 – 4 ans). Cette avancée majeure est réjouissante ; les apprenantes sont présentes et motivées. ESPACE ne peut toutefois satisfaire toute la demande et une liste d'attente importante subsiste. La crise a également impacté le travail des coaches en insertion, sous l'angle notamment de l'organisation des stages en entreprise rendue plus compliquée. Malgré cela, le travail réalisé a été conséquent, positif et porteur ; il a permis à 16 personnes d'accéder aux mesures du CPNE, de signer 69 contrats de stage, de finaliser 16 entrées en apprentissage et de concrétiser 36 prises d'emploi en CDI. Les conseillères en insertion professionnelle ont également animé à plusieurs reprises un cours organisé autour de 3 modules (introduction à l'insertion, stage et formation) à l'intention de 42 personnes, tout au long de l'année. Cette prestation, dispensée en collaboration avec les conseillers/ères en insertion socio-professionnelle (CISP) des œuvres d'entraide (OE) offre de nouveaux outils favorisant l'autonomie de nos bénéficiaires dans leur processus d'intégration. Enfin, les travaux d'utilité publique ont également permis de maintenir bon nombre de personnes en activité à travers des mandats de prestations développés avec des partenaires étatiques et communaux, notamment. L'OIFA, de par sa mission au carrefour entre la formation et l'emploi, entretient de nombreux liens avec ses partenaires institutionnels que sont notamment le COSM, les OE, le SEMP, le SASO et le SFPO.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	32'965'498	34'702'500	32'840'541	-1'861'959	-5.4%	-124'957	-0.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'423'106	1'780'000	1'536'864	-243'136	-13.7%	+113'757	+8.0%
43 Revenus divers	8'858	28'000	84'286	+56'286	+201.0%	+75'429	+851.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	23'110'510	21'407'000	19'374'934	-2'032'066	-9.5%	-3'735'576	-16.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	8'423'025	11'487'500	11'844'457	+356'957	+3.1%	+3'421'433	+40.6%
Charges d'exploitation	36'271'911	37'110'112	35'609'801	-1'500'311	-4.0%	-662'109	-1.8%
30 Charges de personnel	10'307'463	11'093'882	10'825'907	-267'975	-2.4%	+518'444	+5.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'049'053	789'000	1'011'359	+222'359	+28.2%	-37'694	-3.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	23'256'172	24'200'000	19'859'103	-4'340'897	-17.9%	-3'397'069	-14.6%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'659'223	1'027'230	3'913'432	+2'886'202	+281.0%	+2'254'209	+135.9%
Résultat d'exploitation	-3'306'412	-2'407'612	-2'769'260	-361'648	-15.0%	+537'152	+16.2%
44 Revenus financiers	9	0	10	+10	--	+0	+4.7%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	9	0	10	+10	--	+0	+4.7%
Résultat opérationnel	-3'306'403	-2'407'612	-2'769'251	-361'638	-15.0%	+537'152	+16.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'306'403	-2'407'612	-2'769'251	-361'638	-15.0%	+537'152	+16.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	91.00	100.00	102.00	+2.00	+2.0%	+11.00	+12.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	76.40	83.90	83.90	+0.00	0.0%	+7.50	+9.8%

Commentaires

Les comptes du SMIG présentent des écarts qui sont principalement liés à l'aide sociale pour migrants et les forfaits versés par la Confédération dans le domaine de l'asile. La baisse des recettes du groupe 46 (Revenus divers) s'explique par la réduction des effectifs prévus étant donné les faibles arrivées en 2021 et le transfert des dossiers au service de l'action sociale pour les réfugiés permis B dont le dépôt de demande d'asile est supérieur à 5 ans (B+) et les réfugiés permis F dont l'arrivée en Suisse est supérieure à 7 ans (F+).

Le groupe 49 (Imputation interne) concerne uniquement la baisse de la facture sociale (cf. commentaires facture sociale).

Pour les charges du groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation), la différence d'env. CHF +220'000, provient essentiellement d'une mise à jour des débiteurs partis définitivement à l'étranger dont la créance est insolvable, des montants dus par la Confédération non touchés pour des dossiers contestés auprès du TF, et non budgétés car une réponse était déjà attendue en 2020.

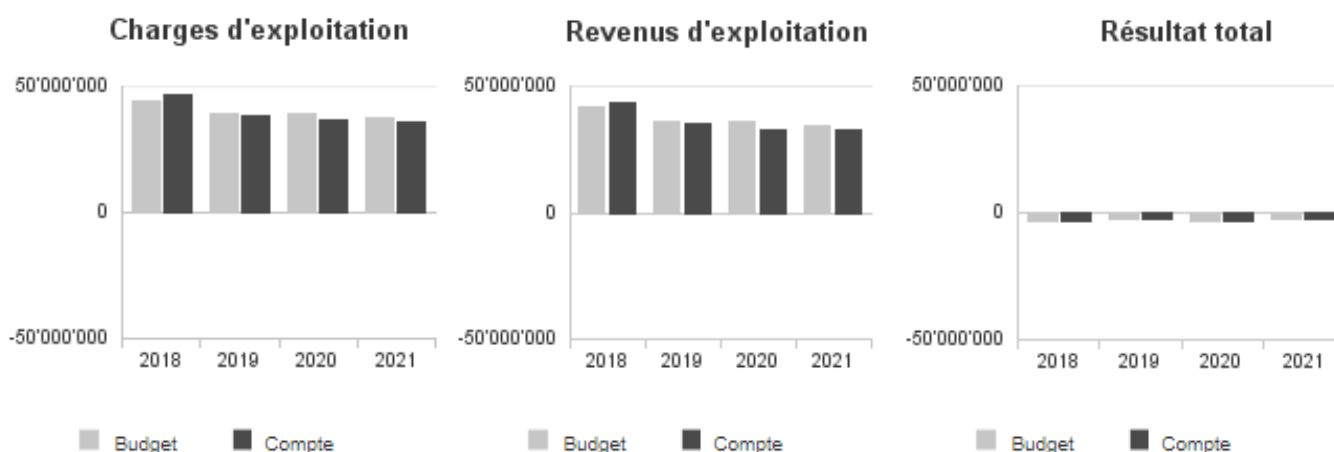
La baisse du groupe 36 (Charges de transfert) s'explique par une réduction de l'aide matérielle versée en raison de la réduction des effectifs et une augmentation des personnes qui deviennent partiellement ou totalement autonomes financièrement ». Les frais médicaux sont également en baisse ainsi que le nombre de dossiers mixtes prévus au budget (cf. commentaires facture sociale).

Les mouvements de charges du groupe 39 sont commentés dans le chapitre des coûts (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations.

Le résultat du service est principalement péjoré par l'écart statistique RH et une réduction sensible des taxes liées aux émoluments facturés lors de l'établissement des permis de séjour.

S'agissant du personnel administratif, le service emploie 6,5 EPT en contrat de droit privé qui ne font pas partie de l'effectif mentionné dans le rapport. Il s'agit de collaborateurs et collaboratrices engagés au centre de premier accueil et de conseillères et conseillères en insertion professionnelle et coach financés par le service de la cohésion multiculturelle (COSM) via les forfaits d'intégration versés par la Confédération.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	2'205	3'500	436
Coûts salariaux et de structure	234'522	392'002	254'669
Coûts des services centraux	7'486	50'668	8'462
Revenus	187'855	150'000	260'664
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	56'358	296'171	2'903

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont en baisse par rapport au budget car une collaboratrice reste rattachée au secteur main d'œuvre mais partage son temps avec d'autres secteurs, notamment le séjour.

Séjour (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	173'455	360'500	344'769
Coûts salariaux et de structure	2'957'105	2'831'759	2'903'201
Coûts des services centraux	424'268	336'982	376'621
Revenus	1'226'715	1'630'000	1'279'921
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'328'113	1'899'242	2'344'670

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont en hausse par rapport au budget pour les raisons invoquées ci-dessus. S'agissant des émoluments en baisse, ils restent difficiles à évaluer étant donné la variation importante liée aux octrois et prolongation des permis de séjour.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	100'000	100'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	5'923'794	6'128'877	5'386'943
Coûts des services centraux	1'024'412	977'162	928'547
Revenus	28'000	28'000	28'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'020'206	7'178'039	6'387'490

Commentaires

La diminution des coûts salariaux et de structure s'explique par l'investissement plus important que prévu dans le domaine des mesures d'intégration des assistants sociaux chargés de délivrer l'aide sociale.

Intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	34'300	40'000	37'052
Coûts salariaux et de structure	1'526'680	2'096'243	2'622'073
Coûts des services centraux	66'447	83'315	121'629
Revenus	251'250	516'500	655'800
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'376'177	1'703'058	2'124'954

Commentaires

À l'inverse du commentaire lié à l'aide sociale, une charge supplémentaire en ressources humaines explique l'augmentation des coûts salariaux et de structure.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Aide sociale migration sauf réfugiés	1'073'392	1'611'000	1'857'419
Aide sociale réfugiés	-578'510	992'000	-3'258'125
Renvoi	-14'186	190'000	82'153
Total charges (+) / revenus (-) nets	480'696	2'793'000	-1'318'553

Commentaires

L'aide sociale migrations sauf réfugiés concerne l'aide sociale versée et les forfaits touchés des requérants d'asile, personnes admises provisoirement et les personnes déboutées (y.c. NEM). L'augmentation de la charge nette est due à la diminution des forfaits d'aide sociale en 2020 pour les admis provisoire « F+ » et, dans une moindre mesure, également en 2021.

S'agissant de l'aide sociale pour les réfugiés, une modification technique dans la facturation des indemnités des dossiers mixtes a été faite et permet de réduire les dépenses du SMIG. À cela s'ajoute une réduction des dépenses d'aide sociale suite à une augmentation des personnes en emploi dont les revenus se substituent à l'aide matérielle.

Enfin, la dissolution de la provision « Transition AIS » de CHF 2,2 millions destinée à l'intégration des réfugiés dont la décision date d'avant la restructuration de l'asile par la Confédération (avant le 1er mai 2019) accentue considérablement l'écart. Cet écart se retrouve dans la facture sociale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Ecart statistique RH	0	-560'897	0
Frais de rappel	-1'300	0	-1'940
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'300	-560'897	-1'940

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID - Aides aux partenaires	En cours	150'000	0	150'000	0	0	0	0	83'423	-83'423
Total		150'000	0	150'000	0	0	0	0	83'423	-83'423

Commentaires

L'établissement de détention administrative de Frambois permet au canton de Neuchâtel le placement de personnes en vue d'un renvoi de Suisse. Cet établissement est financé par trois cantons concordataires (Vaud, Genève et Neuchâtel). Les cantons financent un coût à la place et par jour. La perte d'exploitation de l'établissement est partagée par les cantons selon une clé définie (13,7% pour Neuchâtel).

Étant donné la pandémie, les placements en détention ont été drastiquement réduits et, par conséquent, la perte d'exploitation est en augmentation puisque le taux d'occupation est resté faible (donc peu de facturation à la journée). De ce fait, une provision de CHF 150'000 a été créée dans le cadre du rapport 20.048. La perte due à la pandémie se monte finalement à CHF 66'577; elle sera payée, après validation par le Conseil d'État, en 2022. Le solde de la provision a été dissout et apparaît en recettes dans les comptes 2021.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Aide sociale	-7'437'710	-10'141'000	-5'837'978
Subsides LAMAL	-706'064	-802'000	-850'742
Total charges (+) et revenus (-) nets	-8'143'775	-10'943'000	-6'688'721

Commentaires

Le montant net de l'aide sociale (migration avec et sans réfugiés) est transféré au SASO. La facture sociale intègre les charges du domaine asile non couvertes par la Confédération, la gestion des dossiers mixtes, les frais des personnes admises provisoirement de plus de 7 ans de séjour en Suisse et les subsides LAMAL de cette population.

La réduction de l'aide sociale asile est liée à l'intégration des personnes sur le marché du travail et par la suppression de la provision « Transition AIS » comme évoqué ci-dessus. Cette diminution est réduite en raison de la suppression des subventions de la Confédération pour les admis provisoires F+ après 7 ans.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	83'423	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	83'423	Augmentation de revenus
Résultat total	83'423	Amélioration du résultat

Commentaires

Cf. « Projets gérés par crédit d'engagement » .

3.11.6. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Missions principales

Les missions principales du service de la cohésion multiculturelle se caractérisent par :

- Œuvrer à la construction et à la valorisation d'une société neuchâteloise ouverte, inclusive dans sa diversité et garante de l'égalité ;
- Agir afin de permettre le développement, la participation et le bien-être de toutes et tous pour vivre en harmonie et en cohésion ;
- Soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration ;
- Assurer le rôle de conseil, information, sensibilisation et orientation auprès de toute personne indépendamment de son statut ;
- Être porteur de la promotion de la diversité et de la lutte contre la discrimination ;
- Mobiliser et appuyer l'ensemble des acteurs qui s'engagent pour une société inclusive, interculturelle et ouverte, indépendamment de leur lien avec la migration ;
- Être l'interface entre l'État, les communautés, les associations et les institutions, notamment au travers du/de la déléguée aux étrangers, pour créer des ponts, favoriser les synergies et en assurer la complémentarité des actions ;
- Promouvoir et accompagner l'adaptation des structures ordinaires à la diversité ;
- Valoriser, partager et renforcer notre expertise en matière d'interculturalité, de lutte contre les discriminations et d'intégration.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérales et cantonales sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Le déploiement dès le 1er mai 2019 de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) et de la transition AIS au niveau cantonal a poursuivi ses effets en 2021 permettant de faciliter l'intégration socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile. La réorganisation du domaine de l'asile induit depuis trois ans des baisses des attributions de requérant-e-s d'asile dans le canton, et donc des forfaits d'intégration versés par la Confédération.

Les activités du service en 2021 ont été impactées par une deuxième année consécutive de pandémie. Les prestations de conseil ont principalement été effectuées à distance. Néanmoins, les manifestations inscrites dans le cadre de NeuchÂtoi, les 30 ans de la politique d'intégration cantonale et les 30 ans de la CICM, d'abord prévues en automne 2020, ont pu se dérouler l'automne suivant avec des modalités compatibles avec les restrictions sanitaires.

Activités et réalisations

Expertise

Le COSM assume le secrétariat de la communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), présidée par Monsieur Matthieu Aubert. Le service est aussi chargé de la coordination du groupe interdépartemental de coordination intégration (GICI) qui réunit les principaux services de l'administration concernés par la mise en œuvre de la politique d'intégration. En raison de la transversalité de ses missions, le service est associé à de nombreux groupes de pilotage et commissions au niveau cantonal, fédéral et international. Au niveau cantonal, nous pouvons citer la commission de naturalisation, la commission consultative en matière d'asile (CCMA), la collaboration interinstitutionnelle (CII), la coordination des mesures d'intégration professionnelle (CMIP), l'intégration professionnelle (COPIL-IP), l'aide sociale (GT-CIPOS), la coordination dans le domaine de l'asile (Directions Asile) ou encore le secteur formation (tant au niveau de la formation obligation que post-obligatoire). Le service est par ailleurs membre actif de la Conférence suisse des délégué-e-s cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration (CDI) ou encore de la Conférence Suisse des services d'intégration (CoSi). Le canton, via le COSM, est aussi membre du réseau international des cités interculturelles (Conseil de l'Europe) et de la coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR).

Accueil, conseil et information

Ce domaine d'activités comprend les prestations de consultation, médiation, formation, interprétariat ainsi que les actions d'information et de sensibilisation. Ces activités couvrent les domaines de primo-information, conseil-information, interprétariat communautaire dans le cadre du PIC et la prévention des discriminations qui reste un domaine transversal pour le service.

En raison de la pandémie, les prestations individualisées ont été réalisées en grande partie à distance et certaines activités collectives prévues ont dû être annulées ou reportées. En proposant des activités adaptées à la situation, le service s'est efforcé d'atteindre/de maintenir le contact avec le public fragilisé qui avait du mal à accéder aux prestations publiques.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Le COSM a réalisé plus de huit cent consultations avec des personnes, des responsables d'association et d'autres institutions ainsi que des professionnels-les des structures ordinaires. Les médiations s'élevaient au nombre de 37, elles ont diminué mais restent plus importantes qu'avant la pandémie. Bien que les plateformes d'échanges regroupant les associations et personnes ressources des collectivités migrantes n'ont pas pu organiser les rencontres prévues sur l'année, ces acteurs se sont remarquablement bien mobilisés durant les périodes de confinement, démontrant ainsi leur importance en tant qu'institutions de relais et de mobilisation pour les collectivités issues des migrations.

Le centre d'interprétariat et de traduction (124 interprètes pour 49 langues) a observé une augmentation du nombre d'heures d'interprétariat communautaire dans tous les domaines mais particulièrement dans les domaines de la santé. Le développement de l'application numérique Bhaasha a simplifié et favorisé les demandes et le traitement des traductions. Les directives sur les tarifs ont été révisés et sont entrées en vigueur début 2021.

Dans le domaine de la prévention du racisme et des discriminations, le service a traité 21 situations individuelles liées au racisme et à la discrimination, il a participé à plusieurs séances de coordination nationale ou régionale ou encore à la formation de professionnel-le-s à l'accompagnement de la diversité et au dialogue interculturel. La mise en œuvre de la feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire initiée par le Conseil d'État en 2018 a avancé sur nombre d'étapes clés comme la création du groupe de travail diversité, l'élaboration d'une enquête à l'intention du personnel de l'administration cantonale et une collaboration avec les communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. De plus, l'année aura été marquée par l'adhésion à la coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR).

Les actions d'information et de sensibilisation annuelles tout comme les formations ont été réalisées selon des modalités adaptées aux mesures de protection ou à distance. La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a été réalisée au mois de mars sous la bannière : « Neuchâtel uni contre le racisme ».

Encouragement de l'intégration

Ce domaine d'activités comprend la gestion des forfaits d'intégration, le traitement des demandes de subvention, la gestion de projets et de programmes et le coaching aux projets.

L'activité du service dans ce domaine a principalement porté sur la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) dont l'objectif est de renforcer l'intégration sociale et professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration, des personnes réfugiées et admises provisoire (B-5 et F-7). Cet agenda vient en complément du Programme d'Intégration cantonal (PIC). Les champs d'action afin de permettre aux bénéficiaires d'atteindre l'autonomie, respectivement de rejoindre les structures ordinaires (formation et emploi) afin de poursuivre leur intégration, ont été les suivants :

- Compétences de base : achat de places ou subventions à des structures (associatives) pour permettre dans les 3 principales villes du canton un apprentissage de l'alphabétisation au niveau B1 ;
- Intégration sociale : soutien aux projets tant au niveau cantonal que communal par le biais de subventions et/ou de coaching aux projets favorisant le vivre ensemble ;
- Primo-information : refonte de trois dispositifs de primo-information collective (également en bilingue) et formation des enseignant-e-s à la co-construction ainsi qu'à l'enseignement plurilingue ;
- Employabilité : renforcement du suivi des personnes relevant de l'asile par les conseiller-ère-s en insertion socio-professionnelle (CISP) afin de définir des plans d'intégration individualisés et les mesures pour y parvenir (stage, cours de compétences de base, acquisition de soft skills). Mise en œuvre du volet asile de la stratégie d'insertion professionnelle (IP-Asile), démarré en septembre 2020, après plusieurs séances du groupe de travail et du COPIL-IP. Le champ de compétences d'encouragement à l'intégration et des structures ordinaires a été bien clarifié. Suivi du projet pilote soutenu par le SEM, aides financières pour inciter les employeurs à engager des migrant-e-s (AFI).
- Formation : coordination avec le SFPO et le CPNE (notamment le pôle « Préapprentissage et transition ») et suivi du projet « Préapprentissage d'intégration ».
- Petite enfance : outre le soutien aux projets dans le cadre des structures d'accueil (pré et extrascolaires) afin de favoriser l'interculturalité dans les concepts pédagogiques ou soutenir la parentalité en collaboration avec le SPAJ, des mesures de garde d'enfants ont été soutenues pour permettre aux parents de suivre les mesures d'intégration proposées et offrir un lieu de socialisation et de valorisation de la diversité. Une collaboration avec les maisons vertes a été initiée pour favoriser l'accessibilité des enfants dont les parents dépendent de l'aide matérielle et sociale.
- ESPACE : Espace social et professionnel d'acquisition de compétences et d'expériences. Les deux sites ont ouvert leurs portes à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds en février 2021. Après moins d'une année d'activité, le projet confirme les besoins relevés en matière de formation des migrant-e-s. Le canton souhaitait innover dans la manière d'enseigner les compétences de base aux personnes allophones tout en créant des opportunités d'échanges et de rencontres avec le reste de la population neuchâteloise. Géré par l'État sous l'égide du COSM et du service des migrations (SMIG), la particularité d'ESPACE est de fonctionner en gouvernance partagée, avec l'ensemble des partenaires mais également les apprenant-e-s, dans une logique d'intelligence collective et de dynamique participative. La structure travaille ainsi avec et pour les migrant-e-s mais aussi avec le tissu associatif local dont les apports et compétences contribuent à l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration notamment. Des cours de compétences de base, des activités, un lieu de vie, un restaurant et une halte-garderie viennent enrichir l'offre d'ESPACE.

Naturalisation

La prestation « Naturalisation » est mandatée par le service cantonal de la population pour réaliser les enquêtes et entretiens de naturalisation. En 2021, 337 dossiers ont été traités (386 en 2020).

Prestations transversales

En mars 2021, le Conseil d'État a validé une nouvelle organisation du COSM. La volonté était de proposer une structure moins pyramidale pour gagner en agilité et pour mieux pouvoir répondre aux défis actuels et futurs. Cette nouvelle organisation consiste notamment en la suppression des secteurs, une direction forte composée de la cheffe de service, la cheffe de service adjointe et la responsable financière et un fonctionnement davantage par projets, favorisant la cohésion d'équipe, les synergies et la transversalité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'734'133	3'911'190	5'614'909	+1'703'719	+43.6%	+2'880'775	+105.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	20	0	10'360	+10'360	--	+10'340	+51'700.0%
43 Revenus divers	28'196	27'000	2'257'291	+2'230'291	+8'260.3%	+2'229'095	+7'905.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	2'346'200	3'346'820	2'520'940	-825'880	-24.7%	+174'740	+7.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	359'717	537'370	826'317	+288'947	+53.8%	+466'600	+129.7%
Charges d'exploitation	4'129'051	5'185'303	6'731'431	+1'546'128	+29.8%	+2'602'379	+63.0%
30 Charges de personnel	1'730'435	2'012'044	1'828'168	-183'876	-9.1%	+97'733	+5.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	151'818	271'400	132'673	-138'727	-51.1%	-19'145	-12.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'464'624	1'876'370	981'507	-894'863	-47.7%	-483'116	-33.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	782'175	1'025'489	3'789'083	+2'763'594	+269.5%	+3'006'908	+384.4%
Résultat d'exploitation	-1'394'918	-1'274'113	-1'116'522	+157'591	+12.4%	+278'396	+20.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'394'918	-1'274'113	-1'116'522	+157'591	+12.4%	+278'396	+20.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'394'918	-1'274'113	-1'116'522	+157'591	+12.4%	+278'396	+20.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	17.00	19.00	18.00	-1.00	-5.3%	+1.00	+5.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.81	13.81	12.26	-1.55	-11.2%	+0.45	+3.8%

Commentaires

Les revenus d'exploitation 2021 ont été largement impactés par la dissolution du solde de la provision « Transition AIS » de CHF 2'230'000 dans le groupe 43 (revenus divers). Les autres revenus du COSM sont principalement constitués des subventions fédérales octroyées dans le cadre du PIC, d'AIS (via les forfaits fédéraux d'intégration) et du programme de réinstallation. Dans le cadre des forfaits d'intégration, les revenus sont consommés uniquement lorsque les charges sont dépensées. Ainsi l'écart de CHF -800'000 constaté dans le groupe 46 (revenus de transfert) est compensé par les baisses de charges dans les groupes 30 (charges de personnel), 31 (biens services et autres charges d'exploitation) et 36 (charges de transfert). L'écart de près de CHF +300'000 constaté dans le groupe 49 (imputations internes) est principalement lié à l'augmentation des recettes relatives aux enquêtes de naturalisation ainsi qu'à une écriture technique interne et analytique destinée au transfert de charges de fonctionnement (30 et 31) à la provision « Transition AIS ».

Au niveau des groupes 30 et 31, les écarts favorables proviennent principalement de postes vacants pendant plusieurs mois et des honoraires ESPACE moins élevés que prévu.

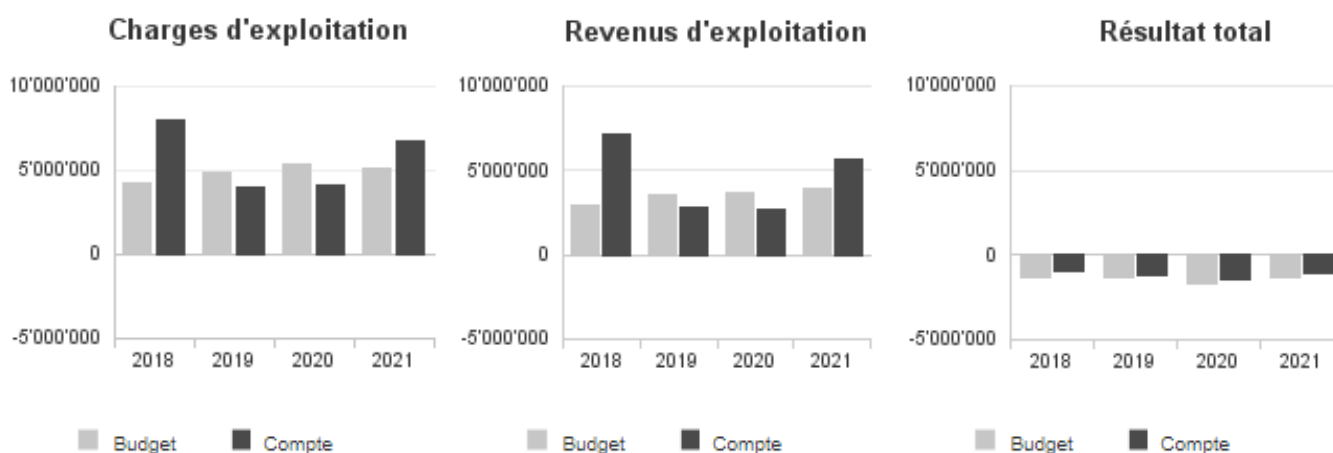
Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Les charges de transfert sont inférieures au budget car il y a eu moins de dépenses en lien avec les placements individuels et les mesures conventionnées pour le public cible des forfaits fédéraux d'intégration (CHF -500'000). Une partie de l'écart s'explique par une baisse des subventions pour ESPACE, principalement suite au report de l'ouverture du restaurant sur le site de La Chaux-de-Fonds (CHF -150'000). Finalement, dans le cadre de l'utilisation de la provision AIS, les montants imputés en prestation interne (39) sont ensuite prélevés lors de l'utilisation de la provision par les natures comptables 36 (en négatif). L'écart entre le budget et le réel pour cette position est plus élevé de CHF +230'000 ce qui explique en partie l'écart du groupe 36.

Au niveau des charges liées au groupe 39 (imputations internes), l'écart est principalement dû à la dissolution de la provision « Transition AIS » mentionnée ci-dessus ainsi qu'à l'écriture technique interne et analytique expliquant la variation du groupe 49. Le solde est dû à l'écart statistique (CHF 100'000).

L'écart de 1,55 EPT au 31 décembre 2021 est dû au départ de la cheffe de service adjointe (0,85 EPT) dont le poste n'a été repourvu que le 1er mars 2022 et au départ d'une personne travaillant au secteur naturalisation (0,7 EPT) dont le poste ne sera pas repourvu entièrement en raison de la baisse des demandes..

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	943	0	0
Coûts salariaux et de structure	75'105	115'171	103'491
Coûts des services centraux	11'323	15'085	18'012
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	87'371	130'256	121'503

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure du groupe « Expertise » sont légèrement inférieurs au budget en raison d'une baisse des indemnités versées aux membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) qui n'a pas pu se réunir autant que prévu en 2021 en raison de la situation sanitaire.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	23'120	36'900	28'842
Coûts salariaux et de structure	646'918	587'201	574'957
Coûts des services centraux	104'089	90'227	98'042
Revenus	413'480	414'300	398'359
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	360'648	300'028	303'482

Commentaires

Le résultat du groupe « Accueil, conseil et information » est globalement en ligne avec le budget. Les prestations se sont adaptées aux restrictions sanitaires en vigueur tout au long de l'année.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	90'698	217'300	92'290
Coûts salariaux et de structure	794'827	1'066'776	929'178
Coûts des services centraux	125'801	374'211	371'565
Revenus	701'694	1'291'520	1'168'440
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	309'631	366'767	224'593

Commentaires

Le groupe « Encouragement de l'intégration » contient notamment la mesure ESPACE mise en place dès le 1er février 2021. Cette première année à ESPACE a été largement impactée par les conditions sanitaires. Les charges directes sont inférieures de près de CHF -130'000 principalement suite à la baisse des honoraires pour les intervenants externes.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	250'643	260'095	230'182
Coûts des services centraux	43'035	39'965	41'455
Revenus	121'195	140'000	201'800
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	172'482	160'060	69'837

Commentaires

L'écart favorable de ce groupe provient de la baisse des effectifs (-0,7 EPT dès le 1er octobre 2021) ainsi que de l'augmentation des revenus. En effet, les tarifs des émoluments encaissés par le COSM ont été revus à la hausse suite à la nouvelle convention signée en octobre 2020 avec le service cantonal de la population.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Programme d'intégration	204'808	159'750	2'343'468
Projets d'intégration	260'000	260'000	260'000
Programme de réinstallation	0	0	0
Transition AIS	-1	0	-2'230'341
Total charges (+) / revenus (-) nets	464'807	419'750	373'127

Commentaires

Le montant indiqué sous la rubrique « Programme d'intégration » représente la part cantonale des charges de transfert. Elle est impactée par la dissolution de la provision « Transition AIS » pour CHF +2'230'341 avec le transfert de ce montant au SMIG en prestations internes dont la contrepartie se trouve en négatif sur la ligne « Transition AIS ». En excluant l'impact de cette dissolution, il est constaté une légère baisse de cette rubrique principalement dans le domaine du « Vivre-Ensemble » où les manifestations n'ont pas toutes pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Les « Projets d'intégration » concernent la participation cantonale à ESPACE. Cette enveloppe, anciennement gérée par le service des formations post-obligatoires, a été confiée au COSM pour l'achat des mesures en compétences de base.

Le programme de réinstallation a pour objectif l'intégration des groupes de réfugiés à réinstaller ; il est totalement financé par la Confédération d'où la charge nette de zéro. La charge brute 2021 s'est élevée à CHF 210'174.40.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

La « Transition AIS » correspond à la provision créée à fin 2018 et à son utilisation en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1er mai 2019. Aux comptes 2021, les dépenses effectives ont été de CHF 1'310'876. Ces charges sont liées au public cible de la provision dont les dépenses consistent principalement en des mesures individuelles, des cours de compétences de base et des postes de conseiller-ère-s en insertion socio-professionnelle (CISP) ainsi qu'en des heures de coordination effectuées par le COSM. Comme mentionné ci-dessus, le solde de cette provision a été entièrement dissout en 2021.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Ecart statistique RH	0	-102'749	0
Frais de rappel	-20	0	-100
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	-102'749	-100

Commentaires

Aucun commentaire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	24'081	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	24'081	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	46'200	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	46'200	Augmentation de charges
Résultat total	-22'119	Détérioration du résultat

Commentaires

Les incidences COVID sont principalement liées à la participation cantonale aux manifestations qui ont eu lieu dans le cadre de « Neuchâtois » et qui ont dû être reportées de 2020 à 2021 en raison de la pandémie.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la cohésion multiculturelle	16
Total	16

Commentaires

Ces heures représentent une partie des heures de coordination des mesures de la direction du service.

3.11.7. Service de l'action sociale (SASO)

Missions principales

Le SASO est chargé des missions suivantes :

- Appliquer la législation sur l'action sociale ;
- Appliquer la législation concernant l'harmonisation et la coordination des prestations sociales ;
- Appliquer la législation sur le recouvrement et l'avance des contributions d'entretien ;
- Appliquer la législation sur les aides à la formation (bourses et prêts d'études) ;
- Appliquer la loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance-maladie ;
- Appliquer la législation sur la lutte et la prévention contre le surendettement ;
- Assurer la coordination de l'action sociale dans le canton ;
- Prévenir les causes d'indigence et d'exclusion sociale ;
- Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des personnes dans le besoin ;
- Conseiller et surveiller les autorités d'aide sociale.

En plus de ces missions listées à l'article 10 du règlement d'organisation du DECS, le SASO est également en charge de la gestion de la facture sociale harmonisée.

Évolution de l'environnement et des tâches

Si la crise sanitaire initiée au 1er trimestre 2020 s'est poursuivie en 2021, on ne peut pas véritablement affirmer que cela a généré des effets concrets et mesurables sur le recours aux prestations sociales cantonales. Comme en 2020, les prestations proposées n'ont apparemment pas été plus fortement sollicitées par de nouveaux publics victimes des conséquences économiques de la pandémie. Pourtant, le service a veillé à communiquer publiquement sur les possibilités de soutiens apportés par les collectivités (par exemple, flyer endettement, cf. ci-dessous) et une plateforme d'information générale, ouverte au public et traduite en 15 langues, a vu le jour dans le canton à l'initiative de la ville de Neuchâtel et d'acteurs privés : www.ENSEMBLE-NE.CH. Par ailleurs, la direction du service s'est aussi régulièrement préoccupée de « prendre le pouls » de la frange de la population neuchâteloise la plus fragile, auprès des partenaires du réseau socio-sanitaire. Des initiatives privées ont été développées, par exemple dans la distribution alimentaire, preuve d'un bel élan de solidarité à l'égard des personnes précarisées. Mais sur le plan public, aucune nouvelle disposition n'a été prise, faute de besoins avérés.

La situation socio-économique de la population continue cependant de questionner et nous incite à la plus grande prudence face aux effets à plus long terme de la pandémie sur l'ensemble de la société, à des degrés divers. À cet égard, le domaine de la réduction individuelle des primes d'assurance-maladie devra certainement être questionné quant à son efficacité auprès des plus bas revenus et spécifiquement des personnes seules.

Activités et réalisations

Politique d'action sociale

Le nouveau dispositif cantonal de lutte contre le surendettement est entré en vigueur en 2021. Ainsi, la prévention (1er axe du plan d'actions, de compétence du DECS et du service) a été renforcée ; un contrat de prestations conclu avec le CSP (Ficelles du Budget) permet désormais d'organiser des ateliers de sensibilisation dans l'ensemble des établissements du post-obligatoire pour toutes les filières de formation. Un flyer élaboré par la direction du SASO et recensant les « gestes-barrière en cas d'endettement problématique » a été diffusé à large échelle. La collaboration avec la fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS), destinée à coordonner de futures actions de prévention aussi portées par des partenaires tiers, s'est mise en place au 2e semestre. Des mesures de détection précoce (2e axe, de compétence du DECS et du service) ont été mises sur pied dans plusieurs services publics et sont monitorées. Divers acteurs privés ont également été contactés et montrent un intérêt prometteur pour ce type de démarche. Enfin la plateforme, qui réunit l'ensemble des partenaires publics et privés actifs dans ce domaine et les chef-fe-s des deux départements concernés (DECS et DFS), a été constituée par le Conseil d'État et s'est réunie une première fois au 2e semestre de l'année.

À noter également que le service a soutenu financièrement l'expérience menée par la FAS en 2021 en matière de lutte contre la traite des êtres humains (« permanence TEH ») ; un bilan de ce projet soutenu par la Confédération sera établi à la fin de l'année 2022.

Contributions d'entretien

Donnant suite à l'adoption du Rapport 20.013 par le Grand Conseil en juin 2020, le Conseil d'État a décidé d'étendre, dès le 1er juillet 2021, la durée des avances de pensions alimentaires servies par l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE), en la faisant passer de 24 à 36 mois. Cette extension de la durée d'intervention a ainsi été mise en œuvre sur un semestre dans 84 dossiers et a permis à 29 personnes d'éviter ou de quitter l'aide sociale.

Service de l'action sociale (SASO)

Sur l'ensemble de l'année 2021, le montant total des avances accordées par l'ORACE s'élève à CHF 2'773'000, soit une augmentation d'environ 9% par rapport à 2020. Il s'agit là d'une hausse relativement modérée, essentiellement liée à l'extension de la durée des avances ; l'impact de la crise COVID s'est finalement révélé bien plus faible qu'attendu. Le nombre de bénéficiaires d'avances, en moyenne mensuelle, a lui aussi peu évolué, passant de 363 personnes en 2020 à 378 en 2021. En termes de politique sociale, les réformes introduites depuis 2019 continuent de démontrer toute leur utilité puisqu'en 2021 elles ont permis à 245 personnes de ne pas ou de ne plus dépendre de l'aide sociale.

Sur un plan plus général, l'ORACE a ouvert 192 nouveaux dossiers en 2021. Le nombre total de dossiers traités par l'office se monte désormais à 3104. S'agissant de la dépense effective à charge de la collectivité (différence entre les avances octroyées et les avances recouvrées), elle s'élève à CHF 1'113'000, ce qui correspond à un taux de recouvrement de 60%. Enfin, dans le cadre de ses démarches de recouvrement, qui constituent l'essentiel de son activité, l'ORACE a entrepris en 2021 un total de 315 procédures judiciaires.

Aide sociale

Malgré la pandémie, le recours à l'aide sociale dans le Canton de Neuchâtel a continué de décroître, contrairement à ce que l'on pouvait craindre. En effet, le nombre de nouveaux dossiers a évolué à la baisse en 2021, soit 1626 ouvertures de dossiers d'aide sociale, contre 1892 en 2020. Parallèlement, le nombre de fermetures de dossiers connaît également une diminution. Ainsi, on constate à fin 2021 une baisse significative du nombre de dossiers et du taux d'aide sociale dans le Canton de Neuchâtel. Ceci s'explique par deux raisons principales (hors contexte de crise sanitaire) : d'une part les réformes engagées dans le cadre de la redéfinition des prestations sociales, et d'autre part, le net rebond qu'a connu le marché de l'emploi en 2021.

Concernant les dépenses d'aide sociale générées en 2021 (aide matérielle versée par les services sociaux régionaux et les services sociaux privés, en tant qu'autorités d'aide sociale, et autres charges de l'office cantonal de l'aide sociale /ODAS), leur montant, encore provisoire à ce stade, est estimé à CHF 98'254'600 (augmentation de 1.62% par rapport à 2020). Toutefois, il faut rappeler que le résultat final des comptes 2020 avait été arrêté à CHF 96'681'227, après avoir retranché un montant de CHF 1'442'000 en raison d'une correction apportée sur les dépenses des années 2017-2020 d'un SSR (remboursement). Sans ce correctif, la variation entre les deux années ne serait que de + 0.13 % ; on peut donc parler d'une stabilité des dépenses. Malgré la baisse globale du nombre de dossiers d'aide sociale, cette stabilité des dépenses s'explique d'abord par une augmentation significative des charges générées par les dossiers des réfugiés statutaires gérés par les services privés (effectifs en hausse), mais également par une diminution des recettes enregistrées dans les services sociaux régionaux.

Dans le domaine de l'insertion sociale et socio-professionnelle, la pandémie a, comme en 2020, quelque peu ralenti l'activité et les placements. Malgré cela, les programmes ou mesures ont proposé en 2021 quelque 530 places socio-professionnelles (à mi-temps). Pas moins de 1'309 bénéficiaires de l'aide sociale ont signé un contrat d'insertion (1'159 en 2020) ; parmi ceux-ci, 60% ont intégré un programme d'insertion financé par l'ODAS et 40% ont bénéficié d'un placement ISP individuel. Au final, 11% des participant-e-s ont connu un débouché positif, soit en trouvant un emploi, soit en reprenant des études ou une formation. Il est à relever que l'ODAS a entamé une collaboration avec 3 nouveaux partenaires : iSkills, TV Découverte et ESPACE.

Concernant les travaux liés au Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise), le volet lié à la simplification de l'aide sociale a trouvé un aboutissement en 2021 par l'entrée en vigueur de toute une série de normes et de mesures visant à simplifier l'octroi de l'aide matérielle par les services sociaux. Le second volet, concernant le suivi différencié harmonisé (SDH) et mené en étroite collaboration entre le SASO et les SSR, a continué d'avancer en début d'année. Puis, au vu de la pluralité et de l'importance des travaux menés de front, il a été décidé de suspendre les travaux du SDH, le temps de concrétiser la mise en production de la nouvelle application informatique KiSS (projet LIANE). Cette dernière, différée dans un premier temps à fin 2021, a dû être repoussée encore une fois au 1er semestre 2022.

Aides à la formation

Le tableau ci-dessous, établi par l'office des bourses d'études (OCBE), présente le résultat des deux dernières années de formation concernant l'octroi de bourses (prestations non remboursables) et de prêts d'études (à rembourser, sans intérêt). À noter que les prêts peuvent être renouvelés durant la formation.

Pour l'année 2020-2021, on enregistre une très légère hausse du nombre de boursiers (+ 9 bénéficiaires), ainsi qu'une augmentation de plus de CHF 100'000 du montant total versé au titre des bourses. Il n'y a donc pas eu de réel effet de la crise sanitaire sur le recours à cette prestation. Le nombre de bénéficiaires de prêts est, quant à lui, en légère baisse (- 3), de même que le total des montants attribués. Par contre, le montant moyen des prêts, pour une année, est passé à environ CHF 6'360 (+ 4% par rapport à l'année 2019-2020).

Niveau de formation	2019-2020			2020-2021			Variations en %	
	Nb Boursiers	Montants CHF	Moyenne CHF	Nb Boursiers	Montants CHF	Moyenne CHF	Nb Boursiers	Montants
Secondaire II	531	2'769'153	5'166	525	2'682'566	4'931	-1.13	-3.13
Tertiaire	410	3'633'705	8'353	425	3'825'661	8'597	3.66	5.28
Total bourses	941	6'402'858	6'804	950	6'508'227	6'851	0.96	1.65
Prêts d'études	22	134'420	6'110	19	127'310	6'366	-13.64	-5.29

Assurance-maladie (LAMal)

En moyenne, les primes pour l'année 2021 dans le Canton de Neuchâtel (incl. franchises à option et modèles particuliers d'assurance), toutes classes d'âges confondues, ont diminué de 0.2%. Dans le détail, les primes des catégories des adultes (dès 26 ans) ont baissé en moyenne de 0.3% (à CHF 426.40 /mois); celles des jeunes adultes (19-25 ans) ont augmenté de 0.3% (à CHF 300 /mois) tandis que celles des enfants (0-18 ans) diminuaient de 0.3% (à CHF 109.30 /mois).

Le modèle de réduction individuelle des primes (subsides LAMal) est demeuré inchangé en regard de 2019, année de la mise en place de la réforme des subsides ordinaires dans le cadre de la redéfinition des prestations sociales (voir rapports 18.034 et 20.013). Au titre des mesures prises en 2021, il est à relever un élargissement de l'intervalle (doublement) des limites de revenus de la classification S10 et le décalage d'autant des limites de revenus suivantes, donnant accès aux subsides (classifications S11 à S15). Ces modifications de limites de revenus s'inscrivent dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouvel art. 65 al. bis 1 LAMal (objectif social LAMal) et du respect de la conformité à l'ATF du 22 janvier 2019. Malgré cela, le nombre total de personnes au bénéfice d'un subside dans les catégories « ordinaires » a diminué en 2021.

En 2021, le nombre total de bénéficiaires de subsides LAMal s'est élevé dans le Canton de Neuchâtel à 30'908 personnes pour un montant total de CHF 122.6 millions (CHF 124.8 millions en 2020). La baisse entre 2020 et 2021 du montant total de subsides LAMal versés provient essentiellement de la diminution du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS-AI.

La répartition des bénéficiaires dans les différentes catégories se présente comme suit :

Catégories de bénéficiaires	En millions de CHF	*Nombre de personnes
PC à l'AVS-AI	66.2	11'798
Aide sociale	35.3	8'685
Subsides ordinaires (Class. S1-S15)	21.1	10'425
**Total	122.6	30'908

* Considère une moyenne arithmétique (nombre de mois subsidiés divisé par 12 mois)

** À relever que ces données chiffrées recensent uniquement les subsides attribués et validés par les assureurs du 1er janvier au 31 décembre de l'année considérée (incl. les correctifs des années antérieures à 2021).

Enfin, dans le cadre du système de la « quasi-automaticité », sur la base des « coupons » envoyés suite à la communication des taxations fiscales, 2'459 ont été retournés dans les délais et traités par l'OCAM. Sur les 2'459 coupons traités, 1'902 ont donné droit à l'attribution d'un subside, 508 ont dû faire l'objet d'un renvoi auprès d'un guichet social régional pour examen détaillé du droit à la prestation suite à un changement de situation financière et/ou personnelle et 49 personnes n'ont formellement pas revendiqué de subside.

Prestations transversales

La réorganisation progressive du service de l'action sociale (OPTI-SASO) s'est poursuivie en 2021, avec la préparation d'une nouvelle organisation effective dès le 1er janvier 2022 concernant l'OCAM et l'OCBE. À la suite du départ à la retraite du chef de l'OCBE, les deux entités ont fusionné pour former l'office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB), avec la recherche de synergies possibles dans le nouveau secteur « bourses d'études et réduction individuelle des primes », en vue d'optimiser encore la délivrance des prestations.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	136'071'306	142'146'800	135'183'451	-6'963'349	-4.9%	-887'855	-0.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	5'761'642	5'365'000	5'710'467	+345'467	+6.4%	-51'175	-0.9%
43 Revenus divers	94'002	15'000	330'071	+315'071	+2'100.5%	+236'069	+251.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	108'948'055	113'880'200	106'631'294	-7'248'906	-6.4%	-2'316'761	-2.1%
47 Subventions à redistribuer	21'106'625	22'696'000	20'056'235	-2'639'765	-11.6%	-1'050'390	-5.0%
49 Imputations internes	160'983	190'600	2'455'385	+2'264'785	+1'188.2%	+2'294'402	+1'425.2%
Charges d'exploitation	287'640'826	301'584'818	281'751'638	-19'833'180	-6.6%	-5'889'189	-2.0%
30 Charges de personnel	5'461'515	6'272'064	5'909'096	-362'968	-5.8%	+447'581	+8.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'290'631	1'624'267	1'375'219	-249'048	-15.3%	+84'589	+6.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	229'605'617	239'187'500	227'001'761	-12'185'739	-5.1%	-2'603'856	-1.1%
37 Subventions redistribuées	21'106'625	22'696'000	20'056'235	-2'639'765	-11.6%	-1'050'390	-5.0%
39 Imputations internes	30'176'438	31'804'987	27'409'326	-4'395'661	-13.8%	-2'767'112	-9.2%
Résultat d'exploitation	-151'569'520	-159'438'018	-146'568'187	+12'869'832	+8.1%	+5'001'333	+3.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-151'569'520	-159'438'018	-146'568'187	+12'869'832	+8.1%	+5'001'333	+3.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-151'569'520	-159'438'018	-146'568'187	+12'869'832	+8.1%	+5'001'333	+3.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	55.00	61.00	57.00	-4.00	-6.6%	+2.00	+3.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	41.70	46.40	43.80	-2.60	-5.6%	+2.10	+5.0%

Commentaires

Le résultat des comptes 2021 est meilleur en regard du budget (CHF 12,9 millions) et des comptes 2020 (CHF 5,0 millions). Des revenus inférieurs tant au budget (CHF -7,0 millions) qu'aux comptes (CHF -0,9 million) sont à l'inverse plus que compensés par des charges moins élevées par rapport au budget (CHF -19,8 millions) et aux comptes (CHF -5,9 millions), plus particulièrement en matière de charges de transfert.

Les revenus présentent deux écarts significatifs dans les groupes 46 (Revenus de transfert) et 47 (Subventions à redistribuer). L'écart du groupe 46 relève de deux éléments : d'une part, la subvention fédérale pour les subsides LAMal est inférieure de CHF 1,4 million (le budget est basé sur un montant provisoire communiqué par la Confédération) et, d'autre part les montants reçus des communes au titre de la facture sociale sont inférieurs au budget car les dépenses y relatives sont moins élevées. L'écart du groupe 47 découle quant à lui des dépenses d'aide sociale moins élevées que prévu à redistribuer entre les communes dans le cadre de la facture sociale. Cette situation explique également l'écart identique apparaissant dans le groupe 37 (Subventions redistribuées).

La forte hausse des revenus du groupe 49 (Imputations internes) découle de la prise en compte dans la facture sociale de la dissolution du solde de la provision AIS de CHF 2,2 millions qui avait été constituée, lors du bouclage 2018 afin de faciliter la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Le 40% de ce montant (CHF 0,89 million) va en diminution de la participation des communes au titre de la facture sociale (groupe 46). Pour le détail voir la fiche du COSM.

L'écart favorable enregistré dans le groupe 36 par rapport au budget relève pour l'essentiel des subsides LAMal (CHF -9,4 millions) et du contentieux LAMal (CHF -2,6 millions). Les hypothèses de planification se sont révélées pour ces deux catégories

Service de l'action sociale (SASO)

trop pessimistes, notamment s'agissant des effets négatifs de la pandémie sur la situation socio-économique des ménages. Pour rappel, les hypothèses pour le budget 2021 ont dû être établies durant le printemps et l'été 2020 en plein cœur des premières vagues de la pandémie, alors que le SECO prévoyait un taux de chômage de près de 7% à l'été 2021. On observe également qu'entre 2020 et 2021 ce sont essentiellement les bénéficiaires de l'aide sociale et les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS-AI qui n'ont pas augmenté comme prévu.

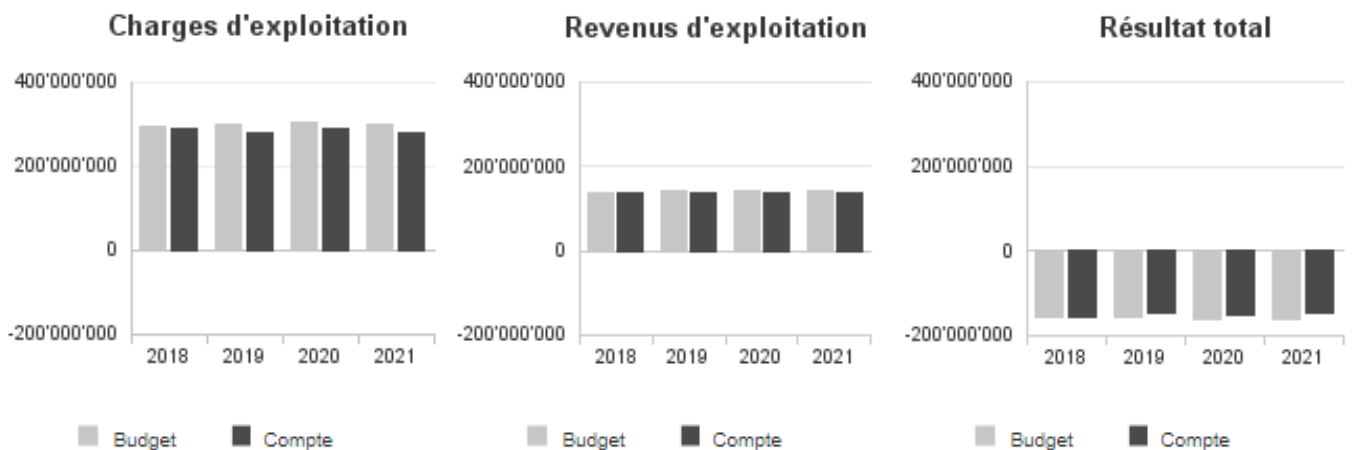
Hormis les deux éléments précités, des rocadés comptables internes dans le dispositif d'insertion socio-professionnelle ont conduit à transférer pour près de CHF 0,4 million des montants de subsides (groupe 36) au groupe 39 (en particulier programme ISP d'Évologia), ce qui a réduit d'autant le résultat final du groupe 36. En outre, quelques partenaires n'ont pas atteint 90% du taux d'occupation demandé et ils ont vu leur subvention réduite conformément aux contrats de prestations. L'aide sociale est quant à elle globalement conforme au budget tout en se situant en hausse de CHF 1,3 million, principalement dans la composante du domaine de l'asile.

Le groupe 39 (Prestations internes) enregistre pour l'essentiel les dépenses qui sont refacturées par d'autres services au SASO pour entrer dans la facture sociale. Ces écarts sont principalement expliqués dans les fiches des autres services concernés par la facture sociale, soit SECS, SEMP et SMIG.

L'écart favorable de CHF 249'000 par rapport au budget pour le groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation) s'explique par des frais de mandat à réaliser dans le cadre du programme d'impulsion inférieurs à ce qui était prévu, de même que par le transfert dans le groupe 36 des indemnisations pour tort moral au titre de l'aide aux victimes d'infractions LAVI (reclassement suite à une modification du MCH2).

Les dépenses du groupe 30 (Charge de personnel) présentent un écart favorable de CHF 363'000 en regard du budget. Cet écart relève exclusivement des montants qui étaient prévus au titre des crédits d'engagement relatifs au programme d'impulsion (réforme des prestations sociales) ainsi qu'au renforcement de la conduite du service. Suite à des retards pris dans ces projets notamment dus à la crise sanitaire, les montants mis à disposition n'ont pas été sollicités comme prévu.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	6'051	9'200	6'343
Coûts salariaux et de structure	1'205'270	1'091'138	1'260'850
Coûts des services centraux	415'694	466'690	532'090
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'627'015	1'567'028	1'799'282

Commentaires

Les coûts salariaux plus élevés ne découlent pas d'un accroissement des effectifs, mais des heures productives ventilées sur les prestations supérieures au budget.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	80'900	82'100	82'100
Coûts salariaux et de structure	1'561'908	1'700'012	1'539'299
Coûts des services centraux	537'109	727'111	649'186
Revenus	88'160	90'100	94'924
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'091'758	2'419'122	2'175'661

Commentaires

Les coûts salariaux moins élevés qu'au budget s'expliquent par deux éléments : le nouveau poste attribué au renforcement de la direction de l'ODAS n'a pas été pourvu en 2021 et la vacance du poste de responsable du secteur ODAS-contrôle, suite au départ de sa titulaire en cours d'année.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	0	400	0
Coûts salariaux et de structure	472'390	499'532	437'281
Coûts des services centraux	161'648	213'655	184'554
Revenus	85	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	633'953	713'587	621'834

Commentaires

Les coûts salariaux et de structures ventilés sur la prestation sont légèrement inférieurs au budget 2021 et aux comptes 2020.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	400	0	100
Coûts salariaux et de structure	2'133'409	2'095'456	2'136'067
Coûts des services centraux	736'233	896'249	896'180
Revenus	7'880	15'000	9'116
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'862'162	2'976'705	3'023'231

Commentaires

L'office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM) a été fusionné avec l'office cantonal des bourses d'études (OCBE) en fin d'année 2021 pour devenir l'office cantonal de l'assurance-maladie et des bourses d'études (OCAB). Cette réorganisation prendra formellement effet dès le 1er janvier 2022. Un départ à la retraite au sein de l'OCAM a d'ores et déjà été suivi de deux engagements à temps partiel ainsi que des rocadés internes. Le chef de l'OCBE a pris sa retraite à fin 2021. Son poste, qui ne sera pas repourvu, a d'ores et déjà été attribué au nouvel OCAB. Ceci explique des coûts salariaux légèrement plus élevés qu'au budget, mais temporaires.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	14'560	121'000	11'725
Coûts salariaux et de structure	223'641	367'393	455'547
Coûts des services centraux	76'462	156'282	191'361
Revenus	1'960	100'500	91'669
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	312'702	544'176	566'963

Commentaires

Les indemnisations au titre de l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) ont été regroupées avec les aides LAVI dans les « Autres charges et revenus nets de transfert non incorporables aux prestations » (voir ci-dessous), ce qui explique que les charges directes sont considérablement inférieures au budget. Les coûts salariaux et de structure sont supérieurs au budget en raison d'une estimation trop basse des heures prestées au moment de l'élaboration du budget. Cette sous-estimation se retrouve également dans les coûts des services centraux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Contentieux LAMal	15'336'743	15'304'000	12'770'203
LAVI	239'028	370'000	290'004
Participation aux SSR et GSR	4'807'536	4'931'400	4'915'303
Subventions institutions privées	10'430	10'600	14'240
Total charges (+) / revenus (-) nets	20'393'737	20'616'000	17'989'750

Commentaires

Un écart favorable important apparaît aux comptes 2021 au titre du contentieux LAMal. Cet écart découle de la répercussion sur les comptes 2021 du ralentissement de l'augmentation des primes d'assurance-maladie et de la conjoncture favorable qui ont limité les défauts de paiement des primes et participations aux coûts durant les années 2019 et 2020 (sachant qu'il existe un décalage d'environ 12 à 18 mois entre le défaut de paiement et la prise en charge par l'État). Ces effets positifs identifiés ont été pris en compte de manière trop prudente au moment de l'élaboration du budget 2021. Il est également la conséquence d'un écart positif entre l'extourne du transitoire 2020 et le décompte final 2020 comptabilisé en au printemps 2021.

Il est important de rappeler que la rubrique ci-dessus du contentieux n'englobe pas la partie des participations aux coûts et les frais y afférent qui font partie de la facture sociale. Le montant brut de la totalité du contentieux s'élève aux 31.12.21 à CHF 20 mios.

Les prestations LAVI incluent désormais les indemnités LAVI pour tort moral, comptabilisées jusqu'alors dans la « Politique d'action sociale » (voir ci-dessus). Cette charge transférée est presque intégralement compensée par un ajustement à la baisse de la provision y relative en fonction des dossiers ouverts. D'autre part, les aides LAVI effectives (aide aux personnes au titre de couverture des frais tels qu'avocat, médecin, etc.) ont été moins importantes qu'escomptées, d'où au final un montant aux comptes inférieur au budget au titre de la LAVI.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Charges subventions redistribuées	21'106'625	22'696'000	20'056'235
Frais de rappel	-1'340	0	-1'760
Revenus divers	-2'900	0	0
Revenus subventions redistribuées	-21'106'626	-22'696'000	-20'056'235
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'241	0	-1'760

Commentaires

Les écarts importants dans les groupes 37 et 47 découlent des charges d'aide matérielle moins élevées à redistribuer entre les communes dans le cadre de la facture sociale.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-Réformes	En cours	61'551	0	61'551	440'030	0	440'030	166'776	0	166'776
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	163'275	0	163'275	150'000	15'000	135'000	63'660	2'000	61'660
Prêts d'études	En cours	0	85'702	-85'702	0	193'500	-193'500	80'790	237'710	-156'920
Total		224'826	85'702	139'124	590'030	208'500	381'530	311'226	239'710	71'516

Commentaires

Dans le cadre du crédit du programme d'impulsion, le budget 2020 du SASO prévoyait l'engagement de 2 EPT durant l'année entière et un montant de 200'000 francs pour des mandats externes. Finalement, avec le retard pris dans le projet suite à la crise sanitaire, le SASO n'a pas procédé à de nouveaux engagements (0,7 EPT seulement financé par le programme à fin 2021)

et n'a que peu octroyé de mandats. Il en résulte un écart net entre budget et compte de CHF -273'254. Les prêts d'études octroyés sont globalement légèrement inférieurs au budget (CHF -5'550), alors que les remboursements dépassent largement les prévisions (CHF 31'210), les effets de la crise s'étant atténués par rapport à 2020.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Aide sociale	62'281'068	65'264'500	62'415'049
Alfa Sal	3'406'824	3'470'200	3'229'617
Avances contribution d'entretien	467'370	552'000	349'062
Bourses d'études	3'521'347	3'525'000	3'510'236
Financement LACI	2'983'800	2'835'360	2'907'000
Intégration socio-professionnelle	7'285'430	6'299'600	3'483'072
Lutte contre les abus	688'753	1'076'010	908'665
Partenariat social privé	2'842'270	2'732'600	2'766'474
Subsides LAMal	40'104'770	44'406'100	40'657'273
Total charges (+) et revenus (-) nets	123'581'632	130'161'370	120'226'447

Commentaires

Les chiffres indiqués dans le présent tableau correspondent à la part de 60% assumée par l'État pour les différentes composantes de la facture sociale (art. 25c RELASoc), les communes assumant 40% de ces charges. Les montants présentés sont exprimés en charges nettes ; ils correspondent pour chaque composante aux dépenses diminuées des subventions fédérales et des remboursements de prestations.

Globalement, les résultats sont inférieurs aux prévisions budgétaires pour près de CHF 10 millions (soit CHF -15,7 millions à 100%). Ceci indique que les domaines de la facture sociale n'ont pas été durement impactés par la pandémie comme on pouvait le craindre en 2020 lors de l'élaboration du budget 2021. Les causes de ces diminutions relèvent toutefois d'éléments particuliers qui sont précisés ci-dessous.

L'écart favorable par rapport au budget relève en grande partie des subsides LAMal. Dans ce domaine, il a été prévu au budget 2021 différentes augmentations des paramètres d'évolution socio-économiques et des effets de la pandémie; celles-ci ne se sont pas concrétisées ou que partiellement.

Dans la composante « Aide sociale », l'écart favorable par rapport au budget s'explique pour l'essentiel par la dissolution du solde de CHF 2,2 millions de la provision « Transition AIS » qui avait été constituée lors du bouclage 2018 afin de faciliter le passage de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS), de même que par des dépenses inférieures dans le domaine de l'asile au SMIG.

Finalement, un écart favorable apparaît aussi dans la composante « Intégration socio-professionnelle » qui s'explique par des éléments particuliers au service de l'emploi (SEMP) en lien avec la mesure RHT+, ayant donné lieu à un correctif lors du bouclage final de la facture 2020, générant une diminution des charges de CHF 2,6 millions sous l'exercice 2021. Cette diminution a été partiellement compensée par la mesure « Prime à l'embauche » mise en œuvre dès le début 2021 par le SEMP.

Au chapitre des contributions d'entretien, les montants octroyés sont supérieurs de près de CHF 400'000 (à 100%) au budget 2021. Outre qu'ils sont compensés comptablement par un montant équivalent comptabilisé en recettes, les pertes sur créances ont été inférieures de près de CHF 300'000 aux estimations, ce qui explique la baisse constatée par rapport au budget.

En comparaison avec les résultats 2020, le bouclage provisoire 2021 présente une diminution de charges de 2,7% ou CHF 3,4 millions (soit CHF -5,6 millions à 100%). Compte tenu des correctifs comptables cités ci-dessus relatifs à la composante « Intégration socio-professionnelle » et de la dissolution de la provision « Transition AIS », l'analyse est inverse, à savoir des comptes 2020 à CHF 121,6 millions (bouclage définitif) et 2021 à CHF 122,5 millions (bouclage provisoire), soit une progression de CHF 0,9 million entre 2020 et 2021 (+0,7%).

Relevons aussi que malgré cette légère augmentation, la tendance pour les dépenses d'aide sociale continue d'être à la baisse comme les années précédentes. Cette situation s'explique par le fait que la facture sociale 2020 enregistrait deux opérations comptables exceptionnelles pour un service social (passage au principe d'échéance et sortie du pot commun) qui ont amélioré le résultat 2020 d'environ CHF 3,6 millions. Dans la composante « Aide sociale », une hausse des dépenses est toutefois constatée pour les bénéficiaires issus du domaine de l'asile. Cela s'explique par la fin progressive des forfaits fédéraux pour les personnes arrivées entre 2014 et 2016 et par une diminution du nombre de sorties de l'aide sociale.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	-203'615	Diminution de revenus
43 Revenus divers	70'531	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	-274'146	
Charges d'exploitation	-614'827	Diminution de charges
36 Charges de transfert	104'689	Augmentation de charges
39 Imputations internes	-719'516	Diminution de charges
Résultat total	411'212	Amélioration du résultat

Commentaires

Les impacts du COVID-19 ici mentionnés sont presque exclusivement liés aux éléments indiqués aux SEMP en lien avec la RHT+ et la prime à l'embauche. Au niveau du SASO, seul un montant net CHF 70'531 impact directement le SASO. Ce montant correspond aux dissolutions de provisions pour les aides extraordinaires dans le cadre du Rapport 20.048.

3.11.8. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Missions principales

Le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) a principalement pour mission de :

- Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans la société neuchâteloise et leur égalité de traitement ;
- Garantir un dispositif de prestations en faveur des personnes vivant avec un handicap, en situation de dépendance ou de grande précarité sociale ;
- Assurer la pertinence de l'orientation en adéquation avec les besoins des personnes ;
- Planifier le développement des offres en tenant compte de l'évolution de la demande et des modes de prise en charge ;
- Garantir la qualité, le subventionnement et la surveillance du dispositif de prestations.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2021 a été marquée par la gestion de la crise Covid-19. Au niveau des prestations, les mesures sanitaires ont continué de marquer le quotidien des personnes vivant avec un handicap et la vie des institutions.

Attendue par les milieux concernés, la LIncA a été adoptée à l'unanimité le 2 novembre 2021 par le Grand Conseil. Elle abroge la loi sur les mesures en faveur des invalides de 1973. En effet, en ratifiant la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2014, la Suisse s'est engagée à garantir pour toutes et tous le droit à l'auto-détermination. De la notion « d'invalides » qui prévalait dans les années 70, il s'agit de changer de paradigme et de considérer que les personnes ne se résument pas à leur handicap, mais qu'elles sont, avant tout, des citoyens et des citoyennes comme les autres. Le Canton de Neuchâtel fait ainsi figure de pionnier en Suisse romande en instaurant un poste de préposé-e à l'inclusion, des commissions permettant la participation des personnes vivant avec un handicap aux décisions qui les concernent et en ouvrant la possibilité de soutenir des projets pilotes et les proches aidant-e-s.

Dans le cadre des budgets alloués, le dispositif de prestations comptait, en 2021, 1295 places théoriques, répartis en 571 places en hébergement (avec ou sans occupation), 622 places en atelier et 102 places en centre de jour. Les prestations s'adressent tant aux personnes vivant avec un handicap, en situation d'addiction ou de grande précarité sociale. Dans ce dernier domaine, la poursuite de l'effort visant à sortir les personnes précarisées des hôtels pour pouvoir leur assurer un logement dans un studio avec un accompagnement ambulatoire explique l'apparente stagnation du nombre de places en hébergement par rapport à 2020 (570 places).

Dans les éléments saillants concernant le dispositif, il est à noter la reprise et le développement par la Fondation des Perce-Neige d'un foyer occupationnel pour les personnes vivant avec des comportements défis. Ce foyer de 5 places a permis par effet domino d'offrir 5 places supplémentaires pour les personnes en situation de polyhandicap.

En outre, toujours en partenariat avec la même institution, un dispositif d'accueil d'urgence de 5 places pour adultes a été élaboré avec un concept d'accueil répondant aux besoins spécifiques de chacun-e.

Dans le cadre du recentrage de l'activité du centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) sur le domaine des soins aigus, dans le plan d'action stratégique approuvé par le Grand Conseil en 2016, l'année 2021 a vu l'aboutissement du transfert de deux secteurs d'activité :

- La Fondation Les Perce-Neige (PN) a intégré le secteur d'activité d'hébergement de personnes adultes avec des troubles du spectre autistique et/ou déficience mentale et problématiques liées aux comportements (« comportements défis »). Sur les 31 personnes du secteur du CNP, 17 bénéficiaires ont fait l'objet d'un transfert en juin 2021.
- La Fondation alfaset a quant à elle pris en charge les ateliers « Astelle » dès le mois de mai 2021. Ces ateliers permettent à près de 100 personnes de bénéficier d'activités de jour sous la nouvelle dénomination « Ateliers Partenaires », à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

Au niveau de l'évolution du nombre de personnes hébergées hors canton, nous comptons, au 31 décembre 2021, 75 Neuchâtelois-e-s accueillis dans un autre canton (contre 84 en 2020), principalement dans le Canton de Vaud (49 personnes contre 53 en 2020). Ce chiffre est en diminution en raison notamment du fait que les entrées en institutions ont diminué de 13 en 2020 à 5 en 2021, alors que les sorties ont quant à elles augmenté légèrement de 12 en 2020 à 14 en 2021.

En parallèle, en ce qui concerne les personnes en provenance d'un autre canton hébergées dans le dispositif neuchâtelois, nous notons une légère augmentation de 96 personnes en 2020 à 102 personnes en 2021, en provenance principalement du Jura, de Berne, de Genève et de Fribourg.

Activités et réalisations

Prestations SAHA

Le SAHA a participé à la réflexion sur l'organisation de la vaccination dans le canton. La mise en place par l'office du médecin cantonal et NOMAD d'équipes mobiles a permis de rendre accessible la vaccination aux bénéficiaires de prestation hébergés dans les institutions sociales qui ne sont a priori pas médicalisées. La possibilité de pouvoir avoir un frigo mobile avec suivi de température a été un élément central dans la réussite du projet.

Le partenariat avec le Centre thérapeutique de jour (CTJN) a été consolidé, permettant ainsi le développement de l'accueil autour d'un concept novateur et interdisciplinaire en vue d'un retour ou d'un maintien à domicile pour des personnes souffrant de problèmes neurologiques et/ou de polytraumatismes.

Au niveau du dispositif d'orientation JUNORAH, le nombre d'évaluations réalisées en 2021 par Pro Infirmis est resté stable (115 en 2021, 114 en 2020). Nous notons une hausse des demandes de prestations institutionnelles adressées au SAHA de 109 demandes en 2020 à 116 en 2021. Comme en 2020, la majeure partie d'entre elles concernent des personnes vivant avec un handicap psychique (34% des demandes en 2021, 36% en 2020). En ce qui concerne les orientations proposées, elles concernent principalement les institutions sociales neuchâteloises.

Le SAHA a en outre poursuivi son soutien à plusieurs associations telles qu'Antenne Handicap, la Fédération Suisse des Sourds, la Fondation serei, Inclusion Handicap ou Pro Infirmis, qui offrent des conseils sociaux et juridiques, des services de relèvement pour les proches aidant-e-s et organisent des activités de formation et de loisirs, dans l'objectif d'une meilleure inclusion.

Prestations transversales

Adopté en février 2021 par le Conseil d'État, le rapport à l'appui de la Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIIncA) a été traité en commission durant l'été 2021. Quatre séances ont permis de poser clairement les enjeux liés à la loi et à son application.

Finalement, l'un des événements marquants dans l'évolution de l'environnement de travail du SAHA a été de changer de département et de rejoindre le Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS). Le SAHA a en outre déménagé en juin 2021 pour rejoindre le bâtiment de Maillefer 11A dans des bureaux en espace partagé du projet Vitamine.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2021	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	Budget 2021		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	492'982	250'000	3'923'033	+3'673'033	+1'469.2%	+3'430'051	+695.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	182'859	200'000	170'609	-29'391	-14.7%	-12'250	-6.7%
42 Taxes	0	0	1'232'136	+1'232'136	--	+1'232'136	--
43 Revenus divers	22	0	2'520'288	+2'520'288	--	+2'520'266	+11'429'777.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	310'101	50'000	0	-50'000	-100.0%	-310'101	-100.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	76'463'963	76'894'440	77'033'159	+138'719	+0.2%	+569'196	+0.7%
30 Charges de personnel	475'733	481'816	513'057	+31'241	+6.5%	+37'324	+7.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	166'941	204'000	192'116	-11'884	-5.8%	+25'175	+15.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	75'715'091	76'153'220	76'246'207	+92'987	+0.1%	+531'115	+0.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	106'197	55'404	81'779	+26'375	+47.6%	-24'418	-23.0%
Résultat d'exploitation	-75'970'981	-76'644'440	-73'110'127	+3'534'313	+4.6%	+2'860'855	+3.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-75'970'981	-76'644'440	-73'110'127	+3'534'313	+4.6%	+2'860'855	+3.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-75'970'981	-76'644'440	-73'110'127	+3'534'313	+4.6%	+2'860'855	+3.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.20	3.20	3.20	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

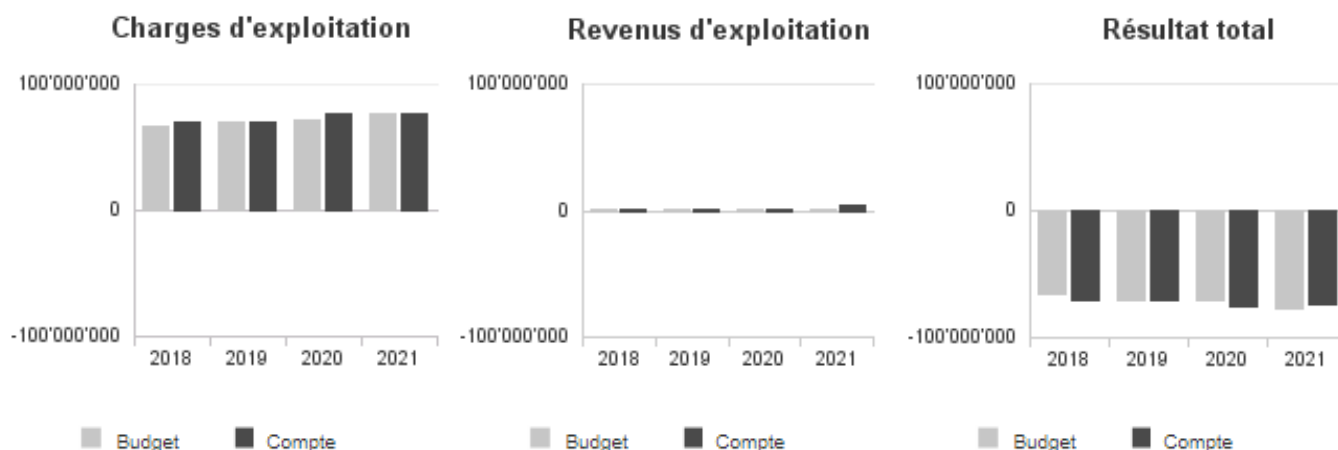
Les revenus d'exploitation présentent un écart favorable de CHF +3,7 millions par rapport au budget. Celui-ci se splitte entre le groupe 42 (Taxes) pour CHF 1,2 million en raison notamment d'une correction de flux comptables pour des remboursements de subventions qui impactent les années 2021 à 2025 (respect du principe du produit brut) et le groupe 43 (Revenus divers) pour CHF 2,5 millions en raison de la dissolution des provisions COVID 20.048 (montants non utilisés).

Il n'a pas été constaté en 2021 dans le groupe 46 (revenus de transfert) de remboursements suite aux décomptes finaux des années 2017 à 2019, d'institutions hors canton.

En ce qui concerne le groupe 36 (charges de transfert), l'écart entre les comptes et le budget est de CHF +92'987. Celui-ci se compose de plusieurs éléments qui font l'objet de commentaires dans les tableaux ci-après. La correction comptable susmentionnée augmente les charges de transfert de CHF +0,6 million.

Les effectifs sont restés stables en 2021 avec une légère hausse des charges de personnel (groupe 30) en lien avec les heures supplémentaires.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	77'000	204'000	188'464
Coûts salariaux et de structure	711'342	641'027	679'234
Coûts des services centraux	106'197	81'193	81'779
Revenus	22	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	894'517	926'220	949'477

Commentaires

Sur l'exercice 2020, une partie des charges directes a été imputée au centre de coût plutôt qu'à la prestation. Les éléments analytiques ont été corrigés en 2021. De plus, il est à relever qu'un montant d'env. CHF 200'000 relatif à des amortissements de subventions à l'investissement figure dans les coûts de structure. Des retraitements ont été apportés mais ceux-ci impacteront les comptes 2022.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Inst. dans canton adu.	49'309'884	55'256'512	53'428'456
Inst. hors canton adu.	9'922'974	10'350'000	9'327'503
Lutte addiction jeu	182'859	200'000	170'609
Lutte c/addictions	9'839'668	9'447'220	9'548'336
Prestations ambulatoires aux invalides	471'951	664'488	498'068
Total charges (+) / revenus (-) nets	69'727'337	75'918'220	72'972'971

Commentaires

Au niveau des institutions neuchâteloises, la différence de CHF -1,8 million est liée d'une part à la correction technique de flux financiers pour les années de 2021 à 2025 en lien avec des remboursements de subventions (CHF 0,6 million), d'autre part aux décomptes finaux des exercices 2019 et 2020 (CHF 1,2 million). Les charges spécifiques COVID figurent dans les tableaux ad hoc ci-après.

Au cours de l'année 2021, deux transferts de secteurs d'activités du CNP, les Acacias et les ateliers Astelle, ont été faits. Ceci se constate au niveau financier entre les comptes 2020 et 2021 pour un montant d'env. CHF 4 millions. Dans le domaine de l'addiction, l'année 2021 a été une année de transition dans l'attente du Bilan d'étape de la réforme menée depuis 2016. Les charges sont restées stables.

Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Le report de projets, notamment dans le domaine de l'ambulatoire, entraîne des charges moins élevées aux comptes de l'ordre de CHF -166'420. La différence favorable de CHF -1 million constatée au niveau des institutions hors canton résulte d'une baisse du nombre de Neuchâteloise-e-s placé-e-s.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Contribution LORO addiction jeu	-182'859	-200'000	-170'609
Total charges (+) / revenus (-) nets	-182'859	-200'000	-170'609

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID - Aides aux partenaires	En cours	4'892'654	0	4'892'654	0	0	0	2'457'137	2'520'288	-63'151
Total		4'892'654	0	4'892'654	0	0	0	2'457'137	2'520'288	-63'151

Commentaires

Les charges 2021 correspondent à l'estimation (provisions) des aides à octroyer aux institutions neuchâteloises qui ont continué d'être impactées en 2021 par la pandémie (rapport 20.036). Quant aux revenus, ils représentent la dissolution des parts non utilisées des provisions dans le cadre du rapport 20.048.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	2'520'288	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	2'520'288	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	1'867'999	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	11'899	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	1'856'100	Augmentation de charges
Résultat total	652'289	Amélioration du résultat

Commentaires

Dans le cadre des aides extraordinaires, les revenus divers représentent la dissolution des provisions 20.048 alors que les charges de transfert contiennent les nouvelles provisions 2021 ainsi que l'extourne du transitoire fait en 2020 pour les personnes dans les institutions hors canton qui n'a pas été nécessaire.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte	102
Total	102

Commentaires

Il s'agit principalement des heures effectuées par le SAHA dans son rôle de coordination et de suivi avec les institutions sociales et le service cantonal de la santé publique.